

UNIVERSITÉ PARIS 13
« U.F.R. LETTRES, SCIENCES DE L'HOMME ET DES SOCIÉTÉS »



THÈSE DE DOCTORAT

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13
EN SCIENCES DU LANGAGE

La Traduction en arabe de la Terminologie
des Sciences du Langage

Structuration morphosémantique des unités
terminologiques : Approche traductive Français-arabe

Présentée et soutenue publiquement par

Zina SIBACHIR

Co-directeur: Université Paris 13
- Gérard Petit (HDR).

Co-directeur: Université Alger 2
- Pr. Abderrezak Dourari

JURY

M. Abderrezak DOURARI, Université d'Alger 2

M. Gérard PETIT, Université Paris X Nanterre

Mme. Halima BELHANDOUZ, Université Paris X Nanterre

Mme. Khaoula TALEB IBRAHIMI, Université d'Alger 2

M. Jean-François SABLROLLES, Université de Paris 13

M. Abderkader BOUZIDA, Université d'Alger 2

M. Salim BABA AMEUR, Université d'Alger 2

Remerciements

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma gratitude envers mes deux directeurs de thèse, messieurs les professeurs Gérard Petit et Abdelrezak Dourari, qui m'ont permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions tant par leurs remarques pertinentes que par leurs précieux conseils. Leurs disponibilités et leurs encouragements m'ont aidé à mener à bien cette étude.

Je remercie également M. le professeur Salah Mejri, le directeur du LDI qui m'a accueilli au laboratoire et m'a donné l'opportunité d'effectuer cette thèse en cotutelle. Ma présence permanente au LDI pendant deux ans m'a permis d'achever ce travail et de profiter d'un cadre très enrichissant et fructueux.

Ma reconnaissance va à Mme le professeur Halima Belhandouz pour ses encouragements et son soutien pendant les moments pénibles de la préparation de la thèse. Je l'a remercie ainsi que messieurs les professeurs Jean François Sablayrolles, Abdelkader Bouzida, Khaoula Taleb Ibrahimimi et Salim Baba Ameur d'avoir eu l'amabilité d'accepter de lire ce travail et de faire partie des membres du jury.

J'exprime aussi mes remerciements les plus sincères à Aude Grezka qui a toujours accepté de répondre à mes questions avec patience et qui m'a soutenu et m'a encouragé dans les moments durs de la thèse.

Je remercie chaleureusement mon amie Adila Ameur qui m'a énormément aidé, avec générosité et patience, durant ma présence au LDI. Je n'oublierai pas de remercier vivement Ahmed El-chheb pour son aide précieuse. Je remercie Karim Chebouti pour sa gentillesse et aussi tous les membres du LDI avec qui j'ai partagé des discussions très enrichissantes.

Mes remerciements vont, également, envers Nicole Martelloni pour son aide précieuse et sa grande générosité. Je remercie Chantal Levy et Jordane Raisin Dadre pour l'aide précieuse qu'elles m'ont procuré pour la réalisation de ce travail. Et je n'oublierai pas de remercier Arabelle Baudette pour sa gentillesse et son aimabilité.

Je dois, également, remercier mes amies, Meriem Fellag, Karima Ait Meziane et Nafissa Mouffok pour leurs soutiens dans les meilleurs moments et surtout dans les pires.

À mes parents et à mes frères et sœurs à qui je dédie ce travail.

Table des matières

Introduction	10
CHAPITRE I :	15
Terminologie : historique et modele	15
Introduction	15
1. Approches de la terminologie	16
1-1 Sciences/ techniques et terminologie	16
1-2 Le modèle conceptuel	20
1-3 Le modèle lexico-sémantique	26
2. La terminologie linguistique.....	31
2-1 Les spécificités du terme métalinguistique.....	31
2-2 La sémantique des termes	39
2.2.1. Sémantique des termes et sémantique des « mots ».....	39
2.2.2. Approche textuelle de la sémantique des termes.....	42
3. La terminologie linguistique en langue française	45
3.1.1. Variation terminologique au niveau du concept.....	47
3.1.2 Variation terminologique au niveau de la dénomination (forme linguistique) et du concept.....	49
3.2. Terminologie et disciplines.....	52
3.2.1 Processus de terminologisation	52
3.2.2 Termes empruntés à d'autres domaines	53
4. La terminologie linguistique en langue arabe	55
4.1.2. Morphologie et phonologie dans la tradition grammaticale arabe.....	57
CHAPITRE II :	61
Traduction spécialisée	61
Introduction	61
1. Traduction/Traductologie : éléments définitoires	64

1.1.	Traductologie prescriptive ou normative :.....	65
1.2.	Traductologie descriptive.....	66
1.3.	Traductologie inductive ou scientifique.....	66
1.4.	Traductologie productive	66
2.	La traduction dans les domaines spécialisés.....	68
3.	Spécificités de la traduction des textes linguistiques en langue arabe.....	71
3.1.	Spécificités au niveau des termes métalinguistiques.....	72
3.2.	Spécificités au niveau des exemples	74
4.	La notion d'équivalence en traduction :.....	76
4.1.	L'équivalence formelle	78
4.2.	L'équivalence dynamique.....	78
4.3.	L'équivalence linguistique quasi textuelle	79
4.4.	L'équivalence textuelle	79
5.	La notion d'équivalence dans la traduction des textes spécialisés.....	80
6.	La notion d'équivalence dans la traduction de la métalangue du français vers l'arabe.....	81
6.1.	L'équivalence totale	82
6.2.	L'équivalence partielle	82
6.3.	Absence d'équivalence.....	86
6.3.1.	Equivalents repris de la langue générale	87
6.3.2.	L'emprunt.....	88
7.	La motivation en terminologie traductive	90
8.	Cadre théorique de l'analyse des termes traduits.....	90
9.	Conclusion	97
CHAPITRE III :		98
Système morphologique de la langue arabe		98
1.	Eléments de base d'un mot en langue arabe.....	99
1.1.	Racine (en arabe « أصل », litt. Origine)	99
1.2.	Schème (en arabe صيغة si:ya Litt. morphe).....	101
2.	Du système dérivationnel de la langue arabe.....	103

2.1.	Les schèmes verbaux.....	103
2.1.1.	Verbes simples	104
2.1.2.	Verbes augmentés.....	104
2.2.	Schèmes nominaux	106
2.2.1.	Le nom verbal ou masdar	106
2.2.2.	Les participes.....	107
➤	Noms créés par suffixation.....	107
3.	Structures morphologiques des équivalents.....	108
3.1.	Dérivation vers adjectif de relation.....	108
3.2.	Dérivation vers un nom de source artificielle	109
3.2.1.	Item de base: substantif.....	109
3.2.2.	Item de base : substantif + emprunt.....	110
3.2.3.	Item de base : préfixe+ emprunt total	110
4.	Dérivation lexicale à partir d'une même racine	111
4.1.	Nom d'agent vs substantif abstrait	112
4.2.	Substantif abstrait (base : nom d'action) vs substantif abstrait (base : substantif)	113
5.	Conclusion	114
	CHAPITRE IV :	115
	Analyse lexicographique des termes métalinguistiques	115
	Introduction	115
1.	Eléments théoriques de l'analyse lexicographique.....	116
1.1.	Outil matériel (dictionnaires spécialisés)	117
1.1.1.	Caractéristiques générales des dictionnaires spécialisés (bilingues).....	117
1.1.2.	Spécificités des dictionnaires bilingues de linguistique	118
2.	Présentation du corpus	122
2.1.	Présentation des ouvrages sources.....	122
2.1.1.	Lexique des notions linguistiques de F.Neveu (2005).....	123
2.1.2.	Les Termes clés de l'analyse du discours, de Dominique Maingueneau (1996).....	123
2.1.3.	<i>Dictionnaire D'analyse Du Discours</i> de Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau (2002)	124

2.2. Présentation des lexiques bilingues	126
2.2.1. Dictionnaire de linguistique de MSEDDEI. A (1984).....	126
2.2.2. The Unified Dictionary of Linguistic Terms (English- French- Arabic) du Bureau of Coordination of Arabization (CIC) (2002)	127
2.2.3. A Lexicon Of Linguistic Terms (English- French- Arabic) de Fassi Fehri. A (2009)	128
3. Analyse des termes du corpus : Etat des lieux.....	128
3.1.1. Termes à équivalents uniques.....	130
a. Termes repris à la tradition grammaticale arabe.....	131
b. Termes traduits repris à la langue générale.....	136
c. Termes construits par dérivation	147
3.2 Termes à équivalents multiples: relations morphologique et sémantique.	150
❖ Equivalents dérivés de la même racine.....	151
❖ Equivalents dérivés de racines différentes	153
3.3 Emprunt.....	153
3.4.1 Equivalents motivés par les dénominations sources : un cas de rapport d'inclusion..	156
3.4.2 Equivalents motivés par des traits conceptuels.....	160
3.4.3 Démarches traductives divergentes.....	161
3.5 Les structurations morphosémantiques des équivalents	164
3.5.1.1 Terme simple en français traduit par terme composé en arabe	165
3.5.1.2 Terme composé (deux, ou plusieurs éléments de nomination) en français traduit par terme composé en arabe.....	167
3.5.1.3 Termes construits morphologiquement traduits par termes composés syntagmatiques	169
3.5.2 Deux équivalents d'un même terme polysémique	174
4 Conclusion	176
CHAPITRE V:	178
Analyse des termes métalinguistiques :	178
Approche textuelle.....	178
Introduction.....	178
1. Présentation du corpus	182

1.1.	Présentation des ouvrages.....	182
1.1.1.	Robert Martin, 1992, Pour une logique du sens	182
1.1.2.	Robert Martin, 2004 Comprendre la linguistique, épistémologie élémentaire d'une discipline.....	184
1.1.3.	Jean Pruvost, Jean-François Sablayrolles, 2003, Les néologismes	186
2.	Le choix des ouvrages.....	188
3.	Analyse des termes	189
3.1.	Traduction par correspondance	190
3.1.1.	Correspondance partielle.....	190
3.2.	Absence de correspondance	201
3.2.1.	Traduction littérale du terme source	202
3.2.1.1.	Traduction littérale des éléments de nomination : calque sémantique.....	202
3.2.1.2.	Traduction littérale des termes sources formés par préfixation	205
3.2.2.	Traduction par saillance conceptuelle	215
3.2.2.1.	Création terminologique:.....	215
3.2.3.	Traduction par le recours à la langue générale.....	231
3.2.4.	Traduction de termes formants un micro-paradigme.....	239
3.2.5.	Traduction par emprunt	246
3.2.5.1.	Emprunt total:.....	247
3.2.5.2.	Emprunt partiel :.....	250
3.3.	Traduction par équivalence.....	253
3.3.1.	Terme en français composé d'un seul élément de nomination	254
3.3.2.	Termes en français composés de deux éléments de nomination.....	255
3.3.3.	Termes en français composés d'un préfixe.....	256
4.	Conclusion	258
	Conclusion générale.....	259
	Perspectives	264
	ملخص.....	281
	Annexes	287

Introduction

La traduction de la terminologie des sciences du langage du Français vers l'Arabe soulèvera la problématique de la langue arabe comme langue de spécialité. Notre travail abordera la variation de la terminologie linguistique en langue arabe : un terme métalinguistique du français peut avoir plus d'un équivalent en langue arabe. L'état des lieux¹ que nous établirons nous amènera à poser la question cruciale du degré d'adéquation des équivalents en arabe par rapport aux sens des termes du français. Par ailleurs, cette variation engendre un « babélisme » important dont les conséquences peuvent menacer le processus de la communication scientifique en langue arabe sous toutes ses formes. L'enseignant en arabe de la linguistique ou le traducteur des textes linguistiques vers cette langue, est-il contraint de reconnaître et d'utiliser tous les équivalents d'un terme pour éviter toute confusion ? Peut-on assurer un enseignement en arabe, comme langue de spécialité si les termes de ce domaine posent un problème sérieux de variation ?

Notre approche de la métalangue, utilisée par la linguistique arabe moderne, est basée sur la terminologie traductive². La variation terminologique crée une situation délicate et soulève un problème important ayant trait à l'interprétabilité des équivalents. Par exemple, l'accès, en arabe, au sens véhiculé par le terme **lexie** varie selon les équivalents proposés par chaque traducteur : les termes, ³وحدة معجمية *wahda muʕzamijja* (Litt. Unité lexicographique),

¹ Cf. Chapitre III

² Au début de notre recherche, la démarche d'analyse que nous avons adopté était focalisée sur une optique purement traductive. L'analyse avait posé, à ce stade de la recherche, la difficulté de stabiliser un objectif principal en tenant compte de la nécessité d'introduire l'aspect terminologique.

³ Cf. Mhiri (2008)

لفظة⁴ lafḏa (Litt. Mot, parole, terme),⁵ عجمة ṣaḏama (Litt. Noyau de fruit) et لفظ بسيط أو مركب⁶ lafḏ basi:t aḥ murakab (Litt. Emission, énonciation simple ou composée). Le terme **lexie** signifie en linguistique « Unité lexicale de langue constituée soit par un mot (*lexie simple*) soit par des mots associés (lexies composée et complexe⁷) ». Chacun des équivalents proposés rend visible des traits sémantiques particuliers à travers sa structure morphologique.

L'analyse consiste, donc, à vérifier le rapport liant chaque proposition de traduction avec le terme source. Du point de vue traductif, l'activité traduisante des termes métalinguistiques est un processus lié de manière systématique à la traduction du texte dans lequel ces termes apparaissent. En terminologie, l'activité traduisante des termes métalinguistiques correspond à l'acte de *dénomination* que nous expliquons par l'attribution d'une dénomination du terme source dans la langue cible. Cette notion de *dénomination* occupe une place primordiale dans l'appareil théorique de la Terminologie.

En posant la question du lien entre la structure sémantique de la dénomination cible par rapport au sens véhiculé par le terme de départ, on considère que la réflexion sur la dénomination entreprise par l'école de Lyon (Béjoint et Boisson 1996, Thoiron et Béjoint 1998) est celle qui répond à notre test d'adéquation. Les adeptes de cette école forment leur hypothèse sur l'idée d'une corrélation nécessaire entre la structure du signifiant terminologique et celle du concept. La relation de biunivocité qui unit ces deux éléments favorise l'analyse du concept à partir d'une décomposition du signifiant.

Plan général

Le premier chapitre abordera la métalangue dans les deux langues soit, le français et l'arabe. La description de la situation terminologique rendra compte de la particularité de chaque métalangue. Après avoir présenté l'histoire de la terminologie en tant qu'activité, c'est-à-dire avant qu'une réflexion scientifique ne soit entreprise dans ce sens, nous aborderons, en premier lieu, le modèle conceptuel de la Terminologie. Le deuxième point traite du modèle lexico-sémantique, apparu suite au modèle précédent en se distinguant de ses principes par son approche sémasiologique. Le chapitre abordera, par la suite, la problématique de la métalangue en soulignant les spécificités du terme métalinguistique.

⁴ Cf. The Unified Dictionary of terms (english, french, arabic) (2002)

⁵ Cf. Fehri (2009)

⁶ Cf. Jahima (2010)

⁷ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=250686165;>

Nous rendrons compte, essentiellement, du fait que la métalangue du français n'est pas unifiée. Dans le cas de la langue arabe, nous aborderons la tradition grammaticale arabe qui est un élément incontournable dans la description du système linguistique de cette langue. Le dernier point de ce chapitre sera consacré à la terminologie de la linguistique arabe moderne. Cette importante question n'est pas limitée à ce point car elle constitue l'objet fondamental de notre travail.

Le deuxième chapitre est consacré, comme nous l'avons annoncé précédemment, à la traduction spécialisée. Nous commencerons par les définitions relatives à la traduction et à la traductologie en indiquant ce qui distingue les deux disciplines. Ensuite, il sera nécessaire d'aborder la traduction dans les domaines spécialisés, notamment la traduction vers l'arabe des textes linguistiques. L'objectif de ce chapitre est de rendre compte de la notion d'équivalence en traduction. En fin de ce chapitre, nous soulèverons la question de la motivation terminologique qui constitue un élément important dans notre travail. Aussi, nous présenterons le cadre théorique de l'analyse, c'est à dire l'approche sur laquelle s'est basé ce test d'adéquation. D'une part, nous aborderons la notion de dénomination en rendant compte de son importance dans les questions terminologiques. D'autre part, nous présenterons les principes de la théorie dénomminative qui consiste à analyser les équivalents en éléments de nomination (Thoiron, Béjoint et Boisson 1996 : 513).

Le troisième chapitre de cette première partie sera consacré au système morphologique de la langue arabe. L'objectif fondamental de ce chapitre est de rendre compte du système dérivationnel de cette langue. L'intérêt de ce chapitre sera dans le fait qu'il mettra en évidence le fonctionnement de l'appareil dérivationnel permettant la création lexicale. Ainsi, nous montrerons les deux éléments de base qui participent à la formation du mot arabe, soit la *racine* et le *schème*.

La deuxième partie de notre travail sera composée de deux chapitres que nous consacrerons à l'analyse morphosémantique des termes. Le premier chapitre de cette deuxième partie rendra compte de l'état des lieux de la terminologie linguistique telle qu'elle se présente dans les ouvrages lexicographiques.

Suite à la description d'une partie de notre corpus relative aux termes des ouvrages lexicographiques trilingues, nous procéderons à l'analyse des équivalents en se basant sur une démarche descriptive des dénominations proposées. En partant d'un nombre de 200 notions de base appartenant au domaine des sciences du langage, nous décrirons les caractéristiques importantes que partagent les équivalents selon un critère morphologique et

par ailleurs une analyse sémantique de ceux-ci sera menée en fonction des cas de figures représentatifs. A la fin de ce chapitre, nous inclurons une analyse sémantique portant sur des termes appartenant au domaine de l'analyse du discours. Dans un tableau, nous regrouperons 32 termes sources ayant chacun, deux équivalents distincts proposés par deux ouvrages différents.

Le dernier chapitre abordera l'analyse des termes métalinguistiques selon une approche textuelle. Les équivalents sont observés dans leurs contextes. En recourant à une démarche des corpus parallèles, c'est-à-dire le fait de rendre visible le texte source avec le texte traduit, l'analyse morphosémantique des équivalents permettra de vérifier l'interprétabilité des dénominations et l'adéquation de leurs sens prédictibles avec les sens lexicaux, c'est-à-dire les sens des termes tels qu'ils sont actualisés dans les discours.

Corpus

Le corpus sur lequel nous nous baserons pour l'analyse des dénominations obtenues par traduction est constitué de deux types d'ouvrages, soit les ouvrages lexicographiques bilingues ou trilingues et les ouvrages traduits à partir du français. La description de ce corpus est faite dans la deuxième partie, c'est-à-dire dans les deux chapitres relatifs à l'analyse des termes équivalents.

Le premier type de corpus englobe des ouvrages bilingues ou trilingues dans lesquels nous trouvons des équivalents en arabe à des termes métalinguistiques du français. Nous avons choisis ces ouvrages parce qu'ils sont connus, c'est-à-dire utilisés, au Magreb, dans les milieux universitaires. Par ailleurs, les dates d'édition ont motivé notre choix : Le *Dictionnaire de linguistique* de Mseddi (1984), The Unifed Dictionary of Linguistics Terms (2002) et A Lexicon of Linguistic Terms (English-French-Arabic) de Fehri (2009). Le fait que l'apparition des ouvrages est espacée dans le temps, nous avons pu constater l'évolution de la situation terminologique en langue arabe dans le domaine des sciences du langage. Le point de départ de l'analyse lexicographique est le *Lexique des notions linguistiques* de Neveu (2005). Pour rendre compte de la variation terminologique, nous dresserons un tableau portant les 200 termes de l'ouvrage de Neveu (2005) ainsi que les équivalents proposés par chaque ouvrage mentionné ci-dessus : à chaque terme correspond trois traductions.

Par ailleurs, nous inclurons dans notre étude une analyse sémantique relative à des termes appartenant au domaine de l'analyse du discours. Pour ce fait, nous nous baserons sur deux ouvrages traduits : *Les termes clés de l'analyse du discours* de Maingueneau (1996)

dont la traduction est *المصطلحات المفاتيح لتحليل الخطاب* *almuṣṭalaḥa:t almafa:ti:h li taḥli:l alḫiṭ a:b* (Litt. Les termes clés pour l'analyse du discours), réalisée par Yahiaten (2005) et *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau (2002), traduit par Mhiri et Sammoud (2008) sous le titre de *معجم تحليل الخطاب* *maṣṣam taḥli:l alḫiṭ a:b* (Litt. Dictionnaire de l'analyse du discours).

Le corpus textuel est constitué d'ouvrages traduits. Par conséquent, il englobe aussi bien les textes sources que les textes cibles. L'ouvrage de Martin (1992), *Pour une logique du sens*, traduit par Mejri et Baccouche (2006) sous le titre *سبيل منطق للمعنى* *fi: sabi:li mant iq lilmaṣna:* (Litt. Dans chemin logique pour le sens), l'ouvrage de Martin (2004), *Comprendre la linguistique*, traduit par Mhiri (2002) sous le titre *مدخل لفهم اللسانيات* *madḫal lifahmi alisa:nija:t* (Litt. Introduction à la compréhension de la linguistique) et *Les néologismes* de Pruvost et Sablayrolles (2003) traduit par Jahima (2010) sous le titre de *دراسة في بناء الالفاظ* ، *المولد* *almaʿlid dira:sa fa: binaʿi alalfa:ḏ* (Litt. Néologisme, étude de la formation des mots). La description détaillée de ces ouvrages est présentée dans le chapitre de l'analyse textuelle. A partir de ces ouvrages, nous avons extraits des paragraphes dans lesquels apparaissent des termes sources que nous avons mis en parallèles avec leurs traductions correspondantes.

CHAPITRE I :

Terminologie : historique et modèle

Introduction

Nous abordons dans ce chapitre la Terminologie en général et la terminologie linguistique en particulier. Par conséquent, nous rendrons compte des spécificités des termes métalinguistiques par rapport aux termes des autres sciences. Il ne s'agit pas de procéder à une analyse contrastive, mais l'objectif visé est de dresser les points pertinents qui caractérisent les termes métalinguistiques compte tenu de la nature de l'objet de la linguistique.

L'objectif essentiel de ce chapitre consiste à poser la problématique de la métalangue dans les deux langues soit l'arabe et le français. Nous aborderons de manière générale les deux modèles de la Terminologie, c'est-à-dire le modèle conceptuel et le modèle lexicosémantique. Ensuite, nous dégagerons les spécificités des termes métalinguistiques tout en considérant que celles-ci sont valables pour les deux langues. Enfin, nous traiterons les points particuliers par rapport à chacune des deux langues. Pour rendre compte de la problématique de la métalangue grammaticale du français, nous évoquerons la pluridisciplinarité du domaine linguistique, et la diversité des théories qui les traversent.

Pour le système linguistique de l'arabe, nous avons abordé, principalement, la tradition grammaticale arabe car elle connaît, jusqu'à nos jours, une prédominance dans les études linguistiques de cette langue. Ainsi, nous allons montrer, dans cette tradition, les points essentiels traités par la syntaxe, la morphologie et la phonologie. Pour ce qui est de la terminologie arabe moderne qui est au cœur de notre problématique, elle sera étudiée tout au long de notre thèse. Celle-ci représente, fondamentalement, les traductions proposées à partir d'ouvrages rédigés soit en langue française ou anglaise.

1. **Approches de la terminologie :**

1-1 **Sciences/ techniques et terminologie :**

L'évolution des sciences et des techniques a toujours été associée au souci de mettre en place une terminologie appropriée. Nous entendons par « terminologie » l'ensemble des termes servant à dénommer des objets. D'ailleurs, « l'histoire de la terminologie, c'est tout d'abord l'histoire des terminologies qui commence à Sumer, il ya plus de quatre mille ans, voire même à la période paléolithique, avec l'apparition des premiers outillages qui devaient être dénommés. » (De Bessé 1996 : 60). Ce qui laisse entendre que l'histoire de la terminologie n'a pas commencé avec l'apparition du mot *terminologie* qui se situe, par déduction, entre l'activité de dénommer les objets et l'apparition de la discipline elle-même que nous traiterons dans le point qui suit.

Il s'agit, dans ce travail, d'aborder cette activité de dénomination qui doit répondre aux exigences de l'évolution des sciences et techniques entraînant le développement de la terminologie comme discipline. Il faut savoir que la naissance de l'écriture, telle que l'histoire nous l'a enseignée, a été connue à travers des recueils de termes représentant principalement des inventaires à savoir des décomptes de bijoux, pierres précieuses, outils dans notamment l'Egypte, la Mésopotamie, l'Inde, la civilisation minoenne.

Cette vision générale de l'histoire de la terminologie est marquée par deux étapes : la première que nous appellerons la « pré-terminologie » qui englobera en quelque sorte la terminologie en tant qu'activité de dénomination et de ce point de vue, elle sera située avant qu'une réflexion scientifique, suite aux travaux de Wuster, n'ait pu être mise en place. Et la deuxième, représentera par conséquent, la période « post-wusterienne » et l'ensemble des travaux en rapport avec la discipline jusqu'à nos jours.

Comme nous l'avons mentionné, l'histoire de la terminologie remonte à très longtemps, et pour ne pas nous éloigner trop de notre objectif, nous abordons la « pré-terminologie » en nous situant par rapport à l'œuvre de Diderot « La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts », réalisée par une société de savants et de gens de lettres dont Marcelin Berthelot.

A travers, cette démarche, nous tenterons de montrer comment des préoccupations au cœur de la terminologie et bien évidemment de sa pratique « conduiront à ériger en système et à donner naissance à une nouvelle science, la terminologie. » (Jacquet-Pfau 2007 : 25).

Notre choix se justifie, donc, par le fait que cette Encyclopédie, telle qu'elle a été conçue, reflète un espace temporel remarquable puisqu'elle montre que durant la période de son apparition (1751-1772), les sciences et les techniques ont connu une expansion importante. L'objectif de cet ouvrage n'était pas seulement de transmettre ces connaissances à un public restreint mais aussi de procéder à leur vulgarisation pour un public souhaité large. « L'Encyclopédie se veut la description des arts, des sciences et des métiers de son époque. Dans la langue du dix-huitième siècle, l'art désigne tout ce qui est le résultat de l'action humaine et non d'une production spontanée de la nature. Par conséquent, les « arts » sont toutes les activités humaines : celles qui font appel au travail manuel ou à celui des machines (les arts mécaniques, dont la science de la mécanique et tous les métiers) ; celles qui privilégient le travail de l'esprit (arts libéraux, comme l'astronomie, la musique, la logique)...La diffusion à grande échelle d'une description de l'état des connaissances serait déjà une entreprise inédite et révolutionnaire. »⁸.

La nouveauté dont fait preuve cet ouvrage est l'intégration des « arts mécaniques » dans la description des arts et métiers par l'établissement d'un inventaire portant sur les procédés de fabrication, des inventions techniques ainsi que les pratiques des ateliers. « Elle témoigne, entre autre, de l'extraordinaire effort de Diderot pour penser « une langue des arts » »⁹. Celle-ci doit sûrement se caractérisait par sa limpidité dans le seul souci de rendre le savoir accessible.

Par conséquent, cette Encyclopédie réunit les caractéristiques de l'ouvrage, transmettant un ensemble de connaissances à travers une terminologie propre à chaque domaine de la science ainsi que celles d'un ouvrage qui se sert d'éléments linguistiques simples et « d'indicateurs terminologiques » pour rendre compte des nouveautés du développement des arts et techniques.

⁸ http://www.univ-paris_diderot.fr/diderot/presentation/encyclo.html.

⁹ Ibid

D'ailleurs, « une lecture attentive des articles dans leur intégralité montre que le projet, tel qu'il a été mis en œuvre, prend en compte de manière relativement stable et cohérente des indicateurs terminologiques, même dans les zones périphériques. ». Ce privilège peut être relevé, à titre d'exemple, au niveau des techniques. On peut illustrer ce fait par l'exemple cité par cet auteur à savoir :

« Repoussage, repoussé (Tech. Et Beaux Arts). Le repoussage est le procédé manuel (...) Il se distingue de l'estampage (...) (v. Estampage). L'espèce de sculpture en relief que l'on obtient par ce procédé prend le nom de repoussé, et l'on en distingue deux sortes : le repoussé en dessus et le repoussé en dessous ou véritable repoussé (...) » (Ibid. : 33).

Le fait de donner une considérable importance aux arts et aux techniques et de les mettre en quelque sorte, par rapport à leur nécessité, sur le même pied d'égalité que les autres domaines scientifiques témoigne de cette volonté de prouver que les techniques ne représentent pas un savoir-faire susceptible d'être transmis uniquement à travers l'apprentissage. Cet objectif, par conséquent, a incité les savants de l'époque à doubler leurs efforts par rapport au choix des mots ou des termes appropriés. Il est facile d'imaginer que dans l'esprit de ces savants les propositions de base faites à travers les articles contribueront sans doute au progrès des arts et des sciences. Ainsi, l'Encyclopédie n'est pas seulement une description des domaines de la science, mais elle vise à travers son contenu l'évolution du domaine du savoir.

Nous voulons attirer l'attention sur le fait que les savants qui ont participé à l'élaboration de ce projet avaient pour objectif non seulement de recenser les différents domaines¹⁰ de la science mais aussi de rationaliser les connaissances. Et la particularité de ce travail se manifeste dans la croyance à l'universalité de la raison scientifique.

¹⁰ Nous employons la notion de « domaine » dans le sens du « domaine de connaissance ». Bruno Bessé établit un classement des connaissances par domaines. Par conséquent, il existe trois types de domaine à savoir le domaine de connaissance, le domaine d'activité et le domaine de discours. Il définit le domaine de connaissance comme « un savoir constitué structuré, systématisé selon une thématique. Les sciences pures, les molles, les techniques, les systèmes conceptuels dépendant d'un discours, constituent des domaines de connaissance. On peut considérer comme des domaines de connaissance les domaines suivant : les mathématiques, la physique, la zoologie, la botanique, l'économie, la linguistique, la mécanique, la tapisserie, le droit, la philosophie. » (Bessé 2000 : 184).

C'est quand même significatif de savoir qu'un peu plus d'un quart de siècle plus tard, cette vision sera reflétée dans la terminologie classique que Wuster a développée à travers ses travaux.

En outre, nous soulignons le développement important de la chimie qui a connu dès la fin du XVIII^e siècle des mutations justifiant, ainsi, la nécessité urgente d'en réformer la nomenclature et faisant également preuve de l'importance que revêtent les questions terminologiques en tant que pratiques langagières. On peut citer de passage le naturaliste suédois Carl Von Linné, considéré comme le premier véritable réformateur de la nomenclature. Ce dernier « après avoir établi une nouvelle classification des végétaux, avait attribué aux espèces végétales puis animales un double nom latin, l'un générique, l'autre spécifique. Le système de cette nomenclature binominale, qui se constitua en véritable langage international de dénomination des plantes, est toujours en usage. » (Jacquet-Pfau 2007 : 27).

Dans le cadre des questions de terminologie, il faut mentionner que le terme même de *terminologie* n'est pas présent en tant qu'entrée, par contre le mot *terme* s'y trouve pour lequel Beaudoin ne retient que le sens de « (mot) qui (exprime) les idées unies par l'un des rapports d'énonciation, de qualification ou de détermination ». (Christine Jacquet-Pfau 2007: 30).

Ceci dit, Le terme *terminologie* a fait sa première parution en 1786 en allemand dans les écrits du philosophe Christian Gottfried Schutz (1747-1832) dans le sens d'un ensemble de termes servant de désignation à une théorie philosophique. Plus tard, en 1837, William Whewell a référé dans sa définition du terme en question à un autre objet de description qui est celui de l'histoire naturelle. (Bruno Bessé 1996).

Ensuite, au milieu de XIX^e siècle, nous assistons à la propagation du sens de *terminologie* comme l'ensemble de termes d'un domaine. Cette définition vient à la suite de l'usage qu'à fait Bouillet en 1864 du terme dans l'ouvrage «Dictionnaire des sciences des lettres et des arts ». Ce terme a connu, à partir de 1872, une restriction de sens pour se référer

à l'ensemble des termes dont fait usage un auteur ou un groupe. Cette réalité reflète la situation de polysémie qui caractérise ce terme à travers les différentes acceptions¹¹ de celui-ci.

Pour ce qui est du terme *terminographie*¹², il faut dire que son acception comme notion désignant la terminologie descriptive est beaucoup plus récente car elle date de 1976. Dans la pratique, par contre, si le premier recueil du dictionnaire Français- Latin a été publié en 1539, il fallait attendre la renaissance pour voir apparaître les premiers dictionnaires spécialisés : nous citons à titre d'exemple le dictionnaire de médecine Latin-Grec publié par Henri Estienne. (Ibid, p 61). D'autres dictionnaires ont vu le jour, par la suite, en Marine (1687) et en mathématique (1691).

En somme, l'histoire de la terminologie générale ou classique visant l'élaboration d'une théorie de la discipline et la proposition de principes méthodologiques ne s'est constituée comme telle qu'après la parution d'une thèse « révolutionnaire » d'un ingénieur autrichien Eugen Wuster qui a formulé la première proposition vers les années trente. « Une réflexion d'ensemble sur la terminologie, menée au niveau mondial, s'y est progressivement élaborée. Elle porte sur les principes et méthodes de la terminologie...La visée internationale d'une telle action reste importante, l'internationalisation des terminologies et idéalement l'emploi proches ou semblables dans les différentes langues se révélant une préoccupation constante. » (Loic Depecker 2010 : ...).

1-2 Le modèle conceptuel :

La naissance de la terminologie considérée comme une discipline systématique et une pratique organisée est survenue, par conséquent, suite aux travaux d'E.Wuster. Cette terminologie nommée traditionnellement « théorie classique de la terminologie » est née par

¹¹ Les définitions que connaît la dénomination *terminologie* attestent de la polysémie de celle-ci. L'Homme (2004 :31) relève trois définitions différentes : 1/ « ensemble des termes d'un domaine (par exemple la terminologie de la fabrication de la bière) », 2/ « ensemble de modèles et de pratiques visant à décrire des termes (ce que nous avons appelé *terminographie* jusqu'à maintenant », 3/ « science dont l'objet est constitué par des termes, les concepts qu'ils désignent et les relations existant entre les concepts ». Petit (2006 : 73) a souligné cette caractéristique de la dénomination *terminologie*, c'est-à-dire la variabilité des significations que peut avoir cette notion en fonction des auteurs. Ainsi, il considère, que la dénomination *terminologie* est proche d'une unité lexicale ordinaire si on se base sur les propriétés sémantiques qu'elle présente.

¹² Selon L'Homme (2004 :21), « la terminographie regroupe un ensemble d'activités dont l'objet principal est de décrire des termes dans les dictionnaires spécialisés ou les banques de terminologie [...] Les deux répertoires peuvent proposer des descriptions dans une seule langue, mais le plus souvent, ils sont bilingues et visent alors à établir des équivalences. Les produits terminographiques s'adressent aux traducteurs, aux rédacteurs spécialisés ou, encore, aux spécialistes eux-mêmes, aux étudiants en voie de devenir ou aux enseignants. »

souci de surmonter les difficultés liant la terminologie à la communication professionnelle causées selon Wuster par l'imprécision, et la polysémie de la langue naturelle.

Selon ce point de vue, la terminologie est pour Wuster un outil qui sert à désambiguïser la communication scientifique et technique, une vision des choses qui met l'accent sur les idées philosophiques du cercle de Vienne¹³. Celles-ci visaient la formation d'une langue qui soit apte à « dépasser les restrictions de la langue commune ou ordinaire » (Teresa Cabré, 2000 : 11).

A travers cet objectif, tracé par ce cercle, la langue formée comme outil terminologique sera distincte de la langue commune et ordinaire. Une séparation que les fondateurs de cette terminologie considèrent légitime puisque la langue ordinaire n'est pas en mesure, par ses restrictions, de satisfaire la communication scientifique et technique dans laquelle la précision est l'élément essentiel.

L'importance des travaux de Wuster, est d'avoir procédé à la standardisation des unités terminologiques par le développement d'un ensemble de principes. Cet objectif est limité « aux unités univoques standardisées, propres aux domaines scientifico-techniques ». (Cabré 2000 : 11). L'activité terminologique de Wuster consistait à travailler sur des concepts et des termes dans le but d'une standardisation, ceci dit, il est supposé que la terminologie est basée sur l'étude des termes à travers les notions qu'ils expriment.

Dans cette optique, il s'agit d'identifier des concepts dans un champ de connaissances dans le but d'établir les dénominations correspondantes. Ainsi, la variété dénominative aboutit, selon l'objectif de cette terminologie à fixer une seule forme à un seul concept afin d'éliminer toutes les ambiguïtés susceptibles d'entraver la communication scientifique.

¹³ « On appelle « cercle de Vienne » (Wiener Kreis) un groupement de savants et de philosophes formé à Vienne à partir de 1923 autour de Schlick, en vue de développer une nouvelle philosophie de la science dans un esprit de rigueur, et en excluant toute considération métaphysique. Les thèmes directeurs initiaux du groupe furent élaborés en collaboration avec une autre association fondée à Berlin sous l'impulsion de Reichenbach, et leur développement a constitué le néo-positivisme, ou positivisme logique. Après l'éclatement du cercle de Vienne dans les dernières années précédant la Seconde Guerre mondiale, la plupart de ses membres ont poursuivi leur carrière en Amérique et en Angleterre, et leurs travaux se sont imposés à l'ensemble du monde philosophique. Parmi ceux dont l'influence a été et demeure la plus grande on compte Carnap, Gödel, Hempel, Reichenbach. » <http://www.universalis.fr/encyclopedie/cercle-de-vienne>.

Le but que s'est fixée cette standardisation est le transfert de connaissances. Dans ce sens, standardisation a le sens de normalisation dont la nécessité est « d'abord apparue dans les années 1930-1940 parmi les spécialistes, qu'ils soient des individus (Ernest Dresen en URSS, E.Wuster en Autriche) ou des groupes (Commission Electrotechnique Internationale, Commission de la Réforme de la Nomenclature de la Chimie Organique). C'est à eux que revient la définition du concept de normalisation terminologique et les mécanismes consultatifs de sa mise en application. De cette réflexion est né en 1937 le Comité de Normalisation de l'ISA d'où sortira plusieurs années plus tard le Comité Technique 37 de L'ISO. » (Auger 1980 : 146)¹⁴.

La terminologie classique s'est fixée des objectifs de normalisation qui consistent à régler les termes dans la perspective de faciliter la communication scientifique. Bien que cette terminologie ait tenté de faire de cette normalisation un principe théorique, cette dernière demeure un objectif à atteindre.

C'est l'élimination des ambiguïtés causées par certains phénomènes connus dans les langues naturelles comme la synonymie¹⁵ et la polysémie¹⁶ que vise la terminologie classique par la normalisation.

De cette manière, le principe de biunivocité semble compatible avec les objectifs de cette normalisation qui par l'application d'une sorte d'identificateur unique tente de fixer une forme linguistique et en retenir une seule pour désigner un concept dans le cas où plusieurs formes se font concurrence afin d'exprimer ce même concept.

La démarche que nous avons décrite dans les lignes précédentes, par conséquent, celle adoptée par la terminologie conceptuelle est onomasiologique, contrairement à la démarche suivie dans le domaine de la lexicologie qui est sémasiologique.

¹⁴ Cabré a souligné une nouvelle approche de la terminologie qui apparaît après la deuxième guerre mondiale suite à des changements sociaux et politiques. Dans cette optique, la terminologie rend compte de la vitalité et de la modernité d'une langue à travers le transfert des connaissances. Cette nouvelle conception n'a pas été sans conséquence sur la notion de normalisation qui a changé un peu. Par conséquent, « normaliser ici signifie conquérir des domaines spécialisés pour la langue d'expression habituelle. » (Cabré 1991 : 57.)

¹⁵ « À partir du grec *sunônumos*, de *sun*, « avec » et *onoma*. « Nom ». La synonymie est un type de relation* sémantique externe (entre les mots) fondée sur une similarité de signification caractérisant des unités lexicales formellement distinctes... » (Neveu 2009 : 281). C'est-à-dire l'utilisation de plusieurs formes linguistiques pour un seul concept.

¹⁶ « À partir du grec *polus*, « nombreux, abondant », et *sêma*, *sêmatos*, « caractère distinctif », sur *sêmainein*, « signifier ». On appelle polysémie (vs monosémie*), de manière générale, l'existence d'une pluralité de significations pour un même vocable... » (Neveu 2009 : 233). C'est-à-dire une forme linguistique pour plus d'un concept.

Cette procédure, qualifiée d'onomasiologique, cherche, d'abord à isoler le concept et tente par la suite de trouver les formes susceptibles de le désigner. Dans ce sens, le terminographe qui adopte cette démarche considère qu'un concept est son point de départ dont la réalisation linguistique est un terme.

A travers cette démarche onomasiologique, le travail du terminographe démarre du concept, comme une représentation mentale qui précède la forme linguistique sans qu'il soit nécessaire de chercher à expliquer la nature de cette représentation. Cabré reprend l'essentiel de l'activité du terminographe dans cette optique, que Felbert résume comme suit : « l'activité terminographique est une tentative de compiler les correspondances entre termes et concepts et de placer ces derniers dans des systèmes conceptuels, c'est-à-dire déterminer les données terminologiques qui donnent lieu à une description précise d'un concept et les rapports entre un concept et un autre. » (Cabré 2009 : 32). Cette définition révèle que la préoccupation majeure de cette terminologie porte sur le concept et par déduction le terme est une forme établie pour la représentation du concept et ne peut être qu'associée à celui-ci.

Nous empruntons à L'Homme (2004 :26) son exemple que nous trouvons explicatif pour rendre compte de cette vision dans l'élaboration des termes :

Concept expliqué : « Véhicule servant à transporter les passagers entre l'aéroport et l'avion »

Formes linguistiques : transbordeur

Car transbordeur

Véhicule transbordeur de passagers

Cet exemple nous illustre le cas à travers lequel, un concept est désigné par trois dénominations. Devant cette situation, la terminologie conceptuelle fait appel au principe de biunivocité. Celui-ci préconise l'idée d'un seul concept exprimé par une seule forme et d'une forme qui correspond à un seul concept.

Les éléments essentiels qui constituent la théorie de Wuster se résument dans les points suivants :

- ✓ La terminologie est autonome, elle se distingue de la linguistique ;
- ✓ Les concepts qui constituent l'objet d'étude de la terminologie sont véhiculés par des unités dénominatives linguistiques et non linguistiques. Ces unités spécifiques connaissent une restriction aux domaines auxquels elles appartiennent ;
- ✓ Dans cette théorie, le concept est considéré comme antérieur à la dénomination. Par conséquent, l'analyse des termes se fait sur la base des concepts qu'ils représentent ;
- ✓ L'objectif de la terminologie est la standardisation conceptuelle et dénominative des termes aussi bien dans le cas de la communication nationale (unilingue) que dans le cas de la communication internationale (multilingue) pour atteindre la précision et l'univocité.

En raison de son caractère idéaliste et réductionniste, plusieurs spécialistes en terminologie ont critiqué la théorie de Wuster et considèrent que celle-ci est limitée. Ces reproches concernent sa vision pour la connaissance scientifique qui semble universellement homogène, c'est-à-dire que les concepts de tous les domaines doivent être traités à partir de ce postulat.

Ce point de vue met l'accent sur le fait que les différences qui caractérisent ces domaines, ainsi que les contextes socioculturels, les zones géographiques, les réalités socio-économiques et les langues sont marginalisés. Dans cette théorie, « la fonction stricte de la terminologie est celle d'étiqueter la dénomination des concepts dans la communication professionnelle et, en conséquence, leur valeur communicative dans le discours professionnel n'a aucun intérêt. » (Cabré 2000 : 12).

Par conséquent, les défaillances qui ont été reprochées à la théorie de Wuster sont d'une part son incapacité d'expliquer la communication spécialisée dans sa totalité et ses unités les plus représentatives et d'autre part, de rendre compte des variations terminologiques dans toute leur complexité représentative et fonctionnelle.

Il semblerait que la vision de la théorie conceptuelle ne reflète pas totalement la tâche assignée au terminographe qui est en quelque sorte différente de celle décrite par la démarche onomasiologique¹⁷.

La réalité du travail fait par le spécialiste montre que celui-ci procède au repérage des séquences dans des textes puis l'identification des termes. Par conséquent, le terminographe réalise son travail par la démarche inverse qualifiée de sémasiologique : repérage des termes et leur description se fait à travers des corpus, des textes spécialisés.

En outre, la distinction qu'on faisait entre les termes et les unités lexicales de la langue générale a été contestée (Cabré 2000). Par conséquent, la conception idéaliste, qui consistait à faire la distinction entre le terme et le mot de la langue générale n'est plus vue de la même manière.

Il s'est avéré que les unités terminologiques ont des traits en communs avec les unités de la langue générale. D'ailleurs, les données empiriques ont été plus favorables pour les critiques que pour les propositions défendues par la théorie de Wuster.

Il est possible de résumer les critiques dont a fait l'objet la théorie de Wuster en deux raisons à savoir :

- 1/ L'idéalisation de la connaissance et de la communication ;
- 2/ La limitation du champ d'application à la standardisation.

¹⁷ C'est le romaniste Antoine Thomas qui a introduit dès 1904 la notion d'onomasiologie par opposition à la notion de sémasiologie : « Quand on parle d'un mot donné pour regrouper dans un ordre logique les différentes significations de ce mot, on fait de la sémasiologie ; quand on part d'une idée donnée pour grouper les différents mots qui servent à exprimer cette idée, on fait de l'onomasiologie. » (Romania, « sémasiologie » in Trésor de la langue française, Dictionnaire des 19^e et 20^e s., Paris, CNRS Editions, 1972-1994, p289. Cette distinction est sans doute remise en cause puisque une plus grande partie des recherches en sémantique lexicale et celles de la sémantique du prototype se base sur une démarche onomasiologique. (Savatovsky, Candel 2007 : 7).

Ce nouveau point de vue est en mesure de se confirmer par une simple analyse de la communication spécialisée. Ceci dit, la théorie de Wuster « bien qu'elle soit interdisciplinaire ne rend pas compte des données empiriques ». (Cabré 2000 : 13).

En examinant de près le principe de biunivocité, il résulte que certains cas concrets vont à l'encontre de ce principe puisqu'il se trouve parfois qu'une seule forme est susceptible d'avoir plusieurs significations (polysémie) et le même sens peut être exprimé de différentes manières (synonymie) et ce au sein d'un même texte spécialisé : nous nous référons dans ce point à l'idée de la polysémie. Par conséquent, ce principe ne reflète pas totalement la réalité et l'usage des termes ne répond pas dans tous les cas à ce principe.

De nos jours, le travail du terminographe, assisté par ordinateur grâce au développement technologique se fait en premier lieu par un repérage de termes dans des corpus, en adoptant la démarche sémasiologique. Néanmoins, il arrive qu'un concept nouveau ne soit pas encore désigné par un terme notamment dans le cadre d'une traduction spécialisée, le terminographe, dans ce cas, recourra à la démarche onomasiologique puisque il s'agit de trouver une dénomination à un concept. En tenant compte du domaine auquel il appartient, ce concept est le point de départ du terminographe, dans son travail avant d'aboutir à une dénomination adéquate.

1-3 Le modèle lexico-sémantique :

Nous avons constaté à travers le point précédent que l'optique conceptuelle de la terminologie a subi les reproches des chercheurs. Il s'est avéré que cette terminologie existante qualifiée tardivement de classique ou de traditionnelle proposait des modèles qui ne sont pas en mesure de rendre compte de toute la réalité telle qu'elle est observée dans l'usage des langues spécialisées. La position de M.Teresa Cabré dans ce sens est d'ailleurs claire quand elle dit que « la vision de la terminologie traditionnelle consacrée clairement et exclusivement à la normalisation et restreinte aux usages industriels et économiques au profit des spécialistes, et sa pratique unifiée décrite dans les normes ISO, se sont avérées restrictives depuis le moment où ont surgi de nouveaux profils de nécessités terminologiques et de nouveaux contextes de travail. » (Cabré 2009 : 35.)

C'est à partir de ce constat que sont apparues de nouvelles approches de la terminologie dans le but de remédier aux lacunes de la théorie classique «décrite parfois comme une doctrine » (Marie Claude L'Homme, 2004 : 24). Par conséquent, de nouvelles visions de la terminologie sont venues combler les défaillances de la terminologie conceptuelle suite aux reproches qui ont été adressés à la théorie de Wuster : Cabre (1998 ; 1999) donne à la terminologie une dimension communicative en mettant l'accent sur ses aspects cognitifs et linguistiques, Bourigault et Slodzian (1999) parlent d'une terminologie textuelle. Celle-ci paraît plus adéquate avec l'optique lexico-sémantique. Gaudin attire l'attention sur la dimension sociale de la terminologie, Temmerman (2000) présente un modèle sociocognitif «qui incorpore des éléments de la théorie du prototype et préconise la prise en compte des dimensions diachronique et sociale des termes.» (Marie Claude L'Homme 2004 : 24).

Comme son titre l'indique, la terminologie textuelle défend l'idée du corpus : dans cette vision, la place occupée par les termes dans le corpus est un élément que le terminographe doit prendre en compte lors de l'analyse visant la description de ces termes.

C'est donc les outils de la lexicologie que tente d'utiliser la terminologie notamment depuis que la différence entre terme et mot est contestée. Cette distinction n'est pas supprimée totalement au point de confondre les deux concepts. Cependant, on refuse d'admettre que le terme, par son statut particulier, n'est pas en mesure d'avoir le même comportement que l'unité lexicale d'une langue. Cabre défend cette idée en considérant que les unités terminologiques sont semblables aux unités de la langue générale en raison des traits que les deux groupes partagent entre eux. En revanche, elle ne manque pas de préciser que les unités terminologiques se distinguent par leur aspect pragmatique et par leur mode de signification car « leur signifié est le résultat d'une négociation entre experts ». (Cabre 2000: 14).

C'est à travers sa « théorie des portes » que Cabre tente de montrer que l'objet « terme » doit être traité comme une unité ayant trois aspects : sémiotique - linguistique, cognitif et communicatif. Ce terminologue précise tout de même que la terminologie est

indépendante de la linguistique tout en appuyant la possibilité de traiter celle-ci à partir des théories linguistiques, d'une théorie de la connaissance, de la cognition ou de la communication.

Selon ce point de vue, le débat qui vise à trancher entre l'appartenance de la terminologie à la linguistique appliquée n'a plus lieu d'être. Cabre propose d'orienter le débat vers une possibilité d'élaborer une théorie des termes en se basant sur des concepts élaborés au sein même de la linguistique, une théorie dans laquelle les termes seront décrits comme des unités de forme et de contenu.

En réclamant cette nouvelle vision qui consiste à ne pas traiter les termes indépendamment des unités lexicales de la langue générale, il convient de savoir de quelle manière l'optique lexico-sémantique envisage le sens des termes. Ceux-ci sont considérés comme des éléments du discours, et leur fonctionnement comme tel montre que la distinction soulevée entre les mots et les termes «... n'est pas absolue : les termes et les mots se présentent souvent sous la même forme et ne diffèrent que par leur fonction. De plus les mots peuvent devenir des termes, et vice versa, un mot s'il est suffisamment précis et spécialisé, peut en effet acquérir le statut de terme ...Nous considérons que les termes ont une signification spécifique qui apparaît dans leur compréhension. Leur extension est en général plus restreinte que celle des mots. Elle se limite souvent à un domaine de connaissance donné, par là même ; à un usage donné. » (Sager 2000 : 42-45)

C'est à partir d'un exemple que nous rendrons compte des deux points de vue différents portés par les deux démarches en ce qui concerne le sens en terminologie. Il faut préciser que celui-ci est le nouvel élément sur lequel l'optique lexico-sémantique porte son attention pour orienter la terminologie vers de nouveaux objectifs que ceux tracés par l'optique conceptuelle.

Nous n'avons qu'à observer l'exemple emprunté à Marie Claude L'homme pour se rendre compte des limites de la théorie de Wuster. Il s'agit d'un texte informatique dont certains termes ne peuvent être appréhendés selon l'optique conceptuelle. Examinons le texte suivant :

Pour formater la disquette, l'insérer dans le lecteur approprié.

Le système d'exploitation permet de :

- 1.1. Faire fonctionner le matériel qui compose votre système microinformatique : imprimante, unités de disque, clavier, modem ou tout autre périphérique ;
- 1.2. Configurer votre matériel ;
- 1.3. Ce programme réside en mémoire au moment du chargement d'autres logiciels d'application.
- 1.4. Ces applications tournent sur PC. (L'Homme 2004 : 32)

La définition de certains termes comme disquette, lecteur, périphérique et matériel répondent bien à l'optique conceptuelle, ce qui n'est pas le cas pour formater, configurer ou résider qui doivent être appréhendés en dehors de l'optique conceptuelle malgré leur appartenance incontestable au domaine informatique. Pour comprendre cette situation paradoxale, il faut admettre le principe de mobilité des termes car certains d'entre eux peuvent passer d'un domaine de spécialité à l'autre. Il s'agit parfois de certaines unités lexicales de la langue générale qui acquièrent des caractéristiques leur permettant de passer au lexique spécialisé. Ce changement de statut est appelé terminologisation.

C'est donc le texte qui informera le terminographe du domaine en question de telle manière à contribuer à la définition exacte de ces termes car leur présence dans un autre contexte différent est susceptible de changer le contenu.

Outre les caractéristiques présentées, la nouvelle optique définit le sens d'une unité lexicale par rapport à l'interaction de celle-ci avec d'autres unités linguistiques : « l'observation des oppositions entre ces unités et de leurs similitudes ainsi que l'analyse de leur combinatoire permet de circonscrire graduellement leur sens » (L'homme 2004 : 34). Dans cette optique, pour dégager les sens de chaque terme, le terminographe doit compter sur les connaissances acquises et relever les interactions entre les termes dans plusieurs contextes dans le même domaine.

L'optique lexico-sémantique porte aussi son intérêt sur la représentation des relations entre les sens. Les relations entre les termes sont présentées sur deux plans. Il s'agit, en premier lieu, du plan paradigmatique à travers lequel on parle des liens que partagent les unités lexicales substituables dans le lexique. En deuxième lieu, nous avons le plan syntagmatique qui regroupe les liens partagés entre les unités lexicales qui se combinent dans les phrases.

Le travail du terminographe dans l'optique lexico-sémantique consiste à recueillir les unités terminologiques relatives à un domaine donné par rapport à un contexte¹⁸ particulier en établissant leurs caractéristiques selon ce contexte. Le linguiste procède à la description des unités linguistiques dans le cadre des productions orales et écrites des spécialistes. Ce sont des « textes » spécialisés que Cabre définit comme l'ensemble « de productions discursives de caractère spécialisé » (Cabre 2000 :14).

En fonction des objectifs mentionnés ci-dessus, les termes pour les deux optiques en question sont envisagés de deux manières distinctes. Cette différence se situe pour l'optique conceptuelle dans l'intérêt que porte celle-ci aux objets par rapport à la forme linguistique, alors que l'optique lexico-sémantique considère le terme comme une unité lexicale dont la particularité est d'être dotée d'un sens associé à un domaine spécifique.

En réalité, les deux optiques ne sont pas aussi incompatibles qu'elles puissent prétendre. « Elle (la terminographie) peut avoir recours aux travaux d'une terminologie plus classique pour aborder le plan conceptuel, mais elle doit régulièrement se tourner vers la lexicologie et, plus particulièrement vers la sémantique lexicale. » (L'Homme 2004 : 38).

A ce titre, il reste difficile de tracer des limites entre l'optique conceptuelle et l'optique lexico-sémantique. Pour la définition d'un terme, le terminographe peut faire appel aux deux optiques, ce qui incitera peut être les linguistes à revoir cette idée de distinction entre les deux points de vue qui paraissent ne pas s'exclure l'un l'autre. Si l'optique lexico-sémantique nous oriente vers la description des termes comme les autres unités lexicales en

¹⁸ Cette notion de *contexte* sera abordé dans le chapitre « analyse des termes métalinguistiques : approche textuelle ».

raison de leurs comportements similaires dans les contextes, il semble possible de considérer l'optique conceptuelle comme la limite qui fait la distinction entre le terme et l'unité lexicale de la langue générale.

Même si les idéaux que s'est fixée l'optique conceptuelle sont contestés, comme nous l'avons montré antérieurement, néanmoins, certains reviennent sur les principes de cette terminologie et pensent que le refus de ces idéaux est excessif. Par conséquent, une éventuelle réconciliation entre les deux courants de la terminologie est possible.

« En ce qui concerne les termes, un contrôle plus ou moins rigoureux s'exerce sur le sens permet de surveiller les « déviations » du sens d'un terme communément admis à moins de justifier ou de s'entendre sur une évolution : c'est grâce à ce contrôle que le terme peut rester, dans chacun de ses contextes d'emploi, sinon parfaitement monosémique, au moins suffisamment précis pour fonctionner en tant que terme sur le sens duquel les spécialistes seront d'accord. Cette monosémie ou univocité circonstancielle, par conséquent en rapport étroit avec le contexte montre qu'il existe une trace de cet idéal que la terminologie classique a défendu. » (Thoiron, Béjoint 2010 : 109).

2. La terminologie linguistique :

2-1 Les spécificités du terme métalinguistique :

Toute terminologie est déterminée par le domaine de spécialité auquel elle se réfère. Parler des spécificités du terme métalinguistique revient à décrire le domaine de la linguistique dans toute sa particularité par rapport à d'autres domaines de spécialités.

La linguistique est décrite comme une science dont l'objet est la langue, par conséquent, la terminologie linguistique est la métalangue de la langue. « Celle-ci est un sous-système de cette langue qui permet de produire des discours sur la langue en question. Ce sous-système est caractérisé par des règles syntaxiques, morphologiques, phonologiques et sémantiques qui lui sont propres, par rapport au système complémentaire au produit des discours sur le monde... Toute langue possède un sous-ensemble lexical métalinguistique qui

a été spécialement construit pour parler de la langue en question, et notamment pour dénommer des classes de mots ou de séquences autonomes : ainsi mot, nom, adjectif ; préposition, suffixe, locution, phrase, énoncé, etc. » (Rey-Debove 1972 : 233-234)

Il est connu que dans la terminologie traditionnelle, la distinction se faisait entre le terme et le mot de la langue générale. Cette différence se manifeste par les caractéristiques des termes en comparaison avec celles des mots comme l'appartenance à un domaine du savoir ou de connaissance, la précision, la monosémie, la biunivocité et l'objectivité. (Diaz Rojo 2001 :144).

Mais de nouvelles recherches sur la terminologie, notamment la théorie communicative développée par Cabré ont ouvert les portes sur une nouvelle conception des choses considérant qu'une même unité lexicale est susceptible d'être mot ou terme selon le contexte dans lequel elle est utilisée. Ce nouveau regard porté sur la terminologie n'a pas ignoré totalement l'idée de la distinction entre le terme et le mot mais il a établi une autre frontière plus « souple » qui donne au terme un autre statut : « La pragmatique est l'aspect qui permet de mieux différencier les termes et les mots. Pragmatiquement, termes et mots se distinguent par ceux qui en font usage, par les situations dans lesquelles ils sont employés, par les thèmes qu'ils véhiculent et par les types de discours dans lesquels on les relève d'habitude. » (Cabré 1998 : 76).

Il est tentant de considérer que les terminologies se forment de manière rationnelle comme si elles étaient inventées entièrement par un génie en un seul instant. Néanmoins, la réalité est tout à fait autre car les arts et les sciences ne se sont pas développés d'un seul coup, ce qui fait que le degré de systématisme rationnelle que ces terminologies ont pu atteindre ne s'est jamais produit d'un seul coup « tous sans exception sont au contraire le résultat d'une évolution généralement longue et souvent sinueuse, au cours de laquelle l'appareil notionnel qui caractérise chaque domaine de savoir a subi des modifications diverses (remaniements plus ou moins profonds, complexifications, simplifications... » (Lallot 1999 : 53).

Ainsi, les terminologies sont loin de connaître l'homogénéité dans leur constitution et leur évolution ; elles sont présentées comme des ensembles de termes d'âges et d'origines divers. Il s'agit de termes spécialisés empruntés dans la majorité des cas à la langue générale, des termes formés par des transferts métaphoriques d'un domaine de spécialité à un autre, de néologismes, ou bien d'emprunts à des langues étrangères où la terminologie de la discipline est plus développée.

D'une manière analogue, la terminologie linguistique est formée d'une manière progressive. C'est ce que ne nous enseigne l'histoire des parties du discours telles qu'elles se présentent dans la tradition grecque alexandrine : « les parties du discours sont au nombre de huit : nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe, conjonction : en effet l'appellatif est rangé sous le nom, comme une de ses espèces. » (Ibid.1999 :54).

Ce texte montre clairement que l'appellatif qui était reclassé sous le nom a dû être cité parmi les parties du discours : les philosophes, notamment stoïciens ont à un certain moment de l'histoire placé l'appellatif parmi les parties du discours. Cette situation reflète en quelque sorte la maturation progressive du concept des parties de discours. Il est évident que cette formation progressive n'est qu'une différence de points de vue sur l'objet linguistique.

Cette différence des langues de spécialités¹⁹, au niveau de la conceptualisation des objets décrits comme dans le cas précédent de la terminologie linguistique, est aussi une caractéristique de la terminologie scientifique qui dans des textes, produits à des moments espacés, mais traitant du même sujet présentent des différences intéressantes aussi bien sur le plan conceptuel que sur le plan de l'expression²⁰. Ainsi, il semble que les critères des langues de spécialités sont similaires à ceux de la langue générale, en ce qui concerne l'évolution des points de vue sur les objets décrits.

¹⁹ Lerat parle de langues spécialisés et pense que la dénomination *langue de spécialité* souffre d'induire une fragmentation et une marginalité qui sont contre-intuitives. L'un des premiers linguistes à avoir écrit une thèse sur un français professionnel, l'Anglais, Peter Wexler, l'a observé avec un bon sens dans ses travaux sur la formation du vocabulaire des chemins de fer en France : comme il n'existe pas d'activités humaines entièrement cloisonnées, il ne saurait exister à proprement parler de « langue de spécialité » » (Lerat 1995 : 19).

²⁰ Cabré reprend dans son ouvrage un texte de Charles Cros qui traite sur le procédé d'enregistrement et de reproduction des phénomènes perçus par l'ouïe, en parallèle qu'un autre texte sur le même sujet à savoir principe de l'enregistrement sur bande magnétique pour illustrer cette idée de variation des langues de spécialités. (Cabré 1998 : 141-142).

Il est utile de rendre compte de l'importance des questions terminologiques sachant qu'à travers ces lignes certaines caractéristiques de la terminologie linguistique vont être dégagées. Pour Greimas, la terminologie est capable même de se transformer en métalangue²¹ à condition que celle-ci puisse assurer la définition de ses termes et l'explicitation de ses règles de construction (Greimas, Courtés 1993). Le fait d'évoquer l'importance des questions terminologiques peut inférer que celles-ci peuvent être de moindre importance. Cette idée est imaginable dans le cas où les spécialistes s'entendent sur les objets nommés, c'est à dire que les termes ne servent que d'étiquettes à des notions clairement définies (approche onomasiologique).

Cette situation est probablement vraie pour des spécialistes de nationalités différentes qui étudient ce qu'on appelle couramment les sciences « dures » et qui par la force des choses, utilisent des termes différents pour une même notion et finissent malgré tout par s'entendre car ils se réfèrent tous au même objet. Cette incommodité causée par le flottement terminologique est fortement ressentie dans le domaine de la linguistique. Certains pensent que la raison est due au fait que la linguistique²² ne soit toujours pas une science : « il n'en va malheureusement pas de même en linguistique, pour la bonne raison que ce n'est pas, ou pas encore, une science, au sens que l'on donne habituellement à ce mot. » (Lazard 1999 : 112). Beneveniste qualifie la linguistique de discipline « qui vise à se constituer comme science, formelle, rigoureuse, systématique. » (Beneveniste 1966 : 20).

Certains ont également abordé la particularité de la linguistique en précisant que celle-ci réside dans le fait que « le matériau qu'on cherche à analyser est le même que celui par lequel se construit l'analyse, ce qui n'est évidemment pas sans conséquences. » (Du Faye 2009 : 39). C'est donc la nature de l'objet décrit par la linguistique qui donne une spécificité à sa terminologie car dans tous les domaines scientifiques et techniques, il existe une distinction entre l'objet étudié et le moyen par lequel se fait la description à l'exception des sciences du langage. Le linguiste dans ce domaine est contraint d'utiliser pour la description de la langue des moyens métalinguistiques qu'il construit. (Benhamouda 2010 à paraître).

²¹ Rey Debove s'oppose à cette idée en justifiant que la terminologie de la géographie ou de la Médecine n'est qu'un « vocabulaire qui sert à parler d'un domaine ou d'une science » (Rey Debove 1998 : 3).

²² Lazard reprend le terme utilisé par l'épistémologue G.G.Granger qui a classé la linguistique, lors d'une leçon inaugurale au collège de France (1987) parmi ce qu'il appelle « proto-sciences ». Il s'agit pour lui d'« un trésor de faits disparates et d'explications partielles. » (Lazard 1999 : 112).

Le fait de décrire des objets ou des phénomènes repérables dans la nature, les spécialistes dans les sciences de la nature, par exemple, ont la possibilité de recourir à des moyens supplémentaires de description comme les images, les symboles. Par conséquent, la description d'un concept²³ relatif à un objet matériel peut paraître moins contraignante que celle d'un objet abstrait.

En principe, la réalité que les concepts expriment ne reflète que la façon dont l'individu l'a intériorisée. Ainsi, le degré de difficulté dans la description d'un domaine à travers sa terminologie n'est certainement pas le même pour tous les domaines. « En sciences du langage, (le linguiste) construit le concept, lui forge un terme à partir des moyens que met à sa disposition le langage pour référer à une abstraction qui n'existe que dans le corpus sur lequel il travaille. La métalangue réfère à des entités abstraites dont les exemples ne se trouvent que dans le langage. » (Benhamouda 2010 à paraître).

Milner souligne l'idée du placement de la linguistique par rapport à la nature de son objet en comparaison avec les objets des autres sciences. Ses propos montrent que les faits du langage ne se trouvent pas à l'extérieur de l'expérience humaine mais sont des éléments de celle-ci puisque l'homme exerce cette activité langagière: « la linguistique rencontre t- elle devant elle, comme objet premier immédiat, un objet donné, un ensemble de choses qui tombent sous le sens, comme c'est le cas pour la physique, la chimie, la botanique, l'astronomie, etc. ? En aucune façon et à aucun moment : elle est placée à l'extrême opposée des sciences qui peuvent partir de la donnée des sens. » (Milner 2002 : 19-20).

Cette caractéristique de la linguistique dont l'objet est difficile à cerner du fait qu'il n'existe pas à l'extérieur ou du moins il est confondu avec le moyen par lequel se fait la description explique la particularité du domaine de la linguistique en comparaison avec les autres sciences exactes dont l'objet est extérieur et donné d'avance.

²³ Cabré définit le concept comme « un élément de pensée, une construction mentale qui représente un objet individuel.» Pour elle, c'est l'individu qui transforme la réalité en concept par un processus d'abstraction, ce qui bien sûr sous-entend que les concepts n'existent pas dans la réalité, seuls existent les objets. (Maria Teresa Cabré, 1998, p 84. Beaucoup de questions ont été posées sur la définition du concept et quelques terminologues ont même fait la distinction entre « concept » et « notion ». D'ailleurs, Henri Bejoint et Phillippe Thoiron, pour parler du sens des termes ont fait la distinction entre « concept » et « signifié ». (Bejoint et Thoiron 2000 : 9.)

Saussure a souligné cette spécificité de la linguistique en comparant son objet avec les autres sciences : « D'autres sciences opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue ; dans notre domaine rien de semblable. (...) Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieur ou supérieur aux autres. » (Saussure 1995 : 23).

Pour toutes ces raisons, on peut croire que « s'il ya un texte de spécialité de structure strictement duale, c'est bel et bien le texte linguistique. Tout comme les autres textes, il renvoie à la réalité décrite ; mais puisque la réalité faisant l'objet d'un tel discours descriptif véhicule déjà des contenus conceptuels indépendants des contenus qui font l'objet de la description en question. Interférant ici l'usage courant et l'usage spécialisé des mots. » (Mejri 2003 : 182).

Un exemple, emprunté à Gilbert Lazard donne un aperçu sur la spécificité du terme en linguistique reflétant ainsi la situation terminologique dans ce domaine, que nous citons pour mettre le doigt sur cette particularité. Il s'agit du terme « actant » dont la définition est: « Terme inventé par Tesnière pour désigner l'être ou l'objet qui participe de manière active ou passive au procès exprimé par le verbe. La phrase Jean donne le pain a Jacques possède trois actants : Jean, le pain, Jacques, tous subordonnés au verbe, qui, pour Tesnière, est le centre de la phrase. ». (Lazard 1996 :...)

Une lecture attentive de ces quelques phrases a permis de détecter une confusion au niveau de la définition terminologique de ce terme : la première partie de la définition considère l' « actant » en tant qu'être ou objet participant à un procès. Dans la deuxième partie, il est affirmé que la phrase citée comme exemple possède trois actants « subordonnés au verbe ». Selon Lazard²⁴, cette deuxième partie de la définition incite forcément à se demander comment des « êtres » et des « objets » peuvent-ils être « possédés » par une phrase et « subordonnés à un verbe ».

²⁴ Cet auteur précise que cette ambiguïté dans la définition du terme « actant » remonte à Tesnière lui-même qui fait une confusion entre deux plans à savoir le plan syntaxique et le plan de la réalité dramatique. (Lazard 1996 : 114- 115.)

Nous rappelons que notre objectif, dans ce point, est de poser quelques problèmes pertinents de la terminologie linguistique liés à la nature de son objet étudié qui est celui de la langue. Par conséquent, on se contente de mettre en évidence l'hypothèse de l'auteur à travers laquelle il souligne que la seule explication raisonnable de l'ambiguïté dans la définition terminologique du terme **actant** est que dans les deux parties de la phrase, ce dernier n'a pas le même sens.

Cette « fragilité »²⁵ qui caractérise la terminologie linguistique est aussi reflétée dans l'usage que font les linguistes de certains termes. Nous nous référons par là aux ambiguïtés relevées quand par exemple le sens d'un terme est utilisé avec le sens exclusif de l'autre. Un exemple très significatif illustre ce cas, témoignant une fois encore de la spécificité de la terminologie linguistique par rapport à la nature de son objet. Il s'agit d'un cas emprunté à Arrivé (1999) rendant compte de la confusion dont certaines définitions de termes font preuve.

Dans l'ouvrage « cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure, toutes les versions s'entendent, qu'il s'agisse de la version standard ou des sources manuscrites, pour rapporter que le terme « parole » est utilisé avec le sens exclusif de « phonation » : « les signes de la langue sont pour ainsi dire tangibles : l'écriture peut les fixer dans des images conventionnelles, tandis qu'il serait impossible de photographier dans tous leurs détails les actes de parole ; la phonation d'un mot, si petit soit-il, représente une infinité de mouvements musculaires extrêmement difficiles à connaître et à figurer. » « Donc pas trop hardi de placer les faits de phonation en dehors de la langue. Partie parole du langage n'a pas de lien essentiel avec partie langue. ». (Arrivé 1999 :...)

A travers ces deux extraits, nous nous rendons compte que dans le premier le terme « phonation » reprend celui de « parole » et dans l'autre c'est « parole » qui reprend « phonation ». Dans ce sens, les deux désignations semblent équivalentes. On peut même aller plus loin dans cet exemple et montrer que cette confusion s'installe dans la définition du terme « parole » que Saussure désigne au même temps par le sens de « faculté du langage » :

²⁵ Cette caractéristique est donnée par Josette Rey Debove pour souligner la spécificité de la terminologie linguistique par rapport à d'autres terminologies. (Rey Debove 1998 : 4.)

« La parole est un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : 1) les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle : 2) le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons. » (Ibid. 1996 : 104.)²⁶

La terminologie linguistique se caractérise aussi par le réseau que ses termes établissent entre eux. L'appréhension d'un terme, par conséquent, sa définition est envisagée en prenant en ligne de compte le lien qu'il entretient avec un autre ou les autres termes appartenant à un même champ lexical ou sémantique. Nous n'avons qu'à penser au couple de termes langue/parole tels qu'ils sont définis par Saussure. L'opposition entre ces deux termes reflète la position théorique de ce linguiste. Cette distinction entre les deux objets souligne que la définition de l'un se fait par rapport à l'autre : « ... Dans langage, langue a été dégagée de parole, en enlevant du langage la parole, le reste est la langue. » (Saussure 1989 : 172).

Ainsi, nous avons décrit à travers les exemples cités la situation de la terminologie linguistique et ce qui peut la distinguer des autres terminologies. On peut dire que la problématique de la métalangue qui manque de rigueur et de précision ne date pas d'aujourd'hui car certaines tentatives d'innovations attestent d'une part de l'intérêt qu'on donne à ce domaine et d'autre part elles reflètent un désaccord qu'il soit total ou partiel avec la terminologie existante. Ce sont les travaux du grammairien Urban Domerge (1791), repris par Pierre Swiggers, que nous citons pour illustrer cette volonté de changement pour marquer une coupure avec la terminologie existante afin de fonder une grammaire absolument neuve. Il semble que cet auteur aspirait avec ses idées à la réforme et à la purification de la terminologie linguistique. (Swiggers 1999 : 13).

C'est avec des mots empruntés que nous attirons l'attention sur le fait que « la différence spécifique et fondamentale qui distingue la linguistique des sciences humaines, c'est que la terminologie linguistique est la seule qui soit consubstantielle à l'objet décrit : c'est pour parler du langage qu'on emploie le langage. » (Rey Debove 1998 : 7).

²⁶ L'auteur explique que la confusion terminologique relevée semble être une hésitation de Saussure entre deux appareils. En effet, Saussure donne au terme « parole » le sens que Beneveniste donne à « énonciation » : « le terme saussurien de parole est utilisé, selon moi, précisément avec le sens que Beneveniste, plus généralement, confère à énonciation. » (Arrivé. 1999 : 109)

2-2 La sémantique des termes :

Les recherches sur le sens des termes sont relativement récentes (Henri Béjoint et Philippe Thoiron, 2000) et pas du tout nombreuses depuis l'apparition de la terminologie au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle. Ce nouveau débat sur la sémantique des termes a marqué la nouvelle position des terminologues en faveur d'une terminologie descriptive, reniant ainsi Wuster qui a longtemps défendu une terminologie construite sur des idéaux de la monosémie, et de l'univocité, par conséquent une terminologie dans laquelle le terme est considéré comme une « étiquette » apposée sur le concept qu'il désigne appartenant à une langue spécialisée qu'un groupe de spécialiste crée pour maîtriser un domaine.

Aborder la question du sens en terminologie nous conduit à définir le « terme » par rapport au « mot ». Il s'agit de décrire les aspects à travers lesquels les deux types d'unités envisagent la notion de sémantique en vérifiant si le « terme » possède les mêmes caractéristiques que celles du « mot » sur ce plan. Dans le cas d'une distinction entre la sémantique du « terme » et la sémantique du « mot », nous tenterons de rendre compte de la nature du sens en terminologie et de souligner comment un terme, à l'instar du mot, peut être doté d'un sens alors qu'il [terme] est censé être monosémique.

2.2.1. Sémantique des termes et sémantique des « mots »

L'analyse de la situation reflète la complexité de la question du sens en terminologie compte tenu du foisonnement des avis sur ce sujet et les contraintes que pose ce type d'unité dans le discours par rapport à son comportement instable témoignant de la difficulté à trouver une définition univoque à cette unité. « Il n'est pas actuellement possible de proposer une définition univoque de ce que l'on peut entendre par terme en T, si ce n'est en produisant un schéma de relations entre entités instables. » (Petit 2001 : 3).

Ce constat montre que l'identité du « terme » est difficilement accessible, ce qui rend contraignant de cerner la question du sens. Dans le cadre du processus de comparaison entre les deux types d'unités, Il est utile d'aborder en premier lieu la notion de « trait²⁷ » en la spécifiant dans chacune des deux cas, notamment dans celui de l'unité terminologique afin de rendre compte, de ce qui peut être un point commun entre le « mot » et le « terme ». Notre objectif est de rendre compte de ce qui s'entend par « sens » en terminologie.

Le « trait » possède une valeur heuristique qui se manifeste dans la définition du sens d'un terme ou d'un mot. Par conséquent, il est admis que « c'est le trait qui permet la définition telle que nous la pratiquons, dont l'importance particulière en terminologie est évidente si l'on considère que c'est elle qui fonde le terme, qui constitue une sorte de brevet déposé garantissant la nature de l'objet désigné par lui. » (Béjoint et Thoiron 2000 : 8). Dans cette optique, le « trait » est un élément fondamental dans la constitution du sens aussi bien en sémantique qu'en terminologie. Néanmoins, il est également possible de faire appel et de mobiliser d'autres outils comme les images mentales, les symboles sauf que cette possibilité n'est pas toujours valable pour toutes les sciences.

Le trait est, également, considéré comme étant le fruit d'une « construction mentale » et il ne saurait être un aspect du référent ni en terminologie ni en langue générale. (Béjoint et Thoiron 2000 : 7). Cette idée montre que le « trait » est une notion qui est difficile à cerner. Ainsi, s'il est contraignant de donner une définition précise de la notion de « trait » connu souvent par « caractère » en terminologie, il est également difficile de rendre compte de ce qui est le sens des termes puisque la définition d'un terme c'est-à-dire son sens se fait à partir de l'élément « trait ».

²⁷ On se sert du *trait* pour la description d'un mot. Ainsi, Kleiber (1988 :17) indique que dans le cadre de la théorie du prototype, le sens d'un mot est décrit à travers un ensemble de traits. « [...] la sémantique du prototype, contrairement à ce qui est souvent dit, ne remet nullement en cause le principe de la componentialité du sens d'un mot, c'est-à-dire le bien fondé d'une analyse en termes de traits sémantiques. Bien plus même, elle implique, comme l'affirme avec force D.Dubois [...] une telle « décomposabilité » : « l'analyse du prototype renvoie à une hypothèse de décomposabilité en unités de représentation (ou de signification) ». Ce principe, selon lequel, le sens d'un mot est susceptible d'être décrit ou décomposé en unités de signification, est, également, partagé par Temple (1996) qui considère les deux dénominations *trait sémantique* et *propriété sémantique* comme équivalentes. Cette décomposabilité du sens d'un mot en traits sémantiques et d'un terme en caractères permet l'analyse d'une unité lexicale ou terminologique. C'est un moyen qui donne accès aux éléments de signification dont une unité est construite. Dans le cadre de la terminologie traductive, elle nous permet de décrire le sens d'un terme cible dans le but de vérifier son interprétabilité à travers la structure sémantique de la forme linguistique.

Cette problématique relative à la définition du trait et son rôle est indissolublement liée à celle qui se porte sur le concept d'une manière générale. Si on considère que le « terme est un signe linguistique (signifiant +signifié) qui renvoie à un concept situable en dehors de la langue » (Depecker 2000 : 93), on se rend compte d'une ressemblance étroite entre les deux types d'unités.

Cependant, la seule différence est au niveau du « concept » comme entité associée au « terme »²⁸. Des questions sur le « concept » n'ont pas cessé de se poser depuis, par rapport à son rôle, à son mode de formation et à ce qu'il peut désigner (Eco 1999). Cette entité ne constitue visiblement pas le seul élément cité chaque fois qu'on tente de présenter une définition univoque du « terme » par rapport aux éléments du « mot », bien que l'idée qui envisage que le « concept » est propre au « terme » soit contestée.

Il n'en demeure pas moins que la notion de « domaine » est également un élément indissociable du terme, dont la définition ne peut échapper de la même manière que le concept à l'instabilité. On peut dire que le concept d'un « mot » n'appartient pas à un domaine comme le cas pour « terme ». Cette affirmation est par conséquent liée encore une fois à notre conception et définition de la notion du « domaine ».

D'un autre côté, en admettant, comme le fait Thoiron et Béjoint (1998 : 57), que le terme est constitué d'une forme associée à un concept, il est légitime de penser que le terme n'est dans ce cas qu'un signe comme un autre, par conséquent, il doit céder son statut de terme pour lui substituer celui de lexème. Certains pensent que l'idée, défendue par la majorité, dans laquelle le terme possède un sens formé uniquement par un concept n'est pas valide par l'observation des données. Cette position est contestée pour le fait qu'elle limite le terme dans le cadre d'une sémantique référentielle. (Béjoint et Thoiron 2000 : 11).

Selon Boisson deux hypothèses sont possibles dans la sémantique du terme : dans la première, il a proposé une sémantique à trois éléments à savoir forme, signifié et référent et dans la deuxième une sémantique à quatre éléments dont le concept. (Boisson 1996 : 557).

²⁸ Il faut souligner que la notion du « concept » n'est pas écartée au niveau des « mots » puisque la sémantique lexicale, en particulier la théorie des prototypes, a rendu compte de l'existence du « conceptuel » dans le sens des mots. (Dubois, 1990)

A la lumière de ce qui a été dit, on se rend compte de la complexité de la problématique du sens en terminologie. En d'autres termes, il n'est pas facile de décrire clairement ce qui peut être les éléments constitutifs dans la sémantique d'un terme.

2.2.2. Approche textuelle de la sémantique des termes.

Dans une approche textuelle, Slodzian (2000) défend l'idée d'une description textuelle du terme. Selon ce point de vue, l'unité terminologique puise sa valeur sémantique dans les discours : « partir des données réelles du texte, prendre en compte les effets liés à la contextualité du sens conduit à réinterpréter les « concepts » comme des signifiés normés par des pratiques discursives et gnoséologiques dans le champ d'activités professionnelles ou se croisent le plus souvent plusieurs domaines » (ibid. : 75).

Cette conception montre qu'il est inutile de faire la distinction entre « terme » et « mot » puisque de ce point de vue « les concepts » ne sont pas différents des « signifiés ». Par conséquent, dans une optique textuelle, la sémantique du « terme » est liée à son appartenance à des discours spécialisés et notamment à un contexte domanial : « le terme se caractérise non pas par ses propriétés sémiotiques (sa structure de signe, son mode de signifiante) mais par son appartenance exclusive ou privilégiée à des textes spécialisés, dits experts et plus précisément à un contexte domanial ». (Petit 2001 : 7).

On se rend compte que selon cette optique textuelle, hormis l'appartenance à un domaine, rien ne distingue le « terme » du « mot ». Cette méthode permet d'accéder directement aux « termes » tels qu'ils sont présentés dans la réalité, c'est-à-dire dans les discours et les textes des spécialistes. Pour observer de près les comportements des termes, il faut chercher au niveau des discours écrits ou oraux. D'ailleurs, certaines caractéristiques des unités lexicales ne peuvent être détectées qu'à travers des discours ou des textes : nous empruntons l'exemple donné par Slodzian (2000) pour montrer la capacité de certaines unités d'avoir deux statuts à savoir celui de « terme » et de « mot ». Ils s'agit de « train » et « convoi », ces deux unités ont une double fonction dans les textes en rapport avec le transport ferroviaire, elles peuvent être aussi bien des termes que des mots. A travers cet exemple, l'auteur pose l'hypothèse de la polysémie des termes que certains écartent en introduisant la notion d'homonymie fonctionnelle.

Les termes constituent des éléments dominants dans les textes spécialisés, c'est-à-dire qu'ils jouent un rôle fondamental dans la transmission des informations véhiculées par ces discours. Dans ce sens, les textes spécialisés « présentent une thématique ou les unités sémantiques dominantes sont les termes- éléments d'un système- qui actualisent leur signification dans les textes. » (Contente 2005 : 450). Encore faut-il définir le terme et notamment les caractéristiques qui permettent de dire que telle unité est terme et telle autre ne l'est pas dans un texte scientifique. Néanmoins, la question ne se pose pas pour les termes stables. Slodzian (2000) expose, à titre d'exemple, les contraintes que pose la phraséologie terminologique compliquant la définition du terme.

La communication scientifique ou bien le message que transmet un texte scientifique ne se fait pas uniquement à travers des termes stables que nous trouvons en dehors du discours dans des ouvrages de références comme les dictionnaires, les lexiques ou les vocabulaires et même les encyclopédies mais « l'acquisition d'un savoir spécialisé dans le cadre d'une science donnée est possible à partir de textes qui permettent la communication et le transfert de connaissances spécialisées entre publics spécifiques et restreints. » Madalena Contente, 2005 : 455).

En d'autres termes, le message est véhiculé non seulement à travers les termes stables mais aussi à travers l'enchaînement des phrases du texte dont les unités entretiennent des liens étroits qu'il n'est pas possible de rompre, sinon le texte n'atteindra jamais sa finalité : la signification d'une dénomination ne peut être séparée du processus discursif de la situation de communication. Ainsi, « parlant du principe que les concepts scientifiques et techniques se matérialisent au moyen de formes linguistiques, les rapports terme/ concept et les rapports entre les termes dans leurs cotextes sont envisagés sous un angle discursif, alliant le conceptuel au linguistique » (Desmet 2002).

Par ailleurs, le contenu scientifique des discours spécialisés n'est pas transmis uniquement à travers le nombre limité des termes utilisés car il est dit que « des rapports entre les unités terminologiques et les différentes unités de liaison, résultent une cohérence discursive et textuelle et une structuration sémantique, qui relèvent de la fonction cognitive et communicative de la langue de spécialité. »

L'auteur poursuit son idée de relation entre ces deux espaces pour dire qu'« à l'intérieur d'un système et, conséquemment, les unités terminologiques ou syntagmes terminologiques sont reliés par les relations interconceptuelles. En analysant ces relations inhérentes à l'énoncé scientifique, on constate deux espaces de représentation : l'espace linguistique constitué par des unités de langue, et un espace conceptuel dans lequel prédominent les unités conceptuelles, unités terminologiques et relations interconceptuelles. » (Contente 2005 : 457).

Reste à savoir de quoi est formée cette relation interconceptuelle. S'agit-il de relations entre « termes » et « mots », dans ce cas il faut prévoir une autre difficulté puisqu'il résulte de cette relation un contenu sémantique à ne pas négliger ou bien s'agit-il de relations entre termes. Toute cette question témoigne de la difficulté que soulève le sens des termes dans les textes spécialisés, du moment que la dimension discursive est prise en compte dans la description terminologique. Ainsi, la priorité donnée au discours comme condition pour l'appréhension du sens des termes reflète une image réelle du terme sur « le terrain ». Celle-ci rend compte aussi bien de la stabilité de certains termes que des changements que ces derniers sont susceptibles de subir à cause des contraintes discursives.

A la lumière de ce qui précède, il est à souligner que la distinction entre « terme » et « mot » est toujours évoquée, même pour ceux qui tentent d'atténuer fortement son effet. Cette « introuvable identité du terme » ne doit pas nous faire oublier que la fonction de toutes les terminologies aussi bien scientifiques que techniques demeure la même, celle d'assurer la communication et le savoir scientifique avec un maximum de précision et de clarté pour écarter le plus possible l'ambiguïté. Ce n'est pas là l'une des raisons qui ont poussé Wuster à fixer des critères et des principes auxquels le terme technique ou scientifique doit répondre. Certains reviennent sur la question et pensent même que le refus des idéaux sur lequel s'est constituée la terminologie Wusterienne est excessif. Selon cet avis, une éventuelle réconciliation est envisageable entre les deux courants de la terminologie si nous arrivons à concevoir la question du point de vue complémentarité. (Thoiron, Béjoint 2010).

3. *La terminologie linguistique en langue française* :

3.1. Terminologie et écoles :

Nous abordons dans ce point la terminologie linguistique à travers les grandes théories de la linguistique moderne. Néanmoins, nous soulignons que notre objectif n'est pas de passer en revue ces théories ou les différents courants qui ont marqué la linguistique ou les sciences du langage, mais de montrer les conséquences du développement de la linguistique sur le plan de la terminologie.

Il s'agit pour nous de donner quelques exemples illustratifs de la terminologie à travers les différentes théories linguistiques. Nous précisons en premier lieu que nous prenons comme point de départ dans l'histoire de la linguistique, F De Saussure et notamment, la période qui suit la publication de son ouvrage « cours de linguistique générale » qui constitue en réalité un ensemble de notes que ses étudiants ont pris durant les cours donnés par celui-ci entre 1906 et 1911²⁹. Cet ouvrage apparaît « comme le texte fondateur de la linguistique moderne, reposant sur l'étude de la langue comme système » (Paveau, Sarfati 2010 : 60).

Nous visons de montrer que les différents points de vue qui se construisent autour de l'objet de la linguistique ne sont pas sans conséquences sur la terminologie de celle-ci. C'est la nature de cet objet qui marque la particularité de la terminologie linguistique comme nous l'avons souligné antérieurement. Nous rappelons que Saussure a mis l'accent sur la spécificité de l'objet linguistique par rapport à l'objet des autres sciences. D'autres, ont également parlé de la particularité de la linguistique et par conséquent de son objet en stipulant que « ... les faits de langage ne sont pas extérieurs à l'expérience humaine, mais en font partie, en sont même le produit, puisque le langage est une activité de l'homme. » (Paveau, Sarfati 2010: 62).

A travers cette idée, nous pouvons déduire que la spécificité de l'objet de la linguistique est doublement accentuée. D'une part, le fait de ne pas être « extérieurs à l'expérience humaine », rend les faits de langage particuliers. Ainsi, la spécificité dans ces faits réside dans l'abondance des points de vue relatifs à leurs descriptions.

²⁹ Ce Linguiste a donné trois cours à Genève entre ces deux dates. Ainsi, l'ouvrage est apparu comme un exposé unifié des idées exprimées durant ces cours.

D'autre part, cette spécificité n'est pas sans conséquence sur la terminologie mise en place pour dénommer les faits linguistiques. Ainsi, les termes dans ce domaine connaissent une situation de dispersion. On peut dire que cette terminologie est constituée de termes qui se réfèrent à des théories, des courants ou des linguistes et leurs sens ne peuvent, dans ce cas, être appréhendés indépendamment de leurs contextes ou de leurs « lieux de naissance ». C'est à travers cette « autonomie terminologique » que chaque linguiste exprime son point de vue par rapport à l'objet décrit.

Pour vérifier ce lien étroit entre les termes et le cadre théorique qui leur a donné naissance, nous n'avons qu'à consulter les dictionnaires des sciences du langage pour se rendre compte que les définitions de ces termes impliquent, dans la majorité des cas, une école ou un linguiste. Les exemples ci-dessous montrent cette caractéristique de renvoi que revêtent les termes linguistiques. Ainsi, pouvons nous lire dans le Dictionnaire des Sciences du Langage de F.Neveu (2004) les définitions des quelques termes suivants :

Chronotype : « CHRONOTYPE [Psychomécanique] [...] La notion de Chronotype est développé par Gustave Guillaume à partir de 1929 dans Temps et Verbe. Elle désigne chacune des deux parcelles de temps que prélève pour sa constitution, notamment en français... ».

Monème : « MONEME [...] La notion de monème a été utilisée par André Martinet pour désigner les unités significatives minimales, qui constituent la première articulation du langage ».

Structure Profonde : « STRUCTURE PROFONDE » Dans le cadre théorique de la grammaire générative et transformationnelle, le domaine syntaxique est organisé en deux composantes [...].

La question de la dépendance existant entre les termes métalinguistiques et leurs espaces théoriques de production a été déjà soulevée pour souligner l'importance de cette caractéristique. La valeur sémantique d'un terme métalinguistique est, par conséquent, tributaire d'un cadre théorique auquel il appartient. « Il s'agit d'...observer la relation signalétique d'un terme relativement au paradigme théorique à l'intérieur duquel il est né et /ou a acquis sa valeur d'emploi. Certains termes sont symptomatiques des théories qui les ont forgés et restent marqués par cette mémoire discursive : « propriété extrinsèque » (Cadiot et al.), « élément de nomination » (Boisson), « sens prédictible » (Modèle associatif stratifié),

« lexie » (Modèle Sens-Texte), « mot » (Benveniste) » (Petit, Massoussi, 2009 : 189). Cette constatation favorise l'idée d'un traitement particulier du terme métalinguistique. En partant de ce principe de dépendance, le terme métalinguistique est indissociable de son environnement qui lui donne toute sa valeur d'emploi et justifie son existence.

Des exemples témoignent d'un état de variation terminologique qui finit par faire partie de la terminologie métalinguistique et de sa formation. Un état des lieux de cette situation terminologique montre qu'il n'existe pas une seule terminologie mais des terminologies linguistiques puisque chaque cadre théorique se caractérise par un ensemble de termes permettant l'accès aux théories existantes.

3.1.1. Variation terminologique au niveau du concept.

Il s'agit des cas à travers lesquels on constate une variation conceptuelle pour un terme. Dans ce sens, on reprend les deux termes **langue** et **parole** pour lesquels Saussure donne plusieurs définitions. Celles-ci peuvent être formulées brièvement de la manière suivante :

- 1) La langue définie comme code et la parole comme l'usage que font les sujets parlant de ce code.
- 2) La langue caractérisée de pure passivité et toute activité, en rapport avec le langage, appartient à la parole.
- 3) La langue définie comme phénomène social contrairement à la parole qui est individuelle. (De Saussure 1916 : chap. 5 et 2).

Cette variation sur le plan conceptuel peut donner lieu à une situation que, Orecchioni (2006) considère polysémique comme dans le cas du terme **énonciation**. Dans cette optique, il s'agit de deux « glissements sémantiques » en partant du sens original du terme attribué à Benveniste (1970 : 12) : « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».

Le premier cas de glissement est pour ce linguiste d'ordre métonymique. Ce glissement se situe au niveau de l'opposition entre l'énonciation et l'énoncé : « alors qu'à l'origine l'énonciation s'oppose à l'énoncé³⁰ comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique, le terme a progressivement vu son dénoté se figer. Tel texte est traité d'« énonciation », cependant que le sens premier devient marqué par rapport à son dérivé, voire remotivé sous la forme d'« acte d'énonciation » » (Orecchioni (2006 : 33).

³⁰ Le terme énoncé connaît aussi des usages terminologiques différents (Lyons 1970 : 42 ; Kuentz 1969 : 86 ; Guespin 1971 : 10 ; Dubois et Sumpf 1969 : 3)

Ainsi, le linguiste a posé la problématique de la frontière entre ces deux termes puisque, dans ce sens, l'**énonciation** n'est pas conçue comme l'acte de production d'**énoncé**.

Outre ce transfert métonymique, l'auteur souligne un deuxième glissement sémantique qui relève de la « spécialisation » (restriction d'extension) : dans une optique extensive, la linguistique de l'énonciation tente de décrire les relations entre l'énoncé et les éléments constitutifs du cadre énonciatif. En revanche, dans un sens restrictif, cette linguistique ne s'occupe que d'un seul élément constitutif, soit le locuteur-scripteur dans lequel les déictiques seront envisagés.

En d'autres termes, le linguiste inscrit sa problématique de l'énonciation dans « la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative » » (Orecchioni 2006 : 36).

Le terme **syntagme** est un cas à travers lequel la dénomination renvoie à des sens différents selon qu'on aborde tel ou tel cadre théorique. Ainsi, **syntagme** désigne, pour Saussure, toute séquence linguistique du mot à la phrase, composé « de deux ou plusieurs unités consécutives » (Saussure 1995 : 170). Contrairement aux sens que cette unité terminologique a connu ultérieurement. Dans l'usage courant, le terme **syntagme** se réfère en syntaxe à un groupe constituant une unité dans l'organisation hiérarchisée de la phrase. Nous parlons de syntagme nominal, verbal, adjectival, etc.

D'un autre côté, pour qu'il y ait une **relation syntagmatique** entre les classes d'unités X1, X2, X3, il faut avoir la possibilité de fixer, par une règle générale, les conditions qui déterminent l'apparition, dans les énoncés de langue, de syntagmes constitués par un élément de X1, un élément de X2, un élément de X3... Cette précision donne un sens étroit au terme syntagme : « on admet l'existence d'un syntagme (U1, U2, U3...) dans E si non seulement ces unités sont co-présentes dans E, mais que de plus, on connaisse, ou que l'on croie pouvoir découvrir, une relation syntagmatique conditionnant cette co-présence. » (Ducrot, Schaeffer 1995 : 267).

Il faut préciser que Saussure a insisté sur la dépendance entre le **syntagme** et la **relation syntagmatique**. Selon sa conception, si on considère le verbe « défaire » comme un syntagme constitué des deux éléments « dé » et « faire » c'est par ce qu'il existe en langue française un « type syntagmatique » qui répond à la construction des verbes comme « dé-

coller », « dé-voiler », « dé-baptiser ». Ce linguiste précise que c'est la raison pour laquelle nous avons analysé le verbe « dé-faire » en deux unités³¹.

Ainsi, les différentes théories reconnaissent ou nient le caractère syntagmatique d'une combinaison d'unités en se basant sur un type de relations syntagmatiques que chacune d'elles favorise selon un point de vue différent. « Saussure ne voit dans plusieurs séquences distinctes la réalisation d'un même « type syntagmatique » que si, pour chacune d'elles, il ya le même rapport entre le sens de la séquence totale et celui de ses composants (« dé-faire » est à « faire », pour le sens, ce que « dé-coller » est à « coller », « dé-voiler » à « voiler », etc.) » (Ducrot, Schaeffer1995 : 268).

C'est toujours la divergence des points de vue sur la nature des relations syntagmatiques qui détermine le caractère binaire ou non du syntagme. Pour Bally, par exemple, la relation syntagmatique consiste en l'application d'un propos à un thème, ce qui sous entend que tout syntagme est binaire, de type (A/Z). Précisons que dans la théorie saussurienne, il n'est pas possible de parler de syntagme si les éléments reliés ne sont pas des signes composés à la fois d'un signifiant et d'un signifié.

3.1.2 Variation terminologique au niveau de la dénomination³² (forme linguistique) et du concept

La source de la variation est dans certains cas sur deux niveaux, soit le terme (dénomination) et la désignation (le contenu conceptuel). On se réfère à des termes qui relèvent de l'objet de la linguistique et de sa matière.

- Dans le cadre de cette opposition, Chomsky distingue la **compétence** de la **performance** linguistique. Il définit la première comme l'ensemble des possibilités permettant à un sujet parlant, par exemple français et dans une grammaire générative française, de maîtriser le français, par conséquent de formuler et de reconnaître une infinité de phrases grammaticalement correctes. « Ces possibilités- qui constituent selon Chomsky, la compétence commune à tous les sujets parlant français et qui représentent à ce titre la « langue française » ». (Ducrot, Schaeffer1995 : 295).

³¹ Nous avons repris les mêmes exemples cités par Saussure dans l'ouvrage « Cours de linguistique générale », 2^{ème} partie, chap.6 et 2.

³² La notion de « dénomination » est définie dans le (chapitre II : traduction spécialisée). Elle est fondamentale dans notre travail puisque l'analyse de notre corpus s'opère au niveau des structurations sémantiques des dénominations proposées par traduction.

- D'autres linguistes ont formulé cette opposition de manière différente même dans le cas où celle-ci est explicitement assimilée à l'opposition faite par Saussure. Nous nous référons dans ce sens à la glossématique qui distingue dans tout langage, le **schéma** et l'**usage**.³³ On dira autant de l'opposition exprimée par Guillaume entre les termes **langue** et **discours**. Nous précisons que ce dernier joue le même rôle que celui de parole dans l'opposition saussurienne.

A ce titre, la substitution de Guillaume du terme de **parole** à celui de **discours** explique, d'une part, la critique faite par rapport à la division **langue/parole** formulée par Saussure, et souligne, d'autre part, la définition par extension qu'il donne à la notion de **discours**. « Il faut souligner que celle-ci désigne toute manifestation du langage, articulé et non articulé, cela sous-entend que la parole au sens saussurien ne serait qu'une partie du discours (lequel inclut alors aussi bien l'expression verbale que non verbale.) » (Paveau, Sarfati 2010 : 96). Ces notions permettent de distinguer ce que Guillaume entend par **sens** et **effet de sens**³⁴.

- Un terme peut substituer un autre dans l'intention d'apporter plus de précision et notamment dans le cas où le terme remplacé n'est pas en mesure de couvrir la totalité du concept désigné pour quelques raisons qu'elles soient. Prenons par exemple le terme **séquence** qui a été utilisé par Adam pour remplacer celui de **texte**, qui, selon lui, est caractérisé par sa complexité et son hétérogénéité. Par conséquent, il ne peut désigner des régularités observables et formalisables : « l'unité **textuelle** que je désigne par la notion de **séquence** peut être définie comme une structure, c'est-à-dire comme :
- Un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent.
 - Une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie. » (Adam 1992 : 28).

³³ Cf. Louis Hjelmslev, *Essais linguistiques*, Les éditions de minuit, 1971, Paris.

³⁴ « Le linguiste Guillaume, substituant à l'opposition langue / parole de F. de Saussure l'opposition langue/discours en attribuant à cette dernière une définition différente de celle de F. de Saussure, a le premier proposé de distinguer le **sens** qui s'attache aux unités minimales de forme ayant une signification (morphèmes), des **effets de sens** qui correspondent à l'infinie variété des valeurs que ces unités peuvent avoir dans le discours... » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 207).

- Maingueneau a eu recours à ce même processus de substitution terminologique en introduisant la notion d'**archive** à la place de celle de **formation discursive** pour désigner un ensemble d'énoncés ayant le même positionnement et ne peuvent être séparés de la mémoire et de l'institution qui leur donnent leur autorité. (Maingueneau, Chareaudeau 2002 : 199.)

3.1.2. Etat récapitulatif de la question

Les exemples que nous venons de citer témoignent de l'importance des questions terminologiques et mettent en évidence la particularité du domaine de la linguistique. Chaque théorie est considérée comme une nouvelle vision sur l'objet étudié et ce regard différent véhicule forcément soit des notions différentes exprimées par des termes distincts, soit une « re-définition » des termes existants. Cette réalité d'ordre épistémologique est une preuve que la linguistique ne cesse de se développer et semble s'engager à la recherche d'une stabilité et d'une précision qui lui donneront le statut de science au même niveau que les sciences exactes.

Cette spécificité de l'objet de la linguistique et par conséquent de sa terminologie doit être prise en compte dans le cadre de l'opération traduisante, c'est-à-dire au moment de procéder à la traduction des termes métalinguistiques vers l'arabe. On ne peut faire une synthèse des théories existantes afin d'unifier les termes traduits. On veut dire par unification, le fait que les traducteurs proposent des termes équivalents à tous les termes sources variés.

Cet objectif de synthèse ne fera qu'amputer ce domaine d'une partie inhérente, puisque chaque théorie est un regard nouveau et une conception différente sur l'objet étudié. De ce point de vue, les différentes théories de la linguistique ne paraissent pas s'opposer mais bien au contraire, elles se complètent en introduisant différents angles d'approches permettant l'explication des faits linguistiques. Dans ce cas, la précision dans les outils terminologiques réside dans une bonne connaissance des termes véhiculés pour savoir que tel terme ou tel autre est utilisé avec des traits définitionnels différents.

Par conséquent, l'opération traduisante ne doit pas négliger cet aspect. Ceci dit, le traducteur est tenu de considérer chaque terme métalinguistique (dénomination source) comme étant un terme ou un concept véhiculant un sens propre qu'on ne peut assimiler à un autre ou à d'autres. Dans ce cas, le traducteur ne peut pas proposer une seule et unique traduction aux dénominations variées. La traduction, dans cette perspective, n'est pas une tâche facile mais toute traduction est exposée à des risques en fonction de la nature des textes

à traduire. Dans le cadre de la traduction des termes métalinguistiques du français vers l'arabe, les contraintes sont liées, d'un côté, à la dispersion terminologique au niveau de la langue de départ.

3.2. Terminologie et disciplines :

Le phénomène de « nomadisme conceptuel et terminologique » est connu dans le domaine de la linguistique aussi bien que dans les autres domaines scientifiques. Contrairement à ce qu'on peut croire, les sciences nourrissent entre elles des rapports qui se manifestent par « la propagation » des termes d'un domaine à un autre ou d'une discipline à une autre même si parfois la distance qui les sépare est considérable.

3.2.1 Processus de terminologisation

Le domaine de la linguistique, de la même manière que les autres domaines scientifiques, s'est servi des mots de la langue courante après les avoir spécialisés (cette procédure est appelée terminologisation). Par conséquent, certains termes sont susceptibles de se trouver dans différents textes mais leurs sens, théoriquement, varient d'un domaine à un autre selon les usages. Nous citons de façon non exhaustive les exemples suivants : fonction, application, domaine, appartenance, inclusion, conjoint, disjoint, ensemble, relation, nombre, continu, discontinu. Dans ce sens, ces termes sont polysémiques, sauf que leur appartenance à des domaines distincts nous donne la possibilité de les appréhender séparément sur la base de traits définitionnels différents que chaque même terme possède en fonction des domaines dans lesquels il est utilisé.

3.2.1. la Termes en commun (entre linguistique et les autres domaines)

Stengers parle de « concept pirate » pour rendre compte de l'idée d'un concept interdisciplinaire qu'on trouve dans tous les domaines. Nous reprenons son exemple à savoir **corrélation** qui est « ...par excellence le concept de l'interdisciplinarité absolue, apatride, autosuffisant, libre de toute attache à un concept local. Par définition, il est à son aise partout, et sa mise en application ne requiert nulle justification à priori ou à postériori. » (Stengers 1987 : 65). Ce même auteur donne aussi l'exemple du terme **norme** dont l'origine est le

champ juridique pour montrer que dans ce cas on ne peut pas parler simplement de propagation puisqu'il ya une réélaboration de cette même notion à travers ses différentes utilisations dans les domaines pour désigner un type de pratique.

3.2.2 Termes empruntés à d'autres domaines

Les frontières que partage la linguistique avec les autres domaines comme la philosophie, la psychologie, la neuropsychologie, et la sociologie, etc. justifient l'adoption de celle-ci de certains termes et leurs concepts appartenant à ses disciplines : nous citons à titre d'exemple **associationnisme**, **Behaviorisme**, **acquisition du langage**, **agrammatisme**, **l'anatomie du langage**, **argot**.

En ce qui concerne, les disciplines qui ne semblent pas de son contact, c'est surtout aux mathématiques, à la physique, à la logique et rarement à la chimie que la linguistique à emprunté des concepts et les termes qu'ils véhiculent. Pour ce dernier cas, il suffit de penser à **valence** qui « a été emprunté par Lucien Tesnière (Éléments de syntaxe structurale) au vocabulaire de la chimie, ou il sert à désigner le nombre de liaisons d'un atome avec d'autres atomes dans une combinaison. En linguistique, il désigne le mode de construction des verbes, selon le nombre d'actants qu'ils sont susceptibles de régir... On peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants... » (Neveu 2004 : 297.). C'est donc par analogie que le terme a été introduit en linguistique, en transposant les traits conceptuels du terme **valence** en chimie au terme **valence** en linguistique pour exprimer cette ressemblance qui justifie le recours à ce concept.

Et pour ce qui est des autres domaines, nous citons la physique qui a emprunté à la phonétique des termes comme **fréquence**, **intensité**, **harmonique**, etc. On notera que la notion de **fréquence** introduite dans le cadre d'un nomadisme conceptuel relatif aux termes apparentés. En physique, ce terme correspond au « nombre d'oscillations par seconde d'un phénomène ondulatoire. Fréquence d'un son ; fréquence de résonance... Le Hertz est l'unité de fréquence... »³⁵. Cette notion est introduite en phonétique acoustique pour désigner « une caractéristique de la vibration d'un corps déterminant la hauteur d'un son... La fréquence est définie par le nombre de cycles effectués par unité de mesure du temps. La fréquence se mesure en Hertz... » (Neveu 2004 :137-138).

³⁵ Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr>

Ces définitions montrent que certains termes passent d'une discipline à une autre sans modification conceptuelle ou avec un minimum de modification. C'est le cas aussi de certains termes qui viennent du domaine mathématique témoignant du lien qui existe entre les langues naturelles et les langages formels. A ce titre, nous citons des exemples comme **algorithme**, **axiome**, **théorie axiomatique**, **calculabilité**, **analysabilité**, **opérateur**, **diagramme**, **graphe**, **formule**, etc. « La technicité de ces représentations est justifiée par le choix initial de ces théories qui est précisément d'inscrire la description des langues dans le paradigme des mathématiques. » (Harris, Zellig 1971). La linguistique a eu recours également aux termes de la logique à savoir **formalisme**, **implication**, et **induction**, etc. D'ailleurs Hjelmslev a distingué la logique du langage qu'il nomme **sublogique**, de la logique des logiciens.

Les éléments qui composent la terminologie linguistique, et notamment le recours qu'elle a eu aux autres disciplines pour élaborer sa terminologie, qualifie celle-ci d'hétérogène. On peut interpréter cette caractéristique comme la recherche d'un statut équivalent à celui des « sciences dures » puisque la linguistique, comme nous avons mentionné antérieurement, a surtout emprunté à la physique et aux mathématiques. C'est une manière pour les « sciences molles » ou les « sciences de la périphérie » d'avoir la respectabilité souhaitée par « la capture » conceptuelle et terminologique à travers l'équivalence qu'elles établissent avec les « sciences dures » ou « sciences du centre ». (Bonfils, Béatrice 1991.).

Selon Briot, cette hétérogénéité ne remet pas en cause la scientificité de la linguistique puisque le recours aux concepts et termes des autres sciences est soit légitime ou légitimé. Cet avis se heurte, toutefois, à l'hypothèse de la tradition épistémologique classique qui défend l'idée de la pureté scientifique. (Bachelard, Gaston, 1983). Dans ce sens, la scientificité est indissociable à la cohérence interne que doit avoir la discipline ainsi qu'à son autonomie et ne peut donc être le fruit d'un « mariage d'axiomatiques ».

En s'inscrivant dans cette optique, on peut croire que la terminologie linguistique ne remplit pas les critères des productions scientifiques. Cependant, d'autres positions ont quand même tenté de montrer le caractère cumulatif des sciences pour atténuer la rigidité de ce cadre dans une perspective de collaboration des théories. Celle-ci est plutôt du côté de l'hétérogénéité disciplinaire et de la cohabitation des modèles. (Feyerabend 1979).

Si la nature de l'objet étudié est elle qui détermine le statut de la terminologie y afférente, il convient de dire que l'hétérogénéité de la linguistique vient du fait qu'elle

s'occupe des faits langagiers et ce n'est pas pour autant qu'elle constitue un handicap pour sa scientificité. Les questions terminologiques de la linguistique doivent plutôt se poser sur l'absence de convention ou de consensus de légitimation terminologique dans ce domaine dont l'élaboration visera la justification et la validation des termes métalinguistiques. Que la production terminologique ne se limite pas uniquement à la publication d'articles de recherche ou d'ouvrages, mais ce travail doit être suivi par des débats dont l'objectif sera la légitimation des termes véhiculés ainsi que leur définition à travers ces productions scientifiques.

Cette problématique a été posée par Humbley (1998) qui a parlé des trois modèles de légitimation terminologique à savoir scientifique, technique et juridique. Pour ne citer que le modèle scientifique, la légitimation terminologique, dans cette perspective, se fait par les publications, c'est-à-dire par la circulation des termes dans les textes. « Cette circulation et le débat entre chercheurs constituent des moyens de régulation qui permettent aux dénominations de se fixer : chaque théorie nouvelle, ou avancée théorique s'accompagne en général de sa terminologie, que celle-ci procède par création de nouveaux signifiants ou par diversification sémantique. Le terme en vient à dénommer par la stabilité de sa relation référentielle. Celle-ci garantit sa reprise et sa circulation ultérieure dans les textes qui caractérisent telle communauté. L'autorégulation constatée dans les discours scientifiques opère de manière homologue à ce à quoi l'on assiste dans le lexique courant où la légitimation s'acquiert par l'emploi stable et récurrent d'une même UL.» (Petit 2006 : 88). Ainsi, la légitimation terminologique s'avère d'une grande importance par le fait qu'elle constitue un moyen de régulation et de stabilité. Si la circulation d'une unité terminologique, à l'instar de l'unité lexicale favorise son ancrage dans des communications scientifiques, on considère les débats entre chercheurs un moyen de contrôle qui permet de poser des questions sur les usages que font les auteurs des termes métalinguistiques et les définitions qu'ils donnent à certains d'entre eux.

4. La terminologie linguistique en langue arabe :

4.1. La tradition grammaticale arabe :

Les informations relatives à la naissance de la grammaire arabe ancienne rapportent les premières ébauches de règles qui ont été émises par Abi: alaswad aldu:ṣali:. Mais, le premier grammairien dont les écrits sont conservés est Sibawayh (fin du 8^{ème} siècle), devenu célèbre par son traité grammatical « al-kitab » (Litté. Le livre). « On peut dire que Sibawayh

représente l'apogée de la tradition qui le précède, puisqu'il la codifie et la systématise, mais qui l'abroge en même temps, en intégrant pour la première fois toutes les règles dans un système complet. » (Versteegh 1989 : 246).

L'originalité de la démarche de Sibawayh, par rapport aux premiers grammairiens classiques, est le fait de donner un intérêt central à la dimension énonciative du langage. « Chez lui, l'analyse des énoncés ne consiste pas à dégager les règles formelles qui gouvernent l'assemblage des éléments qui les constituent (les parties du discours), mais bien plutôt à retracer les opérations, tout à la fois formelles et sémantiques qui permettent au locuteur de construire la séquence linguistique ; la « profération » (lafḏ) correspondant à son « vouloir dire » (mafna). » (Bohas, Guillaume, Kouloughli 1989 : 261).

Ce grammairien qui est une figure importante dans la tradition a donné avec Al-Khalil à l'école de Basra « ses lettres de noblesses » en comparaison avec l'école rivale de Koufa. On souligne que les deux écoles se basaient sur deux démarches différentes puisque celle de Basra privilégiait l'analogie et l'école de Koufa préférait l'usage. Cette divergence est visible sur le plan de la terminologie : on peut donner quelques exemples des faits de syntaxe à travers lesquels les deux écoles recourent à des termes différents pour les mêmes concepts comme la dénomination de la « séparation démarcative » : faṣl/ ṣima:d, « la coordination ou l'ordre » : ṣaṭf/ nasaq, « la suffixation en i » : zaṭf/ ḫafḏ, le « circonstanciel » : ḏarf/ṣifa³⁶.

Cette situation s'est, donc, caractérisée par l'opposition traditionnelle entre les deux démarches l'atteste et l'analogique et celle-ci était à l'origine de la distinction entre les deux écoles linguistiques. Ainsi, on reconnaît deux types de mot en langue arabe, soit le type attesté et le type analogique : « le type attesté représente une donnée lexicale n'obéissant pas nécessairement à des règles. Il s'agit plutôt de faits lexicaux entendus, enregistrés, appris et par conséquent utilisés, même s'ils sont en contradiction avec l'analogie. Quand au type analogique, il englobe toutes les unités lexicales qu'on peut obtenir analogiquement à partir de schèmes appartenant aux mêmes catégories et de divers matériaux lexicaux... » (Baccouche, Mejrī 1998 : 14.)

4.1.1. La syntaxe dans la tradition grammaticale

La syntaxe étudie fondamentalement « alḥiṣra:b », c'est-à-dire la variation des mots en fonction de leur insertion dans un énoncé. Cette variation est visible au niveau des noms,

³⁶ La dénomination utilisée par l'école de Basra suivie par celle de Koufa. Nous empruntons ces exemples à Baccouche et Mejrī (2007 : 28).

ce qui correspond au marquage casuel et au niveau des verbes, par conséquent, le marquage modal. Il faut savoir que le marquage casuel constitue l'essentiel de la théorie syntaxique par rapport au marquage modal qui est secondaire.

« Le principe fondamental de la théorie est que toute marque casuelle affectant un élément de la phrase lui est assignée par la rection « ζ amal » (Litt. Opération) d'un autre élément de cette phrase, dit « élément recteur » (ζ a:mi:l, litt. « Opérateur »).

L'élément recteur doit précéder son régime dans l'ordre normal de la phrase, celui-ci, pouvant, sous certaines conditions, être modifié par des transformations de déplacement (taqdi:m wa ta ζ xi:r, litt. « Antéposition et postposition »), intervenant après l'assignation des marques casuelles. » (Bohas, Guillaume, Kouloughli 1989 : 263).

En comparaison avec le monde gréco-romain, les recherches relatives aux études textuelles et rhétoriques n'ont commencé que tardivement dans le monde arabo-islamique. Dans ce domaine, on relève trois courants, soit le courant littéraire visant la critique textuelle, notamment en poésie et le courant des philosophes tels que Ibn si:na: et Alfara:bi: qui se sont occupés de commenter la rhétorique. Enfin, nous avons le dernier courant dont le développement était autour des controverses doctrinales : c'est sur la base du statut du coran et sa caractéristique d'« inimitabilité » que les concepts théoriques se sont élaborés pour constituer le domaine de la linguistique textuelle arabe.

4.1.2. Morphologie et phonologie dans la tradition grammaticale arabe

La morphologie vise la structure des mots et la phonologie s'intéresse à la variation de cette structure. La morphologie procède à l'énumération des structures de base (binja aslija) nominales et verbales ainsi que la description des processus dérivationnels permettant de forger d'autres formes de la langue. Soulignons que la structure de base se définit comme « un agencement de places consonantiques et vocaliques liées à un sens grammatical (ma ζ na) (ex : verbe, passé). Les places consonantiques sont notées au moyen des consonnes F, C, L où F=C1, première consonne, ζ = C2, deuxième consonne et L= C3, troisième consonne ; cette dernière est répétée pour noter une quatrième et éventuellement une cinquième. » (G. Bohas, J-P. Guillaume, D. Kouloughli, 1989, p 273). Ainsi, la structure de l'arabe comme langue à racines consonantiques justifie l'importance que peut avoir le domaine de la morphologie dans la grammaire.

4.2. La terminologie arabe moderne

La question de la terminologie arabe moderne est au cœur de notre problématique. Ceci dit, les caractéristiques de celle-ci sont développées tout au long de notre travail, notamment dans les deux chapitres consacrés à l'analyse lexicographique et celui qui abordera l'analyse textuelle des termes, plus précisément les termes dans des ouvrages traduits. Néanmoins, nous estimons important de faire quelques précisions dans ce sens afin de rendre compte de la situation du domaine de la linguistique en langue arabe, en général, avant d'aborder les spécificités des termes métalinguistiques à travers l'analyse.

Dans ce sens, on peut dire que la situation de la linguistique de l'arabe n'a pas connu de véritables changements : par exemple, dans la phonétique à laquelle Sibawayhi a donné une grande importance dans son ouvrage fondateur « *Al-Kitab* » atteste de cette réalité car « la place qu'il donne à cette discipline, la terminologie qu'il introduit, les descriptions et classifications qu'il propose resteront sans changements fondamentaux dans les grands traités élaborés par la suite.

Pour les grammairiens arabes postérieurs, la phonétique n'est pas une discipline autonome, et n'a donc pas de nom qui la désigne en propre... » (Bohas, Guillaume, Kouloughli 1989 : 277). Cette discipline qui n'a, donc, pas de dénomination propre se caractérise par le fait que les segments consonantiques (ḥuru:f) sont présentés par leurs points d'articulations (maḥa:riḏ).

L'attention a été attirée par certains (Baccouche, Mejri 2007) sur l'absence de recherches qui portent sur le fonctionnement des différents arabes en usage depuis quinze siècles. On affirme, néanmoins, que les textes disponibles ont permis de distinguer trois types d'arabes, soit l'arabe classique attribué au coran et la poésie anté-islamique, l'arabe littéral et finalement les dialectes qui n'ont pas fait objet de descriptions par les linguistes.

« La rupture n'est pas aussi nette au niveau lexical. On note des particularités lexicales marquant des différences notables dans la formation de multiples paradigmes, surtout dans les différents domaines scientifiques et techniques, où l'arabe dit littéral en usage dans chaque pays arabe est alimenté par sa propre dynamique lexicale impliquant entre autres des emprunts beaucoup plus importants à l'anglais et au français selon qu'on est dans la partie orientale ou occidentale du monde arabe... Les descriptions linguistiques portant sur l'arabe dit standard reprennent en grande partie l'ensemble des règles que la tradition grammaticale nous a légué ; on y trouve un ensemble de règles immuables comportant la plupart du temps

les mêmes exemples puisés dans des traités remontant à plusieurs siècles.» (Baccouche, Mejri, 2007 : 31).

La situation décrite précédemment est celle qui caractérise la terminologie linguistique en langue arabe. Un état des lieux de cette terminologie sera précisé concrètement à travers les exemples abordés dans les analyses. Les problèmes relatifs à la traduction des acquis de la linguistique moderne peuvent être résumés en deux processus majeurs : la traduction par des termes créés ou le fait d'injecter des concepts nouveaux dans des concepts anciens. Malgré les efforts fournis par les traducteurs pour proposer des traductions en arabe à des termes métalinguistiques exprimés en français, la situation est actuellement caractérisée par un certain « chaos » résultant des différentes formations des traducteurs. Les différents cas de figure de cette situation seront abordés dans les chapitres qui suivent.

5. Conclusion

Nous avons abordé dans ce chapitre les points pertinents qui marquent les deux métalangues, aussi bien celle du français que celle de l'arabe. L'objectif est de décrire la situation terminologique dans les deux langues. Au niveau du système linguistique du français, la variation terminologique est un aspect qu'il faut prendre en considération car elle constitue une caractéristique importante. La particularité de la terminologie métalinguistique du français réside, notamment, dans la variation au niveau du sens des termes.

Dans le cadre de l'arabe, nous avons mis l'accent sur la tradition grammaticale car celle-ci garde, jusqu'à aujourd'hui, une place incontestable. Dans une description du système linguistique arabe, les linguistes se contentent de rendre compte de la tradition grammaticale arabe. En procédant ainsi, nous visons, d'une part, rendre compte de ce point pertinent qui constitue la langue arabe.

D'autre part, notre objectif est de montrer que la partie considérable de la métalangue de l'arabe demeure celle léguée par cette tradition car des études linguistiques récentes sur cette langue sont minimales en comparaison avec le français. La terminologie linguistique actuelle est celle obtenue par traduction à partir du français ou de l'anglais. Par conséquent, les traductions proposées, c'est-à-dire les équivalents des termes, ne décrivent pas le système linguistique de l'arabe mais les systèmes de l'une des deux langues de départ. Dans le chapitre suivant consacré à la traduction spécialisée, nous aborderons cette activité en rendant compte des spécificités de la terminologie linguistique arabe actuelle. Nous nous situons, entre le

processus de dénomination terminologique et l'opération traduisante, c'est-à-dire le passage d'une langue A vers une langue B dans le cadre de la traduction scientifique.

CHAPITRE II :

Traduction spécialisée

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de rendre compte des caractéristiques de la traduction spécialisée en général et de celles de la traduction des textes linguistiques, en particulier. Notre démarche consiste, en premier lieu, à présenter des éléments définitoires relatifs à la traduction et à la traductologie. Celle-ci englobe l'ensemble des travaux réalisés sur la traduction, littéraire, philosophique, spécialisée etc. Nous considérons que la traduction spécialisée et les autres types de traduction sont en fait liées à la même activité dont l'objectif est la transmission d'« un vouloir dire » à un public déterminé.

Ensuite, nous abordons la traduction dans les domaines spécialisés, pour aboutir à la traduction vers l'Arabe de textes linguistiques rédigés en langue française afin de savoir en quoi consiste la particularité de la traduction de ces textes, en tant que production scientifique. Les deux domaines de la traduction spécialisée, à savoir le domaine technique et le domaine scientifique se distinguent par la nature de leur discours. C'est justement cette nature qui détermine les difficultés que peuvent poser leur traduction vers d'autres langues.

Nous tenterons de montrer à travers les points que nous aborderons dans ce chapitre, la particularité de la traduction des textes linguistiques par rapport aux textes techniques. Ceci dit, la contrainte que ressent le traducteur lors de l'accomplissement de sa tâche est à trois niveaux : la phase terminologique qui consiste à repérer les termes métalinguistiques de la langue de départ, ensuite, celle de la traduction de ces termes et enfin, la troisième phase

relative à la traduction des phénomènes linguistiques. Cet ordre de présentation des difficultés de la traduction ne représente en aucun cas une démarche de traduction établie pour ce type de textes. Les difficultés liées à la troisième phase ne sont pas négligeables, notamment celles relatives à la traduction des exemples sur lesquels se base la description linguistique.

Cette question relative à la traduction des exemples est soulevée pour ne pas perdre de vue que le texte linguistique porte sur la description d'une langue particulière³⁷ dont le fonctionnement est distinct des autres langues. S'agit-il de traduire le fonctionnement de la langue sur lequel porte le texte linguistique de départ et dans ce cas la traduction des exemples n'est pas nécessaire, ou du moins doit-elle être faite d'une manière partielle ? Ou s'agit-il de chercher une similarité dans la langue cible visant à prendre en ligne de compte le destinataire et dans ce cas, la traduction des exemples dans la langue cible est nécessaire afin de valider cette similarité.

Cette question s'avère importante si on se demande quels sont les objectifs de la traduction des textes linguistiques. De nos jours, l'objectif est délimité à l'avance, c'est une manière de sélectionner les outils adéquats pour la traduction dont certains facteurs sont pris en considération en plus des éléments linguistiques.

Il est dit que «le sens global des énoncés [dans la langue de spécialité], donc des textes, résulte souvent du sens des unités terminologiques dans les énoncés, tout en rentrant dans un processus de construction du sens tout au long de l'énonciation.» (Madelena Contente 2005 : 454). Dans cette optique, la traduction spécialisée ne se limite pas à la traduction des termes. Néanmoins, cette dernière constitue une partie importante dans l'opération traduisante des textes spécialisés. Il est à souligner que la traduction des termes est réputée contraindre le traducteur lors de son travail, notamment en ce qui concerne le déficit terminologique lors du processus de dénomination des concepts nouveaux.

Nous employons les deux concepts *dénomination* et *traduction spécialisée* sans perdre de vue la distinction entre les finalités des deux réalités qu'ils recouvrent. Le traducteur n'est pas forcément un terminologue. Le processus de dénomination est, en principe, du ressort du terminologue. Les ouvrages terminographiques sont conçus, notamment, pour des finalités de traduction, c'est-à-dire pour satisfaire les besoins de la

³⁷ Dans ce sens, l'accent est mis notamment sur les traits distinctifs de la langue française par rapport à la langue arabe. Par conséquent, nous ne sommes pas dans la linguistique générale qui rend compte des traits communs entre les langues.

traduction spécialisée. Dans des cas de défaillance terminologique, le traducteur est appelé à accomplir sa tâche et celle du terminologue. N'étant pas de formation terminologique, le traducteur peut ignorer les critères de l'activité dénomminative, comme la motivation, l'adéquation et l'économie linguistique.

En focalisant sur le sens des termes sources, comme le cas de la théorie interprétative du sens, la traduction ne se pose pas la problématique de l'économie linguistique³⁸. L'activité traduisante est pratiquée, de nos jours, dans des conditions particulières. Le paramètre *temps* joue un rôle pertinent. Celui-ci n'est pas souvent en faveur du traducteur. Ce dernier est, dans la plupart des cas, contraint à combler, lui-même, les défaillances terminologique, c'est-à-dire dénommer les concepts, ou traduire les termes présents dans le texte ou les textes qu'il est censé traduire.

La traduction des termes métalinguistiques du français vers l'arabe a donné lieu à une situation de dispersion terminologique à travers laquelle un terme en français peut avoir plus d'un équivalent en langue arabe. Ainsi, le lecteur des textes traduits peut être pris par un sentiment d'« insécurité »³⁹, devant une situation de variation terminologique engendrée par la création de termes individuels dont la conséquence est de rendre la compréhension de ces textes compliquée. Par conséquent, la « compétence » du traducteur est de pouvoir contourner les problèmes d'ambiguïté par le recours à certaines techniques d'explicitation.

En fait, la traduction spécialisée inclut dans ses priorités la traduction du texte spécialisé dans sa totalité de la même manière qu'elle le fait avec les termes contenus dans le texte. Ceci dit, la traduction d'un texte spécialisé ne vise pas en priorité la traduction des termes, mais considère que le texte est un tout et que ses termes ne constituent qu'une partie des contraintes à affronter.

Par ailleurs, nous empruntons à la théorie interprétative du sens⁴⁰ le terme « équivalence », dans sa distinction entre correspondance/équivalence, pour vérifier le type d'équivalence dans les procédés de traduction des termes métalinguistiques. Précisons que la notion d'équivalence, également utilisée dans le métalangage de la traductologie, a donné lieu à différentes théories compte tenu de sa complexité. Dans cette optique, nous rendrons

³⁸ Cf. Traduction du terme **synapsie** dans ce chapitre.

³⁹ Cette notion d'insécurité est empruntée à F Gaudin (1994) qui dans le cadre d'une enquête effectuée pour évaluer l'impact des arrêtés terminologiques rend compte de l'insécurité linguistique et l'insécurité cognitive. Nous reprenons ce terme pour caractériser la situation du déficit terminologique, par conséquent, nous n'utilisons pas la notion dans le même sens.

⁴⁰ Dans le cadre de l'ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle).

compte des procédés de traduction auxquels on a recours pour traduire les termes métalinguistiques. Ces procédés répondent à trois types d'équivalence : l'équivalence totale, l'équivalence partielle et absence d'équivalence.

En dernier, nous précisons que les exemples auxquels nous avons recours dans ce chapitre sont pris de différentes références et servent d'échantillons pour rendre compte des différents types d'équivalences dans la traduction des termes métalinguistiques dans le système linguistique arabe.

1. Traduction/Traductologie : éléments définitoires

La distinction faite entre la traduction et la traductologie est celle qui sépare la pratique de la théorie. De nos jours, à l'époque de la globalisation et des échanges, de nombreux ouvrages, dans le monde entier, sont traduits attestant d'une nécessité permanente de transmettre le savoir dans tous les domaines. Cette activité de traduction suscite continuellement des réflexions, qui ne cessent de prendre de l'ampleur, sur les objectifs de la traduction, les différentes démarches des traducteurs et la distinction entre les domaines de traduction. Nous ne pouvons pas aborder de façon exhaustive toutes les théories de la traduction mais nous tenterons de donner brièvement quelques définitions sur la traduction en tant que pratique et sur la traductologie comme ensemble des travaux relatifs à des réflexions sur ce domaine.

La définition de la traduction est directement liée à la polysémie de ce terme, reflétée dans les typologies que certains ont proposées pour rendre compte de la diversité de cette activité. Dans ce sens, Jakobson (1963) en distingue trois types :

1. La traduction intralinguale : il s'agit de procéder à une reformulation, plutôt à l'interprétation de signes linguistiques moyennant d'autres signes de la même langue.
2. La traduction interlinguale : celle-ci renvoie à la traduction d'une langue à une autre, par conséquent, à l'interprétation et l'expression des signes linguistiques d'une langue moyennant ceux d'une autre langue.
3. La traduction intersémiotique : elle s'occupe de l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques.

Il s'agit pour nous de la traduction interlinguale que nous dénommons désormais *traduction* tout court. La notion de traduction est toujours associée à celle de traductologie.

Cette dernière regroupe toutes les activités théoriques qui se rapportent à la pratique de la traduction.

“La traducción más que un saber es un saber hacer; en este sentido, siguiendo la distinción de Anderson (1983) entre conocimiento declarativo (saber qué) y conocimiento procedimental u operativo (saber cómo), tendremos que calificar el saber traducir como un conocimiento esencialmente de tipo operativo y que, como todo conocimiento operativo, se adquiere fundamentalmente por la práctica” (Amparo Hurtado Albir 2004: 25).

La traduction, plus qu'un savoir, est un savoir faire, dans ce sens, et sur la base de la distinction faite par Anderson (1983) entre la connaissance déclarative (savoir quoi) et la connaissance opérationnelle (savoir comment). Savoir traduire doit être considéré, en tant que connaissance, essentiellement de type opérationnel. De ce fait, comme toute connaissance opérationnelle, ce savoir est fondamentalement acquis par la pratique⁴¹.

Par ailleurs, les études théoriques de la traduction interlinguale relèvent de la traductologie. “La traductologia es la disciplina que estudia la traducción; se trata pues, de un saber sobre la practica traductora. La traductologia es una disciplina científica...” (Amparo Hurtado Albir 2004: 25).

La traductologie est la discipline qui étudie la traduction. Il s'agit, par conséquent, d'un savoir sur la pratique de la traduction. La traductologie est une discipline scientifique...⁴²

Dans le souci d'apporter des précisions concernant les discours existants sur la traduction, Jean René Ladmiral (2000) distingue quatre types de traductologie qu'il a établi en classant les travaux selon leur nature:

1.1. Traductologie prescriptive ou normative :

Les travaux portés sur cette traductologie sont d'inspiration littéraire ou philosophique comme les travaux réalisés par Walter « la tâche du traducteur » en 1923 ou ceux d'Henri Meschonnic (à partir de 1973, l'essentiel des travaux de cet auteur porte sur la traduction). L'auteur inclut dans ce type les manuels de traduction les plus traditionnels. « Ces travaux ressortissent d'une réflexion sur le langage qu'on pourra dire idéologique ou philosophique,

⁴¹ Notre traduction

⁴² Notre traduction

en un sens très large, dans la mesure où elle illustre les diverses figures d'une idéologie spontanée concernant le langage » (Ladmiral 2000).

1.2. Traductologie descriptive :

Celle-ci se fixe un objectif didactique en s'inscrivant dans la linguistique appliquée selon une approche contrastive. C'est dans cette catégorie que l'auteur classe aussi bien les travaux de la stylistique comparée de J-P Vinay et Darbelnet (1968) et ceux de M. Ballard (1987) que les travaux qui se rapportent sur la théorie de la traduction proprement dite comme ceux de Georges Mounin (1963) et de J.C. Catford (1967). Cette traductologie considère la traduction comme produit, comme résultat ou comme effet.

1.3. Traductologie inductive ou scientifique :

Celle-ci s'appuie sur la psychologie cognitive en se fixant comme objet les activités mentales du traducteur. Ce n'est plus l'étude de traduction comme produit qui est l'objectif mais il s'agit de remonter à la source en étudiant la traduction au moment de sa réalisation. Cette traductologie est tout à fait à ses débuts, elle ne dispose pas, pour l'instant, de théorie cohérente et expérimentale validée.

1.4. Traductologie productive :

L'auteur propose de classer l'ensemble des travaux qui se réalisent actuellement sur la traduction dans la catégorie de la « traductologie d'aujourd'hui » par rapport à celle de demain qui est la traductologie inductive. « La traductologie productive s'attache à prendre conscience de ce qui se passe dans la tête de ce traducteur que nous sommes chacun de nous. Il y a là une approche qu'on pourra définir en termes de phénoménologie et dont la méthode est l'introspection. » (Jean René Ladmiral 2000)

Cette typologie de la traductologie est désignée par certains pour marquer l'autonomie de la discipline par rapport à la linguistique dans les années 60-70. Néanmoins, le recours aux méthodes plus ou moins traditionnelles des disciplines linguistiques n'est pas dénué d'intérêt (Marianne Lederer 2008). C'est sur le comparatisme que reposent ces méthodes dont la conception de la traduction est fondée donc sur l'étude des structures linguistiques, à titre d'exemple: stylistique comparée du Français et de l'Anglais de Vinay et Darbelnet (1968) et les travaux de Michel Ballard (1987). Pour cette tendance que Lederer (2008) qualifie d'« intellectuelle », la traduction, basée toujours sur des faits observables, est considérée

comme étant un outil plutôt qu'un but, par conséquent les textes sont intéressants du point de vue des objets linguistiques.

En parallèle, le courant « scientifique » ou « empirique » introduit, en plus de l'observation, l'élément de l'expérimentation. Cette dernière se sert des outils qu'elle emprunte aux sciences de la nature, ce qui explique son caractère scientifique. Ainsi, « l'explosion relativement récente⁴³ de ces études est due à l'évolution technologique de ce dernier demi-siècle, qui a donné naissance aux sciences cognitives et met entre les mains des chercheurs des logiciels sophistiqués, ainsi que les outils les plus modernes qui permettent l'exploration détaillée du cerveau. » (Marianne Lederer 2008 : 133).

Par ailleurs, si on aborde le côté observation de cette recherche empirique, le comparatisme réapparaît de nouveau sous une autre forme que lui confère l'utilisation de corpus informatisés. Dans ce sens, ces corpus ouvrent une porte sur des recherches inépuisables. Qu'il s'agisse de mettre en correspondance un texte original et plusieurs traductions ou bien des traductions et des textes non traduits du même domaine, les possibilités d'observations qui sont mises à disposition grâce à ces corpus sont bien supérieures à ce qui pourrait se faire sans le recours à l'informatique. On voit que le comparatisme qui s'est basé sur des méthodes traditionnelles linguistiques ou littéraires, peut faire encore preuve de validité par l'exploitation de corpus dont l'utilisation est plus efficace grâce à l'outil informatique.

Cette méthode basée sur le comparatisme⁴⁴, valable pour tous types de traduction, a donné lieu à une série de travaux (Laviosa 2002 ; Lohan 2004).

⁴³ Soulignons que déjà en 1965, une expérience, basée sur des statistiques, visant les détails de traduction de mots, de phrases, de paragraphe, a été menée par le psychologue Pierre Oléron. La recherche expérimentale est depuis entreprise par les traductologues en Interprétation, sachant que du côté de la traduction écrite, le travail expérimental a été entamé avec l'étude des protocoles de verbalisation (Think Aloud Protocols ou TAPs)

⁴⁴ Nous voulons dire par comparatisme, la méthode contrastive sur laquelle se base l'alignement des textes: «Un **corpus multilingue** de textes **comparables** est un corpus multilingue comprenant, dans chaque langue, des textes comparables au niveau quantitatif et typologique. Un **corpus parallèle** est un corpus multilingue comprenant des textes avec leurs traductions. Un **corpus aligné** est un corpus parallèle pour lequel on a identifié des relations d'équivalence traductionnelle entre les segments qui le composent. Ces segments peuvent concerner différents grains : paragraphe, phrase, syntagme ou mot. En général, il est possible d'effectuer automatiquement un alignement au niveau des phrases, avec des résultats de bonne qualité. Ces corpus sont utiles aux traducteurs et aux terminologues, afin d'alimenter des mémoires de traduction. Ils sont également intéressants pour les linguistes ou aux lexicographes travaillant dans une perspective contrastive. Enfin, ils peuvent alimenter des systèmes de traitement automatique, tels que le système de traduction basée sur l'exemple, ou de traduction basée sur des statistiques ».

http://w3.ugrenoble3.fr/kraif/index.php?option=com_content&task=view&id=19&Itemid=35

Dans la traduction spécialisée, elle permet, entre autre, de constater le fonctionnement de l'appareil terminologique dans les deux langues simultanément en servant de base à des constations théoriques.

2. La traduction dans les domaines spécialisés :

Les deux domaines de la traduction spécialisée à savoir le domaine technique et le domaine scientifique regroupent des textes de nature différente. La traduction de ces textes est tributaire de cette nature. Par conséquent, il convient de dégager quelques aspects pertinents de celle-ci.

La distinction entre le texte technique et le texte scientifique est envisagée du point de vue de l'objectif auquel chacun d'eux doit répondre. Le texte technique dont la vocation est opérationnelle « est purement utilitaire en ce sens qu'il vient répondre au besoin d'informations d'un lecteur désireux de mener à bien une opération pratique (montage d'une machine, application d'une procédure de mise en service, production d'une pièce répondant à certaines exigences, etc. » (Mathilde Julie Livia Fontanet 2005 : 309).

Dans cette optique, les brochures d'entretien, et les modes d'emploi, etc. sont classés dans la catégorie des textes techniques. Ils remplissent, non seulement, la fonction de transmettre des données ou des connaissances objectives, mais ces renseignements sont destinés à des utilisateurs appelés à suivre et appliquer intégralement les démarches mentionnées pour le bon fonctionnement d'une opération pratique. A partir de là, on peut comprendre que les destinataires de ces textes ne font pas partie forcément d'un public averti, même si tout dépend du degré de technicité et donc de l'objectif que se fixe le texte technique.

Par ailleurs, le texte technique ne cherche pas à se positionner par rapport à d'autres discours techniques et par conséquent justifier sa présence parmi les autres discours de la même nature. Les connaissances transmises dans les textes techniques ont une portée en quelque sorte fonctionnelle, l'auteur s'adresse immédiatement à son lecteur, en attendant généralement une réaction de celui-ci qui sera en fonction de l'objet visé. L'auteur n'est pas tenu de prendre en compte les autres discours, abordant une opération analogue.

En parallèle, le texte scientifique a pour objectif, à l'instar du texte technique, de transmettre des connaissances mais les éléments apportés sont basés sur une théorie qui détermine la position de l'auteur par rapport à d'autres discours scientifiques. Soulignons que

si les deux types de textes partagent des caractéristiques comme la précision, le concret, la logique et l'univocité, il n'en demeure pas moins que le texte scientifique « possède une dimension rhétorique et argumentative qui reste étrangère au discours technique. » (Mathilde Julie Livia Fontanet 2005 : 310).

Du point de vue traductif, il est clair que ces caractéristiques textuelles, qui donnent aux deux types de discours leurs statuts, sont exigées dans les textes traduits pour que la fonction de ces textes soit assimilable à celle de l'original, et pour que les objectifs visés par celui-ci soient identiques à ceux de la traduction.

Dans ce processus de traduction, nous abordons, essentiellement, la problématique de la traduction des termes utilisés dans les textes techniques et scientifiques. La première contrainte qui heurte le traducteur dans sa mission est le repérage des termes dans les textes. Bien que cet acte puisse paraître facile et abordable, mais il n'en demeure pas moins que : « le profane peut prendre pour un terme ce qu'un spécialiste considère comme un mot de la langue générale et, inversement, prendre un terme pour un mot ordinaire. » (Sager 2000 : 47).

Ensuite se pose les contraintes de la traduction de cette terminologie, aussi bien pour le terminologue dans le cadre d'une terminologie dénomminative bilingue ou multilingue dont l'objectif est la conception de dictionnaires terminologiques et de bases de données accessibles en ligne, que pour le traducteur qui est face à son texte, tenu de trouver des équivalents à des termes quelle que soit la situation de déficit terminologique susceptible de compliquer sa mission. La terminologie multilingue s'inscrit dans le cadre de la terminographie traductive comme production de ressources terminologiques. (Daniel Gouadec 2004.)

Ces deux situations distinctes sont également liées par l'apport que peut apporter l'une à l'autre : « l'union libre entre terminologie et traduction est toujours opportuniste. Chacune fait appel à l'autre quand il s'agit de valoriser son propre aspect scientifique. » (Daniel Gouadec 2004 : 25).

La traduction, du moins, attend énormément de la terminologie en espérant une situation idéale dans laquelle l'ensemble des termes d'une discipline, science ou technique est répertorié dans des ouvrages de référence bilingues, trilingues ou multilingues permettant ainsi au traducteur le recours à ces termes dans tous les cas. Dans cette perspective, le traducteur vise la facilité à travers laquelle il peut résoudre le problème de la traduction des termes qui est une partie essentielle dans l'activité traduisante. « La terminologie fait partie

intégrante du produit généré ou créé au terme de la prestation du traducteur...Sa disponibilité et sa fiabilité sont la condition sine qua non de l'exécution même de la prestation et, au second degré, de son exécution correcte. » (Gouadec 2005 : 16).

Ces deux approches de la traduction ont été envisagées : la « traduction systémique » qui consiste pour un terminologue à trouver un équivalent d'un terme en langue-source dans la langue cible ainsi que la « traduction textuelle » pratiquée par un traducteur (ou probablement par un traducteur-terminologue) dont l'objectif est de traduire un terme en contexte. (Petit 2003 : 221).

Notons que le traducteur est en mesure de recourir aussi bien à la « traduction systémique » que le terminologue met à sa disposition dans une situation idéale comme nous l'avons mentionné précédemment, mais aussi à la « traduction textuelle » dans des cas où il est contraint d'agir face à une situation de déficit terminologique.

Aussi, le traducteur, ayant toujours présent la notion de « fidélité⁴⁵ », et cherchant la précision et l'univocité peut opter pour une traduction textuelle non pas pour une raison de déficit, cette fois-ci, mais parce que la terminologie existante est insatisfaisante et manque de rigueur.

La problématique de la fidélité en traduction a suscité beaucoup de débats chez les chercheurs. (Jeanne Dancette 1992 ; Hurtado Albir 1990 ; Jacqueline Henry 1995) « La querelle au sujet de la fidélité en traduction a sans doute culminé à la fin du XVII^e siècle, avec la parution de la fameuse « belle infidèle » de Houdar de La Motte (1714) (transposition de l'Iliade d'Homère) qui s'opposait à la version française antérieure de cette même œuvre par Mme Dacier (1669). En effet, pour Mme Dacier, le texte original était un texte « vénéré », qu'il fallait respecter à tout prix en étant fidèle et humble, sans ajouter le moindre « ornement », alors que pour Houdar de La Motte, on pouvait « embellir » Homère afin de donner aux lecteurs « un poème français qui se put lire. » (Hurtado Albir 1990).

⁴⁵ « La fidélité repose sur un échange, une relation, un questionnement perpétuel qui oscille entre deux pôles, soi et l'autre...Or depuis que la traduction existe, alors que la fidélité est presque universellement donnée comme le but recherché, ce questionnement n'a abouti à aucune définition claire de ce qu'est la fidélité du traducteur ou d'une traduction, bien au contraire. » (Jacqueline Henry, 1995, p 367). Soulignons que progressivement cette notion de fidélité a cédé sa place à la notion d'équivalence que nous aborderons dans les pages qui suivent.

Le littéralisme proclamé par certains suscite des critiques de ceux qui croient à la liberté du traducteur. La traduction du premier volume des œuvres de Freud, parue en 1988 a fait objet de critiques et l'une d'elles a été publiée par Jacques Le Rider dans le journal le Monde du 28 avril 1989. On reprochait donc à cette traduction la littéralité du texte sous prétexte de fidélité car « être fidèle à la langue de l'auteur n'est pas être fidèle à l'auteur ; on trahit Freud en traduisant sa langue littéralement, ce qui fait violence à la langue de la traduction. » (Marianne Lederer 2006 : 68)

3. Spécificités de la traduction des textes linguistiques en langue arabe :

La traduction de la métalangue entre l'Arabe et le Français dégage certaines spécificités. Etudier la traduction du métalangage entre ces deux langues, c'est décrire l'équivalence dans le texte traduit, notamment en ce qui concerne les termes métalinguistiques. Il s'agit de rendre compte des différents aspects de l'équivalence dans la traduction des termes métalinguistiques : les procédés auxquels a eu recours la langue arabe pour la formation des termes.

Pour ce fait, nous sommes amenés à exposer les spécificités de la traduction de la métalangue et les problèmes que celle-ci pose pour le traducteur, sans écarter les problèmes que peut poser la traduction de la totalité du texte puisque le contenu d'un texte n'est pas transmis uniquement à travers les termes. Il est évident que « les textes scientifiques présentent une thématique ou les unités dominantes sont les termes-éléments d'un système- [mais] qui actualisent leur signification dans les textes. » (Madalena Contente 2005 : 450).

La complexité de la traduction de la métalangue se manifeste dans les différents points de vue sur la question et les différentes démarches auxquelles les traducteurs ont recours. Cette difficulté n'est pas propre uniquement à la traduction de la métalangue, elle est aussi évoquée à chaque fois qu'il est question de la traduction. Néanmoins, cette constatation ne doit nullement impliquer une impossibilité de traduction : « [...] tout en sachant qu'on ne dit jamais la même chose, on peut dire presque la même chose. » (Eco 2006 : 8). A travers le premier énoncé, l'auteur affirme que la traduction pose une difficulté insurmontable, mais écarte l'idée de l'intraduisibilité que peut sous entendre les contraintes liées à celle-ci.

3.1. Spécificités au niveau des termes métalinguistiques

La spécificité majeure de la traduction des termes métalinguistiques, dans notre travail, est le fait qu'ils réfèrent à des phénomènes linguistiques propre à la langue française dont le système linguistique est distinct de la langue arabe. Néanmoins, c'est souvent par souci de « fidélité » que le traducteur cherche dans la langue d'arrivée des termes exprimant les mêmes concepts véhiculés par la langue de départ. Si on vise la symétrie des concepts, comme dans chaque traduction, c'est pour assurer le transfert des connaissances aux lecteurs de la langue d'arrivée dans le cadre du respect des différences.

Nous présentons, dans ce qui suit (Tableau N°1), des cas de termes métalinguistiques que nous réunissons dans un tableau pour illustrer cette démarche dans laquelle le traducteur a proposé dans la langue d'arrivée des termes décrivant les mêmes concepts que ceux de la langue de départ :

Antonymie	taḍā:d تضاد
Apocope	zazm جزم
Apodose	aḡarṭ zaʿā:b جواب الشرط
Composition	naḥt نحت
Flexion	iḡra:b ,taḡri:f إعراب، تصريف
Rhème / Thème	musnad ilajhi ,musnad مسند إليه، مسند

Tableau N°1

Les termes en arabe proposés dans ce tableau comme équivalents aux termes de la langue française appartiennent à la tradition grammaticale arabe. Ceci dit, ces termes ont déjà une valeur conceptuelle dans la langue d'arrivée. Par conséquent, le fait de recourir à ces termes pour exprimer des concepts de la langue française laisse croire qu'il existe entre les deux langues des points en commun au niveau de la terminologie et même une symétrie totale entre les concepts en question : ce qui veut dire que les termes dans les deux langues véhiculent les mêmes concepts. Néanmoins, la réalité linguistique des deux langues montre que chaque terme de la langue de départ et son équivalent véhiculent un ensemble de traits conceptuels propre à la langue décrite et qu'il ne peut y avoir de symétrie totale au niveau conceptuel.

Ainsi, cette démarche est basée sur deux exigences contradictoires, celle d'être fidèle au contenu et celle de chercher la symétrie entre les deux systèmes linguistiques qu'on compare. Pour ce qui est de la première, comme il est déjà clair en linguistique que les langues ne procèdent pas du tout de la même manière pour structurer la réalité référentielle au niveau de la langue commune, il en est de même pour les langues de spécialités.

« Si la traduction était fondée sur une stricte analyse linguistique, il faudrait en conclure à l'impossibilité de traduire car seul un grand hasard ferait coïncider les termes d'une langue avec ceux d'une autre. » (Javier Casas 2009 : 139). Par contre, en ce qui concerne la symétrie, la difficulté de traduction est liée à l'objet décrit, et par conséquent à l'inexistence ou à l'existence de référents universaux, comme dans le cas, des mathématiques, de la physique et des sciences naturelles.

Notre attention est attirée par le cas des textes juridiques qui ont suscité, pour leurs traductions, des questions afin de savoir s'il s'agit de traduire le système juridique de la langue de départ ou de chercher une symétrie dans le système juridique de la langue d'arrivée. Sachant qu'il existe des notions propres à chaque système, il est nécessaire de déterminer ce qui doit être traduit, le système juridique de la langue de départ ou la reproduction de celui de la langue d'arrivée. Certains ont tranché la question en disant qu'il s'agit de « parler le droit de l'un dans la langue de l'autre ... On ne traduit, en quelque sorte, que du même au même, d'un système vers lui-même, mais dans une autre langue qui ignore ce système et en connaît un autre » (Bernard Thiry 2000 : 305).

Cette importante question de symétrie a été déterminée, dans la traduction des textes juridiques, pour distinguer entre deux situations : l'existence de concepts identiques dans les deux systèmes juridiques mis en équivalence par la traduction et l'existence de concepts ayant des traits conceptuels en communs. Il est logique que la symétrie dans le premier cas soit valide (référents universaux) mais le parallélisme dans le deuxième cas ne donne pas des résultats identiques : « cet idéal de réciprocité ne peut aller jusqu'à la fusion totale en un seul système avec les compromis correspondants que semblent prôner certains : un seul système et une fusion totale sont choses aussi impropres méthodologiquement qu'infaisables pratiquement... » (Bernard Thiry 2000 : 290).

En comparant le texte juridique avec le texte linguistique, on peut se rendre compte d'une similarité au niveau de l'absence de symétrie dans les concepts. Vu la nature de l'objet décrit dans le texte linguistique, il est presque impossible de trouver une symétrie entre les

concepts dans les deux langues : il s'agit de deux systèmes linguistiques différents qui se décrivent forcément de manière différente.

3.2. Spécificités au niveau des exemples

On peut se demander, comme pour le texte juridique, s'il est question de traduire les faits linguistiques de la langue de départ ou de chercher la symétrie avec les faits linguistiques de la langue d'arrivée ? On peut reformuler cette question d'une manière à se demander en quoi consiste la traduction linguistique ? Ces questions détermineront les choix du traducteur et permettront la validation de la traduction en fonction de l'objectif visé.

Cette problématique soulève une contrainte dont la pertinence est incontestable. Il s'agit de la traduction des exemples auxquels l'auteur a recours pour illustrer les faits linguistiques. Il suffit de constater le rôle indispensable des exemples dans la structure du texte linguistique, pour se rendre compte de l'importance qu'ils suscitent dans la traduction. C'est à travers les exemples que le texte linguistique fait preuve de validité.

Des linguistes (Mejri 2008 : 139 ; Lassaâd Ouestati 2000 :202-203) ont souligné l'importance de cette question ainsi que les problèmes que le traducteur est contraint de surmonter lors de la traduction des exemples employés dans le texte linguistique. La question consiste à savoir si le traducteur doit trouver des équivalents aux exemples du texte de départ, ou s'il doit garder ces exemples dans la langue de départ.

Traduire les exemples, c'est prendre le risque d'une incohérence entre les commentaires et les exemples véhiculés comme support. D'un autre côté, ne pas traduire les exemples peut soulever même la question de l'utilité de la traduction. Que peut apporter une traduction bilingue à un lecteur, alors qu'elle est censée lui être destinée pour combler son ignorance de la langue de départ ?

Pour illustrer cet aspect pertinent dans la traduction des textes linguistiques, nous recourons à un exemple de notre corpus textuel que nous présentons sous forme d'un schéma regroupant un paragraphe du texte de départ au même temps que sa traduction : cette présentation permet de visualiser les deux discours ensemble soit l'original et la traduction et par conséquent de vérifier le degré d'informativité dans le texte traduit par rapport au texte original. Il s'agit, plus précisément de rendre compte de l'adéquation des exemples avec les commentaires linguistiques. L'exemple suivant (Figure N°1) atteste des contraintes que pose la traduction des exemples dans un texte linguistique dans la langue comme celle de l'arabe :

nous référons, dans ce sens, à la symétrie des deux discours assurée au niveau des exemples choisis pour justifier les commentaires.

Syntagme nominal ⁴⁶	مرکب اسمي
<p>Que peut représenter il de il pleut ou il lui est arrivé un accident?</p> <p>Cette forme, comme on sait, n'est commutable avec aucun syntagme nominal. P 238</p>	<p>[إنها تمطر] أو il pleut في il أن يمثل ماذا يمكن</p> <p>Il lui est arrivé un accident</p> <p>[لقد وقع له حادث] ؟ هذا الشكل، كما نعلم، ليست له قابلية الاستبدال مع أي مركب اسمي...ص 312</p>

Figure N°1

Nous constatons que pour les exemples « il pleut » et « il lui est arrivé un accident », dont la traduction en arabe est respectivement *إنها تمطر* ?inaha tumṭ ir et *لقد وقع له حادث* laqad waqaṣa lahu ḥa:diθ porte sur l'équivalent sémantique en arabe de ces deux exemples. En revanche, l'auteur du texte français vise le sémantisme du pronom « il » dans les deux exemples.

D'une part, en gardant les deux exemples en français dans la traduction, le traducteur prend le risque de supposer que le lecteur arabophone connaît préalablement la fonction grammaticale de « il » comme pronom impersonnel. Si le lecteur francophone n'a pas besoin de ce type de précision pour comprendre les intentions de l'auteur à travers les exemples présentés, il n'en demeure pas moins que le lecteur arabophone est censé ignorer cette fonction grammaticale, par conséquent, cette précision s'avère nécessaire. Ainsi, les deux lecteurs n'auront certainement pas les mêmes réactions (compréhension des commentaires linguistiques) face aux exemples. D'autre part, le commentaire doit correspondre aux exemples choisis.

Ceci dit, *إنها تمطر* ?inaha tumṭ ir et *لقد وقع له حادث* laqad waqaṣa lahu ḥa:diθ doivent rendre compte, de la même manière que les exemples équivalents en français, des faits décrits : nous proposons, dans ces deux cas, de désigner, en arabe, le pronom impersonnel « il » par le « pronom conjoint⁴⁷ » ◦ ha dans le but d'appliquer le commentaire, non pas sur les exemples en français, mais sur ceux de la langue arabe en précisant la fonction du pronom impersonnel « il » dans les deux exemples en français car la description en question se porte sur la langue française.

⁴⁶ Cet exemple est pris de l'ouvrage de Martin (1992)

⁴⁷ C'est notre traduction du terme en arabe *ضمير متصل* dami:r mutaṣil : il s'agit de la lettre ◦ ha

De ce fait, le traducteur qui est face à un texte décrivant des faits linguistiques de la langue de départ doit s'assurer que la traduction remplit la même fonction que celle assignée au texte original et qu'elle répond aux spécificités des discours linguistiques. A notre avis, il est indispensable de déterminer, au préalable, la nature de la traduction des textes linguistiques et plus précisément la nature des connaissances à transmettre lors de la traduction. Afin de traduire le contenu des phénomènes linguistiques de la langue de départ, le traducteur a tout intérêt de traduire les exemples non pas en leur trouvant des équivalents au niveau linguistique mais en traduisant l'idée qu'ils véhiculent et ainsi le fonctionnement de la langue de départ.

On sait bien que les langues sont en mesure d'être décrites par d'autres langues. Mais, cette démarche compliquée exige du traducteur de recourir à sa compétence pour trouver à chaque fois les solutions adéquates à la situation. Cette vision qui montre le rôle moteur du traducteur dans l'activité traduisante renvoie à la notion de créativité.

En traduction, cette notion « recouvre le pouvoir d'inventer ses propres solutions en traduction, des solutions qui ne sont ni répertoriées dans des outils lexicographiques ni préétablies par des manuels, des solutions que le traducteur fait naître de sa propre interprétation du document à traduire. » (Lavault 1961 : 122)

Dans le cas d'un traducteur soucieux de trouver des équivalents à des exemples dans la langue d'arrivée ayant la même fonction que ceux de la langue de départ, dans le sens où ils sont en mesure d'illustrer les mêmes faits linguistiques de la langue de départ, il [le traducteur] est confronté à un problème à la fois méthodologique et traductionnel qui consiste à assurer l'homogénéité de la description de sa traduction (trouver des équivalents à la totalité des exemples-soutiens des commentaires du texte) ainsi que l'adéquation des exemples avec les commentaires. Est-ce réellement possible de réaliser cet objectif quand « on sait que deux langues n'opèrent pas la même structuration de la réalité référentielle : il n'y a d'isomorphisme des langues ni dans leur structuration globale, ni au niveau de leurs unités élémentaires. » ? (Bernard Thiry 2000 : 285)

4. La notion d'équivalence en traduction :

Nous présenterons les définitions de la notion d'équivalence en traduction et ensuite nous chercherons à déterminer les aspects de cette notion au niveau des termes métalinguistiques. Nous nous intéresserons aux types de cette équivalence dans la traduction

de la métalangue en tentant de dégager les caractéristiques de cette notion et son fonctionnement dans le cas des deux systèmes linguistiques différents, le français et l'arabe.

Cette notion d'équivalence permet non seulement de se rendre compte des procédés utilisés par la langue arabe pour introduire dans son système des nouveaux concepts mais aussi du fonctionnement de cette langue face aux particularités de la langue française. En d'autres termes, elle se manifeste dans l'adéquation entre le texte source et le texte cible.

Cette notion d'équivalence qui connaît plusieurs définitions dans la traductologie est l'élément fondamental sur lequel se base la théorie interprétative du sens. La traduction dans cette théorie donne la priorité à l'équivalence en se distinguant de la traduction linguistique basée sur la correspondance et « toutes les recherches effectuées [dans ce cadre] tendent à prouver que la traduction par équivalences a une validité générale quelles que soient les langues ou les types de textes, littéraires ou techniques, texte de fiction ou de réalité. » (Lederer 2006 : 40)

Ainsi, le traducteur, dans tous les domaines, s'oriente non pas vers la réalisation d'une traduction totale ou parfaite de l'original mais vise ce que la traductologie appelle dans sa métalangue *l'équivalence des textes*. On peut résumer le parcours de la traduction des textes linguistiques au niveau de la terminologie comme un processus comportant nécessairement deux phases : le décryptage du contenu du message, donc une phase sémasiologique et la phase de la reconstruction du message et du contenu des termes qui est une étape onomasiologique.

Les définitions diverses que la notion d'équivalence a connues dans le domaine de la traductologie donnent une idée sur les différentes interprétations qu'elle admet ainsi que sur son importance dans la traduction. Pour certains, c'est même un modèle qui prend le dessus par rapport aux approches théoriques et méthodologiques de la traduction. (Nord 1994 : 97.)

La notion d'équivalence n'est pas connue seulement en traduction puisque cette dernière a fait appel au langage mathématique et probablement à la logique pour l'introduire dans son métalangage. Par conséquent, l'origine logico-mathématique de cette notion (Javier Casas 2009 : 141) indique que le recours de la traduction aux sciences dites dures est, en quelque sorte, une preuve qu'elle tend à gagner le rang de celles-ci même si le rôle que cette notion est censée jouer en traductologie n'est pas toujours clair et, sa définition reste tributaire des différentes approches dont elle est l'objet.

La question de l'équivalence entre les termes, structures syntaxiques ou textes, s'est toujours posée témoignant ainsi de sa présence permanente dans les réflexions et les préoccupations de la traduction. Selon Trigo (2002 : 128), Jakobson est considéré comme le premier à faire usage, en anglais, du terme équivalence en traduction. Dans sa conceptualisation de ce domaine, il définit la traduction comme l'équivalence de deux messages en deux codes différents et souligne que la question centrale de la linguistique est la notion d'équivalence.

Dans sa définition de l'équivalence, Sanchez « considère que la notion d'équivalence vise à caractériser la relation qui existe entre le texte de départ et la traduction pour le fait qu'elle occupe [l'équivalence] une place centrale dans la conception de la traduction. »⁴⁸ Il faut savoir que cette caractérisation est le point de vue sur lequel se basent les différentes approches de l'équivalence : formelle, dynamique, linguistique quasi textuelle et textuelle.

4.1. L'équivalence formelle

Cette notion est adoptée par les approches théoriques traitant des aspects linguistiques de la traduction. Cette dernière, considérée comme un phénomène interlinguistique, est réduite à une simple conversion d'un code linguistique en un autre code linguistique. Le traducteur consacre son attention sur le texte source et l'explication qu'il donne de l'opération de la traduction est établie à travers la linguistique « la plus exacte des sciences humaines » (Vinay et Darbelnet 1977). Par conséquent, les travaux de stylistique contrastive réalisés par Vinay et Darbelnet sont basés sur la conception de cette notion à travers laquelle ils cherchent la correspondance entre mots, termes et phrases.

4.2. L'équivalence dynamique

Cette notion est caractérisée par la tentative des théoriciens en 1970 de préciser l'équivalence qualifiée par Nida et Taber de naturelle. « Le défenseur de l'équivalence dynamique, orientée vers l'aval (la réception) et non vers l'amont, comme c'était le cas de l'équivalence formelle ». Les récepteurs du message dans la langue d'arrivée devront réagir pratiquement de la même façon que les récepteurs du message en langue de départ. » (Casas 2009 : 143). Cette démarche écarte le littéralisme et priorise la notion du contexte tendant ainsi vers une optique communicative et sociologique de la traduction.

⁴⁸ Notre traduction de la définition donnée par (Sanchez Trigo 2002 : 128).

4.3. L'équivalence linguistique quasi textuelle

La conception de cette équivalence donne un nouveau souffle à cette notion par son éloignement de l'équivalence formelle en optant pour une équivalence textuelle. Néanmoins, selon Sanchez (2002), elle reste très limitée car elle se base sur des phrases isolées ou des mots pour illustrer son approche.

4.4. L'équivalence textuelle :

Cette notion d'équivalence est développée dans le cadre de l'ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle), notamment par Seleskovitch, Lederer et Déjean Le Feal. Les traducteurs préconisent une approche textuelle, fondée sur l'analyse du sens. Il s'agit, donc, de créer des équivalences de discours et de ne pas rester prisonnier dans la correspondance entre termes, ou de phraséologies telles qu'elles sont données par des dictionnaires bilingues. Dans ce sens, on priorise « le vouloir dire » qui devient l'objet de la traduction car traduire « c'est comprendre pour faire comprendre » (Durieux 2000 : 144.)

On comprend, donc, que la traduction interprétative est une traduction par équivalence ce qui fait qu'elle se distingue de la traduction linguistique qui est une traduction par correspondance : la démarche est d'obtenir un texte cible ayant le même sens que le texte de départ, mais au niveau linguistique les mots ne se correspondent pas. C'est important de savoir que la correspondance dans cette théorie n'est pas totalement exclue, dès qu'il s'agit d'évoquer les termes monoréférentiels, elle est même indispensable : « La signification du terme technique renvoie à un objet bien déterminé, dans les langues comme dans les textes. La correspondance établie entre deux langues pour désigner le même objet reste valable dans les textes, en principe donc, le terme doit pouvoir se traduire par correspondance, contrairement à la lexie courante où la correspondance est souvent possible mais aussi souvent trompeuse. » (Lederer 2006 : 55).

L'auteur décrit une situation idéale dans laquelle les termes sont répertoriés dans des ouvrages de référence et pour un souci d'unification de communication, le traducteur est tenu de recourir à la terminologie existante. Mais devant une défaillance, le traducteur est contraint de trouver des équivalents à des termes n'ayant pas de correspondants. Cette équivalence aura des formes différentes et dépendra probablement de la nature des termes et bien évidemment des contraintes posées.

La relation qu'entretiennent le texte et sa traduction est une relation d'équivalence. La question qui se pose est de savoir les types d'équivalences dans les différents textes. Dans notre cas, il s'agit de vérifier cette équivalence au niveau des termes métalinguistiques, objet de notre travail, pour dégager ses aspects et les spécificités qui peuvent la distinguer des autres équivalences opérationnelles dans d'autres discours de domaines différents.

5. La notion d'équivalence dans la traduction des textes spécialisés

Nous avons constaté, à travers les différentes définitions citées ci-dessus, que la notion d'équivalence est directement liée à la conception de l'activité traduisante que chacun attribue à celle-ci. Les équivalences constituent les procédés de traduction adoptés par les uns et les autres. En tentant de rendre compte concrètement des différents procédés appliqués, actuellement, dans la traduction des textes scientifiques et techniques, on peut parler de deux grands courants théoriques : la théorie linguistique de la traduction (ce qui correspond en quelque sorte à l'équivalence formelle) et la théorie interprétative de la traduction (voir, l'équivalence textuelle).

Le recours à la théorie linguistique de la traduction implique une démarche contrastive, dans le sens où le traducteur cherche des correspondances de manière à reproduire un texte dans la langue cible conforme à l'original. Par conséquent, « la traduction [est considérée] comme la simple conversion d'un code linguistique en un autre code linguistique. » (Durieux 2000 : 100).

L'objectif, dans cette traduction est de retrouver dans le texte traduit les éléments linguistiques les plus proches à ceux existants dans le texte de départ. La fidélité dans cette conception vise le texte original, et le traducteur s'efforce à rendre toutes les caractéristiques de ce texte. En parallèle, la théorie interprétative est orientée vers « le vouloir dire » de l'auteur en trouvant des équivalences de discours. Celle-ci trouve que la traduction doit plutôt faire apparaître, en premier lieu, ce « vouloir dire » qui est l'objet de la traduction et, ensuite, l'exprimer dans l'autre langue en tenant compte de l'objectif visé par cette traduction, par conséquent de l'usage de celle-ci et aussi de l'impact exercé par la lecture du texte traduit. A cet effet, la mission du traducteur ne s'arrête pas juste à l'achèvement de la traduction, elle se poursuit afin de s'assurer que la traduction a bien rempli l'objectif qui lui a été assigné.

Cette conception de l'activité traduisante est décrite en deux phases, presque égales dont la deuxième phase est tributaire de la première. La première phase est celle de l'analyse et du décryptage sémantique du texte en langue de départ (décryptage morphosémantique des schèmes et de leurs noyaux sémiques, lexicologie, cohérence et cohésion textuelles, isotopies sémantiques et temporelles...), et la deuxième étape est celle consacrée à l'acte de traduire à travers la ré-énonciation du contenu du texte de départ qui doit se faire moyennant les éléments linguistiques de la langue cible en tenant compte des caractéristiques morphosyntaxiques, lexicales et rhétoriques dont dispose celle-ci. (Dourari 2010).

Chaque activité traduisante est la somme de ces deux étapes, mais l'objectif visé par la traduction décrite est la reproduction d'un contenu préalablement établi et exprimé en une langue L1 par une autre langue L2 dont les éléments linguistiques répondent à un fonctionnement distinct de ceux de L2. Dans ce sens, le traducteur ne se soucie nullement de l'existence des correspondances entre les langues, il tente de ré-exprimer le sens véhiculé dans la langue de départ.

6. La notion d'équivalence dans la traduction de la métalangue du français vers l'arabe

La traduction de la métalangue entre le français et l'arabe doit sa spécificité à la nature du texte linguistique et notamment aux spécificités qu'on peut relever dans les deux langues. Nous savons que dans toute traduction se pose la problématique du traducteur spécialiste, notamment dans le cas des domaines spécialisés.

Cette question importante qui consiste à se demander si le traducteur doit être un spécialiste du domaine ne peut être soulevée dans tous ses aspects. Il n'en demeure pas moins que cette condition est en faveur du traducteur qui, à travers ses connaissances, du domaine ne se limite pas à des solutions préalablement fixées et peu satisfaisantes.

A ce titre, l'importance que cette question revêt n'est pas des moindres car elle joue un rôle pertinent dans la mission du traducteur. Il est certainement préférable et même recommandé que le traducteur soit spécialiste du domaine. En d'autres termes, la phase du décryptage dans toute activité traduisante nécessite forcément des connaissances du domaine en question que le spécialiste, par exemple, a déjà acquises au préalable.

Le texte linguistique exprimé en langue française est une combinaison entre un appareil terminologique et des commentaires, constituant un discours métalinguistique. En ce qui concerne sa particularité, il décrit un objet et particulièrement un aspect de la langue française. Sa traduction vers l'arabe répond, à un besoin de transfert de connaissances qui consiste à reproduire dans cette langue, l'appareil terminologique et les commentaires du texte de départ.

Par rapport à la traduction des termes métalinguistiques, nous présenterons trois modèles d'équivalences que nous estimons significatifs dans notre travail de manière à ce qu'ils reflètent l'état de la traduction de la métalangue entre ces deux langues. Il s'agit de l'équivalence totale, l'équivalence partielle et absence d'équivalence. Soulignons que pour rendre compte de ces différentes équivalences, nous recourons parfois à d'autres exemples que ceux de notre corpus.

6.1. L'équivalence totale :

Un terme de L1 est l'équivalent total d'un autre terme de L2, si les traits conceptuels contenus dans la forme linguistique du terme (signifiant) de L1 sont les mêmes que ceux qui forment le terme en L2. On peut dire que l'équivalence totale concerne les notions universelles. Les exemples d'équivalence totale en linguistique restent très rares, néanmoins on peut citer les deux exemples suivants à savoir :

Verbe = (فعل) fiʿl (verbe)

Nom = (اسم) ism (nom)

Si ces deux exemples attestent d'une équivalence totale, il n'en demeure pas moins que celle-ci reste au niveau des signifiants car le contenu conceptuel varie d'une langue à une autre.

6.2. L'équivalence partielle

Deux concepts sont liés par une équivalence partielle dans le cas où leurs définitions ne présentent des traits conceptuels en commun et aussi dans le cas où l'équivalent de la langue d'arrivée ne possède pas la même valeur sémantique que celle du terme de la langue de départ. La paire de terme n'a pas exactement les mêmes fonctions dans les deux langues. Les

équivalents des termes métalinguistiques en français sont repris, par conséquent, de la tradition grammaticale arabe dont nous présentons quelques exemples⁴⁹:

Phrase (phrase simple et phrase complexe) = جملة (zumla⁵⁰)

Article⁵¹ (défini et indéfini) = أداة التعريف (ada:t ataʕri:f) Litt. (Outil d'identification)

Adverbe = ظرف (ḍarf) Litt. (Circonstance)

Conjonctions de coordination = حروف العطف (ḥuru:f alʕaṭ f) Litt. (Outils de liaison)

Adjectif = صفة (ṣifa) Litt. (Description, qualification)

Prédicat = مسند (musnad) Litt. (Support)

Les exemples cités ci-dessus reflètent la tendance du traducteur à chercher une symétrie entre les deux langues en contact dans le but de transmettre le contenu par la transposition des concepts de la langue de départ sur ceux de la langue d'arrivée qui sont liés par des traits définitionnels en commun.

Jean Patrick Guillaume (1998) a mis en garde sur des conséquences qu'entraîne le fait de recourir en traduction à l'équivalence partielle et ce, en partant du cas inverse, celui de la traduction de la terminologie canonique en français. Sa position est illustrée par les cas de traduction des termes métalinguistiques appartenant à un vocabulaire technique de la grammaire arabe.

⁴⁹ Précisons que ces exemples sont des exemples présentés par Mhiri lors de la « journée d'étude sur trois cas de langues de spécialité en arabe : Sciences du langage, gestion-finances et droits humains » tenue le jeudi 24 juin 2010 au LDI- Université Paris 13.

⁵⁰ « La racine « j.m.l » est à la base de plusieurs vocables qui expriment tous la notion de réunion de plusieurs éléments dans un même ensemble. Certains expriment, en plus, les notions de solidarité et de complémentarité ; d'autres évoquent aussi l'idée d'un tout, de quelque chose d'entier qui se suffit à lui-même. On oppose souvent le terme « jumla » au terme « mufrad » ; le premier exprimant la pluralité, le second l'unité. On emploie aussi au sujet de l'agencement des composantes de la phrase le verbe « aquada » (nouer), et on désigne le résultat de cet agencement par le nom « uqda » (nœud). Toutes les définitions présentent la phrase comme étant ce qui exprime un sens complet. Les indices qui indiquent qu'on est en présence d'une phrase c'est, d'une part, l'intérêt de l'interlocuteur qui ne s'explique que si le sens est complet. Plus techniquement, la phrase est définie comme étant ce « qui est composé de deux mots liés entre eux par un rapport de prédication ». L'un des deux noms doit appartenir nécessairement à la classe des noms, l'autre peut être un verbe, mais aussi un nom... Les grammairiens emploient aussi une terminologie qui spécifie si la phrase est verbale ou nominale. Ainsi, dans la phrase verbale le sujet est appelé « fa:ʕil » ou agent, est dans la phrase minimale, il est appelé « muḥtada » ou « inchoatif ». » (Mehiri 1998 : 9-10)

⁵¹ En arabe, la notion d'article n'existe pas parce que les mots grammaticaux qui expriment le défini et l'indéfini sont des mots liés et se présentent en tant que préfixe pour le défini (al) et en tant que suffixe pour l'indéfini (nonation). Un équivalent du terme « article » vers l'arabe est proposé par Benhamouda (2004), soit le terme أداة تعيين منفصلة (Litt. Outil de désignation disjointe)

Il présente le couple de termes (مسند إليه / مسند) (musnad/ musnad ilayhi), pour lesquels il propose une traduction possible qui serait (support et apport). Il est clair que ces deux termes en grammaire arabe désignent une relation prédicative. Celle-ci peut être exprimée par le terme اسناد (isnad) désigne approximativement « l'apport d'information ». En ce qui concerne le premier terme (musnad), il désigne le sujet, par conséquent « sur quoi une information est apportée » et le deuxième, (musnad ilayhi) renvoyant au prédicat, donc à « l'information ».

Ces précisions ont abouti pour l'auteur de proposer des équivalents pour l'un et l'autre. L'hésitation est plus accentuée dans le choix de l'équivalent du premier terme (musnad). L'auteur propose d'abord « sujet », ensuite introduit un néologisme « prédicande ». Selon lui, ce dernier semble plus transparent, neutre, de manière à ne pas susciter l'incompréhension. En dernier, il propose l'équivalent « support » sous réserve d'un inconvénient causé par la réutilisation d'un terme déjà existant. Pour le second terme, l'auteur opte pour « prédicat » ou apport ».

Le traducteur est libre de recourir à des termes déjà existant, mais la précision doit être l'objectif visé dans le choix des termes équivalents. Guillaume (1998) donne un autre exemple relatif à la traduction d'un terme dans la grammaire arabe, celui de صفة sifa (Litt. Description, qualification), qui renvoie en réalité à deux termes en français « adjectif » et « épithète ». « Il est bien certain que « adjectif » et « épithète » ont, dans la tradition occidentale, une histoire longue et complexe ; il n'en reste pas moins que dans leur usage actuel, aucun des deux ne donne un équivalent satisfaisant de « sifa », et que l'on ne saurait accepter l'échappatoire qui consisterait à employer, selon les contextes, tantôt l'un et tantôt l'autre. » (Guillaume 1998 : 600). Pour cet exemple aussi, il propose également de recourir à une autre solution qui est celle d'un néologisme à savoir « qualificatif ».

Le deuxième type d'équivalence partielle consiste à recourir à un terme équivalent dont la valeur est distincte dans les deux langues. Nous proposons dans ce sens, l'exemple du couple « mot construit » et « mot simple » dont les équivalents sont formés par une traduction littérale : il s'agit respectivement de كلمة مبنية « kalima mabnia » et كلمة بسيطة « kalima basita ». Or, il s'avère que le terme كلمة مبنية « kalima mabnia » (mot construit) renvoie dans la tradition grammaticale arabe à un couple de terme كلمة مبنية « kalima mabnia » (mot invariable) et كلمة معربة « kalima mo3araba » (mot fléchi) (Salah Mejri 2008).

Cette situation suscite l'idée de chercher un critère d'équivalence permettant de détecter à quel degré, le traducteur peut accepter l'équivalence partielle dans la traduction des

textes linguistiques vers l'Arabe. La réponse est de vérifier que cette équivalence partielle n'induit pas le récepteur dans l'ambiguïté ni dans l'erreur.

Les exemples proposés par Guillaume reflètent son souci de traduire la métalangue de départ qui ne trouve forcément pas des équivalents identiques dans la langue d'arrivée. Il s'agit par conséquent d'accéder au contenu exprimé dans les termes de la langue de départ par la langue d'arrivée.

L'équivalence partielle rappelle le cas de la traduction juridique. Les juristes traducteurs ont soulevé la question importante de la distinction entre la *traduction juridique* et la *transposition juridique*. Ils ont, par conséquent, trouvé nécessaire de faire cette distinction et ont préféré donner un sens différent à chaque opération. « Il ne faut pas confondre la *traduction juridique* et la *transposition juridique*. La *traduction juridique* est l'opération de transfert d'un message juridique, dans un seul système juridique, d'une langue vers une autre langue. La *transposition juridique* est l'opération de transfert d'un message juridique émis dans une langue et dans un système juridique, vers une autre langue et un autre système juridique » (Didier, 1991 :9). En effet, l'opération de *la traduction juridique* implique un même système appliqué dans des pays, alors que les conditions de la *transposition juridique* seraient une pluralité de langues et de systèmes juridiques. Ces deux opérations existent en fonction des cas de traduction qui se présentent. Il est à souligné que « ...la plupart des juristes préfère parler de *traduction juridique* à partir du moment où l'on procède au transfert d'un message de sa langue d'origine vers une autre langue indépendamment de la différence des systèmes juridiques. Par contre on emploie l'expression *transposition juridique* pour désigner les termes intraduisibles que l'on doit reproduire dans une langue autre que celle d'origine afin d'éviter la déformation du texte et les contresens. » (Abdel Hadi 1992 :52).

La distinction entre ces deux opérations traductives révèle la nature particulière de l'appareil terminologique du domaine juridique. L'application d'un même système juridique dans des pays différents donne lieu à la création de termes dont les sens renvoient à des réalités identiques. Dans ce cas, les équivalents se multiplient selon les langues, mais le mécanisme décrit est invariable. L'équivalence est, donc, totale et la différence est située au niveau des formulations, c'est-à-dire sur le plan linguistique. *La transposition juridique* fait appel à une traduction qui diffère de la précédente.

Si la *traduction juridique* implique une équivalence totale dont la caractéristique est la stabilité du concept décrit, la *transposition juridique* renvoie à une absence d'équivalence. Selon les traducteurs-juristes, le recours à la *transposition juridique* est valable dans des cas

de termes intraduisibles, c'est à dire des termes qui n'ont pas d'équivalents dans la langue cible. Le système juridique appliqué n'étant pas identique, les traducteurs doivent reproduire les termes décrivant ce système afin d'éviter la déformation des sens véhiculés et le risque de produire dans les traductions réalisées des contresens.

En fonction de cette spécificité, la traduction juridique exige deux démarches dont il est nécessaire de distinguer les finalités. L'appareil terminologique de ce domaine est constitué, principalement, de deux types de termes, le premier renvoie à la notion de référent universel et le second englobe les termes spécifiques à chaque système juridique. Les difficultés que pose la traduction dans ce domaine sont liées à la nature des termes considérés comme intraduisibles. En décrivant des concepts propres à chaque système juridique, ce type de termes nécessite une attention particulière de la part des traducteurs pour éviter, notamment, les pertes d'information, c'est-à-dire le manque de précision qui est l'objectif principal de la traduction spécialisée.

Les exemples de traduction présentés, précédemment, par Guillaume, révèlent des points en communs entre la linguistique et le domaine juridique. En soulignant l'absence d'équivalence entre les termes métalinguistiques, Ce linguiste décrit à travers des exemples de termes traduits, une approche similaire à la *transposition juridique*. En se référant à cet aspect de la traduction, nous proposons d'appeler la démarche de Guillaume la *transposition linguistique*⁵² pour mettre en évidence l'absence d'équivalence. Chacun des deux systèmes linguistiques, soit le français et l'arabe, est doté d'un mécanisme de fonctionnement spécifique. On ne peut pas parler dans ce cas de concept universaux comme le cas des domaines scientifiques et techniques. Si Guillaume propose de dénommer en français le concept **صفة** *ṣifa* par **qualificatif** au lieu d'opter pour des dénominations déjà existantes en français, il opte, d'une certaine manière, pour la traduction par *transposition linguistique*. Nous présentons, dans ce qui suit, les cas de l'absence d'équivalence.

6.3. Absence d'équivalence

L'absence d'équivalence implique l'absence d'équivalents au niveau de la langue d'arrivée. Elle renvoie à une intersection vide : le terme dans la langue de départ n'a pas d'équivalent dans la langue d'arrivée. Cette étape fait appel à une démarche onomasiologique, le traducteur part du concept pour trouver la dénomination adéquate. « Le processus de dénomination du concept est comparable au baptême. En effet, on définit le concept avant de

⁵² Cette dénomination est créée par analogie à celle *transposition juridique*.

lui associer un terme, qui l'identifiera à l'avenir, comme on procède au rituel formel du baptême avant de donner son nom à l'enfant. » (Béjoint, Thoiron 2000 : 55). Pour la formation des termes, le traducteur recourt à des moyens comme la langue générale et l'emprunt.

6.3.1. Equivalents repris de la langue générale

Cette procédure est répandue car un nombre non négligeable de termes équivalents dans les domaines scientifiques est puisé de la langue générale. Il s'agit d'un phénomène appelé terminologisation : le passage d'un mot de la langue générale au statut de terme.

La question pertinente qui s'impose en évoquant ce moyen de formation terminologique est de savoir quels sont les critères de cette démarche ? Peut-on dégager des aspects de la terminologisation dans la formation des termes métalinguistiques ?

Le recours à la langue générale pose le problème de la polysémie des termes. C'est, en général, le contexte (dans le sens des typologies textuelles) qui détermine le sens exact pour lequel il faut opter. Néanmoins, il revient parfois aux éléments discursifs dans le texte de rendre compte des sens véhiculés par les termes en question puisqu'il « n'existe pas de cloison étanche entre les genres [des textes] » (Durieux 1991 : 39). Comme cas de polysémie, on peut donner l'exemple du terme « genre » qui est l'équivalent du terme arabe جنس (zins). Celui-ci renvoi non seulement à « genre » mais aussi à « sexe » en arabe.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de termes équivalents pris de la langue générale :

Distribution	taʔzjʔ توزيع
Graphique	xatj: خطي
Interprétation	taʔw:il تأويل
Syntaxe	tarki:b تركيب
Transformation	taḥwi:l تحويل
Détermination	taḥdi:d تحديد

Tableau N°2

6.3.2. L'emprunt

La question de l'emprunt est susceptible d'être envisagé selon différentes approches à savoir historique, psycho-sociologique, géolinguistique et notamment linguistique. Notre approche se limite à l'aspect linguistique et se réfère à l'emprunt terminologique dans les langues de spécialités. Soulignons que dans les domaines scientifiques, l'emprunt terminologique se distingue d'une discipline à une autre puisque chacune d'elle est dotée d'un système terminologique qui lui est propre.

« Les linguistes et les lexicologues s'accordent pour reconnaître que l'emprunt est, dans la majorité des cas, dicté par un besoin ou un manque dans la langue emprunteuse. Ce besoin se fait particulièrement sentir lorsqu'une communauté linguistique possède sur les autres une supériorité marquée dans un domaine matériel ou intellectuel. Il s'établit alors un courant d'emprunts qui tend à rétablir un équilibre, en introduisant dans la langue des groupes emprunteurs, des termes nouveaux correspondant à des objets ou des concepts nouveaux. » (Soubrier 2008 : 151-152).

A ce titre, c'est dans des cas de déficit terminologique que le traducteur ou le terminologue recourt à l'emprunt pour combler des cases vides. Néanmoins, la notion d'emprunt n'est pas nécessairement confondue au mot comme il est connu dans l'usage courant car l'unité empruntée peut varier en allant du phonème et même du trait phonologique jusqu'au syntagme. La langue emprunteuse procède à l'intégration de l'unité empruntée dans son propre système. Cette question d'intégration est d'une extrême importance et a suscité certaines préoccupations quant à la détermination des critères sur lesquels elle se base et notamment les statuts de certains mots et unités qui ne sont pas soumis à ces critères (Baccouche 1994).

Dans le cadre historique de la langue arabe, l'emprunt a fait l'objet d'étude de la part des linguistes arabes anciens pour une raison liée plus à la fasaha « pureté de la langue » en ce qui concerne des recherches coraniques. Celles-ci visaient des questions relatives à l'existence ou l'inexistence des emprunts dans la langue coranique. Ces études avaient une relation étroite avec la pureté de la langue du Coran.

En ce qui concerne la langue arabe en général, « le plus ancien terme utilisé pour désigner l'emprunt est taʿrib « arabisation » que le père de la grammaire Sibawajhi définit comme étant « l'usage par les arabes d'un mot étranger dans l'absolu » c'est-à-dire quelle que soit sa forme » (Baccouche 1994 : 27)

Pour le cas de la terminologie linguistique, on peut donner des exemples d'emprunts formés comme équivalents aux termes métalinguistiques **phonème**, **morphème** et **monème** et **sémantème**. L'unité lexicale « ème » a été emprunté pour former respectivement les termes صوتم *ṣawtam* صيغم *ṣajram* لفظم *lafḏam* معنم *maṣnam*.

Ainsi, ces dénominations peuvent être décrites comme suit :

Le terme صوتم = item de base صوت *ṣawt* (Litt. Voix) + ème

Le terme صيغم *ṣajram* = item de base صيغ *ṣajra* (Litt. Forme) + ème

Le terme لفظم *lafḏam* = item de base لفظ (Litt. Mot) + ème

Le terme معنم *maṣnam* = item de base معنى (Litt. Sens) + ème

Les traducteurs ont recouru à une unité lexicale étrangère à la langue arabe pour former des termes nouveaux. Chaque item de base associé à l'unité lexicale *ème* donne lieu en arabe à une structure morphologique dont la formation n'est pas conforme au système de la langue arabe. Néanmoins, les langues sont ouvertes les unes aux autres et l'emprunt, dans ce sens, est considéré comme étant un outil d'enrichissement.

Au niveau de l'interprétabilité de ces termes, la question qui se pose est le rapport qui existe entre ces dénominations et les sens véhiculés par leurs termes. En partant du principe de la motivation⁵³ terminologique, on se rend compte que les structures sémantiques des dénominations précédentes n'ont pas des degrés d'informativité permettant l'accès aux sens des termes dénommés. Le degré d'informativité d'une dénomination est tributaire de son *sens prédictible*⁵⁴, c'est-à-dire des informations dégagées par la structure sémantique de celle-ci.

« L'emprunt terminologique permet évidemment de résoudre tous les problèmes que pose la terminologie aussi bien dans le domaine des sciences du langage, que dans tous les autres domaines de connaissances. C'est un choix que certains traducteurs n'hésitent pas à adopter. Solution de facilité qui risque de désorienter le locuteur arabe parce qu'il va se trouver devant des structures morphologiques qui lui sont complètement étrangères. » (M'hiri 2010, à paraître).

⁵³ Cette notion d'informativité sera abordée dans le point suivant

⁵⁴ Cf. Corbin (1987)

7. La motivation en terminologie traductive

La formation des termes a suscité une interrogation pertinente en rapport avec la motivation en terminologie. Cet aspect du signe linguistique constaté dans la langue, a nuancé, en quelque sorte, l'idée de l'arbitraire du signe avancée par Saussure dans l'ouvrage « cours de linguistique générale » (1916). Ulmann (1962) a constaté qu'en dépit de ce principe, certains signes, comme les unités onomatopéiques, sont motivées par leurs référents, ce qui laisse entendre qu'il existe une similarité entre chaque signifiant et un aspect du référent.

En terminologie, la motivation indique que le choix d'une forme (signifiant) n'est pas aléatoire, ce qui implique que celle-ci permet d'accéder au concept en faisant apparaître un aspect de celui-ci. Dans cette optique, le choix de la forme devient motivé et met en valeur un trait conceptuel du terme. Plusieurs définitions ont été données à la notion de motivation (Kocourek, 1991; Boisson, 1996; Cabré, 1999 ; Boisson, 2001 ; Constantin de Chanay, 2001; Diki-Kidiri, 2002). Pour ce qui nous concerne, la motivation consiste à étudier le choix de la dénomination et dans des cas la variation terminologique.

Diki-Kidiri introduit l'idée du percept pour expliquer la motivation en distinguant entre le concept et le percept : «le percept n'est donc pas l'équivalent du concept, mais seulement un pointeur vers le concept, un point d'encrage qui permet de saisir globalement le concept, sans avoir en reconstituer tous les éléments structurels (Diki-Kidiri 2002 : 13). Ce pointeur est motivé, en général, par un trait conceptuel, du terme. Il représente, dans ce sens une possibilité de dénomination parmi d'autres qui sont multiples. Par conséquent, comme le soutient Diki-Kidiri, la possibilité de dénomination optée par le traducteur, ou le terminologue constitue un point de vue qui montre que le signe linguistique n'est pas totalement arbitraire.

8. Cadre théorique de l'analyse des termes traduits

8.1. Notion de dénomination

La dénomination occupe, sans doute, une place essentielle dans le domaine de la terminologie. « La terminologie pour sa part, s'occupe d'ensembles d'objets structurés de noms, dénotant des ensembles d'objets (les référents individuels, les particuliers de la logique) groupés en classes par critères qu'expriment leurs définitions [...] La terminologie ne s'intéresse aux signes (mots et unités plus grandes que le mot) qu'en tant qu'ils

fonctionnent comme des noms, dénotant des objets, et comme des « indicateurs de notions » (de concepts) » (Rey1992 : 24).

En s'inscrivant dans le cadre de la terminologie traductive, nous recourons à la notion de *dénomination* pour rendre visible l'aspect formel de l'unité terminologique, c'est-à-dire sa forme linguistique. Cette notion appartient aujourd'hui à la sémantique lexicale. C'est à Kleiber (1984) que revient le mérite, à travers son article « dénomination et relations dénominatives », d'introduire dans la réflexion sémantique le concept de dénomination. Cette conceptualisation de la notion est basée sur les points suivants :

- La dénomination s'oriente vers l'extralinguistique ce qui fait d'elle une relation référentielle. Cette caractéristique se base sur le principe qui postule que le langage sert, en premier lieu, à parler du réel.
- Cette relation que la dénomination établie entre les signes et les choses, ne doit en aucun cas être confondue avec la signification. Pour éclairer cette idée on reprend l'exemple de Kleibert (1984) :

Bernard est le nom du directeur d'école/ le directeur d'école s'appelle Bernard

* Bernard signifie « directeur d'école ».

En revanche, dans le domaine de la terminologie, elle opère d'une manière différente par rapport à la linguistique. « La définition de la dénomination⁵⁵ en terminologie n'est pas stable; elle renvoie soit à une propriété du terme (référer de manière stable et récurrente à un segment de réalité), soit à un constituant du terme (le signifiant), sans que la délimitation entre les deux valeurs soit nécessairement établie par les terminologues eux-mêmes, d'où une fréquente ambiguïté des énoncés contenant l'occurrence de ce mot... » (Petit 2009 : 3)

Le sens de *dénomination* renvoie aussi bien à un processus, c'est-à-dire à l'activité qui consiste à donner un nom à un concept ou à celle de la création terminologique, qu'au nom issu de ce processus (le terme). Humbley (2001) considère que la description de la dénomination en terminologie est tributaire de la définition du terme. Il a proposé une définition qui englobe la nomenclature ainsi que toutes les formules linguistiques et non linguistiques décrivant une connaissance spécialisée. « Certains termes sont des mots, ou des groupes de mots, d'autres des signes, surtout alphanumériques, d'autres encore des mélanges de signes linguistiques et non linguistiques » (Idem. : 118).

⁵⁵« Ds Ac. 1694-1932. **Étymol. et Hist.** 1375 *denominacion* « nom attribué à quelque chose » » <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1721340270;>

Pour décrire cet aspect complexe de la *dénomination*, ce linguiste parle d'« incohérence » en se référant aux définitions que connaît cette notion. : « On note [...] une incohérence gênante lorsqu'on se penche sur la dénomination : le terme est tantôt le signe linguistique dans son ensemble, tantôt uniquement le signifiant. Cette confusion est répétée par de nombreux auteurs, et souligne la difficulté que l'on éprouve à séparer la dénomination de son sens [...]. » (Idem. : 119). En effet, il est difficile de trouver une définition à cette notion qui soit claire : elle est tantôt confondue au terme et tous les deux sont considérés comme synonymes, tantôt une composante à qui on ajoute le *concept* pour former l'ensemble appelé *terme*. (Slodzian 2000 : 66).

En fonction de notre approche, la *dénomination* est la forme linguistique du terme, c'est-à-dire son *signifiant*. Du point de vue traductif, la *dénomination* dans la langue cible est, également, le résultat d'une activité traduisante, c'est-à-dire l'équivalent en arabe d'un terme métalinguistique du français. Par conséquent, les notions *dénomination*, *traduction* (ou *terme traduit*) et *équivalent* se réfèrent au signifiant de la forme linguistique du terme puisque l'analyse focalise sur le rapport liant une forme linguistique au sens qu'elle véhicule.

8.2. Éléments théorique d'analyse

La dénomination a fait l'objet d'analyse au niveau sémantique (Thoiron, Béjoint et Boisson 1996). Ainsi, la réflexion entreprise sur ce concept s'est basée fondamentalement sur le rapport nécessaire liant la structure du signifiant terminologique avec le concept. Cette approche qui plaide au profit de la motivation en terminologie est orientée vers une décomposition du signifiant en « éléments de nomination ». « Un concept peut être décrit comme étant constitué d'éléments plus petits (les traits conceptuels). De même qu'un concept est divisible en traits conceptuels, on peut considérer qu'un terme est constitué d'éléments de nomination, eux-mêmes composés de un ou plusieurs morphèmes de sorte qu'il existe une hiérarchie :

Terme → éléments de nomination → morphème

Le terme luxation congénitale de la hanche est composé de trois éléments de nomination (luxation, congénitale et de la hanche). L'élément de nomination luxation est à son tour, composé de deux morphèmes » (Thoiron, Béjoint et Boisson 1996 : 513).

Un élément de nomination n'est, donc, qu'un composant lexical du signifiant terminologique. Cette perspective rejoint l'approche envisagée par la morphologie associative dans la découverte du *sens prédictible*. Néanmoins, les deux approches divergent sur deux points. Petit (2006 : 114) a fait référence à cette distinction en soulignant que « si elle [la démarche entreprise par l'Ecole de Lyon] admet une dualité du sens terminologique (signifié vs concept), elle occulte le premier pour ne porter son attention que sur le concept. En second lieu, elle attribue au concept les caractères structurels du SP tout en lui accordant la valeur d'un SL : il entre crucialement dans le processus de dénomination et a fonction définitoire (définir un terme c'est décrire son concept)... »

Par ailleurs, la relation biunivoque qui unit chaque élément de nomination avec un trait conceptuel d'un terme est susceptible de poser un problème en relation avec la formation morphologique des termes. « On pourrait imaginer que chaque élément de nomination serait, idéalement, dans une relation biunivoque avec chaque trait conceptuel. Mais cette situation « idéale » aboutirait à la création d'un terme-définition dont la transportabilité serait très faible et qui poserait des problèmes considérables au moment de la mise en discours » (Thoiron, Arnaud, Béjoint et Boisson 1996 : 514). Cette approche du concept se heurte, donc, à une limite d'ordre formelle : le cas de la création de termes-paraphrases. Partant du principe que la forme signifiante est une voie d'accès au concept, la question du nombre des traits pris en charge par la structure lexicale s'impose car l'efficacité de cet accès est tributaire d'une description transparente de ce concept. Une démarche plurilingue du concept a été proposée : Boisson (1996) a présentée une étude détaillée sur la dénomination de la *règle de calcul* qui a servi d'exemple pour rendre compte, sur la base d'un petit échantillon de langues⁵⁶, d'une forme synthétique obtenue par la superposition des signifiants collectés. L'objectif de cette étude était de recenser les traits conceptuels de cette dénomination puisque chaque langue est différente de l'autre dans son processus dénominatif. Dans une langue donnée, les éléments de nomination d'une dénomination ne peuvent coïncider avec l'ensemble des traits conceptuels du terme en question, c'est ce qui justifie le recours à cette dimension plurilingue : chaque langue amende les carence d'une autre.

Nous adoptons pour l'analyse des termes de notre corpus une approche de la dénomination par éléments de nomination. Cette démarche répond à notre objectif qui consiste en l'étude du rapport qui unit la structure du signifiant terminologique (la

⁵⁶ Français, anglais, italien, allemand, russe, tchèque, hébreux.

dénomination en arabe) et le concept (terme en français). Pour reprendre les termes de la morphologie associative, c'est un lien entre le *sens prédictible* et le *sens lexical* des unités. En linguistique, ce lien est expliqué par le principe de motivation et du point de vue de la traduction, il est appréhendé dans le cadre de l'équivalence traductive.

L'analyse des dénominations proposées par traduction est une étude de la structure morphosémantiques de leurs éléments de nomination. Cette étude nous permettra de rendre compte des degrés d'informativité des dénominations, c'est-à-dire des informations dégagées par ces formes. Le *sens prédictible* détermine donc, l'informativité qui représente, en traduction, l'adéquation entre le sens du terme traduit et le sens du terme source. De ce point de vue, la traduction favorise l'assimilation entre le *sens prédictible* et sens lexical, ce dernier étant la référence qui sert de repère pour la vérification de l'adéquation. L'objectif essentiel de la traduction spécialisé est de chercher la précision du *sens* transmis à travers des formes linguistiques. Cette précision est tributaire des sens dégagés par les formes linguistiques sources. Selon l'approche traductive, le degré d'informativité d'une unité terminologique proposée par traduction est une condition pour l'interprétabilité et l'accès au sens de l'unité source. C'est cette transparence que vise la traduction dans le cadre de la communication scientifique.

Le parcours que doit effectuer le traducteur ou le traducteur-terminologue consiste, principalement, en un choix de traits conceptuels. Le traducteur fait une sélection de traits conceptuels, au niveau des termes sources, qu'il considère comme saillants et sur la base de ce choix, il propose des équivalents dans la langue cible. En effet, le choix des traits saillants peut être différent d'un traducteur à un autre, c'est ce qui explique la variation terminologique et les désaccords dans les propositions de traductions. L'opacité ou la transparence des *sens prédictibles* déterminent les degrés d'informativité des dénominations. La transparence du sens dégagé montre un degré d'informativité adéquat. L'opacité implique des pertes d'informations.

Par ailleurs, nous avons introduit, dans notre analyse, la notion d'inférence que nous empruntons à Boisson (2001) dans l'expression « cibleur d'inférence ». L'inférence renvoie au rapport qui existe entre les informations dégagées par une forme linguistique et le sens du terme. Un terme traduit qui dégage un degré d'informativité adéquat est un terme dont les informations infèrent une partie du sens véhiculé par le terme source. On veut dire par « cibleur d'inférence », le fait qu'une traduction ne génère pas de mauvaises interprétations, c'est-à-dire la coïncidence du *sens prédictible* avec le sens lexical : absence d'interférence

sémantique susceptible de contraindre le processus d'interprétabilité. Les informations transmises par la structure d'une forme linguistique ne peuvent donner accès au sens complet du terme : nous avons soulevé précédemment la question relative aux problèmes des termes-paraphrases. Néanmoins, la structure sémantique d'un terme-paraphrase joue une fonction définitoire capable d'optimiser le degré d'informativité de la dénomination.

L'exemple suivant, pris de notre corpus textuel, est un terme en arabe composé d'éléments de nomination exprimant un nombre important de traits conceptuel. Il s'agit du terme métalinguistique arabe ⁵⁷ وحدة معجمية مركبة من كلمات و أدوات (waḥda maʿzamiya murakaba min kalima:tin wa ʔadaʕa:tin) proposé comme équivalent au terme métalinguistique de la langue française **synapsie**⁵⁸. Cette relation biunivoque, à travers laquelle chaque trait conceptuel d'un terme est en rapport avec un élément de nomination n'est pas nécessairement opérable dans tous les cas. Il suffit d'observer le terme métalinguistique **synapsie** pour se rendre compte que cette forme linguistique n'est constituée d'aucun élément de nomination correspondant de manière évidente aux traits conceptuels du terme.

Même si la structure de la forme linguistique de **synapsie** ne montre aucun lien direct entre la dénomination et le sens du terme, néanmoins, il est possible de reconnaître un aspect motivationnel dans le terme **synapsie**, tel qu'il est proposé par Benveniste, par le lien qui existe entre les deux sens que véhicule le terme dans les deux domaines, soit l'anatomie et la linguistique : dans le premier, il s'agit du « siège de la transmission de l'influx nerveux », par contre dans le deuxième c'est, « une locution dont les éléments sont reliés par des rapports de subordination ». L'idée d'« un ensemble d'éléments reliés » que véhicule le terme **synapsie** en linguistique est, également, exprimée à travers les traits conceptuels du terme en anatomie. En d'autres termes, l'analyse des deux sens du terme montre que le sens du terme en anatomie, c'est-à-dire « siège de la transmission de l'influx nerveux » infère l'idée d'ensemble d'éléments reliés.

⁵⁷ Cet exemple est pris d'une traduction de l'ouvrage de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles, **Les néologismes** (2003) réalisée par Khaled Jahima (2010). Ce terme sera de nouveau cité dans le chapitre suivant.

⁵⁸SYNAPSE, subst. fém. ANAT., *Structure histologique par laquelle l'axone d'un neurone s'articule avec les dendrites d'un autre neurone* (MAN.-MAN. Méd. 1980). *Grâce à l'intervention d'un médiateur (acétylcholine ou noradrénaline), la synapse est le siège de la transmission de l'influx nerveux* (MAN.-MAN. Méd. 1980). **REM. Synapsie**, subst. fém., ling. „Pour Benveniste, locution dont les éléments sont reliés par des rapports de subordination, comme *planche à repasser, moulin à (moudre le) café* (PHÉL. Ling. 1976). **Prononc.:** [sinaps]. **Étymol. et Hist.** 1953 (*Lar. 20^e Suppl.*). Terme sc. dû à Sherrington en 1897 d'apr. P. BUSER ds *Physiol.*, 1969, p. 816 [Encyclop. de la Pléiade] (cf. l'angl. *synapse* « id. » dès 1899 ds *NED*) du gr. **σύνψυξις** « contact », « lieu de jonction », de **σύνψυξις** « lier », comp. de **σύν** « avec, ensemble » et **ψύξις** « lier ». <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1203259575;>

Le terme arabe contient les éléments de nomination, **unité lexicologique composée de mots et d'outils**. Ces éléments de nomination entretiennent des relations avec les traits conceptuels du terme la relation que nous schématisons de la manière suivante :

Concept: Synapsie	وحدة معجمية مركبة من كلمات و أدوات
Traits conceptuels :	Eléments de nomination
-mot composé sur le modèle syntagmatique ;	- Unité lexicologique composée
- Mot caractérisé par une polylexicalité	- Unité lexicologique composée de mots et d'outils

Figure N°2

Le terme en arabe tend à exprimer à travers plusieurs éléments de nomination un nombre significatif de traits dont est composé le sens du terme source: l'équivalent en arabe de **synapsie** formé par traduction est proche d'une définition du terme en question. Ainsi, **synapsie** qu'Emile Benveniste utilise pour « décrire un certain type de mots composés en français, caractérisés notamment par une polylexicalité ⁵⁹ » est traduit par **unité composée de mots et d'outils**. Un maximum d'information dégagée par la définition précédente est rendu à travers la traduction proposée par équivalence. On veut dire par *maximum*, le fait que les éléments de nomination de la dénomination expriment une partie importante du sens véhiculé par le concept **synapsie**. Le traducteur a choisi de rendre le plus explicitement possible le sens du terme **synapsie** dans le terme en arabe, ce qui optimise le degré d'informativité véhiculé dans la traduction proposée.

Le sens prédictible, dans cet exemple, coïncide avec le sens lexical. Les informations transmises par la dénomination en arabe permettent de déduire clairement le sens du terme **synapsie**. Dans cette dénomination, l'information *d'unité dont les éléments sont mots et outils* indique qu'il y a absence de soudure. La structure sémantique de cette dénomination ne donne pas lieu à une « explosion d'inférence ». Ceci implique que la forme est associée au sens sans que la structure sémantique de celle-ci [la forme] ne provoque d'autres interprétations susceptibles de rendre l'accès au sens, voire son appréhension ambiguë.

L'approche décrite précédemment nous permettra dans les deux analyses lexicographique et textuelle d'étudier les rapports existant entre les formes linguistiques (dénominations) et les sens véhiculés par les termes sources. Du point de vue traductif, la vérification des liens qu'entretiennent les dénomination en arabe avec les sens des dénomination sources permet, d'une part, de mettre en évidence le processus dénominatif de

⁵⁹ F. Neveu, 2009, p 279

la langue arabe et d'autre part, elle constitue un test de validation des traductions proposées. La comparaison des différentes traductions en arabe d'un terme en français met en évidence des possibilités dénominatives riches. Par ailleurs, elle contribue à mettre en relief les caractéristiques de la création terminologique en langue arabe par rapport au système linguistique de la langue française : « Toute traduction spécialisée suppose une comparaison, au moins implicite, entre les structures terminologiques de la langue source et de la langue cible. La confrontation, la comparaison et la superposition des terminologies de plusieurs langues dans un même domaine peuvent conduire à des constructions plus riches que l'observation de la structure terminologique de l'une quelconque de ces langues à elle seule. Ces constructions peuvent contribuer, par exemple, à l'étude comparative des processus de nomination dans différentes langues. » (Thoiron, Arnaud, Béjoint et Boisson 1996 : 512).

9. Conclusion

Nous avons situé dans ce chapitre la particularité de la traduction des textes linguistiques par rapport à d'autres textes qui relèvent des domaines scientifiques ou techniques différents. Nous n'avons pas abordé toutes les caractéristiques du texte technique ainsi que celles liées à sa traduction. Notre démarche n'exclut nullement l'existence de certaines difficultés propres à ce type de texte qui ne sont pas négligeables.

Ainsi, l'objectif de ce chapitre est de mettre l'accent sur les points pertinents de la traduction des textes linguistiques et d'introduire la notion d'équivalence à travers laquelle nous avons rendu compte des différents procédés de traduction relatifs aux termes métalinguistiques. Le troisième type d'équivalence que nous avons abordé dans ce chapitre à savoir *absence d'équivalence*, donnera lieu, dans le chapitre consacré à l'analyse du corpus, à des schémas de formation de termes plus détaillés.

Cette description attestera non seulement des différents schémas de formation de termes mais elle mettra aussi l'accent sur les divergences entre les outils linguistiques utilisés par le français et l'arabe pour la création terminologique. L'approche d'analyse que nous avons présentée plus haut est une démarche basée sur la terminologie traductive. Par notre analyse en éléments de nomination, nous rendrons compte des différents sens exprimés par les dénominations (signifiants) proposées en arabe pour traduire les termes de la langue française.

CHAPITRE III :

Système morphologique de la langue arabe

Ce chapitre abordera le système linguistique de la langue arabe. Notre attention sera portée sur son système morphologique en rapport, notamment, avec le processus dérivationnel auquel obéit cette langue. Nous montrerons le fonctionnement de ce processus ainsi que les mécanismes de la création lexicale en langue arabe. L'objectif de ce chapitre est de rendre compte des particularités de la langue arabe que nous estimons nécessaire, non seulement dans le but de faire connaître les caractéristiques de celle-ci mais aussi pour mettre en évidence l'impact de son fonctionnement sur l'activité traduisante de la terminologie métalinguistique du français vers l'arabe.

Le fait de rendre compte des caractéristiques de la langue arabe au niveau de son système dérivationnel, met en lumière d'une part les avantages dont dispose ce processus et d'autre part, les contraintes que pourraient ressentir les traducteurs lors de leurs tâches car la langue arabe est caractérisée par une structure différente de celle de la langue française. « Cette structure a l'avantage de présenter en principe une régularité morphologique et syntaxique étonnante, quasi-géométrique, et de ce fait particulièrement séduisante pour des esprits cartésiens. » (Lecomte 1976 : 5).

Ainsi, nous focaliserons dans ce chapitre sur les éléments qui participent à la formation du mot arabe en mettant en évidence les mécanismes de la création lexicale. Nous allons voir que la langue arabe qui fait partie du rameau méridional des langues dites « sémitiques⁶⁰ » est caractérisée par un système à double paramètre dont les deux éléments primordiaux sont la notion de racine et celle du schème. Par conséquent, le processus de dérivation en langue arabe est basé sur ces deux notions dont le fonctionnement est régi par des règles spécifiques.

⁶⁰ L'arabe, l'hébreu et l'araméen ainsi que sa variante syriaque étaient considérés comme étant les premières langues sémitiques. Précisons que sur le plan phonologique, l'arabe a conservé les consonnes sémitiques notamment les interdentes, les emphatiques et les gutturales en comparaison avec les autres langues sœurs qui ont soit perdu ou confondu ces consonnes. (Kouloughli 2007).

1. *Éléments de base d'un mot en langue arabe*

Les langues naturelles peuvent, en principe, être définies comme des systèmes à double fonction, c'est-à-dire des outils de nomination et des outils de communication grâce à une combinatoire de sons propres : les consonnes, les voyelles, les syllabes. On relève que la constitution de la langue arabe est faite fondamentalement à partir d'une combinatoire de consonnes. « Dans toute langue humaine naturelle, les phonèmes consonnes et les phonèmes voyelles n'ont pas d'existence propre de par eux-mêmes. Ils n'existent que dans et par les syllabes. Ce sont elles qui leur donnent l'existence en les distribuant dans la parole. » (André Roman 1987 : 170).

L'arabe marque sa différence par rapport au français par le fait qu'il ne possède pas de syllabe V, c'est-à-dire une syllabe contenant uniquement une voyelle. Il existe, en arabe, deux types de syllabes, soit la syllabe ouverte, c'est-à-dire consonne + voyelle qui peut être soit brève, fa ou longue fi: ou bien la syllabe fermée qui consiste en l'ensemble d'une consonne + voyelle + consonne non vocalisée : min. La distribution des consonnes et des voyelles par les syllabes montre que ces deux ensembles sont disjoints. En d'autres termes, la consonne ne peut pas occuper la place de la voyelle et cette dernière ne peut pas aussi occuper la place de la consonne.

Le mot en langue arabe est appréhendé par deux éléments sur lesquels se base le système morphologique de celle-ci. Il s'agit des deux notions de racine et de schème que nous allons définir et étudier dans ce chapitre puisque le système dérivationnel de la langue arabe est tributaire du fonctionnement de ces deux entités.

1.1. **Racine (en arabe « أصل », litt. Origine)**

La racine est une entité abstraite que l'on ne peut reconnaître qu'à travers l'analyse morphologique. Il faut savoir que la racine est exclusivement consonantique⁶¹. L'arabe est connu par la dominance des mots à racine triconsonantique⁶², c'est-à-dire des mots composés

⁶¹ La langue arabe connaît la prééminence des consonnes. Il faut savoir que si l'écriture des consonnes est obligatoire, l'adjonction des voyelles brèves demeure facultative. Les voyelles sont au nombre de trois et elles peuvent être brèves ou longues : a/ a: i/ i: u/u:.

⁶² « Le trilitère représente la racine idéale par sa structure harmonieuse et le peu d'effort que le locuteur fournit en l'employant. Le bilitère dont le nombre de sons est plus réduit n'a pas la même particularité, parce qu'il est dépourvu, si l'on peut dire, de cet élément régulateur, qu'est la « lettre » centrale » (Mhiri 1973 : 247)

d'une suite à trois consonnes : كتب kataba (Litt. Ecrire) est formé des trois racines k t b que nous trouvons dans tous les mots partageant des liens sémantiques et dérivés de ces mêmes racines.

L'importance des racines triconsonantiques n'exclut en aucun cas l'existence de racines à quatre ou à cinq consonnes, c'est-à-dire des quadriconsonantiques ou des pentaconsonantiques. Néanmoins, les racines triconsonantiques demeurent les seules capables de couvrir toutes les potentialités de la morphologie verbale et nominale de l'arabe. Il résulte que les racines à cinq consonnes ne peuvent générer que des noms, ce qui fait qu'elles sont exclusivement nominales en comparaison avec les racines tri ou quadriconsonantiques dont la capacité est de produire aussi bien des noms que des verbes.

Le nombre des racines triconsonantiques distinctes possibles atteint, théoriquement, les 22 000. Ce chiffre tient compte des 28 consonnes dont dispose la langue arabe. Toutefois, il faut préciser que le nombre des racines triconsonantiques attesté est inférieur « c'est à la fois parce que certaines racines théoriquement possibles ne sont pas actualisées dans la langue, mais aussi et surtout parce que certains des groupements ainsi obtenus ne sont pas tolérés par la langue. » (Djamel Kouloughli 1994 : 62). A partir de cette constatation, on peut déduire que les racines non attestées peuvent former un stock auquel les linguistes et les terminologues-traducteurs pourraient recourir dans le cadre de la dérivation lexicale et de la création terminologiques dont la finalité serait de couvrir des concepts nouveaux dans des domaines de spécialités

Les consonnes d'une racine peuvent être représentées par des symboles. On nomme la première consonne, considérée comme étant la première radicale R1, la seconde est R2, la troisième R3, la quatrième R4 et la cinquième R5. Dans la racine triconsonantique, il est possible que la R2 et la R3 soient identiques. Dans ce cas, la racine est caractérisée comme étant « redoublée ». On peut illustrer cet aspect par la racine redoublée rdd qui donne lieu en arabe au verbe radda⁶³ (Litt. Rendre). Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, cette racine redoublée n'a pas produit le verbe * radada dans l'usage.

Toutes les consonnes de la langue sont susceptibles de se convertir en radicales, c'est-à-dire former partie d'une racine y compris la hamza et les glides w et y. « Mais en raison de leur relative instabilité, ces trois consonnes, lorsqu'elles sont radicales provoquent diverses

⁶³ (Kouloughli 1994)

altérations dans la forme des glides. La tendance la plus nette, en ce qui les concerne, est l'impossibilité pour une radicale glide d'apparaître entre deux voyelles brèves identiques. Ainsi, la racine qwd ne génère le verbe *qawada (où le w se trouverait entre deux voyelles brèves identiques), mais le verbe qa:da conduire... » (Djamel Kouloughli 1994 : 64).

Il est possible de trouver des racines composées d'une ou de deux radicales glides ou hamza. Ces racines sont nommées racines « faibles » (en arabe, جذور معتلة *zuḏu:ɾ muʕtalla* (Litt. Racines « défectueuses »). Par contre, les racines qui ne contiennent pas de radicales faibles sont appelées racines « fortes » (en arabe جذور صحيحة *zuḏu:ɾ ṣaḥi:ḥa* (t) Litt. Racines « saines »). L'arabe considère, que les mots formés à partir des racines fortes sont ceux qui représentent les modèles de référence pour la morphologie nominale ou verbale. Par conséquent, les racines faibles sont jugées comme des altérations de ces modèles de référence et elles sont soumises à des règles déterminées.

1.2. Schème (en arabe صيغة *ṣi:ḡa* Litt. morphe)

Les schèmes sont considérés, à l'instar des racines, comme étant des entités abstraites. « Le schème est constitué de voyelles et éventuellement de consonnes qui peuvent s'insérer en toute position autour des radicales. Les mots de même racine exhibent une certaine parenté sémantique, les mots de même schème une parenté fonctionnelle. Ainsi, kataba « il a écrit », ka:tib « écrivain », maktaba « bibliothèque » et kita:b « livre », tous de racine ktb partagent l'idée d'écriture. De même, maktab « bureau », maṣab « stade », maṭ ʕam « restaurant » tous de schème ma-R1R2-a-R3 partagent la notion de lieu ». (Kouloughli 2007 : 114).

La notion de schème peut être décrite comme une sorte de « moule » dans lequel on « fait couler » les racines. De cette manière, la signification primitive véhiculée par la racine s'associe à celle du schème. La racine fournit le contenu sémantique alors que le schème

détermine la catégorie morpho-grammaticale. L'exemple de la racine trilitère qrb⁶⁴ illustre cette association des deux notions racine et schème. En d'autres termes, nous construisons une idée claire qui montre qu'à partir de plusieurs schèmes dans lesquels on « fait couler » cette racine triconsonantique permet d'obtenir des formes nominales et verbales :

être proche qaruba قُرْب	maqruba (t) proximité مَقْرُبَة
rapprocher qarriba قَرَّب	rapprochement taqarrub تَقَرُّب
proche, parent qari:b قَرِيب	s'approcher ?iqtirab اقْتِرَاب
approximatif taqribijj تَقْرِيْبِي	près de qurba قُرْب

Tableau N°1

Ce groupe de mot ayant en commun la racine triconsonantique qrb est un exemple significatif à travers lequel on constate le processus d'actualisation d'une racine par l'intermédiaire de différents schèmes. La racine qrb qui véhicule l'idée générale de proximité donne lieu dans chaque schème à une signification nouvelle déterminée par celui-ci. Cet ensemble de mots permet de constater l'utilisation de voyelles brèves ou longues et le redoublement de consonne, notamment la R2. La catégorisation des schèmes⁶⁵ est de type nominal ou verbal. Les schèmes verbaux qui forment par préfixation ou suffixation les paradigmes de la dérivation et de la conjugaison aussi bien pour les noms que pour les verbes.

A travers ces quelques lignes, nous avons montré en quoi consistent les notions de racines et de schèmes en langue arabe. Ces deux notions constituent la base de la création lexicale et il résulte par conséquent nécessaire d'en connaître le fonctionnement afin de

⁶⁴ Exemple pris de (Kouloughli 1994)

⁶⁵ Il existe une notation courante des schèmes utilisée notamment dans les écrits occidentaux. Celle-ci consiste en l'usage des radicaux symbolisés par R1, R2, R3 auxquels on associe des voyelles et éventuellement des consonnes correspondantes au schème à illustrer. Par exemple, le mot عمل ʿamal (Litt. Travail, action) est formé sur la base de la racine triconsonantique ʿ m l, il peut avoir par la notation le schème R1aR2aR3 et le mot كلب kalb (Litt. Chien) dont les racines sont k l b, est formé par le schème R1aR2R3. Aussi, nous avons le mot مخبزة maḵbaza dont la racine ʾ b z (Litt. Boulangerie) est construit sur la base du schème maR1R2aR3a(t).

comprendre de quelle manière la langue arabe procède pour créer des mots nouveaux dont la finalité est de couvrir des sens nouveaux. « Chaque mot à sa racine et son schème ; on pourrait comparer le vocabulaire à un tissu dont le trame serait l'ensemble des racines attestées dans la langue et la chaîne l'ensemble des schèmes existants, chaque point d'intersection de la chaîne et de la trame serait un mot sans ambiguïté par sa racine et son schème, tout schème de son côté fournissant des mots de différents schèmes⁶⁶. » (Cantineau 1950:74).

2. Du système dérivationnel de la langue arabe

On doit savoir que la source à partir de laquelle les schèmes sont tirés est la troisième personne du masculin singulier du verbe à l'accompli⁶⁷. Les grammairiens l'ont choisi car il représente mieux la racine et il est le type « nu », c'est-à-dire dépourvu de tout élément de dérivation. Par exemple, le verbe كَاتَبَ ka:taba (Litt. Ecrire à, correspondre avec) dont la racine trilitère ktb ajoute à son sens normal, c'est-à-dire كَتَبَ kataba (Litt. Ecrire) le sème ou l'idée d'effort fourni. Ainsi, كَاتَبَ ka:taba est la troisième personne du singulier conjugué de la forme R1 a:R2aR3a duquelle nous avons tiré le schème فاعل fa:ʕala.

2.1. Les schèmes verbaux

Il s'agit dans ce point de donner un aperçu sur la dérivation en arabe de la forme verbale. En raison de la dominance de la racine trilitère, nous focalisons sur les schèmes verbaux triconsonantiques. Les deux paradigmes de base de conjugaison en arabe sont alma:ḍi: « passé », donc l' « accompli » dont la caractéristique réside dans les suffixes ajoutés à la base verbale.

Nous avons également المضارع almuḍa:riʕ, c'est-à-dire l' « inaccompli » qui consiste en l'ajout de préfixes et de suffixes. Précisons que ce paradigme est caractérisé par ses trois modes, soit l'indicatif (Ar. المرفوع almarfu:ʕ), le subjonctif (Ar. المنصوب almanṣu:b) et l'apocopé (Ar. المجزوم almaʒzu:m). Dans le cas de schèmes verbaux, on peut citer deux types de verbes, soit les verbes simples, et les verbes augmentés.

⁶⁶ Idée citée par (Hussein Habaili et Slim Ben Hazez 1998)

⁶⁷ « L'accompli rend le passé, les grammairiens l'ont donc appelé alma:ḍi: « passé » » (Blachère, Gaudefroy-Demombynes 2004 : 63)

2.1.1. Verbes simples

En arabe on les appelle أفعال مجردة *afʿa:l muzarrada* parce que la troisième personne masculin singulier de l'accompli ne possède que les trois ou quatre consonnes de sa racine et des voyelles brèves. La structure de leur schème à l'accompli est R1aRvR3a et à l'inaccompli c'est R1aR2vR3 (la lettre v représente une voyelle brève quelconque). Par exemple, le verbe كَتَبَ *kataba* (Litt. Ecrire) à l'accompli, son schème étant فَعَلَ *faʿala*. A l'inaccompli, le schème correspondant est يَفْعَلُ *jaffal*, c'est-à-dire يَكْتُبُ *jaktub*. Précisons que dans d'autres exemples de verbes, la voyelle qui suit la radicale R2, c'est-à-dire v, peut être i ou u aussi bien à l'accompli qu'à l'inaccompli.

2.1.2. Verbes augmentés

Ces verbes sont caractérisés par le fait qu'on trouve en plus de leurs consonnes radicales soit des voyelles longues, soit une ou plusieurs consonnes additives. Les formes augmentées les plus fréquentes sont au nombre de dix, les autres sont rares et certaines ont mêmes disparu de l'usage. Ces formes débutent du numéro II car la première est celle des verbes simples. « Ces formes dérivées sont fondées sur l'utilisation des procédés classiques de la morphologie arabe ; alternance de timbre et de durée des voyelles, gémination⁶⁸ de consonnes, affixation et infixation de consonnes... Bien que tous les mots formés sur la même racine aient souvent une parenté sémantique, et bien que les mots de même schème aient souvent des comportements syntaxiques et sémantiques comparables, ce serait une erreur de supposer que l'on peut aisément deviner le sens et l'usage d'un verbe augmenté à partir de la seule connaissance du sens général de la racine et de la valeur supposée stable du schème. » (Kouloughli 1994 : 199-200).

Malgré cela, on suppose que des valeurs sémantiques générales peuvent être associées à chaque forme ajoutée. Nous présentons comme suit quelques unes de ces formes pour donner un aperçu sur la dérivation verbale, c'est-à-dire les schèmes verbaux.

2.1.2.1. Forme verbale II

Cette forme est obtenue par le redoublement (gémination) de la radicale R2. Il s'agit du schème فَعَّلَ *faʿʿal* comme par exemple : ذَوَّبَ *daʷʷab* (Litt. Faire fondre). Il est à noter que

⁶⁸ Il s'agit du redoublement de consonnes. Il ne consiste pas en le fait d'articuler deux fois la consonne mais de renforcer celle-ci.

cette forme est caractérisée par une valeur causative-conative que nous constatons dans le verbe précédent. Elle peut avoir, également, une valeur dénominative qui consiste à former un verbe à partir d'un nom comme par exemple le cas du nom جَسَدٌ *zasad* (Litt. Corps) le verbe جَسَّدَ *zassad* (Litt. Incarner).

2.1.2.2. Forme verbale III

Cette forme est connue par la présence d'une voyelle longue après R1. Les verbes formés sur cette forme expriment souvent l'idée de mise en commun. On peut citer, à titre d'exemple, شَاطَرَ *ša:ṭara* (Litt. Participer à, prendre part à), شَارَكَ *ša:raka* (Litt. Participer, s'associer).

2.1.2.3. Forme verbale IV

C'est une forme caractérisée par le préfixe de la hamza (Ar. همزة قطع). Celle-ci est stable, par conséquent, elle est obligatoirement prononcée et graphiée. En ce qui concerne sa valeur sémantique, elle est causative « pur ». Pour illustrer ce cas, on peut donner le verbe أَفْهَمَ *ʔafham* (Litt. Expliquer). Il est possible de faire en arabe une opposition entre le causatif-conatif et le causatif pur, alors qu'au niveau de la langue française les sémantismes sont proches : la différence entre فَهَمَ *ʔafham* (Litt. comprendre) de cette forme et فَهَّمَهُ *fahham* (Litt. Faire comprendre).

2.1.2.4. Forme verbale V

Il s'agit de la forme II à laquelle on a ajouté [Ta] pour obtenir une valeur aspectuelle du duratif :

عَلَّمَ *ʕallama* (Litt. Enseigner) تَعَلَّمَ [Ta]ʕallama (Litt. Apprendre).

2.1.2.5. Forme Verbale VI

C'est la forme III à laquelle on a ajouté la préformante [Ta] pour exprimer entre autres la valeur du réfléchi :

شَاوَرَ *ša:ʕara* (Litt. Consulter) تَشَاوَرَ *taʕa:ʕara* (Litt. Se consulter).

2.1.2.6. Forme verbale VII

Les verbes formés à partir de cette forme prennent un [n] avant la R1. Néanmoins, cette forme connaît des incompatibilités avec certaines consonnes, c'est-à-dire qu'on ne trouve pas cette forme avec des racines dont la R1 serait l'une des consonnes suivantes : [ʔ, t, r, n, i, w, y]. On peut donner l'exemple de قطع qaṭ aṣa (Litt. Couper) et انقطع ?inqaṭ aṣa (Litt. S'interrompre). Dans cette forme, on peut exprimer l'idée que les grammairiens appellent مطوعة muṭ a:waṣa (Litt. Se laisser faire).

2.2. Schèmes nominaux

Les noms se subdivisent en sous classes, c'est-à-dire les adjectifs et les substantifs. On doit savoir qu'à chaque verbe correspondent des formes déverbiales associées avec lesquelles il peut avoir des relations morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Ainsi, les déverbaux les plus importants sont le nom verbal (Masdar), le participe actif (nom d'agent) et le participe passif (nom de patient). Nous avons également, les noms exprimant les notions de temps et de lieu, le nom d'instrument, le nom d'une fois et le nom de manière, l'élatif et l'adjectif de relation⁶⁹. Les schèmes nominaux sont nombreux et variés. Il faut souligner que le plus grand nombre est enregistré par les substantifs. Nous présenterons dans ce qui suit les définitions des formes les plus courantes.

2.2.1. Le nom verbal ou masdar

C'est un nom abstrait qui est formé de la même racine du verbe auquel il correspond. Il exprime le même contenu sémantique de ce verbe mais il ne rend aucune idée de temps, de modalité ou de personne. « Le masdar joue en arabe un rôle complexe et particulier car il est à la fois un verbe et un nom ; que d'autre part, il fait simplement fonction de substantif abstrait, et que par là, il tient une place considérable dans le vocabulaire de l'arabe classique. » (R. Blachère, M. Gaudefroy-Demombynes 2004 :84).

Au niveau du sens véhiculé par le nom verbal, on peut dire qu'il exprime une action, un état ou un processus : par exemple le verbe simple حفظ ḥafiḏa (Litt. Conserver, maintenir), son nom verbal est حفظ ḥifḏ (Litt. Le fait de conserver, de maintenir). Précisons que si les

⁶⁹ L'adjectif de relation n'est pas dérivé du verbe.

verbes augmentés de mêmes schèmes ont des noms verbaux formés sur un schème unique ce n'est pas le cas des verbes simples.

2.2.2. Les participes

Le participe actif, ou le nom d'agent (en ar. اسم الفاعل *ism alfa:ʕil*) est un nom associé à tout verbe d'action (transitif ou intransitif). Sémantiquement, il exprime l'agent du verbe, c'est-à-dire celui qui fait l'action. Dans la langue moderne, on peut citer l'exemple du verbe رَهَنَ *rahana* (Litt. Hypothéquer), le non d'agent est رَاهِنَ *ra:hin* (Litt. Débiteur). Les schèmes des participes actifs dépendent des formes des verbes auxquelles ils correspondent.

Le participe passif, ou le nom de patient (en ar. اسم المفعول *ism almaʕu:l*) est associé à tout verbe transitif. Il exprime le patient qui subit l'action ou le résultat de celle-ci. Par exemple, le verbe كَتَبَ *kataba* (Litt. Ecrire), son nom de patient est مَكْتُوبٌ *maktu:b* (Litt. Ecrit). Les schèmes des participes passifs sont stables aussi bien pour les verbes simples que pour les verbes augmentés.

Il existe des formes apparentées au participe correspondant à la forme adjectivale, dérivées de l'intransitif comme الصفة المشبهة *aṣfa almufabbaha*, صفة المبالغة *ṣifat almuba:lava* exprimant l'adjectif d'intensité et اسم التفضيل *ism atafdi:l*, c'est-à-dire le comparatif.

➤ Noms créés par suffixation

Les adjectifs de relation sont considérés comme étant des dénominatifs dont le rôle est d'exprimer l'origine, le rapport. Ces adjectifs se forment par l'adjonction du suffixe *ijj*. Il faut savoir que cet ajout se fait après avoir supprimé tous les suffixes de genre ou de nombre que peut avoir l'item de base concerné. Par exemple pour le nom, المدينة *almadi:na* (t) (Litt. Ville), l'adjectif de relation مدنيّ *madanijj* (Litt. Citadin).

Il existe un adjectif de relation suivi du suffixe *ta:ʔ marbu:t* a exprimant un substantif abstrait de qualité ou de collectivité. Par exemple, انسانيّ *insa:nijj* (Litt. Humain), pour rendre l'idée d'humanité, on dit إنسانية *insa:nijja*. On appelle en arabe ce substantif abstrait مصدر صناعي *maṣdar ṣina:ʕi*: (Litt. Nom de source artificielle).

3. Structures morphologiques des équivalents

En fonction du système dérivationnel que nous avons décrit précédemment, nous proposons de rendre compte des cas de création terminologique auxquels les traducteurs-linguistiques ont eu recours pour la formation de termes en langue arabe. Notre objectif est purement descriptif et concerne la structure morphologique des termes. Le niveau sémantique est appréhendé dans les deux chapitres de l'analyse des termes. Nous ciblons des cas représentatifs dans le but de mettre en évidence quelques procédures de dérivation. Si dans certains cas le système dérivationnel classique permet de créer une nouvelle terminologie en langue arabe proposée par traduction, néanmoins, ces procédures linguistiques demeurent insuffisantes pour couvrir d'autres termes de la langue française dont la morphologie est différente en comparaison avec celle de l'arabe. Les termes analysés font partie de notre corpus. Nous tenterons de présenter nos exemples sous forme de figures.

3.1. Dérivation vers adjectif de relation

Nous constatons que cette procédure est productive et elle est utilisée de manière répétitive pour rendre certains termes en français de morphologie différente. On peut donner l'exemple du terme **narratif** dont la structure morphologique de l'équivalent en arabe est analysée comme suit

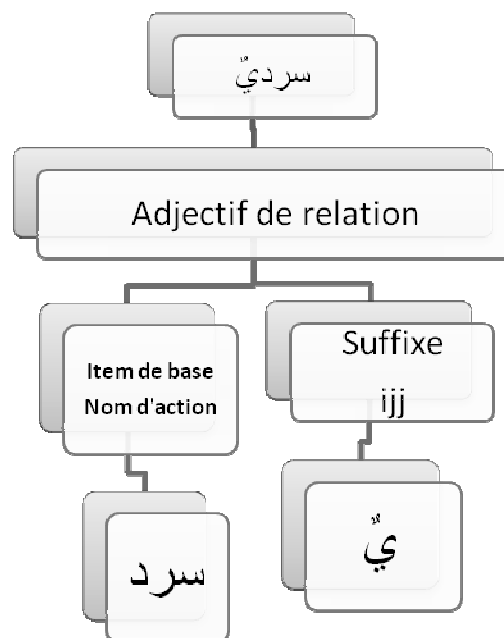


Figure 1 : dérivation : adjectif de relation

La figure précédente du terme **سردِيّ** sardijj montre que celui-ci est formé par l'adjonction d'un suffixe au nom d'action du verbe **سرد** sarada (Litt. Relater, faire le récit de). Rappelons que l'adjectif de relation est considéré comme étant un dénominatif et désigne le rapport.

Un nombre important de termes métalinguistiques ont été formés sur la base de cette procédure. On peut dire que sa productivité est due au fait qu'elle est compatible avec différents items de base. Celui-ci peut être un substantif comme dans le cas de **سياقي** sija:qijjun, la traduction du terme français **contextuel**. L'item de base est **سياق** sija:q (Litt. Contexte), un substantif auquel on a ajouté le suffixe **ي** ijz pour donner un adjectif de relation. On peut trouver, également, un terme dont l'item de base est un emprunt comme dans le cas du terme **سيمي** sajmiij proposé comme équivalent au terme **sémique**. L'item étant **سيم** sajmi et c'est un emprunt total du terme **sème**. Le traducteur a procédé à l'adjonction du suffixe **ي** ijz à l'emprunt **سيم** sajmi pour former un adjectif de relation **سيمي** sajmiij.

La dérivation vers un adjectif de relation est moyen productif car elle permet trois possibilités, c'est-à-dire qu'elle peut être réalisée à partir d'un substantif, d'un nom d'action et d'un nom propre. Si on recourt souvent à ce moyen de dérivation en terminologie, c'est parce que dans les domaines de spécialité les noms et les adjectifs sont abondants.

3.2. Dérivation vers un nom de source artificielle

3.2.1. Item de base: substantif

Le *nom de source artificielle* est la traduction littérale de ce qu'on appelle en arabe **المصدر الصناعي** almaṣdar aṣniʿa:ʿi:. Ce procédé de dérivation est également productif. Il a servi à la formation d'un nombre important de termes. Rappelons qu'il s'agit d'un item de base auquel nous ajoutons un suffixe **ية** ijz pour donner lieu à un nom abstrait exprimant la qualité, c'est-à-dire les caractéristiques ainsi que la collectivité.

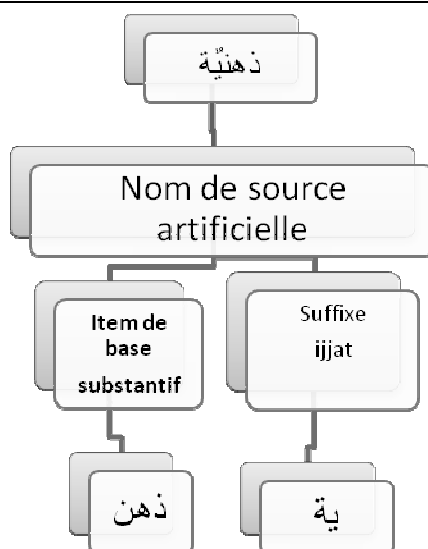


Figure 2 : dérivation : nom de source artificielle

L'analyse morphologique décrite à travers la figure N° 2 concerne le terme ذهنية *dihnīyya*, proposée par traduction comme équivalent du terme **mentalisme**. L'item de base ذهن *dihn* (Litt. Mental) est un substantif auquel les traducteurs ont ajouté le suffixe du المصدر الصناعي *almasdar aṣniṣaʿī*: nom de source artificielle. Dans ce cas, le recours au suffixe ijjat est par déduction, une manière de rendre le sens véhiculé par le suffixe *isme* du terme en français.

3.2.2. Item de base : substantif + emprunt

L'item de base, dans ce procédé, peut être, également, varié, c'est-à-dire qu'il ne fait pas objet de grande incompatibilité. On constate cela, par exemple, au niveau du terme صوتية *ṣawṭamiyya*, l'équivalent du terme **phonologie**. Le suffixe ijjat a été ajouté à un item de base hybride صوت *ṣawṭam*. Celui-ci est obtenu par l'adjonction d'un suffixe emprunté *eme* du terme français au substantif de la langue arabe صوت *ṣawṭ* (Litt. Voix). Ainsi, la traduction a nécessité du traducteur le recours à deux procédés de dérivation, soit (substantif+ emprunt (suffixe) + suffixe ijjat).

3.2.3. Item de base : préfixe+ emprunt total

Ce procédé comme son nom l'indique englobe un ensemble de procédés de dérivation pour la création d'un terme nouveau en langue arabe dans l'intention de couvrir le

sens véhiculé par le terme source. C'est le cas, par exemple du terme **ورسيميّة** *arasajmijjat* qui est une traduction du terme **métasémie**.

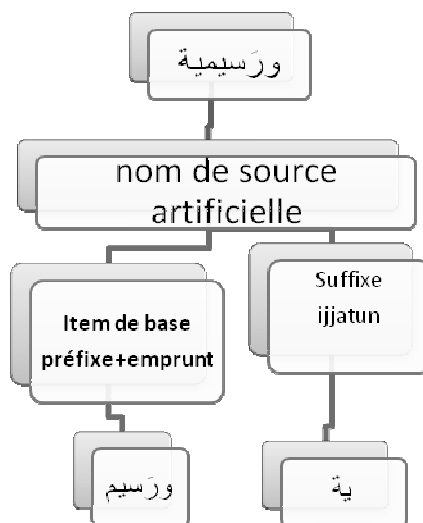


Figure 3 : procédé : nom de source artificielle

Ainsi, nous constatons que le terme traduit **ورسيميّة** *arasajmijjatun* est obtenu par une combinaison de deux procédés. Le préfixe **ور** *wara* est en réalité une troncation de **ماوراء** *ma:ʕara:ʔ* (Litt. Ce qu'il y a derrière qq chose). Et **سيميّة** *sajmijjat* est un **مصدر صناعي** *maṣdar ṣina:ʕi:* dont l'item de base est un emprunt total.

4. Dérivation lexicale à partir d'une même racine

Nous rendrons compte de la dérivation lexicale à travers un échantillon de notre corpus. Il s'agit, non seulement, de montrer les procédés de dérivation adoptés pour former des termes mais aussi de mettre en évidence la variation terminologique en langue arabe. Cette situation de dispersion terminologique se caractérise par des équivalents formés à partir d'une même racine, c'est-à-dire chaque terme de la langue de départ peut avoir plusieurs équivalents⁷⁰ partageant des relations sémantiques mais ayant des statuts morpho-grammaticaux différents.

Même si les traducteurs, dans la traduction de certains cas de termes sources, ont formé des termes dérivés d'une même racine, ce qui explique un sémantisme commun entre

⁷⁰ Dans ce cas, nous utilisons le mot équivalent pour exprimer simplement l'idée d'un terme traduit sans faire allusion à une procédure traductive quelconque.

les différents équivalents proposés, mais il n'en demeure pas moins que dans chaque procédure dérivationnelle la valeur sémantique totale du terme formé est particulière. Rappelons que le schème détermine le statut morpho-grammatical du terme et cette donnée n'est pas négligeable au niveau sémantique.

Ce n'est pas la même idée qui est exprimée quand on recourt, par exemple, à un nom d'action à un adjectif ou à un substantif. Nous avons choisi, par conséquent, des exemples repris du chapitre analyse lexicographique que nous regroupons dans le tableau suivant :

F. Neveu Lexique des notions linguistiques 2005	A. Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2002	A. F. Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2009
Classème		مصنف muṣannif	صنفيّة ṣinfijja
Diachronie	تزامنيّة taza:munijja	زمانية zama:nijja	تزامنيّة taza:munijja
Flexion	تصريف taṣri:f		صرفة ṣarfa
Phonétique	صوتيات ṣawtījja:t	صوتيات ṣawtījja:t	أصواتية aṣwa:tijja
Sémantique	دلالة dala:lat	دلالية dala:lijja	دلالي dala:lijj

Tableau N°2: Termes à équivalents dérivés

4.1. Nom d'agent vs substantif abstrait

Le terme **classème** est utilisé en sémantique et particulièrement en analyse sémique (ou componentielle) dans le sens de « l'ensemble des sèmes génériques d'un sémème. » (F. Neveu 2009 : 65). Le tableau des équivalents ci-dessus montre que le terme **classème**, en arabe est un اسم فاعل *ism fa:ʿil*, c'est à dire un participe actif ou un nom d'agent dans l'équivalent **مصنف** *muṣannif* (Litt. Classificateur). Celui-ci est dérivé du verbe **صَنَفَ** *ṣannafa* (Litt. Classifier, classer). La deuxième traduction représente un مصدر صناعي *maṣdar ṣina:ʿi* (Litt. Nom de source artificielle) dans la traduction **صنفيّة** *ṣinfijja*. Cette dernière proposition est obtenue à partir du substantif **صنف** *ṣinf* (Litt. Classe, catégorie) auquel on a ajouté le suffixe **ِيَّة** *ijjat* afin former un substantif abstrait exprimant la qualité ou la collectivité.

Par conséquent, si **classème** est en arabe **مصنف** muṣannif, c'est-à-dire un participe actif ou un nom d'agent, sa valeur sémantique est constituée de l'idée de *classification* dégagée de l'item de base qui est un verbe et celle véhiculée par le schème **مُفَعِّل** mufaʕʕil, soit un nom d'agent, qui sous entend celui qui fait l'action. Le concept « sèmes génériques d'un sémème » est dénommé en arabe *classificateur*. Par contre, dans le cas de **صنفيّة** ṣinfijja, l'idée de *classe* ou de *catégorie* qui se dégage de l'item de base, qui est un substantif, est associée à celle de qualité ou de collectivité véhiculée par le suffixe **يّ** ijja. En se référant aux traits définitionnels du terme en question, on se rend compte que l'idée de *collectivité* est présente dans « ensemble de ... », ce qui justifie la traduction **صنفيّة** ṣinfijjat, c'est-à-dire le fait de recourir à un substantif abstrait, en arabe **مصدر صناعي** maṣdar ṣina:ʕi: (Litt. Nom de source artificielle).

En revanche, l'usage du **اسم فاعل** ism fa:ʕil **مصنف** muṣannif pour traduire **classème** peut donner lieu à une inadéquation entre le sens du terme et celui véhiculé par la dénomination (signifiant) : le lecteur arabophone comprend à travers le signifiant de la dénomination **مصنف** muṣannif que le terme véhicule le sens d'un élément, ou d'un critère classificateur alors qu'il s'agit selon les traits définitoires d'un ensemble de sèmes désignant le genre d'un sémème.

4.2. Substantif abstrait (base : nom d'action) vs substantif abstrait (base : substantif)

La dérivation dans ce cas peut être illustrée à travers l'exemple du terme **diachronie**. Ce dernier est défini par opposition à **synchronie** : « est **synchronique** tout ce qui se rapporte à l'aspect statique de notre science, **diachronique** tout ce qui a trait aux évolutions. De même synchronie et diachronie désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution. » (De Saussure 1972 : 117).

En arabe, nous avons deux traductions, à savoir deux termes formés d'une même racine mais dans l'un il s'agit d'un nom d'action et l'autre c'est un substantif. Le terme **تزامنية** taza:munijjat est formé à partir d'un nom d'action **تزامن** taza:mun (Litt. Simultanéité) auquel le suffixe **يّة** ijjat a été ajouté pour exprimer le sens du **مصدر صناعي** maṣdar ṣina:ʕi: (Nom de

source artificielle), c'est-à-dire un substantif abstrait véhiculant l'idée de collectivité ou de qualité. Nous constatons, que la proposition de traduction précédente diffère avec زمانية zama:nijjat au niveau de l'item de base. Ainsi, la base de ce terme est le substantif زمان zama:n (Litt. Epoque, temps, période) qui a servi à la formation d'un substantif abstrait par l'ajout du suffixe ية ijjat comme dans le cas de l'équivalent précédent.

D'une part, les équivalents analysés montrent que le choix dans les procédés dérivationnels est une source de désaccord entre les traducteurs. De l'autre part, le procédé relatif à مصدر صناعي maṣdar ṣina:ʕi: (Nom de source artificielle) constitue un cas morphologiquement productif puisqu'il est compatible avec plusieurs bases comme le substantif et le nom d'action.

5. Conclusion

A travers ces quelques exemples, il est à noter que la création terminologique en arabe par traduction a donné lieu à la mise en place de quelques procédés dérivationnels nouveaux permettant aux traducteurs de couvrir des sens nouveaux véhiculés par les termes de la langue française formés par préfixation, suffixation ou infixation. Il s'agit, en fait, d'une association d'un système dérivationnel classique et un autre basé sur des principes étrangers à la langue arabe. En somme, l'enrichissement de la langue arabe et la création terminologique imposée par l'activité traduisante scientifique reste la justification valable d'une telle initiative. Néanmoins, par principe de motivation, il demeure nécessaire à un niveau traductif de prendre en considération l'élément sens, c'est-à-dire le degré d'informativité des traductions proposées.

CHAPITRE IV :

Analyse lexicographique des termes métalinguistiques

Introduction

L'analyse lexicographique qui consiste à décrire l'équivalence terminologique à travers ce chapitre, est un état des lieux de la terminologie linguistique en langue arabe telle qu'elle se présente dans des ouvrages de références, spécialement dans des ouvrages bilingues. Nous nous référons à un corpus varié, composé de plusieurs ouvrages bilingues réalisés par des auteurs différents. Par conséquent, ce choix donne lieu à des cas de figures variés dont l'importance est reflétée par une analyse contrastive. Celle-ci permet de rendre compte des différents moyens de formation terminologique auxquels le système linguistique arabe a recours pour dénommer des concepts linguistiques comme dans le cas de **phonème** qui a trois traductions distinctes soit, صوتم *ṣawtam* (emprunt partiel), صوتية *ṣawti:jjja* (dérivation morphologique) et فونيم *fu:ni:m* (emprunt total). Par exemple, la traduction صوتم *ṣawtam*, composée de l'item de base صوت *ṣawt* (Litt. Voix) et de la lettre م *mi:m*, est motivée par un trait conceptuel dont est composé le sens de **phonème** et par le suffixe *ème* de ce terme. Le choix du traducteur dans le terme صوتية *ṣawti:jjja* est motivé par un trait conceptuel exprimé dans l'item صوت *ṣawt* (Litt. Voix). Ce dernier a servi de base pour créer un terme nouveau par le recours à un procédé dérivationnel. Ainsi, on se rend compte que la traduction en arabe du terme **phonème** a donné lieu à trois possibilités et chacune d'elles accède au sens du terme par une dénomination, différente.

Cette étude contrastive est d'un double intérêt car elle permet non seulement de rendre compte des procédés de formation terminologique pour dénommer, notamment, des concepts nouveaux, mais aussi de rendre possible l'analyse de la motivation des termes métalinguistiques qui se dégage à travers la comparaison des langues en contact. Notre analyse contrastive concerne des termes métalinguistiques de la langue française pris dans

deux ouvrages différents⁷¹ que nous considérons comme un corpus source. En revanche, les équivalents en langue arabe sont pris dans plusieurs lexiques bilingues ou même trilingues⁷² afin de décrire la situation de la terminologie linguistique en langue arabe. Dans ce sens, le terme traduit est présenté hors contexte textuel et notre objectif, dans ce chapitre, est de procéder à une analyse sur le plan de la structure sémantique (sens prédictibles).

En étudiant la motivation des termes, on peut dégager les caractéristiques du phénomène de la variation terminologique dans le système linguistique arabe à travers les exemples de notre corpus lexicographique. « Il paraît certain que chaque dénomination rend manifeste quelques traits et en occulte d'autres, qu'elle souligne une perspective particulière du contenu du concept et que la variation dénominative à base conceptuelle obtenue par la coexistence de plusieurs solutions dénominatives a un effet particulier dans la communication spécialisée. » Freixa Aymerich, Fernandez Silva, Cabré Castellvi 2008: 744)

Avant de procéder à l'analyse contrastive des termes traduits, il est nécessaire de rendre compte du cadre théorique lexicographique en soulignant les caractéristiques des dictionnaires spécialisés: il s'agit de préciser les points pertinents qui constituent l'environnement des termes dans des dictionnaires multilingues. « Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler que les activités terminographiques ont essentiellement pour objet d'améliorer la quantité et la qualité du travail du traducteur, et pour ce faire, de lui fournir les informations les plus pertinentes. » (De Bessé 1991: 111)

1. *Éléments théoriques de l'analyse lexicographique*

Notre analyse est basée sur un corpus lexicographique varié et composé d'ouvrages sources et d'ouvrages bilingues. Le premier type englobe les dictionnaires monolingues et le deuxième est formé de lexiques bilingues.⁷³ L'analyse dans ce chapitre concerne des termes métalinguistiques hors contextes textuels. Elle se base sur deux éléments importants à savoir les dénominations des termes (structures des signifiants) et les traits conceptuels de ces termes que nous puisons des définitions données par les dictionnaires. Soulignons que cette analyse

⁷¹ Voir Présentation des ouvrages sources.

⁷² La troisième langue qui est l'anglais ne sera pas concernée dans notre travail

⁷³ Il existe plusieurs types de dictionnaires monolingues ou bilingues (Carla Marelllo 1996).

est d'une approche traductive. L'analyse nécessite la présentation de quelques points importants sur son outil matériel (dictionnaires spécialisés). Il s'agit, par conséquent, des dictionnaires de linguistique (dictionnaires monolingues ou bilingues spécialisés) dont il est utile de fournir les caractéristiques fondamentales et nécessaires à leurs utilisations.

1.1. Outil matériel (dictionnaires spécialisés)

Notre objectif, ici, n'est pas d'aborder de manière exhaustive les aspects des ouvrages spécialisés en rapport avec la terminographie et les études réalisées dans ce domaine. Néanmoins, la présentation des caractères pertinents des dictionnaires spécialisés et de ceux de la linguistique est nécessaire afin de rendre compte que l'utilité de ses ouvrages est tributaire essentiellement des définitions proposées pour les termes ainsi que de leur exhaustivité.

1.1.1. Caractéristiques générales des dictionnaires spécialisés (bilingues)

Une typologie globale (Clas 1996) répartit les dictionnaires en deux grandes catégories, soit les dictionnaires intralinguistiques (les dictionnaires monolingues) et les dictionnaires interlinguistiques (dictionnaires bilingues et multilingues). Ce classement concerne également les dictionnaires spécialisés dont la distinction avec les dictionnaires de langue implique la focalisation sur la langue de spécialité. Par conséquent, la langue de spécialité constitue le matériau des recherches terminographiques dont les caractéristiques sont basées sur l'approche conceptuelle, la monosémie, l'onomasiologie, la normalisation, la synchronie, et le classement systématique, etc. (Van Campenhoudt 2000).

La terminographie est considérée comme l'ensemble des activités qui se concrétisent par la conception de dictionnaires spécialisés dont l'objet est les terminologies. Il s'agit dans notre travail de la « terminographie à orientation traduction » (Galinski 1987) qui s'inscrit dans le cadre de la communication scientifique entre les spécialistes du même domaine. La démarche du terminographe, comme celle du terminologue est centrée sur la délimitation et la définition des concepts. Par conséquent, l'essentiel de l'entrée terminographique ne réside pas

uniquement dans le terme, mais plutôt dans la réalité décrite et dans la représentation faite de celle-ci. « La définition se fait par référence à la chose que le signe dénote, en dehors de la langue » (De Bessé 1991 : 111)

Le recours aux dictionnaires spécialisés dans le cadre des activités traduisantes est une nécessité : « ... Devant une difficulté de traduction, le premier réflexe du traducteur n'est plus de chercher à décomposer le terme complexe et à en analyser les constituants compte tenu du contexte, mais à se croiser mentalement les doigts et à se dire : « il faut qu'il y soit [dans le dictionnaire]» » (Bélanger 1991 : 49)

Il n'en demeure pas moins que l'utilisation de ses ouvrages et leur efficacité dépend de l'exhaustivité des termes et de leurs définitions. L'importance de ces deux éléments est valable pour tous les types de dictionnaires car « un dictionnaire doit nécessairement prendre en charge dans sa macrostructure, une part importante et représentative du lexique d'une langue, et sa macrostructure doit obligatoirement être structurée pour apporter les informations sur les entrées données... » (Clas 1996: 2000).

C'est important de souligner que les reproches que connaissent les dictionnaires bilingues (Dussart 2006) ont souvent trait à l'absence de définitions des termes. Par conséquent, cette caractéristique rend ces ouvrages de simples listes d'équivalents présentés sans explications ni commentaires. On ne peut, cependant, nier que l'élément de l'exhaustivité demeure un objectif difficilement réalisable, par contre les définitions des entrées terminologiques sont indispensables et constituent une condition de la fiabilité des ouvrages en question. « La plupart des dictionnaires spécialisés et surtout polyglottes- souvent rédigés par des traducteurs- sont des lexiques présentant de simples listes d'équivalents sans aucune garantie de fiabilité. » (Van Campenhoudt 2000: 128).

1.1.2. Spécificités des dictionnaires bilingues de linguistique

La démarche générale adoptée par les dictionnaires de la linguistique ne diffère pas de celle des autres dictionnaires spécialisés. Néanmoins, compte tenu de la spécificité de l'objet de la linguistique, il est utile de rendre compte de certains points en rapport avec la nature de celui-ci. Nous visons, plus particulièrement, les dictionnaires bilingues dont la conception

n'est pas totalement distincte de celle des dictionnaires monolingues mais posent certaines contraintes spécifiques. Notre objectif est de souligner que la spécificité de la linguistique nécessite, à un certain degré une démarche particulière dans l'appréhension de ces termes sur le plan de la terminographie. La nécessité de la définition des termes dans les dictionnaires est évidente. L'attention est, donc, attirée sur la conception spécifique de la définition des termes dans ses ouvrages: « dans les terminologies concrètes, on peut recourir à des photos et schémas⁷⁴, mais cela ne dispense pas de définitions, comme le montre le dictionnaire de la Machine-outil d'Eugen Wuster (1968). Dans les terminologies plus abstraites, comme le droit, il n'y a guère de place pour le graphique, mais on peut encore se servir de classes d'objets en tant que pendant linguistique d'éléments d'une ontologie de sens commun ; sont des réalités concrètes les individus, les textes, les sols, les constructions etc....En grammaire, les catégories cognitives sont seulement la matière d'un discours métalinguistique. Du fait qu'en linguistique « c'est le point de vue qui crée l'objet », selon la formule célèbre de Saussure, toute définition grammaticale est dépendante d'une doctrine grammaticale. » (Lerat 2006: 32)

La contrainte à laquelle se heurtent les dictionnaires bilingues de linguistique est la diversité typologique des langues en contact. Celle-ci atteste de l'existence d'un nombre de termes en commun qui s'appliquent à des réalités différentes. Par exemple, la dérivation « est systématique en arabe mais ne recouvre pas la même réalité qu'en français » (Mejri 2003 : 186). Outre cet aspect de diversité des langues que les dictionnaires bilingues doivent prendre en charge dans les définitions des termes, un autre aspect important est celui des rapports qui lient les termes entre eux à l'intérieur d'une même théorie ou entre différentes théories.

Ce rapport entre les termes constitue ce qu'on appelle « un réseau notionnel » que Pierre Swiggers (2006) considère comme une opération indispensable et une condition préalable au calibrage des termes. « L'utilité de ce type d'opération apparaît quand on veut saisir le contenu/les contenus de termes et de concepts axiomatiquement premiers dans une théorie (et qui manquent donc d'argumentation élaborée) » (Ibid. : 24) .L'exemple cité par l'auteur est très significatif. C'est un terme dont le concept a fait parfois l'objet d'interprétations distinctes. Il s'agit du concept saussurien **arbitraire du signe** qui, en

⁷⁴ Précisons que la linguistique recourt à la schématisation pour rendre plus accessible la description de ces faits et les phénomènes langagiers.

faisant appel à des concepts comme **immotivé**, **naturel**, **volontaire**, **conventionnel**, peut être défini avec plus de précision et de clarté.

Ce « réseau notionnel », que forment les termes, est un aspect important sur lequel se base la définition des termes: « le contenu des termes : une distinction s'impose ici entre le contenu « focal » d'un terme (rapport bilatéral entre un terme et ce qu'il signifie) et le contenu « contrastif » d'un terme (le réseau, implicite ou explicite, de contenus à l'intérieur duquel un terme assume son contenu dynamique » (Swiggers 2006 : 20).

Cette caractéristique des termes métalinguistiques est évoquée dans ce sens pour indiquer que la relation qu'entretiennent certains termes, et qui se dégage à travers leurs traits conceptuels, ne doit en aucun cas être négligée dans les dictionnaires bilingues. On peut observer ce rapport particulier entre les termes métalinguistiques à travers un exemple constitué de trois termes⁷⁵ soit **icône**, **indice** et **symbole**. Ces trois termes relèvent du domaine de la sémiotique. Selon leurs définitions, ils entretiennent entre eux un rapport de relativité. Par conséquent, la définition de l'un est envisagée, non seulement par rapport à son contenu « focal », mais aussi par rapport à ce qui le distingue des deux autres :

icône : «...Depuis les travaux de Charles Sanders Peirce (1839-1914) sur le signe..., on appelle *icône*, en sémiotique, un type de signes motivés par la ressemblance avec les objets du monde. Le portrait, l'image dans le miroir, les hiéroglyphes, la carte géographique, l'imitation d'un cri d'un animal, etc., sont des icônes. Ils se distinguent en cela des indices et des symboles. ».

indice : « ...On appelle *indice*, en sémiotique, depuis les travaux de Charles Sanders Peirce (1839-1914), des signes dits naturels, tenus pour causalement motivés, qui ne résultent pas d'une intention de communication : ex. La trace du verre sur la nappe, celle des pas dans la neige, l'empreinte des doigts sur la vitre, la fumée produite par le feu, etc. L'indice est dans une relation de contiguïté avec les objets du monde. Il se distingue en cela de l'icône et du symbole. ».

symbole : «...On appelle *symbole* en sémiotique, depuis les travaux de Charles Sanders Peirce (1839-1914), un signe conventionnel associant de manière arbitraire un

⁷⁵ Les définitions des trois termes sont reprises du Dictionnaire des sciences du langage de Franck Neveu (2004)

signifiant à une entité abstraite...Le caractère conventionnel et arbitraire de la relation exprimée par le symbole le distingue d'une part de l'indice, signe naturel causalement motivé, d'autre part de l'icône, signe motivé par la ressemblance avec un objet du monde. Les signes linguistiques sont des symboles en ce qu'ils établissent une relation conventionnelle et arbitraire avec l'objet qu'ils dénotent »

En se focalisant sur cet aspect important, on peut se rendre compte que chaque terme métalinguistique appartient à son « réseau notionnel » et sa véritable appréhension ne peut se faire que par rapport à la place qu'il occupe dans ce réseau. Cette idée renvoie à la notion de *champ sémantique*⁷⁶ que nous pouvons illustrer, à titre d'exemple, par le cas suivant : il s'agit d'un groupe de termes formant un champ notionnel : **signe, signifiant, signifié, sens, signification, sémiotique, sémiologie, arbitraire linguistique, double articulation, icône, iconicité, indice, linéarité, symbole, valeur.**

A partir de cet échantillon, on constate qu'à l'intérieur de ce champ certains termes forment des champs lexicaux et l'ensemble construit une sorte d'arborescence terminologique sur laquelle se base la définition des termes métalinguistiques attestant de la nature particulière de l'objet décrit et des différentes visions que peut avoir celui-ci. Le tableau N°1 ci-dessous montre la relation d'hypéronymie qui existe entre les deux champs et permet la reconstruction de l'objet décrit.

Champ sémantique	Champs lexicaux
Signe, signifiant, signifié, sens, signification, sémiotique, sémiologie, arbitraire linguistique, double articulation, icône, iconicité, indice, linéarité, symbole, valeur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Signe, signifiant, signifié, signification; 2. sémiologie, sémiotique; 3. Icône, iconicité

Tableau N°1

⁷⁶ La notion de champ sémantique est définie comme « la notion... [Qui] sert à structurer le lexique en micro-systèmes. On distingue principalement deux types de champs. Les champs onomasiologiques, conçus selon une approche qui part du concept pour atteindre le signe linguistique qui lui correspond, forment des regroupements lexicaux sur la base de l'univers référentiel auxquels renvoient les unités. Il s'agit donc de champ notionnel... On parle fréquemment de champ lexical lorsque les lexèmes qui constituent le champ appartiennent à une même classe grammaticale... Les champs sémasiologiques, conçus selon une approche qui part du signe pour accéder au concept, se construisent sur des critères linguistiques. » (Franck Neveu, 2004, p 62-63)

Notre exemple tente principalement de mettre le doigt sur la spécificité des termes en linguistiques et des contraintes posées notamment lorsqu'il s'agit d'un transfert vers une autre langue. Le travail du terminologue-traducteur ou du traducteur doit tenir compte de l'ensemble de ces éléments pour appréhender les termes avec la précision que doit revêtir nécessairement la traduction proposée. Cette démarche contribue d'une manière efficace non seulement à la définition des termes mais elle est en mesure de révéler et de soulever certaines confusions susceptibles d'être engendrées par l'omission de ces aspects fondamentaux.

2. Présentation du corpus

Nous visons par notre choix des ouvrages terminographiques de rendre compte de l'état des lieux de la terminologie linguistique en langue arabe. Ainsi, afin de donner quelques caractéristiques de cette situation, il est nécessaire de cibler essentiellement la variété des ouvrages pour que la description soit significative. Il s'agit, dans ce chapitre de deux types d'ouvrages, soit trois ouvrages sources et cinq ouvrages bilingues. Soulignons que deux ouvrages bilingues sont, des traductions distinctes de deux ouvrages sources distincts. Nous proposons de présenter les deux ouvrages sources suivis de leurs traductions.

Nous considérons que notre choix est motivé par le fait que les dictionnaires sources concernent des domaines complémentaires de la pensée linguistique au sens large du terme. En ce qui concerne les ouvrages bilingues, nous optons pour trois ouvrages variés en fonction de l'année (du plus ancien au plus récent) pour rendre compte de la situation terminologique actuelle de la langue arabe.

2.1. Présentation des ouvrages sources :

Il s'agit d'ouvrages et plus précisément de dictionnaires monolingues desquels nous puisons des échantillons de termes pour notre analyse lexicographique.

2.1.1 Lexique des notions linguistiques de F. Neveu (2005)⁷⁷

C'est un lexique composé de 200 notions fondamentales. Il s'agit de termes métalinguistiques sélectionnés par F. Neveu dans un manuel intitulé **Lexique des notions linguistiques**. C'est un dictionnaire regroupant des termes, suivis de leurs définitions, qui représentent le noyau minimal de la terminologie des sciences du langage. Par conséquent, à travers sa conception, l'auteur vise non seulement à regrouper les termes de base en sciences du langage mais aussi à faciliter la découverte du domaine de la linguistique. (Neveu 2005)

Soulignons que l'objectif de l'auteur est de mettre à la portée de ceux qui s'initient à la linguistique un ouvrage qui sera d'une aide non négligeable et qui rend les termes plus accessibles par rapport à la difficulté que leurs sens peuvent poser lors de l'appréhension des textes spécialisés en linguistique.

Cette tâche considérable reflète l'utilité de cet ouvrage non seulement par le nombre d'information qu'il transmet mais aussi par la structure de l'ouvrage lui-même visant la facilité de l'utilisation. On peut noter qu'à travers les définitions des termes, l'auteur fait des renvois à certains articles du lexique dans le but d'explicitier la notion en question ou d'approfondir le domaine. Par ailleurs, une notion peut être définie dans une autre entrée et cette démarche est appliquée pour des couples de termes comme par exemple dans le cas du terme Position dont la définition est renvoyée à l'article Place/ position.

2.1.2. Les Termes clés de l'analyse du discours, de Dominique Maingueneau (1996)

Cet ouvrage est composé d'un nombre de 87 termes. Comme le titre l'indique, l'auteur propose la définition de certains termes qui constituent un noyau spécifique du vocabulaire de l'analyse du discours. Par conséquent, ce dictionnaire comme le précédent est plus particulièrement destinés aux étudiants appelés à lire et à analyser des textes dans la littérature spécialisée. L'auteur justifie son choix des termes par la fréquence de leurs utilisations par les spécialistes. « L'analyse du discours étant une discipline carrefour, on y

⁷⁷ Cet ouvrage, qui appartient à la collection des 128, est notre corpus de base. Par conséquent, notre analyse contrastive part de cet échantillon de termes que nous complétons par la suite avec d'autres termes. Précisons que cet ouvrage n'est pas traduit.

rencontre une grande part du vocabulaire utilisé dans les sciences humaines. Comme il ne pouvait être question de le répertorier dans un espace aussi réduit, nous avons privilégié les termes qui sont fréquemment employés par les analystes du discours mais négligés par les disciplines voisines (linguistique, sémiotique, rhétorique, critique littéraire...) » (Maingueneau 1996: 4)

L'auteur vise dans la définition d'un terme de préciser les principales acceptions de celui-ci dans les publications francophones. Pour insister sur certains termes, il les souligne comme par exemples « les dominants et les dominés ». Certains mots mentionnés dans des articles sont précédés d'un astérisque pour montrer qu'ils font objet d'une autre entrée dans l'ouvrage. Quand un autre article est en mesure de fournir un approfondissement, il est indiqué en gras et entre crochets : par exemple [**Dialogisme**]. Soulignons que certains termes ne sont pas définis à leur place par rapport à un ordre alphabétique respecté, mais ils sont définis dans d'autres articles.

Cet ouvrage est traduit vers l'arabe par Mohamed Yahiaten. La première édition⁷⁸ est apparue en 2005 et cette traduction s'intitule المصطلحات المفاتيح لتحليل الخطاب *almuṣṭalaḥa:t almafati:ḥ liṭaḥlil alxabāb* (Litt. Les termes clés pour l'analyse du discours). L'ouvrage ne contient pas d'introduction du traducteur rendant compte éventuellement des contraintes rencontrées. Ce dernier reste « fidèle » à l'ouvrage source au niveau de la présentation. On souligne que le terme en français est mentionné avec l'équivalent proposé. Par ailleurs, les exemples qui accompagnent les commentaires sont parfois donnés tels quels en langue française et ne sont pas traduits.

2.1.3. Dictionnaire D'analyse Du Discours de Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau (2002)

C'est un ouvrage réalisé par plus de 30 personnes qui ont travaillé en collaboration pour l'élaboration de ce dictionnaire dont les termes abordent le domaine de l'analyse du discours. Il est important du point de vue des entrées terminologiques. Ce dictionnaire est destiné à un public averti, à des spécialistes, à des professeurs, à des chercheurs et probablement à des étudiants intéressés par l'analyse du discours.

⁷⁸ Editions Al Ikhtilaf

L'analyse du discours constitue une discipline carrefour. Par conséquent, l'appréhension de ses termes nécessite un traitement particulier qui contraint forcément à prendre acte des différents domaines existants dans le champ des études du discours. Les auteurs de cet ouvrage ont montré cette particularité importante de la discipline en soulignant l'existence de certains termes appartenant à tel ou tel domaine comme **minimisateur**, **intrusion** ainsi que des termes communs à plusieurs domaines dont les concepts varient d'un domaine à un autre, **archive**, **captation**, **etc....** d'autres enfin, considérés comme « transversaux » à savoir **discours**, **énoncé**, **genre**...

Le choix des termes, dans ce dictionnaire, n'a pas été facile à prendre car partir de l'idée de l'exhaustivité dans une discipline comme celle de l'analyse du discours, c'est « la quasi-totalité du champ des sciences humaines et sociales qu'il aurait fallu mobiliser. » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 9). Par conséquent, les auteurs ont tenté de privilégier les termes qui ne sont pas abordés dans d'autres dictionnaires et de faire figurer les termes indispensables à la recherche dans cette discipline.

Cet ouvrage contient deux sous ensembles de termes. L'un englobe les termes qui sont relativement récents, apparus durant les dernières décennies dans les recherches sur le discours comme **tour de parole**, **forme discursive**, **action langagière**, **intradiscours**. L'autre, regroupe les termes existants dans des disciplines voisines mais traités dans l'ouvrage du point de vue de l'analyse du discours soit, **anaphore**, **reformulation**, **trope**, **argument**... En ce qui concerne les définitions, on note que certains articles mettent l'accent sur le cadre théorique et d'autres privilégient la fréquence des emplois.

Soulignons que les auteurs de ce dictionnaire ont élaboré un système de renvois interne permettant aux utilisateurs de mieux circuler entre les définitions. Cette procédure se situe à deux niveaux : un astérisque est placé en fin de tel ou tel terme précisant que celui-ci fait objet d'une entrée dans le dictionnaire. Par ailleurs et afin de permettre une lecture enrichissante, quelques autres articles sont mis en gras à la fin de chaque article non pas pour éclairer l'entrée concernée mais pour mettre en évidence des articles complémentaires.

Un autre aspect important est l'emplacement de la bibliographie qui pour les auteurs est une source de difficultés notamment dans ce genre d'ouvrage. Au lieu de placer la bibliographie à la fin de chaque article, les auteurs ont opté pour la démarche qui consiste à

insérer la bibliographie relative aux lectures conseillées dans le fil des textes « selon les conventions aujourd'hui dominantes. » (Ibid. : 11)

Cet ouvrage est traduit en arabe par Mhiri Abdelkader et Samoud Hammadi. Il est intitulé **معجم تحليل الخطاب** *maʕzam taḥlil alḫiṭ a:b* (Litt. Dictionnaire de l'analyse du discours) et il est édité en 2008 en Tunisie. Procéder à la traduction d'un tel ouvrage vers l'arabe n'est pas une tâche facile mais outre les difficultés que peut poser toute traduction, celle-ci est, selon les traducteurs, source de beaucoup de contraintes difficilement surmontables. Cette contrainte liée à la traduction est plus accentuée au niveau des termes, puisqu'il s'agit de rendre vers l'arabe un champ de connaissance qui constitue le carrefour de plusieurs domaines, ce qui sous entend un assemblage de théories et de point de vues différents. On trouve parfois qu'un seul terme ait des sens différents selon les utilisateurs comme dans le cas de **contexte** dont le sens peut être soit **سياق** [sija:q] ou **مقام** [maqa:m]. Les procédures de dérivation en langue arabe sont nombreuses, mais elles restent insuffisantes pour exprimer des termes formés à partir du préfixe *inter*. Les auteurs de cette traduction soulignent que l'analyse du discours est un champ de connaissance récent en arabe, par conséquent, le nombre de termes nouveaux proposés en arabe est important.

2.2. Présentation des lexiques bilingues

Il s'agit de trois ouvrages bilingues et trilingues à partir desquels nous puisons les équivalents des termes en arabe.

2.2.1. Dictionnaire de linguistique de MSEDDE. A (1984)

Cet ouvrage bilingue (Français –Arabe -Français) présente un ensemble de termes métalinguistiques suivis de leurs équivalents. Les termes répondent à un ordre alphabétique et ne sont ni définis ni commentés. Cette démarche volontaire qui consiste à donner le terme et son équivalent dans l'autre langue sans aucune définition ou commentaire est justifiée selon l'auteur par l'objectif visé par cet ouvrage. Ainsi, « un dictionnaire bilingue spécialisé qui se contente de présenter des termes sans commentaires ni exemples illustrant leurs sens, réduit certainement son efficacité, notamment si les lecteurs attendent des informations nécessaires facilitant l'accès au domaine de la linguistique. Par conséquent, il est nécessaire de déterminer

que l'efficacité de ce dictionnaire ne prend effet qu'après avoir pris connaissance du sens terminologique tel qu'il apparaît dans les ouvrages sources.... »⁷⁹ (MSEDDI 1984 : 96)

L'auteur consacre une partie non négligeable de son ouvrage à exposer la problématique de la terminologie en arabe en évoquant l'aspect de la dispersion et de la variation terminologique qui caractérise le domaine de la linguistique. Par ailleurs, l'ouvrage cite les efforts déployés par les linguistes arabes dans la terminologie métalinguistique à travers des traductions réalisées à partir d'ouvrages occidentaux. En dernier et avant la présentation des termes et des équivalents, l'auteur donne un aperçu sur les dictionnaires spécialisés monolingues en citant certains dictionnaires linguistiques apparus dans le monde occidental et en présentant brièvement quelques caractéristiques des dictionnaires bilingues.

2.2.2. The Unified Dictionary of Linguistic Terms (English- French-Arabic) du Bureau of Coordination of Arabization (CIC) (2002)

Cet ouvrage est le fruit du bureau de coordination pour l'arabisation qui s'est constitué suite à un congrès, organisé par les pays arabes à Rabat au Maroc en 1972, dont l'objectif est l'unification des termes. Les termes, dans cet ouvrage, sont définis contrairement aux deux autres ouvrages bilingues. Néanmoins, il ne répond pas à tous les principaux critères d'un dictionnaire de linguistique. Ainsi, nous le classons comme un Lexique trilingue.

L'élaboration de cet ouvrage trilingue a contraint de prendre en ligne de compte les différences des trois langues et la polysémie constatée au sein d'une même langue : le terme **accent** est susceptible d'avoir deux sens en anglais celui de **stress** et celui de **non standard speech** (The Unified Dictionary of Linguistic Terms 2002 : 16).

L'importance de ce lexique se dégage, selon les auteurs, dans le fait qu'il présente les termes accompagnés de leurs définitions exprimées en langue arabe, par conséquent, il ne se contente pas de fournir les équivalents dans les trois langues comme c'est le cas pour les autres lexiques bilingues ou trilingues. Mais, les auteurs confirment que cet ouvrage n'est pas une version définitive et de ce fait, il a besoin d'être complété et de combler ses lacunes.

Soulignons que les termes sont présentés par ordre alphabétique en fonction de la langue anglaise. Les auteurs ont proposés plus d'un équivalent en arabe et en français dans des cas où le terme en anglais est polysémique. Cet ouvrage s'est fixé un objectif large car il

⁷⁹ Notre traduction

est destiné aussi bien aux étudiants qu'aux chercheurs et permet ainsi aux lecteurs arabophones d'accéder à des notions dans le domaine de la linguistique.

2.2.3. A Lexicon Of Linguistic Terms (English- French- Arabic) de Fassi Fehri. A (2009)

Ce Lexique trilingue est le fruit de plusieurs années (de 1971 à 2009) d'efforts pendant lesquelles l'auteur était enseignant et chercheur à l'université marocaine. Dans cet ouvrage, l'auteur a privilégié des termes arabes nouveaux plutôt que ceux issus de la grammaire traditionnelle arabe : « la langue arabe se trouve ainsi réaménagée et enrichie de termes issus de langues étrangères, dont les contenus et les formes sont tenus distincts de ceux des termes arabes anciens, porteurs de notions, de savoir, de culture et de technique spécifiques. Nous avons donc opté pour une voie différente de ceux qui veulent que la linguistique arabe moderne utilise une terminologie ancienne revigorée, de peur de projeter dans le savoir ancien ce qui n'y est pas, ou de mettre dans le nouveau des ingrédients anciens. » (Fassi Fehri 2009 :9).

Il est souligné que l'élaboration de ce lexique a été effectuée de telle manière à prendre en compte différentes écoles de pensée bien que « la linguistique au Maroc ait parlé d'abord la langue des fonctionnalistes en particulier (comme André Martinet) » (Ibid. :9). Ceci dit, l'auteur ne s'est pas limité aux sources françaises mais il a étendu son lexique à d'autres écoles telles que la grammaire générative transformationnelle, la sémantique conceptuelle et formelle, les actes de langage, l'argumentation, etc. L'auteur attire l'attention sur le fait qu'il n'a pas tenu compte dans son ouvrage des termes proposés par le Unified Dictionary of linguistic terms élaboré par L'ALESCO car le contenu de ce dernier « ne répondaient à [son] besoin ni en qualité ni en quantité » (Ibid.: 10)

3. Analyse des termes du corpus : Etat des lieux

3.1. Termes du corpus de base : notions fondamentales

Nous rendrons compte des structures morpho-sémantiques des dénominations arabes. Ces dernières seront présentées sous forme de tableaux et seront classées selon des critères comme l'unification, le recours à la langue générale, la dérivation, la dérivation à partir d'une

même racine, la dérivation à partir d'une racine différente. Cette analyse décrira, donc, un état des lieux de la terminologie linguistique arabe proposée par traduction au niveau des ouvrages de références utilisés. Cette partie concernera les 200 termes de notre corpus de base⁸⁰.

Par ailleurs, nous compléterons l'analyse lexicographique en nous basant sur un échantillon de 32 termes en français appartenant au domaine de l'analyse du discours. Ces termes sources ont chacun, deux équivalents en langue arabe proposés par deux traducteurs différents. Nous dégagerons de cette deuxième partie de l'analyse les caractéristiques relatives à la motivation (sens prédictible par rapport au sens lexical des unités) de chaque équivalent par rapport à un autre. Outre les motivations dégagées par l'analyse des dénominations cibles, nous releverons des cas de création terminologique en arabe suivant des modèles⁸¹ étrangers à la langue arabe, ainsi que des équivalents construits morphologiquement, par exemple les équivalents des termes formés des bases *poly* et *pluri*, comme **polyphonie** et **plurisémicité**.

Nous focalisons sur le lien existant entre le *sens prédictible* et le sens lexical des unités en mettant en évidence les motivations qui ont déterminé les choix des dénominations en arabe. Une forme signifiante terminologique révèle les traits conceptuels qui ont motivé le choix de la dénomination. Les traits conceptuels rendus visibles par la forme jouent un rôle primordial dans l'interprétabilité du sens véhiculé. « Une question fondamentale dans le cadre de la didactique d'une discipline est celle de la transparence (on pourrait dire motivation) du signifiant. Un signifiant est d'autant plus transparent qu'un grand nombre des traits conceptuels du concept correspondant est intégré dans le processus de nomination. L'exemple du français LOUPE permettra d'illustrer ce point. Le signifiant ne dit rien du concept. En revanche, l'équivalent anglais magnifying glass (« verre qui grossit ») donne accès directement à deux traits conceptuels du concept LOUPE : la matière et la fonction [...]. La recherche de la motivation, ou de la transparence, est un but à poursuivre dans le cas de la néologie. On peut d'ailleurs évaluer les créations terminologiques selon ce critère. » (Thoiron 1994: 765-773).

Dans cette perspective, l'évaluation des créations terminologiques est régie par le principe de transparence. Pour faire preuve de cette transparence, le signifiant d'un terme doit rendre

⁸⁰ Cf. Lexique des notions linguistiques de F. Neveu (2005)

⁸¹ Nous nous référons aux termes en arabe: **بينخطابات** (Litt. Entre discours) **بينثقافي** (Litt. Entre culture) et d'autres créés sur le même modèle. Ces termes traduisent respectivement les termes sources **interdiscours** et **interculturel**. Le modèle de création est *préposition + nom*.

visible un grand nombre de traits conceptuels. L'importance de cette condition est qu'elle facilite l'interprétabilité d'un terme et qu'elle minimise les risques d'ambiguïté et de confusion dans les communications scientifiques. Cette notion de motivation constitue l'objectif même de l'activité traduisante. Les questions qui se posent dans ce domaine tendent de manière explicite ou implicite à défendre les principes de la motivation. En visant « le vouloir dire de l'auteur », la théorie interprétative inscrit la démarche traductive directement au cœur de la motivation. Dans cette approche, la forme linguistique est au service du sens : le sens lexical doit être déduit du sens prédictible. La problématique de l'économie linguistique ne se pose pas, l'essentiel est de rendre explicite le sens.

L'analyse suivante rendra compte des différentes motivations des dénominations en arabe. La comparaison de ces dénominations par rapport à leur interprétabilité permet une évaluation des propositions. Pour des fins d'analyse, nous aurons recours au dictionnaire arabe-français-arabe de Daniel Reig (1983)⁸². Notre choix de l'ouvrage est fondé sur les acceptions textuelles qu'il donne des mots attestant des sens actuels de ces unités car « dans leur écrasante majorité, les dictionnaires arabes actuels se fondent sur un corpus classique puisé dans les dictionnaires anciens allégés de certains archaïsmes...Par ailleurs, les dictionnaires arabes manquent de datations. L'absence d'un dictionnaire historique et même étymologique constitue une grande lacune, malgré la richesse de la lexicographie arabe depuis une douzaine de siècles. Le corpus utilisé reste essentiellement classique ; le choix des termes et des significations modernes est largement subjectif et ne repose guère sur un travail de terrain, à partir de corpus variés et représentatifs. » (Baccouche 2003: 41)

3.1.1. Termes à équivalents uniques

Ce point regroupe les termes dont les équivalents sont uniques. Par conséquent, pour chaque terme source, les trois propositions sont identiques. Nous distinguons deux -groupes,

⁸² Ce dictionnaire bilingue est caractérisé par le fait que « le lexique recensé s'élève à plus de 45 000 unités lexicales réutilisées dans près de 40 000 expressions...Il s'adresse donc à tous ceux qui approchent la réalité arabe...AS SABIL offre un lexique de notions contemporaines qui, sans aller dans les moindres détails de la haute technicité, permet toutefois à un lecteur cultivé arabe d'aborder n'importe quel sujet...Il ne se contente pas de donner une liste d'équivalents français du mot arabe, mais il présente généralement ce mot dans les contextes immédiats ou il a été rencontré. Il s'adresse donc à tous ceux qui attendaient un véritable dictionnaire dynamique de la langue arabe. Il permet en effet grâce à ses 40 000 expressions, l'accès aux diverses utilisations contextuelles du lexique et facilite la saisie de toutes les nuances du sens. » (Reig 1983: 7)

soit les termes repris à la tradition grammaticale arabe et les termes repris à la langue courante.

a. Termes repris à la tradition grammaticale arabe

Les termes du tableau N°1 illustrent des cas d'équivalence totale. Les équivalents proposés sont issus de la grammaire traditionnelle arabe. Le contenu conceptuel véhiculé par les termes sources est assimilé à celui des termes équivalents. Néanmoins, l'analyse en traits conceptuels confirme que l'équivalence dans la majorité de ces cas est seulement dénominative. Par conséquent, les contenus conceptuels entre les termes et leurs équivalents ne renvoient pas aux mêmes mécanismes décrits.

F. Neveu Lexique des notions linguistiques 2005	A. Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2002	A. F. Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2009
Antonymie	taḡa:d تضاد	taḡa:d تضاد	taḡa:d تضاد
Apodose	ʒaʕa:b ʔafart جواب الشرط	ʒaʕa:b جواب الشرط ʔafart	ʒaʕa:b ʔafart جواب الشرط
Dérivation	ʔiftiqa:q اشتقاق	ʔiftiqa:q اشتقاق	ʔiftiqa:q اشتقاق
Phrase	zumla جملة	zumla جملة	zumla جملة
Synonymie	tara:duf ترادف	tara:duf ترادف	tara:duf ترادف

Tableau N°1

Notons que la notion de **dérivation** renvoie à deux mécanismes distincts, selon qu'on aborde la langue arabe ou la langue française. Rappelons que cette notion, en arabe, se résume en :

- *Morphologie dérivationnelle* : un système permettant la création de mots à partir d'une racine généralement trilitère et d'un schème morphosémantique. Les unités créées pouvant être verbales ou nominales.

➤ *Morphologie flexionnelle* : c'est un système qui permet d'avoir les différentes variantes d'un seul mot obtenues par flexion et par ajout. Par conséquent, y figurent toutes les variations du verbe et toutes celles relatives aux catégories de l'actualisation nominale. Ces formes peuvent correspondre aux verbes et à leurs formes réalisées ainsi qu'aux noms et à leurs formes réalisées. Cette morphologie concerne aussi les différentes formes d'actualisation du nom variable en genre et en nombre en détermination en signes flexionnelles.

En ce qui concerne le système linguistique du français, la procédure de **dérivation**⁸³ se présente différemment :

- *Dérivation par affixation* : elle consiste en l'adjonction à une base d'un ou de plusieurs affixes (préfixes, suffixes).
- *Dérivation par récatégorisation (ou conversion)* : il s'agit d'un transfert que subi un item lexical en passant d'une classe grammaticale à une autre.

Des dénominations comme, **dérivation**, **antonymie**, **synonymie** et **phrase** existent dans les deux systèmes linguistiques mais leurs traits conceptuels dans les deux langues diffèrent systématiquement. Il existe pour ces termes une équivalence au niveau de la dénomination et une inadéquation en ce qui concerne leurs traits conceptuels. Si cette équivalence est seulement au niveau de la dénomination, c'est parce que les sens que véhiculent ces termes dans les deux langues en contact sont différents puisqu'il s'agit de décrire deux fonctionnements linguistiques. La langue se sert, par exemple, de la dérivation qu'il s'agisse de l'arabe ou du français, pour former d'autres mots, mais la technique de chacune des deux langues dépend des deux systèmes en question car il s'agit de différences dans la nature de chaque langue, l'une est agglutinante et l'autre est flexionnelle.

L'équivalence peut se manifester sur le plan conceptuel à travers, un trait conceptuel. C'est le cas, par exemple, pour le terme **apodose** dont l'équivalent en arabe est جواب الشرط *ʒawāb ʔaʃarṭ* (Litt. réponse à la condition). La définition du terme **apodose** est envisagée par renvoi au terme **protase** attestant d'un lien entre les deux notions. Par conséquent, **apodose** est définie par rapport à **protase**.

⁸³ Franck Neveu (2004). Il existe aussi d'autres procédés de dérivations comme la composition, la troncation, mot valise.

« ...La rhétorique contemporaine définit la protase, d'une manière générale, comme la partie ascendante de la courbe mélodique d'une phrase, par distinction avec l'**apodose**...qui constitue la partie descendante de cette courbe...La notion de protase est parfois employée en syntaxe, où elle sert à désigner le premier élément d'une structure binaire. Par exemple, dans un schéma phrastique du type proposition hypothétique + proposition principale (ex. si Gordon était musicien, il serait claveciniste), la subordonnée en si, qui pose la condition, constitue la protase ; la principale, qui énonce la conséquence de cette condition, constitue quant à elle l'**apodose**. » (Franck Neveu 2004 : 245-246)

En arabe, جواب الشرط (Litt. Réponse de la condition) est défini par rapport à الشرط (Litt. Condition), considéré comme étant un « énoncé impliquant deux phrases à travers lesquelles se construit le sens. La première est appelée l'acte de la condition par contre la deuxième est la réponse de la condition. Cet énoncé contient obligatoirement des noms de condition ainsi que des connecteurs de conditions. »⁸⁴ L'équivalence, dans cet exemple, est justifiée par le fait que le terme d'**apodose** et son équivalent en arabe décrivent, d'une manière analogue, la structure binaire de deux phrases et le lien qu'elles entretiennent entre elles.

Il est important d'insister qu'en français, aussi bien dans la rhétorique que dans la syntaxe les deux termes **apodose** et **protase** expriment ensemble cette idée de structure binaire d'une phrase complexe. On ne peut, cependant, envisager l'un sans l'autre. Cette relation indispensable entre les deux termes nous conduit à vérifier l'équivalent du terme **protase** en langue arabe. Par déduction, si **apodose** est traduit, en arabe par جواب الشرط (Litt. Réponse de la condition), donc **protase** est الشرط (Litt. Condition) car de la même manière que le français, la langue arabe ne peut envisager جواب الشرط (Litt. Réponse de la condition) sans الشرط (Litt. Condition).

⁸⁴ Cette définition est notre traduction réalisée à partir de la définition du terme donnée par (Mahmoud Matarji (2000, p 112)

F.Neuve Lexique des notions linguistiques 2005	A.Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français- Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English- French-Arabic) 2009
Apodose (rhé.)	جواب الشرط zaʕa:b aʕarṭ	جواب الشرط zaʕa:b ʔaʕarṭ	جواب الشرط zaʕa:b ʔaʕarṭ
Apodose (syn.)	جواب الشرط zaʕa:b ʔaʕarṭ	جواب الشرط zaʕa:b ʔaʕarṭ	جواب الشرط zaʕa:b ʔaʕarṭ
Protase (rhé.)	نغمة الصعود naʕamat ʔaʕuʕu:d	×	جملة افتراضية zumla ʔiftira:di:a جملة الشرط zumlat aʕarṭ
Protase (syn.)	جملة الشرط zumlat aʕarṭ	×	جملة افتراضية zumla ʔiftiraḍija جملة الشرط zumla ʔaʕarṭ

Tableau N°2

Le tableau N°2 ci-dessus montre que les équivalents du terme protase en arabe dans les trois lexiques ne correspondent pas totalement à la supposition précédente :

- ✓ **MSEDDI. A (1984)** fait une distinction entre le sens de **protase** en rhétorique et en syntaxe, par conséquent, deux dénominations sont proposées selon l'emploi du terme dans tel ou tel discipline. Afin de préciser les deux emplois, l'auteur met en relief, en rhétorique, le trait conceptuel de « partie ascendante de la courbe mélodique d'une phrase » en l'exprimant par une dénomination composée de deux éléments de nomination **نغمة الصعود** *naʕamat ʔaʕuʕu:d* (Litt. Mélodie montée). En syntaxe, la dénomination renvoie au terme de la tradition grammaticale arabe, soit *zumla ʔaʕarṭ*.

- ✓ **The Unified Dictionary of Linguistic Terms (2002)** ne traite pas le terme **protase**. Les deux croix expliquent ce vide. Ceci dit, le terme جواب الشرط *ʔaʔaraṭ*, repris à la tradition grammaticale est appréhendé indépendamment de celui de الشرط *ʔaʔaraṭ*
- ✓ **A.F.Fehri (2009)** propose deux équivalents sans faire allusion à une distinction quelconque entre leurs deux emplois, soit جملة الشرط *zumla ʔaʔaraṭ* (Litt. Phrase de la condition). Par ailleurs, la deuxième dénomination جملة افتراضية *zumla ʔiftiraḏija* composée des deux éléments de nomination « phrase supposée » met l'accent sur le caractère de ce qui a été supposé, admis en chose probable.

L'approche décrite précédemment dont l'objet est le recours aux termes de la tradition grammaticale arabe pour dénommer des concepts de la langue française révèle certaines spécificités pertinentes. On se rend compte à travers les exemples traités que les dénominations qui renvoient à des concepts dans la tradition grammaticale arabe servent, sur le plan de la traduction, à dénommer des concepts de la langue française. Cette démarche, à notre avis, nécessite quelques précisions afin de lever les ambiguïtés qui pourraient être à l'origine du recours à des termes ayant déjà des valeurs conceptuelles dans la langue cible.

L'absence d'une équivalence totale entre les concepts dans les deux langues en contact montre qu'une seule dénomination en langue arabe est susceptible de renvoyer à deux concepts distincts selon qu'il s'agisse d'un concept de la langue arabe ou d'un concept de la langue française. Par exemple, la dénomination « اشتقاق » *ʔiʔtiqa:q* qui renvoie à « dérivation » en français, est tributaire du mécanisme que nous décrivons et auquel nous faisons référence dans les contextes définitoires. Par conséquent, le recours à des termes déjà existant dans la langue d'arrivée pour traduire des termes de la langue de départ ne signifie en aucun cas une équivalence sur le plan conceptuel.

Dans ce sens, les termes جواب الشرط *ʔaʔaraṭ* et جملة الشرط *zumlat ʔaraṭ* renvoient non seulement à des concepts de la tradition grammaticale arabe, mais ils dénomment, dans une perspective traductive, respectivement, les concepts **apodose** et **protase**. Pour justifier d'une manière cohérente la motivation dénomminative, c'est-à-dire ce qui motive le recours en traduction à ces deux dénominations, on se rend compte que les deux termes en arabe ne sont porteurs de sens que l'un par rapport à l'autre: la langue arabe ne peut prévoir l'un sans l'autre dans la tradition grammaticale arabe.

Ces explications montrent que dans le domaine de la linguistique, les concepts, d'une langue à une autre, ne peuvent être identiques comme dans le cas par exemple de certaines sciences (biologie, médecine, etc.). Par conséquent, ce constat ou bien cette particularité du domaine des sciences du langage comme le cas aussi des domaines, juridique, enseignement et arts populaires, exige d'un traducteur, ou d'un traducteur-terminologue des précisions supplémentaires (explicitations) afin de lever, pour chaque cas de traduction, les ambiguïtés liées aux contraintes imposées par les termes.

Il est également important de souligner que, sur le plan méthodologique, dans la conception des ouvrages terminographiques bilingues, la délimitation préalable des concepts décrits est nécessaire pour rendre compte de cette double fonction que peuvent avoir certains termes dans la langue arabe. Nous voulons dire par délimitation, définir l'objectif assigné à l'ouvrage terminographique traduit en soulignant que les termes proposés par traduction décrivent des concepts de la langue de départ. Ainsi, dans le cadre de la conception d'un ouvrage terminographique bilingue, il est nécessaire de tenir en compte et de préciser que le recours du traducteur-terminologue aux dénominations des termes de la tradition grammaticale arabe ne signifie pas l'existence d'une équivalence totale comme est le cas des sciences pour lesquelles les équivalents sont universels, ce sont les mêmes concepts dans toutes les langues, c'est juste les dénominations qui varient.

b. Termes traduits repris à la langue générale

Le recours à la langue générale pour dénommer des concepts est un moyen courant. L'équivalence décrite à travers les cas regroupés dans le tableau N°3 relève du phénomène de la terminologisation. Par conséquent, les dénominations (signifiants) en langue arabe sont reprises du vocabulaire de la langue générale.

F.Neveu Lexique des notions linguistiques 2005	A.Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2009
Champ sémantique	حقل دلالي ḥaqal dalali:	حقل دلالي ḥaqal dalali:	حقل دلالي ḥaqal dalali:
Clitique	×	متصل mutaṣil	متصل mutaṣil
Glose	حاشية ḥa:fiʃa	حاشية ḥa:fiʃa	حاشية، تفسير، شرح ḥa:fiʃa/tafsi:r ʃarḥ
Syllabe	مقطع maqṭaʕ	مقطع maqṭaʕ	مقطع maqṭaʕ
Compétence/Performance	قدرة، إنجاز Qudra/ ʔinʒa:z	قدرة، إنجاز Qudra/ ʔinʒa:z	قدرة، إنجاز Qudra/ ʔinʒa:z
Contexte	سياق sija:q	سياق sija:q	سياق sija:q
Période	دورة daʕra	دورة daʕra	دورة daʕra

Tableau N°3

L'analyse en éléments de nomination permet de rendre compte du recours à la langue générale pour dénommer les concepts. Elle montre plus précisément le trait conceptuel mis en évidence à travers le choix de la dénomination (signifiant). Notre analyse nous mets en présence de trois types de motivation : le critère de distinction étant la stratégie traductive.

➤ *Motivation similaire entre dénominations : cas de synonymie*

Il s'agit des cas à travers lesquels les éléments de nomination des traductions mettent en relief le même trait conceptuel du terme :

Les trois équivalents du terme **glose** illustrent un cas de synonymie : il existe un rapport sémantique entre ces trois propositions car leurs sens prédictibles partagent des traits sémantiques en faveur d'une synonymie. Le sens véhiculé par ce terme montre qu'il est défini par rapport au terme **épilinguistique**. Il « désigne l'ensemble des jugements qu'une communauté humaine porte sur sa langue....Antoine Culioli a montré que l'activité épilinguistique se manifeste principalement dans la **glose**, c'est-à-dire dans des énoncés produits par le locuteur pour commenter de manière spontanée son propre discours, pour commenter un énoncé antérieurement proféré, à des fins de désambiguïsation...(ex. tu veux dire que, je ne le dirais pas comme ça, en d'autres termes... » (Neveu 2004 : 120-121). La **glose**, pour Culioli, est, donc, un moyen linguistique par lequel se pratique l'**épilinguistique**.

L'analyse contrastive de ce terme atteste que les signifiants des termes équivalents du tableau N°3, appartenant à la langue générale mettent en évidence, par leurs éléments de nomination le même trait conceptuel. Les formes signifiantes des trois équivalents du terme **glose** proposés par Fehri (2009) soit **حاشية** ḥa:ʃija, **تفسير** tafsi:r et **شرح** ʃarḥ, sont associées au sens du terme source. Une partie importante du sens du terme source est prédictible de sa structure sémantique. Du point de vue traductif, les formes linguistiques ont un même niveau du degré d'informativité. Les informations transmises par ces formes sont *commenter* et *désambiguïsation*. La traduction **حاشية** ḥa:ʃija traduit par la dénomination l'idée d'annotation, marge ou note. Par ailleurs, le sémantisme de **تفسير** tafsi:r et celui de **شرح** ʃarḥ sont difficilement dissociables : si l'unité lexicale **تفسير** tafsi:r (nom d'action dérivé du verbe **فسر** fassara) correspond à « commenter » ; « faire l'exégèse » ; « élucider » ; « expliquer » ; « interpréter » , celle de **شرح** ʃarḥ (nom d'action dérivé du verbe **شَرَحَ**) correspond à « annoter » ; « commenter » ; « développer une idée » ; « élucider » ; « expliquer » ; « faire une exégèse ».

La traduction du terme « glose » montre un cas de variation terminologique. Si nous avons choisi cet exemple, parmi tant d'autres, c'est pour le fait qu'il met en évidence le cas de trois équivalents synonymes. La particularité de cet exemple montre que les trois dénominations (signifiants) accèdent au concept **glose** par le même trait conceptuel.

Dans les trois termes, c'est l'idée de désambiguïation qui est dégagée. Qu'il s'agisse de *حاشية* *ḥa:ʃija* (Litt. Annotation, marge ou note), de *تفسير* *tafsi:r* (Litt. Commenter; faire l'exégèse; élucider; expliquer; interpréter) ou de *شرح* *ʃarḥ* (Litt. Annoter ; commenter ; développer une idée ; élucider ; expliquer ; faire une exégèse), le concept **glose** est appréhendable par les lecteurs arabophones à travers le trait *commenter* ou *élucider*. Une annotation ou une note servent pour commenter ou élucider un fait. Les structurations sémantiques des trois équivalents mettent en évidence le trait saillant *désambiguïation*.

En vérifiant l'inférence au niveau des sens que dégagent les trois équivalents, les structurations morphologiques des deux dénominations *تفسير* *tafsi:r* et *شرح* *ʃarḥ* peuvent donner lieu à une « explosion inférentielle⁸⁵ » rendant le sens terminologique moins prédictible. La structure sémantique de l'équivalent *تفسير* *tafsi:r*, outre les traits *commenter* et *élucider*, elle véhicule, également, le sens d'*interprétation*. Le trait sémantique *interprétation* dégagé par cette structure morphologique peut perturber le processus d'interprétabilité du sens terminologique: des énoncés produits par un locuteur pour commenter un autre énoncé antérieur ne sont pas forcément une *interprétation* de ce dernier, c'est plutôt un *commentaire*, une *note* ou une *annotation* à travers laquelle on fourni plus d'explications sur ce dit.

Nous optons pour l'équivalent *حاشية* *ḥa:ʃija* que nous considérons adéquat car une *note* ou une *annotation* correspondent à un ensemble d'énoncés explicatifs, c'est-à-dire à des énoncés proférés pour commenter ce qui a été dit préalablement en vue de *désambiguïation*. La relation qui relie une forme linguistique au sens qu'elle doit véhiculer doit être transparente. Cette caractéristique est la condition que doit remplir un terme. L'exemple de *تفسير* *tafsi:r* montre que la polysémie peut empêcher la transparence : le fait qu'une structure morphologique permet plusieurs interprétations, il est possible que l'une d'elle ne soit pas compatible avec le sens terminologique.

Nous avons démontré que les structures morphologiques des trois équivalents du terme **glose**, considérés comme synonymes ne sont pas interprétés de la même manière. Ceci implique une variation dans la predictibilité du sens terminologique. L'interprétabilité de ce sens à partir des formes linguistiques n'est pas au même niveau dans les trois cas. Même si les trois équivalents partagent une relation sémantique, leurs adéquations au sens terminologique est différente.

⁸⁵ Boisson (2001) reprend l'idée d'"explosion inférentielle" de Coirier et Alii (1996). Boisson a recouru à l'idée d'inférence dans l'interprétation des dénominations, alors qu'elle est utilisée dans le cadre des textes.

Nous avons constaté que si **تفسير** tafsīr est moins prédictible, c'est par ce qu'il ne fait pas preuve d'une transparence suffisante lui permettant d'avoir le statut de terme. Il convient, par conséquent, de vérifier la transparence d'une dénomination avant son adoption définitive. Cette condition de transparence est liée à l'inférence : le sens dégagé par la structure morphologique doit inférer une partie saillante du sens terminologique, c'est-à-dire l'existence d'une relation directe entre le sens prédictible et le sens lexical. En revanche, l'« explosion d'inférence » liée à la structure morphologique cause l'opacité du sens terminologique.

➤ *Motivation conceptuelle et la condition de productivité morphologique*

L'adoption d'une dénomination dans le cas de la terminologie traductive doit répondre nécessairement à deux conditions majeures, soit l'application du critère de motivation intrinsèque et celui de la motivation extrinsèque. Nous entendons par motivation intrinsèque le rapport qui existe entre la dénomination (signifiant) et les traits conceptuels du terme. Par contre, la motivation extrinsèque est le fait de rendre visible et de prendre en considération, dans la traduction, le lien que partagent un terme source avec son réseau, c'est-à-dire l'ensemble des termes avec lesquels il forme un champ lexical et sémantique.

Dans le cas de la traduction d'un terme partageant des relations lexicales avec d'autres termes, il est nécessaire que le terme traduit soit productif morphologiquement. L'exemple du terme suivant est un cas à travers lequel, on se rend compte qu'une dénomination obtenue par traduction, dans certains cas, doit permettre la dérivation. Il s'agit de rendre visible ce que peut impliquer au niveau traductif, le fait de ne pas prendre en compte le critère de productivité morphologique dans certains cas de termes.

L'objectif de ce cas de figure est de vérifier l'aspect de productivité morphologique dans les traductions, c'est-à-dire la capacité d'un terme à la dérivation. On cherche à vérifier si le traducteur, dans les cas de termes sources intercorrelés par des relations lexicales, a pris en considération ce lien dans les propositions de traductions.

Le terme **clitique** est « formé à partir du verbe grec *Klinein*, « incliner ». Un clitique est un morphème grammatical inaccentué, qui peut appartenir à la classe de l'adverbe, de la conjonction, du déterminant, de la préposition, du pronom. Le terme est fréquemment employé comme adjectif pour décrire la forme faible et l'emploi conjoint au verbe des pronoms et adverbes pronominaux personnels (*je, tu, il(s), elle(s), on, nous, vous, me, te, se, le, la, les, lui, leur, en, y*)...Les morphèmes et les groupes syntaxiques inaccentués ont tendance à prendre appui sur une unité accentuée de leur environnement immédiat avec

laquelle ils forment un groupe rythmique. Le phénomène est appelé cliticisation... ». (Neveu 2004 : 68.)

En parallèle, l'équivalent de ce terme, en langue arabe, متصل *muttaṣil* (Litt. En liaison, en rapport, en relation avec.) est repris du vocabulaire général (participe actif). Ce terme, qui est formé d'un seul élément de nomination, met en évidence un trait du concept qui se manifeste dans «... terme... fréquemment employé...pour décrire...l'emploi conjoint au... ».

L'emploi du terme **clitique** en français donne lieu à différentes classes grammaticales : nom, adjectif, nom d'action. Cet ensemble constitue un groupe de mots formés par dérivation dont il est utile de vérifier l'adéquation en arabe.

Catégories grammaticales du terme « clitique »	A.MSEDDI(Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2009
Nom : clitique	×	muttaṣil متصل	muttaṣil متصل
Adjectif : clitique	×	×	muttaṣil متصل
Nom d'action : cliticisation	×	×	اتصال ضميري itīṣa:l ḡami:ri:

Tableau N°4

A.F.Fehri (2009) [tableau N°4] est le seul parmi les trois traducteurs à proposer des équivalents aux différents termes sources formant les catégories grammaticales du terme **clitique**. Le terme en arabe اتصال ضميري *itīṣa:l ḡami:ri:*, l'équivalent du terme **cliticisation**, est composé de deux éléments de nomination : *liaison* exprime le sens véhiculé par اتصال *itīṣa:l* et *pronominale* renvoie à ضميري *ḡami:ri:*. La structuration sémantique de l'équivalent indique que le choix du traducteur a été motivé par le trait conceptuel *emploi conjoint*. Outre l'idée de *liaison*, l'équivalent du nom d'action **cliticisation** spécifie que cette *liaison* est *pronominale*, c'est-à-dire qu'elle concerne les pronoms.

Par conséquent, l'analyse des structurations sémantiques des dénominations (signifiants) en rapport avec le terme **clitique** permet de faire deux remarques pertinentes:

1. Motivation intrinsèque: Le sens prédictible de la dénomination arabe متصل *muttaṣil* met en évidence le trait *liaison* et son interprétation peut provoquer ce que nous appelons des « interférences sémantiques ». L'idée de *liaison* permet plusieurs interprétations, ce qui laisse la place à l'ambiguïté de s'installer.
2. Motivation extrinsèque : la relation morphologique, que partage le terme **clitique** (nom) avec les termes **clitique** (adjectif) et **cliticisation** (nom d'action) n'est pas prise en considération dans les équivalents.

Les structures sémantique et morphologique d'une dénomination donnent accès au concept, ceci implique qu'une partie du sens lexical est prédictible de la forme. Les propriétés sémantiques de cette forme contribuent, essentiellement au processus de l'interprétabilité. Il est, donc, nécessaire de cibler un choix, motivé et de s'assurer que le choix d'une dénomination ne donne pas lieu à l'« explosion inférentielle » : le fait que le sens d'une forme linguistique permet d'autres interprétations susceptibles de rendre l'interprétabilité du terme contraignante. Dans l'explosion inférentielle, les sens dégagés par la structure morphologique d'un terme ne sont pas tous en lien direct avec le sens terminologique. Si un des sens de la forme linguistique est inadéquat avec le sens terminologique, le lecteur interprétera ce dernier de manière ambigu.

En effet, le sens du terme متصل *muttaṣil* en arabe montre que le choix du traducteur- a été motivé par le trait *emploi conjoint* en le sélectionnant comme trait saillant pour dénommer le concept. Mais si on observe le cas du nom d'action **cliticisation** dont l'équivalent en arabe (Fehri 2009) est اتصال ضميري *itīṣa:l ḍami:ri:* (Litt. liaison pronominale), on se rend compte que le traducteur sentait un besoin de précision qu'il avait exprimé par un ajout d'information : la dénomination montre à travers les deux éléments de nomination, qu'il s'agit d'une liaison relative à des pronoms.

Pour dénommer en arabe le nom **clitique** et le nom d'action **cliticisation**, le traducteur recourt à une démarche différente de celle du français. Si en français, la relation morphologique entre les deux dénominations est claire, ce n'est pas le cas de l'arabe puisque ce lien lexical n'est pas couvert dans les propositions: اتصال ضميري *itīṣa:l ḍami:ri:* (Litt. liaison pronominale) est l'équivalent de **cliticisation** et متصل *muttaṣil* (Litt. en liaison) traduit

clitique. En arabe, les deux traductions ne rendent pas visible le lien lexical que partagent les termes **clitique** et **cliticisation**.

Pour couvrir et rendre ce lien lexical dans les équivalents, le traducteur aurait deux possibilités. En traduisant **clitique** par متصل *muttaṣil*, la traduction de **cliticisation** serait اتصال *itiṣa:l* (Litt. Liaison) tout court. Néanmoins, la dénomination اتصال exprimant littéralement le sens de *liaison*, *communication* est susceptible de donner lieu à d'autres interprétations. Nous proposons, pour la deuxième possibilité, de traduire **clitique** متصل ضميري *muttaṣil ḍami:ri*: (Litt. En liaison pronominale), pour rejoindre la proposition du traducteur qui traduit **cliticisation** par اتصال ضميري *itiṣa:l ḍami:ri*: (Litt. liaison pronominale). Par conséquent, la traduction ضمير متصل *ḍami:ri muttaṣil*: (Litt. En liaison pronominale) du terme **clitique** et celle du terme **cliticisation**, soit le terme اتصال ضميري *itiṣa:l ḍami:ri*: (Litt. liaison pronominale) peuvent former en arabe un champ lexical. Le recours à la langue générale pour dénommer un concept exige du traducteur une attention particulière pour viser le choix adéquat. Si les propriétés sémantiques d'une unité mettent en évidence plusieurs sens, le processus d'interprétabilité du terme choisi par les locuteurs peut être perturbé.

- *Motivation dénomminative différente entre deux équivalents arabes* : cas d'un calque sémantique⁸⁶ de la dénomination source.

Nous nous référons à des cas à travers lesquels nous constatons une motivation dénomminative différente entre deux dénominations distinctes d'un même terme dans la langue cible. C'est le cas, dans lequel, l'un des deux équivalents est obtenu par traduction littérale (calque sémantique) et le choix du deuxième est motivé par un trait conceptuel rendu visible à travers les éléments de nomination.

On illustre ce cas par le terme **période** dont les deux équivalents en arabe sont دورة، *daʕra* (Litt. tour, cycle, session) (tableau N°3) et جملة متسلسلة⁸⁷ *zumla mutasalsila*, groupe

⁸⁶ Le calque sémantique est défini comme « un processus d'un fonctionnement compliqué, à la fois linguistique et extra-linguistique, qui consiste à solidariser un concept nouveau dans la langue, non encore lexicalisé, et une unité lexicale pré-existante sur le modèle d'une combinaison concept-lexème telle qu'on peut la voir déjà réalisée dans une langue étrangère. Le CS est donc le procédé par lequel un locuteur transpose sur un signe de la langue A une relation sens-forme jusque là inédite, en se fondant sur l'existence de cette même relation à l'intérieur d'un signe de la langue B. » (Nicola 1994 : 5)

⁸⁷ جملة *zumla* est un terme repris à la tradition grammaticale arabe. Soulignons que le mot جملة *zumla* (Litt. ensemble ; somme ; système ; total ; tout...) est dérivé du verbe جمل *zamala* dont les différentes acceptions sont rassembler ; réunir ; faire la somme. Ainsi, le trait « assemblage de propositions liées entre elles par des

adjectival (nom+ adjectif) (Litt. phrase, ensemble, enchainé) proposé par Mhriri et Samoud (2008).

Pour ne citer que le sens récent, la notion de **période** « est alors définie [dans la rhétorique et la stylistique] comme une phrase complexe dont l'ensemble forme « un sens complet » et dont chaque proposition constitue un membre, la dernière formant une chute ou clause. Depuis Dumarsais (article « construction » de l'Encyclopédie), la période tend à ne plus être qu'un assemblage de propositions liées entre elles par des conjonctions... La notion est réapparu dans les travaux consacrés à l'oral (Luzzati 1985). Devant la non-pertinence de la notion de phrase à l'oral, il a bien fallu définir des blocs d'unités entretenant entre elles des liens hiérarchiques de dépendance morphosyntaxiquement marqués... M. Charolles (1988 a) a été l'un des premiers à considérer la période comme un des plans d'organisation de la textualité. Du point de vue de la linguistique textuelle (Adam 1990, 1991, 1999), les périodes résultent de plusieurs formes majeures de liages : les liages rythmiques..., les liages lexicosémantiques..., les liages par connexion... » (Charaudeau, Maingueneau 2002 :426-427).

La dénomination **période** est d'origine grecque « periodis, « circuit » » (Neveu 2004 :221). Elle est (signifiant), composée d'un seul élément de nomination et ne renvoie à aucun caractère du concept d'une manière directe. Ceci implique qu'aucun lien direct n'existe entre cette dénomination et le concept qu'elle désigne. La forme linguistique est dissociée du sens que le terme véhicule : le sens lexical n'est pas prédictible de la structure sémantique de la forme. L'étymologie du terme rend compte de l'existence d'une motivation, mais ce lien n'est détectable qu'une fois l'origine est connue.

En arabe, le terme **دورة** da'ura, formé d'un seul élément de nomination dont le sens peut être *tour*, *cycle* ou *session*, est un calque sémantique du signifiant **période**. A l'instar du terme source, le terme **دورة** da'ura connaît une dissociation entre la forme et le sens qu'elle est censée véhiculer. En termes de traduction, les informations dégagées par la forme ne renseignent pas sur le sens du terme source : il est difficile de trouver un lien direct entre l'idée de *cycle* et celle de l'*assemblage de propositions*. Par conséquent, le terme **دورة** da'ura ne rend pas compte d'un degré d'informativité permettant au lecteur d'inférer le sens de **période**. Cette dénomination manque de transparence et l'interprétabilité du sens terminologique qu'elle véhicule peut être rendu difficile en raison de la dissociation entre le sens prédictible et le sens lexical.

conjonctions... » est mis en évidence à travers le terme **جملة متسلسلة** zumla mutasalsila (Litt. Ensemble successif...)

Contrairement à cette dénomination, l'équivalent *جملة متسلسلة* zumla mutasalsila (Litt. Ensemble successif...) est composée de deux éléments de nomination, soit groupe enchainé. Cette forme linguistique met en évidence un caractère du concept sélectionné comme *trait saillant*⁸⁸ : le sens véhiculé par *groupe enchainé* permet de construire le lien et d'inférer le sens *d'assemblage de propositions*. La dénomination arabe *جملة متسلسلة* zumla mutasalsila permet l'inférence en pointant vers un caractère du concept source : un groupe enchainé est un assemblage de choses qui se succèdent. En effet, la motivation du terme équivalent est claire, ceci implique qu'un aspect du sens véhiculé par le terme source peut être prédictible de la forme.

Les deux équivalents *دورة* da'ora (Litt. tour, cycle, session) et *جملة متسلسلة* zumla mutasalsila dénomment le même concept mais ils sont interprétables de manières différentes. On se rend compte que, sur le plan informativité, la dénomination *جملة متسلسلة* (Litt. groupe enchainé) donne plus facilement l'accessibilité au concept **période** en comparaison avec *دورة* da'ora (Litt. tour, cycle, session). Nous avons démontré que les propriétés sémantiques d'une forme linguistique jouent un rôle dans l'appréhension du sens terminologique qu'elle véhicule. De ce fait, le choix de la forme peut faire varier l'interprétabilité de ce sens. Le processus d'interprétabilité peut, donc, être rendu facile par un choix adéquat et motivé. La transparence d'une forme linguistique réside dans le lien qu'elle entretient avec le sens terminologique. Les propriétés sémantiques *tour*, *cycle* et *session* de la forme *دورة* da'ora, ne pointent pas vers le sens du terme. Par ailleurs, la polysémie de cette unité fait diminuer les chances qu'elle a pour avoir le statut d'un terme.

Le recours au calque sémantique du terme source peut avoir un impact négatif sur l'interprétabilité du sens véhiculé. Dans ce cas, le risque de perte d'information est inévitable. Le traducteur doit, principalement, vérifier le degré d'informativité d'un équivalent en lui faisant subir des tests d'inférence : si la forme est opaque, le sens qu'elle doit rendre peut être ambigu et source de confusion. Aussi, il ne faut pas perdre de vue, la question de la transportabilité d'un terme dans un contexte. Les contraintes d'interprétabilité des sens sont plus importantes au niveau textuel⁸⁹.

Afin de rendre compte d'un autre aspect de la variation terminologique en langue arabe, nous proposons d'analyser les équivalents du couple de termes **compétence/performance**. Si nous avons opté pour cet exemple, c'est par ce qu'il met en évidence un choix inadéquat de la forme linguistique. Cette dernière doit couvrir un maximum de sens

⁸⁸ Boisson (1996)

⁸⁹ Cf. Chapitre V

terminologique et pour plus de transparence, sa structuration sémantique ne doit pas occulter les traits conceptuels saillants qu'elle véhicule.

« L'opposition conceptuelle **compétence** / **performance** a été développée par Noam Chomsky, notamment dans *Aspect of the theory of the Syntax* (1965), qui fournit un cadre théorique général à la grammaire générative...Le terme de **compétence** désigne un système de règles décrit comme sous-jacent à l'usage et à la compréhension de la langue. Ce système de règles, appelé grammaire intériorisée, est ce qui permet aux sujets parlants de produire et de comprendre un nombre théoriquement illimité de phrases.

C'est la **compétence** qui explique par exemple la capacité d'un locuteur à émettre un jugement sur la grammaticalité d'un énoncé...La **compétence** est de l'ordre de l'inné. Elle est à l'origine de l'acquisition du langage. A cette capacité théorique, s'oppose la **performance**, qui correspond à la mise en application effective de ces connaissances linguistiques, chez le sujet, au cours de la production des énoncés dans des situations de communications spécifiques. » (Neveu 2004 : 73).

Compétence désigne en langue générale la « capacité que possède une personne de porter un jugement de valeur dans un domaine dont elle a une connaissance approfondie... »⁹⁰ Ainsi définie, la dénomination (signifiant) **compétence** indique qu'il s'agit de la capacité de faire ou de réaliser quelque chose. Ce trait sémantique rend visible un trait conceptuel (capacité d'un...à...) et permet ainsi d'appréhender le sens du concept en question.

Par contre, **performance** désigne en langue générale « succès remporté par une personne, action, exhibition, interprétation demandant des qualités exceptionnelles... ». L'idée de réalisation, d'action est contenue dans la dénomination et correspond sur le plan conceptuel à « la mise en marche du mécanisme linguistique ». La mise en marche est par déduction l'action de réaliser une chose.

En arabe, nous comparons entre deux équivalents: **إنجاز**, **قدرة** et **تأدية لغوية**, **ملكة لغوية**.⁹¹ Précisons que pour le premier couple, le terme **قدرة** (Litt. Capacité langagière, faculté langagière, possibilité langagière) correspond à **competence** **إنجاز** *inza:z*(Litt. Accomplissement ; achèvement, exécution (des travaux) ; réalisation) correspond à « performance ». En ce qui concerne le deuxième couple d'équivalents, le terme **ملكة** *malaka*

⁹⁰ Trésor de la langue française.

⁹¹ Dourari (2007 :27).

(Litt. aptitude ; don ; faculté ; disposition...) correspond à **compétence** et تادية taʔdijja (Litt. accomplissement, exécution...) renvoie à **performance**.

Au niveau des structurations sémantiques des dénominations, l'accès aux sens des termes sources **compétence** / **performance** diffère d'une dénomination à une autre en fonction des propriétés sémantiques véhiculées par la dénomination cible. La comparaison entre les deux équivalents قدرة qudra et ملكة malaka dénommant **compétence**, montre les deux possibilités à travers lesquelles le sens du concept en question est appréhendé. Si les deux dénominations nous renseignent sur l'idée de *faculté* et par conséquent, de *capacité* de faire une chose, il n'en demeure pas moins que ملكة informe également à travers sa structure sémantique du sens *don* rendant saillant le trait conceptuel d'innéisme.

En ce qui concerne تادية taʔdijja et إنجاز, inʒa:z, il convient de préciser que même s'il est question sémantiquement dans les deux unités d'une idée d'accomplissement de quelque chose, on sait que dans إنجاز on parle plutôt d'accomplissement d'un travail, de travaux, d'affaires et aussi de réalisations, par exemple sur le plan économique, politique etc. Par contre, تادية nous renseigne sur l'accomplissement d'un devoir, d'un travail, l'interprétation d'un rôle, aboutir, conduire à...

Ainsi, la pertinence de ce cas de figure réside dans le fait qu'il met en évidence l'interprétabilité du sens terminologique d'une dénomination dont le sens prédictible véhicule seulement une partie du sens lexical sans prendre en charge un autre aspect important de ce sens. La comparaison entre les équivalents ملكة malaka et قدرة qudra du terme source **compétence** fait ressortir l'impact du choix d'une dénomination dans le processus d'interprétabilité du sens terminologique. La dénomination ملكة malaka est plus adéquate à rendre le sens de **compétence**. Le degré d'informativité de cet équivalent facilite l'appréhension du sens terminologique car il dégage deux importantes informations, soit l'*aptitude* et le *don* qui infère l'*innéisme*. En revanche, l'équivalent قدرة qudra qui dégage le sens de *capacité* ne transmet pas cette information et donne lieu, par conséquent, à un cas de perte d'information que nous considérons un crière de validation d'un choix d'équivalent.

c. Termes construits par dérivation

Ce sont des cas d'équivalents formés par dérivation. Ces mots construits⁹², comme l'indique le tableau N°5, sont formés dans leur totalité d'un seul élément de nomination.

⁹² Corbin (1987 : 6) définit un mot construit comme un « mot dont le sens prédictible est entièrement compositionnel par rapport à la structure interne, et qui relève de l'application à une catégorie lexicale majeure

F.Neveu Lexique des notions linguistiques 2005	A.Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2009
Acceptabilité	maqbulija مقبولية	maqbulija مقبولية	maqbulija مقبولية
Distribution	taʔzjʕ توزيع	taʔzjʕ توزيع	taʔzjʕ توزيع
Grammaticalité	naḥwi:ja نحوية	naḥwi:ja نحوية	naḥwi:ja نحوية
Graphique	xat̪i: خطي	xat̪i: خطي	xat̪i: خطي
Interprétation	taʔwi:l تأويل	taʔwi:l تأويل	taʔwi:l تأويل
Syntaxe	tarki:b تركيب	tarki:b تركيب	tarki:b تركيب
Transformation	taḥwi:l تحويل	taḥwi:l تحويل	taḥwi:l تحويل
Détermination	taḥdi:d تحديد	taḥdi:d تحديد	taḥdi:d تحديد

Tableau N°5

Nous montrerons que la structure morphologique et sémantique d'un mot construit, c'est-à-dire son sens prédictible, ne permet pas dans tous les cas la dérivation du sens lexical. En recourant à des mots construits dans le choix des équivalents terminologiques, les traducteurs doivent vérifier si les traits conceptuels saillants sont pris en charge par les propriétés sémantiques des dénominations cibles. Par exemple, l'équivalent du terme **acceptabilité**, soit le terme مقبولية maqbulija, rend compte d'un cas de perte d'information car un aspect saillant du sens terminologique est occulté par le choix de la dénomination.

« La notion d'**acceptabilité** est parfois employée pour désigner la conformité d'un énoncé aux règles morphologiques, syntaxiques et sémantiques, qui régissent, en synchronie, l'usage d'une langue. On peut ainsi tenir la phrase forgée par Noam Chomsky *Colourless green ideas sleep furiously*, « d'incolores idées vertes dorment furieusement », pour acceptable d'un point de vue morphologique et syntaxique, mais inacceptable d'un point de

(base) d'une opération dérivationnelle (effectuée par une RMC) associant des opérations catégorielle, sémantico-syntaxique et morphologique.

vue sémantique... Plus précisément, l'**acceptabilité** se définit comme un jugement statuant non pas sur la conformité d'un énoncé aux règles régissant la grammaire d'une langue... Elle se définit comme un jugement statuant sur l'accessibilité sémantique d'un énoncé... » (Neveu 2004 : 9)

Le terme مقبولة maqbulijja(t) est formé par dérivation flexionnelle. Il est composé d'un suffixe ية ijja(t) qu'on a ajouté à مقبول maqbu:l (Litt. Acceptable, admissible, recevable...) donnant lieu en arabe à un مصدر صناعي maṣdar ṣina:ʿi:. Cette dénomination met en évidence, à travers la structuration sémantique, le trait conceptuel de « tenir...pour acceptable... » mais ne rend pas de manière explicite le fait d'accepter un énoncé pour sa conformité aux règles. Le trait conceptuel *tenir pour acceptable* exprime en français le sens d'**acceptabilité**. A partir du sens prédictible du mot construit مقبولة maqbulijja(t), on peut dire que la base مقبول maqbu:l rend le trait *acceptable* et le suffixe ية ijja(t) exprime le sens de *qualité* et met en évidence le trait conceptuel *tenir pour...*

La comparaison de cet équivalent avec un autre équivalent du même terme révèle qu'en termes de traduction, l'équivalent مقبولة maqbulijja(t) manque d'informativité pour son incapacité d'exprimer l'information de *conformité* que nous considérons comme importante dans l'interprétabilité du sens terminologique véhiculé. L'analyse contrastive des deux équivalents permet de rendre visible les propriétés sémantiques de chacune des deux dénominations à partir desquelles le terme **acceptabilité** est interprété. Le terme⁹³ استحسان istiḥṣān (Litt. Accord, approbation, consentement) est un nom d'action dérivé du verbe استحسنت istiḥṣanū (Litt. Trouver bon, voir d'un bon œil). Les deux dénominations مقبولة maqbulijja(t) et استحسان istiḥṣān partagent le trait sémantique *accord*, mais la structuration sémantique du terme استحسان istiḥṣān ne s'emploie que pour indiquer une *approbation positive*. Si l'unité مقبول maqbu:l s'emploie pour exprimer l'idée d'*acceptable* et d'*admissible* d'une manière générale, le mot استحسان istiḥṣān signifie « acceptabilité de ce qui est bien ». Par conséquent, nous considérons l'équivalent استحسان istiḥṣān (Litt. Accord, approbation, consentement) adéquat car il permet de déduire à travers son sens prédictible une partie importante du sens lexical. Le choix d'une dénomination dans le cadre de la terminologie traductive doit se faire en fonction du degré de transparence de la forme linguistique.

⁹³ Dourari. A (2007 : 31)

3.2 Termes à équivalents multiples: relations morphologique et sémantique.

Ce sont les termes dont les équivalents sont différents d'un traducteur à un autre. Ces équivalents ont une caractéristique morphologique commune qui est la *dérivation*.

F.Neuve Lexique des notions linguistiques 2005	A.Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2009
Actualisation	تحقيق	تحقق	تحقيق
Classème		مصنف muṣanaf	صنفيّة ṣinfija
Composition	تأليف taʔli:f		تألف taʔa:luf
Contrôle	مراقبة mura:qaba	رقابة raqa:ba	مراقبة mura:qaba
Extension			امتداد تمدد ʔimtida:d tamadud
Diachronie	تزمانية taza:munija	زمانية	تزمانية tazamunija
Flexion	تصريف taṣri:f		صرفة ṣarfa
Implication	ملازمة	استلزم	استلزم
Occurrence	ورود ouru:d	توارد taʕa:rud	ورود ouru:d
Phonétique	صوتيات ṣaʕotija:t	صوتيات ṣaʕotija:t	أصواتية ʔaṣʕa:tija
Saturation		تشبع taṣabuṣ	إشباع ʔiṣba:ṣ
Sémantique	دلالة dala:la	دلالية dala:lija	دلالي dala:li:
Séquence	متولية mutaʕa:lija		متتال توالي متوالية mutata:li ,taʕa:li mutaʕa:lija
Syncope	سقوط	إسقاط	

Tableau N°6

❖ **Equivalents dérivés de la même racine**

Les équivalents sont formés d'un seul élément de nomination (tableau N°6). Le lien unissant les dénominations est la dérivation à partir d'une même racine avec des traits sémantiques en commun. Pour chaque terme source, les équivalents proposés sont des unités formées à partir d'une seule racine.

La majorité des équivalents proposés dans le tableau N°6 sont obtenus par traduction littérale à partir des dénominations sources. Ainsi, le recours à ce moyen de formation a donné lieu à des dénominations dérivées d'une même racine dont les nuances sémantiques varient d'un cas à un autre.

➤ *Dérivation d'une même racine avec des traits sémantique en commun*

Ce sont des unités dérivées d'une même racine trilitère dont le sémantisme révèle des traits en commun. C'est le cas, par exemple, pour les deux équivalents du terme **contrôle** employé « dans l'analyse syntaxique pour décrire notamment le sujet zéro de l'infinitif... On appelle ainsi contrôle, le plus souvent, la relation entre un syntagme nominal de la prédication principale et un élément, appelé PRO en grammaire générative (abréviation de pronom), « sujet » pronominal sous-entendu de l'infinitif, phonétiquement vide. Soit l'énoncé *Claire sait le jouer*, que l'on transcrit dans cette perspective : *Claire sait [PRO le jouer]*. Le sujet pronominal sous-entendu de *jouer* exige un antécédent pour être interprété. C'est ici le sujet du verbe principal (Claire) qui constitue cet antécédent, et qui contrôle le sujet zéro de l'infinitif jouer... » (Neveu 2004: 82)

La distinction, en langue, au niveau sémantique entre ces deux équivalents proposés soit, مراقبة *mura:qaba* et رقابة *raqa:ba* n'est pas claire dans la mesure où les deux unités expriment des traits en commun à savoir censure, contrôle, surveillance...

Soulignons que رقابة *raqa:ba* est une unité dérivée directement de la racine trilitère ق ر ب (r q b) dont le verbe رقب *raqaba* (Litt. Contrôler, épier; guetter; observer...). Celui-ci a donné lieu à un autre verbe راقب *ra:qaba* (Litt. Epier; contrôler; guetter; garder à vue; avoir l'œil sur; observer...) duquel on forme le nom d'action مراقبة *mura:qaba*. Les deux équivalents proposés, dérivés d'une même racine trilitère, ont un sémantisme très proche en langue (synonymie). Néanmoins, la propriété sémantique du verbe trilitère رقب *raqaba* exprime l'action tout court de contrôler, mais celle de راقب *ra:qaba* désigne l'aspect duratif.

Cet exemple décrit une situation particulière de la variation terminologique. C'est un cas dans lequel les deux équivalents sont obtenus par traduction littérale (calque sémantique)

à partir de la structure morphologique du terme source. Les structures morphologiques de مراقبة *mura:qaba* et رقابة *raqa:ba* rendent compte des mêmes propriétés sémantiques. A l'instar du terme source **contrôle**, ce qui est appelé مراقبة *mura:qaba* ou رقابة *raqa:ba* c'est une *relation entre un syntagme nominal et le sujet pronominal sous entendu*. Le lien entre le sens prédictible des deux formes linguistiques et le sens terminologique est opaque. Ceci implique que, le sens terminologique est moins prédictible à partir des structures morphologiques : le sens *contrôle* dégagé par ces formes renvoie à une description métonymique de la relation entre le syntagme et le sujet, c'est pour cette raison qu'il paraît difficile faire le lien entre les formes et le sens terminologique. Néanmoins, on peut construire un lien entre le sens terminologique et la forme, ce qui veut dire que la structure sémantique est prédictible à partir du sens. En partant du sens terminologique, on peut déduire le sens prédictible *contrôle*. Il convient de souligner que l'aspect duratif exprimé par la structure morphologique de مراقبة n'est pas véhiculé par le sens terminologique.

➤ *Dérivation d'une même racine avec des traits sémantiques distincts*

Il s'agit des cas dans lesquels les unités sont dérivées d'une même racine, mais elles ont des traits sémantiques distincts. On peut donner l'exemple des deux traductions du terme **syncope** à savoir سقوط *suqu:t* et إسقاط *?isqa:t*. Soulignons d'abord que « la syncope est un type métaplasme caractérisé par la suppression d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot : ex. app(e)ler, [aple], pour appeler. » (Neveu 2004 : 280)

Les deux unités سقوط *suqu:t* et إسقاط *?isqa:t* sont dérivées d'une même racine trilitère س ق ط (s q t). Celle-ci forme par conséquent, le verbe سقط *saqaṭ a* (Litt. S'abattre ; s'affaïsser ; chuter ; tomber ; s'écrouler...). Précisons que سقوط *suqu:t* (Litt. Chute, écroulement ; effondrement.), est un nom d'action dérivé directement du verbe سقط *saqaṭ a*. Par ailleurs, إسقاط *?isqa:t* (Litt. Abolition; avortement; déduction; renversement (d'un gouvernement)...), est formé à partir du verbe أسقط *?asqaṭ a* (Litt. Abolir ; avorter ; déduire...). Les acceptions des deux unités montrent qu'elles n'ont pas de lien sémantique direct bien qu'elles soient dérivées de la même racine trilitère. Le verbe سقط *saqaṭ a* est l'action de tomber, par contre أسقط *?asqaṭ* est le trilitère ajouté, exprimant la notion aspectuel du causatif.

❖ **Equivalents dérives de racines différentes**

Nous visons par ce point les propositions à travers lesquelles les termes sont dérivées de racines différentes mais se caractérisent, sur le plan sémantique, par une similarité significative. C'est le cas par exemple des deux traductions du terme **cohérence** soit, **تناسق** tana:saq et **اتساق** itisa:q. « Au centre de la définition du texte, la **cohérence** est, en linguistique textuelle, inséparable de la notion de **cohésion** avec laquelle elle est souvent confondue. Le mot **cohésion** désigne...l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte ». (Charaudeau, Maingueneau. 2002 : 99)

Les deux équivalents, composés d'un seul élément de nomination, sont visiblement des traductions littérales de la dénomination source. Par conséquent, l'appréhension du concept est accessible par les traits sémantiques de celle-ci. Les structures morphologiques des deux équivalents sont liées sémantiquement. La dénomination **تناسق** (Litt. coordination; cohérence ; cohésion ; symétrie...) est dérivée de la racine trilitère **ن س ق** dont le verbe **تناسق** tana:saqa (Litt. S'agencer ; s'organiser ; s'ordonner...), par ailleurs, celle de **اتساق** (Litt. Cohérence ; cohésion ; harmonie ; uniformité...) provient d'une autre racine, soit **و س ق** donnant lieu au verbe **اتسق** (Litt. S'accorder ; s'harmoniser avec...).

3.3 Emprunt

Le tableau N°7 rend compte des termes composés du suffixe « ème » en arabe, emprunté à la dénomination source et ajouté à un radical de la langue cible. Nous constatons que le suffixe « ème », est productif et compatible aussi bien sur le plan morphologique que phonologique en langue arabe car il offre la possibilité de forger des unités composées chacune d'un seul élément de nomination comme le cas de **صوت (م + صوت) (voix, phone + ème)**. Soulignons que pour ce cas ainsi que pour les autres cas similaires, il s'agit d'emprunt partiel en comparaison avec un cas d'emprunt total mentionné, soit **فونيم** (équivalent de morphème).

F.Neuve Lexique des notions linguistiques 2005	A.Meseddi (Dictionnaire de linguistique Français-Arabe) 1984	The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French- Arabic) 2002	A.F.Fehri A Lexicon Of Linguistic Terms (English-French-Arabic) 2009
Graphème	raosam رسم		روسمة ، خطية raosamijja
Phonème	saotam صوتم		فونيم ، صوتية saotijja fi:ni:m
Morphème	sajram صيغم		مورفيم ، sarfijsa صرفية mu:rfi:m
Sème	maɣnam معنم		سيمة si:ma
Allomorphe	ɣaklam شكلم		بدلية، صرفية، بدصرفية badi:la, sarfijsa, badsarfijsa

Tableau N°7

Le terme فونيم *fu:ni:m* est traité sur le plan phonologique. On sait que pour les autres termes l'emprunt ne concerne qu'une seule partie du terme, donnant lieu à des termes composés d'un suffixe (ème) emprunté, associé à des racines en langue arabe. Ce phénomène paraît assez original sachant que la langue arabe est dérivationnelle, alors que dans ces cas, elle répond à une propriété d'une langue agglutinante. Il convient de souligner que la variation terminologique liée à ce type de terme en français est importante. En constatant, par exemple, les équivalents proposés par Fehri (2009), nous nous rendons compte des difficultés de traduction que posent ces termes vers l'arabe. Le traducteur propose pour chaque terme plus d'un équivalent, ce qui laisse apparaître une hésitation dans le choix des équivalents.

3.4 Termes de l'analyse du discours

Partant d'une comparaison⁹⁴ entre des équivalents correspondant à un nombre de 87 termes sources appartenant au domaine de l'analyse du discours, nous avons relevés 32 termes dont les équivalents sont variés d'un traducteur à un autre. L'intérêt de cette étude contrastive portera sur l'interprétabilité des sens terminologiques des équivalents à partir des structures morphologiques. Ce processus d'interprétabilité varie en fonction des structures sémantiques de chaque équivalent d'un terme.

⁹⁴ C'est une analyse contrastive entre des équivalents proposés à des termes sources appartenant au domaine de l'analyse du discours. Ces équivalents sont pris de deux ouvrages différents, soit l'ouvrage traduit par Yahiaten (2005) et l'ouvrage traduit par Mhiri (2008) (cf. Présentation du corpus).

D.Maingueneau, les termes clés de l'analyse du discours, 1996	Traduction de M.Yahiaten (2005)	P.Charaudeau, D. Maingueneau, Dictionnaire d'analyse du Discours(2002)	Traduction de A.Mhiri et H. Samoud (2008)
Acte de langage	الفعل اللغوي	Acte de langage	عمل لغة
Archive	المحفوظات	Archive	أرشيف
Autorité	الحجة	Autorité	السلطة
Captation	الالتقاط	Captation	استهواء
Code langagier	السنن الغوي	Code langagier	شفرة لغوية
Compétence	الملكة، الكفاءة	Compétence	كفاءة
Condition de production	ظروف الإنتاج	Condition de production	شروط الإنتاج
Connecteur	أداة الوصل ، الربط	Connecteur	رابط
Constituant	المكون	Constituant	مؤسس
Endophore	البدل	Endophore	عائد خارجي
Ethnographie de la communication	الدراسة الإثنوغرافية للاتصال	Ethnographie de la communication	إثنية التواصل
Ethos	الصورة	Ethos	إيطوس
Genre du discours	نوع الخطاب	Genre du discours	جنس الخطاب
Inférence	الاستنباط	Inférence	استدلال
Interdiscours	ما بين خطاب	Interdiscours	بينخطابات
Intertexte/Intertextualité	المتناص، التناص	Intertexte/Intertextualité	تناص ، تناصية
Lexicométrie	علم إحصاء المفردات	Lexicométrie	قيس معجمي
Métadiscours	الميتاخطاب	Métadiscours	ما وراء الخطاب
Paradigme définitionnel vs désignationnel	المثل التحديدي و ضده المثل الدال	Paradigme définitionnel vs désignationnel	جدول تحديدي ، تعييني
Préconstruit	سابق البناء	Préconstruit	الخلفية
Présumé	الافتراض المسبق	Présumé	مقتضى
Régulateur	الضابط	Régulateur	معدل
Schématisation	التخطيط	Schématisation	ترسيمية
Script	الكتابة	Script	سكربت
Séquence	المتوالية	Séquence	مقطع
Sous-entendu	القول المضمّر	Sous-entendu	مضمّر
Superstructure	البنية فوقية	Superstructure	بنيات نصية فوقية
Surdestinataire	المرسل إليه النموذجي	Surdestinataire	مرسل إليه فوقي
Thème	الموضوع	Thème	مخبر عنه
Tour de parole	التداول على الكلام	Tour de parole	دور الكلام

Tableau N°8

Nous visons les traits rendus manifestes par les dénominations cibles ainsi que l'information apportée par chacun des deux équivalents d'un terme en vérifiant les sens qu'ils rendent par rapport aux sens des termes sources. Le tableau N°8 montre que pour certains termes sources, les deux traductions sont obtenues par une traduction littérale, par conséquent, elles sont motivées par les dénominations sources (signifiants). Par ailleurs, dans d'autres exemples, l'une des deux traductions met en relief un trait conceptuel et l'autre constitue une traduction littérale (dénomination source). Dans certains cas les deux traductions sont toutes les deux motivées par le concept en mettant en relief à travers leurs structurations sémantiques des traits conceptuels distincts. Des questions sur les éléments de nomination ont été posées pour tenter de savoir s'il existe des facteurs qui régissent le choix d'une dénomination et notamment ceux qui sont en rapport avec le degré d'informativité des éléments de nomination et l'influence que ce degré peut exercer sur la communication scientifique. (Teresa Cabré Castellvi et al. 2008).

3.4.1 Équivalents motivés par les dénominations sources : un cas de rapport d'inclusion.

Il s'agit des traductions motivées par les dénominations sources (signifiants) en mettant en relief des traits sémantiques distincts. On peut illustrer ce cas par **régulateur** dont le terme « désigne l'activité verbale, vocale et mimogestuelle par laquelle les auditeurs soutiennent la production du tour de parole d'un locuteur. Il est utilisé pour traduire le terme anglais back-channel introduit par V.Yngve (1970) pour désigner le canal sur lequel la personne dont c'est le tour reçoit de courts messages tels que « oui », « hm », ce canal se distinguant du canal principal (main-channel) sur lequel elle émet. La notion de **régulation** s'apparente aussi à celle de feed-back, qui s'inscrit dans une conception systémique de la communication...Mais ces activités de maintenance dans l'interaction ne se cantonnent pas au canal verbal, elles relèvent aussi de la gestuelle : « Ce système back-channel comprend en sus des éléments voco-verbaux classiquement considérés, des éléments gestuels et mimiques, l'ensemble s'associant pour assurer le pilotage de l'interaction »...» (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 496).

L'interprétation sémantique compositionnelle de la forme الضابط alḏa:biṭ met en évidence les traits *contrôle* et *régulation*, auxquels nous ajoutons, le trait associé à la morphologie du mot, soit nom d'agent. Ce dernier en arabe est appelé اسم الفاعل⁹⁵ ism alfa:ʕil, c'est-à-dire celui qui fait l'action. Le sens prédictible de الضابط alḏa:biṭ est, donc, *celui qui contrôle ou qui rend régulier le fonctionnement de quelque chose*. En fonction de la définition terminologique, le sens assigné à cette forme renvoie à *un ensemble d'éléments voco-verbaux qui assurent le pilotage d'une interaction dans une communication*.

L'adéquation entre la forme الضابط alḏa:biṭ et le sens terminologique assigné révèle que ce dernier est moins prédictible de cette structure morphologique : *celui qui rend régulier le fonctionnement de quelque chose* peut inférer un sens de supériorité et de force exercée par le responsable de cette action. En revanche, le sens terminologique met en évidence la notion d'interaction et de feed-back. Dans l'activité verbale, vocale et mimogestuelle, les courts messages que reçoit la personne dont c'est le tour modifient cette activité en créant l'interaction ou le feed-back.

La structure morphologique معدل muṣaddil indique que c'est un nom d'agent véhiculant, le sens de *modificateur*. Il convient de souligner que l'interprétation sémantique *modificateur* est adéquate avec le sens terminologique : dans une activité verbale l'interaction fonctionne grâce à des modificateurs (éléments voco-verbaux). La structure morphosémantique renvoie à un aspect saillant du sens terminologique. Le lien entre la forme et le sens assigné est transparent.

En termes de traduction, les deux équivalents précédents se sont basés sur un même processus dénomiatif mais chacun d'eux rend visible un trait sémantique distinct de la dénomination source et par conséquent, ils appréhendent le sens du terme **régulateur** de deux points de vue différents. La **régulation** est un ensemble d'éléments gestuels et mimiques qui assurent le pilotage de l'interaction. Ainsi, l'idée d'assurer le pilotage de l'interaction communicative infère celle de modération et celle de modification véhiculées par la traduction معدل muṣaddil. C'est sur ce critère d'inférence que nous nous basons pour considérer équivalent adéquat par rapport à الضابط alḏa:biṭ. L'idée du feed-back ou celle d'assurer le pilotage d'interaction dans la communication n'est pas une opération de contrôle de communication mais c'est plutôt celle de modification de la communication. Dans le cas

⁹⁵ Cf. Les participes, Chapitre III

de l'équivalent **معدل** muṣaddil, un trait sémantique saillant du sens terminologique est prédictible de la forme

Le terme **archive** est « héritée de *l'archéologie du savoir* de M.Foucault et employée en analyse du discours avec trois valeurs distinctes. Chez M.Foucault (1969b : 171), l'archive permet de penser les pratiques discursives d'une société...l'archive définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation...Pour M.Pêcheux et C.Fuchs (1975 :29), l'archive est prise dans une opposition entre les corpus obtenus par voie expérimentale... et les corpus produits par voie archivistique, c'est-à-dire découpés par l'analyste parmi les énoncés qui ont été conservés, ceux sur lesquels peuvent travailler les historiens. A la place de celle de « formation discursive », D.Maingueneau (1991) introduit la notion d'**archive** pour rassembler des énoncés relevant d'un même positionnement, tout en soulignant...que ces énoncés sont inséparables d'une mémoire et d'institutions qui leur confèrent leur autorité tout en se légitimant à travers eux. » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 61-62).

L'équivalent **أرشيف** arṣi:f (Litt. Archive) est un emprunt du terme source. Il est également utilisé en langue générale dont le sens attesté est *choses conservées, documents anciens et institution qui se charge de la procédure de conservation*. Au niveau terminologique, il n'existe aucun rapport sémantique entre la structure morphologique de cet équivalent et le sens qui lui est assigné : le sens terminologique n'est pas du tout prédictible à partir de la forme. Cette dénomination, est donc caractérisée par une opacité sémantique car sa structure morphologique ne permet aucune accessibilité au sens. L'équivalent **أرشيف** arṣi:f (Litt. Archive) implique, donc, un choix qui n'est pas motivé et qui risque de rendre l'interprétabilité du sens terminologique ambigu.

Dans le cadre traductif, le choix de cet équivalent peut être justifié par la transposition du sens lexical attesté dans le sens terminologique. Le traducteur a eu recours à cette unité de la langue générale en basant son choix sur le rapport sémantique qui existe entre le sens lexical de l'unité **أرشيف** arṣi:f et le sens terminologique du terme **archive**. L'idée de rassemblement en fonction du critère de positionnement ainsi que celle d'institution sont les traits conceptuels saillants du terme **archive**. Dans cette perspective, il existe une adéquation entre le sens du terme **archive** et le sens lexical de l'unité **أرشيف** arṣi:f. L'opacité de la structure morphologique n'est pas prise en compte par le traducteur. L'équivalence traductive se distingue du processus de la dénomination terminologique. Si dans l'approche terminologique, le choix de la forme **أرشيف** arṣi:f n'est pas motivé, manque de transparence et

ne permet pas l'accèsibilité au sens terminologique assigné, du point de vue traductif, cet équivalent est adéquat au terme source car il rend le sens véhiculé. Il convient de souligner que le traducteur a visé un équivalent dans la langue cible pour rendre le sens véhiculé par le terme de la langue source. Dans une approche onomasiologique, la motivation terminologique tend à faire coïncider la forme avec le sens : le choix de la dénomination doit, en principe, rendre visible une relation sémantique entre le sens terminologique et la forme.

L'équivalent **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t* (Litt. Choses conservées) est une dénomination formée d'un seul élément de nomination. La structure morphologique montre que c'est un nom de patient, en arabe ⁹⁶ اسم المفعول *ism almafʿu:l* dont le sens exprime le patient qui subit l'action ou le résultat de celle-ci. Ce nom de patient est au pluriel. Le sens compositionnel de cette structure morphologique véhicule le nom de patient, le trait sémantique *conservation* et le pluriel. L'ensemble de ces éléments donnent lieu au sens de *choses conservées*.

En étudiant le rapport qui existe entre la forme de l'équivalent **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t* et le sens terminologique qui lui est assigné, nous constatons que le sens prédictible *choses conservées* correspond à la composante du sens terminologique exprimée par *les énoncés qui ont été conservés*. Le sens du terme **archive** révèle un aspect qui n'est pas pris en charge par la forme en arabe. Le trait conceptuel véhiculé par *énoncés rassemblés sur le critère d'un même positionnement* n'est pas couvert par le sens sémantique *choses conservées*. Le sens *rassemblement d'énoncés* ne peut être déduit de la structure morphologique **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t*. Ceci implique que le sens terminologique est moins prédictible de cette forme.

La motivation terminologique implique l'interprétabilité du sens terminologique à partir de la structure morphologique assignée. Le sens sémantique dégagé par cette forme doit, en principe, permettre l'inférence en pointant vers le sens. En occultant une partie du sens, la dénomination adoptée rend le sens terminologique moins prédictible. Du point de vue de la motivation traductive, l'équivalent **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t* manque d'informativité et donne lieu à un cas de perte d'information. Nous considérons l'équivalent **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t* inadéquat car en focalisant sur la seule information de *conservation* transmise par la forme la dénomination en arabe risque de limiter l'interprétabilité du sens terminologique de **archive** à *énoncés conservés*. En utilisant l'équivalent **المحفوظات** *almaq̣fuḏa:t* dans le sens que Maingueneau (1991) donne à **archive**, il convient de souligner que des énoncés rassemblés en fonction d'un même critère de positionnement ne sont pas des énoncés conservés.

⁹⁶ Cf. Chapitre III, Les participes.

Les deux équivalents أرشيف aršif et المحفوظات almaḥfuḍa:t entretiennent un rapport sémantique d'inclusion : l'unité أرشيف aršif est l'hyperonyme de المحفوظات almaḥfuḍa:t. L'interprétabilité du sens véhiculé par le terme **archive** est différente en arabe selon qu'on recourt à l'une des deux dénominations ou à l'autre. Ce cas décrit un aspect de la variation terminologique en langue arabe : les deux équivalents partagent un lien sémantique mais ne peuvent pas se substituer l'un l'autre dans leurs usages.

3.4.2 Equivalents motivés par des traits conceptuels

La motivation conceptuelle implique la mise en valeur d'un trait conceptuel à travers les dénominations. Les cas que nous visons dans ce point sont les dénominations (signifiants) dont les éléments de nomination rendent visible des traits conceptuels distincts. Cette approche dénomminative rend compte d'une variation terminologique dans laquelle chaque dénomination (signifiant) proposée désigne le concept à travers un trait conceptuel précis. L'exemple de **surdestinataire** illustre cette démarche traductive. Cette dénomination est composée du nom « destinataire » et du préfixe « sur ». Ce concept « [est] introduit par M. Bakhtine pour désigner un tiers virtuellement présent dans l'interaction verbale,... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 560). La dénomination du français met en valeur un trait du concept en désignant le référent qui se dégage clairement de la définition « tiers virtuellement présent dans l'interaction verbale » ainsi qu'un aspect de ce référent rendu par le préfixe « sur » véhiculé par le trait *tiers qui se superpose, qui se superpose au destinataire*.

Les deux équivalents en langue arabe donnent chacun une vision différente du concept désigné. La dénomination مرسل إليه فوقي mursal ḥilajh faoqi (Litt. Destinataire supérieur, en dessus) est motivée par le trait *surdestinataire supérieur*. Celle-ci est susceptible d'être décomposé en deux éléments de nomination renvoyant au référent مرسل إليه (destinataire) et à la caractéristique فوقي « supérieur ».

En parallèle, la dénomination المرسل إليه النموذجي mursal ḥilajhi anamuḍazi: désigne également le référent destinataire sauf que celui-ci n'est pas supérieur dans ce cas mais plutôt exemplaire. En optant pour la dénomination المرسل إليه النموذجي mursal ḥilajhi ḥanamuḍazi: (Litt. Destinataire exemplaire), le traducteur met en évidence le trait conceptuel *représentant le plus typique*. « Typique » et « idéal » sont des caractéristiques d'un destinataire exemplaire. Le préfixe « sur » est désigné en arabe par النموذجي «exemplaire » dans la

dénomination المرسل إليه النموذجي (Litt. Destinataire exemplaire) et par فوقي « supérieur » dans مرسل إليه فوقي (Litt. Destinataire supérieur).

3.4.3 Démarches traductives divergentes

Il s'agit des cas dans lesquels l'une des traductions est motivée par la dénomination source et l'autre met en valeur un trait conceptuel. Cette variété dénominative peut être illustrée par le terme **présupposé**. Cette dénomination est, syntaxiquement, composée d'un préfixe « pré » et du nom « supposé ». En arabe le terme ⁹⁷ الافتراض المسبق *ʔiftira:d ʔalmusbaq* (Litt. Supposition préalable, d'avance, précédente), formée de deux éléments de nomination, est équivalent obtenu par traduction littérale de la dénomination source « présupposé » dans laquelle الافتراض *ʔiftira:d* renvoie à *supposé* et المسبق *ʔalmusbaq*, dont le sens littéral est *préalable, d'avance, précédent*, traduit le préfixe « pré ».

L'équivalent مقتضى *muqtaḏa:* (Litt. Implication) est formé d'un seul élément de nomination. Cette dénomination (signifiant) se compose des traits sémantiques exigence ; implication ; nécessité. Elle met en évidence le trait conceptuel *implication* contenu dans l'élément définitoire « ...la présupposition s'oppose à l'implication de la façon suivante...Pierre a vendu sa 2CV,...implique Pierre a vendu une voiture... » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 467). Dans la dénomination مقتضى *muqtaḏa:* (Litt. Implication) les traits sémantiques *préalable, d'avance* ne sont pas explicitement désignés comme c'est le cas pour الافتراض المسبق (Litt. Supposition préalable..), c'est surtout la relation logique qui est pointée. Cette structure morphologique contient, intrinsèquement, le trait *préalable* puisque ce qui est impliqué renvoie d'une certaine manière à une idée préalable, que nous pouvons déduire.

Le terme **tour de parole** illustre le cas des deux démarches traductives précédemment décrites à travers lesquelles l'une des dénominations est basée sur la dénomination source (traduction littérale) et l'autre met en évidence un trait conceptuel. Nous visons par cet exemple rendre compte de la structure des deux dénominations (signifiants) afin de savoir quels sont les traits sémantiques rendus visibles et ceux qui sont occultés. On souligne que la spécificité de ce cas est que les deux dénominations proposées se rejoignent sémantiquement, ce qui signifie qu'elles ne présentent pas un grand écart sémantique.

⁹⁷ Dans cette dénomination l'élément de nomination الافتراض المسبق *ʔiftira:d ʔalmusbaq* correspond en français à *supposition* et *المسبق ʔalmusbaq* renvoie à *préalable, d'avance, précédente*

« Le **tour de parole** est la contribution d'un locuteur donné à un moment donné de la conversation ; cette notion équivaut donc à ce qu'on appelle au théâtre des répliques. Les tours de parole des différents locuteurs s'enchaînent selon un système d'alternance. En analyse conversationnelle, le tour de parole constitue l'unité essentielle d'organisation des productions orales dialoguées... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 580).

La dénomination **دور الكلام** *daʕr alkala:m* (Litt. Tour de parole) est composée de deux éléments de nomination. Au niveau sémantique, cette dénomination privilégie les traits contenus dans « tour » et « parole ». On peut dire que celle-ci approche le concept de la même manière que le français en véhiculant l'information « avoir le tour à la parole ». En parallèle, la traduction **التداول على الكلام** *?attada:ʕul ʕala: alkala:m* [Litt. Alternance de prise de parole], composée de trois éléments de nomination fournit, également, l'information de prise de parole en mettant en relief le système d'« alternance » sur lequel se base les conversations.

En partant de la définition à travers laquelle le concept de tour de parole « est une des notions essentielles de l'analyse conversationnelle, puisque tout dialogue se présente comme une alternance de prises de parole des interlocuteurs... », on se rend compte que le trait sémantique d'« alternance » reproduit une facette du concept de tour de parole à travers laquelle les interlocuteurs prennent la parole à tour de rôle. Ceci dit, **التداول على الكلام** *?atada:ʕul ʕala: ?alkala:m* (Litt.alternance dans la prise de parole) est motivée par un trait conceptuel rendu visible par le choix de la dénomination.

Du point de vue contrastif, les deux dénominations ont rendu apparent par leurs formes linguistiques et leurs éléments de nomination l'action de prise de parole. On constate, néanmoins, que les éléments de nomination « alternance » et « tour » qui font que l'une des dénominations répond à une motivation conceptuelle et l'autre à la dénomination source partagent des traits en communs significatifs. Les éléments définitoires montrent que **دور الكلام** (Litt. Tour de parole) rend, globalement, l'idée de « la contribution d'un locuteur donné à un moment donné de la conversation » alors que la dénomination **التداول على الكلام** *attada:ʕul ʕala: alkala:m* précise le système sur lequel se base cette prise de parole. On sait également que le tour de prise de parole implique l'alternance de prise de parole.

La traduction est, dans des cas, motivée par la dénomination source en recourant à l'emprunt et par le concept en mettant en relief un trait de celui-ci. Par exemple, le terme **ethos** est traduit par un emprunt dans **إيطوس** *?it u:s* ainsi que par **الصورة** *aʕu:ra* (Litt. Image).

Cet exemple rend compte d'un processus dénomiatif différent à travers lequel la traduction par emprunt forge un terme nouveau et l'autre traduction rend visible le référent d'un point de vue général.

Ethos⁹⁸ est un « terme emprunté à la rhétorique antique, l'éthos désigne l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire. Cette notion a été reprise dans les sciences du langage, et principalement en analyse du discours, où elle se réfère aux modalités verbales de la présentation de soi dans l'interaction verbale...En analyse du discours...l'énonciateur doit légitimer son dire : son rapport à un savoir. Mais il ne se manifeste pas seulement comme un rôle et un statut, il se laisse aussi appréhender comme une voix et un corps. Aussi, l'éthos se traduit-il dans le ton, qui se rapporte aussi bien à l'écrit qu'au parlé, et qui s'appuie sur une double figure de l'énonciateur... » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 238-239).

L'équivalent **إيطوس** ?it u:s est un emprunt de la dénomination source. La structure morphologique est, par conséquent, opaque. Le sens terminologique n'est pas prédictible à partir de la forme. L'opacité sémantique de la forme ne permet pas l'interprétabilité du sens terminologique. Le recours à l'emprunt peut être interprété comme une intraduisibilité. Néanmoins, l'emprunt est adopté pour introduire des concepts nouveaux et dans des cas d'absence d'équivalence. L'emprunt est, donc, une solution facile pour le traducteur, mais elle exige un effort particulier du traducteur qui doit rechercher le concept dans un contexte civilisationnel qu'il ignore. Alors que le recours à la traduction du concept nécessite un effort de recherche du traducteur, mais contribue à enraciner le concept dans un terrain déjà existant.

Un aspect conceptuel de la notion **ethos** traduit l'idée d'un personnage à travers lequel on désigne un énonciateur ou un locuteur qui tente d'une manière implicite de donner une image de soi à travers un nombre de caractéristiques attestant de sa manière de parler ou d'écrire. C'est à travers le trait sémantique *image* que l'équivalent **الصورة** ?asu:ra [Litt. Image] appréhende le sens terminologique du terme **ethos**. Le sens image véhiculé par cette forme est sélectionné, donc, comme un trait saillant dans du sens terminologique.

L'adéquation entre le sens véhiculé par la forme et le sens terminologique montre que ce dernier est moins prédictible à partir de la structure morphologique. Le fait que le terme **ethos** prend plusieurs sens, il est difficile de proposer un équivalent en arabe dont la structure

⁹⁸ Ethos est un mot grec qui signifie le caractère habituel, la manière d'être, les habitudes d'une personne.

sémantique couvre les traits conceptuels saillants de cette notion. Si nous nous référons à **l'ethos discursif** qui est en *relation étroite avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur*, le trait conceptuel *image* sélectionné par la forme est insuffisant pour rendre ce sens. En étant polysémique, le mot *image* peut provoquer une « explosion inférentielle », c'est-à-dire permettre plusieurs interprétations. Le sens qu'une forme véhicule doit être transparent en mettant en évidence un aspect saillant du concept. Du point de vue traductif, l'équivalent الصورة *ʔaṣu:ra* [Litt. Image] est un cas de perte d'information susceptible de créer l'ambiguïté.

Les deux équivalents attestent d'une différence de dénomination de la notion **ethos** donnant lieu à deux procédures traductives différentes. Cette distinction implique que si on désigne la notion en question par l'emprunt إيطوس *ʔiṭ u:s*, on ne recourt pas à un trait sémantique du terme source pour dénommer l'objet auquel se réfère cette notion, mais on forge un terme dont l'élément de nomination, en arabe, ne fournit pas d'information explicitant des propriétés en rapport avec la notion. D'autre part, l'équivalent الصورة *ʔaṣu:ra* est motivé par le trait *image* sélectionné parmi d'autres traits conceptuels, mais son degré d'informativité peut être insuffisant pour l'interprétabilité du sens terminologique.

3.5 Les structurations morphosémantiques des équivalents

Au cours de notre analyse, nous avons relevé des caractéristiques morphosémantiques relatives à des équivalents : un terme en arabe est composé dans trois cas en français : terme simple, formé d'un seul élément de nomination, terme composé, formé de deux, ou plusieurs éléments de nomination et termes construits morphologiquement.

Les exemples des termes analysés, à l'instar des précédents sont pris de l'ouvrage traduit par Mhiri Abdelkader et Samoud Hammadi (2008) car il contient un nombre significatif de termes sources et de leurs équivalents. Néanmoins, nous recourons à la l'ouvrage traduit par Mohamed Yahiaten (2005) dans des cas où nous avons deux équivalents différents pour un même terme.

Nous visons par notre choix des termes de montrer que la structuration des termes (formes linguistiques) entre l'arabe et le français présente des disparités dues à la différence entre les deux systèmes linguistiques. En arabe nous relevons un nombre significatif de

termes composés par rapport au français : ce que le français est en mesure d'exprimer par des termes construits, l'arabe le rend généralement par des unités composées. Aussi, nous avons les cas de polysémie d'un terme source : deux équivalents différents dans la langue cible pour un même terme de la langue source. Ceci implique que le traducteur a privilégié, dans ses propositions, le contenu conceptuel du terme de la langue de départ et non pas sa dénomination. Cette démarche favorise le principe de saillance.

3.5.1 Équivalents composés

3.5.1.1 Terme simple en français traduit par terme composé en arabe

Nous nous référons à des cas dans lesquels le terme source est simple alors que l'équivalent correspondant se présente sous une forme composée. On donne l'exemple du terme **trope** dont l'équivalent en arabe est **وجه مجازي** *wa3h ma3a:zi*: (Litt. Aspect figuratif). **مجاز** est le nom d'action du verbe **جاز** qui veut dire « passer ». Il peut être également un substantif, dans le sens de *passerelle*. Littéralement le mot **مجاز** est ce qui dépasse le sens conventionnel premier.

Cette dénomination est composée de deux éléments de nomination mettant en évidence un trait du concept. La structure morphologique désigne le référent introduit par « aspect » suivi de la caractéristique « figuratif ». La forme **وجه مجازي** *wa3h ma3a:zi*: (aspect figuratif) rend la notion de **trope** accessible en désignant celle-ci à travers le trait sémantique *ce qui est figuratif*, ce qui sous entend *transfert sémantique de sens*.

L'origine grecque de **trope**, soit « tropos » signifie « détournement, torsion⁹⁹ ». L'élément de nomination de cette dénomination indique qu'il s'agit « d'une figure entraînant, pour un mot ou une expression, un changement ou un détournement de sens¹⁰⁰ ». Les deux langues envisagent la dénomination de la notion **trope** de manière différente. En d'autres termes, la langue française désigne le contenu conceptuel de **trope** par un terme simple, alors que la langue arabe fait usage d'un terme à deux éléments de nomination.

⁹⁹ Charaudeau, Maingueneau (2002 : 590).

¹⁰⁰ TLF, informatisé : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2022144645;r=1;nat=;sol=0;>

Au niveau sémantique, les deux dénominations ont, en quelque sorte, le même degré d'informativité : un « aspect figuratif » renvoie à une figure à travers laquelle on constate un détournement de sens.

Le terme **ironie**, désigné en arabe par un terme composé, soit **سخرية خفية** *suxrija xafija*, montre que les deux langues procèdent de manière différente dans leurs dénominations du concept. L'ironie est une notion définie « traditionnellement comme un trope qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire. » (Charaudeau, Maingueneau 2002 :330). En théorisant ce concept, les linguistes ont analysé chacun l'ironie d'un point de vue différent. Ainsi, l'ironie est assimilée à un trope (Kerbrat-Orecchioni 1980), elle est analysée comme une mention (Sperber et Wilson 1978), conceptualisée dans le cadre de la polyphonie (Ducrot 1984) et enfin prise comme une énonciation paradoxale (Berrendonner 1981). En français, la dénomination (signifiant) est composée d'un seul élément de nomination dont le sens en langue désigne « moquerie sarcastique qui utilise, le ton ou l'attitude aidant¹⁰¹ ». L'adéquation entre la forme et le sens terminologique montre que ce dernier est totalement prédictible de la structure morphologique : une *moquerie sarcastique* infère le fait de *dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre à quelqu'un*.

En arabe, l'équivalent est un terme composé de deux éléments de nomination **سخرية خفية** *suxrija xafija* (Litt. Moquerie, dérision, ironie dissimulée). En optant par ce choix, il décrit non seulement en quoi consiste l'action en la désignant par **سخرية** *suxrija* dont le sens en langue est littéralement *dérision, moquerie, ironie*, mais aussi il spécifie qu'il s'agit d'une ironie dissimulée à travers l'élément de nomination **خفية** *xafija*. Ainsi, le français se sert de la dénomination ironie qui renvoie directement à l'idée de moquerie, pour dénommer le concept **ironie**, alors que l'arabe donne une information supplémentaire qui spécifie les traits sémantiques auxquels renvoie **سخرية** *suxrija* (Litt. Moquerie, dérision, ironie).

L'élément de nomination **خفية** *xafija* est motivé par le caractère de *non-prise en charge de l'énonciation par le locuteur*. Ceci implique que l'ironie est entendue comme « dissimulée » puisqu'elle n'est pas prise en charge par le locuteur. En favorisant le principe de saillance, le traducteur a sélectionné des traits conceptuels qu'il a mis en évidence à travers la structure sémantique de la dénomination. En rendant le terme **ironie** par la traduction

¹⁰¹ TLF, informatisé : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2022144645;r=1;nat=;sol=0;>

¹⁰² Le mot **سخرية** *suxrija* renvoie à *moquerie, dérision, ironie*. L'élément de nomination **خفية** *xafija* correspond à dissimulée.

سخرية خفية *suxrija xafija*, le sens de ce terme est accessible pour un lecteur arabophone car cette dénomination informe sur deux aspects pertinents de ce concept.

La structure de la dénomination montre qu'il s'agit d'une *moquerie* ou d'une *ironie dissimulée* et en vérifiant l'adéquation de cette dénomination avec le sens véhiculé par le terme, on se rend compte que le degré d'informativité de cette proposition est valable. Nous avons utilisé la caractéristique valable pour dire que le lecteur arabophone peut interpréter facilement le sens du terme **ironie** à travers la traduction proposée car la structure sémantique de celle-ci pointe sur l'idée de moquerie dissimulée. Le fait de dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre est une manière de se moquer et le fait de ne pas prendre en charge l'énonciation rend la moquerie en question dissimulée.

L'analyse de la structure morphosémantique de cet équivalent a révélé un choix basé sur le sens véhiculé par le terme de la langue source et non pas sur sa dénomination. Le choix du traducteur n'est pas motivé par la structure sémantique de la dénomination source mais par les traits conceptuels du terme en question. En optant pour cette démarche, le traducteur risque moins l'ambiguïté car si le choix de la traduction est motivé par la structure sémantique de la dénomination source, il existe un risque important d'occulter l'aspect saillant du terme. La dénomination source d'un terme peut être un « pointeur » vers le concept mais sa traduction vers l'arabe sans tenir compte des traits définitionnels du terme peut donner lieu à une proposition inadéquate. Dans ce cas, l'inadéquation est le fait que la traduction donne lieu à plusieurs interprétations à la fois, ou bien un degré d'informativité réduit. Si, par exemple, le traducteur avait traduit le terme **ironie** par seulement *سخرية* *suxrija* (Litt. Moquerie, ironie, dérision), le degré d'informativité de cette proposition serait réduit. C'est l'idée de *non prise en charge de l'ironie par le locuteur*, qui serait occultée car cette information est couverte par l'élément de nomination *خفية* *xafija* (Litt. Dissimulation). Par conséquent, cette supposition montre que le choix du traducteur est adéquat car sa traduction informe sur ce qui est pertinent dans le sens du terme ironie.

3.5.1.2 Terme composé (deux, ou plusieurs éléments de nomination) en français traduit par terme composé en arabe.

Il s'agit des termes, en langue source, formés de deux ou plusieurs éléments de nomination, dont les traductions en langue arabe sont aussi des termes composés.

Nous proposons d'analyser le terme **conditions de production**. Cet exemple permet, non seulement d'illustrer les cas à travers lesquels les deux langues recourent à des dénominations composées mais de procéder également à une comparaison entre deux équivalents proposés pour le même terme. La notion de **conditions de production** est proposée pour désigner la notion de « circonstances » considérée comme vague. Ayant deux acceptions dans l'analyse du discours, cette notion « a fini par prendre un sens général, s'assimilant parfois à contexte, terme tout aussi ambigu, comme l'ensemble des données non-linguistiques qui président à un acte d'énonciation... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 119).

L'équivalent **شروط الإنتاج** *šuruṭ alʔinta:ʒ* (Litt. Condition de production) est obtenue par traduction littérale du terme source. Les deux dénominations envisagent le concept en fournissant les mêmes informations véhiculées par les traits sémantiques de leurs éléments de nomination. Sur le plan conceptuel, c'est l'ensemble des données non-linguistiques régissant un acte d'énonciation qui est désigné par **conditions de production** dont la motivation est également valable pour la dénomination en langue arabe *شروط الإنتاج* *šuruṭ alʔinta:ʒ* (Litt. Condition de production).

En répondant à d'autres éléments définitoires, l'équivalent **ظروف الإنتاج** *ṯuru:f alʔinta:ʒ* (Litt. Circonstances de production) désigne « non seulement environnement matériel et institutionnel du discours, mais encore les représentations imaginaires que se font les interactants de leur identité respective... » (Maingueneau 1996:20). Ainsi, la dénomination « circonstances de production » pointe vers l'idée d'environnement relatif à la production. Ne couvrant pas de manière précise la notion en question, il est nécessaire de réitérer que la notion de « circonstances » a cédé la place à celle de **conditions de production**. Néanmoins, cette mention n'est pas indiquée par (Maingueneau 1996). On se rend compte que la traduction **ظروف الإنتاج** *ṯuru:f alʔinta:ʒ* aborde la notion de **conditions de production** en pointant vers le sens par l'idée de « circonstances de production », ce qui distingue les deux traductions proposées puisque **شروط الإنتاج** *šuruṭ alʔinta:ʒ* (Litt. Condition de production) semble tenir compte de cette précision, alors celle de **ظروف الإنتاج** *ṯuru:f alʔinta:ʒ* opte pour « circonstances » qu'elle met en évidence en langue arabe pour dénommer la notion en question.

Le choix des traits conceptuels saillants doit être ciblé. Par conséquent, le traducteur doit doubler son attention en rendant en arabe les termes dont le sens en français n'est pas clair. Selon le contenu conceptuel du terme **conditions de production** l'idée de « circonstances » est écartée pour le fait qu'elle soit vague. Par conséquent, le choix de mettre

en évidence dans la traduction ce trait conceptuel fait que le traducteur s'engage dans la même ambiguïté. Ainsi, l'étape du choix des traits saillants est importante car le traducteur doit vérifier si le ou les traits en question décrivent un aspect pertinent dans le sens du terme à traduire.

3.5.1.3 Termes construits morphologiquement traduit par termes composés syntagmatiques

Nous nous référons à des termes en langue source construits morphologiquement (préfixation, suffixation et infixation). La traduction de ces termes vers l'arabe se fait dans la majorité des cas par des termes composés syntagmatiques en arabe. Nous rendrons compte du processus dénominatif de la langue arabe dans des cas de dénominations sources en analysant la structure morphosémantiques des équivalents proposés.

Nous analysons le contenu sémantique des éléments de nomination qui constituent les termes proposés par traduction pour rendre compte des traits mis en évidence à travers les équivalents en mettant l'accent sur les divergences entre les deux systèmes linguistiques sur le plan du processus dénominatif. « Le français accepte les structures hybrides qui enrichissent, d'ailleurs, son effectif lexical considérablement...à l'encontre de l'arabe qui se montre imperméable aux éléments d'hybridation extrêmement productif en français (et dans une partie importante des langues indo-européennes modernes) » (Nabil Esber : 73-74).

Le processus dénominatif, en arabe, relatif aux termes construits morphologiquement est caractérisé par des divergences. On constate, par exemple, que pour traduire les deux bases *poly* et *pluri*, la langue arabe recourt à un seul nom d'action traduisant le contenu sémantique suivi forcément d'un nom au pluriel. C'est le cas des deux termes **polyphonie** et **plurisémioticité**.

La dénomination (signifiant) **plurisémioité** est composée de la base *pluri*, élément tiré du latin plures « nombreux, plusieurs », entrant essentiellement dans la construction d'adjectifs¹⁰³. A priori, la dénomination source indique qu'il s'agit de plusieurs domaines sémiotiques. Au niveau du concept, il est dit que « la sémiotique (ou sémiologie) peut être considéré comme la science des différents systèmes de signes, parmi lesquels se trouvent les signes linguistiques». (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 434). Le contenu sémantique de la

¹⁰³ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=300870675;r=1;nat=;sol=0;>

dénomination rend compte d'une information pertinente liée au contenu conceptuel. C'est « différents systèmes de signes » qui est désigné par **plurisémiocticité**.

En arabe ¹⁰⁴ تعدد العلامات taṣaddud alʕala:ma:t (Litt. nombrabilité¹⁰⁵ d'indices, de signes) est, en quelque sorte, une traduction littérale (calque) de la dénomination source. Ce terme, composé de deux éléments de nomination ne véhicule pas tout à fait le même contenu sémantique de la dénomination source. L'information introduite à travers le contenu sémantique « nombrabilité d'indices, de signes » ne véhicule pas de manière précise le trait conceptuel « différents systèmes de signes » car à travers cette dénomination, il s'agit de « nombrabilité de signes », non pas de « nombrabilité de systèmes de signes ».

En fonction du sens véhiculé par le terme **plurisémiocticité**, le trait sémantique *indice* mis en évidence par la dénomination ne correspond pas à un trait conceptuel pertinent du terme. Le fait de rendre visible cet élément dans la traduction proposée peut rendre l'interprétabilité du terme ambiguë. Les informations véhiculées par la traduction doivent, en principe, faciliter l'accès au terme dans le cas de motivation. Dans le processus de compréhension du sens véhiculé par un terme, le lecteur arabophone se sert des informations obtenues par la structure sémantique de la dénomination qui est censée pointer vers les traits saillants afin de rendre le sens du terme plus accessible.

Nous proposons l'équivalent تعدد السيميائيات taṣaddud asi:mja:ʔijja:t (Litt. Nombrabilité des systèmes de signes). Le sens terminologique est prédictible de la forme : les deux éléments *nombrabilité* et *système de signe* sont deux traits saillants dans le sens du terme **plurisémiocticité**. L'élément de nomination السيميائيات asi:mja:ʔijja:t est un terme forgé à partir d'une partie empruntée à la langue source. Il s'agit de l'élément سيم si:m, emprunt lexical de sème, qui a servi d'item de base pour former ce qu'on appelle en arabe ¹⁰⁶ مصدر صناعي maṣdar ʕina:ʕi:. Ainsi, cet exemple analysé atteste de l'importance des traits rendus visibles dans la dénomination cible car ceux-ci « pointent » vers le sens du terme source.

¹⁰⁴ Mhiri (2008)

¹⁰⁵ Ce mot nous l'avons forgé à partir de l'adjectif « nombreux » pour exprimer et traduire de manière plus précise le mot arabe تعدد

¹⁰⁶ Voir chapitre III : Noms créés par suffixation, p 90

Etant donné que les deux langues, le français et l'arabe, ne permettent pas les mêmes expressions linguistiques, le traducteur doit vérifier l'interprétabilité des éléments de nomination des traductions proposées afin de s'assurer de leurs structures sémantiques et de leurs degrés d'informativité en fonction de ce qu'ils désignent.

Le terme **polyphonie** composé de la base *poly*, « élément tiré du grec « nombreux, entrant dans la construction des substantifs ou adjectifs (un certain nombre d'entre eux assurant cette double fonction) principalement dans les domaines scientifiques et techniques¹⁰⁷. » Ce terme est connu dans le domaine musical et il renvoie en linguistique aux différents points de vue coexistant dans les textes. O. Ducrot a le mérite d'introduire cette notion en linguistique. « L'originalité de son approche réside dans la scission du sujet parlant au niveau de l'énoncé même ». (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 444). La traduction en arabe, soit le terme¹⁰⁸ **تعدد الأصوات** taʕaddud alʕaṣwa:t (Litt. nombrabilité de voix) révèle le recours à la même démarche traductive à travers laquelle la base *poly* est traduit par le nom d'action **تعدد** taʕaddud (Litt. nombrabilité).

Les deux éléments de nomination de l'équivalent **تعدد الأصوات** taʕaddud alʕaṣwa:t (Litt. nombrabilité de voix) mettent en évidence deux éléments pertinents dans le sens du terme **polyphonie**, soit la *variété* et les *voix*. Ce dernier élément renvoi directement au trait conceptuel *points de vue* car les voix sous entendent l'existence de points de vue. Cette analyse de la structuration sémantique de la dénomination montre que l'équivalent proposé est adéquat car il rend le sens véhiculé par le terme source et facilite au lecteur arabophone l'accès à son sens terminologique assigné.

Sur les plans morphologique et syntagmatique, cette analyse contrastive est susceptible d'être schématisé comme suit :

Poly (base) + Nom = **تعدد** (nom d'action) + Nom (pluriel)

Pluri (base) + Adjectif = **تعدد** (nom d'action) + Nom (pluriel)

Ainsi, le français a la possibilité de former un nom et un adjectif en recourant à deux éléments différents dont le sémantisme introduit dans les deux cas le trait *nombreux*. Par

¹⁰⁷ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=300870675;r=1;nat=;sol=0;>

¹⁰⁸ Mhiri (2008)

contre, l'arabe doit recourir à deux éléments de nomination pour exprimer la totalité du contenu sémantique.

Les termes composés du préfixe « inter » donnent lieu en arabe à des résultats non homogènes, par conséquent, les équivalents sont en fonction des cas. Le tableau suivant regroupe un échantillon de termes à travers lequel nous constatons qu'un terme construit morphologiquement en français est traduit par un terme construit morphologiquement en arabe. Le traducteur dans ce cas a tenté de reproduire une structure morphologique similaire entre les deux langues.

Terme en français	Traduction en arabe
interdiscours	بينخطابات bajnaχiṭ a:bat (litt. Entre discours)
interculturel	بينثقافي bajnaθaqa:fi: (Litt. Entre culturel),
interlangue	لسان وسيط lisa:n osi:t, (Litt. langue intermédiaire) بينلسان bajnlisa:n (Litt. Entre langue)
interlocuteur	مخاطب muχa:t ib (Litt. Personne à qui on adresse la parole)
intertextualité	تناصية tana:šija(Litt. Entre textuel)

Tableau n° 09

En reproduisant littéralement la structure du signifiant, le terme **interdiscours** dont la dénomination est composée d'un préfixe « inter » et du nom « discours » est traduit en arabe par ما بين خطاب ma:bajna alχiṭ a:b (Litt. Ce qu'il ya entre discours) et par بينخطابات bajna χiṭ a:ba:t (Litt. Entre discours). Le terme بينخطابات bajna χiṭ a:ba:t est forgé sur le modèle français : préfixe + nom, donnant lieu en arabe à celui de préposition+ nom dont les éléments sont بين (Litt. Entre) + خطابات (Litt. Discours au pluriel).

En parallèle, la dénomination **ما بين خطاب** *ma: bajna xiṭ a:b* est composée de **ما** *ma:* (pronom sujet) [Litt. Ce qu'il y a], **بين** (adverbe de lieu)[Litt. Entre] et **خطاب** [Litt. Discours] (substantif). Au niveau des traits sémantiques, les éléments de nomination des deux dénominations ne présentent pratiquement pas de différence: **بينخطابات** « entre discours » sous-entend **ما بين خطاب** « Ce qu'il ya entre discours ». Ainsi, le modèle préposition + nom donne lieu, en arabe, à d'autres termes forgés sur le même principe : on cite, par exemple, **بينثقافي** *bajnθaqa:fi:* (Litt. Entre culturel) pour dénommer le concept de interculturel, **بينذاتي** *bajnḏa:ti:* (Litt. Entre personnel) pour intersubjectif, **بينشخصي** *bajnʃaxsi:* (Litt. Entre personnel) pour interpersonnel et **بينلسان** *bajnlisa:n* (Litt. Entre langue) pour dénommer le concept de interlangue.

L'avantage du modèle sur lequel ces termes sont forgés consiste en la possibilité de former des dénominations (signifiant) constituées chacune d'un seul élément de nomination contenant aussi bien le préfixe inter (dans ce cas la préposition **بين** *bajna*) que le nom qui suit, par exemple, **خطابات** *xiṭ a:ba:t* dans **بينخطابات** (interdiscours), ou **ثقافي** *θaqa:fi:* dans **بينثقافي** (interculturel).

Dans le cas de la notion **intertextualité**, l'arabe recourt à une dénomination composée d'un seul élément de nomination soit **تناصية** *tana:sija* (Litt. Entre textuel) pour désigner « l'ensemble des relations explicites ou implicites qu'un texte ou un groupe de textes déterminé entretient avec d'autres textes. » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 326). Précisons que **تناصية** *tana:sija* est formé d'un nom d'action dérivé de la forme **تناص** *tana:sa* signifiant l'association de deux ou plusieurs parties dans une action. Dans ce cas, il s'agit du fait qu'un texte ait un ou plusieurs points communs avec un ou plusieurs autres textes. A cette première forme s'ajoute par suffixation la forme **ية** qui introduit la notion de substantivation.

Cette analyse contrastive effectuée sur un échantillon de termes présentant des caractéristiques similaires atteste des visions différentes de chacune des deux langues compte tenu des résultats obtenus. Celle-ci montre comment procède les deux systèmes linguistiques pour aborder et plus précisément pour dénommer les concepts en rendant compte des moyens morphologiques et syntaxiques auxquels ils recourent sur le plan dénominatif.

Il convient de souligner que certains termes sources sont traduits par des termes composés de plusieurs éléments de nomination. Le terme **hypallage** est défini en rhétorique comme étant « une figure consistant à attribuer à un mot de la phrase ce qui convenait à un autre de la même phrase ; ex : ce marchand accoudé sur son comptoir avide (V. Hugo) » (Dubois 2007 : 235). Cette dénomination est composée d'un seul élément de nomination qui ne correspond à aucun trait conceptuel du terme de manière évidente.

Le terme en arabe soit ¹⁰⁹ انعدام المناسبة بين الصفة و الموصوف bajna ašifa wa almaʿsu:f (Litt. Absence d'adéquation entre la caractérisation et ce qui est caractérisé) est une paraphrase. Contrairement à la démarche dénominative du système linguistique du français, l'arabe recourt à une paraphrase pour proposer un équivalent au terme **hypallage**. Le concept décrit comme l'attribution à un mot de la phrase ce qui est normalement attribué à un autre mot de la même phrase, est dénommé en arabe comme une situation d'inadéquation entre la caractérisation et ce qui est caractérisé. Le sens terminologique est, donc, totalement prédictible de la structure morphologique. Etant composé de plusieurs éléments de nomination à caractère définitionnel, le degré d'informativité de l'équivalent permet l'interprétabilité du sens terminologique. L'idée de *rapport entre la caractérisation et ce qui est caractérisée* exprimée par la dénomination infère celle de *figure* véhiculée par le sens terminologique. Aussi, l'élément de nomination *absence d'adéquation* traduit le caractère *d'attribution à un mot ce qui convient à un autre*. Le concept de la figure à travers laquelle on attribue à un mot de la phrase ce qui convenait à un autre peut être décrit comme une absence d'adéquation entre la caractéristique et ce qui est caractérisé. Les termes-paraphrases sont des termes qui peuvent poser des contraintes lors de leurs repérages dans les textes spécialisés et notamment pour leurs utilisations dans ces textes. Cet exemple rend compte également de la difficulté de traduction, c'est-à-dire des efforts que doit fournir le traducteur-terminologue pour assurer l'adéquation entre les traductions proposées et les termes auxquels elles correspondent.

3.5.2 Deux équivalents d'un même terme polysémique

Il s'agit des cas à travers lesquels un terme source peut avoir en arabe deux traductions. Cette situation montre que dans les deux systèmes linguistiques le processus de

¹⁰⁹ Mhiri (2008).

dénomination est distinct. Ainsi, le terme en français est susceptible d'avoir deux (ou plusieurs) acceptions sous une seule dénomination, alors que le traducteur procède par dissociation en proposant une dénomination pour chaque acception du concept en question. Le terme **interlangue** possède deux sens. « L'interlangue [dans la didactique des langues étrangères] est la « langue » utilisée par des apprenants qui ne maîtrisent pas encore une langue étrangère ; c'est une réalité provisoire et instable, entre deux langues, mais dont on postule qu'elle a une relative cohérence. » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 326). Ce terme désigne dans ce domaine la phase pendant laquelle les apprenants se trouvent dans une situation de non-maîtrise de la langue étrangère mais celle-ci semble relativement cohérente. Pour rendre le sens véhiculé par ce terme dans le domaine de la didactique, le traducteur propose l'équivalent **لسان وسيط** *lisa:n ωsi:t*, (Litt. langue intermédiaire). Cette dénomination nous informe qu'il s'agit d'« une langue intermédiaire » et les deux éléments de nomination expriment l'idée de cette « phase provisoire ». Une partie importante du sens terminologique est prédictible de la forme : le sens véhiculé par la structure morphologique qui est *langue intermédiaire* permet de déduire la situation *intermédiaire relative à la maîtrise d'une langue*.

Cette notion est également appréhendée dans le concept **code langagier** que Maingueneau (1993) a introduit afin de « définir la manière dont un positionnement mobilise le langage- appréhendé dans la pluralité des langues et des registres de langue...Le **code langagier** résulte d'une détermination de l'**interlangue**, c'est-à-dire de l'interaction des langues et des registres ou des variétés de langue accessibles...» (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 98). Dans cette optique, le sens qu'acquiert la notion **interlangue** ne renvoie pas à cette phase qui se situe entre la non-maîtrise de la langue étrangère et la cohérence relative, mais il s'agit, plutôt, dans ce cas d'une interaction entre les langues. Le traducteur propose de traduire ce terme par **بينلسان** *bajnalisa:n* (Litt. Entre langue). Cette dénomination (signifiant) est forgée sur le modèle français que nous avons abordé un peu plus haut et qui semble productif en langue arabe. La structure morphologique de cet équivalent est composée de la préposition **بين** *bajna* (Litt. Entre) et du substantif **لسان** *lisa:n* (Litt. Langue). Le traducteur a formé un seul élément de nomination en associant la préposition avec le substantif. C'est une structure morphologique étrangère à la langue arabe mais elle permet l'interprétation : en dégageant le sens de *entre langue*, c'est le caractère *interaction entre langue* qui est mis en évidence. De ce fait, cet aspect saillant du sens terminologique est prédictible à partir de cette forme, puisque l'équivalent proposé est motivé.

4 Conclusion

Nous avons abordé tout au long de ce chapitre le mécanisme du processus dénominatif en langue arabe dans le cadre de l'activité traduisante. Nous avons tenté de rendre compte des différents cas de dénomination et plus précisément d'analyser les termes en éléments de nomination afin de mettre en évidence les informations transmises à travers ces éléments (signifiants) par rapport aux traits conceptuels véhiculés par les notions abordées.

Ce chapitre décrit un état des lieux de la terminologie linguistique arabe, qui se caractérise par une variation importante. Nous avons démontré que l'interprétabilité d'un sens terminologique est liée à la structure morphosémantique du terme. Par conséquent, l'accès au sens d'un terme varie selon la forme qui lui est assignée. Partant du principe de la motivation, il convient de préciser qu'un lien entre le sens terminologique et les propriétés sémantiques de la forme doit exister pour assurer la transparence d'un terme. C'est donc la question du rapport entre le sens prédictible et le sens terminologique attesté que nous avons abordé pour rendre compte des conséquences sémantiques d'interprétabilité des différents équivalents proposés par les traducteurs. Les cas de figure analysés décrivent une situation critique dans laquelle régnait un babélisme dénominatif important. L'unification des équivalents dans les ouvrages de référence, se limite, notamment, aux mêmes termes comme **phrase**, **dérivation**, **antonymie** etc.

En tenant compte de la variation terminologique en langue arabe, nous avons relevé des cas dans lesquels un terme source possède deux équivalents différents liés par des rapports morphosémantiques. Le terme source **contrôle** dont les deux équivalents sont مراقبة *mura:qaba* et رقابة *raqa:ba* montre un cas particulier de cette variation. En partageant des liens au niveau des deux plans morphologique et sémantique, il n'y a pas un grand écart dans l'interprétation des deux dénominations: qu'on recourt à l'une ou à l'autre, les risques d'ambiguïté sont minimes.

En revanche, le terme **ethos** est un cas de pure variation terminologique. L'équivalent إيطوس *ʔit u:s* est un emprunt qui ne permet pas l'interprétabilité à partir de la structure morphologique. Par conséquent, l'accès au sens terminologique assigné à cette forme, par les

locuteurs arabophones, dépendra des éléments définitoires dans lesquels l'équivalent apparaît. L'équivalent الصورة *ʔaṣu:ra* [Litt. Image] pointe vers un trait conceptuel mais « l'explosion inférentielle » que risque de provoquer la structure sémantique de la forme laisse une voie à l'ambiguïté dans l'interprétabilité du sens véhiculé. Les deux équivalents sont totalement différents alors qu'ils renvoient au même terme de la langue source.

Chaque équivalent représente une manière de signifier. Un choix non motivé ou pas suffisamment motivé peut donner lieu à l'ambiguïté et par conséquent à un risque de mauvaises interprétations. Face à ce babélisme, on se demande si les équivalents constituent un passage obligé : l'enseignant en arabe de la linguistique ou le traducteur des textes linguistiques vers cette langue qui utilisent les ouvrages terminographiques bilingues, sont-ils contraint de reconnaître et d'utiliser tous les équivalents d'un terme pour éviter toute confusion ? Nous soulevons, par conséquent, la question de la limite dont fait preuve ces ouvrages en matière de leurs exploitation efficaces.

CHAPITRE V:

Analyse des termes métalinguistiques :

Approche textuelle

Introduction

Ce chapitre aborde la correspondance et l'équivalence des termes métalinguistiques à travers trois ouvrages traduits dont nous ferons la présentation. Nous rappelons que les termes **correspondance** et **équivalence** sont repris de la théorie interprétative du sens développée dans le cadre de l'ESIT. Il s'agit d'un modèle qui fait la distinction entre deux démarches traductives. La traduction de la métalangue du français moyennant ces deux démarches révèle des spécificités au niveau de la langue arabe.

L'analyse des équivalents, dans ce chapitre, sera envisagée selon une approche textuelle. Nous introduirons, par conséquent, le paramètre *contexte* dans l'étude du rapport qu'entretient une structure morphologique avec le sens qu'elle véhicule. Le rôle du *contexte* dans l'interprétation des mots ou des énonciations a été soulevé de nombreuses fois par les linguistes. Chomsky (1965) a souligné l'importance du *contexte* pour la génération automatique du langage. En abordant ce rôle, Searle (1979 : 171) estime que « le sens littéral de la phrase est toujours relatif à des assomptions contextuelles ». Pour Rastier (1991 : 154), le *contexte* est « l'ensemble des instructions contenues dans le texte qui permettent d'identifier un semème et les traits qui le composent ». Dans cette perspective, le sens est tributaire du *contexte*.

Du point de vue traductif, le contexte détermine le choix de l'équivalent d'un terme source. Il constitue, également, un outil de validation d'une traduction. La valeur sémantique d'un équivalent se vérifie à travers les éléments textuels car c'est l'ensemble qui construit le sens. En s'inscrivant dans la même optique de Rastier, nous estimons que les instructions

textuelles¹¹⁰ sont celles qui déterminent, dans la traduction des termes d'un texte, le choix des équivalents. Le processus de la traduction envisage le terme dans son contexte, donc celui-ci n'est pas considéré comme un invariant sémantique et l'environnement dans le quel il apparaît n'est pas sans intérêt. Dans notre approche, le contexte est l'environnement linguistique d'un terme, c'est-à-dire les énoncés qui l'entourent comme mots ou phrases situés à proximité.

Pour la constitution de notre corpus, nous avons fait la collecte de **329** termes tout en indiquant les contextes dans lesquels ils apparaissent. Cette approche consiste à mettre en parallèle le texte source avec le texte traduit. L'objectif fondamental est de vérifier l'interprétabilité des termes traduits, c'est-à-dire les sens qu'ils véhiculent par rapport aux sens des termes sources dans les textes.

Il convient de souligner que le choix des termes est basé, principalement, sur quatre critères. Le nombre important des termes collectés (termes sources en français et équivalents en arabe) nous a permis d'établir ces critères d'analyse. Le premier critère est le recours aux termes déjà existant dans la langue cible pour traduire des termes de la langue de départ. Nous avons constaté, à travers les textes traduits, que cette démarche peut avoir un impact particulier sur l'interprétabilité des termes de la langue source, ce qui est le cas de la traduction du terme **adverbe** par حرف *ḥarf* (Litt. consonne). Le deuxième critère est lié à la traduction des termes sources préfixés. Nous avons choisis ces termes car leurs traductions donnent lieu à des structures morpho-sémantiques étrangères à la langue arabe, comme dans le cas du terme **épilinguistique** traduit en arabe par **لسانية على** *ṣala: lisa:nijja* (Litt. Sur la linguistique). Le troisième critère de sélection est la création terminologique, c'est à dire l'interprétabilité des traductions (termes) obtenues par dérivation lexicale comme, par exemple, le cas du terme **épistémologie** traduit par **علمية** *ṣulu:mijja* (Litt. Sciences auquel on a ajouté un suffixe pour exprimer la qualité) Le dernier critère sur lequel est basé notre choix des exemples est la sélection des termes en français intercorrélés par des relations lexicales afin de vérifier l'existence ou l'absence de ce lien dans les traductions proposées.

¹¹⁰ Cette notion des *instructions textuelles* doit être envisagée, dans le cadre des textes spécialisés, en prenant en considération la caractéristique de ses textes : « les textes savants saisissent et expriment le contenu savant, dont les unités sémantiques dominantes sont les termes. Le terme est une unité lexicale- ou son acception- définie dans les textes savants, où apparaissent ses occurrences intégrées dans le tissu du texte » (Kocourek 1991 :71). Le sens d'un terme est tributaire des instructions textuelles. Ces dernières peuvent être des éléments définitoires ou des éléments linguistiques permettant l'interprétation du sens.

Ces critères de sélection concernent les traductions (équivalents) obtenues par correspondance. Par conséquent, nous, présenterons, également, dans notre analyse des cas de figures ayant trait à la traduction par équivalence. Ceci dit, l'analyse décrira ces deux démarches traductives dans une optique textuelle.

L'analyse des termes correspondants et équivalents extraits des trois ouvrages traduits, a montré certains aspects pertinents de la traduction par correspondance et de la traduction par équivalence. Les exemples¹¹¹ ci-dessous illustrent ces deux démarches traductives:

Terme : langue A	Terme langue : B	Observations
Prédication	citation, référence, preuve allégation إسناد	Tradition grammatical arabe (traduction par correspondance)
Morphème	Mot composé d'unité lexicale arabe et d'un «ème» suffixe emprunté صيغ	Emprunt partiel (traduction par correspondance)
Intension	renseignement ,information, notification إفادة	Langue générale (traduction par correspondance)
Synapsie	عبارة مركبة من كلمات و أدوات Locution composée de mots et d'outils	Paraphrase (traduction par équivalence)

Tableau n° 1

Les traductions des termes indiqués ci-dessus, prises de notre corpus¹¹², révèlent des choix adoptés par les traducteurs pour rendre en arabe les sens véhiculés par les termes de la langue source. En traduisant, par exemple, le terme **intension** par إفادة¹¹³ ifa:da (Litt. information, notification, renseignement), les traducteurs ont eu recours à la langue générale. Cet équivalent rend visible des traits conceptuels du terme **intension** que le traducteur a choisi de faire apparaître par rapport aux autres traits conceptuels du terme.

¹¹¹ Les équivalents en français des termes en arabe sont pris du Dictionnaire Arabe Français Arabe As-Sabil, Reig (1983)

¹¹² Robert Martin (1983 : 179)

¹¹³ Baccouche, Mejri, Trad (2006 : 233)

Selon le contexte source qui définit « l'intension de *disque*...[à titre d'exemple] comme l'ensemble des propriétés qui font qu'on peut dire d'un objet qu'il est ou non un disque » le trait conceptuel *ensemble de propriétés d'un objet* est mis en évidence par le contenu sémantique de la traduction إفادة ifa:da. Celui-ci est véhiculé par les traits sémantiques information, ou renseignement : l'ensemble de propriétés d'un objet constitue un ensemble d'informations ou de renseignements relatifs à cet objet. Dans le texte traduit, l'énoncé إفادة قرص ifa:dat qurṣ, littéralement *information ou renseignement d'un disque* indique qu'il s'agit d'un ensemble d'informations, de spécificités dont est caractérisé un disque, ce qui sous entend, par conséquent, un ensemble de propriétés qui font qu'un objet est considéré un disque, ou comme tel.

Ainsi, le traducteur, en rendant le sens du terme **intension** par une unité arabe de la langue générale إفادة ifa:da opte pour une traduction par correspondance : le terme source est traduit par un terme dans la langue cible. Il est supposé par le choix de la traduction que le sens dégagé par le terme source est le même véhiculé par la traduction. Par conséquent, le fait de traduire **intension** par إفادة ifa:da (Litt. Information, renseignement), le traducteur a procédé par sélection, en choisissant un terme précis à travers lequel un maximum d'information contenu dans le sens du terme **intension** est transmis par le terme arabe en question. En mettant en évidence le trait sémantique *renseignement*, la structure morphologique de إفادة ifa:da pointe vers le trait conceptuel *propriétés*. C'est, donc, ce trait qui a motivé le choix de l'équivalent. Les traits sémantiques de cet équivalent permettent l'inférence : l'énoncé en arabe إفادة قرص ifa:dat qurṣ (Litt. Information, renseignement d'un disque) peut inférer l'idée de *propriétés d'un disque*, ce qui montre une adéquation entre l'équivalent proposé et le sens terminologique qu'il véhicule dans le contexte. En termes traductifs, cette adéquation représente ce que nous entendons par *maximum d'informations*. Le traducteur vise, par conséquent, un degré d'informativité satisfaisant qu'il est nécessaire de rendre à travers le choix relatif à la démarche traductive adoptée. Cette remarque pertinente suscite la question fondamentale de la perte d'information au niveau de la structuration sémantique des termes traduits.

De ce fait, nous proposons dans ce chapitre, d'aborder l'analyse des termes traduits à travers deux niveaux essentiels:

- La structuration sémantique des termes traduits (les éléments d'information rendus à travers ces termes) ainsi que les démarches traductives adoptées.
- L'appréhension du sens des termes traduits par rapport à leurs interactions avec les éléments linguistiques du texte : de quelle manière les lecteurs arabophones sont susceptibles de saisir le sens des termes traduits ? Comment procède les traducteurs dans des situations de perte d'information causée par un choix de traduction ou un autre ?

1. Présentation du corpus

Notre corpus se compose de trois ouvrages: il s'agit, en premier lieu de « **Pour une logique du sens** » de Robert Martin, ensuite « **Comprendre la linguistique** » du même auteur et en fin « **Les néologismes** » de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles. Soulignons que chaque présentation d'un ouvrage source est suivie de la traduction correspondante.

1.1. Présentation des ouvrages

1.1.1. Robert Martin, 1992, Pour une logique du sens

Cet ouvrage composé de 319 pages tente de rendre compte du rôle de la notion de vérité dans la sémantique. Dans ce sens, l'auteur montre que « le concept le plus opératoire [dans la sémantique] est celui de vérité » (Robert Martin 1992 : 13). L'approche adoptée est celle de la logique. Celle-ci explique les liens de vérité qui unissent les phrases en constituant une sorte de « logique du sens ».

L'auteur a abordé des notions fondamentales : celle de *vérité floue*, celle de *mondes possibles*, et celle de *univers de croyance*. Il ajoute également la notion d'*analyticité* qu'il considère comme centrale pour la sémantique puisqu'elle ne paraît pas indépendante des trois précédentes.

Pour rendre compte de ces différentes notions, l'auteur a exposé ses idées en cinq chapitres :

- Le premier chapitre qu'il considère liminaire dans lequel il donne un aperçu sur les notions fondamentales d'analyticité, de flou, de monde possible, d'univers de croyance : il s'agit de faire un examen critique de l'usage que peut faire la sémantique de la notion de vérité.
- Le second chapitre rend compte notamment de la définition linguistique, de la question « du vrai par définition ».
- Le troisième chapitre est consacré aux « mondes possibles » et les « univers de croyance ».
- Le quatrième chapitre évoque la sémantique du flou, donc la question du « plus ou moins vrai ».
- Le cinquième chapitre passe de la phrase à l'énoncé pour introduire le domaine discursif et pragmatique du vrai et du faux.

Pour éclairer ces notions, Martin a eu recours, à des exemples variés tout au long de son ouvrage attestant ainsi du rôle fondamental de ceux-ci pour expliquer les faits et les phénomènes linguistiques.

Cet ouvrage est traduit en arabe par Mejri et Baccouche en 2006 sous le titre **في سبيل منطق للمعنى** *fi: sabi:li mantiqin ilmaʕna*: (Litt. Dans chemin logique pour le sens). Selon les traducteurs, cette traduction apporte aux lecteurs arabophones de nouvelles notions dont le développement en langue arabe reste limité. Par conséquent, les difficultés que pose la traduction de certains termes métalinguistiques suscitent des questions d'une grande importance. Soulignons que la contrainte majeure, dans ce sens, est celle liée à la perte d'information susceptible d'être causée par le choix des correspondants en langue arabe.

Mejri et Baccouche ont justement attiré l'attention sur cette problématique des termes ainsi que sur les contraintes liées à leurs traductions en raison du fonctionnement différent des deux systèmes linguistiques. La langue française, qui compte, entre autres, sur des

procédés de préfixation et de suffixation pour la formation des termes, est très différente de la langue arabe dont la formation des termes est basée sur la dérivation morphologique à partir de schèmes à nombre limité.

En choisissant de traduire littéralement des termes préfixés exprimant la négation, les traductions obtenues montrent que dans tous les cas de figures, la structure morphologique des termes proposés ne change pas. Les termes comme **asémantique**, **inaccompli**, **dissymétrie**, **contrevérité** sont traduits en arabe respectivement (traduction littérale des composants des termes sources) par لا دال la: da:l (Litt. Non signifiant), لا منجز la: munziz (Litt. Non accompli), لا تماثل la: tama:θul (Non homologie, symétrie), لا حقيقة la: ḥaqi:qa (Litt. Non vérité). En d'autres termes, on peut reformuler la démarche traductive des différents termes sources de la manière suivante :

- Asémantique [A (absence) + Sémantique] : لا دال (لا + دال) [l'absence exprimé par A est traduite en arabe par لا (Litt. Non).
- Inaccompli [In (non) + Accompli] : لا منجز (لا + منجز) [la négation exprimée par in est traduite en arabe par لا (Litt. Non).
- Dissymétrie [Dis (séparation) + symétrie] : لا تماثل (لا + تماثل) [l'idée de séparation exprimée dans dis est traduite en arabe par لا (Litt. Non).
- Contrevérité [Contre (inverse) + Vérité] : لا حقيقة (لا + حقيقة) [l'inverse exprimé dans contre est traduit par لا (Litt. Non).

Il convient de souligner que le choix de la procédure de traduction adoptée pour rendre les termes sources montre un schéma homogène au niveau des équivalents. Les différents sens exprimés par les préfixes des termes en français sont rendus en arabe par une seule particule de négation لا (Litt. Non).

1.1.2. Robert Martin, 2004 Comprendre la linguistique, épistémologie élémentaire d'une discipline

Cet ouvrage, de 206 pages, aborde les finalités de la linguistique et les types de questions que les linguistes se posent ainsi que les différentes méthodes adoptées, par eux, afin d'apporter des éléments de réponse. Il s'agit, en effet, de notions élémentaires qui sont

également à la portée de ceux qui n'ont pas acquis de connaissances préalables dans le domaine de la linguistique : « cela s'appellerait une « épistémologie de la linguistique » : l'épistémologie dit ce qu'une science se propose et de quelle manière elle procède. Mais c'est ici une épistémologie « élémentaire », c'est-à-dire formulée dans le langage de tous, aussi aisée que possible, même si elle cherche à aller aussi loin que l'auteur en est capable. » (Robert Martin, 2004, p 9-10)

Ce manuel est rédigé en six parties : il donne un aperçu sur les différentes approches des sciences du langage à savoir la linguistique descriptive (que signifie décrire en linguistique ?), la linguistique théorique (l'explication en linguistique), la linguistique générale (les concepts qui sont valables pour toutes les langues), la philosophie du langage (les rapports liant le langage à la réalité, à la pensée, à la vérité, à l'action), la linguistique historique (l'évolution des langues) et la linguistique appliquée (cette partie évoque la didactique des langues, la thérapeutique des troubles du langage et notamment « les industries de la langue »). Soulignons que dans le cadre de la linguistique générale, on évoque les concepts qui peuvent être valables dans toutes les langues.

Cet ouvrage est traduit en arabe par A. Mhiri en 2002 sous le titre de **مدخل لفهم اللسانيات** madxal lifahm alisa:nija:t (Litt. Introduction à la compréhension de la linguistique). Le traducteur évoque dans son introduction les contraintes qu'a posées la traduction vers l'arabe des exemples servant l'illustration des faits linguistiques. Nous aborderons dans notre analyse la nature des problèmes liées à la traduction des exemples : il s'agit de vérifier l'adéquation entre les sens des termes traduits avec les exemples illustratifs.

Le traducteur souligne avoir traité la traduction des exemples en fonction des solutions qu'il considère adéquates aux objectifs visés par l'auteur du texte en tentant d'éviter de tomber dans de fausses interprétations. Cependant, dans des cas de similitude entre les deux langues, le traducteur Mhiri a traduit les exemples vers l'arabe étant donné que la traduction rend le sens visé : dans un passage lié à la définition du terme **autonymie**, l'auteur de l'ouvrage source affirme que « les signes [parfois], au lieu de renvoyer aux choses renvoient à eux-mêmes. Au pluriel, table s'écrit avec un S : voilà qui ne dit rien de tout d'aucune table... Toutes les langues du monde se prêtent à l'**autonymie** ; toutes peuvent servir à elles-

mêmes de métalangage ». En arabe, le traducteur a illustré le sens du terme en question par la traduction littérale de l'exemple *table*, soit *طولة* (Litt. Table) qui rend parfaitement le sens du concept puisqu'il s'agit d'une notion partagée par toutes les langues.

Le traducteur était contraint, dans des cas, de donner les exemples en français accompagnés de leurs traductions en arabe pour transmettre leurs sens. Cette procédure est complétée, quand les cas évoqués le permettent, par des notes de bas de pages afin de donner des équivalents en langue arabe qui se rapprochent des faits décrits.

Par ailleurs, il est question parfois de certains exemples relevant des expressions figées dont la traduction vers l'arabe pose de véritables contraintes. Dans ce sens, le traducteur a opté pour une traduction littérale en soulignant l'objectif visé par l'auteur et en tentant de présenter, dans la mesure du possible, des équivalents en langue arabe.

1.1.3. Jean Pruvost, Jean-François Sablayrolles, 2003, Les néologismes

Cet ouvrage est publié dans la collection « Que Sais-je ? ». Comme le titre l'indique, il aborde les questions relatives aux néologismes. Les deux linguistes rendent compte de l'importance des néologismes qu'ils considèrent comme condition pour qu'une langue quelle qu'elle soit reste vivante : « un constat s'impose : chaque langue et par conséquent chaque système linguistique est articulé de manière à permettre la créativité lexicale, avec un arsenal diversifié de procédés morphologiques et sémantiques. » (Pruvost, -François Sablayrolles 2003 : 11).

Des questions ont été posées sur les procédures de formation des mots et les emplois nouveaux de mots déjà existants ainsi que les mécanismes selon lesquels ces néologismes sont utilisés et les modalités qui expliquent leurs intégrations dans les dictionnaires. Les idées de cet ouvrage sont présentées en six chapitres de telle manière à répondre aux exigences de la collection :

Cet ouvrage est traduit par Jahima en 2010 sous le titre de الألفاظ المولدة، دراسة في بناء (Litt. Néologisme, étude de la formation des termes). Après avoir souligné l'utilité de la traduction de cet ouvrage vers l'arabe, le traducteur, indique les contraintes rencontrées durant son travail. Il s'agit, en premier lieu, de la différence entre les deux langues en contact en ce qui concerne les créations néologiques. Il attire, également, l'attention sur ce qu'il considère comme objectif réellement visé par la traduction car selon lui, de mauvaises interprétations sont susceptibles de créer une polémique par rapport aux finalités que l'activité traduisante est tenue de se fixer.

Jahima pense que les traducteurs sont conscients que la traduction consiste à transmettre un *vouloir dire* et le travail du traducteur n'est nullement la substitution d'un mot d'une langue par un mot d'une autre langue. Ainsi, la difficulté de la traduction ne réside pas dans les différences de mots entre les langues en contact. Par conséquent, on ne peut dire que la traduction entre deux langues proches du point de vue structure morphologique est moins difficile que la traduction entre deux langues différentes sur ce plan. En outre, le traducteur souligne que les adeptes de cette idée sont les partisans de la « théorie linguistique » qui focalisent leur attention sur la comparaison entre les mots et les expressions d'une langue par rapport à une autre. Pour eux, la traduction est rendue possible ou difficile en fonction des différences entre les structures morphologiques.

Le traducteur s'oppose à cette approche et considère que la traduction ne vise pas un transfert de mots d'un texte à un autre mais elle doit plutôt rendre un *vouloir dire* de la langue de départ à la langue d'arrivée. (Jahima 2010 : 16-17).

En revanche, les difficultés de traduction ne se situent pas au niveau de la compréhension du texte, ni d'ailleurs du *vouloir dire de l'auteur*, mais la difficulté majeure que pose la traduction de cet ouvrage vers l'arabe, selon le traducteur, réside dans les unités de la langue française qui sont dépourvues de sens car elles sont prises indépendamment du contexte. Celles-ci sont des exemples illustrant le phénomène du néologisme en langue française ainsi que ses caractéristiques : elles rendent compte du fonctionnement de la langue française dans le domaine de la création néologique.

Cette situation est la raison pour laquelle le traducteur est plus qu'un traducteur c'est aussi un chercheur contraint à trouver dans la langue arabe des unités ayant les mêmes structures morphologiques que celles de la langue française. Khaled Jahima souligne que cet objectif n'est pas seulement difficile, mais il est impossible dans la plupart des cas. Si la traduction visait le transfert des unités d'une langue à une autre, elle serait impossible du point de vue théorique car les unités entre les langues ne s'équivalent presque pas. Ceci permet de dire qu'il est difficile de trouver des équivalents en langue arabe à des exemples en langue française ayant des structures morphologiques spécifiques, notamment quand il s'agit de néologismes pas encore stables ou de néologismes formés par jeu de mots etc.

2. Le choix des ouvrages

Les trois ouvrages sélectionnés ont été traduits récemment en arabe se pose explicitement la question des choix en matière de traduction. Ainsi, la traduction des termes contenus dans les ouvrages permet de rendre compte de la nature des contraintes que posent concrètement la traduction du français vers l'arabe des textes linguistiques et de constater les possibilités de traductions données à travers les choix variés de traduction adoptés par les traducteurs.

Soulignons, par ailleurs, que « Pour une logique du sens » et « Comprendre la linguistique » sont du même auteur, mais présentent deux types différents puisque l'ouvrage « Pour une logique du sens » est destiné à des spécialistes ou au moins à des personnes ayant préalablement des connaissances dans le domaine. En revanche, « Comprendre la linguistique » est un manuel, il transmet, donc, des connaissances de base à un public pas forcément averti. Notre choix est aussi motivé par l'abondance des exemples relevés dans les trois ouvrages. En mettant en évidence les contraintes que posent la traduction des termes dans les discours linguistiques, on se rend compte que celles-ci se posent également de manière significative au niveau de la traduction des exemples servant à décrire les réalités linguistiques.

En dernier, il convient de souligner qu'à travers les trois traductions, nous distinguons deux approches traductives au niveau terminologique qui sont d'une part la démarche de la traduction par correspondance dans laquelle nous englobons différents procédés de traduction

et la traduction par équivalence qui est adoptée, plus précisément, par Khaled Jahima, dans la traduction de l'ouvrage *Les néologisme*. Ainsi, le choix de ces trois ouvrages nous offre la possibilité de rendre compte des contraintes concrètes qui entravent les traducteurs des discours linguistiques et de montrer ce qui constitue le « contexte » pour des termes métalinguistiques.

3. Analyse des termes

Sur la base des critères de sélection que nous avons établi, l'analyse textuelle des termes de notre corpus consiste à vérifier l'interprétabilité des équivalents terminologiques dans leurs contextes. Ainsi, ce chapitre présentera, à la différence du précédent, les termes dans leurs environnements textuels. Le sens d'un terme dans un contexte est appréhendé à travers tous les éléments linguistiques du texte dans lequel il apparaît. Le texte peut contenir la définition ou les explications permettant l'interprétabilité du concept véhiculé.

Pour vérifier l'adéquation des équivalents avec les termes sources, nous rendrons compte pour chaque cas de figure, de la structuration sémantique des éléments de nomination des termes en comparant les sens des structures morphologiques avec les sens des termes sources. Par conséquent, cette approche consiste à rendre compte des équivalents par correspondance et des équivalents selon l'interprétative du sens sur le plan terminologique entre les deux langues en contact et notamment des moyens auxquels les traducteurs ont eu recours pour traduire ou donner des correspondants et des équivalents à des termes exprimés en langue française.

L'adéquation, dans l'analyse lexicographique, est basée sur les définitions terminologiques : le sens du terme métalinguistique est appréhendé par la dénomination (signifiant), c'est à dire l'information transmise par celle-ci par rapport à celle du contenu définitionnel. Dans le texte, l'adéquation montre que la traduction des termes métalinguistiques est liée à la traduction des exemples décrivant les faits linguistiques en question. Les termes sources ainsi que les équivalents sont présentés, dans leurs contextes, sous forme de textes parallèles, c'est-à-dire le texte source et la traduction correspondante.

Il convient de souligner que le fait de mettre en évidence la partie du texte dans laquelle apparaît le terme concerné par l'analyse et la traduction correspondante facilite l'analyse terminologique. Dans une optique traductive, les textes parallèles nous permettent de manière efficace de rendre compte des caractéristiques du texte traduit par rapport au texte de départ.

3.1. Traduction par correspondance

Comme nous l'avons précédemment souligné, que l'équivalent par correspondance implique les différents procédés auxquels les traducteurs recourent pour donner à chaque terme de la langue française un correspondant dans la langue arabe. Nous rendrons compte dans ce qui suit des spécificités de la traduction par correspondance par rapport au degré d'informativité des termes traduits selon cette approche.

Certains termes analysés dans le chapitre précédent feront une autre fois objet d'analyse dans ce chapitre afin de rendre compte de leur appréhension dans le texte traduit et de leur interprétabilité en fonction de leur intégration dans le texte.

3.1.1. Correspondance partielle

Cette correspondance vise le recours aux termes de la tradition grammaticale arabe. Nous l'appelons partielle pour indiquer précisément que les traductions sont des termes qui existent déjà dans la langue arabe et qui dénomment par conséquent des concepts propre à cette langue. Dans ce sens, il s'agit pour nous de rendre compte de la spécificité de cette procédure traductive et plus essentiellement de l'interprétabilité de ces termes en fonction de ce qu'ils désignent réellement dans le texte. Nous focalisons notre attention sur le sens précis que suscite un terme déjà existant dans la langue d'arrivée, alors qu'il décrit, en principe, un concept de la langue de départ.

➤ *Correspondance partielle explicitée*

Cette correspondance indique les cas à travers lesquels le traducteur recourt à des termes de la tradition grammaticale arabe suivie d'explicitation. Celle-ci consiste à montrer que le concept dénommé ne renvoie pas à un fait linguistique de la langue d'arrivée, mais il

s'agit plutôt d'un fait décrivant la langue de départ. Le traducteur, conscient de l'ambiguïté que la traduction est susceptible de provoquer, recourt généralement à des techniques d'explicitation précisant le sens exact qu'il donne à ses termes traduits. C'est le cas de l'équivalent du terme **dérivation suffixale** dans le paragraphe suivant : cet exemple est repris de l'ouvrage « Pour une logique du sens » et sa traduction en arabe.

Dérivation	الاشتقاق (38)
<p>Quelqu'un qui compose de la musique est un compositeur, il pratique la composition musicale ; quelqu'un qui compose avec quelqu'un n'est pas un compositeur.</p> <p>Le fruitier est celui qui vend des fruits ; mais celui qui recueille les fruits de son travail n'a rien à voir avec un fruitier ; en somme selon le sens où un vocable est pris, il se prête ou non à telle ou telle dérivation suffixale. P 40</p>	<p>إن من يعجز عن تسيير شؤونه يسمى قاصراً، لكن لا يسمى قاصراً من يقصر الشيء، أي يجعله أقل طولاً، والقصاب هو الجزار، لكن الذي يقصب (يقطع) أشياء أخرى ليس قصاباً. وبصفة إجمالية فالمفردة قابلة لهذا النوع من الاشتقاق أو ذلك بحسب المعنى الذي يعتمد فيها (39)</p> <p>(38) المثال الفرنسي هو : Quelqu'un qui compose de la musique est un compositeur (من يصنع الموسيقى فهو ملحن)، أي يمارس التلحين، Quelqu'un qui compose avec quelqu'un n'est pas un compositeur (الذي يتفق مع شخص آخر لا يسمى (ملحنًا) compositeur le fruitier est celui qui vend des fruits. (الثمار) هو الذي يبيع الثمار. celui qui recueille les fruits de son travail n'a rien à voir avec un fruitier. لكن الذي يحصل على ثمرة عمله ليس «ثماراً» (39) الاشتقاق المعنى في النص هو الذي يحصل بإضافة لاحقة في آخر الجذر. ص 51</p>

Tableau n° 2

Le terme **dérivation suffixale** traduit en arabe dans le texte par le terme اشتقاق *istīqa:q* (Litt. Dérivation) est un exemple du recours à un terme de la tradition grammaticale arabe suivi d'une explicitation qui précise le sens exact par lequel le lecteur arabophone doit appréhender le terme traduit. Ceci dit, le terme **dérivation suffixale** est rendu en arabe par deux procédures complémentaires :

1. le terme الاشتقاق, (Litt. Dérivation) indiquant en tradition grammaticale arabe tout un mécanisme de dérivation de mots¹¹⁴ ;
2. Une note de bas de page en guise d'explicitation pour préciser qu'il s'agit dans le texte de départ de la dérivation qui consiste à ajouter un suffixe aux mots en question (dérivation suffixale) pour former d'autres de la même racine.

Cette explicitation précise aux lecteurs arabophones que le terme اشتقاق dans le contexte ne renvoie pas au mécanisme de la dérivation en langue arabe, mais il décrit plus précisément le mécanisme de la dérivation suffixale de la langue française.

La procédure traductive décrite plus haut permet de faire la déduction suivante en ce qui concerne la traduction du terme dérivation suffixale en arabe :

1. Du point de vue terminologique, le concept de « dérivation suffixale » est dénommé en arabe اشتقاق (Litt. dérivation)
2. Du point de vue traduction, le terme « dérivation suffixale » est traduit par اشتقاق + une note de bas de page indiquant que le terme en question a le sens de dérivation qui se fait par ajout de suffixes.

Cette démarche traductive s'inscrit dans le cadre de ce que nous appelons correspondance partielle explicitée. En effet, elle indique avec plus de précision le sens auquel renvoie le terme dans la langue de départ, mais elle reste liée au contexte (du point de vue traduction). Dans le terme *dérivation suffixale*, c'est uniquement une partie du concept qui est dénommée, alors que l'idée de suffixation est introduite dans la note de bas de page, ce qui

¹¹⁴ Cf. Chapitre III.

pourrait poser une contrainte du point de vue terminologique. En traduisant par exemple le terme en question par ¹¹⁵ الاشتقاق بالإلحاق aliftiqa:q bililḥa:q (Litt. dérivation par jointure, suffixation), on spécifie la nature de la dérivation telle qu'elle est contenue dans le terme de la langue française. L'explicitation s'avère nécessaire dans le recours aux termes de la tradition grammaticale arabe. Le lecteur arabophone peut ignorer le concept de dérivation suffixale dans la langue française.

Cette dérivation qui est supposée être claire pour un francophone¹¹⁶ à la simple lecture de « compose/compositeur » dans les deux exemples indiqués ne l'est forcément pas pour un lecteur arabophone à qui il est nécessaire de préciser que la dérivation suffixale est réalisée au niveau de l'ajout d'un suffixe à un mot radical en soulignant par exemple « eur » dans « compositeur » et « ier » dans « fruitier ». Ce cas de figure présente un exemple de traduction, par le recours à la tradition grammaticale arabe, à travers lequel le sens du terme traduit est tributaire du sens véhiculé par les exemples décrivant le concept de la **dérivation suffixale**.

Le concept de la **dérivation suffixale** qui est propre au système linguistique du français impose au traducteur de présenter les exemples illustrant le fait en langue française. La traduction en arabe des exemples ne sert pas à décrire le fait en question, mais elle permet juste aux lecteurs arabophones de comprendre les sens des énoncés. Dans l'exemple *quelqu'un qui compose de la musique est un compositeur*, l'utilité de l'exemple est de rendre compte de la dérivation suffixale de l'unité *compositeur* obtenue à partir de *composer* et qui dépend du sens attribué au vocable *composer*.

En arabe l'exemple, traduit par من يصنع الموسيقى فهو ملحن ، أي يمارس التلحين man jaṣnaḥ almu:si:qa: fahuwa mulahḥin aj juma:ris attalḥi:n (Litt. Celui qui produit de la musique est un compositeur, c'est-à-dire il pratique la composition musicale) ne décrit pas le système de dérivation suffixale du français mais donne juste le sens véhiculé par l'exemple. Par conséquent, le traducteur a besoin de déterminer, d'abord, «le vouloir dire» de l'auteur

¹¹⁵ Notre traduction

¹¹⁶ L'appréhension du sens terminologique par un francophone dépend des connaissances encyclopédiques de ce dernier.

de la langue source par l'exemple illustratif et de procéder ensuite à la traduction de l'information que doit saisir le lecteur arabophone à travers cet exemple. Celle-ci véhicule nécessairement le même contenu sémantique de l'information source.

Cette procédure permettra aux lecteurs arabophones de comprendre le principe de dérivation suffixale de la langue française et de comprendre le fait linguistique décrit qui ne peut être décrit tel quel par un exemple dans la langue d'arrivée : il s'agit de décrire un système d'une langue par les termes d'un système d'une autre langue.

Ainsi, nous envisageons l'explicitation dans le cadre de la traduction des termes métalinguistiques vers l'arabe comme procédure adoptée par le traducteur pour rendre compte d'une perte d'information que la traduction ne couvre pas. Par conséquent, le recours à des techniques d'explicitation est un choix que les traducteurs adoptent pour optimiser le degré d'informativité des traductions proposées. Notre point de vue montre que la traduction doit contenir un maximum d'information qu'elle exprime à travers le terme proposé et l'explicitation ne fait qu'éclairer, le sens adéquat de la traduction, mais ne constitue pas une partie de celle-ci comme dans le cas précédent.

➤ *Correspondance partielle non explicitée*

Nous avons qualifié cette correspondance de partiel non explicite par opposition à la correspondance à travers laquelle le traducteur recourt à la technique d'explicitation. C'est-à-dire recourir à un terme de la tradition grammaticale arabe pour traduire un terme décrivant un fait linguistique de la langue française. Nous reprenons un exemple que nous avons analysé dans le chapitre analyse lexicographique des termes métalinguistiques (termes repris à la tradition grammaticale arabe). L'objectif visé est de rendre compte de l'interprétabilité du terme en question dans le texte ainsi que son adéquation avec les faits linguistiques décrits : l'adéquation consiste à vérifier le lien qui existe entre le premier sens des termes (tradition grammaticale arabe) et celui qu'ils véhiculent dans le cadre de la traduction. Il s'agit du couple de terme **apodose/ protase** traduit en arabe par **الشرط / جواب الشرط** *aḥḥarṭ / zaʿa:b aḥḥarṭ* (Litt. condition/ réponse de la condition).

Apodose / Protase	جواب الشرط / الشرط
<p>Supposons que marie tombe follement amoureuse de Pierre qu'elle vient seulement de rencontrer. Elle ne sait rien de lui ou presque, mais une chose est sûre: désormais elle ne saurait plus vivre sans lui. « S'il est marié, se dit –elle, il divorcera. ».....</p> <p>Linguistiquement, L'énoncé de marie a ceci d'intéressant que L'apodose de sa phrase hypothétique présuppose la protase: divorcer présuppose être marié P 54 – 55</p>	<p>لنفترض أن مريم تقع في حب زيد الذي التقت به الآن فحسب، فهي لا تعلم عنه شيئاً أو تكاد، لكن الأمر الثابت هو أنها لم تعد تتصور أن تعيش بدونه، فتقول في نفسها : «إن كان متزوجاً سيطلق»...لسانياً يثير لفيظ مريم اللإهتمام على النحو التالي: جواب الشرط في جملتها اللإفتراضية يفترض مسبقاً الشرط: الطلاق يفترض مسبقاً الزواج..... ص 67</p>

Tableau n° 3

Les concepts désignés, dans le texte source, par les deux termes **apodose** et **protase** concernent la phrase hypothétique. Dans le cas de la langue française, cette phrase est appréhendée à travers deux relations prédicatives interdépendantes. Ainsi, le principe étant de respecter la concordance des temps afin de rendre compte des degrés de l'hypothétique exprimés par l'adverbe « si ». En reprenant la phrase indiquée dans le paragraphe du texte de départ, on peut dire que dans la phrase *s'il est marié, il divorcera*, la subordonnée en si, qui pose la condition, constitue la **protase**, alors que la principale, qui énonce la conséquence de cette condition est l'**apodose**.

Pour traduire les deux termes, le traducteur a recouru à la tradition grammaticale arabe. Les deux termes **protase/apodose** sont traduits respectivement par **الشرط / جواب الشرط** affarṭ / ʒawāb affarṭ. Ces deux termes désignent deux concepts propres à la langue arabe : nous avons **الشرط** (Litt. Condition) à travers lequel on pose la condition et qui correspond donc à **protase** en français et **جواب الشرط** (Litt. Réponse de la condition) désigne la conséquence de cette condition, ce qui est l'équivalent en français de **apodose**.

Par conséquent, les deux termes **الشرط/ جواب الشرط** décrivent aussi, en arabe, la phrase hypothétique que les grammairiens considèrent comme « phrase double¹¹⁷ » pour une raison

¹¹⁷ La « phrase double » est formée d'une proposition dite protase exprimant l'éventuel ou « l'hypothétique » (en arabe *farṭ*), et une autre proposition dite apodose (en arabe *ʒawāb affarṭ*), contenant la « réponse » à la protase. » (R.Blachère et M.Gaudefroy-Demombynes 2004 : 450).

de réciprocité dans la subordination, c'est-à-dire une concordance des aspects. En arabe, pour exprimer une phrase hypothétique, on doit respecter le principe de correspondance entre les aspects des verbes des deux relations prédicatives. Outre cette condition, cette phrase peut être introduite par une des trois particules soit **لو** *laʕ*, **إذا** *ʔiða:*, **إن** *in* qui ont toutes le sens de « si » avec des nuances différentes¹¹⁸. Afin de décrire le fonctionnement de cette phrase, on emprunte les exemples donnés par Kouloughli (1994) à savoir :

1. **إن تنجح نشتر لك دراجة** : si tu réussis, nous t'achèterons un vélo ;
2. **إذا رأيته فسلم لي عليه** : si tu le vois, salue-le de ma part ;
3. **لو ربحت في اليانصيب لما بقيت أشتغل** : si je gagnais à la loterie, je ne travaillerais plus.

L'énoncé Numéro 1 introduit l'hypothétique par la particule **إن** *in* (si) en conjuguant les deux verbes de la subordonnée **إن تنجح** *in tanjah* (Si tu réussis) et de la principale **نشتر لك دراجة** *naftari laka dara:za* (nous t'achèterons un vélo) à l'inaccompli apocopé (en arabe المضارع المجزوم). Précisons que **إن** *in* (si) accepte, également, des emplois avec les deux verbes à l'accompli comme dans l'exemple : **إن شاء الله كان**¹¹⁹ *in ja:ʔa alahu ka:na* (Si Dieu veut, cela est). En revanche, les énoncés 2 et 3, introduits par les deux particules **إذا** *ʔiða:* et **لو** *laʕ*, n'admettent que des constructions avec l'accompli aussi bien pour le verbe de la subordonnée que pour celui de la principale.

En fonction de ce qui a été dit, on comprend que l'équivalence supposée entre les termes des deux langues n'est en réalité que sur le plan formel, c'est-à-dire que les termes décrivent dans chacune des deux langues une phrase hypothétique mais moyennant des outils différents. « Le principe [en Arabe de la phrase hypothétique] est exactement l'inverse de celui des langues latines, où les degrés de l'éventuel ou de l'hypothétique s'expriment par le jeu subtil de la concordance des temps, l'adverbe demeurant le même dans tous les cas (« si »). L'arabe emploie au contraire des particules différentes, et une « concordance » des aspects » réduite à sa plus simple expression. » (Gérard Lecomte, 1976, p 123).

¹¹⁸ **إن** *in* traduit l'hypothétique en exprimant le possible. **إذا** *ʔiða:* exprime la circonstancielle du temps. **لو** *laʕ* exprime l'impossible et l'irréalisable.

¹¹⁹ Gérard Lecomte, 1976, p 123

Cependant, le choix de cette démarche traductive laisse entendre pour un lecteur arabophone que les concepts **الشرط / جواب الشرط** *afarṭ / ʒaʔa:b afarṭ* décrivent le même processus de la « phrase double » dans la langue arabe que dans la langue française à travers les deux concepts **apodose/protase**. Cette idée fait référence à l'équivalence totale entre les termes dans les deux langues en contact. On constate que le traducteur ne recourt pas à l'explicitation comme dans le cas précédent et suppose par son choix que les concepts décrits en langue française correspondent à ceux de la langue arabe.

Néanmoins, la traduction littérale de l'exemple **إن كان متزوجًا سيطلق** (litt. S'il est marié, il divorcera) montre que l'intention des traducteurs est de décrire par les termes **جواب الشرط / الشرط** *afarṭ / ʒaʔa:b afarṭ* la phrase hypothétique telle qu'elle se présente dans la langue française et non pas « la phrase double » à laquelle renvoie les deux termes en langue arabe. Soulignons que l'énoncé en arabe est représenté par la subordonnée **إن** (Litt. Si) dans **إن كان متزوجًا** (Litt. S'il est marié) qui pose la condition, ainsi que la principale **سيطلق** (Litt. Il divorcera) qui exprime la réponse de la condition.

Si le lecteur arabophone est en mesure de comprendre à travers l'exemple traduit qu'il s'agit bien d'une « phrase double » introduite par la particule **إن** *in* (Litt. Si), néanmoins, il faut souligner que le mécanisme de cette phrase hypothétique répond plutôt à la règle de la langue française

De ce point de vue, la correspondance, entre les termes des deux langues en contact, n'est pas totale car les mécanismes dans les deux langues n'est pas identique et ne répondent pas aux mêmes règles. Il s'agit dans ces deux langues d'un même fait linguistique qui fonctionne dans l'une et dans l'autre langue de manière différente.

Le fait linguistique décrit, en langue française, justifie donc le recours du traducteur à des termes de la tradition grammaticale arabe puisque le concept de la phrase hypothétique existe aussi bien dans la langue de départ que dans la langue cible. Par conséquent, le degré d'informativité de la traduction, en rapport avec le choix du traducteur, équivaut à celui auquel renvoient les termes de la langue source. Néanmoins, le recours du traducteur à l'explicitation peut paraître nécessaire pour préciser au lecteur arabophone qu'on décrit le fonctionnement de la langue de départ et non pas celui de la langue cible.

➤ *Correspondance partielle actualisée dans le discours*

Un terme de la langue de départ peut avoir deux traductions dont les deux termes sont repris de la tradition grammaticale arabe. C'est par conséquent ce que nous appelons une correspondance actualisée dans le discours. Les exemples que nous présentons montrent clairement que la traduction est peut être modifiée en fonction des exemples. Ce cas est représenté par le terme **adverbe**.

Prenons les deux cas de traduction suivants du terme adverbe repris de l'ouvrage « pour une logique du sens » et sa traduction :

Adverbe	حرف
<p>La notion de contre factuelité- et conséquemment d'image d'univers où les mondes contrefactuels prennent place- affecte un grand nombre de phénomènes linguistique. – cas de l'adverbe même: même Pierre est venu. Cette phrase, qui affirme la venue de Pierre et présuppose celle d'autres personnes, donne en même temps à penser que cette venue était la moins probable de toutes. Il y avait donc tout lieu de penser que Pierre ne viendrait pas. P 48 - 49</p>	<p>إنّ مفهوم الاصطناع- وتبعاً لذلك مفهوم صورة المحيط حيث تتموضع العوالم المصطنعة - يعيش عدداً كبيراً من الظواهر اللسانية:.... - حالة الحرف حتى: حتى زيد قدم. إنّ هذه الجملة التي تؤكد قدوم زيد وتفترض غيره، تدفع في الوقت نفسه الضنّ أنّ قدومه كان الأضعف احتمالاً. فقد كان إذن يغلب على الضنّ أنّ زيداً لن يقدم. ص 64 - 65</p>

Tableau n° 4

Adverbe	ظروف
<p>- Il a effroyablement menti !: ce qui est «effroyable » c'est son mensonge. L'adverbe modifie un des constituants de la phrase. P 115</p>	<p>لقد كذب بفضاعة : «الفضيع» هو كذبه. لذا فإن الطّرف يقع على مكونات الجملة. ص 139</p>

Tableau n° 5

Dans le premier cas, l'adverbe est traduit en arabe par le terme ¹²⁰حرف *ḥarf* (Litt. consonne). Ce dernier peut désigner en arabe *connecteur* utilisé plutôt au pluriel, « connecteurs » pour traduire ce que les grammairiens arabes appellent *حروف الربط* *ḥuru:f arabt* (Litt. consonnes de liaison). Ainsi, la traduction du terme **adverbe** par *حرف* *ḥarf* (Litt. consonne) est liée à la traduction de l'exemple qui décrit le concept. Ceci dit, en traduisant l'exemple *même Pierre est venu* par *حَتَّى زِيدَ قَدَمَ* *ḥatta zajdu qadima*, l'adverbe *même* correspond en arabe à *حَتَّى* et ce dernier est considéré dans la grammaire arabe comme *حرف* *ḥarf* ou *حرف ربط* *ḥarf rabṭ*, soit un connecteur. Par conséquent, cette correspondance est tributaire du contexte et plus précisément de l'exemple donné.

Dans le deuxième cas, l'adverbe est traduit par *ظرف* *ḍarf* (Litt. Circonstance) qui désigne en arabe un nom mentionné dans un énoncé pour rendre compte du lieu de l'action et du temps de l'action. Le cas de l'**adverbe** montre que si la traduction de ce terme dans le texte est liée à la traduction des exemples illustratifs, le traducteur est contraint de donner à chaque type d'adverbes, selon leurs classements sémantiques (adverbe de lieu, adverbe de manière, adverbe de quantité...), des correspondants en langue arabe différents puisque la traduction des exemples en arabe ne peut donner les mêmes cas de figures permettant l'illustration et la description des faits linguistiques en langue française.

On peut constater, par ailleurs, dans un autre cas de traduction du terme **adverbe**, une démarche de correspondance partielle actualisée, non pas à travers le terme traduit mais à travers une note de bas de page. C'est une manière de souligner les contraintes liées à la traduction du concept et de sous entendre que la traduction des différents exemples dans le cas de l'**adverbe** ont donné lieu en arabe à des correspondants variés pour un même terme : cet exemple est repris de l'ouvrage « Comprendre la linguistique » et sa traduction.

¹²⁰ « Le concept opérationnel de base dans la théorie phonétique arabe *ḥarf*, qui est polysémique. Il désigne en effet le son articulé, la lettre de l'alphabet, la variante d'un phonème, le parler spécifique à une communauté, glissant ainsi du particulier au général, il finit par désigner le dialecte ou même la langue. Cette acception vieillie ne se rencontre plus que dans des expressions figées telle que : « نزل القرآن بسبعة أحرف : » (S. Mejri, Ed ? 2007, P 20). Soulignons que la traduction littérale de la phrase en arabe est : *est descendu le coran en sept aḥzaf*, ce dernier mot signifie dialectes, ou langues.

Adverbe - Préposition	رديف - أداة
<p>Qui oserait encore penser que les objets linguistiques s'imposent d'emblée par une réalité incontestables? Qu'on ne croie pas que l'exemple soit pris à dessein. Aucune catégorie ne se définit sans reste: essayez de dire ce qu'est un adverbe ou une préposition (voter contre, préposition ou adverbe?), un sujet ou un attribut (Pierre est le président / le président, c'est Pierre.....), une apposition, un complément circonstanciel, une locution...Autant de notions, autant de problèmes définitoires, parfois redoutables. La notion de mot a donné lieu, à elle seule, à des milliers d'études....) P 23</p>	<p>- مرة أخرى من يتجاسر فيعتبر أن الأشياء اللسانية تفرض نفسها بمقتضى حقيقة لا جدال فيها، ولا يظنن أحد أن المثال اختير للغرض عمدًا، لا توجد مقولة تحدد تحديدًا لا يخرج عن شيء. حاول أن تقول ما الرديف (10)، أو ما هي الأداة (11)، في voter contre (صوت ضد) هل هي رديف أم أداة؟، وما هو المبتدأ (sujet)، وما هو الخبر (attribut) (زيد هو الرئيس/الرئيس هو زيد)، وما هو البديل (apposition)، والمفعول الظرفي (complément circonstanciel) والعجاءة (locution) فما يثار من قضايا تحديدية رهيبية أحيانًا هو على قدر هذه المفاهيم ومفهوم الكلمة كان وحده موضوع آلاف البحوث تكفل كتاب بيبليوغرافي بإحصائها. ص 31 - 32</p> <p>(10) Adverbe لا يوجد في العربية ما يناظر هذه المقولة، ويتمثل دورها في بيان وجهة وقوع الحدث من حيث السرعة أو البطء مثلًا أو الشدة واللين ... ويمكن ترجمة استعمالها أحيانًا بالمفعول المطلق وأحيانًا أخرى بالظرف.</p> <p>(11) Préposition ومقابلها في العربية بعض حروف الجر والظروف. ص</p>

Tableau n° 6

Le terme adverbe dans ce cas est traduit par رديف radi:f. Ce terme est composé d'un élément de nomination (radi:f.), et il est repris à la langue générale. Son sens littéral *monter en croupe derrière qqn* peut expliquer la relation entre la structuration sémantique de l'unité en arabe et le sens du terme **adverbe** puisque monter en croupe derrière quelqu'un sous entend être à ses côtés, lui servir d'accompagnateur. Le sens prédictible de la structure morphologique رديف radi:f pointe vers le trait conceptuel *accompagnement* puisque l'adverbe accompagne le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe.

L'équivalent du terme **adverbe** est suivi d'une note de bas de page¹²¹ à travers laquelle le traducteur donne une définition brève du concept d'adverbe en arabe et indique que la traduction en arabe des exemples contenant des adverbes donne lieu parfois à des correspondants repris de la tradition grammaticale arabe, comme **المفعول المطلق** *almafʿu:l almuṭlaq* (Litt. Effet absolu) et **الظرف** *aḏḏarf* (Litt. Circonstance) : cette démarche est celle que nous avons caractérisée précédemment de correspondance partielle actualisée.

D'une part, la traduction des exemples en arabe liés au terme **adverbe** donne lieu à des équivalents variés en raison des différences imposées par les deux langues en contact : le traducteur n'est pas en mesure de trouver des exemples en arabe équivalents à ceux du français dont la finalité est de décrire à quoi renvoie le sens du terme **adverbe**. D'autre part, le fait de garder dans le texte traduit l'exemple en français nécessite du traducteur des efforts supplémentaires pour rendre compte des pertes d'informations causées par l'adoption de cette démarche traductive.

Les équivalents du terme **adverbe** ne peuvent varier selon les exemples descriptifs, c'est-à-dire en fonction des cas d'adverbe. Par exemple, la traduction de l'adverbe de manière, *effroyablement* dans *il a effroyablement menti* ne peut illustrer en arabe ce que fait l'exemple en français. Dans le texte source, il est supposé que le lecteur francophone n'a pas besoin d'indications pour repérer que le mot *effroyablement* est un adverbe. Alors que le lecteur arabophone, non seulement peut ignorer le concept d'adverbe mais la traduction de l'exemple vers l'arabe dans **لاقد كذب بفظاعة** *laqad kaḏiba bifaḏa:ʿa* (Litt. A menti avec atrocité, cruauté) ne renvoie pas au fait visé par l'exemple du français. Cet exemple montre que si l'équivalent d'un terme est déterminé par la traduction des exemples y afférents, dans le cas de l'**adverbe**, plusieurs équivalents peuvent être proposés pour chaque type d'**adverbe**.

3.2. Absence de correspondance

L'absence de correspondance englobe l'ensemble des cas, plus précisément des moyens auxquels recourent les traducteurs pour traduire les termes métalinguistiques : ce sont

¹²¹ Traduction littérale de la note de bas de page : « Il n'existe pas dans la langue arabe un équivalent à **adverbe**. Le rôle d'adverbe est de décrire l'événement du point de vue vitesse, ralentissement, par exemple, ou intensité et modération...Et il est possible de traduire ses acceptions parfois par *almafʿu:l almuṭlaq* (Litt. Effet absolu) et parfois par *aḏḏarf* (Litt. Circonstance). »

des termes « orphelins » dans le sens où il n'existe pas dans la langue arabe des termes décrivant les mêmes concepts que ceux de la langue française. L'adéquation des équivalents prendra appuie sur les éléments textuels qui constituent l'environnement des termes et à travers lequel se fait la construction du sens des termes visés par les auteurs des ouvrages : ce qui veut dire les contextes définitoires des termes motivant les choix des équivalents.

3.2.1. Traduction littérale du terme source

Cette correspondance concerne la traduction littérale des termes sources (structures morphologiques) vers l'arabe. Cette procédure donne lieu à deux aspects, soit la traduction littérale de la dénomination (c'est rendre littéralement par un équivalent par correspondance dans la langue d'arrivée) ou la traduction littérale des composants de la dénomination (elle concerne les termes composés et elle consiste à décomposer les termes et traduire littéralement chaque partie). On tente de rendre compte comment les lecteurs arabophones sont susceptibles d'appréhender ou d'interpréter ces traductions et quels sont les traits qu'elles rendent lisibles par rapport aux sens des termes sources.

3.2.1.1. Traduction littérale des éléments de nomination : calque sémantique

Il s'agit dans ce cas des termes rendus littéralement du français. On peut constater le recours à ce moyen dans l'exemple **univers de croyance** à travers la traduction en arabe du paragraphe suivant : cet exemple est repris de l'ouvrage « pour une logique du sens ».

Univers de croyance	محيطاً معتقدياً
Ainsi, dans une première approche, on appellera « univers de croyance » ou « univers » L'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles.... L'univers de croyance est une notion purement théorique: il est formé des propositions, exprimées ou non tenues pour vraies (et conséquemment des propositions tenues pour fausses). P 38	وهكذا سنسمي، في مقارنة أولى، «محيطاً معتقدياً» أو «محيطاً» المجموع غير المحدد من الأقوال التي يعتبرها المتكلم في الوقت الذي يتكلم فيه حقاً أو التي يريد أن تعتمد كذلك فالمحيط المعتقدي مفهوم نظري بحث : يتكون من الأقوال، المعبر عنها أولاً، المعتبرة حقاً (وتبعاً لتلك الأقوال المعتبرة باطلاً)... ص 53

Tableau n° 7

Le terme **محيط معتقدي** *muḥi:t muṣtaqadi*: (Litt. Environnement, univers doctrinal) est un calque sémantique du terme **univers de croyance**. Ce dernier renvoie à « l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles... » (Robert Martin 1992: 38). L'équivalent **محيط معتقدي** révèle que le traducteur a choisi de transposer en arabe les éléments de nomination du terme source mot à mot. La structure morphologique de l'équivalent est constituée des deux éléments de nomination, *environnement* et *univers*. L'élément **محيط** *muḥi:t* est en mesure d'inférer l'idée d'*infini* et **معتقدي** *muṣtaqadi*: qui est un adjectif de relation véhicule le sens d'*univers*. Sur le plan textuel, l'équivalent **محيط معتقدي** *muḥi:t muṣtaqadi*: désigne un *ensemble indéfini de propositions qu'un locuteur tient pour vraies ou veut accréditer comme telles*. L'élément de nomination **محيط** (Litt. Univers) pointe vers le trait conceptuel *indéfini*. En vérifiant l'interprétabilité de la structure morphologique de l'équivalent avec le sens terminologique assigné dans le contexte, il convient de constater que le sens exprimé par l'énoncé (définition terminologique), *المجموع غير المحدد من الأقوال* *almazmu:ʕ rajr muḥadad mina alaḡa:l* (Litt. L'ensemble non déterminé d'énoncés, de paroles.), permet, aux lecteurs, de construire un lien entre les informations dégagées par la structures morphologiques de l'équivalent et celles transmises par le contenu textuel. Un *ensemble non déterminé de quelque chose* infère l'*univers*. Le contexte est un moyen de validation du sens d'une unité lexicale ou terminologique. Par ailleurs, la vérification de l'interprétabilité d'un équivalent dans le *contexte* montre le degré d'informativité de la structure morphologique proposée par rapport au sens terminologique qui lui ait assigné. Cette vérification sera moins efficace en dehors du contexte. La valeur sémantique d'un terme atteint un degré supérieur quand ce terme est dans son « bain », c'est-à-dire dans son contexte adéquat.

La démarche traductive par calque sémantique, est par conséquent valable car il existe une adéquation sémantique entre le sens véhiculé par la structure morphologique de **محيط معتقدي** *muḥi:t muṣtaqadi* et le sens qu'elle véhicule dans le contexte dans lequel elle apparaît. *Un ensemble de propositions tenues pour vraies* constitue un univers doctrinal, c'est-à-dire un environnement lié à un ensemble de principe traduisant une conception quelconque.

Dans le cas du **terme *passé simple***¹²², l'équivalent est composé de deux éléments de nomination, soit le terme **ماضي بسيط** ma:di: basi:ṭ (Litt. passé simple) l'élément **ماضي** ma:di: renvoi à *passé* et **بسيط** basi:ṭ traduit littéralement *simple*. Cet équivalent est obtenu par calque sémantique dont la structuration sémantique ne rend pas visible des traits conceptuels véhiculés par le sens du terme en français.

Passé simple - Imparfait	ماضي بسيط – صيغة ماضي الديمومية
Ainsi, on peut montrer qu'en français l'emploi des temps grammaticaux n'est pas indépendant des types de verbes ; les verbes qui aboutissent à un état résultant (comme sortir qui aboutit au résultat être sorti) manifestent une forte affinité, dans le récit, avec le passé simple ; les verbes qui n'ont pas d'état résultant (comme marcher, comme être...) s'emploient de préférence à l'imparfait. P 45	<p>يمكن أن نبين أن استعمال الأزمنة النحوية في الفرنسية ليس مستقلاً عن أنماط الفعل، فالأفعال المفضية إلى حالة ناتجة (كـ sortir(خرج) المفضي إلى نتيجة être sorti (تم خروجه) لها نزعة شديدة في السرد إلى أن تستعمل في الماضي البسيط (passé simple) أما الأفعال التي ليست لها حالة ناتجة (كـ Marcher و (مشى) être ... (41) فيفضل استعمالها في صيغة ماضي الديمومية (Imparfait) ص 55</p> <p>(41) أقرب مفهوم لهذا الفعل هو الكينونة، ويسمى عادة فعلاً مساعداً (auxiliaire) يستعمل لربط الفاعل بالخبر وإفادة الزمان في الجملة التي يرد فيها، كما يستعمل في تصريف الأفعال الضميرية (pronominaux (verbes</p>

Tableau n° 8

L'élément de nomination **ماضي** (Litt. Passé) de la traduction a un double sens en langue arabe « passé » et en tradition grammaticale arabe « temps grammatical passé ». La structure morphologique de l'équivalent **ماضي بسيط** ma:di: basi:ṭ est ambiguë puisque le sens véhiculé ne permet pas d'inférer un aspect clair du concept passé simple. Cependant, cet équivalent, en se référant à un temps grammatical de la langue française à travers la notion du ¹²³**ماضي** (Litt. Passé), reste très vague au niveau de la caractérisation: le lecteur arabophone,

¹²² Exemple pris de l'ouvrage « Comprendre la linguistique » et sa traduction

¹²³ « En principe, l'accompli énonce un procès (état ou action) réalisé dans un passé vague. Le français le rend par un passé quelconque ; il peut arriver aussi qu'il le traduise par un indic. Présent ou futur, par un conditionnel ou par un subjonctif ; dans ces cas, l'accompli n'équivaut nullement à ces temps du français, mais au résultat d'une action passée, ce dont le français ne tient pas compte. » (Blachère & Gaudefroy-Demombynes 2004 : 247)

étant capable d'appréhender la notion du ماضي (Litt. Passé) comprend difficilement à quoi peut se référer, en général, la notion du ماضي بسيط (Litt. passé simple). L'auteur de l'ouvrage suppose que le lecteur francophone est en mesure de comprendre le sens du terme **passé simple**. Il relève, par conséquent, du ressort du traducteur de prendre en charge cette perte d'information par un moyen d'explicitation pour s'assurer d'avoir rendu le sens. Il convient de souligner que si l'auteur de l'ouvrage a supposé que les lecteurs francophones savent forcément ce que représente un **passé simple** sans donner de définitions ou d'explications textuelles, le traducteur ne peut dans ce cas faire la même supposition pour les lecteurs arabophones puisque la traduction littérale ne suffit pas et ne donne pas ou même n'accède pas au concept en rendant visible des traits pertinents du terme. Au niveau contextuel, l'énoncé استعمال الأزمنة النحوية في الفرنسية (Litt. L'utilisation des temps grammaticaux en français) indique qu'il s'agit d'un temps grammatical. Néanmoins, cette information reste insuffisante pour le lecteur arabophone. Par conséquent, l'interprétabilité de l'équivalent ماضي بسيط ma:di: basi:t nécessite un complément d'information pour rendre le sens assigné à cette forme accessible.

En traduisant, le terme *passé simple* par ماضي بسيط (Litt. Passé simple), le traducteur ne fait que reprendre la forme linguistique du français en arabe mais celle-ci est trompeuse : seulement l'élément ماضي (Litt. Passé) est en mesure de renvoyer à l'idée du temps grammatical passé dans la tradition grammatical arabe, mais la forme linguistique ماضي بسيط (Litt. Passé simple) ne permet pas d'inférer suffisamment de manière à dégager des traits conceptuels du terme. Cette situation nous conduit à proposer le recours à l'explicitation pour prendre en charge la perte d'information que peut susciter l'équivalent seul.

3.2.1.2. Traduction littérale des termes sources formés par préfixation

Nous nous référons dans ce cas à la traduction littérale (calque) des termes en français formés par préfixation ou suffixation. Cette démarche consiste à traduire littéralement chaque composant du terme formé sur cette base. En évoquant ce point, on met le doigt sur les divergences des deux langues : la langue française dispose de termes forgés par l'ajout de suffixes ou de préfixes. Ces éléments véhiculent des traits sémantiques supplémentaires associés aux sens des items de base.

En revanche, les équivalents vers l'arabe de ces termes nécessitent, généralement, le recours à des termes composés de plusieurs éléments de nomination afin de rendre l'ensemble de l'information contenue dans chaque terme de ce type. Il faut savoir que le choix de traduire littéralement les éléments de ces termes n'est pas toujours sans risque comme nous le montrent les exemples suivants. Le traducteur est tenu de ne pas perdre de vue l'idée de perte d'information que la traduction littérale du terme ne prend pas en charge. Observons le cas de l'exemple **métalinguistique** dans le paragraphe suivant (exemple pris de l'ouvrage **Pour une logique du sens** et sa traduction)

Métalinguistique Sémantique	ورلسانية دلالية
Certes tout le monde s'accord pour penser que la <u>sémantique</u> , entant que science, énoncé – ou prétend énoncer – des propositions vraies. Mais ce n'est évidemment pas de cette vérité <u>métalinguistique</u> qu'il s'agit, mais bien de la vérité des phrases elles – mêmes. P (chapitre Premier)	إن الجميع يلتقون بالتأكيد عند اعتبار أن <u>الدلالية</u> ، من حيث هي علم، تعرض – أو تدعي أنها تعرض – أقوالا هي حق لكن الأمر لا يتعلق يقينا بتلك الحقيقة <u>الورلسانية</u> ، بل يتعلق بالتأكيد. بحقيقة الجمل ذاتها. ص 34

Tableau n° 9

Il convient de souligner que ce terme désigne dans le modèle de Jakobson l'une des fonctions du langage qui sont au nombre de six. « La fonction métalinguistique est orientée vers le code, qui devient l'objet même du message. Elle se manifeste notamment dans l'autonymie. » (Franck Neveu 2009: 135). **Métalinguistique**, formée du préfixe *méta* d'origine grec « après » et de l'adjectif *linguistique*, est traduit en arabe littéralement par ورلسانية *waralisa:nijja* (Litt. Ce qui est derrière, la linguistique).

Ce terme en arabe est une traduction littérale des composants du terme en français. Par conséquent, **méta** est traduit par ور *wara* (il s'agit en réalité de ماوراء *ma:warā:ʔ* littéralement « Ce qui est derrière » mais l'unité en arabe a subi une troncation de consonnes afin d'avoir la possibilité d'être ajouté à l'adjectif لسانية de la même manière qu'un préfixe en français). L'adjectif **linguistique** est traduit par l'adjectif لسانية (Litt. Linguistique) ce qui donne, donc, lieu à un terme en arabe forgé sur la base du même principe de formation du mot en français, soit un préfixe + adjectif.

Malgré la troncation de quelques consonnes dans l'unité **ماوراء** (Litt. Ce qui est derrière), le terme **ورلسانية** est susceptible d'être interprété par un arabophone de la même manière que si on disait **ماوراء لسانية** dans le sens de ce qui est derrière, ou après la linguistique. Cette procédure permet de former un seul terme, composé d'un seul élément de nomination à travers lequel le traducteur transmet le maximum d'information contenue dans le terme en français. En adoptant cette démarche traductive, on constate que le concept métalinguistique est appréhendé à travers la même information transmise par la dénomination source.

On rappelle que les traits sémantiques d'un terme ne peuvent donner tous les aspects du concept. Le lecteur arabophone dans **ورلسانية** accède au concept **métalinguistique** par une information indiquant ce qui existe derrière la linguistique. Ce trait rendu visible par la dénomination constitue un « percept » du terme **métalinguistique** dans la traduction vers l'arabe. Il ne s'agit pas de rendre la totalité des traits conceptuels par la traduction, ce qui est d'ailleurs difficile, mais de mettre en évidence des traits motivés par le sens du terme en question et de proposer une traduction, dont le percept est significatif et la moins contraignante possible en se référant à l'usage dans le texte.

Dans cette perspective, la démarche décrite précédemment offre la possibilité de ne pas recourir à la traduction du terme **métalinguistique** par un terme en arabe composé de deux ou plusieurs éléments de nomination dont l'insertion textuelle serait plus compliquée : le cas par exemple de **ماوراء لسانية** (Litt. Ce qui [existe] derrière la linguistique).

Par ailleurs, malgré les divergences qui opposent le français à l'arabe, il a été possible de forger un terme en arabe en appliquant la même règle du français (préfixe + adjectif) principalement incompatible avec le fonctionnement du système linguistique arabe. Au niveau du texte traduit, le sens de l'énoncé **الحقيقة الورلسانية** (Litt. vérité **derrière la linguistique**) est lié au sens de celui qui suit **حقيقة الجمل ذاتها** (Litt. Vérité des phrases elles-mêmes) : la vérité métalinguistique dont il s'agit est celle de la vérité des phrases elles-mêmes. En d'autres termes, l'objet du message est orienté vers ces phrases non pas vers le contenu sémantique qu'elles véhiculent.

La structuration morphologique du terme en arabe **ورلسانية** (Litt. Derrière la linguistique) n'est pas très explicite, il peut paraître contraignant aux locuteurs de se faire une idée claire sur le contenu sémantique auquel renvoie le concept en question. Mais d'un point de vue morphologique, la formation d'un terme préfixé est possible dans une perspective littérale de la traduction.

Sur le plan sémantique, la dénomination **métalinguistique**, qui en comparaison avec d'autres termes préfixés comme par exemple **asémantique** (non sémantique), **dissymétrie** (qui n'est pas symétrique) n'a pas le même degré d'informativité : si à partir de la dénomination **asémantique** on se rend compte, à priori, qu'il s'agit de ce qui est non sémantique, pour **métalinguistique** (méta, préfixe d'origine grec) la seule information claire est celle transmise à travers **linguistique**

Nous proposons de faire la même démarche avec un autre terme formé par préfixation : il s'agit de vérifier le recours à la procédure traductive précédente sur un terme composé d'un préfixe différent, soit **épilinguistique** (exemple extrait de l'ouvrage Comprendre la linguistique.) Le terme **على - لسانية** *ʿala: lisa:nijja* (Litt. Sur la linguistique) est une traduction littérale des composants du terme **épilinguistique**, soit le préfixe **épi** d'origine grec qui signifie « sur » et l'adjectif (ou le substantif) **linguistique**. Par conséquent **épi** est rendu par **على** *ʿala:* (Litt. Sur) et linguistique traduit par **لسانية** (Litt. Linguistique).

épilinguistique	على - لسانية
La difficulté est de sauvegarder une expression spontanée: si les locuteurs savent qu'il sont enregistrés ou filmés, ils exercent sur leur parler-même inconsciemment- un contrôle (épilinguistique) qui peut altérer les données. P 27	...لكن تكمن الصعوبة في المحافظة على صيغته التلقائية، فإذا ما علم المتكلمون بتسجيلهم وتصويرهم فإنهم يخضعون كلامهم- ولو عن غير وعي- لمراقبة (على-لسانية) يمكن أن تحرف معطياته... ص 35-36

Tableau n° 10

En tant que substantif, **épilinguistique** se réfère aux jugements portés par une communauté humaine sur sa langue et comme adjectif, le terme en question désigne l'activité métalinguistique qu'exerce spontanément un locuteur. La traduction en arabe **على - لسانية** (Litt. Sur- linguistique) appréhende le terme **épilinguistique** moyennant deux éléments de nomination qui s'apprêtent difficilement à l'association: on ne peut former à partir des deux éléments de nomination **على - لسانية** une seule unité terminologique dotée d'un sens et formée sur le principe de la préfixation en français. En analysant l'équivalent du terme **épilinguistique**, on se rend compte que le sens prédictible *sur linguistique* de l'équivalent **على - لسانية** ne permet pas l'accès au sens terminologique. Les éléments de nominations ne pointent pas vers des traits conceptuels du terme source : la structure morphologique est opaque car elle est incompatible avec les principes de la langue arabe.

La structure sémantique du terme traduit **على - لسانية** (Litt. Sur linguistique) ne permet pas d'inférer un aspect du sens terminologique assigné à cette forme : le lecteur arabophone peut avoir des contraintes à reconstruire mentalement un aspect clair du concept **épilinguistique** à travers l'interprétation des deux éléments de nomination de l'équivalent proposé. Le sens dégagé par ces éléments de nomination doit principalement rendre compte des traits saillants permettant l'interprétabilité du terme.

La raison de cette contrainte est due à la forme forgée par préfixation car **على** ¹²⁴ *ʿala:* (Litt. Sur) est une préposition qui ne peut faire la fonction d'un préfixe. A la lecture de la préposition **على** (Litt. Sur), le lecteur arabophone, en fonction du système de la langue arabe, s'attendra à ce que cette préposition dénommée **حرف جر** *ḥarf zarf* (Litt. Préposition du cas oblique) soit suivie systématiquement d'un **اسم مجرور** *ism mazrūʿ* (Litt. Nom au cas du génitif). Ainsi, le fonctionnement de la langue arabe s'avère incompatible avec une formation préfixe (Litt. Derrière la linguistique) à partir de la préposition **على** *ʿala:* (Litt. Sur) en comparaison avec l'exemple précédent **ورلسانية**

¹²⁴ « Cette préposition est un masdar de **يعلو/علا** être haut, être sublime...L'emploi de **على** au sens de : au sommet de, à la surface de... mène à un sens plus vague dans l'espace : sur, à, ou le temps : à. **على الطريق** sur la route...A cet emploi, doit être rattachée l'utilisation de cette préposition pour indiquer l'état, la distance où l'on se trouve. **على غفلة** à l'improviste...Le sens abstrait de supériorité qui se trouve dans la racine à laquelle s'apparente **على**, conduit à la notion d'incidence qui peut être exprimée par à l'égard de, et se précise selon la signification propre du terme (verbe, terme de valeur verbale, adjectif, nom) qui introduit cette préposition... » (. Blachère, Gaudet-Demombynes 2004 : 355)

Examinons l'emploi du terme **épilinguistique** dans le passage ci-dessous (exemple extrait de l'ouvrage Comprendre la Linguistique et sa traduction) et le terme traduit dans le texte en arabe.

épilinguistique	على - لساني
Nous exerçons tous aussi en parlant, ce qu'on appelle le « contrôle épilinguistique »: nous surveillons notre manière de dire les choses, nous nous interrogeons sur l'adéquation de notre dire à ce que nous voulons dire. P 10	نمارس جميعاً عندما نتكلم ما يسمى «رقابة على لسانية» إذا نحن نراقب طريقة تعبيرنا عن الأشياء، ونتساءل عن مطابقة كلامنا لما نريد التعبير عنه. ص 18

Tableau n° 11

L'énoncé *contrôle épilinguistique*, tel qu'il est présenté dans ce paragraphe, est un exemple à travers lequel le sens attribué à **épilinguistique** ayant la fonction d'adjectif dans le texte (le contrôle est caractérisé d'épilinguistique) est rendu par une préposition et un adjectif, dans la traduction رقابة على لسانية raqa:ba ʕala: lisa:nijja (Litt. Contrôle sur linguistique): على لسانية ʕala: lisa:nijja (Litt. Sur linguistique) traduisant **épilinguistique** est interprété par un arabophone en fonction du terme qui introduit cette préposition. Le sens de la préposition على (Litt. Sur) dans l'énoncé ci-dessous peut être appréhendé, plus précisément traduit par la préposition *de*, ce qui donne lieu, sur la base de la traduction proposée, au sens qu'on peut exprimer à travers l'énoncé *contrôle de linguistique* pour dire *contrôle exercé sur la langue*. Cette analyse nous conduit à l'idée que le sens du terme على لساني, traduisant **épilinguistique**, comme étant *le fait de surveiller sa manière de parler, de dire par les locuteurs* est interprétable ainsi qu'à travers tout l'énoncé, c'est-à-dire رقابة على لسانية (Litt. Contrôle sur linguistique).

En revanche, la forme linguistique du terme على لساني (Litt. Sur linguistique) indépendamment du contexte, en se référant à l'énoncé précédent peut, d'une part, paraître étrange pour un arabophone au niveau de la construction morphologique. De l'autre, le sens

abstrait de la préposition **على** (Litt. Sur) associé à l'adjectif *linguistique* ne permet pas l'inférence, c'est à dire pointer vers le concept, comme nous l'avons indiqué ultérieurement. Aussi, on se rendra compte que l'emploi du terme comme substantif est contraignant puisque la particule **على** ζ ala: (Litt. Sur) ne peut pas accepter d'article (détermination).

La détermination par un article du terme **على لسانية** ζ ala: lisa:nijja (Litt. Sur linguistique) pour exprimer le substantif donne lieu à une forme étrange en arabe dont l'interprétation est contraignante. Nous avons constaté dans le cas de la traduction du terme **métalinguistique** que la forme **ورلسانية** (Litt. Derrière la linguistique), forgée sur la base de la préfixation du français, ne répond pas à une règle du système de la langue arabe, mais elle peut être interprétable pour un lecteur arabophone : les **éléments** de nomination du terme en question ont la capacité d'inférer l'idée de ce qui est *sur la langue*, contrairement à **على لسانية** dont l'interprétabilité des éléments nécessite l'emploi dans un contexte permettant l'informativité du terme, plus précisément le sens que le terme en arabe doit rendre. Dans ce sens, le degré d'informativité du terme traduit **على لسانية** ζ ala: lisa:nijja (Litt. Sur linguistique), employé comme étant adjectif, s'avère tributaire du contexte.

L'équivalent du terme **extralinguistique** (exemple extrait de l'ouvrage *Pour une logique du sens et sa traduction*) peut susciter une interprétation pas tout à fait adéquate avec le sens véhiculé par le terme en français. En arabe **غير لسانی** rajri lisa:ni : (Litt. Non linguistique) : **غير** rajr (Litt. Non, dans le sens de la négation) est la traduction du préfixe extra et **لساني** lisa:ni : renvoie littéralement à linguistique.

Cohérence- extra- linguistique	تناسق - غير لسانی
<p>Au demeurant, la cohésion textuelle, propre à la composante discursive, se complète, dans la composante pragmatique, par les exigences de la cohérence. Celle-ci fait intervenir le contexte dans un sens plus large, c'est-à-dire la situation extra- linguistique et les connaissances d'univers. P 227 -228</p> <p>- De même qu'il est impossible de tracer une limite précise entre les contenus sémantiques et les connaissances d'univers, de même est partiellement illusoire. L'opposition de la cohésion et de la cohérence. P 228</p>	<p>والحاصل أنّ التماسك النصّي الخاص بالمرکبة الخطابية يكتمل في المرکبة التداوئية بمتطلبات التناسق الذي يدخل في الاعتبار السّياق بالمفهوم العام للكلمة، أي الوضع غير اللّساني والمعارف الحاصلة من الكون. ص 299</p> <p>- ويقدر ما يكون مستحلاً ضبط حدّ دقيق بين المحتويات الدلالية ومعارف الكون تكون المقابلة بين التماسك والتناسق جزئياً وهمية. ص 300</p>

Tableau n° 12

Le terme **extralinguistique** « désigne l'univers référentiel, c'est-à-dire des entités matérielles ou conceptuelles, quelles soient réelles ou imaginaires...pensées comme étant situées en dehors du domaine linguistique... »¹²⁵. Ceci dit, le fait d'exister en dehors du domaine linguistique, ces entités sont considérées comme extralinguistique. Le préfixe *extra* véhicule le sens contenu dans *en dehors du*. Du côté de la traduction, la structure sémantique du terme غير لساني informe sur le non linguistique, alors que **extralinguistique** indique le sens de ce qui est en dehors de la linguistique : le non linguistique est tout ce qui n'est pas linguistique, mais l'extralinguistique est interprété comme ce qui se situe en dehors de la linguistique.

Au niveau du texte traduit, l'énoncé أي الوضع غير اللساني *aj alwadʕ ʔajri llisa:ni* traduit le sens véhiculé par l'énoncé *c'est-à-dire la situation non linguistique*, mais pas celui rendu par l'énoncé source *c'est-à-dire la situation extralinguistique*. En procédant par traduction littérale, le sens véhiculé par **extralinguistique** donnerait خارج لساني *ʔa:riʒ lisa:ni* (Litt. En dehors de la langue). En remplaçant, dans l'énoncé, la traduction غير لساني (lit. Non linguistique) par notre traduction, on n'obtient l'énoncé الوضع خارج لساني, littéralement situation en dehors de la linguistique. En parlant de la situation *en dehors de la langue* il est plus approprié de dire situation **extralinguistique**.

Au niveau de l'interprétabilité du terme غير لساني (Litt. Non linguistique), le concept **extralinguistique** est appréhendé à travers deux éléments de nomination choisis par le traducteur comme traits saillants pour rendre compte du sens véhiculé par ce terme.

L'équivalent met en évidence le trait « en dehors du domaine linguistique » pour désigner l'univers référentiel, c'est-à-dire les entités matérielles ou conceptuelles. La spécificité de celles-ci est le fait qu'elles existent en dehors de la linguistique. Cependant, les éléments sémantiques exprimés par غير لساني infèrent¹²⁶ l'idée « non linguistique » qui renvoie simplement à tout ce qui n'est pas linguistique au lieu d'exprimer l'idée « en dehors de la linguistique » indiquant la position externe des entités, auxquelles fait référence le terme, par rapport à la linguistique.

¹²⁵ (Neveu 2009 : 129)

¹²⁶ Boisson, 2001.

En analysant un autre cas de terme préfixé, on se rend compte que la traduction littérale des composants du terme peut rendre, de manière adéquate, le sens assigné à ce terme. Le terme **polyphonie**¹²⁷ a été « introduit [par Bakhtine] dans l'analyse linguistique pour décrire la mise en scène de la parole dans le discours romanesque, et plus particulièrement la pluralité des voix dans l'énoncé »¹²⁸.

La dénomination en français permet d'inférer le sens de *pluralité de voix* à partir du sens exprimé par le préfixe *poly*¹²⁹, d'origine grecque « nombreux » ainsi que l'unité *phonie*¹³⁰, d'origine grec, dont le sens est « voix, son, langage ». Par conséquent, le sens terminologique est prédictible de la structure morphologique.

polyphonie	تعَدُّد الأصوات
Tous ces cas créent des effets de « Polyphonie » au sens de M. Bakhtine: à la voix du locuteur se mêlent d'autres voix liées à des « images d'univers ». p 48	إن جميع هذه الحالات تُحدث آثارًا من «تعَدُّد الأصوات» بالمعنى الذي يستعمله باختين (Bakhtine): تختلط بصوت المتكلم أصوات أخرى مرتبطة ب «صور محيط» ص 64

Tableau n° 13

Au niveau de l'arabe, la traduction littérale, basée sur la sélection des mêmes traits, donne lieu au terme **تعَدُّد الأصوات** (Litt. Nombrabilité, pluralité des voix). Soulignons que le sens contenu dans le préfixe *poly* est rendu par **تعَدُّد** (Litt. Nombrabilité, pluralité) et celui de *phonie* est exprimé dans **الأصوات** (Litt. Les voix). L'association des éléments sémantiques de cette traduction informe sur « l'existence de plusieurs voix » qui est un trait saillant dans le sens de **polyphonie**. En vérifiant le sens du terme traduit **تعَدُّد الأصوات** à travers les éléments textuels, on trouve que l'énoncé **تختلط بصوت المتكلم أصوات أخرى** (Litt. Se mêlent avec la voix du locuteur voix d'autres) exprime clairement l'idée de la pluralité de voix mise en évidence

¹²⁷ Cet exemple est repris, également, dans ce chapitre pour vérifier son interprétabilité à travers le texte.

¹²⁸ F. Neveu, 2009, p 233.

¹²⁹ Trésor de la Langue Française.

¹³⁰ Idem

par les éléments de nomination du terme **تعَدُّد الأصوات** : le fait que la voix de l'auteur est mêlée à d'autres voix sous entend l'existence de voix multiples. Ainsi, on peut dire qu'il existe une adéquation entre les éléments sémantiques du terme **تعَدُّد الأصوات**, obtenu par traduction littérale et le sens auquel renvoi ce concept.

Les exemples de traduction précédents montrent l'adoption de la traduction littérale et l'impact de ce choix sur l'interprétabilité des termes traduits. La traduction, à travers les exemples analysés précédemment, consiste en la reproduction littérale des éléments de nomination du terme de la langue source. L'impact de cette procédure au niveau des sens dégagés par les termes traduits varie d'un exemple à un autre. Soulignons que l'impact désigne pour nous le degré d'informativité des termes traduits à travers les textes : la manière avec laquelle les locuteurs arabophones sont susceptibles d'appréhender les termes traduits littéralement.

En se basant sur la saillance, le terme traduit littéralement doit, en principe, rendre visible les éléments les plus saillants du sens de celui-ci. Ceci dit, la traduction littérale, comme toute procédure traductive, tend, en principe, à mettre en relief des éléments sémantiques qui permettent l'inférence : dans le cas de la traduction littérale du terme **univers de croyance**, soit **محيط معتقدي** *muḥiṭ muṣtaqadi*: (Litt. Environnement de croyance), on se rend compte que la structure sémantique des deux éléments de nomination infèrent un aspect du sens terminologique. Ainsi, « environnement » et « croyance » ont été sélectionnés par le filtre¹³¹ de la langue comme étant des traits saillants du sens véhiculé par **univers de croyance**.

Nous avons vu que la traduction littérale, dans des cas, nécessite le recours à l'explicitation, ce qui suscite l'idée de perte d'information et celle de l'insuffisance du degré d'informativité permettant l'interprétabilité du sens des termes à partir des formes linguistiques. Cette situation, à travers laquelle, le traducteur estime que le terme traduit littéralement a besoin de complément d'information (en général par des notes de bas de page) montre, d'une part, que la traduction littérale ne rend pas visible, à travers la forme

¹³¹ Voir chapitre « traduction spécialisée »

linguistique, un ou plusieurs traits saillants du terme permettant son interprétabilité. D'autre part, elle donne une idée sur les contraintes importantes que posent certains termes décrivant le fonctionnement de la langue française.

3.2.2. Traduction par saillance conceptuelle

3.2.2.1. Création terminologique:

Nous visons par création terminologique un terme traduit dont la forme linguistique a été forgée par le traducteur pour rendre un sens nouveau. Nous proposons de vérifier l'adéquation de la traduction du terme **stéréotypique** dans un passage pris de *Pour une logique du sens* et sa traduction.

stéréotypique	قولبي
<p>Comparons les deux définitions suivantes du mot tournevis: « outil pour serrer, desserrer les vis » (Dictionnaire du Français contemporain). « outil pour tourner les vis, fait d'une tige d'acier emmanchée à une extrémité, et aplatie à l'autre afin de pénétrer dans la fente d'une tête de vis (Petit Robert). La définition du DFC peut être dite « minimale » : elle se borne, par un trait spécifique, à isoler les tourne vis parmi tous les outils possibles. Celle du PRob ajoute à ces traits minimaux des contenus non discriminatoiresUne telle définition « stéréotypique » vise à donner, au-delà du contenu minimal de pertinence linguistique une représentation de l'objet dénommé suffisante pour en permettre l'identification effective P 67</p>	<p>لنقارن التّعريفين الآتيين المتعلقين بكلمة (مفك البراغي) - "آلة لضغط أو فكّ البراغي" (ق ف م) - آلة لإدارة البراغي، ذات عصا من الصّلب ومقبض في أحد طرفيها وتكون في الطّرف الآخر مسطّحة حتّى تلج شقّ رأس البرغي" (ر ص). يمكننا القول إنّ تعريف ق ف م تعريف أدنى فهو يقتصر بفضل صفة مخصوصة على عزل مفكّات البراغي عن سائر الأدوات الممكنة. أمّا تعريف ر ص فإنّه يضيف إلى هذه الصّفات الدّنيا محتويات غير تفرّيقية..... إنّ مثل هذا التعريف "القولبي" يهدف بالإضافة إلى المحتوى الأدنى ذي التميّز اللّساني إلى تقديم تمثّل الشّيء المسمّى تمثّلاً كافياً لتشخيصه فعلياً. ص 80</p>

Tableau n° 14

Le terme **stéréotypique** (adjectif de stéréotype) est traduit dans le texte par le terme قولبي qaɔlabi: (Litt. Relatif à un moule). Ce dernier est composé d'un seul élément de nomination. Pour vérifier l'adéquation de la structuration sémantique de ce terme avec le sens qu'il véhicule dans le texte ci-dessus, nous estimons nécessaire de présenter, d'abord, une définition terminographique du **stéréotype**. Celle-ci nous servira de support pour étudier le rapport entre l'ensemble des traits sémantiques du terme **stéréotype** ainsi que le sens visé par l'adjectif قولبي en fonction des informations dégagées par sa structuration sémantique et son interaction avec les éléments textuels.

« La notion de **stéréotype** a été investie par des disciplines diverses qui lui ont donné des sens variables. En linguistique, cette notion est abordée dans le cadre d'une sémantique où le mot désigne le référent avec sa description typique, réintégrant ainsi dans la signification du mot (« tigre ») des composantes encyclopédiques (les rayures)... Initiée par H. Putnam, la sémantique du stéréotype comme ensemble de traits qui s'attachent conventionnellement à un lexème a été développée dans les travaux de B. Fradin et J-M. Marandin (1979)... En analyse du discours, le stéréotype comme représentation collective figée est une construction de lecture, dans le sens où il n'émerge que lorsqu'un allocutaire rassemble dans le discours des éléments épars et souvent lacunaires, pour les reconstruire en fonction d'un modèle culturel préexistant. ... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 546-547).

Cette définition montre que la notion de **stéréotype** est exploitée dans des domaines comme la linguistique, les sciences sociales ainsi que l'analyse du discours. Ce constat suppose des contraintes au niveau de la traduction notamment en rapport avec celles de la sélection des traits saillants permettant la traduction définitive. En se référant à la traduction du terme **stéréotypique** (adjectif) dans le texte, on se rend compte que le terme traduit قولبي qaɔlabi: (Litt. Relatif à un moule) est employé dans un sens linguistique. Le passage *une telle définition « stéréotypique » vise à donner, au-delà du contenu minimal de pertinence linguistique une représentation de l'objet dénommé suffisante pour en permettre l'identification* atteste de cet emploi. Outre le contenu minimal, la définition **stéréotypique** fournie une représentation suffisante de l'objet dénommé. Par conséquent, cette définition vise le référent et sa description typique.

Au niveau de la traduction, le terme **قولبي** qaɔlabi: (Litt. Relatif à un moule) est supposé rendre le sens linguistique auquel nous avons fait référence plus haut, à travers sa structuration sémantique et son interaction avec les éléments textuels permettant son interprétabilité. Le terme traduit **قولبي** qaɔlabi: est formé du verbe forgé **قولب** qaɔlaba (Litt. Mettre dans un moule) et celui-ci a été à son tour forgé à partir du substantif **قا:لاب** qa:lab (Litt. Moule). Ainsi, le filtre formel dans cette traduction a opté pour un seul élément de nomination qui exprime l'adjectif. Le filtre sémantique a sélectionné un trait que le traducteur suppose suffisant par son caractère saillant pour exprimer le sens attribué au terme **stéréotypique**.

Le terme **قولبي** qaɔlabi: traduit l'item *moule* dont le sens figuré désigne *ce qui forme quelqu'un ou modèle quelque chose*¹³². En représentant par le terme **قولبي** qaɔlabi: les informations pertinentes contenues dans les traits conceptuels de **stéréotypique**, le traducteur s'est focalisé sur l'idée « forme imposée » qu'il a jugé saillante dans le sens du terme **قولبي**.

La « forme imposée » que permet d'inférer l'équivalent **قولبي** qaɔlabi: (Litt. Relatif à un moule) est contenue dans les traits conceptuels « description typique », « images préconçues et figées », « représentation collective figée » et « cliché ».

A travers le texte, l'idée de « forme imposée » peut être inférée par « une représentation de l'objet dénommé suffisante » : la représentation de l'objet est « l'image prête de l'objet ». Par conséquent, dans tous ces traits, on retrouve l'idée de la « forme imposée » qui tend à représenter une information pertinente et saillante à travers les traits constituants du terme **stéréotypique**. Le verbe forgé **قولب** qaɔlaba (Litt. Mettre dans un moule) permet de dériver le substantif verbal **قولبة** (Litt. Action de mettre dans un moule). A partir de ce substantif verbal, on obtient l'adjectif **قولبي** qaɔlabi: (Litt. Relatif à un moule).

En fonction de l'analyse des exemples précédents, le recours à la création terminologique dans la traduction des termes, en français, intercorrélés par des relations lexicales comme pour **stéréotypie**, **stéréotype**, **stéréotypique**, **stéréotypé**, peut être la solution adéquate à condition que les structurations sémantiques des termes puissent inférer et que la forme de base soit productive pour la dérivation. En termes d'informativité, les traits sémantiques de **قالب** qa:lab, contenus dans **قولبي** qaɔlabi: sont liés dans le texte traduit à

¹³² <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=3325661550;r=1;nat=;sol=0;>

l'énoncé *تمثل الشيء المسمى tamaθul afaj? almusama*: (Litt. Représentation de la chose dénommée.). On veut dire par *liaison*, l'adéquation entre l'information véhiculée par le terme *قولبي qaɔlabi*: et l'énoncé ci-dessus qui représente une partie de la définition de ce terme donné par l'auteur. Le trait « représentation de l'objet dénommé » renvoie, d'une manière, à un modèle connu, préexistant et par conséquent, il infère l'idée de « moule ».

Dans le texte, l'énoncé du texte arabe *هذا التعريف "القولبي" يهدف بالإضافة إلى المحتوى الأدنى* "هذا التعريف « relative à un moule » vise en plus du contenu minimal de distinction linguistique à présenter la chose dénommée une représentation suffisante pour la diagnostiquer effective.).

En comparant avec la traduction du terme **stéréotype** soit le terme *قالب جاهز qa:lab za:hiz* (Litt. Moule préétabli), proposée par un autre traducteur (Mhiri 2008), on se rend compte que la traduction de termes formant un micro-paradigme ne dépend pas uniquement du choix des traits saillants, mais elle doit aussi prendre en charge la relation lexicale entre ces termes. L'équivalent, est composé de deux éléments de nomination dont l'interprétabilité permet de dégager deux éléments supposés saillants. L'élément de nomination *قالب qa:lab* (Litt. Moule) peut inférer image, modèle et *جاهز za:hiz* (Litt. Préétabli.), peut couvrir le sens exprimer par le trait *ce qui est préconçu, préexistant*. Par conséquent, la structuration sémantique de ces deux éléments de nomination permet de reconstruire les informations contenues dans les traits définitionnels « images préconçues et figées » et « modèle...préexistant... » : L'idée d'« un moule prêt ou préparé » infère, en quelque sorte, une « image figée ou un modèle préexistant ».

Cette interprétation montre que l'équivalent *قالب جاهز qa:lab za:hiz* est obtenu par sélection des traits conceptuels saillants contenus dans le sens du terme **stéréotype**, ce qui fait d'elle une proposition adéquate. La capacité d'inférer des traits saillants estimés saillants par la traduction est une condition nécessaire dans les termes proposés par traduction. Néanmoins, la traduction des autres termes dérivés se révèlent contraignante : On ne peut pas

forger un nom d'action qui traduit la forme substantive **stéréotypie** à partir de la traduction قالب جاهز qa:lab za:hiz du terme **stéréotype**. Par conséquent, la forme قالب جاهز qa:lab za:hiz, en permettant l'interprétabilité du terme **stéréotype**, elle n'est pas productive sur le plan forme, dans le sens où elle ne peut permettre de rendre le sens dégagé par les relations lexicales liant **stéréotype**, **stéréotypique**, **stéréotypé** et **stéréotypie**.

Cet exemple met en évidence les contraintes que peut poser la traduction vers l'arabe des termes métalinguistiques intercorrélés par des relations morpho-lexicales. La sélection des traits saillants doit être adaptée à l'exigence de la forme des termes (productivité) afin de rendre compte du sens dégagé par ces relations. Cette condition limite le choix de la dénomination (à un seul élément de nomination) à laquelle recourt le traducteur en ce qui concerne le nombre des traits saillants à sélectionner. Le traducteur, dans ce cas, est contraint de rendre visible un maximum de traits sémantiques, à travers sa traduction d'un terme, susceptibles de transmettre des traits saillants qui permettent l'interprétabilité de celui-ci.

Dans le cas de la traduction du terme **stéréotypique**, le terme قولبي qaʕlabi: (Litt. Relative à un moule) répond de manière adéquate aussi bien à l'exigence de la forme (productivité) qu'à celle de la saillance : les traits sémantiques contenus dans « moule » permettent l'interprétabilité du terme car il est possible d'inférer, à partir de la structuration sémantique de la dénomination, les caractéristiques *figé*, *modèle* et *préexistence*.

➤ *Création terminologique par le recours à un autre domaine :*

La condition de productivité (dérivation lexicale) peut inciter le traducteur à forger un terme à partir de l'équivalent du terme source dans un autre domaine. On peut donner, dans ce cas, l'exemple du terme **catégorisation** dont la traduction en arabe est مقولة maqʕala (Litt. L'action de concevoir une catégorie, ou action de catégoriser). Les deux passages ci-dessous sont extraits de l'ouvrage *Comprendre la linguistique* et sa traduction.

Catégorie- catégorisation	مقولة-مقولة
<p>Les langues s'organisent toutes selon un principe de classification et de hiérarchie. Toutes comportent des catégories qui les structurent, des catégories grammaticales (notamment des « parties du discours », substantifs, adjectifs, verbes, adverbes..., là aussi des catégories sémantiques: les unités se relient par des implications successives, p.ex. la rose est une fleur, la fleur est une plante, la plante est un être vivant; le revolver est une arme, l'arme un instrument, l'instrument une chose. Dans les langues indo-européennes, la catégorisation sémantique n'est pas morphologiquement marquée. Dans d'autres, elle peut l'être : les « classes » des langues bantoues manifestent une tendance à regrouper les choses : les êtres humains, les arbres, les liquides...p 92-93</p>	<p>تتنظم الألسن بحسب مبدأ تصنيفي ورتبي، فهي تتضمن كلها مقولات تُهيكلها، مقولات نحوية (خصوصاً "أقسام الكلام" من أسماء وصفات و أفعال وردائف...، ويختلف هنا أيضا بعضها عن بعض من لسان إلى آخر)، ولكن أيضا مقولات دلالية. فالوحدات تترايط باقتضاءات متوالية. على سبيل المثال فالوردة هي زهرة، والزهرة نبتة، النبتة كائن حي. والمسدس سلاح، والسلاح آلة، والآلة شيء. ليست "المقولة" (catégorisation) الدلالية مؤسومة صرفيا في الألسن الهندو-أوروبية، ويمكن أن تكون موسومة في غيرها، تنزع "أصناف" (classes) ألسن البنطو إلى تجميع الأشياء : الكائنات البشرية، والأشجار و السوائل...ص104</p>

Tableau n° 15

Le terme **catégorisation** est défini en psychologie cognitive comme étant « un acte mental, fondamental dans la cognition, consistant à structurer les éléments du réel en catégories d'objet, d'événements, d'entités conceptuelles, à partir de propriétés jugées communes. Dans cette perspective, le langage joue bien sûr un rôle décisif, puisque la catégorisation s'exprime notamment par la dénomination, par la désignation, par la caractérisation... » (Neveu 2009: 60). On comprend à travers le texte que les **catégories** structurent les langues selon un principe de classification et de hiérarchie. Par conséquent, la **catégorisation** est un système de structuration. Ce dernier est un élément saillant dans la définition de ce terme.

L'équivalent مقولة maqʕala(t) (Litt. Action de concevoir une catégorie) est dérivé du verbe مقول maqʕala, lui-même forgé à partir du participe passé مقول maqu:lun (Litt. Une chose dite). Ce participe est lui-même dérivé du verbe قال (Litt. Dit) un nom d'action à partir du participe passif qui est quadrilitère, composé de quatre racines : ل و ق و م . Il s'agit du participe passif مقولة maqu:la (Litt. Quelque chose qui est dite), du verbe قال qa:la (Litt. Dit)

auquel on a ajouté la marque du féminin *مقولات*. Ce terme est composé d'un seul élément de nomination dont la structuration sémantique renseigne sur le « dire ». On se rend compte que les traducteurs ont « exploité » le sens philosophique de l'unité *مقولة* *maqu:la* (Litt. Quelque chose qui est dite) dans *مقولات أرسطو* *maqu:la:t arist u:* (Litt. Les choses dites d'Aristote, les catégories d'Aristote¹³³) traduisant l'énoncé *les catégories d'Aristote*. Dans cet énoncé, *مقولات* *maqu:la:t* (Litt. Les choses dites) renvoie à *catégories*.

La traduction *مقولة* *maqu:la* (Litt. Quelque chose qui est dite), en linguistique, est, par déduction, motivée par le terme philosophique *مقولات* *maqu:la:t* (Litt. Le pluriel de *مقولة*, Quelque chose qui est dite). Du point de vue productivité, l'unité *مقولة* *maqu:la* (Litt. Quelque chose qui est dite) permet aux traducteurs de forger le terme *مقولة* *maqoala* (Litt. Le fait de concevoir une catégorie) pour traduire la nuance sémantique contenue dans le sens du terme **catégorisation**.

Cette démarche traductive s'est basée sur la saillance par le traducteur de manière à rendre visible les traits qui peuvent paraître en commun entre le sens de catégorie en philosophie (on parle ou on d'écrit l'être en fonction de dix catégories) et le sens en linguistique. La structuration sémantique de *مقولة* *maqu:la* (Litt. Quelque chose qui est dite) peut inférer pour les lecteurs arabophones les *catégories d'Aristote*. On peut supposer que du point de vue philosophique, la description de l'être moyennant ses catégories, est une manière de le dénommer et de le désigner.

¹³³ «Chez Aristote [le plus souvent au plur.] genres ou divisions premières de l'être (substance, qualité, quantité, relation, temps, lieu, situation, action, passion, savoir). CF. également attributs, prédicament. Depuis Charlemagne, elle (la langue d'Aristote) n'avait cessé de régner dans l'école, sévère, emprisonnant la pensée dans ses catégories, et la parole dans ses syllogismes (OZANAM, Essai sur la philos de Dante, 1838, p259). Aristote substitue une subordination ontologique, une hiérarchie de catégories, de genres et d'espèces, dont le pivot est l'idée d'être ou de substance. (Cournot, Essai sur les fondements de nos connaissances, 1851, p 566). Tout le monde sait qu'Aristote est le premier philosophe qui ait inventé des catégories, où les idées viennent se ranger de force, qu'elle que soit leur classe ou leur nature. Chateaubriant, Génie du Christianisme, T.1, 1803, p134) » <http://atif.atif.fr>.

Par conséquent, les sens du terme **catégorie** en linguistique et en philosophie partagent des traits en commun comme la désignation et la dénomination. Le choix de cette traduction puise sa légitimité dans le fait que **مَقُولَة** maqu:lat, en plus de son usage dans la philosophie, est une unité productive qui permet, à partir d'elle, la dérivation et la création d'un terme nouveau.

➤ *Création terminologique par dérivation*

La création terminologique est un moyen auquel recourent les traducteurs pour rendre des concepts nouveaux. En partant du fait que la structuration sémantique d'une traduction obtenue par cette procédure doit dégager, en principe, des informations pertinentes qui permettent d'accéder facilement au concept du terme. Ainsi, on propose de comparer deux traductions du terme **épistémologie** en analysant leurs formes linguistiques en fonction du rapport liant entre leurs structurations sémantiques et les traits définitionnels du terme en question. La première traduction est celle obtenue par création terminologique, par contre la deuxième est une traduction littérale à partir de l'origine du terme source.

Le terme **épistémologie** est du « grec epistêmê, « science », et logia, « théorie », de logos, « raison ». L'épistémologie est l'étude critique des sciences. Elle analyse leurs propositions théoriques et les modalités de leur application. » (Neveu 2009: 121).

Epistémologie	علمية
En somme, on cherchera à donner une idée aussi juste que possible d'une discipline complexe, de ses objectifs et de ses méthodes. En termes savants, cela s'appellerait une « épistémologie de la linguistique » : l'épistémologie dit ce qu'une science se propose et de quelle manière elle procède .P 9	إجمالاً سنسعى إلى تقديم أصح فكرة ممكنة عن مادة متشعبة وأهدافها ومناهجها، هذا ما يسمى بتعبير مختص "علمية اللسانيات"، تفصح العلمية عن هدف العلم وكيفية مباشرته... ص 17

Tableau n° 16

En tentant de dégager le sens du terme **épistémologie**, véhiculé dans le texte source, on relève certains éléments linguistiques qui peuvent inférer des traits définitionnels du sens terminologique : « donner une idée juste d'une discipline, de ses objectifs et de ses méthodes » renvoie dans la définition terminographique au trait *critique d'une discipline* et « dire ce qu'une science se propose et comment elle procède » correspond à *l'analyse théorique des propositions d'une science et ses applications*.

Au niveau du texte traduit, le terme **épistémologie** est traduit par علمية ζ ulu:mijja, c'est un terme créé et il s'agit d'un type spécifique de nom d'action (en arabe appelé ¹³⁴ مصدر صناعي maṣdar ṣina:ʕi:, littéralement nom source artificielle) qui donne, d'une manière générale, le sens du domaine scientifique et technique. Ainsi, pour un lecteur arabophone, la dénomination علمية ζ ulu:mijja dégage sur le plan de sa structuration sémantique (signifiant) deux informations, soit le trait *sciences* à travers علوم ζ ulu:m (Litt. Sciences, plur de science) et le trait « domaine scientifique dans le sens le plus large » à partir du suffixe تاء ta:ʔ marbu:t̄a, ajouté à l'adjectif de relation علمي ζ ulu:mi:jjun (Litt. En rapport avec les sciences). Au niveau de la forme linguistique, on constate que l'item de base علوم dont est constitué le terme créé علمية a été sélectionné sur la base de la saillance conceptuelle : à travers les traits définitoires *étude critique des sciences* formant le sens du terme **épistémologie**, le trait « sciences » est saillant puisque la critique concerne les sciences.

Les traits définitionnels fournis par le texte traduit informent sur cette idée de critique des sciences: l'énoncé تقديم أصح فكرة ممكنة taqdi:m aṣaḥ fikra mumkina (Litt. Présenter la plus juste idée possible infère « critique » et « **l'épistémologie** dit ce qu'une science se propose » indique l'objet visé par la critique en désignant « science ». Ces éléments permettent l'interprétabilité du terme علمية et montrent que le choix de l'item de base n'est pas aléatoire mais répond à la condition de saillance qui doit principalement justifier le choix du traducteur et sa position.

¹³⁴ Il s'agit d'un adjectif de relation auquel on ajoute le suffixe تاء ta:ʔ marbu:t̄a pour obtenir un substantif abstrait qui exprime soit la qualité, soit la collectivité tel que إنساني inṣānī (Litt. Humain) + تاء ta:ʔ = إنسانية inṣānīya (Litt. Humanité). اشتراكي ištirākī (Litt. Etre en commun) + تاء ta:ʔ = اشتراكية ištirākīya. (Blachère et Gaudefroy-Demombynes 2004 : 101)

Par ailleurs, on compare l'équivalent علمية ζ ulu:mijja par un autre équivalent donné par Arab League (2002) à savoir نظرية المعرفة naḍarijat almaḡrifa (Litt. Théorie de la connaissance). Ce terme est composé de deux éléments de nomination, soit نظرية naḍarijat (Litt. Théorie) et المعرفة almaḡrifa (Litt. La connaissance). On constate que ce terme est obtenu par traduction littérale à partir de l'origine grecque du terme source, c'est-à-dire l'élément de nomination نظرية naḍarijat (Litt. Théorie) est la traduction de logia, « théorie » et المعرفة almaḡrifa (Litt. La connaissance) traduit epistēmē, « science ».

En remplaçant l'équivalent علمية par le terme نظرية المعرفة, on aura l'énoncé تفصح نظرية المعرفة عن هدف العلم و كيفية مباشرته tufṣaḥ naḍarijat almaḡrifa ṡan hadaf alfilm waḡajfijjat mubaḡaratihi (Litt. elle explicite la **théorie de la connaissance** à propos de l'objectif de la science et la manière avec laquelle elle procède.) qui traduit l'énoncé source « **l'épistémologie** dit ce qu'une science se propose et de quelle manière elle procède. ».

A travers cette comparaison, on se rend compte que la structuration sémantique de نظرية المعرفة (Litt. Théorie de la connaissance), par conséquent, les informations véhiculées par cette forme linguistique peuvent rendre ambiguë l'interprétabilité du sens véhiculé par le terme **épistémologie** puisque le lecteur arabophone est susceptible d'interpréter le terme نظرية المعرفة (Litt. Théorie de la connaissance) dans le sens de *théorie relative à la connaissance*. On peut dire que cette ambiguïté dans l'interprétabilité du terme en question causée par ce choix de traduction est due à un problème d'inférence. Rappelons que Boisson (2001) a abordé l'importance des inférences dans l'interprétation d'un lexème inconnu. Le sens d'un terme est appréhendé à partir des traits sémantiques qui constituent la forme linguistique pour être cerné ensuite par les traits définitoires auxquels renvoient le terme.

➤ *Création terminologique opaque*

Les exemples précédents de termes traduits obtenus par création terminologique montrent que cette procédure de création s'appuie sur le principe de saillance. Ceci dit, les items de base dont sont formés les termes en question sont sélectionnés parce qu'ils mettent en relief, en fonction des sens des termes, des traits conceptuels saillants que le traducteur a choisi de faire apparaître dans les dénominations. Cette saillance au niveau des items de base permet l'interprétabilité des termes et motive les traductions.

En fonction de ce qui a été dit, on peut déduire que si l'item de base d'un terme ne met pas en relief un aspect du concept auquel il réfère, l'interprétabilité de ce terme pourrait être difficile en raison de son opacité. Prenons l'exemple de **déictique** traduit en arabe par **حدوثية** *ħudu:θijja*, formé d'un item de base **حدوث** (Litt. L'avoir lieu) + la désinence **ية** *ijja* pour obtenir ce qu'on appelle **مصدر صناعي** *maṣdar ṣina:ʿi:* (Litt. Un nom source artificielle). Ce terme est proposé dans la traduction de l'ouvrage « comprendre la linguistique » dont nous donnerons les deux extraits comme suit :

Déictique – Anaphorique	حدوثية – تردادية
<p>Des signes « déictiques » (en particulier des démonstratifs) localisent par ostension (ce livre- ci que je montre) ou par proximité (P.ex. de la première personne, la plus proche: lat. hic; de la seconde: lat. iste). De la troisième, la plus éloignée: lat. ille). Des signes « anaphorique » localisent selon que l'objet est censé identifiable par l'interlocuteur ou qu'on suppose qu'il ne l'est pas (en français, le livre, c'est le livre que tu sais; un livre désigne un objet qui n'est pas encore identifié parmi les livres.). P 87 - 88</p>	<p>- دلائل "حدوثية" (déictiques) (بخاصة أسماء الإشارة) تموضع [الشيء] بلفت الأنظار إليها (هذا الكتاب الذي أريه)، أو بتحديد مدى قرينة (مثلاً في اللاتينية مدى قرب الشيء من الشخص الأول، الأقرب: hic الثاني: iste والثالث أي الأبعد: ille) وتموضع دلائل تردادية (Anaphorique) الشيء بحسب اعتبار أنه من الممكن للمخاطب التعرف إليه أو افتراض أنه ليس كذلك. (ف "الكتاب" (le livre) في العربية [بالعهديّة] هو الكتاب الذي تعرفه، وكتاب (un livre) يعين شيئاً لم يتم بعد التعرف إليه من بين الكتب). ص 98</p>

Tableau n° 16

« Employé aussi bien comme adjectif (« valeur **déictique** », élément **déictique** ») que comme nom (« un **déictique** »), ce terme désigne un des grands types de référence d'une expression, celle où le référent est identifié à travers l'énonciation même de cette expression. On l'oppose classiquement à la référence de type anaphorique. La référence **déictique** se caractérise par le fait que « son référent ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent (Ducrot et Schaeffer, 1995 :310)...G. Kleiber (1986 :19) propose une définition plus précise qui met l'accent sur le mode de donation du référent : « les **déictiques** sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence... »)... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 159).

Selon le texte source, le terme **déictique** est employé comme adjectif dans l'énoncé « des signes **déictiques** ». L'auteur spécifie qu'il s'agit plus particulièrement de « démonstratifs ». En se référant à la définition, l'adjectif **déictique** désigne un type de référence d'une expression qui s'appuie sur un sens référentiel et non sur le signifié, c'est-à-dire que l'interprétabilité des unités linguistiques, ou des déictiques, ne peut se faire qu'en fonction de la situation des interlocuteurs, ce qui est, par exemple, le cas des démonstratifs. En d'autres termes, les « signes **déictiques** » sont des signes qui ne peuvent être interprétés que dans le cadre des informations spatio-temporelles définies par la situation de communication. Nous estimons que le trait *référentiel* peut constituer un trait saillant.. L'analyse sémantique de l'équivalent حدوثية *ħudu:θijja* révèle que cet item mesure inférer *advenir, arriver, avoir lieu, se dérouler et se produire*. Les informations transmises à partir de ces traits ne renvoient pas au trait conceptuel saillant *référentiel*. Ceci dit, on ne peut inférer l'idée du *référentiel* à partir de *arriver* ou *avoir lieu* que la structuration sémantique du terme حدوثية *ħudu:θijja* est susceptible de dégager.

Il s'agit, dans ce cas, d'un terme forgé مصدر صناعي *maṣdar ṣina:ʕi*: (Litt. Nom source artificielle) dont les critères morphologiques de formation sont identiques à ceux du terme précédent علمية *ʕulu:mijja*. En revanche, la traduction حدوثية *ħudu:θijja* ne répond pas à la condition de saillance au niveau de l'item de base alors que cette condition est nécessaire à l'interprétabilité d'un terme. A partir de ce constat, on se rend compte des contraintes que peut causer l'appréhension du sens du terme حدوثية *ħudu:θijja* pour un arabophone. En se basant sur la structuration sémantique de cette dénomination, l'item de base حدوث *ħudu:θ* (Litt. L'avoir lieu, advenir) ne renseigne pas le lecteur sur ce qui peut être un type de référence lui permettant de saisir à quoi renvoie ce concept.

Nous relevons, dans ce qui suit, des équivalents différents proposés pour le terme **déictique** afin de faire une comparaison avec les informations dégagées par leurs structurations sémantiques. Il est utile pour cette analyse d'inclure la traduction du terme **deixis** pour la simple raison qu'il renvoie presque à la même réalité que celle du terme **déictique**¹³⁵.

¹³⁵ Déictique est dérivé de deixis.

Soulignons que deixis est « une notion solidaire de celle de déictique puisque l'on entend communément par deixis « la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel crée et maintenu par l'acte d'énonciation » (Lyons 1980 : 261)... On divise souvent la deixis selon les trois domaines constitutifs de la situation d'énonciation : deixis personnelle, spatiale, temporelle... En analyse du discours, on ne peut se contenter de rapporter la deixis à un environnement purement empirique ; il faut considérer la situation qui est pertinente pour le genre de discours concerné... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 160-161).

Pour mieux cerner les particularités de chaque équivalent, nous présentons ces termes sous forme de tableau. Cette approche nous permet, d'une part, d'avoir une vision globale des équivalents liés aux deux termes et de d'autre part de rendre compte des informations dégagées par chacune de leurs structurations sémantiques.

Termes de la langue de départ	Mhiri. A et H. Sammoud (2008)	F. Fehri (2009)
Déictique (nom)	muʃi:r مشير	
Déictique (adjectif)		ifa:ri: إشاري
Deixis	ifa:rijja إشارية	ifa:rijja:t إشارات
Deixis de discours	ifa:rijja χit a:bijja إشارية خطابية	ifa:rat χit a:b إشارة خطاب
Deixis textuel	ifa:rijja našijja إشارية نصية	ifa:rijjat našijja إشارات نصية
Deixis secondaire		ifa:rijja θa:naωijja إشارية ثانوية
Deixis social		إشارات اجتماعية ifa:rijja iztima:ʃijja
Deixis spatial		إشارات فضائية ifa:rijja faɖa:ʔijja
Deixis temporel	zama:nijja ifa:rijja إشارية زمانية	ifa:rijja zamanijja إشارات زمنية

Tableau n° 17

Le tableau ci-dessus révèle, premièrement, que l'équivalent du terme **déictique** ne fait pas objet de création terminologique. En second lieu, les deux traducteurs donnent chacun d'eux une traduction différente de l'autre selon que le terme **déictique** est un nom ou un adjectif. Par conséquent, notre analyse prendra en compte le fait que l'une des deux propositions est une traduction du terme **déictique** employé comme nom (le ou les déictiques) et l'autre représente la traduction de ce même terme dans sa fonction d'adjectif.

Le terme مشير *muḥī:r* (Litt. Indicatif) est la traduction de **déictique** employé comme nom d'agent¹³⁶. En analysant la structuration sémantique de cette traduction, on s'aperçoit que l'appréhension du terme **déictique** est basée sur un aspect du concept que le traducteur a choisi de mettre en relief. L'équivalent est donc proposée sur la base de la condition de saillance dont nous avons évoqué la nécessité précédemment. Le fait d'inférer « indicatif », le terme مشير *muḥī:r* est en mesure de susciter l'idée de *référence*.

Rappelons que le terme **déictique** représente un type de *référence* d'une expression à travers laquelle le référent est identifié dans l'énonciation de celle-ci. L'item مشير *muḥī:r* (Litt. Indicatif) prend son origine du verbe أشار *aḥā:ra* dont le nom d'action est إشارة *iḥā:ra*. Ce verbe traduit littéralement « faire allusion à » ; « montrer » ; « signaler » ; « indiquer » ; « mentionner » ; « faire mention de ». Ainsi, le fait de « faire allusion à » quelque chose peut être interprété comme la référence à quelque chose, d'où le trait saillant du terme **déictique**. Par conséquent, le lecteur arabophone appréhende le terme **déictique** par un aspect du concept que la structuration sémantique de مشير *muḥī:r* lui fournit. « Indicatif » est un trait dont l'information nous renseigne sur l'idée de « référence » : l'indication de quelque chose, est en quelque sorte la référence à cet objet.

De ce point de vue, le choix du traducteur paraît motivé car si on fait une comparaison entre la proposition précédente حدوثية *ḥudu:ḥijja* et la traduction مشير *muḥī:r*, on peut vite se rendre compte des possibilités d'interprétation qu'offre l'une par rapport à l'autre au niveau des informations dégagées par leurs structurations sémantiques. Cette comparaison nous conduit à mettre en parallèle l'idée « avoir lieu, advenir » et celle exprimée par « indicatif ».

¹³⁶ Cf. chapitre III, *les participes*

Si le lecteur arabophone appréhende le terme déictique par **حدوثية** ḥudu:θijja, il pourra, buter sur son interprétation car la première phase de compréhension qui passe par l'analyse de la structuration sémantique de la dénomination peut être contraignante. Ceci dit, le rapport liant cette dénomination et le concept doit en principe être motivé pour faciliter la compréhension du sens que le terme doit susciter.

En revanche, la structuration sémantique du terme **مشير** muʃi:r se prête, par inférence, plus facilement à être interprétée dans le sens de « référence », ce qui explique la correspondance entre la dénomination et la désignation du terme. En d'autres termes, **مشير** muʃi:r contient dans ses traits sémantiques celui de « référence » qui s'active lors de l'interprétation du concept puisque le rapport entre la dénomination et le sens du terme source le permet. De ce fait, la traduction basée sur la saillance offre des possibilités d'interprétation plus satisfaisantes que le cas contraire.

On peut faire les mêmes déductions précédentes en ce qui concerne le deuxième équivalent du terme **déictique** employé comme adjectif. Le terme **إشاري** iʃa:ri: (Litt. indiquant) est un adjectif dont la dérivation est, également, faite à partir du nom d'action **إشارة** iʃa:rātun lui-même dérivé du verbe **أشار** aʃa:ra. Ce rapport nous permet, par conséquent, de retrouver l'idée de « référence » dans cet adjectif. Dans « indiquant », on peut inférer « référence à » justifiant le choix du traducteur qui met en évidence un aspect du concept par la dénomination et plus précisément par l'ensemble des traits sémantiques que couvrent la structuration sémantique **إشاري** iʃa:ri:.

Pour ce qui est de **déixis**, les deux équivalents désignent un même emploi du terme dans la langue de départ. La première traduction donnée par Mhiri (2008) **إشارية** iʃa:rijja est un terme créé dont les règles de formation morphologique sont identiques à celles de **حدوثية** ḥudu:θijja. Il s'agit, par conséquent, d'un ¹³⁷**مصدر صناعي** maʃdar ʃina:ʕi: (Litt. Nom source artificielle). En se basant sur le sens du terme **déixis** qui renvoie à « la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel... », la traduction **إشارية** iʃa:rijja couvrent les traits constitutifs de

¹³⁷ Voir page 47.

ce concept aussi bien avec son item de base إشارة ifa:ra (Litt. Désignation, indication) qu'avec le sens dégagé par le substantif abstrait (c'est l'adjectif de relation اشاري ifa:ri: (Litt. Indiquant suivi du suffixe تاء ta:ʔ marbu:ta exprimant la collectivité. Rappelons que cette dernière reflète l'idée d'abstraction, ce qui rend les unités formées à partir de ce suffixe en mesure de couvrir l'ensemble des traits ou des caractéristiques se rapportant aux termes en question.

Le deuxième équivalent est différent du premier par le fait qu'il indique le pluriel de la première : اشاريات ifa:rijja:t proposé par Fehri (2009) est le pluriel de اشارية ifa:rijja. On suppose que le traducteur a voulu par son choix mettre en relief un autre aspect du concept qu'il a considéré comme saillant. Il s'agit dans ce cas de rendre compte des sous catégories de **deixis** que couvrent ce concept : Le renvoi à la définition révèle que le terme en question est susceptible de désigner selon les domaines constitutifs de l'énonciation plusieurs deixis : deixis personnelle, spatiale et temporelle, on peut parler aussi de deixis textuelle et de deixis de discours.

De ce point de vue, la traduction اشاريات ifa:rijja:t répond aux exigences de la saillance qui donne à un terme sa légitimité. Elle réunit trois caractéristiques : l'item de base met en évidence un aspect du terme, elle est créée comme étant un مصدر صناعي maṣdar ṣina:ʕi: « nom de source artificielle » indiquant le domaine d'abstraction et en dernier, elle est donnée sous forme d'un pluriel pour indiquer l'aspect de plusieurs **deixis** cohabitant dans le terme **deixis**.

Néanmoins, cette dernière caractéristique peut susciter une confusion car l'idée de plusieurs formes de **deixis** peut être interprété comme étant un caractère de distinction alors qu'il s'agit de diviser dans une même deixis d'autres deixis en fonction des domaines constitutifs de l'énonciation : on peut dire qu'il existe dans une deixis plusieurs deixis qui sont déterminées en fonction de l'énonciation. Ainsi, le terme, proposé par Mhiri, est, selon nous, suffisant pour couvrir les traits conceptuels auxquels renvoie **deixis**. En plus de sa

capacité d'inférer moyennant son item de base, إشارية iʃa:rijja, considéré comme étant un مصدر صناعي maṣdar ʃina:ʕi: « Litt. Nom de source artificielle », peut aussi par le suffixe تاء ta:ʔ marbu:ʔ a ajouté à l'adjectif de relation إشاري (Litt. Indiquant) couvrir l'idée de pluralité ou de collectivité à laquelle renvoie le concept de deixis.

En somme, nous optons pour les traductions suivantes à travers lesquelles un maximum d'informations est transmis respectant aussi bien le critère de saillance que celui des termes intercorrélés par des liens morpho-syntaxiques :

Déictique (nom) : مشير muʃi:r (Litt. Indicatif)

Déictique (adjectif) : إشاري iʃa:rii (Litt. Indiquant)

Deixis : إشارية iʃa:rijja (Litt. Nom source artificielle dont l'item de base est indication, désignation).

3.2.3. Traduction par le recours à la langue générale

Il s'agit des termes de la langue générale dont les structurations sémantiques mettent en relief un ou plusieurs traits conceptuels. Cette analyse consiste en la vérification de l'adéquation entre les structurations sémantiques des termes et les sens qu'ils désignent. Par ailleurs, en privilégiant des cas de dispersion terminologique, nous proposons de comparer des traductions différentes pour un même terme afin de montrer que chaque possibilité constitue un choix distinct et une vision différente dans la dénomination d'un concept.

Le cas du terme **catachrèse** est un exemple significatif dont l'analyse révèle une situation de dispersion des traductions. C'est en fonction de ce critère que le terme a été sélectionné puisqu'il donne lieu pour sa traduction à plusieurs propositions. Nous tenterons de faire, en premier lieu, l'analyse de l'équivalent du terme dans le texte et par la suite, nous procéderons à une comparaison avec d'autres équivalents proposés par divers traducteurs pour le même terme. Cette procédure de comparaison permettra d'analyser les structurations sémantiques de ces différentes traductions et les possibilités que chacune d'elles offre pour accéder au concept de **catachrèse**.

Le passage ci-dessous montre que le terme **catachrèse** est traduit en arabe par **صورة متكلسة** Su:ra mutakalisa (Litt. Figure, image figée calcinée) : le texte source emploie **catachrèse** au pluriel dont la traduction en arabe est **صور متكلسة** Suwar mutakalisa (Litt. Figures figées, calcifinées) :

Catachrèses - lexicalisé	صور متكلسة - معجمة
Le langage ordinaire abonde en métaphores, plus ou moins dégénérées, plus ou moins <u>lexicalisées</u> , figées en <u>catachrèses</u> , mais partout présentes. « vitalemment métaphorique », le langage serait le lieu souverain de la contradiction ? Et pourquoi pas de L'absurdité ? P218	إن اللّغة العادية تزخر بالاستعارات الأكثر أو الأقل معجّمة، مجمّدة في صور متكلّسة، لكنها دائمة الحضور. تكون اللّغة، بما أنّها «حيويًا استعارية» المجال الأمثل للتناقض؟ ولم لا تكون كذلك للمحال؟ ص 287

Tableau n° 18

« ...La **catachrèse** (« pieds de chaise », « ailes du moulin », « feuille de papier », etc.) représente le degré ultime de la lexicalisation. Plus le trope est lexicalisé, plus il devient transparent, et plus s'affaiblit son caractère de trope, les **catachrèses** étant en quelque sorte des « semi-tropes » (dans « ailes du moulin », le mot « aile » n'a pas son sens propre, tout en constituant le moyen le plus normal de dénommer la chose)... » (Charaudeau, Maingueneau 2002: 590-591).

Selon cette définition, la **catachrèse** est un trope dont le degré de lexicalisation est très élevé. Cette caractéristique sous entend que dans la **catachrèse**, la figure constituant celle-ci est presque inexistante puisque son caractère de trope s'affaiblit. Pour Dubois, « la **catachrèse** est une figure de rhétorique consistant à élargir le sens d'un mot au-delà de son domaine strict. C'est une métaphore ou une métonymie dont l'usage est si courant qu'elle n'est plus sentie comme telle. » (Jean Dubois 2007: 77). Ainsi, l'usage courant de certaines figures fait que celles-ci se trouvent dans le rang des catachrèses parce qu'elles perdent presque leur caractère de métaphore.

Selon le texte, le sens de **catachrèse** est appréhendé comme une métaphore figée. L'équivalent **صورة متكلّسة** *ṣu:ra mutakallisa*, dont le singulier **صورة متكلّسة** *ṣu:ra mutakallisa*, est un terme composé de deux éléments de nomination. Cette forme linguistique nous renseigne sur le référent et une caractéristique de celui-ci. Le référent dans cette dénomination est l'élément **صورة** *ṣu:ra* (Litt. Figure, image), ce qui implique que la **catachrèse** est, représentée comme étant une figure. Celle-ci est suivie de la caractéristique **متكلّسة** *mutakallisa* (Litt. Figée, calcinée) pour spécifier la figure en donnant à **catachrèse** un sens particulier.

En optant pour l'item **صورة** *ṣu:ra* (Litt. Figure, image), le traducteur vise, en principe, à rendre le sens contenu dans « trope », « figure rhétorique » ou « métaphore ». Ainsi, le concept de **catachrèse** est appréhendé en arabe par les traits sémantiques contenus dans le sens de **صورة** *ṣu:ra*. En inférant « figure », « image », cet item renseigne, dans le contexte, sur la représentation figée de quelque chose. Cette inférence permet l'interprétabilité d'un aspect du concept **catachrèse** à travers l'ensemble des traits sémantiques de l'item **صورة** *ṣu:ra*. Néanmoins, la structuration sémantique que dégage cet item peut paraître vague pour préciser le sens pris en charge par « trope », « figure rhétorique » ou « métaphore ».

Le lexème **صورة** *ṣu:ra* est, en quelque sorte, l'hyperonyme de **catachrèse**, c'est-à-dire que si **صورة** *ṣu:ra* est « figure », celle-ci ne suscite pas forcément le sens de « figure rhétorique ». Il peut être contraignant, pour un arabophone, de se rendre compte, à travers la structuration sémantique de **صورة** *ṣu:ra* (Litt. Figure, image) qu'il s'agit de figure rhétorique. En d'autres termes, **صورة** *ṣu:ra* traduit « figure » dans son sens le plus large.

Pour mieux saisir la motivation restreinte de la traduction **صورة** *ṣu:ra*, on peut procéder à une comparaison avec d'autres traductions pour le même terme à travers lesquelles on propose des traductions différentes pour le référent. Cette comparaison nous permettra de vérifier les possibilités que ces traductions offrent les unes par rapport aux autres. Pour ce motif, nous présentons ces termes traduits dans un tableau pour proposer une vision globale des différentes traductions avant de procéder à leurs analyses sémantiques en fonction de leurs inférences, dans le sens de l'interprétabilité de leurs dénominations par rapport aux traits définitionnels du terme **catachrèse**.

Nous visons, par ailleurs, à travers cette comparaison de rendre compte d'une insuffisance d'inférence dont est caractérisé l'item **صورة** *ṣu:ra* pour traduire **catachrèse**. L'élément de nomination **متكلّسة** *mutakallisa* (Litt. Calcinée) ne fait que caractériser le référent **صورة** *ṣu:ra* (Litt. Figure, image) sans renseigner de quelle « figure » ou « image » il s'agit. La comparaison de ces traductions révèle une situation dans laquelle les points de vue sont partagés dans la désignation du référent ainsi que dans celle des caractéristiques. Ce cas donne une idée sur la problématique du choix des traits considérés saillants dont la conséquence majeure est la dispersion terminologique.

Terme source	Mejri, Baccouche (2006)	Mhiri, Hammadi (2008)	The Unified Dictionary (2002)	Fassi Fehri (2009)
Catachrèse	صورة متكلّسة <i>ṣu:ra mutakalia</i>	استعارة ميتة <i>stiṣa:ra majjita</i> مجاز متكلّس <i>maza:z mutakalis</i>	مجاز شائع <i>maza:z ja:ʔiʕ</i>	مجاز شاذ <i>maza:z ja:ð</i>

Tableau n° 19

Notre comparaison sera établie par rapport à la traduction proposée dans le texte cité précédemment. Ceci dit, nous comparons la structuration sémantique de l'équivalent **صورة** *ṣu:ra* **متكلّسة** *mutakallisa* (Litt. Figure, image) avec les structurations sémantiques des traductions regroupées dans le tableau ci-dessus. Chacune des dénominations choisies met en évidence un aspect du concept à travers des traits sémantiques.

Le tableau montre que dans l'ouvrage de Mhiri et Sammoud (2008) deux équivalents ont été proposés. Le terme **استعارة ميتة** *istiṣa:ra majjita* (Litt. Emprunt mort) est un équivalent composé de deux éléments de nomination dans lequel le référent est désigné par **استعارة** *stiṣa:ra* (Litt. Emprunt). Ce nom d'action est dérivé du verbe **استعار** *istaṣa:ra* (Litt. Tirer quelque chose de, emprunter). Dans la tradition grammaticale arabe, **استعارة** *stiṣa:ra* est un terme qui décrit, par équivalence à la langue française, le fait linguistique « métaphore », ou « figure rhétorique ». Pour dénommer le référent, les traducteurs ont opté pour un terme déjà

existant dans la langue d'arrivée. Etant un élément constitutif de la **catachrèse**, les traducteurs, pour traduire **métaphore**, recourent à ce terme de la tradition grammaticale dont les faits linguistiques décrits en langue arabe sont équivalents à ceux désignés par métaphore dans la langue française.

Le deuxième élément de nomination qui est l'item **ميتة majjita** (Litt. Morte) représente une caractéristique du référent. Le sens véhiculé par cet élément informe sur ce qui peut distinguer la **catachrèse** de la métaphore. La **catachrèse** est une métaphore dont le degré de lexicalisation est très élevé, ce qui lui fait perdre son caractère de métaphore. Cette précision justifie, d'une certaine façon, le recours des deux traducteurs à la caractéristique **ميتة majjita** (Litt. Morte) : une métaphore morte est une métaphore inexistante dont les origines sont oubliées par l'usage. Dans le sens du terme, il s'agit d'une métaphore qui n'est pas considérée comme telle. Ainsi l'item « morte » a été sélectionné pour caractériser ce haut degré de lexicalisation, ce qui met en évidence cet aspect particulier du concept.

Néanmoins, l'interprétabilité de la caractéristique **ميتة majjita** (Litt. Morte) peut susciter simplement la signification d'inexistence : une **catachrèse** est une métaphore morte parce qu'elle cesse de fonctionner comme telle, ce qui sous-entend une situation précédente dans laquelle elle existait comme métaphore.

Or, pour dénommer le concept de **catachrèse**, il est utile de focaliser sur ce fait de lexicalisation dû à l'usage courant de la métaphore. En se basant sur ce critère, on se rend compte que la structuration sémantique de l'item **ميتة majjita** (Litt. Morte) ne met pas en évidence de manière claire la caractéristique du haut degré de lexicalisation qui est un trait saillant dans le sens du terme **catachrèse** : l'item **ميتة majjita** (Litt. Morte) décrit la conséquence finale de la métaphore en mettant en évidence le fait qu'elle n'est plus perçue comme telle.

En comparant la traduction précédente **استعارة ميتة stiʕa:ra majjita** (Litt. Emprunt mort) avec la traduction **مجاز متكلس maʒa:z mutakallis** (Litt. Passage, sens figuré, figé calciné), donnée en parallèle, on constate une différence significative, non seulement dans le

choix du référent mais aussi au niveau de la caractéristique sélectionnée. Les deux traducteurs ont mis en évidence, à travers les structurations sémantiques des deux dénominations, des traits sémantiques différents attestant d'un choix distinct dans les traits considérés saillants.

L'équivalent مجاز متكلس *maza:z mutakallis* (Litt. Passage, sens figuré, figé calciné) est, composé de deux éléments de nomination : l'item مجاز *maza:z* désigne le référent, c'est un concept qui existe dans la tradition grammaticale arabe, employé dans le sens de métaphore et il a également un sens propre qui est celui de passerelle. Le deuxième élément décrit les caractéristiques du référent : l'item متكلس *mutakallis* (Litt. Calciné) indique la spécificité de la **catachrèse**. Précisons que *calciner* signifie « soumettre à une très forte température pour obtenir une combustion totale. Calciner du bois »¹³⁸. Ainsi, l'idée de brûlure ou de dessèchement dégagée par l'item *calciné* infère un état dans lequel une chose est détruite pour avoir subi une haute température. De cette manière, les traducteurs ont mis en évidence, par leur choix, le trait sémantique *destruction* qui est une conséquence d'un fait de haute brûlure.

On peut justifier le choix de cette caractéristique par la transposition des traits conceptuels du concept **catachrèse** avec les traits sémantiques dont est composé l'item *calciné*. L'usage courant qui fait perdre à une métaphore son caractère de trope peut être interprété comme un fait de haute température qu'on a fait subir à cette métaphore dans le but de détruire ce qui fait d'elle une métaphore.

Les traducteurs ont appréhendé le concept de **catachrèse** en tentant de focaliser plus précisément sur le processus du degré de lexicalisation qu'ils ont caractérisé par l'item *calciné*. Ainsi, pour le lecteur arabophone le concept مجاز متكلس *maza:z mutakallis* infère l'idée d'un mot dont le sens est figuré mais qui a perdu ses caractéristiques initiales. L'item *calciné* est sélectionné pour rendre compte de cet aspect du terme. En optant pour cette caractéristique, le traducteur rend visible la transformation que ce mot a subi en sous-entendant aussi le degré de celle-ci car calcination est le haut degré de la brûlure.

¹³⁸ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2623780935;>

En rapport avec le sens du terme, on estime que cette caractéristique met en évidence cet aspect de transparence de la métaphore du au degré de lexicalisation : un objet calciné est un objet qui perd sa nature première, c'est-à-dire qu'il perd ce qui fait de lui l'objet en question. On peut, par conséquent, justifier le choix de cette caractéristique puisque la **catachrèse** est une métaphore qui a perdu ce qui fait d'elle une métaphore vive.

En comparaison avec la caractéristique précédente **ميتة** majjita (Litt. Morte), l'accent dans cet item est mis sur la conséquence finale du processus de lexicalisation que les traducteurs ont exprimée à travers l'idée de métaphore morte, donc métaphore inexistante. Cependant, la structuration sémantique de l'item **متكلس** mutakallis dans **مجاز متكلس** maʒa:z mutakallis montre qu'il s'agit d'une figure calcinée, ce qui met en évidence, non seulement le résultat mais il décrit aussi le fait en question en comparaison avec la caractéristique **ميتة** majjita dans **استعارة ميتة** stiʕa:ra majjita (Litt. Emprunt mort). Celle-ci met l'accent sur l'aspect final de la métaphore.

Dans le cas de la proposition **مجاز شائع** maʒa:z ʃa:ʔiʕ (Litt. Figure fréquente, usuelle, courante), la différence, par rapport à la traduction précédente, est au niveau de la caractérisation. Le référent étant identique dans les deux traductions, mais la structuration sémantique de la caractéristique informe sur un autre aspect du concept **catachrèse**. On constate que l'attention du traducteur est focalisée sur le trait conceptuel *usage courant de la métaphore* qu'il a tenté de rendre à travers l'item **شائع** ʃa:ʔiʕ dont la structuration sémantique infère ce qui est *usuel et courant*.

En optant pour la caractéristique **شائع** ʃa:ʔiʕ, le traducteur a tenté de rendre visible l'aspect conceptuel dans lequel l'usage de la métaphore est tellement courant qu'elle n'est plus perçue comme telle.

Néanmoins, l'interprétabilité du terme **مجاز شائع** maʒa:z ʃa:ʔiʕ indique qu'il est question d'une figure usuelle ou un sens figuré courant. Par le fait de mettre en évidence cet aspect de fréquence, on occulte un trait saillant dans le sens du concept **catachrèse**. Ce terme est défini non pas comme étant une métaphore fréquente, mais dans le sens d'une métaphore dont l'usage est tellement fréquent, qu'elle n'est plus perçue comme telle. Par conséquent, il

est nécessaire de rendre visible dans la traduction choisie cet aspect de perception, c'est-à-dire rendre compte du fait que la catachrèse est une métaphore qui perd son caractère de métaphore.

Dans la l'équivalent مجاز شاذ *maza:z ja:ð* (Litt. Figure exceptionnelle, singulière), le même référent précédent مجاز *maza:z* (Litt. Figure) est caractérisé par شاذ *ja:ðð* (Litt Exceptionnel, singulier). Par conséquent, la structuration sémantique du terme informe sur l'idée d'une figure qui n'est pas très répandue. Ce choix de dénomination suppose une sélection de traits saillants que le traducteur a tentés de rendre visibles à travers la traduction. En vérifiant l'adéquation des informations dégagées par la dénomination avec le sens du terme, on se rend compte que l'idée d'un sens figuré exceptionnel peut être interprétée par un arabophone comme étant une figure dont les caractéristiques sont singulières. Cette explication est susceptible d'inférer deux suppositions : soit que la figure en question est différente des autres figures répandues en raison de son caractère singulier, soit que son usage est très limité. Par conséquent, cette dénomination permet les deux interprétations, ce qui laisse la voie à une certaine ambiguïté. Le terme traduit est censé rendre un maximum de clarté pour son interprétation.

En principe, la structuration sémantique l'équivalent d'un terme doit exprimer les informations pertinentes qui permettent aux locuteurs d'accéder au sens du concept. La traduction مجاز شاذ *maza:z ja:ðð* (Litt. Figure exceptionnelle, singulière) ne rend pas visible l'idée saillante qui caractérise ce terme. Il peut paraître plausible de rendre le sens de **catachrèse** par *figure singulière* puisque le terme source désigne *une métaphore qui n'est plus perçue comme telle*, mais en rendant visible cet aspect du concept on prend le risque d'occulter le trait saillant du degré de lexicalisation dont est composée une **catachrèse**. En mettant en relief l'idée du degré de lexicalisation dans la traduction de **catachrèse**, on permet au lecteur arabophone d'interpréter ce terme par l'aspect essentiel qui distingue **catachrèse** d'une **métaphore** ou d'une **figure rhétorique**.

Pour rendre compte de ce trait saillant, nous proposons la traduction *استعارة متكلسة* istiḥa:ra mutakallisa (Litt. Emprunt calciné). Ce terme est composé de deux éléments de nomination à travers lesquels nous mettons en relief le référent *استعارة* istiḥa:ra (Litt. Emprunt) et la caractéristique *متكلسة* mutakallisa (Litt. Calcinée). L’item *استعارة* est interprété par un arabophone dans le sens d’une figure rhétorique puisque c’est un terme qui existe dans la tradition grammaticale arabe et le sens correspond à celui de métaphore en français.

L’élément *متكلسة* mutakallisa décrit par sa structuration sémantique l’état du référent *استعارة* en le caractérisant de calcination. Pour appréhender le concept de **catachrèse**, nous avons tenté de mettre en relief des traits saillants facilitant l’interprétabilité de ce terme. Le recours à *استعارة* istiḥa:ra est dans le but de susciter l’idée de figure rhétorique ou métaphore, et la caractérisation choisie informe, par sa structuration sémantique sur l’état dans lequel celle-ci semble figée et ne pas fonctionner comme métaphore.

3.2.4. Traduction de termes formants un micro-paradigme

Certains termes en français sont intercorrélés par des relations lexicales. Nous avons constaté que ces relations n’apparaissent pas forcément dans les propositions de traduction. Ainsi, ces termes qui véhiculent les mêmes sens sont interprétés différemment dans les deux langues en contact. C’est le cas, par exemple, pour les trois termes renvoyant à la théorie des actes du langage, soit **locutoire**, **illocutoire** (ou force illocutionnaire) et **perlocutoire**. « C’est dans la huitième conférence de *Quand dire, c’est faire* qu’Austin introduit cette distinction entre trois sortes d’actes :

- L’acte locutoire, ou acte de dire quelque chose,
 - L’acte illocutoire, ou acte effectué en disant quelque chose,
 - L’acte perlocutoire, ou acte effectué par le fait de dire quelque chose. »
- (Kerbrat-Orecchioni 2008 : 22).

En reprenant un exemple de ce linguiste qui consiste en la question « qu’as-tu fait ce matin ? », on peut dire que l’acte locutoire réside dans la combinaison de sons et de mots qui s’associent à un certain contenu sémantique. On effectue, également, un acte illocutoire dans

la mesure où cette question a pour but d'obtenir des renseignements. Enfin, les propos de cette question peuvent avoir un but caché comme embarrasser l'interlocuteur ou lui exprimer un intérêt et dans ce cas, il s'agit d'un acte perlocutoire.

« Toutes ces notions sont reprises et systématisées par J.R. Searle, d'abord dans *Speech Acts* (paru en 1969, trad.fr. *Les Actes de Langages*, mais d'autres auteurs préfèrent parler d' « actes de discours » ou d' « actes de paroles »), puis dans *Expression and Meaning* (1979, trad. Fr. *Sens et expression*). J.R. Searle insiste sur la nécessité de distinguer (1) les actes illocutoires (qui correspondent aux différentes actions que l'on peut réaliser par des moyens langagiers : promettre, ordonner, remercier, critiquer, etc.) ; (2) les forces ou valeurs illocutoires (composantes d'un énoncé qui lui permettent de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé) ; et (3) les verbes illocutoires, unités lexicales qui permettent dans une langue donnée de désigner les différents actes ... » (Charaudeau, Maingueneau. 2002 : 17).

La traduction de ces trois notions a fait l'objet d'une dispersion dans les propositions données. Celles-ci se distinguent par rapport à la démarche traductive adoptée, c'est-à-dire que les traducteurs se partagent entre la nécessité de faire apparaître, à travers les dénominations, la relation lexicale entre les trois notions et de rendre visible dans chacune d'elles un trait saillant. L'analyse des équivalents suivants permettra de rendre compte des possibilités d'interprétations de chacune d'elles par rapport à l'autre. En premier lieu, nous analyserons les traductions proposées pour ces termes dans la traduction de l'ouvrage *Pour une logique du sens*.

Locutoire – acte illocutoire - perlocutoire	تكلّمي – حدث تحقيقي – مقامية
<p>Supposons que la petite Sophie, chaque fois qu'elle prétend avoir mal à la tête, traduise par là sans plus un prodigieux ennui : j'ai mal à la tête aura dans sa bouche la signification de « je m'ennuie ». supposons qu'elle ait, affligée de telles douleurs, effectives ou non, peu nous importe le droit de coucher dans la chambre de ses parents. L'énoncé j'ai mal à la tête, d'assertif qu'il est en tant que phrase, prendra une valeur impérative : il sera un acte jussif visant à arracher une autorisation exceptionnelle.</p> <p>On peut donc distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ré- interprétation du sens : elle conduit à ce qu'on appellera la signification ; - La ré - interprétation de l'acte illocutoire : elle conduit à ce qu'on appellera le perlocutoire ou actes dérivés. <p>Les effets perlocutoires peuvent eux aussi être infiniment divers. Voyez la phrase toute simple P : je reviendrai. Elle est illocutoirement une assertion. Mais que de ré -interprétations possibles! Imaginons une visite qui prend congé : P sera une promesse ; un client qui s'adressé à un restaurateur : ce sera un compliment ; un policier qui autorise un automobiliste mal gare à rester deux minutes et P sera un avertissement..... Dans tous ces exemples, ce qui varié c'est la ré - interprétation performative de l'acte de langage. Selon la situation, P est illocutoirement ré – interprété . p 256</p>	<p>لنفترض أن صوفية كلما ادعت أن رأسها يؤلمها عبرت في الحقيقة عن قلق كبير لا أكثر : يكون ل رأسي يؤلمني عندما تتلفظ بها دلالة "إني قلقة". ولنفترض أن لها حق النوم في غرفة والديها كلما عانت من مثل هذه الآلام التي هي آلام حقيقية أولا، لا يهتم ذلك. إن اللفظ رأسي يؤلمني يتخذ قيمة أمر بعدما كان تأكيدا باعتباره جملة: سيكون حدثا أمريا يهدف إلى الحصول على ترخيص استثنائي. إذن يمكن التمييز بين: إعادة تأويل معنى تكلّمي: تؤدي إلى ما نسميه دلالة . إعادة تأويل الحدث الحقيقي: تؤدي إلى ما نسميه المقامية أو الأحداث المشتقة . إن التأثيرات المقامية يمكنها هي أيضا أن تكون كثيرة التنوع و لننظر في الجملة البسيطة ج: سأعود هي تحقيقيا تأكيد . لكن كم من إعادة تأويل ممكنة ! لنتصور نهاية زيارة: ج تكون وعدا، أو حريفا يتوجه إلى صاحب المطعم: ج تكون ثناء، أو شرطيا يسمح لصاحب سيارة. تتوقف بصفة غير قانونية بأن يبقى دقيقتين فتكون ج تحذيرا، في جميع هذه الأمثلة، ما يتغير هو إعادة التأويل الإنجازي للحدث اللغوي. إن ج تؤول تحقيقيا حسب الوضع. ص 334 – 335</p>

Tableau n° 20

On constate, à partir du paragraphe traduit ci-dessus, que les trois termes **locutoire**, **acte illocutoire** et **perlocutoire** sont rendus en arabe, respectivement, par **تكلّمي** takallumi:, **تحقيقي** tahqi:qi: et **مقامية** maqa:mijja. La dénomination **تكلّمي** takallumi: est composée d'un seul

élément de nomination. C'est un adjectif de relation, dérivé du verbe تَكَلَّمَ takallama (Litt. Énoncer, parler, s'exprimer), dont le nom d'action est تَكَلَّمَ takallum qui a donné lieu à takallumi: تَكَلَّمِي (Litt. En rapport avec parler, énoncé). Le terme تحقيقي taḥqi:qi est, également, un adjectif de relation dont l'item de base est تحقيق taḥqi:q (Litt. Réalisation, vérification). Le troisième terme مقامية maqa:mijja est un nom source artificielle¹³⁹ forgé à partir d'un adjectif de relation مقامي maqa:mi: (Litt. En rapport avec place, situation)

En se basant sur le principe de saillance, on se rend compte que le locuteur arabophone interprète le sens تَكَلَّمِي takallumi dans l'énoncé إعادة تأويل معنى تكلمي iʕa:dat taʔwi:l maʕna: takallu:m (Litt. Réinterprétation du sens en rapport avec énoncer), comme étant *un sens relatif à parler ou à énoncer*. Dans cette optique, le trait saillant mis en évidence pour dénommer la notion de **locutoire** est contenu dans l'*acte de parler* que véhicule la traduction تَكَلَّمِي takallumi. Le traducteur s'est basé sur la définition « acte de dire quelque chose » en mettant en relief le trait *dire* qu'il a voulu exprimer dans l'idée de parler.

Dans le cas du terme تحقيقي taḥqi:qi dont l'item de base infère vérification, authentification et dans certains emplois, il peut être utilisé dans le sens de réalisation, l'adéquation faite avec la définition du terme de la langue d'origine **illocutoire** montre que le traducteur a voulu reproduire l'idée de l'*acte effectué en disant quelque chose* en tentant de le décrire comme étant une réalisation de quelque chose. Néanmoins, le sens de l'item de base تحقيق taḥqi:q est chargé par des sens comme *vérification, enquête, authentification* pouvant induire le lecteur arabophone en erreur lors de l'interprétation de la notion. Pour exprimer, en arabe, cette idée de réalisation et d'accomplissement, on peut dire, plutôt, إنجاز inza:z, nom d'action du verbe أنجز (Litt. Accomplir, achever, réaliser).

Le terme مقامية maqa:mijja proposé comme traduction à **perlocutoire** met en relief à partir de son item de base l'idée de *situation* en inférant celle de *contexte*. En optant de rendre visible cette information, le traducteur choisit d'occulter les traits conceptuels contenus dans la définition « acte effectué par le fait de dire quelque chose ».

¹³⁹ Voir page 47

A travers la dénomination **مقامية** maqa:mijja, le lecteur arabophone appréhende le concept **perlocutoire** en se focalisant sur l'idée du *contexte* rendue saillante. On peut dire, dans ce cas, que le traducteur a choisi de rendre visible une spécificité et non pas un caractère saillant de l'acte perlocutoire dont les effets peuvent être variés selon les situations et les contextes.

Ainsi, on constate que si en français les trois termes **locutoire**, **ilocutoire** et **perlocutoire** sont intercorrélés par des relations morphologiques et sémantiques, ce n'est pas le cas dans les propositions de traduction précédentes qui sont basées sur des traits saillants distincts que les traducteurs ont tenté de mettre en évidence. Pour des raisons d'interprétabilité, il peut paraître utile de rendre compte de cette relation dans les traductions proposées. Néanmoins, le système de dérivation de la langue arabe n'offre pas les mêmes possibilités que celles dont est doté le système linguistique de la langue française.

Les équivalents, comme le cas de l'exemple ci-dessous¹⁴⁰, sont basées sur ce principe de relation. C'est-à-dire que le traducteur, en se souciant de la relation lexicale liant **locutoire**, **ilocutoire** et **perlocutoire** a opté pour un choix dans lequel les trois termes en arabe sont des formes dérivées. Il s'agit respectivement de **فعل كلامي** fiʕl kala:mi:, **فعل تكلمي** fiʕl takallumi: et **فعل تكليمي** fiʕl takli:mi:. Le terme **فعل كلامي** fiʕl kala:mi: (Litt. Action, ou verbe en rapport avec la parole) traduit **acte locutoire**, l'élément de nomination **كلامي** kala:mi: (Litt. En rapport avec parole) est un adjectif de relation dont l'item de base est **كلام** kala:m (Litt. Parole).

Pour le deuxième terme **فعل تكلمي** fiʕl takallumi:, c'est l'équivalent du terme d'**ilocutoire** : cette proposition est, de même que la précédente, composée de **فعل** fiʕl (Litt. Action, verbe) pour traduire **acte**. L'élément de nomination **تكلمي** takallumi: est un adjectif de relation formé à partir d'un nom d'action, lui-même formé sur la base du verbe **تكلم** takallama (Litt. Parler, s'exprimer). En dernier, **فعل تكليمي** fiʕl takli:mi: est une traduction du terme **acte perlocutoire**. L'unité **فعل** fiʕl (Litt. Action, verbe) traduit **acte**. Et **تكليمي** takli:mi: rend **perlocutoire** : Ce terme en arabe est, également un adjectif de relation dont l'item de base est le verbe **كلم** kallama (Litt. Adresser la parole, parler à, s'adresser à).

¹⁴⁰ Il s'agit de trois traductions proposées par Taha Abderrahmane, professeur de la logique et de la philosophie du langage à la faculté des lettres et des sciences humaines, université Mohamed VI, Rabah, Maroc. L'ouvrage (2000), dans lequel sont apparus ces équivalents en arabe des trois termes en question n'est pas une traduction et il est intitulé **في أصول الحوار و تجديد علم الكلام** fi: ʔuṣu:li alḥiwa:r wa tazdi:di ʕilm alkala:m (Litt. Dans les origines du dialogue et renouvellement de la science de la parole).

Ainsi, le traducteur dans les trois traductions précédentes a mis en évidence la relation lexicale que partagent les trois termes en français. Le fait de rendre visible cette relation dans les traductions proposées peut s'avérer utile lors de l'interprétabilité des termes par les lecteurs. Néanmoins, il demeure nécessaire de rendre, également, dans chaque traduction un trait saillant distinctif, c'est-à-dire mettre en évidence ce qui fait la différence dans les trois dénominations. L'analyse précédente des termes nous a permis de nous rendre compte que les trois dénominations dégagent presque les mêmes informations : dans les trois traductions كلامي kala:mi:, تكلمي takallumi: et تكليمي takli:mi:, l'item de base infère, en générale, *parole*, *exprimer* et *s'exprimer* ou *parler* à.

Les nuances sémantiques des trois équivalents des termes sources sont opaques, il n'est, par conséquent, pas facile de dégager la spécificité de chacun des termes équivalents puisqu'ils rendent tous à travers leurs items de base une même information exprimée dans *parole*. Par conséquent, le lecteur arabophone peut trouver ambiguë l'appréhension des trois équivalents choisis pour rendre les termes sources **locutoire**, **illocutoire** et **perlocutoire** puisque leurs structures morphologiques dégagent un même contenu sémantique, ce qui peut, également, être une source d'ambiguïté pour ce lecteur.

En vérifiant l'adéquation des sens véhiculés par ces termes et les équivalents suivants¹⁴¹, on constate que ces derniers rendent compte non seulement de la relation lexicale liant les trois termes mais aussi des traits distinctifs de chacun des trois concepts. Pour le terme **acte locutoire**, le traducteur propose, **فعل القول** fiʕl alqaʕl, pour l'**acte illocutoire**, c'est **فعل متضمن في القول** fiʕl mutaḍaman fi: alqaʕl et il traduit **acte perlocutoire** par **الفعل الناتج عن القول** alfil alna:tʒ ʕan alqaʕl ou bien par **الفعل بواسطة القول** alfil biwa:sit̄ati alqaʕl. (Litt. Acte moyennant le dit).

¹⁴¹ Ce sont des traductions vers l'arabe des trois termes **acte locutoire**, **illocutoire** et **perlocutoire** proposées par Taleb Sid Hachem Tabtbai (1998) dans un ouvrage qui n'est pas une traduction mais qui traite de la théorie des actes du langage. L'ouvrage est, par conséquent, rédigé en langue arabe et s'intitule *نظرية الأفعال الكلامية بين فلاسفة اللغة المعاصرين و البلاغيين العرب* naḍarijjatu alʔafʕa:lu alkala:mijja bajna fala:sifa alluwa almuʕa:siri:na wa albala:viji:na alʕarab (Litt. La Théorie des actes de parole entre les philosophes du langage contemporains et les rhétoriciens arabes)

La traduction du terme **acte locutoire** rendu par **فعل القول** fiʕl alqaʕl exprime littéralement l'action, l'acte, le verbe du dit. Cette dénomination composée de deux éléments de nomination a mis en évidence les traits conceptuels contenus dans « l'acte de dire quelque chose » puisque l'acte du dit peut inférer l'acte de dire quelque chose. Ainsi, cette proposition est dotée d'un grand degré d'informativité, comme condition préconisée par la traduction spécialisée au niveau terminologique.

La traduction, **فعل متضمن في القول** fiʕl mutaḍaman fi: alqaʕl, proposée pour rendre **acte illocutoire** informe le lecteur sur l'idée d'un acte contenu dans le dit. Aussi, le degré d'informativité de cette traduction, composée de quatre éléments de nomination, peut favoriser l'interprétabilité du terme par le locuteur : un acte contenu dans le dit indique qu'il s'agit d'un acte véhiculé par le dit et en d'autres termes, c'est un acte effectué au moment de dire quelque chose. Par conséquent, la structuration sémantique de la dénomination choisie exprime un nombre important de traits conceptuels rendant la traduction plus adéquate au sens véhiculé par le concept.

C'est le cas également de la traduction du terme **acte perlocutoire**, à savoir **الفعل الناتج عن القول** alfiʕl alna:tiʒ ʕan alqaʕl dont la structuration sémantique informe explicitement sur le contenu conceptuel. Cette dénomination, composée de quatre éléments de nomination, véhicule l'idée de l'acte produit par le dit, c'est-à-dire l'acte provoqué par le dire. Ce choix de traduction est justifié par le sens du terme : si l'acte perlocutoire est « l'acte effectué par le dire », la dénomination (signifiant) en arabe renseigne sur l'acte qui vient comme conséquence au dire. Ainsi, cette traduction est caractérisée par un grand degré d'informativité selon l'analyse de sa structuration sémantique. On rappelle que, plus le degré d'informativité de la dénomination est élevé, plus est facilité l'interprétabilité du terme auquel elle correspond.

En revanche, le souci demeure au niveau de la longueur de l'équivalent (terme-paraphrase), car si la dénomination issue par traduction est composée d'un grand nombre d'éléments comme dans le cas de l'exemple précédent, il sera contraignant d'insérer le terme

dans un texte et sa détection par les lecteurs ne sera pas aussi facile. Dans l'équivalent¹⁴² par exemple, du terme **acte illocutoire**, rendu par **عمل في القول** *ʕamal fi: alqaʕl* (Litt. Acte dans le dit). Cette dénomination qui est composée de trois éléments de nomination est explicite et en même temps économique, puisque on comprend à travers sa structuration sémantique qu'il s'agit de l'acte contenu dans le dit, ce qui peut inférer l'acte effectué en disant quelque chose.

Notons que le traducteur a choisi d'exprimer **acte** par **عمل** *ʕamal*, ce qui rend à notre avis plus le sens véhiculé par **acte**: le fait que **فعل** *fiʕl* peut renvoyer aussi à un verbe dans la grammaire, le rend plus chargé et probablement porteur d'ambiguïté, alors que **عمل** *ʕamal* infère tout ce qui a trait à **acte**, comme action, travail, fonction, tâche, œuvre.

3.2.5. Traduction par emprunt

Certains termes sont traduits vers l'arabe par emprunt. Nous avons constaté deux types d'emprunts, soit un emprunt partiel à travers lequel une partie du terme de la langue source a été emprunté ou un emprunt total, c'est-à-dire que l'emprunt concerne tout le terme. Il s'agit, dans ce point, de vérifier l'interprétabilité d'un terme traduit par emprunt à travers le texte. La traduction, par emprunt, montre, d'une certaine manière, les contraintes ressenties par le traducteur dans sa tâche car la dénomination proposée par emprunt peut être interprétée comme étant une sorte d'échec : le traducteur recourt à la dénomination du terme de la langue française en tentant de reproduire la forme en arabe alors que les deux systèmes linguistiques ont des divergences significatives. Cette procédure traductive peut représenter le dernier recours pour le traducteur mais elle peut poser un problème sérieux aux locuteurs arabophones lors de l'interprétabilité. La transparence de la dénomination (signifiant) du terme traduit rend le contenu conceptuel véhiculé plus accessible, ce qui est en faveur de la motivation terminologique.

¹⁴² Cette traduction est donnée par Chokri Mabkhout (2010) qui propose les trois traductions suivantes pour les trois termes, soit, **Acte locutoire** : **عمل قولي** *ʕamal qaʕli*: (Litt. Acte du dit), **Acte illocutoire** : **عمل في القول** *ʕamal fi: alqaʕl* (Litt. Acte dans le dit) et **Acte perlocutoire** : **عمل تأثير بالقول** *ʕamal taʕi:r bilqaʕl* (Litt. Acte d'influence par le dit).

3.2.5.1. *Emprunt total:*

Nous illustrons ce cas par l'exemple de la traduction du terme **isotopie**. « Concept créé par A.-J. Greimas (1966) dans le domaine de la sémantique structurale et vulgarisé en analyse du discours (sémiotique, stylistique...). L'isotopie désigne globalement les procédés concourant à la cohérence d'une séquence discursive ou d'un message. Fondée sur la redondance d'un même trait dans le déploiement des énoncés, une telle cohérence concerne principalement l'organisation sémantique du discours.

L'isotopie comme cohérence sémantique : Pour A.-J. Greimas et la majorité des théoriciens, l'isotopie définit les mécanismes régulateurs contribuant à faire d'un énoncé ou d'un texte « une totalité de signification » (Greimas 1966 :53). Celle-ci résulte avant tout de « l'itérativité, le long d'une chaîne syntagmatique, de classèmes [traits sémantiques contextuels] qui assurent au discours-énoncé son homogénéité » (Greimas et Courtès 1979 :197). Par exemple, l'isotopie d'une phrase comme « Maheu haussa les épaules d'un air résigné » (Zola) est due à la répétition du trait /animé/ dans ses composantes lexicales... Sur le plan fonctionnel, la cohérence discursive produite par l'isotopie conditionne la lisibilité des textes : « Du point de vue de l'énonciataire, l'isotopie constitue une grille de lecture qui rend homogène la surface du texte, puisqu'elle permet de lever les ambiguïtés » (Greimas et Courtès 1979 : 199). « Charaudeau, Maingueneau 2002 : 332-333).

Dans le texte en arabe, le terme source **isotopie** est traduit par l'emprunt **إيزوتوبيا** i:zu:tu:bjɑ:. La structuration morphologique de cette dénomination est opaque, elle ne dégage aucune information susceptible de rendre visible un ou plusieurs traits saillants permettant l'interprétabilité du terme. Le sens terminologique n'est pas prédictible de la forme. La compréhension du concept se fait par l'association des informations apportées par la structure sémantique de la dénomination ainsi que le contenu textuel à travers lequel le traducteur peut donner quelques traits définitionnels rendant le concept plus clair. Dans ce cas, le lecteur arabophone ne peut appréhender le terme **إيزوتوبيا** i:zu:tu:bjɑ: par la structure sémantique de la dénomination, il doit, par conséquent, chercher le sens de celui-ci dans les éléments textuels uniquement puisque cette dénomination ne permet pas d'inférer. Il faut préciser, également, que la structure du mot emprunt est totalement étrange à la langue arabe.

Isotopie - Anaphore	إيزوتوبيا - ترداد
La cohésion textuelle se fonde sur des critères comme ceux d'isotopie, d'anaphore, de communauté présuppositionnelle, dont la fonction s'exerce à l'intérieur même du texte, indépendamment de toute variation situationnelle. P 228	إنَّ التَّماسك النَّصِّيَّ يعتمد على معايير مثل الإيزوتوبيا والتَّرْدَادُ والاشْتِرَاكُ الافتراضي التي تمارس وظائفها داخل النَّصِّ نفسه بعيدا عن كل تغيير في الوضع. ص 300

Tableau n° 21

Dans l'énoncé traduit : ina atama:suk ana:si: إنَّ التَّماسك النَّصِّيَّ يعتمد على معايير مثل الإيزوتوبيا : jaʕtamid ʕala: maʕa:i:r ali:zu:tu:bjɑ:. (Litt. La cohésion textuelle s'appuie sur des critères **d'isotopie**), le lecteur arabophone comprend que الإيزوتوبيا ali:zu:tu:bjɑ: (Litt. Transcription en arabe de l'item l'isotopie) est un élément qui assure التَّماسك النَّصِّيَّ atama:suk ana:si:, c'est-à-dire la « cohésion textuelle ». Le fait que la dénomination الإيزوتوبيا ali:zu:tu:bjɑ: ne dégage aucune information, l'interprétabilité du terme devient plus compliquée. Donc, si ce n'est le contenu textuel à travers lequel le locuteur peut trouver des traits définitionnels permettant l'interprétabilité du terme en question, on ne peut appréhender le concept d'isotopie, en langue arabe, à travers la dénomination dont la structure sémantique ne met pas en relief des traits saillants permettant l'inférence. Par conséquent, le terme dans le texte traduit indique seulement que le concept الإيزوتوبيا ali:zu:tu:bjɑ: (Litt. Transcription en arabe de l'isotopie) est un critère sur lequel s'appuie la cohésion textuelle, mais le fait qu'il ne permet pas l'inférence, aucune information n'est susceptible d'être dégageée pour accéder à l'interprétabilité de ce terme à partir d'un trait saillant.

Pour rendre compte d'une manière plus claire du rôle de l'inférence que nous traduisons à travers les traits conceptuels saillants sélectionnés dans les dénominations, nous proposons la comparaison avec une autre traduction du terme **isotopie**. La traduction تشاكل tafɑ:kul proposée par Mhiri (2008) est un terme formé d'un seul élément de nomination. Elle est basée sur le principe qui constitue à mettre en relief des traits conceptuels à travers le choix de la dénomination. Il faut rappeler que les traits qu'il s'agit de mettre en évidence sont les traits « cibles d'inférence », c'est-à-dire des traits choisis sur le critère de saillance.

L'item تشاكل tafa:kul est le nom d'action du verbe تشاكل tafa:kala qui signifie *s'accorder, s'adapter, être de même nature, de même forme*. Ainsi, la dénomination (signifiant) تشاكل tafa:kul renvoie à *uniformité* dont la structuration sémantique indique qu'il s'agit d'absence de variation ou de variété et de diversité, on peut parler aussi de conformité à quelque chose de précis, c'est-à-dire à un modèle préétabli.

Cet ensemble de traits sémantiques dont est constitué l'item تشاكل tafa:kul montre qu'il s'agit d'un choix motivé. En d'autres termes, le traducteur a mis en relief un aspect du concept d'**isotopie** à travers la structuration sémantique décrite plus haut. La dénomination (signifiant) تشاكل tafa:kul peut prêter à l'inférence : l'idée dégagée par celle-ci à travers sa structure sémantique semble être en faveur du principe de saillance. En désignant *uniformité*, le terme تشاكل tafa:kul est en mesure d'inférer l'homogénéité et rappelant que cette caractéristique est un constat que le texte ou l'énoncé constitue une « totalité de signification » qui ne peut être établit que par des mécanismes régulateurs définis par l'**isotopie**.

De ce point de vue, en remplaçant dans le texte traduit le terme précédent إيزوتوبيا i:zu:tu:bjā: par le terme تشاكل tafa:kul comme suit إنَّ التماسك النصي يعتمد على معايير مثل التشاكل atama:suk anaṣi: jaṣtamid ṣala: maṣa:i:r miθl atafa:kul (Litt. La cohésion textuelle s'appuie sur des critères comme l'uniformité), le lecteur arabophone, en ayant à l'esprit que تشاكل tafa:kul signifie uniformité, peut interpréter sans ambiguïté le sens de l'énoncé التماسك النصي atama:suk anaṣi: (Litt. La cohésion textuelle). La structuration sémantique du terme تشاكل tafa:kul est en mesure d'inférer التماسك النصي atama:suk anaṣi:, c'est-à-dire la cohésion textuelle puisque l'uniformité est un critère de cette cohésion : pour qu'un texte puisse être cohérent, il doit, en principe, être uniforme.

C'est grâce à la saillance sur laquelle est formée la traduction du terme **isotopie**, qu'on a pu arriver à la déduction précédente qui paraît être en faveur de la définition du terme en question. Nous pensons que le recours à l'emprunt doit être adopté avec précaution : l'analyse précédente a montré que s'il est possible d'éviter l'emprunt, le traducteur ne doit pas hésiter en faveur d'un choix basé sur la saillance pour garantir plus de fiabilité et de rigueur à travers les traductions proposées.

3.2.5.2. Emprunt partiel :

L'emprunt partiel concerne, comme son nom l'indique, une partie de la dénomination proposée. Par conséquent, la traduction constituée d'un emprunt partiel se caractérise d'une formation hybride : une partie de cette traduction est un emprunt de la langue de départ et l'autre infère une idée qui rend visible un trait du concept dénommé ou du terme traduit. C'est le cas du terme **Phonème** dont la traduction est **صوتم** *ṣawtam* (Litt. Voix + ème) : cet exemple est pris de l'ouvrage *Comprendre la linguistique* et sa traduction.

Phonème	صوتم
La commutation est opérable aussi sur le plan du signifiant : maison et raison n'ont pas le même sens ; ce sont deux morphèmes distincts ; ce qui les distingue sur le plan du signifiant, c'est leur son initial (/m /~r / ; On appelle « phonème » des sons qui ont une valeur distinctive ; /m /et / r / n'ont pas eux-mêmes de sens ; ce ne sont pas des signes ; ils sont dépourvus de signifiés ; mais ils ont une valeur distinctive : en français, (m/et/r/) sont des phonèmes. P	ويمارس الاستبدال أيضًا على صعيد الدال: ليس لـ «بيت» و«زيت» المعنى نفسه، فهما صيغتان مختلفتان، وما يميز أحدهما عن الآخر على صعيد الدال هو الصوت الأول (/ب /- / ز/)، وتسمى الأصوات ذات القيمة التمييزية صواتم (phonème) وليس لـ /ب/و/ز/ معنى في حد ذاتهما، وليس من الدلائل، فهما خاليان من المدلول، لكن لهما قيمة تمييزية فـ /ب / و /ز/ صوتمان في العربية. ص 44

Tableau n° 22

« A partir du grec phônê, «voix, son ». Le phonème est l'unité minimale distinctive de la deuxième articulation du langage. C'est une unité fonctionnelle. L'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, et l'étude de leur organisation en systèmes sont l'objet de la phonologie... Comme unités appartenant au niveau systémique de la composition phonologique d'une langue. Les phonèmes sont définis par des traits distinctifs qui permettent de les opposer les uns aux autres : par exemple en français, le phonème /b/ se caractérise par des traits / sonore/ (vs / sourd/ : ex. /p/)... » (Franck Neveu 2009 : 229).

En se référant au texte, la définition du terme montre que le trait *son* est saillant dans le sens véhiculé par **phonème** : « On appelle « phonème » des sons qui ont une valeur distinctive.. ». Ainsi, la sonorité peut constituer une caractéristique significative dans la description de ce concept, ce qui justifie sa sélection, par le traducteur, comme étant un trait à rendre visible puisqu'il répond à la condition de saillance. Dans le cadre de la motivation terminologique, la détermination préalable d'un ou de plusieurs traits saillants doit se faire de manière rigoureuse avant la proposition de la dénomination définitive dans la langue cible.

La traduction **صوت** *ṣawṭam* (Litt. Voix, son, bruit + ème) est obtenue par formation hybride. Le traducteur a emprunté la désinence *ème* du terme **phonème** qui après soumission aux règles phonologiques et morphologiques de la langue arabe, est reproduite en arabe par le suffixe *am*. Cette construction hybride donne lieu à un terme étrange dans la langue arabe. Néanmoins, l'item **صوت** *ṣawṭ* (Litt. Voix, son, bruit) auquel on a ajouté le suffixe *am*, met en évidence une caractéristique significative dans le sens du terme **phonème**. La structure sémantique de cet item informe sur l'idée de *voix*, ce qui explique le choix motivé du traducteur par le trait conceptuel *son*. En optant pour l'item de base **صوت** *ṣawṭ*, le traducteur a choisi de mettre en évidence l'aspect important de *son* puisque le **phonème** est un son ayant une valeur distinctive.

Dans ce sens, la sélection du trait conceptuel et la proposition de l'item de base peuvent paraître valable et justifiée. En ce qui concerne la structure sémantique de cet item, on se rend compte que **صوت** *ṣawṭ* véhicule clairement le sens de *son*, c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à une « explosion inférentielle¹⁴³ » susceptible de rendre le sens du terme ambigu et non transparent.

Nous estimons cette traduction, c'est-à-dire **صوت** *ṣawṭam* (Litt. Voix, son, bruit + ème) adéquate malgré l'étrangeté de cette structure morphologique dans le système linguistique de l'arabe. Dans une optique traductive, toutes les langues peuvent s'ouvrir à l'emprunt comme solution ou choix de traduction. Le fait que cette structure est constituée d'un item de base dont la structure sémantique évoque un aspect significatif du terme **phonème**, rend le choix du traducteur fondé, motivé et par conséquent, basé sur la saillance terminologique.

¹⁴³(Claude Boisson 2001 : 153)

L'existence d'autres traductions en arabe du terme **phonème** permet de faire la comparaison avec des possibilités de dénomination. Par exemple, la traduction صوتية *ṣawtīja* proposée par Fassi Fehri A (2009) est composée de l'item de base صوت *ṣawt* (Litt. Voix, son, bruit) auquel on a ajouté la désinence *ijjatun* pour former un مصدر صناعي *maṣdar ṣina:ʕi:* « Litt. Nom de source artificielle ». Rappelons que ce dernier véhicule l'idée de pluralité, de collectivité ou d'abstraction de domaine.

A la lumière de ce qui a été dit, la traduction صوتية *ṣawtīja* peut donner lieu à des interprétations comme la collectivité ou l'abstraction du domaine ayant un lien avec la phonologie puisque l'item de base صوت *ṣawt* informe sur l'idée de *son*, alors que dans **phonème**, il s'agit d'un son dont la valeur est distinctive en comparaison avec d'autres phonèmes.

Cette analyse basée sur une approche contrastive permet de découvrir le degré d'informativité des traductions proposées les unes par rapport aux autres. Nous avons vu que pour avoir un degré d'informativité plus élevé, la structure sémantique d'un équivalent doit être motivée, c'est-à-dire que le sens véhiculé par celle-ci doit mettre en évidence un aspect saillant du terme traduit. Par conséquent, le recours à la traduction par emprunt peut paraître, comme nous l'avons mentionné plus haut, une solution de facilité car la sélection de traits saillants parmi les traits conceptuels et la proposition d'une dénomination adéquate reste une tâche délicate.

En d'autres termes, cette opération de traduction telle qu'elle est décrite est difficile en fonction des termes : chaque terme est différent de l'autre et, par conséquent, chaque terme pose des problèmes particuliers qui nécessitent l'adoption d'une procédure traductive appropriée. Le traducteur est, dans certains cas, contraint, de recourir à cette solution de facilité, mais, il est nécessaire que celui-ci donne priorité à la traduction par motivation. Si la traduction spécialisée dans le cadre terminologique se veut la fiabilité des informations transmises, il est indispensable de recourir au principe de saillance terminologique et de vérifier l'inférence des dénominations proposées en pratiquant des analyses sur leurs structurations sémantiques.

Si nous estimons, parmi les deux équivalents précédents du terme **phonème**, que la l'équivalent صوتم ṣawtam (Litt. Voix, son, bruit + ème) est plus adéquat, c'est que l'item de base remplit les deux conditions de saillance et de l'inférence. Dans le deuxième, nous avons vu que cet item ne donne pas lieu à une « explosion inférentielle ». Aussi, l'association de cet item avec une désinence empruntée permet de rendre plus visible l'aspect significatif dans le sens du terme phonème qui est *son* et la totalité de la traduction ne donne pas lieu à d'autres interprétations rendant la traduction ambiguë. Il ne faut pas comprendre par là que l'item de base صوت ṣawt (Litt. Voix, son, bruit) peut être suffisant seul pour couvrir le sens véhiculé par le terme **phonème** car dans ce cas le sémantisme de صوت ṣawt est très chargé et se prête difficilement au statut de terme.

3.3. Traduction par équivalence

On rappelle que la traduction par équivalence¹⁴⁴ est une traduction qui donne priorité au « vouloir dire » de l'auteur du texte de départ. Cette procédure de traduction, préconisée par la théorie interprétative du sens, donne lieu dans certains cas à des traductions terminologiques particulières. Cette spécificité réside dans les caractéristiques des termes traduits qui, par souci de sens, peuvent être constitués de plusieurs éléments de nomination. Ainsi, le terme en français peut être composé d'un seul ou de deux éléments de nomination, comme il peut être préfixé, la procédure traductive par équivalence se préoccupe d'analyser le sens véhiculés par ces termes et de rendre celui-ci en arabe sans se soucier de la forme, c'est-à-dire du nombre des éléments de nomination que peut atteindre un terme traduit. En s'inscrivant dans la même optique, Dourari (2006 : 83) souligne que « l'activité traduisante devra...suivre un parcours de sens précis si l'on veut atteindre une *intersémiocité* qui permette la translation d'un texte d'une sémiotique verbale en une autre tenant compte du fait que le concept (ou le terme de métalangage) condense et un parcours de la pensée scientifique procédant d'un champ épistémologique particulier. »

¹⁴⁴ Cf. « équivalence textuelle », chapitre : traduction spécialisée

3.3.1. Terme en français composé d'un seul élément de nomination

Dans l'optique de la traduction par équivalence, le terme en français peut ne pas avoir un équivalent en langue arabe : le traducteur tente de rendre le sens du terme en fonction du « vouloir dire » de l'auteur exprimé à travers le texte de départ. Ce cas est illustré par la traduction du terme **épilinguistique** que nous reprenons dans ce point car il fait l'objet d'une traduction particulière. Cet exemple est pris de l'ouvrage *Les néologismes* et sa traduction.

épi linguistique	تعليقات
On remarque néanmoins que les néologismes font proportionnellement plus souvent l'objet de commentaires épi linguistiques de la part de leur émetteur que les mots conventionnels. P 66	غير أنه يلاحظ أن المولد يستدعي غالبًا من مبدعه تعليقات تتجاوز في كثرتها تلك التي تستهدف الوحدات اللغوية المألوفة. ص 100

Tableau n° 21

Le terme **épilinguistique** désigne en tant qu'adjectif « l'activité métalinguistique spontanée d'un locuteur, et il s'applique aux jugements intuitifs que ce locuteur peut exprimer sur sa langue... »

La traduction du paragraphe ci-dessus dans lequel apparaît le terme **épilinguistique** montre que le traducteur a procédé préalablement à l'analyse du sens en tentant de dégager le « vouloir dire » de l'auteur. C'est, par conséquent, ce vouloir dire qui est traduit, mais pas l'unité terminologique **épilinguistique**. En retraduisant littéralement l'énoncé en arabe, on obtient ce qui suit *néanmoins, on remarque que le néologisme nécessite souvent de son créateur des commentaires dépassant dans leurs pluralité ceux qui visent les unités linguistiques habituelles (ou conventionnelles)*. Le terme **épilinguistique**, n'est pas traduit en arabe. Dans cette optique, le traducteur ne vise pas l'équivalence du terme mais celle du message. La traduction sur le modèle interprétatif ne cherche pas à traduire le terme. Une fois la notion exprimée par le terme est identifiée, le traducteur réexprime le sens véhiculé par celle-ci dans la langue d'arrivée.

3.3.2. Termes en français composés de deux éléments de nomination

Le terme traduit en arabe, c'est-à-dire l'équivalent, peut être composé de plusieurs éléments de nomination alors que le terme en français est formé de deux éléments de nomination. On peut donner l'exemple du terme **mot lexicalisé** et ce dernier est pris de l'ouvrage *Les néologismes*.

Mot lexicalisé -locution, Synopsis – Synthème -syntagme figé	الوحدات المعجمية المركبة من أكثر من كلمة – عبارة – عبارة مركبة من كلمات و أدوات عبارة مركبة – عبارة مسكوكة.
Le groupe de mots lexicalisés, qu'on l'appelle locution ou Synapsie (Benveniste), Synthème (Martinet) ou syntagme figé, se révèle encore plus difficile à reconnaître en tant que néologisme. P 34	- تظل الوحدات المعجمية المركبة من أكثر من كلمة على اختلاف المسميات التي أطلقها عليها بعض اللغويين مثل locution "عبارة" أو synopsis "عبارة مركبة من كلمات وأدوات" عند بنفينيست (Benveniste)، أو Synthème "عبارة مركبة" عند مارتييه (Martinet) أو Syntagme figé "عبارة مسكوكة"، من أكثر الوحدات التي يصعب إدراكها باعتبارها من المولّد. ص 59

Tableau n° 22

Pour comprendre le sens véhiculé par **mot lexicalisé**, il convient de définir le concept de **lexicalisation**. « La lexicalisation est le processus par lequel une suite de morphèmes (un syntagme) devient une unité lexicale. C'est un processus de « dégrammaticalisation », un procès qui favorise le lexique aux dépens de la grammaire.

Les termes d'un syntagme peuvent ainsi devenir inanalysables du point de vue de l'usage linguistique quotidien : *tout à fait* n'est pas senti comme trois unités et ne diffère pas, dans son comportement, de *complètement*. En ce sens, il ya des degrés de lexicalisation : *se mettre à fuir* n'est guère lexicalisé, alors que *prendre la fuite* l'est davantage, par le sens très vague du verbe prendre ; *s'enfuir* est plus lexicalisé que le précédent... » (Jean Dubois 2007 : 277).

Ainsi, **mot lexicalisé** est une suite de morphèmes et plus précisément une unité lexicale. La traduction en arabe a donné lieu à une dénomination composée de plusieurs éléments de nomination soit وحدة معجمية مركبة من أكثر من كلمة waḥda maʕzamijja murakkaba min akṯar min kalima (Litt. Unité lexicale composée de plus d'un mot). En optant pour cette traduction, c'est le degré d'informativité de la dénomination qui est à son maximum. En d'autres termes, le traducteur a choisi d'exprimer le « vouloir dire » de l'auteur de la langue de départ par le terme **mot lexicalisé**. En fonction de la définition, un mot lexicalisé est une suite de morphèmes, par conséquent, il est composé de plus d'un mot tel qu'il a été exprimé dans la traduction أكثر من كلمة min akṯar min kalima (Litt. Plus d'un mot).

Le traducteur précise, également, qu'il s'agit d'une unité lexicale dans وحدة معجمية waḥda maʕzamija (Litt. Unité lexicale), et de cette manière l'équivalent, dans sa totalité, est proche d'une définition. Dans cette perspective, la priorité est donnée au fond par rapport à la forme puisque la traduction est formée de plusieurs éléments de nomination et la structuration sémantique de ses éléments dégage des informations importantes rendant le sens du terme **mot lexicalisé** plus explicite. Dans une approche terminologique, la traduction n'est pas « économique », ce qui est susceptible de poser des contraintes d'usage textuel.

3.3.3. Termes en français composés d'un préfixe

Pour illustrer ce cas, on peut donner l'exemple de la traduction du terme **cooccurrence**. Celui-ci est pris de l'ouvrage *Les néologismes*.

Unité lexicale- distribution- nalisme- cooccurrences- homonymie	وحدة معجمية- التوزيعيون، تواتر الكلمة مع غيرها- مشترك لفظي
Le point de vue théorique, retenu à propos de l'unité lexicale interfère aussi avec l'interprétation de la néologie. Pour les tenants du distributionnalisme qui sont d'abord attentifs aux cooccurrences d'un mot, à la distribution de ses emplois syntaxiques, chaque nouvel usage grammatical distinct n'est pas assimilé à un nouveau sens, mais à une homonymie. P 34-35	إن التوجه النظري المعتمد في ما يتعلق بالوحدة المعجمية يتداخل أيضاً مع التأويل المتبني بالنسبة إلى التوليد، فالتوزيعيون مثلاً الذين يهتمون أولاً وقبل كل شيء بتواتر الكلمة مع غيرها، ويتوزع استعمالاتها النحوية، لا يعتبرون كل استخدام نحوي جديد دلالة جديدة بل مشتركاً لفظياً. ص 60

Tableau n° 23

« La notion de **cooccurrence** correspond à la coexistence dans un même contexte de plusieurs mots distincts, par exemple « porte » peut, dans un discours, se trouver à proximité de (c'est-à-dire en cooccurrence avec) un nom comme « sortie ». Il s'agit d'une notion fondamentale pour l'analyse du discours- telle qu'elle a été élaborée par Z.S. Harris qui pose comme un fait fondamental que « l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte n'est faite qu'en fonction de ce texte particulier ; c'est-à-dire en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue » (Harris 1969: 8)... » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 143-144). En fonction de cette définition, on comprend que le terme **cooccurrence** désigne l'existence de plusieurs mots différents dans un même contexte. Par conséquent, cette idée de coexistence est saillante dans le sens véhiculé par ce terme.

L'équivalent en arabe *تواتر الكلمة مع غيرها* taʕa:tur alkalima maʕa ʕajriha: est une dénomination composée de plusieurs éléments de nomination. Le sens prédictible de cette forme exprime le sens de *fréquence, répétition, récurrence d'un mot avec un autre*. Par conséquent, la fréquence d'un mot avec un autre infère l'idée d'existence de plusieurs mots qui se trouvent dans le même contexte.. En mettant en évidence le trait saillant de coexistence, la traduction répond aux deux critères de la saillance et de la motivation. Plus le degré d'informativité est élevé, plus le sens du terme traduit est plus explicite.

La traduction par équivalence est basée, par conséquent, sur ce principe puisque son objectif est l'analyse du sens pour rendre le vouloir dire de l'auteur à travers le terme de la langue de départ. Néanmoins, l'inconvénient reste au niveau des caractéristiques des termes puisque ceux-ci peuvent, comme nous avons vu dans les deux exemples précédents, être composés de plusieurs éléments de nomination entraînant toutes les contraintes des termes-paraphrases.

Dans le cas de ce terme, on peut mentionner la proposition de Mhiri (2008) qui le traduit par *توارد مشترك* taʕa:rud muʕtarak (Litt. Convergence, coïncidence, rencontre commune). En analysant la structure sémantique de cette traduction, on se rend compte que cette dénomination constituée de deux éléments de nomination rend visible des informations saillantes véhiculées par le sens du terme. L'idée de *convergence commune* infère celle de *coexistence de plusieurs choses dans le même contexte*. Ainsi, le terme *توارد مشترك* taʕa:rud muʕtarak est adéquat au sens véhiculé par le terme **cooccurrence** puisqu'il rend à travers la structuration sémantique des traits conceptuels saillants.

4. Conclusion

Nous avons établi, au début de ce chapitre, les critères de sélections des termes proposés par traduction, c'est-à-dire les spécificités qui ont motivé le choix des équivalents. Chaque spécificité est un procédé, ce qui veut dire un moyen pour lequel les traducteurs ont opté pour traduire les termes de la langue source. Dans ce sens, nous nous référons à des procédés comme le recours à des termes de la tradition grammaticale arabe, la traduction littérale (calque) des termes source préfixés, la création terminologique et la traduction par équivalence (paraphrase).

Pour juger valide le recours à tel ou à tel procédé, nous avons testé le degré d'informativité des traductions par rapport aux sens des termes véhiculés. Dans une optique textuelle, le sens prédictible de la structure morphologique d'un terme doit être adéquat avec les éléments du texte. Certaines unités linguistiques employées dans le texte source motivent le choix des équivalents. Ces unités constituent des éléments définitoires du terme à traduire. Ce dernier doit être traduit de manière cohérente, c'est-à-dire en prenant en compte son interprétabilité dans le contexte.

La création terminologique est un moyen qui permet de couvrir des sens nouveaux, notamment en ce qui concerne le domaine scientifique. Néanmoins, le recours à la dérivation pour créer un nouveau terme doit répondre à la condition de motivation. En rendant visible un trait du concept, on facilite l'interprétabilité du sens qu'un équivalent doit couvrir.

Conclusion générale

La variation terminologique en langue arabe aboutit à un « babélisme » important et à une situation critique. Elle nécessite, par conséquent, que les linguistes et les traducteurs interviennent de manière urgente pour mettre en place un ensemble de critères explicites ayant trait aux choix des équivalents en arabe à des termes métalinguistiques de la langue française. La première conclusion qui s'impose est liée aux risques qu'encourt la communication scientifique en langue arabe. La finalité de la terminologie métalinguistique en langue arabe est la transmission du savoir à travers cette langue. En revanche, l'incompréhension et l'ambiguïté que peut entraîner une dispersion terminologie excessive rendront cet objectif insaisissable.

Nous avons souligné, au début de notre travail, que le domaine de la linguistique en français est pluridisciplinaire, d'où la difficulté et la complexité de traduire sa terminologie vers d'autres langues. Les difficultés de traduction s'intensifient, notamment, quand il s'agit de deux langues distinctes et dont les fonctionnements montrent des écarts importants comme le cas du français et de l'arabe. Dans cette perspective, la variation terminologique suscite la question pertinente de l'intraduisibilité. En effet, la question est de savoir si cette dernière n'est pas la cause directe de ce babélisme ? Ladmiral pense que l'intraduisibilité n'exclut pas la traduction et par conséquent, elles ne sont pas incompatibles : « L'intraduisibilité n'est pas le contraire de la traduction : elle en est la limite asymptotique, qui revêt une valeur paradigmatique de ce qu'elle est au bout du compte, l'intraduisibilité est un horizon de la traduction, qui lui reste immanent-un peu comme la mort fait partie de la vie finalement »¹⁴⁵ Si on se base sur cette conception, les complications que la traduction vers l'arabe peut

¹⁴⁵Ladmiral (2012: 14)

provoquer ne doivent nullement se traduire comme des obstacles en faveur de l'intraduisibilité de la terminologie métalinguistique vers cette langue. Dans cette optique, la distinction ne constitue pas une difficulté car la recherche de la symétrie entre les deux langues est une utopie. Il est nécessaire que le traducteur, dans ce domaine ait un regard moins restreint de manière à ne pas voir dans l'absence de symétrie un handicap aboutissant à l'intraduisibilité.

Notre travail a mis en évidence l'utilisation d'une nouvelle terminologie créée pour rendre des concepts nouveaux et le réemploi d'une terminologie déjà ancrée qui est celle de la tradition grammaticale arabe. Le réemploi des termes de cette tradition implique la présence d'équivalence entre des concepts de la langue de départ vers la langue d'arrivée. Or, la procédure traductive qui consiste à recourir à cette terminologie n'est pas sans conséquences ; nous avons souligné les risques de mauvaises interprétations que peut causer le recours à une terminologie existante dans la langue d'arrivée pour traduire des termes de la langue de départ. Les traducteurs, dans ce cas, s'engagent dans une opération de comparabilité entre les deux langues plutôt que dans une opération traductive. Il est admis que la symétrie n'est jamais totale. Les dénominations de la langue de départ et celles de la langue d'arrivée n'ont pas les mêmes valeurs sémantiques comme c'est le cas dans les « référents universels » au niveau des sciences dites « dures ».

Nous considérons que ce recours est légitime dans un cadre descriptif, c'est-à-dire dans l'étude contrastive du fonctionnement des deux langues. Les sens véhiculés par les termes de la langue d'arrivée, proposés comme équivalents, ne couvrent pas les sens des termes de départ. Cette procédure traductive est susceptible de créer l'ambiguïté et d'induire la confusion. Le choix de cette solution exigera du traducteur le recours à des moyens d'explicitation pour orienter le processus d'interprétabilité. Doit-on (re)traduire les termes comme **phrase, dérivation, antonymie**, dont les équivalents sont des termes de la tradition grammaticale arabe ? Ces termes sources ne nécessitent pas forcément une (re)traduction mais l'usage de leurs équivalents dans des textes traduits peut exiger une désambiguïsation, c'est-à-dire l'ajout d'information pour préciser les sens qu'ils véhiculent dans ces textes. La transparence d'une terminologie n'est pas un objectif facile, mais elle demeure un but à atteindre de manière progressive. Dans le cas d'un terme qui est déjà répandu et utilisé dans la langue cible, la question est de savoir si le risque de confusion, en lui substituant un autre, est écarté ?

Par ailleurs, l'approche textuelle de l'analyse des termes a mis en évidence l'importance incontestable qu'il y a à aborder les termes dans leurs contextes. Ceci implique que c'est le texte qui valide l'interprétabilité d'une structure morphologique par rapport au sens terminologique qui lui est assigné. Traduire un terme en dehors du contexte c'est l'amputer de sa valeur sémantique ajoutée.

La traduction des termes construits en langue française a donné lieu en arabe à des termes construits selon des modèles étrangers à la langue arabe. Nous prendrons un exemple qui nous servira de fil rouge : Le terme **épilinguistique** dont l'équivalent est **على لسانية** (Gala: lisa:nijja (Sur linguistique) est un cas du recours à la traduction littérale (calque sémantique). Il convient de souligner que le modèle *préposition + adjectif* est incompatible avec les structures de la langue arabe. Cette construction transgresse les lois morphologiques de cette langue et rend un sens opaque. Par conséquent, la structure morphologique de l'équivalent est opaque et elle se prête difficilement à l'interprétabilité. La démarche traductive par calque sémantique s'avère inadéquate dans ce cas. Le calque sémantique est un moyen auquel recourent toutes les langues, mais cette solution ne doit pas conduire à des choix aléatoires et notamment à des traductions difficilement interprétables, car la terminologie se base, principalement, sur la motivation. La langue arabe en tant que langue de spécialité a besoin de confirmer sa capacité à véhiculer des concepts nouveaux en recourant à des procédés comme le calque, néanmoins, les limites de la langue doivent être prises en considération et les solutions doivent être cherchées au niveau des outils morphologiques dont dispose cette langue. La langue arabe n'a pas besoin de chercher, à chaque fois, la symétrie avec la langue française pour confirmer sa richesse et sa capacité d'être une langue du savoir, sinon c'est toute la question de la traduisibilité qui est remise en cause.

Nous avons, également, relevé un cas où le terme **épilinguistique** n'a pas été traduit. Recourir à une forme étrangère à la langue cible (l'équivalent précédent) ou bien opter pour ce que nous appelons une « dilution textuelle du terme », c'est-à-dire exprimer le sens du terme de départ à travers le texte traduit sans donner de correspondant précis peut susciter l'idée d'intraduisibilité. Dans une perspective terminologique, la traduction consiste à permuter les mots-signifiants de la langue source à la langue cible sans affecter les signifiés concepts¹⁴⁶.

Pour ne pas obtenir des résultats de traduction incompatibles, sur les deux plans morphologique et sémantique, avec le fonctionnement de la langue d'arrivée, le traducteur

¹⁴⁶ Cette approche de la traduction est reprise à Ladmiral (2012)

doit être attentif à l'usage abusif du calque sémantique. La deuxième approche traductive qui est par équivalence textuelle pose un problème d'ordre terminologique. Le repérage du terme **épilinguistique** dans le texte traduit en arabe pose des contraintes puisque le traducteur ne donne pas de correspondant si ce n'est le sens du terme exprimé dans toute la phrase. Les deux résultats obtenus à travers les deux procédures traductives mettent en évidence une difficulté de traduction d'un terme construit en langue française. Il est possible d'interpréter cette difficulté par une intraduisibilité, vers l'arabe, de ce type de terme. Nous considérons la procédure traductive par équivalence comme étant une solution désespérée puisque, concrètement, l'équivalent du terme **épilinguistique** en arabe n'existe pas, il est dilué dans le contexte.

Du point de vue linguistique et des écarts entre les deux langues en contact, on est tenté de trancher en faveur d'une intraduisibilité des termes construits vers l'arabe, mais la réalité montre que les difficultés de traduction sont innombrables et ce n'est pas pour autant qu'on doit soulever à chaque fois la question d'intraduisibilité. Le terme **épilinguistique** semble intraduisible du point de vue terminologique et traduisible du point de vue traductif selon la procédure d'équivalence. Derrida (2005 : 19) ne croit pas à une dichotomie entre la traduisibilité et l'intraduisibilité en soulignant « or je ne crois pas que rien soit jamais intraduisible ni d'ailleurs traduisible. Comment peut-on oser dire que rien n'est traduisible et que pour autant rien n'est intraduisible ? A quel concept de la traduction faut-il en appeler pour que cet axiome ne soit pas simplement inintelligible et contradictoire : « rien n'est traduisible, or rien n'est intraduisible ? » Une traduction relevante est une traduction dont l'économie, en ces deux sens est la meilleure possible, la plus appropriante et la plus appropriée possible. » Dans ce sens, une traduction n'est jamais totalement appropriée mais elle doit être la plus proche possible de l'original.

La question d'intraduisibilité que nous avons soulevée peut être en rapport avec la variation terminologique excessive que connaît un terme source particulier. Les termes comme **phonème**, **morphème**, **allomorphe** et **graphème**, dont les équivalents en arabe subissent une importante dispersion terminologique, rendent compte d'un désaccord visible entre les traducteurs. Les avis se partagent entre deux procédures traductives, soit l'emprunt total ou l'emprunt partiel. En termes de motivation, la procédure par emprunt total donne lieu à des traductions que nous ne pouvons pas analyser en éléments de nomination, ce qui explique l'absence de motivation.

L'emprunt partiel est une construction hybride d'un terme équivalent : nous avons une partie du terme équivalent qui met en évidence un trait conceptuel du sens terminologique et l'autre partie est empruntée à la langue de départ. L'association entre un item de base, appartenant à la langue d'arrivée et un élément de la langue de départ, constitue un moyen de création terminologique servant à couvrir des concepts nouveaux. Nous considérons l'emprunt partiel plus approprié et moins opaque sémantiquement que l'emprunt total, même si la forme morphologique est étrangère à la langue d'arrivée en raison de sa structure hybride. Nous soulignons que le degré d'adoption d'une forme linguistique peut d'une certaine manière, trancher en faveur du maintien de celle-ci. Si une forme linguistique (équivalent) est assez utilisée et répandue dans les textes linguistiques de la langue cible par les linguistes, il est préférable qu'elle soit maintenue, notamment si son degré d'adoption est important.

Notre travail a proposé un diagnostic de la situation de variation terminologique en arabe et il met en évidence la nécessité d'un débat sur la validité des traductions. L'analyse morphosémantique des propositions traductives en éléments de nominations rend visible de manière claire l'adéquation des traductions par rapports aux termes sources. Nous avons constaté que chaque terme source pose des problèmes particuliers dans sa traduction vers la langue d'arrivée. Il est, par conséquent, difficile d'aboutir à une modélisation globale, en tout cas pas pour l'instant car elle semble prématurée. L'opération traductive spécialisée n'est pas dotée d'un système de moules fonctionnant selon les caractéristiques des énoncés sources. Ricoeur (1999 : 10) souligne que « la pratique de la traduction reste une opération risquée toujours en quête de sa théorie ». Néanmoins, l'élaboration d'un état des lieux détaillé et complet sur la variation terminologique dans le domaine des sciences du langage peut permettre de mettre en place des modèles de traduction.

L'état des lieux que nous avons établi est une étape descriptive, utile dans l'étude de la variation terminologique et ce n'est que suite à ce processus qu'il est possible d'instaurer des critères et des procédures qui seront en mesure de maîtriser ce problème, c'est-à-dire d'aboutir à une solution adéquate et valable. Nous sommes devant une situation que nous caractérisons de « surproduction » terminologique en langue arabe. Il semble, par conséquent, nécessaire d'intervenir au niveau des termes-équivalents qui sont en circulation et en usage. Ceci implique que l'idée de la proposition de nouveaux équivalents, considérés comme étant plus appropriés que les équivalents existants, ne fera qu'empirer la situation de la terminologie en langue arabe. L'analyse en éléments de nomination confirme la possibilité dénominative qu'offre chaque proposition de traduction par rapport à une autre, ce qui constitue un test de

validité. Ce dernier peut être utile pour mesurer l'efficacité sémantique et morphologique des candidats-termes. En parlant d'efficacité, nous entendons les conditions nécessaires qu'une unité lexicale doit remplir pour avoir le statut de terme, notamment la transparence (vérifier l'inférence sémantique du terme proposé pour s'assurer que son interprétabilité ne donne pas lieu à d'autres sens susceptible de rendre le sens assigné ambigu), l'économie (éviter les termes-paraphrases car ils posent des problèmes au niveau textuel) et la relation que doit entretenir un terme avec son réseau notionnel.

Nous avons constaté que les traducteurs focalisent, essentiellement, sur la structure sémantique et morphologique du terme de départ (forme linguistique) pour proposer leur équivalent, alors que c'est le sens assigné qui est concerné. Du point de vue terminologique, la dénomination vise le référent. La question est de savoir si la solution à la variation terminologique en langue arabe n'est pas justement dans la conciliation entre les deux niveaux terminologique et traductif ? La conciliation impliquera une conception basée sur les finalités des deux domaines. La procédure du traducteur peut être sémasiologique mais elle n'exclura nullement une procédure onomasiologique. Dans un premier temps, nous avons peut être besoin d'une description complète du cadre terminologique, c'est-à-dire l'élaboration d'un état exhaustif des termes-équivalents proposés par traduction vers l'arabe en prenant en considération les variétés terminologiques. La légitimation et la validité des termes proposés est primordiale mais elle ne peut se faire que suite à la phase descriptive.

Perspectives

Notre travail a mis en évidence la question cruciale de la langue arabe comme langue de spécialité. Son importance peut s'étendre à tous les domaines spécialisés et elle concerne plusieurs activités scientifiques, la traduction vers l'arabe, l'enseignement de la langue de spécialité et la rédaction des ouvrages scientifiques à partir de cette langue. Par conséquent, l'étude de l'unité terminologique en langue arabe est riche en perspectives. Si nous n'avons pas proposé, dans ce présent travail, un dictionnaire contenant nos propositions de traductions, c'est par ce que nous estimons que la situation de la terminologie en langue arabe nécessite qu'on mette le point sur les termes-équivalents qui sont en circulation dans les ouvrages spécialisés en linguistique. Par ailleurs, nous n'avons pas inscrit notre travail dans le cadre de la théorie des classes d'objet développée au LDI car l'analyse de notre étude s'est basée fondamentalement sur les deux domaines linguistique et traductif. Par ailleurs, l'exploitation et l'utilisation de la base de données *métalangue* mise en place au LDI n'a pas été possible car celle-ci est en cours de constitution.

Nous envisageons de poursuivre ce travail dans un cadre terminologique. Nous estimons qu'une terminologie descriptive se révèle nécessaire pour la problématique de la variation dans le domaine des sciences du langage. Cette terminologie permettra une description complète et détaillée de l'état des lieux de la situation. Elle sera en fonction des variétés géographiques de la langue arabe. La terminologie linguistique arabe de par son instabilité, semble à ses débuts. La variation qui l'a caractérisée est due aussi à la richesse de la langue arabe. Les variétés géographiques de celle-ci ont fait qu'il existe plusieurs terminologies.

En langue arabe, la Terminologie du domaine des sciences du langage a besoin qu'on fasse le point sur les termes adoptés et utilisés. Par conséquent, nous considérons que si nous avons fait des propositions de traduction, il y aurait un risque de faire un empilement car le fait d'ajouter aux listes existantes des termes nouveaux ne fera qu'accentuer la variation terminologique sans apporter des solutions concrètes à la stabilité que la Terminologie en langue arabe aspire pour atteindre l'efficacité d'une terminologie scientifique. Il est utile de souligner que les instances actuelles doivent travailler en coordination pour plus d'efficacité car les efforts sont éparpillés et les créations isolées favorisent la variation et menacent le processus de la communication scientifique.

Nous comptons procéder à l'élaboration d'un dictionnaire bilingue basé sur les résultats du terrain. Il englobera les termes métalinguistiques du français et leurs équivalents en arabe qui existent dans les ouvrages spécialisés et terminographiques. Ce dictionnaire constituera une base de données mettant en évidence les variétés terminologiques et aussi les caractéristiques morphosémantiques dans le but d'une application informatique en vue de la traduction automatique des textes.

BIBLIOGRAPHIE

ABDEL HADI M. 1992, « Géographie politique et traduction juridique : le problème de la terminologie », *Terminologie et traduction*, N° 2/3, Luxembourg, Commission des Communautés européennes.

Arrivé M. 1999, « Parole Saussurienne, énonciation Benvenitienne », in *La terminologie linguistique, Mémoires de la société de linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome VI.

AUGER P, L'HOMME M.C. 1994, « la terminologie selon une approche textuelle : une représentation plus adéquate du lexique dans les langues de spécialité », *Terminologie et linguistique de spécialité*, études de vocabulaires et textes spécialisés, acte de langue française et de linguistique, Vol. 7/8, Symposium on french language and linguistics, ALFA.

AUGER P. 1980, « La normalisation terminologique et le rôle du spécialiste », in *Le rôle du spécialiste dans les travaux de terminologie*, actes du troisième colloque OLF-STO, Quebec, Office de la langue française, p146.

AYOUB G, BOHAS G, & GUILLAUME J-P, « Histoire des grammaires, la tradition arabe », Encyclopédie Universalis.

BACCOUCHE T & MEJRI S. 1998, « Le mot dans la tradition grammaticale arabe », *L'information grammaticale*, N° spécial, T. Baccouche & S.Mejri (dir.), Tunisie.

BACCOUCHE T. 2003, « Dictionnaire arabe et informatique », Actes du colloque Sciences humaines et sociales et nouvelles technologies, Baccouche & Mejri, Editeurs scientifiques, Tunis, CERES, 269p.

BACCOUCHE T. 2007, « Le système phonologique de l'Arabe entre données empiriques (Atlas linguistique de Tunisie) et construction théorique », *A la croisée des mots*, hommages à

Taib Baccouche, Mejri (dir.), Université de Sousse, Faculté des Lettres et des sciences humaines, Université Paris 13, Lexiques, dictionnaires et informatique.

BALLARD M. 1991, « Examen de la théorie des genres : contribution à une typologie », *Typologies des traductions, contrastes*, A 10, Z'Éditions.

BALLIU C. 2000, « La pédagogie de la traduction spécialisée en l'an 2000 », in *La traduction : théories et pratiques - Actes du colloque international Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, Université de Tunis 1 et École Normale Supérieure, Publications de l'ENS, Études de littérature, langue et civilisation, vol. X, p. 9-19.

BASTIN G. 2008, « Retour aux sources », *Traduire : un métier d'avenir*, colloque du 50^{ème} anniversaire de l'ISTI, C. Balliu (dir.), Vol.1, les éditions du Hazard.

BEGUELIN M.J & BERRENDONNER A. 1998, « circulation des termes et dérive terminologique », in *Métalangage et terminologie linguistique*, actes du colloque international de Grenoble III, édités par Colombat et Savelli.

BEJOINT H, THOIRON P. 2000, « Le sens des termes », *Le sens en terminologie*, H. Béjoint et P.Thoiron, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BEJOINT H. & THOIRON P (dir.) 2000, *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BEJOINT H. & THOIRON P.2000, « Le sens des termes » in Béjoint &Thoiron (dir.).

BELANGER G. 1991, « Pour une nouvelle terminographie », in *Meta*, Vol. 36, N° 1, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

BENHAMOUDA R. 2010, (à paraître), « Eléments langagiers dans la terminologie de la grammaire traditionnelle arabe », journée d'étude sur trois cas de langues de spécialité en arabe : science du langage, gestion, finance et droits humains, organisé par Sylvie Chraïbi, LDI- Université 13.

BENVENISTE E. 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, P20.

BLACHERE R, GAUDEFROY-DEMOMBYNES M. 2004, *Grammaire de l'Arabe classique*, Paris, Editions Maisonneuve, Larose.

- BODIN G. 2007, « l'apport de la philosophie autrichienne au développement de la théorie de la terminologie : ontologie, théories de la connaissance et de l'objet », *Langages*, revue trimestrielle 168, Savatovsky & Candell (dir.), Larousse.
- BOHAS G, GUILLAUME J-P & KOULOUGHLI D. 1989, « l'analyse linguistiques dans la tradition arabe », in *Histoire des idées linguistiques, la naissance des métalangages en orient et en occident* Sylvain Auroux (dir.)
- BOISSON C. 1996, « Les dénominations de la règle à calcul », *Méta*, numéro spécial La dénomination, Montréal, Les presses de L'université de Montréal.
- BOISSON C. 2001, « Dénomination et vision », *Cahier de praxématique* N°36, Montpellier, Université Paul Valéry.
- BRIOT M. 2001, « Logique accumulatrice et hétérogénéité : quel statut pour la terminologie linguistique ? », in *Métalangage et terminologie linguistique*, actes du colloque international de Grenoble, Université Stendhal-Grenoble III, 14-16 mai 1998, édités par Colombat et Savelli, Leuven Peeters.
- CABRE M.T. 1991, « Terminologie ou terminologies ? Spécialité linguistique ou domaine interdisciplinaire », in *La terminologie dans le monde : orientations et recherches*, *Meta*, Vol.36, N°1, Montréal, Les presses de l'université de Montréal.
- CABRE M.T. 1998, *La terminologie, théorie, méthode et applications*, traduit du Catalan et adapté par Monique C.Cormier et John Humbley, Armand Colin, Les presses de l'université d'Ottawa.
- CABRE M.T. 2000, « Sur la représentation mentale des concepts : bases pour une tentative de modélisation », Béjoint & Thoiron (dir), *Le sens en terminologie*, Béjoint & Thoiron (dir), Lyon, Presses Universitaires.
- CABRE M.T. 2000, « Terminologie et linguistiques : la théorie des portes », in *Terminologies nouvelles*, revue semestrielle coéditée par l'agence de la francophonie et la communauté française de Belgique, N°21, Rifaal.
- CABRE M.T. 2009, « Technologie et terminologie : changements méthodologiques et épistémologiques », in *Cahiers de lexicologie*, N°94, Editions classiques Garnier.

- CASAS J. 2009, « Le paradoxe de la traduction juridique : équivalence des formes dans le respect des différences », *Langue et culture : mariage de raison ?* Rosalind Greenstein (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne.
- CHOMSKY C. 1965, édition française 1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil.
- CLAS A. 1996, « les problèmes rédactionnelle de dictionnaires bilingues spécialisés : quelques réflexions », *Les dictionnaires bilingues*, Béjoint & Thoiron, Editions Duculot.
- COLOMBAT B. 1998, « les tribulations de la terminologie grammaticale latine : spécialisation, adaptation, déformation, motivation, *La terminologie linguistique*, mémoires de la société de linguistique de Paris, Nouvelle série, Tome VI, Paris - Louvain, Peeters.
- CONTENTE M. 2006, « termes et textes : la construction du sens dans la terminologie médicale », in *Mots, termes et contextes*, actes des septièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs, Lexicologie, Terminologie, Traduction, D. Blampain, P.Thoiron, M.Van Campenhoudt (dir.), 8,9 et septembre 2005, Bruxelles, Belgique, Agence Universitaire de la Francophonie, Editions des Archives Contemporaines.
- CORBIN D. 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration sémantique du lexique*, Tommes 2 et 4, Lille, Presses Universitaires de Lille, Max Niemeyer Verlag Tubingen.
- CULIOLI A. 1990, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes, Ophrys, P101.
- CUSIN-BERCHE, 2003, *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- DANCETTE J. 1992, « Modèles sémantiques et propositionnel de l'analyse de la fidélité en traduction, *Méta*, Vol. 37 Montréal, Les presses de L'université de Montréal, p. 440-449.
- DE BESSE B. 1996, « Introduction à l'histoire de la terminologie et de la terminographie », *Cahiers de l'Ecole de traduction et d'interprétation*, Genève, Ecole de traduction et d'interprétation.
- DE BESSE B. 2000, « le domaine », Béjoint & Thoiron (dir), *Le sens en terminologie*, Béjoint & Thoiron (dir), Lyon, Presses Universitaires.
- DE BESSE B. 1991, « Le contexe terminographique », in *La terminologie dans le monde : orientations et recherches*, *Meta*, Vol. 36, N°1, Montréal, Les presses de l'université de Montréal.

- DE SAUSSURE F. 1994, *Cours de linguistique générale*, (reprise de l'édition de 1972 établie par Tullio De Mauro), Paris, Payot (Bibliothèque scientifique Payot).
- DE SAUSSURE F. 1995, 1996, *Cours de linguistique générale*, éd. De Mauro, Payot et Rivages.
- DELISLE J. 1993, *La traduction raisonnée, manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- DELISLE J. 1993, *La traduction raisonnée*, Presses de l'université d'Ottawa, P151.
- DEPECKER L. 1998, « l'ère de la terminologie informaticienne », *Terminologie : nouvelles orientations*, revue française de linguistique appliquée, Vol. III, Amsterdam, Editions De Werelt.
- DEPECKER L. 2000, « Le signe entre signifié et concept », *Le sens en terminologie*, H. Béjoint, P. Thoiron, Lyon, Presses Universitaires.
- DIAZ ROJO J.A. 2002 « La especialidad de los terminos científicos », in *Terminologie et traduction*, la revue de services linguistiques des institutions européennes, 3, 2001, Commission européenne.
- DIKI-KIDIRI M. 2002, « La terminologie culturelle, fondement d'une localisation véritable », in Atlas del VIII Simposio Iberoamericano de Terminologia, Cartagena de Indias, CD-ROM.
- DIRRER S. 1988, *Introduction à la linguistique de Charles Bally*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, P107.
- DOURARI A. 2006, « Fonctionnement du metalangage scientifique et problème de la traduction vers l'arabe scolaire », *AL-LISANIYYAT*, revue algérienne de linguistique et des sciences et technologies du langage, N°11, Centre de Recherche Scientifique et Technique pour le Développement de la langue Arabe.
- DOURARI A. à paraître, « La formation en master de traduction à l'Université d'Alger : la part du savoir empirique et celle des sciences du langage », Colloque Liban, 12-15 mai 2010.
- DU FAYE L. 2009, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, Paris, Editions Ophrys, P39.
- DUCROT O. 1968, *Le structuralisme en linguistique*, Le Seuil, Col. Points, P7.

- DUCROT O. 1972, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil.
- DURIEUX C. 1991, « La finalité : critère de taxinomie des traductions », in *Typologies de traductions*, A 10, Contrastes, Z éditions.
- DURIEUX C. 2000, « De l'esprit des lois à l'émotion judiciaire », in *La traduction juridique, histoire, théorie (s) et pratique*, actes du colloque international organisé par l'école de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève et l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes, Bern/ Genève, ASTTI et ETI.
- DURIEUX C. 2008, « la construction du sens de l'inférence à la décision », Traduire : un métier d'avenir, colloque du 50^{ème} anniversaire de l'ISTI, C. Balliu (dir.), Vol.1, les éditions du Hazard.
- DUSSARD A. 2006, « critiquez vos dictionnaires bilingues...à bon escient » in *Mots, termes et contextes*, actes des septièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction, 8 9 et 10 septembre 2005, Blampain, Thoiron & Van Campenhondt (dir), Bruxelles, Editions des Archives Contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie.
- ECO U. 2006, *Expériences de traduction*, Paris, Grasset.
- ESBER N. 1999, *La terminologie de la linguistique : problèmes de traduction français-arabe*, thèse de doctorat, Atelier National de Reproduction des thèses.
- FEYERABEND P. 1979, *Contre la méthode, l'anarchisme méthodologique*, Paris, Seuil.
- FREIXA AYMERICH J, FERNANDEZ SILVA S & CABRE CASTELLVI T. 2008, « La multiplicité des chemins dénommatifs », in *Meta*, Vol. 53, N°4, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.
- GALINSKI C. 1987, « Situation de la terminographie à l'usage des traducteurs », Infoterm 387 Fr, Centre international d'information pour terminologie.
- GAUDIN F. 1994, « L'insécurité linguistique des scientifiques, à propos d'une enquête socioterminologique », in *Cahiers de Lexicologie, revue internationale de lexicologie*, 65, 1994-2, publiés par Quemada & Erudition.
- GAUDIN F. 1996, « Terminologie : l'ombre du concept », in *Meta*, Vol. 41, N°4, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

- GEMAR J-C. 1979, « La traduction juridique et son enseignement : aspects théoriques et pratiques », in *Meta*, Vol. 24, N°1, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.
- GEMAR J-C. 1995, « Traduire ou l'art d'interpréter », *Langue, droit et société : éléments de jurilinguistique*, Vol. 2, Quebec, Presses de l'Université du Quebec.
- GEMAR J-C. 2008, « La forme, moyen d'expression du droit, et le sens du texte juridique », *Traduire : un métier d'avenir*, colloque du 50^{ème} anniversaire de l'ISTI, C. Balliu (dir.), Vol.1, les éditions du Hazard.
- GOUADEC D. 1989, *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Paris, AFNOR, P3.
- GOUADEC D. 2004, « Terminologie et Traduction », in *La terminologie discipline scientifique*, actes du colloque, 17 octobre 2003, organisé à l'école normale supérieure, Paris, Société Française de terminologie, Le savoir des mots.
- GOUADEC D. 2005, « Terminologie, traduction et rédaction spécialisées », in *La terminologie : nature et enjeux*, revue trimestrielle 157, Loic Depecker (dir.), Larousse.
- GUILLAUME J-P. 2001, « le lexique technique de la traduction grammaticale arabe : questions de traduction », in *Métalangage et terminologie linguistique*, actes du colloque international de Grenoble, 14-16 mai 1998, tome 17, B. Colombat & M. Savelli (éds.), Louvain/Paris, Peeters, Collection Orbis/Supplementa.
- GUILLAUME J-P. 2007, « Que faire des « mauvais exemples ? Le cas de la tradition grammaticale arabe », in *Langages*, l'exemple dans les traditions grammaticales, revue trimestrielle 166, Fournier, Archambault & al. Larousse.
- HABAILI H, BEN HAZEZ S. 1998, « génération automatique de mots arabes à partir de racines et de schèmes », in revue tunisienne de sciences sociales, numéro spécial, V^{es} journées scientifiques du réseau LTT, actes du colloqu de linguistique : la mémoire des mots, les 25-26 et 27 sept 1997, T.Baccouche, A.Clas & S.Mejri (dir.).
- HENRY J. 1995, « La fidélité, cet éternel questionnement : critique de la morale de la traduction », *Meta*, Vol. 40, N° 3, Montréal, Les presses de L'université de Montréal, P.367-371.
- HJELMSLEV L. 1917, *Essais linguistiques*, Paris, Les Editions de Minuit.
- HUMBLE P. 2010, « Dictionnaires et traductologie : le paradoxe d'une lointaine proximité », in *Meta*, Vol. 55, N° 2, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.

- HUMBLEY J. 1974, « Vers une typologie de l'emprunt », Cahiers de lexicologie, N°2, Vol.25, Paris, Didier, Larousse.
- HUMBLEY J. 1998, « Aspect sociaux de la légitimation en terminologie », Lèxic, Corpus, Dictionaris, icle de conferències 96-97, Barcelona, Institut de linguística aplicada, Universitat Pompeu FABRA.
- HUMBLEY J. 2001, « Quelques enjeux de la dénomination en terminologie », *Linguistique de la dénomination*, Cahiers de praxématique, 26.
- HUMBLEY J. 2004, « La reception de l'œuvre d'Eugen Wuster dans les pays de langue française », in *Des fondements théoriques de la terminologie*, Cahier du ciel, Ciel, P33-51).
- HURTADO ALBIR. 1990, « La notion de fidélité en traduction », Thèse de doctorat, coll. « traductologie », N05, Paris, Didier Erudition.
- HURTADO ALBIR, A. 2004. *Traducción y Traductología*. Madrid: Cátedra.
- JACQUET-PFAU C. 2007, « Lexicologie et terminologie au détour du XIX è siècle : la grande encyclopédie », in *Langages*, revue trimestrielle 168, Savatovsky & Candell (dir.), Larousse.
- JAKOBSON R. 1963, « Aspects linguistiques de la traduction », *Essais de linguistique générale* traduit par Nicolas Ruw et T.I., Paris, Editions de Minuit, P86.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 2006, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- KOCOUREK R. 1991, « Textes et termes », in *La terminologie dans le monde : orientations et recherches*, *Meta*, Vol. 36, N°1, Montréal, Les presses de L'Université de Montréal.
- KOULOUGHLI D. 1994, *Grammaire de l'Arabe d'aujourd'hui*, Pocket, Langue pour tous départements d'univers Poche.
- L'HOMME M-C. 2004, *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal.
- LADMIRAL J-R. 2003, « Epistémologie de la traduction », in *Traduire la langue traduire la culture*, actes du colloque international, Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, organisé à Tunis en septembre 2000, Vol. 4, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas & G. Gross (éds.), Paris : Maisonneuve, Tunis : Sud Editions.

- LADMIRAL J-R. 2004, « la traductologie au XXI^e siècle : de la linguistique à la psychologie », in *Traduire au XXI^e siècles : tendances et perspectives*, actes du colloque international de Thessalonique, 27-29 septembre 2002, Salonique, Tonia Nenopoulou Editeur.
- LALLOT J. 1999, « Strates chronologiques dans le lexique des grammairiens grecs : l'exemple des noms, des parties du discours » in *La terminologie linguistique, Mémoires de la société de linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome VI.
- LAVAUULT-OLLEON E. 1996, « Créativité et traduction spécialisée », in *Théorie et pratiques des discours spécialisés*, Traductologie, Terminologie/ Lexicologie, enseignement et apprentissage de la langue spécialisée, la revue GERAS, N° 11/14, Bordeaux, Université Victor-Segalen Bordeaux 2.
- LAZARD G. 1999, « Pour une terminologie rigoureuse : quelques principes et propositions », *Terminologie linguistiques, mémoires de la société de linguistique*, Tome VI, Paris, Editions Peeters.
- LACAS-TSIOMIS M. 2001, Texte paru dans célébrations nationales, Ministère de la culture, (<http://www.univ-paris-diderot.fr>).
- LECOMPTE G. 1976, *Grammaire de l'arabe*, Que sais-je ? PUF.
- LEDERER M. 1995, *La traduction aujourd'hui*, Paris, Hachette F.L.E, p55.
- LEDERER M. 2006, *La traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif*, Caen, Lettres modernes minard.
- LEDERER M. 2008, « Des méthodes de recherche en traductologie », *Traduire : un métier d'avenir*, colloque du 50^{ème} anniversaire de l'ISTI, C. Balliu (dir.), Vol.1, les éditions du Hazard.
- LERAT P. 1995, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- LERAT P. 2006, « quelques réflexions sur le traitement terminographique unilingue de la métalangue grammaticale en français », in *La terminologie linguistique : problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels*, Syntaxe et Sémantique, 7, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- LIVIA FONTANET M. 2006, « La traduction technique : sous l'empire de l'extratextuel » in *Mots, termes et contextes*, actes des septièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction, 8, 9 et 10 septembre 2005, Blampain, Thoiron & Van

Campenhondt (dir) ,Bruxelles Editions des Archives Contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie.

MANY GAELLE. 2007, « A quoi sert la terminologie pour le traducteur », La traductologie de plein champ, Vol.I, N°43, Magazine d'échanges et de recherches en langues vivantes des grandes écoles, des filières universitaires et des entreprises dans le cadre Européen, La Tribune, International des langues vivantes.

MARELLO C. 1996, « les différents types de dictionnaires bilingues », *Les dictionnaires bilingues*, Béjoint & Thoiron, Editions Duculot.

MEDHAT-LECOQC H. 2012, « Dans l'approche interculturelle : ce que le terminologue doit au traducteur », *Terminologie (II) : comparaisons, transferts, (in) traductions*, J-J Briu (éd.), Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues, Vol. 17, I Hamant et B Krulic (dir.), Bern, PETER LANG.

MEJRI S, BACCOUCHE T, CLAS A & GROSS G (éd.). 2000, *La traduction : diversité linguistique et pratiques courantes* *La traduction : diversité linguistique et pratiques courantes*, Actes du colloque international "Traduction humaine, traduction automatique, Interprétation", Tunis les 28, 29, 30 septembre 2000, Centres d'études et de recherches économiques et sociales, Série linguistique n°11, Tunis.

MEJRI S, BACCOUCHE T, CLAS A & GROSS G (éd.). 2000, *La traduction : théories et pratiques*, Actes du colloque international "Traduction humaine, traduction automatique, Interprétation", Tunis les 28, 29, 30 septembre 2000, Publications de l'ENS, Tunis.

MEJRI S BACCOUCHE T. 2007, « Norme grammaticale et description linguistique », in *La tradition grammaticale*, Langages, revue trimestrielle 167, Neveu & Mejri (dir.).

MEJRI S, 2003. « La traduction linguistique : problème terminologique ou construction conceptuelle ? », in *Traduire la langue, Traduire la culture*, actes du colloque Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, Tunis, 28-30 septembre 2000, Mejri & al. (éd.), Paris-Tunis, Maisonneuve & Larose, Sud Editions, P177-191.

MEJRI S. 2008, « La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage », *Traduire : un métier d'avenir*, colloque du 50^{ème} anniversaire de l'ISTI, C. Balliu (dir.), Vol.2, les éditions du Hazard.

MHIRI A. 1998, « La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe », in *L'information grammaticale*, Numéro spécial, Mejri & Baccouche (dir), Tunisie.

- MHIRI A. 2010, (à paraître), « De quelques problèmes posés par la traduction de la terminologie linguistique », journée d'étude sur trois cas de langues de spécialité en arabe : science du langage, gestion, finance et droits humains, organisé par Sylvie Chraïbi, LDI-Université 13.
- MONJEAN-DECAUDIN S. 2012, « (In) comparabilité et (in)traductibilité des droits », *Terminologie (II) : comparaisons, transferts, (in) traductions*, J-J Briu (éd.), Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues, Vol. 17, I Hamant et B Krulic (dir.), Bern, PETER LANG.
- NORD C. 1994, « Traduciendo funciones », *Estudis sobre la traducció*, A. Hurtado Albir (dir.), Castellon, Universitat Jaume I.
- KLEIBER G. 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, N°76, Larousse.
- OUERHANI B. 2006, « La traduction de la métalangue : la problématique terme/mot en contexte », in *Mots, termes et contextes*, actes des septièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs, Lexicologie, Terminologie, Traduction, 8,9 et 10 septembre 2005, Blampain, Thoiron, Van Campenhondt (dir.), Bruxelles, Agence universitaire de la francophonie.
- OUESLATI L. 2003 », « La traduction linguistique : la problématique de l'exemple », in *Traduire la langue traduire la culture*, actes du colloque international, Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, organisé à Tunis en septembre 2000, Vol. 4, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas & G. Gross (éds.), Paris : Maisonneuve et Larose, Tunis : Sud Editions.
- PAVEAU M-A & SARFATI G-E. 2010, *Les grandes théories de la linguistiques, de la grammaire comparée à la pragmatique*, première édition 2003, Armand Colin.
- PELAGE J. 2000, « La traductologie face au droit », *La traduction juridique, histoire, théorie (s) et pratique*, actes du colloque international organisé par l'école de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève et l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes, Bern/ Genève, ASTTI et ETI.
- PETIT G. 2001, « L'introuvable identité du terme technique », *Revue française de linguistique appliquée, Langue et discours spécialisés*, Vol. VI-2, Association Française de Linguistique Appliquée, Amsterdam, De Werelt.
- PETIT G. 2003, « Sémiotique du terme et traduction », in *Traduire la langue traduire la culture*, actes du colloque international, Traduction humaine, traduction automatique,

interprétation, organisé à Tunis en septembre 2000, Vol. 4, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas & G. Gross (éds.), Paris : Maisonneuve et Larose, Tunis : Sud Editions.

PETIT G. 2006, Dossier présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches.

PETIT G. 2009, *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Paris, Editions Peeters.

PETIT G. 2012, « Dénomination et Terminologie paradoxale et babélisme », *Terminologie (II) : comparaisons, transferts, (in) traductions*, J-J Briu (éd.), Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues, Vol. 17, I Hamant et B Krulic (dir.), Bern, PETER LANG.

POTTIER B. 1992, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, 2^{ème} édition, Hachette, P65.

RASTIER F. 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Coll. « Formes sémiotiques », Paris, PUF.

REY A. 1979, *La terminologie, noms et notions*, Que sais-je ?, N°1780, Paris, PUF, P 68.

REY-DEBOVE J. 1998, « spécificité de la terminologie linguistique » in *Métalangage et terminologie linguistique*, actes du colloque international de Grenoble, 14-16 mai 1998, tome 17, B. Colombat & M. Savelli (éds.), Louvain/Paris, Peeters, Collection Orbis/Supplementa.

ROMAN A. 1990, *Grammaire de l'Arabe*, Que sais-je ? Paris, PUF.

SAGER (J.). 2000, « Pour une approche fonctionnelle de la terminologie », *Le sens en terminologie*, Thoiron et Béjoint (dir.), Lyon, Presses universitaires de Lyon.

SAGER J. 2000, « Pour une approche fonctionnelle de la terminologie », *Le sens en terminologie*, Béjoint & Thoiron (dir), Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

SANCHEZ TRIGO E. 2002, *Téoria de la traducción: convergencias y divergencias*, Vigo, Universidad de Vigo.

SARFATI G-E. 1996, *Eléments d'analyse du discours*, Narthan, P53.

SEARL J.R. 1979, Paris 1982, *Sens et expression : études de la théorie des actes de langage*, Coll. « Le sens commun », Paris, Les Editions de Minuit.

SLODZIAN M. 2000, « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens », *Le sens en terminologie* Béjoint & Thoiron (dir), Presses Universitaires de Lyon.

SOUBRIER J. 2008, « Les anglicismes dans les langues de spécialité : une position délicate pour le traducteur », in Traduire : un métier d'avenir, colloque du 50^e anniversaire de l'ISTI, 14-15 octobre 2008, Christian Balliu (dir.), Vol. 2, Les éditions du Hasard.

STENGERS I. 1987, *D'une science à l'autre des concepts nomades*, Editions du Seuil.

SWIGGERS P. 1999, « Pour une systématique de la terminologie linguistique : considérations historiographiques, méthodologiques et épistémologiques », *La terminologie linguistique, mémoires de la société de la linguistique*, Tome VI, Paris, Editions Peeters.

SWIGGERS P. 2006, « Terminologie et terminographie linguistiques : problèmes de définition et de calibrage » in *La terminologie linguistique, problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels*, Syntaxe et Sémantique, Neveu (dir.), Caen, Presses Universitaires de Caen, P13-28.

THIRY B. 1997, « Bilingüismo y bijuridismo », in *Introduccion à la traduccion juridica y jurada (frances- espanol)*, A.E Ortega Arjonilla & P. San Gines Aguilar (dir.), Granada, Comares.

THIRY B. 2000, « équivalence bilingue en traduction et en terminologie juridique, histoire, théorie (s) et pratiques », actes association suisse des traducteurs, terminologues, Genève, Université de Genève, Ecole de traduction et d'interprétation.

THOIRON P. 1994, « la terminologie multilingue : une aide à la maîtrise des concepts », *Meta*, numéro spécial : hommage à Bernard Quemada : termes et contextes, Vol. 39, N°4, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, P765-773.

THOIRON P. Arnaud P. Béjoint H. & Boisson C. 1996, « Notion d'archi-concept et dénomination », *Méta*, Vol. 41 N°4, Montréal, Les presses de L'université de Montréal.

THOIRON P. BEJOINT H, 2010, « La terminologie, une question de termes ? », *Meta*, Vol.55, N°1, Mejri & Gaston (dir), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

VAN CAMPENHOUDT M. 2000, « De la lexicographie spécialisée à la terminologie : vers un « métadictionnaire ? *Le sens en terminologie*, Béjoint & Thoiron (dir.), Lyon, Presses universitaires de Lyon.

VERSTEEGH C.H.M. 1989, « la tradition arabe », in *Histoire des idées linguistiques, la naissance des métalangages en orient et en occident*, Sylvain Auroux (dir.), Liege-Bruxelles, Editions Mardaga.

VINAY J-P & DARBELNET J. 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris, Didier.

Dictionnaires

CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Edition du Seuil.

DUBOIS J, GIACOMO M, GUESPIN L et (al.). 2007, *Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.

Le Trésor de la Langue Française informatisé, (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

NEVEU F. 2009, *Dictionnaire des sciences du langage*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin.

REIGD. 1983, *Dictionnaire Arabe-Français Français-Arabe*, Paris, Larousse.

Corpus lexicographique

➤ Dictionnaires unilingues

MAINGUENEAU D. 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Coll. Mémo, Editions du Seuil.

NEVEU F. 2005, *Lexique Des Notions Linguistiques*, Coll. 128, Paris, Armand Colin.

➤ Dictionnaires bilingues et trilingues

Arab League Educational Cultural And Scientific Organization. 2002, *The Unified Dictionary Of Linguistic Terms (English-French-Arabic)*.

FASSI FEHRI A. 2009, *A Lexicon Of Linguistic Terms, Lexique de Terminologie Linguistique*, Beyrouth- Liban, Dar al Kitab al Jahid United Co.

MAINGUENEAU D. 2005, *almusṭ aliḥa:t almafa:ti:h liṭaḥli:l alḫiṭ a:b*, Trad. M. Yahiaten, ed. manḥu:ra:t alixtila:f.

MSEDDI A. 1984, *Dictionnaire de linguistique français-Arabe/ Arabe-Français*, Maison arabe du Livre.

Corpus textuel

MARTIN R. 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.

MARTIN R. 2004, *Comprendre la linguistique*, 2^e édition, Paris, PUF.

PRUVOT J, SABLAYROLLES J-F. 2003, *Les néologismes*, Paris, Presses Universitaires de France.

مارتن روبير . 2006، *في سبيل منطق للمعنى*، ترجمة ط. بكوش وص. الماجري، بيروت، المنظمة العربية للترجمة.

مارتن روبير . 2007، *مدخل لفهم اللسانيات*، ترجمة د. عبد القادر المهيري، بيروت، المنظمة العربية للترجمة.

حان بريغو وجان فرونسا سابليرول . 2010، *المولد: دراسة في بناء الألفاظ*، ترجمة خالد جهيمة، بيروت، منشورات

المنظمة العربية للترجمة.

باتريك شارودوا دومينيك . 2008، *منغور، معجم تحليل الخطاب*، تونس، منشورات المركز الوطني للترجمة.

ملخص

عين سوسير (1857 . 1913) مواضع الاختلاف بين اللسانيات والمجالات العلمية الأخرى لأن موصوفات اللسانيات من طبيعة خاصة، فإذا كانت مدروسات العلوم محدّدة سلفاً، فإن الأمر بخلاف ذلك في اللسانيات حيث الأشياء هي التي تحدّد وجهة النظر، هذه الخصوصية نتيئها من خلال اللغة الوصفية *métalangue* لللسانيات، إذ مجرد الاعتراف بخصوصية الدراسة اللسانية يمكننا ذلك من حسن التحليل لأنه مرتبط عضوياً بهذه الخصوصية، وهدف هذه الدراسة مرتبط بشكل مباشر بإشكالية التعريف الاصطلاحي ووحدة هذا التعريف في علوم اللغة، حيث نقارب هذه الدراسة في إطار اللغة الوصفية اللسانية وانطلاقاً من وجهتي نظر : الترجمة وعلم المصطلح ليضحى التحليل تقابلي مقارن بين الاصطلاح بالفرنسية وترجمته إلى العربية .

المدخل إلى ذلك تم من خلال الأوضاع الاصطلاحية المختارة، والتي أسسناها لتحليلها كواقع اصطلاحى باللغة العربية والنظر في كيفية ترجمته وخصوصية هذه الترجمة، فإذا كانت ترجمة المصطلح إلى العربية غايتها توحيد هذا المصطلح لأنه لا معنى للتعدد الاصطلاحى في العلوم، نجد الواقع الإصلاحي يناقض تماماً هذا المسعى حيث اتسم بالاختلاف والتعدد الفعلي الأمر الذي يهدد الوظيفة الاتصالية له ويضع علامة استفهام كبرى حول جدواه من حيث قدرته على نقل المعرفة، فنحاول تعرية هذا الواقع الإشكالي بسبب اختلافات المترجمين واجتهاداتهم التي قد تصل أحياناً إلى درجة التناقض وقد تخرجها إلى حد الغموض، فإذا كان تعدد المدلول في اللغة أمر محمود فإنه في المصطلح يشكل خطأ جسيماً لأنه يقضي على دقته، فالمصطلح المترجم هو اجتهاد اجترافي رغم وجود مقابله في اللغة الأخرى، فإذا تعدّد المترجمون تعدّد هو أيضاً، وللتغلب على ذلك وجب التشاور من خلال مؤسسات توحدّ جهد المترجمين وتكون مجال تشاور مستمر لتوحيد المصطلح.

اللغة الوصفية اللسانية شكّلت في وجودها عبر ترجمة مؤلفات من اللغة الأخرى (الفرنسية والإنجليزية خاصة)، وبالتالي مرجعيّتنا ليست المصطلح العربي، وإنما مقابله في اللغة المترجم منها - والمختلفة عن اللغة العربية - لأنه هو الأصل، فإذا علمنا أن الترجمة في هذا المجال إلى العربية ضرورة قصوى بحكم التطور الحاصل في علوم اللغة كما هو الأمر في بقية العلوم لمسايرة الركب الحضاري، أصبح لهذه الترجمة دور فعّال وأعطاهها قيمة مضافة بين جمهور الباحثين والمهتمين بالمجال العلمي، فأصبح من غير المعقول عدم مسايرة ما يجري عند الأمم الأخرى بحكم التسارع التراكمي في المعرفة، فالهدف الأساس لهذه الدراسة هو إمطة اللثام عن آفاق القدرة التناظرية المنحققة في الترجمة في مجال اللسانيات

الوصفية المنقولة إلى اللغة العربية، فاكشفنا أن المصطلح باللغة الأجنبية له أكثر من مقابل يمثلّه في اللغة العربية، وقد انسحب هذا الحكم على الأغلبية الساحقة من المصطلحات المترجمة، والتساؤل المشروع الذي يطرح هنا هو ما هي درجة الموازنة بين المصطلحين المتقابلين؟ وإلى أي مدى تتقارب نسبة التطابق؟ لأنه حينما نجد تعدد إصطلاحى مترجم لمصطلح فرنسي واحد نتساءل أيها الأقرب من حقيقة الدلالة التي استقيت من اللغة الأخرى، فنجد أنفسنا كمتلقين أمام مجموعة خيارات ولا بد لنا من الاختيار، فكيف نختار إذن؟ وعلى أي أساس؟ باعتبار هذه الترجمات ذاتها وليدة اختيارات منهجية لأصحابها واعتقاد جازم بصحة هذا الاختيار، مما يتيح التساؤل حول البناء الدلالي لهذه الترجمات كيف تم، لهذا لن ينصب اهتمامنا على أسباب الاختلاف الإصطلاحى بقدر ما ينصب على التحليل الدلالي المقارن لأن كل مصطلح مقترح هو إمكانية قرائية لها نتائج تأويلية عند المتلقي حسب متطلبات ومقتضيات بناء العلاقة دال . مدلول، أي إلى أي مدى حققت المصطلحات المترجمة الوظيفة الاتصالية المطلوبة منها خاصة إذا جعلنا المصطلح الفرنسى هو مقياس التطابق .

هذا التعدد الإصطلاحى خلف وضعية حرجة تتمثل في إجبار المتلقي على اللجوء إلى نوع من التأويل وهو يحاول أن يختار بين هذا العدد من المصطلحات المقترحة لتقابل مصطلحا فرنسيا واحدا، فعلى سبيل المثال المتلقي العربى لا يتأول تأويلا موحدا مصطلح base، والذي يعرّف لسانيا أنه الجزء من الكلمة المكوّن لجذرها، فنجد مقابلاته بالعربية : أساس . أصل . قاعدة . هذه المصطلحات هي أوصاف لجزئيات تركيبية للغة عموما، لكن حينما نحللها كمكوّن دلالي نلمح تداخلا بينا بينها، ليصبح مصطلح " أساس " مهيمنا وشاملا لمصطلحي " أصل " و"قاعدة " .

ترجمة الكلمة المكوّنة من جذر وزوائد يكون دائما مع فائض المعنى عن طريق التعدّد الذي ينتج عنها في اللغة المترجم إليها، ففي الترجمة الحرفية نترجم زوائد الكلمة بألفاظ متنوّعة، فكلمة extralinguistique الدالة على " ما هو خارج عن عملية التواصل اللغوي " تترجم بعدة صيغ مثل : خارج لغوية . مجاوز لسانى . غير لغوي . خارج عن اللغة . فلفظ extra يترجم بـ " خارج " أو " مجاوز " وكلاهما اسم فاعل، و " غير " أي نفي، و"خارج عن " أي إسم فاعل مع إضافة حرف الجر، والحصيلة تتوّع في الصيغ يقابل صيغة واحدة في اللغة الأم، وهذا ما يدعونا إلى التفكير بمنطق مقارن في أيّ هذه الصيغ أقرب إلى المعنى المراد من الترجمة، فإذا كانت الدقة العلمية مطلوبة في ذاتها على مستوى جميع المجالات العلمية، فإنها كذلك أيضا في مجال الترجمة وفي هذا المجال اللسانى تحديدا، لذلك يصبح معيار الصحة هو مدى التطابق بين المعنيين في اللغة الأم والمنقول إليها، لكن هل لهذا التطابق معايير موضوعية يمكن الاستناد عليها؟ هذا ما تقترحه بعض نظريات الترجمة، إذ ومن هذه الوجهة نلاحظ أن كل بنية دلالية لصيغة من الصيغ لا تؤدّي نفس القدر من الاتصالية informativité كآلية معلوماتية بالنسبة لصيغة أخرى، لهذا نقترح تركيز النظر على حجم المعلومات المنقول من طرف الأشكال اللغوية les formes linguistiques .

وفقا لمتطلبات الترجمة المنهجية والمثمرة تترجم المصطلحات في إطار سياقها النصّي الذي وردت فيه إذ لا يمكن مقاربتها كمفردات معزولة، من هنا تصبح الدلالة السياقية هي المقصودة بالنقل من لغة إلى أخرى، فالترجمة نتاولها كجزئية من تركيب ما، فحواها مرتبطة بما قبلها وما بعدها .. أي الجملة أو الفقرة أو النص أو العمل ككل، صحيح أنها وحدات اصطلاحية ويفترض فيها استقلالية الدلالة كما هو مطلوب من كل مصطلح علمي .. ولكن في مجال اللسانيات

نجدها ترد في قالب نصي .. فلا بد من احترام متطلبات النصية، لأنه وفقا لعلم المصطلح النشاط الترجمي الذي يتناول اللغة الوصفية اللسانية يتمثل في البحث عن مقابل عبر إعادة التسمية والتقييد، وهذه المسميات الجديدة في اللغة المترجم إليها تتم وفق قاموس خاص لكل مترجم في غياب التنسيق والتشاور بين جمهور الباحثين، فإذا كان الاجتهاد الفردي مناط الحكم فإن اللغة أثناء انتقالها كاجترار من البعد اللغوي إلى البعد الاصطلاحي دورا كبيرا في التخالف بسبب كثرة المرادفات بها خاصة في اللغة العربية، ولهذا نجد منطلق التسمية الاصطلاحية واسعا وقابلا للتعدد ..، فالمصطلح قبل أن يكتسب الصفة الاصطلاحية كان كلمة مبنوثة في ثنايا اللغة، علما أن نظريات الترجمة العلمية تحاول أن تحدد وتضبط كيفية الاجترار .. فوستر Wuster مثلا مع مدرسة فيينا، المصطلح عنده كحد لغوي يكتسب ماهيته حينما يكون عاكسا لمفهوم من خلال الترميز (مقارنة مدلولاتية)، فالمصطلح دال والمفهوم مدلول، أي دلالة محددة بعيدة عن نسبية السياق، ومحصنة داخل اللسانيات فقط من منظور أن كل علم له مصطلحاته الخاصة، أما المقاربة الوظيفية لعلم المصطلح فنجدها تعمم المصطلح ليصبح خارج لساني extralinguistique، لكننا نحس أن نركز هنا على البنية الصرفية للمصطلح التي تصف كيفية تشكّله، وهذا الذي جعلنا ننتبى الجهد الفكري لمدرسة ليون غير أعمال بيوجان وبواسون وتويرون (Béjoint et Boisson 1996, Thoiron et Béjoint 1998) والذي يستجيب أكثر لاختبار الموازنة والتطابق، حيث يفترض أتباع هذا الفكر وجود ترابط بين بنية الدال الإصطلاحي la structure du signifiant terminologique والمفهوم، حيث يمكن تحليل الأخير بتفكيك الأول، وتعتمد هذه المقاربة على أهمية أن الاصطلاح هو تواضع (أي اتفاق)، ولكن هذا التواضع - في تأثيره على البنية المورفولوجية للمصطلح - له أصل في التسمية اللغوية، إذ مع افتراض أن البنية المورفولوجية للمصطلح تعكس المفهوم، فإن الوصول إلى معناه ولو على مستوى جزئي يصبح إذن ممكنا، خاصة حينما تكون الغاية تطبيق اختبار الموازنة للاجترارات المقترحة في الترجمة، هذا التوجه يقودنا إلى الاهتمام بهدي المورفولوجية الاشتقاقية la morphologie dérivationnelle في التركيز على المعنى المسبق sens prédictible المفترض في الدراسة التي تحدد العلاقة بين هذا المعنى المسبق والمعنى المؤكد sens attesté من طرف السياق ذي المدخل المفرداتي، وذلك باستحداث علائق بين الاجترار الاصطلاحي كبنية لسانية ومحملاته المدلولية (المفاهيم)، كل ذلك من منظور حدّي motivation terminologique، أي أن التواضع الاصطلاحي ليس مجرد تسمية وإنما يهدف إلى تحديد المفاهيم بالدقة المطلوبة كمسعى يحقق مبدأ العلمية، لهذا يفرض التحليل الدلالي للصورة الصرفية منطوقه ليقاس القدرة الاتصالية للمصطلح، لأن البنية اللسانية تنبئ عن اختيار ما حصل في اعتماد مصطلح دون آخر في الترجمة، أي تجسيد الشكل اللساني للمدلول، فالمفهوم le concept مدلول عام متفق عليه صيغ بشكل يبيح له الانتشار بموضوعية، بينما المدلول le signifié معنى خاص يعكس زاوية رؤية، وهذا يبيح القول بوجود رؤى متعددة .. مما يتعدّد معه الاجترار في مسميات اللغة الواصفة، فالمعنى المسبق مرتبط دوما بالمدلول المصطبغ بصبغة الذاتية، إذا قورن بالمعنى المعجمي للمفردة ندرك الفارق الذي يكرس اختلاف الترجمات، هذا الإدراك يعتمد على مبدأ الإضافة والإختلاف saillance (قاموسيا تعني النتوء والبروز) ليصبح العرض المعجمي مقياسا لمقدار الغنى الدلالي الذي يأتينا به الاجتهاد الاصطلاحي من حيث القدرة على إيصال المفهوم بالوضوح المطلوب degré d'informativité .

تحديد هذه الإضافات الدلالية آنفة الذكر لا يتأتى بسهولة لكونها تخضع للرؤى الخاصة بأصحابها (المترجمين)، فهي صيغ لتقديم المفاهيم لكن عبر مجهود تأويلي، هذا التأويل مرتبط عضويا بثقافة المترجم وتمكّنه من موضوعه ومن اللغة، وأمام هذه البدائل الكثيرة يصعب الحكم الصائب الذي يحدّد أفضلية ترجمة على أخرى، لهذا كل ترجمة مهما ادّعت الصواب تبقى مجرد إمكانية مما ينفي يقينية التطابق مع المتن المترجم منه، لكن السؤال الذي يفرض نفسه : ما هي التقاسيم الدلالية المشتركة الدنيا التي يجب أن تتوفر في ترجمة المفهوم حتى يكتسب مصداقيته رغم حجم التأويل الموثوث فيه ؟.

وللجواب عن ذلك يستخدم بواسون Boisson نمطا إستدلاليا معينا inférence يعزل به عنصر دلالي يسمّيه موجّه الاستدلال « cibleur d'inférence »، والذي به نقيس دور الإضافة والاختلاف وإلى أي مدى ابتعدت في تأويليتها للمفهوم إلى درجة الغموض الدلالي أحيانا كما نجده في بعض الترجمات، فموجّه الاستدلال يحصر الدلالة، فإن تعدّر عليه ذلك يتعرّض الشكل اللساني إلى تشتت إستدلالي une explosion d'inférence مما يلجئ إلى اختيار دلالة ما عبر التأويل وهذا في حدّ ذاته خلل في الاجترار الاصطلاحي، لأن الهدف الأول للترجمة هو نقل معرفي يتم في ظل الوضوح والشفافية والبعد كل البعد عن حيرة الفهم والاستيعاب .

تحليل البنية الدلالية للمصطلحين في اللغة الأم والمترجم، يتيح معرفة مدى التوافق الحادث cooccurrence والواجب حدوثه ليقفز المعنى من لغة إلى أخرى، هذا الفهم المدروس في تحليل الخطاب من وجهة نظر اللسانيين يُنظر إليه كنوع من التعايش coexistence بين سياقين متوازيين، بينهما تزامن وتلاحق في إيراد الأشكال اللسانية .

واعتبارا لمقاربة تعتمد المصطلح المترجم، بدا لنا من الضروري تخصيص الفصلين الأول والثاني من القسم الأول إلى الترجمة المتخصصة، فالفصل الأول يتناول اللغة الواصفة في اللغتين الفرنسية والعربية وما يميّزها، لأن وصف الوضعية الإصطلاحية يستجلب معه إيراد دقائق الفروقات بين اللغات الواصفة مما يسفر عن توضيح مجمل العوائق التي تعترض الترجمة في علوم اللغة، فبعد عرضنا لعموميات فيما يخص تاريخ المصطلح كتنشيط فكري عام، استعرضنا المثال المفاهيمي للمصطلح، أي علم المصطلح الكلاسيكي المرتبط تباعا باسم أوجين فوستر المهندس النمساوي الذي اقترح في أطروحته . في الثلاثينيات من القرن الماضي . تصوّرا لعلم المصطلح عبر مقارنة مدلولية onomasiologique، في مرحلة ثانية عالجتنا نظام الدلالة المفردة عبر رصد لتطوّر الدلالة اللفظية sémasiologique، والمنظوران كلاهما يلخّصان مجمل المقاربات في هذا المجال .

يعالج الفصل بعد ذلك إشكالية اللغة الواصفة مع تخصيص مفهوم الدلالة الذاتية، واستنتجنا أن اللغة الواصفة في الفرنسية ليست موحّدة بل تنتمي إلى اجترار اصطلاحى مشترك ينتمي إلى عدة حقول معرفية كاللسانيات والنحو والفلسفة والمنطق .. الخ، وأمام هذا التشتت الاصطلاحي وصلنا إلى قناعة مفادها أن اختلاف الرؤى والمدارس هو الذي يصنع هذا

الواقع الإشكالي، فاللسانيون عموماً لا يتفقون حول المفاهيم وصياغاتها الاصطلاحية مما يجعل صناعة المصطلح في تطوّر دائم، وهذا يجعل ترجمة المصطلح - متغيّر الدلالة - إلى العربية أكثر صعوبة لحصر حدوده.

أما بالنسبة للعربية، فإننا تناولنا التعقيد النحوي لكونه عنصراً لا غنى عنه في توصيف النظام اللساني في هذه اللغة، فالمصطلحات التي خلفها هذا التفكير النحوي هي ذاتها المتخذة أدوات فهم لذلك النظام .

أما العنصر الثالث الذي تناولناه فهو المصطلح اللساني العربي الحديث، حيث فرّقنا بين المصطلح اللساني الموروث والمصطلح المترجم من اللغتين الإنجليزية والفرنسية .

خصّصنا الفصل الثاني إلى الترجمة المتخصصة وتطرّقنا إلى الترجمة كممارسة كتابية والترجمة كعلم، ثم ترجمة النصوص الواردة في كتب اللسانيات ووجوب خيانة المترجم للنص الأصلي في رحلة البحث عن المقابل النصي والتأكيد على أن التطابق في الترجمة مجرد وهم، حيث تتم العملية عبر الفهم ثم محاولة إيفهام الآخر، فهي ترجمة عابرة للذات، فأعطينا أمثلة تفصيلية لمصطلحات تم الاجتهاد فيها على هذا النحو، حيث نستشف وجود ثلاثة أنواع من التقابلات : الكلي والجزئي والغائب .

في الفصل الثالث من القسم الأول تناولنا النظام المورفولوجي للغة العربية، وغرضنا في ذلك إظهار الغنى والتنوع الاشتقافي فيها، وأثر ذلك على تكوين مفردات جديدة ، مع التركيز على كيفية تكوّن المفردة من جذر وزوائد، ولجأ الاجترار المصطلحي إلى ذلك عبر استخراج الصفة من الاسم أو الصياغة على قياس المصدر الصناعي.

القسم الثاني المتكوّن من فصلين خُصص للتحليل المورفولوجي وأثره على الدلالة وتطبيق ذلك على متون مختارة، الفصل الأول عبارة عن تحليل مفرداتي لمصطلحات اللغة الواصفة، والذي تقدّم فيه بطاقة تعريفية للمصطلح اللساني كما ورد في الكتب التي تعتمد على المنهج المذكور أعلاه، خاصة القواميس المتخصصة ومزدوجة اللغة.

وفي الفصل الأخير تناولنا تحليل المصطلحات اللسانية لكن عبر مقارنة نصية، حيث تتم ملاحظة التقابلات داخل سياقاتها، عبر متون مزدوجة في اللغتين مما يسفر عن مقدار التأويلية المترتبة عن هضم المصطلح والتعبير عنه من جديد، مع مستلزمات ومتطلبات الخطاب .

أما المتون التي اعتمدها للاشتغال عليها فقد تنوّعت من القواميس مزدوجة اللغة وحتى ثلاثية اللغة مثل: قاموس المسدي (1984)، والقاموس الموحد للمصطلحات اللسانية (2002) (بالإنجليزية) وقاموس فهري (2009)، أما الكتب الدراسية المترجمة من الفرنسية فنجد : "من أجل منطق للمعنى" (1992)، و" فهم اللسانيات " لمؤلفهما مارتان، وغيرهما من الأعمال الدراسية المهمة .

المشكلات التي تلقيناها في البحث متعدّدة منها التعدد الاصطلاحي المبالغ فيه والذي أضحي إحصاؤه متعذراً بسبب تعدّد المرجعيات وتنوّع المترجمين واختلاف اجتهاداتهم، مما يجعل القراءة الاستقرائية في ذلك الكم الهائل تحوج إلى منهج فعّال بإمكانه أن يوصلنا إلى نتائج لخلق نظام يثمن الترجمات الجيدة .

Annexe I

Corpus lexicographique

Dictionnaire	The Unified dictionary	Dictionnaire de linguistique	Dictionnaire A Lexicon
de Frank Neveu (2005)	of linguistic terms(English / Arabic) (2002)	Français - Arabe de A.Meseddi (1984)	of linguistic terms (2009)
Acceptabilité	مقبولية	مقبولية	مقبولية
Actant	فاعل حقيقي	مفاعل	فاعل
Acte de langage	X	X	X
Actualisation	تحقيق	تحقيق	تفعيل - تحقيق
Affixe	لاصقة	زائدة	لاصقة
Allomorphe	بد صرفي (بدل صرفي)	شكلم	بديلة صرفية ، بدصرفة
Allotopie/ isotopie	X	X	X
Amuissement	إهمال	تلاش	X
Analyticité	X	X	X
Analyse Componentielle	X	X	X
Ssème	سمة دلالية	معنم	سيمة
Analyse en constituants immédiats	X	X	X
Antonymie	تضاد	تضاد	تضاد
Aphèrèse	سقوط الأول	ترخيم مطاعي	إسقاط بدئي
Apocope	جزم, ترخيم	بتر	جزم
Apodose	جواب الشرط	جواب الشرط	جواب الشرط
Archisèmème	X	مفهم كلي	X
Argument	X	حجة	موضوع, دليل
Assimilation	مماثلة	إدغام	مماثلة
Autonymie	إحالة ذاتية	ذاتية الدلالة	X
Base	أصل	أساس	أساس, أصل, قاعدة
Caractérisation	تخصيص	تشخيص	X
Chaine de référence	X	X	X
Champ sémantique	حقل دلالي	حقل دلالي	X
Classème	X	مصنف	صنافية, دليل طبقة
Classifiante/non classifiante	X / X	X/ X	X/ X
Clause	X	X	جملة
Clitique	متصل	X	متصل
Cohérence	X	تناسق	اتساق
Cohésion	X	X	تماسك, ترابط, التحام
Commutation	تعاقب	تعاوض	تبديل
Compact	X	سميك	متراص

Dictionnaire	The Unified dictionary	Dictionnaire de linguistique	Dictionnaire A Lexicon
de Frank Neveu (2005)	of linguistic terms(English / Arabic) (2002)	Français - Arabe de A.Meseddi (1984)	of linguistic terms (2009)
Compétence/performance	إنجاز / قدرة	إنجاز / قدرة	إنجاز/قدرة
Composition	تأليف، تركيب	نحت	تأليف
Comptable/massif	X/ X	متكثلة / عددي	X/معدود/
Conditionnement morphématique	تكيف	تكيف	X
Connexion	ربط	إقتران	وصل
Contexte/ Cotexte	X / سياق/	X / سياق /	X/سياق/
Contrôle	مراقبة	رقابة	مراقبة
Co-occurrence	X	توارد المصاحبة	توارد
Coopération	X	X	تعاون
Coréférence	X	X	شركة إجابية
Décodage	تفكيك	تفكيك	فك الاشفار
Deixis	حالة الإشارة	حدوثية	إشارات
Dense	X	كثيف	X
Dérivation	إشتقاق	إشتقاق	إشتقاق
Description définie	وصف	وصف	وصف تعريفي
Désignateur rigide	X	X	X
Détermination	تحديد	تحديد	تحديد
Diachronie	تزمانية	زمانية	تزمانية، تطورية، دياكرونية
Diastématique	X	X	X
Diathèse	X	صغة الفعل	بناء الفعل
Discours/langue	لسان / خطاب	لسان / خطاب	لغة/خطاب
Dissimilation	مخالفة	تباين	مغايرة
Distribution	توزيع	توزيع	توزيع
Double articulation	تمفصل مزدوج	تمفصل مزدوج	نطق، تمفصل مزدوج
Dynamique communicationnelle	X	X	X
Echange	X	X	X
Effet/ Puissance	X/X	X/ X	X/ X
Embrayage/indexical	X	X	X/ X
Enclise/ Clitique	متصل / انضواء	X / انضواء /	متصل/ انضواء، وصل بالمتقدم
Encodage/Decodage	تفكيك / تأليف	تفكيك / تأليف	فك الاشفار/ ترميز، اشفار
Endophore/exophore	X / X	X / X	X/ X
Enoncé/enonciation	تلفظ / ملفوظ	أداء / ملفوظ	تلفظ/كلام، قولة
Epenhèse	إقحام الصوت	وصل حشوي	إقحام
Epicène	محايد في الجنس	مشترك الجنس	X
Epilinguistique	X	X	X
Espaces mentaux	X	X	X
Etymon	أصل	أصل	أصل، أثلة

Dictionnaire	The Unified dictionary	Dictionnaire de linguistique	Dictionnaire A Lexicon
de Frank Neveu (2005)	of linguistic terms(English / Arabic) (2002)	Français - Arabe de A.Meseddi (1984)	of linguistic terms (2009)
Extension/Intension	X / إتساع /	قصد / جامع ، مانع	مفهوم/امتداد، تمدد، توسع
Extensité	X	X	X
Extralinguistique	خارج لغوية	مجاوز لساني	غير لغوي، خارج عن اللغة
Fléxion	تصريف	إعراب	صرفة
Fonctions du langage	X	X	وظيفة لغة
Glose	حاشية	حاشية	حاشية، تفسير، شرح
Grammaticalisation	إضفاء النحوية	إنتحاء	تقعيد
Grammaticalité	نحوية	نحوية	نحوية
Grammatisation	X	X	X
Grammème/ Lexème	معجمة / وحدة نحوية	مأصل / منحم	معجمية/نحوية، وحدة نحوية
Graphème	حرف	روسم	خطية، روسمية
Graphie	خط	خط	تهجية
Graphique	خطي	خطي	خطاطية
Holonymie/Méronymie	X/ X	X/ X	X/ X
Homonymie/polysémie	إشتراك / مشترك لفظي	إشتراك / تجانس	تعدد الدلالة/ اشتراك لفظي، تجانس
Hyponymie/hyperonymie	نوعية	احتواء/ اندراج	X / اندراج، انصواء /
Hypotaxe	ربط بالأدوات	ربط نسقي	تبعية أداتية
Idiolecte	لهجة فردية	نمط فردي	لهجة فردية
Implication	ملازمة	إستلزام	استلزام، استتباع
Implicature	X	X	استلزام
Implicite	X	ضمني	ضمني
Incidence	X	X	حدوث، عرضية
Indexical	X	X	X
Inférence	X	X	استنتاج، استدلال
Infixe	واسطة حشوية	داخلة	واسطة
Intéraction verbale	X	X	X
Interfixation	X	X	X
Interprétabilité	X	X	تأويلية
Interprétation	تأويل	تأويل	تأويل
Intervention	X	إبتكار	تدخل
Isotopie	X	X	X
Langue/langage	لسان / لغة	لسان / لغة	لغة، لسان
Macrosyntaxe	X	X	X
Métalangue	لغة واصفة	لغة إنعكاسية	ميتالغة، لغة ما وراثية
Métaplasme	تصحيف	تغير لفظي	تغير شكلي
Métathèse	قلب مكاني	تبادل	قلب مكاني
Modalisateur	X	مصوغ	X

Dictionnaire	The Unified dictionary	Dictionnaire de linguistique	Dictionnaire A Lexicon
de Frank Neveu (2005)	of linguistic terms(English / Arabic) (2002)	Français - Arabe de A.Meseddi (1984)	of linguistic terms (2009)
Monème	مونيم	لفظم	دالّة
Monosémie	X	تفرد المعنى	أحادية الدلالة
Morphe	صرفية دنيا	تشكل	صرفة
Morphème	صرفية	صيغم	صرفية، مورفيم
Morphologie	صرافة , صرف	صيغمية	صرافة
Mot	لفظ	كلمة	كلمة
Occurrence/type	نمط / ورود	نموذج/ توارد	X / ورود
Onomasiologie	دلالة غير لفظية	مسمياتية	دراسة الأعلام، أعلاميات، مسماميات
Opaque/Transparent	X / X	عاتم	شفاف/ مَعْلَق، مَعْتَم
Paradigme	منسق، النموذج	جدول	مثال، أنموذج
Paraphrase	وجه تعبيرى	ترديد	شرح، تأويل
Parasynthèse	X	X	X
Parataxe	فصل	إقتزان تضميني	تبعية أدواتية، إرداف
Paraverbale	X	X	X
Période	دورة	جملة دورية، دورة	فترة، دورة
Pertinence	تمايز	إفادة	ورود
Phonème	صوتية	صوتم	صوتية، فونيم
Phonétique	صوتيات	صوتيات	أصواتي، صوتي
Phonologie	صواتة	صوتمية	صواتة
Phrase	جملة	جملة	جملة
Place/position	X / X	موقع / موضع	X / موقع
Pointage	X	X	X
Polyphonie	X	X	تعدد الاصوات
Portée	حيز	وقع	حيز
Pragmatique	ذرائعيات، تداوليات	ذرائعيات	ذريعات
Prédictat/prédication	حمل/ محمول	حمل، إسناد / محمول ، مسند	حمل، إسناد/ محمول
Prédictativité	X	X	X
Présupposé	لازم المعنى	مفترض	مَنْتَمَن
Progression thématique	X	X	X
Prosodie	تطريز	نغمية	علم العروض
Prothèse	تصدير صوتي	حركة إعتماذ	X
Prototype	X	نموذج الأصل	نمط نموذجي
Radical	جذع، أصل	أصلي، طبقي	جذع
Récurtivité	تكرارية	ترداد	تكرارية
Référence/référent	مرجع / إحالة	مرجع/ إحالة	محيل، المرجع/ إحالة، مرجع
Régulateur	X	X	X
Rhème/thème	مسند / مسند إليه	مضمون / تعقيب ، خبر	مَحَوْر/خبر

Dictionnaire	The Unified dictionary	Dictionnaire de linguistique	Dictionnaire A Lexicon
de Frank Neveu (2005)	of linguistic terms(English / Arabic) (2002)	Français - Arabe de A.Meseddi (1984)	of linguistic terms (2009)
Rôle/Valeur	X / قيمة	X / قيمة	X / لور /
Saillance	X	X	X
Saturation	X	تشبع	إشباع
Sémantème	دال الماهية	مدلل	دلالية
Sémantique	دلالة	دلالية	دلالة
Sémasiologie	دلالة لفظية	دالية	دلالة لفظية
Sème	سمة دلالية	معلم	سيمة
Sémiologie	سيمولوجيا	علامية	سيمانيات
Sémiotique	سيمانيات	سيمائية	سيمائي
Sens/signification	معنى	دلالة / معنى	معنى ، دلالة
Séquence	متوالية	وصلة	متواليّة
Signe/signifiant/signifié	مدلول / دال / دليل	مدلول / دال / علامة	مدلول / دال / دليل
Sociolecte	X	لهجة جماعة	لهجة اجتماعية
Sous - entendu	X	مقدر	مفهوم
Stemma	X	مشجر	X
Structure profonde/structure de surface	بنية سطحية / بنية عميقة	X / X	بنية سطحية / بنية عميقة
Subduction	X	X	X
Syllabe	مقطع	مقطع	مقطع
Syncope	سقوط	إسقاط	حذف مكون داخلي، حذف، ترخيم ووسطي
Synonymie	ترادف	ترادف	ترادف
Syntagme	مركب	نسق	مركب
Syntaxe	تركيب	تركيب	تركيب
Temps opératif	X	X	X
Texte	نص	نص	نص
Tour de parole	X	X	X
Transformation	تحويل	تحويل	تحويل
Translation	تناقل	عبور	X
Univers de croyance	X	X	X
Valence	X	إستخدام	تكافؤ
Variation	تنوع	تنوع	تغير
Verbe support	X	X	X
Vériconditionnalité	X	X	X
Zéro	صفر	منعدم	صفر

Annexe II

Corpus textuel

- Martin R. 1983, *Pour une logique du sens* – مارتن روبير. 2006، في سبيل منطق للمعنى
- Martin R. 2004, *Comprendre la linguistique* - مارتن روبير. 2007، مدخل لفهم اللسانيات
- Pruvot J, Sablayrolles J-F. 2003, *Les néologismes*
- حان بريفو وجان فرونسوا سابليروول. 2010، المولد: دراسة في بناء الألفاظ

Métalinguistique Sémantique	ورلسانية دلالية
<p>Certes tout le monde s'accord pour penser que <u>la Sémantique</u>, entant que science, énonce –ou prétend énoncer – des propositions vraies. Mais ce n'est évidemment pas de cette vérité <u>métalinguistique</u> qu'il s'agit, mais bien de la vérité des phrases elle – mêmes. P (chapitre premier) P</p>	<p>إنَّ الجميع يلتقون بالتأكيد عند اعتبار أن <u>الدلالية</u> من حيث هي علم ، تعرض - أو تدعي أنها تعرض - أقوالاً هي حق لكن الأمر لا يتعلق يقيناً بتلك الحقيقة <u>الورلسانية</u> بل يتعلق بالتأكيد: بحقيقة الجمل ذاتها. ص 34</p>
Phrase	جملة
<p>Même une <u>phrase au futur</u> échappe à l'opposition du vrai et du faux : au moment où elle est énoncée, elle n'est pas strictement évaluable. P 22</p>	<p>إن الجملة المستقبلية ذاتها لا تخضع لمقابلة الحق أو الباطل فهي غير قابلة للتقييم بالتدقيق في الوقت الذي تُلفظ فيه. ص 34</p>
Phrase analytiques	جمل تحليلية
<p>Les tautologie du langage naturel sont ce qu'on appelle les <u>phrases analytiques</u>. On en distingue de plusieurs espèces : p 24</p>	<p>فالأقوال الدوات في اللغة الطبيعية هي ما يسمّى الجمل التحليلية، وهناك أنواع عديدة منها : ص 36-37</p>
Intension – Extension	إفادة – إحالة
<p>Une phrase est un lieu de flou si elle comporte un ou plusieurs prédicats flous c'est-à-dire dont <u>l'intension</u>① n'est que partiellement spécifiable, de telle sorte que <u>l'extension</u>② correspondante n'est pas univoquement déterminée ① Le sens, si l'on préfère, L'intension de chat est L'ensemble de propriétés qui font qu'un chat est un chat. ② les objets du monde auxquels le prédicat s'applique. L'extension de chat est l'ensemble des êtres dont on peut dire qu'ils sont des chats P</p>	<p>الجملة تكون موضوع ضبابية إذا تضمنت مسنداً ضبابياً أو أكثر أي إذا كانت إفادته ① غير قابلة للتخصيص إلا جزئياً، بحيث لا تكون الإحالة ② والمقابلة محدّدة بصفة أحادية. ① هي المعنى إذا شئنا، إفادة قط هي مجموع الخصائص التي تجعل القطّ قطاً. ② أشياء العالم التي ينطبق عليها المسند. إفحالة قط هي مجموع الكائنات التي يمكن أن نقول أنها قطط ص</p>
Stéréotypie	قولبة
<p>Le flou tien par ailleurs à la pertinence variable des traits sémantique et à La « stéréotypie ».P 28</p>	<p>إن الضبابية تعود من جهة أخرى إلى الأهمية المتفاوتة للصفات الدلالية وإلى « القولبة » ص 41</p>

Monde possible	العالم الممكن
<p>- on appelle « monde possible » un ensemble consistant (non contradictoire) de propositions lié à un instant d'un temps ramifié. P 32</p> <p>- les « mondes possibles » eux - mêmes se prêtent à des conceptions diverses.</p> <p>On peut envisager un « monde possible » comme une totalité inconditionnée de faits non contradictoires au quel cas le monde effectif apparaît comme un monde possible parmi une infinité d'autres. Ce critère de la non-contradiction confère au possible une extension infinie. P</p>	<p>- «العالم الممكن» هو مجموع متماسك (غير متناقض) من الأقوال مرتبطة بلحظة من زمن متفرّع. ص 46</p> <p>- إن «العوالم الممكنة» ذاتها تخضع لتصورات متنوعة. إذ يمكننا أن نتصور «عالمًا ممكنًا» ككل لا مشروط من أحداث غير متناقضة. وفي هذه الحالة يبدو العالم الحقيقي عالمًا ممكنًا من بين عدد لا متناه من العوالم، إنَّ هذا المعيار، معيار عدم التناقض، يجعل الممكن لا نهائي التمدد. ص 47</p>

Univers de croyance	محيطًا معتقدًا
<p>Ainsi, dans une première approche, on appellera « univers de croyance » ou « univers » L'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles....L'univers de croyance est une notion purement théorique: il est formé des propositions, exprimées ou non tenues pour vraies (et conséquemment des propositions tenues pour fausses). P 38</p>	<p>وهكذا سنسمي، في مقارنة أولى ، «محيطًا معتقدًا» أو «محيط» المجموع غير المحدد من الأقوال التي يعتبرها المتكلم في الوقت الذي يتكلم فيه حقًا أو التي يريد أن تعتمد كذلك فالمحيط المعتقد مفهوم نظري بحث : يتكون من الأقوال، المعبر عنها أولاً، المعبرة حقًا (وبتبعًا لتلك الأقوال المعبرة باطلاً) ... ص 53</p>

Univers du discours	محيط الخطاب
<p>L'univers de discours est un sous- ensemble consistant de propositions à l'intérieur duquel est valide ce qui est dit. P 39</p>	<p>فمحيط الخطاب هو مجموع أقوال فرعي متين يصح داخله ما يقال. ص 53</p>

Opaque / transparent	شفاف / لا شفاف
<p>L'opposition opaque / transparent s'explique commodément au moyen de la notion d'univers un contexte est déclaré opaque quand il se prête à une lecture telle que la substitution d'expressions</p> <p>Co- référentielles n'en préserve pas la valeur de vérité :</p> <p>(1) Œdipe voulait épouser Jocaste (2) Œdipe voulait épousait sa mère</p> <p>(1) et (2) sont vrais dans l'univers du locuteur (qui sait que Jocaste est la mère d'Œdipe) ; mais</p> <p>(2) est faux dans l'univers d'Œdipe (qui ignore que Jocaste est sa mère). P 39</p>	<p>إنَّ المقابلة لا شفاف / شفاف تفسَّر بيسر بفضل مفهوم المحيط. إنَّ سياقاً ما يوصف بأنه لا شفاف عندما يسمح بقراءة لا يحافظ فيها تعويض التعابير ذات المرجعية المشتركة على قيمة حقيقتها:</p> <p>(1) أوديب كان يريد الزواج من جوكاست (2) أوديب كان يريد الزواج من أمه</p> <p>(1) و (2) هما حق في محيط المتكلم (الذي يعلم أنَّ جوكاست هي أم أوديب). لكن (2) باطل في محيط أوديب (الذي يجهل أنَّ جوكاست هي أمه). ص 54</p>

polyphonie	تعدُّد الأصوات
<p>Tous ces cas créent des effets de « Polyphonie » au sens de M. Bakhtine : à la voix du locuteur se mêlent d'autres voix liées à des « images d'univers ». p 48</p>	<p>إنَّ جميع هذه الحالات تُحدث آثاراً من «تعدُّد الأصوات» بالمعنى الذي يستعمله باختين (Bakhtine): تختلط بصوت المتكلم أصوات أخرى مرتبطة ب «صور محيط» ص 64</p>

Adverbe	حرف
<p>La notion de contre factuelité- et conséquemment d'image d'univers où les mondes contrefactuels prennent place- affecte un grand nombre de phénomènes linguistique. – cas de l'adverbe même : même Pierre est venu. Cette phrase, qui affirme la venue de Pierre et présuppose celle d'autres personnes, donne en même temps à penser que cette venue était la moins probable de toutes. Il y avait donc tout lieu de penser que Pierre ne viendrait pas. P 48 - 49</p>	<p>إنَّ مفهوم الاصطناع- وتبعاً لذلك مفهوم صورة المحيط حيث تتموضع العوالم المصطنعة - يعيش عدداً كبيراً من الظواهر اللسانية:....</p> <p>- حالة الحرف حتى: حتى زيد قدم. إنَّ هذه الجملة التي تؤكد قدوم زيد وتفترض غيره، تدفع في الوقت نفسه الضنُّ أنَّ قدومه كان الأضعف احتمالاً. فقد كان إذن يغلب على الضنُّ أنَّ زيدا لن يقدم. ص 64 - 65</p>

Apodose / Protase	جواب الشرط / الشرط
<p>Supposons que marie tombe follement amoureuse de Pierre qu'elle vient seulement de rencontrer. Elle ne sait rien de lui ou presque, mais une chose est sûre: désormais elle ne saurait plus vivre sans lui. « S'il est marié, se dit –elle, il divorcera. ».....</p> <p>Linguistiquement, L'énoncé de marie a ceci d'intéressant que L'apodose de sa phrase hypothétique présuppose la protase : divorcer présuppose être marié P 54 – 55</p>	<p>لنفترض أن مريم تقع في حب زيد الذي التقت به الآن فحسب، فهي لا تعلم عنه شيئاً أو تكاد، لكن الأمر الثابت هو أنها لم تعد تتصور أن تعيش بدون، فتقول في نفسها : «إن كان متزوجاً سيطلق»...لسانياً يثير لفيظ مريم اللاهتمام على النحو التالي : جواب الشرط في جملتها الافتراضية يفترض مسبقاً الشرط : الطلاق يفترض مسبقاً الزواج..... ص 67</p>
paraphrastique	صوغي
<p>Une définition Δ d'un vocable D est paraphrastique si la substitution de Δ à D dans P, sans autre modification, conduit à une phrase q, paraphrase de P. P 59</p>	<p>إنّ التعريف Δ اللفظية ل يكون صوغياً إذا أدّى تعويض ل ب Δ في ج بدون تغيير آخر إلى الجملة ق، التي هي صوغاً ج. ص 72</p>

métalinguistique	ورلساني
<p>Les définitions non paraphrastiques ou définitions métalinguistiques, au lieu de décrire le contenu du verbe en termes de contenu, informent sur le signe, de telle sorte que la définition ne parle plus de l'univers mais de la langue..... P 59- 60</p>	<p>إنّ التعريفات غير الصوغية والتعريفات الورلسانية تُخبر عن الدليل بدل وصف محتوى الفعل من حيث المحتوى، على نحو يجعل التعريف لا يشير إلى المحيط بل إلى اللسان..... ص 73</p>

hyperonyme	المحتوي
<p>On appelle hyperonyme (ou vocable générique) d'un vocable D un vocable d tel que la substitution de d à D dans P, sans autre modification, conduit à une phrase q telle que : (P \Rightarrow q). Ainsi, dans la définition de aguicher, provoquer est un hyperonyme. En effet si Marie aguiche Paul, alors Marie provoque Paul (mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai). P 61</p>	<p>- المحتوي (أو أفاظة جنس) بالنسبة إلى أفاظة د هو أفاظة د بحيث يؤول تعويض د ب د في ج بدون أيّ تغيير آخر إلى جملة ق من نوع : (ج \Leftarrow ق). هكذا، فإن استقرّ محتوى في تعريف أخرى. وفعلاً فإذا كانت مريم تعري زيداً. فإن مريم تستفز زيداً. أما العكس فليس بالضرورة حقاً. ص 74</p>

Trait distinctif	صفة مميزة
<p>Le choix d'un même hyperonyme ne conduit pas forcément au repérage des mêmes différences spécifiques : une huche est, pour la plupart des dictionnaires, un coffre ; mais, sauf erreur, seuls le PR et le TLF notent comme trait distinctif que le couvercle, en est plat (à La différence du bahut). P 64-65</p>	<p>إنَّ اختيار المحتوى نفسه لا يؤدي بالضرورة إلى معاينة الاختلافات النوعية نفسها: الصندوق (une huche) هو في أغلب القواميس خزنة (un coffre) : لكن، إن صدق ظنِّي. فلا أجد في غير ر ص و ر ل ف تسجيلاً لصفة مميزة تتمثل في أنَّ الغطاء منبسط (بخلاف الرِّبعة) (Le bahut ص 77-78)</p>
Proposition absurde	الأقوال المحالة
<p>Les propositions absurdes sont des propositions qui présupposent des propositions analytiquement fausses. Une proposition q est analytiquement fausse si, dans tout univers où elle est intelligible, elle est fausse dans tous les mondes possibles ($\square \sim q$) : les chimpanzés sont des plantes. P 41</p>	<p>إنَّ الأقوال المُحالة أقوال تفرض تحليلياً أقوالاً باطلة. فقول ما ق هو تحليلياً باطل في أيِّ محيط يكون فيه مفهوماً إذا كان باطلاً في جميع العوالم الممكنة ($\square \sim q$): البعاعات نبات. ص 56</p>
Proposition un intelligibles	الأقوال المبهمة
<p>On peut certes considérer que les propositions un intelligible ne sont des propositions (* Le silence vertébral indispose la voile licite) et qu'ainsi la question de leur vérité n'a pas à être posée. P 40</p>	<p>يمكننا بالتأكيد أن نعتبر أن الأقوال المبهمة ليست أقوالاً (الصمت الفقري يضايق الشراع الحلال)، وأن مسألة حقيقتها لا تتطلب هكذا أن تُطرح. ص 55</p>
Propositions virtuelles	أقوال تقديرية
<p>Une proposition peut n'être que virtuelle. Supposons que P soit une proposition pleinement intelligible au locuteur, c'est-à-dire telle que ces conditions de vérité lui soient pleinement connues et supposons encore que la question de savoir si P ne soit cependant à aucun moment présentée à son esprit : on dira que cette proposition P, que le locuteur serait en mesure de comprendre si on L'évoquait devant lui, mais qui lui est tout à fait étrangère, appartient certes à son univers virtuel, mais n'appartient pas à son univers actuel (le 14 juillet 2050 c'est le mardi). P42</p>	<p>إنَّ قولاً ما يمكن أن لا يكون إلا تقديرياً. لنفترض أن ج هو قول يفهمه المتكلم فهما تاماً، أي فهما تكون فيه ظروف حقيقية معروفة من المتكلم حقَّ المعرفة. ولنفترض أيضاً التساؤل التالي: هل إنَّ ج لم تخطر على باله في أي وقت من الأوقات: يمكن الجواب بأنَّ القول ج الذي قد يكون المتكلم قادراً على فهمه إذا ما دُكر أمامه برغم أنَّه غريب عنه تماماً هو قول ينتمي من دون ريب إلى محيطه التقديري، ولكنَّه لا ينتمي إلى محيطه الفعلي (14 تموز / يوليو 2050 هو يوم الثلاثاء). ص 57</p>

Propositions disconvenantes	أقوال غير ملائمة
<p>Supposons maintenant qu'une proposition P véhicule des pré-suppositions actuellement fausses, c'est-à-dire fausses dans m_o, le monde de ce qui est. Si Pierre n'a jamais fumé, impossible pour moi d'admettre Pierre a cessé de fumer. De tels énoncés sont pour moi disconvenantes certes je les comprends. Mais ils n'appartiennent pas à mon univers actuel. P 42</p>	<p>لنفترض الآن أن قولاً ما ج يحتمل افتراضات خاطئة حالياً، أي خاطئة في ع o وهو عالم الموجود. فإذا كان زيد لم يدخن قط، يستحيل عليّ قبول أن زيداً أقلع عن التدخين فمثل هذا القول غير ملائم بالنسبة إليّ والمؤكد أنني أفهمه لكنّه لا ينتمي إلى عالمي الفعلي. ص 58</p>
Propositions dégénérées	الأقوال المختلة
<p>Il s'y ajoute encore le cas des propositions (ou mieux : des énoncés) dégénérées, celles qui parlent d'inexistants ou qui comportent des anaphoriques vides, c'est-à-dire qui ne renvoient à rien. On peut à nouveau se demander pourquoi un énoncé dégénéré ne serait pas tout simplement un énoncé faux. Là où Pierre est mortel, est un énoncé vrai, Amédée est mortel, serait faux si Amédée n'existe pas, de même que serait faux Amédée est immortel. P 43</p>	<p>يضاف إلى ذلك أيضاً مثال الأقوال (أو بتعبير أفضل اللّفيظات) المختلة ، وهي التي تتعلق بما لا يوجد أو التي تحتوي على تردديات فارغة، أي لا تحيل على شيء. ويمكن أن نتساءل مرة أخرى: لماذا يكون اللّفيظ المختل بكل بساطة لفيظاً باطلاً، بحيث يكون زيد فان لفيظاً حقاً، ويكون أميدي (Amédée) فان لفيظاً باطلاً إذا كان أميدي غير موجود، وكذلك يكون باطلاً أميدي خالد. ص 58</p>
Polysémie, sème, sémème archisémème, genre prochain	التدال ، السّيمم، السّيمم الجامع، الجنس المقارب
<p>Le Phénomène si typique du langage naturel qu'est la polysémie, c'est-à-dire les relations logiques qui lient les définitions d'un même vocable, n'a pas la même complexité du côté du substantif que du côté du verbe et de l'adjectif c'est donc par le substantif qu'on abordera la question. NB – on notera : Par Σ le sens considéré (le « sémème ») : Par S son « archisémème » (le genre prochain ou hyperonyme) Par S1, S2, S3,, S n les différentes sèmes (les différences spécifiques). P 75-76</p>	<p>إنّ ظاهرة التدال التي تتميز بها اللّغة الطبيعية، أي العلاقات المنطقية التي تربط تعريفات نفس اللّفاظة، ليس لها التّعقيد نفسه في مستوى الاسم أو في مستوى الفعل والنّعت. لذلك نياشر المسألة انطلاقاً من الاسم . ملحوظات: نرمز ب: - Σ المعنى المقصود (السّيمم) « sémème » - س السّيمم الجامع (الجنس المقارب أو المحتوي) - س1، س2، س3 س ن مختلف السّيمات (الاختلافات النوعية). ص 90</p>

métonymie	كناية
NB- Dans une analyse plus approfondie, la métonymie devrait sans doute se définir au moyen de la notion de « cas profond ». Le rapport entre Σ^1 et Σ^2 est métonymique si Σ^2 comporte une relation telle que Σ^1 et S^2 en constituent des cas profonds. P 80	ملاحظة: يكون الأنسب في تحليل أعمق تعريف الكناية بواسطة مفهوم «الحال العميقة» إنَّ الرابطة بين Σ^1 و Σ^2 رابط كنائي إذا تضمنت Σ^2 علاقة من شأنها أن تجعل من Σ^1 و S^2 حالتين عميقتين منها. ص 96
Relation métaphorique	علاقة استعارة
Une telle relation est dite « relation métaphorique ». Elle consiste dans L'identité d'au moins un des sèmes spécifique, identité qui entraîne la similitude de Σ^2 et Σ^1 P 81-82	إنَّ مثل هذه العلاقة تسمى «علاقة استعارية»، وهي تتمثل في تطابق ما لا يقل عن سيم خاص، وهو تماثل ينتج عنه تشابه Σ^1 و Σ^2 ص 98
Synecdoque	كناية مزدوجة
La restriction et L'extension ont ceci de commun que leur archisémème constitue un invariant : $S^2 = S^1 = S$. Certains linguistes les regroupent sous le nom, synecdoque. Cette identité explique qu'il existe entre les deux acceptations une relation d'implication : - dans la restriction de sens : $\Sigma^2 \Rightarrow \Sigma^1$; - dans l'extension de sens : $\Sigma^1 \Rightarrow \Sigma^2$. P 85	ويشترك الحصر التوسع في أن سممهما الجامع لا يتغير : $S^1 = S^2 = S$ و يجمعهما بعض اللسانيين تحت اسم الكناية المزدوجة، ويفسر هذا التوافق وجود علاقة اقتضاء بين الفهامين - في حصر المعنى: $\Sigma^2 \Leftarrow \Sigma^1$ - في توسع المعنى: $\Sigma^1 \Leftarrow \Sigma^2$ ص 102
Actants	مفاعلات
Au lieu que la polysémie verbale ou adjective concerne le sémème, elle peut aussi affecter. Limitativement les actants. P 91	وبدل أن يهّم التبدال في الفعل أو الصفة السيم فإنه يمكن أن يهّم بصفة محدودة المفاعلات. ص 108
Noème	فكرم
Le dictionnaire de langue est voué à la circularité; d'où l'idée de choisir, dans chaque composante connexe, un terme primitif- ou noème – que l'on se refusera à définir et qui ouvrira l'arborescence. P 97 C'est dire qu'un système noématique.....P 99	إنَّ القاموس اللساني محكوم عليه بالدائرية، وهو ما أدى إلى فكرة اختيار لفظ بدائي- أو فكرم – لا يعرف في كل تركيب مترابطة ويفتح التفريعاتية. ص 114 هذا يعني أنَّ النظام الفكرميص 117

Universaux opératoires	الكليات العاملة
<p>Dans une théorie sémantico logique, les universaux opératoires sont l'ensemble des opérations constitutives de la « composante sémantico logique ». les universaux opératoires permettent d'envisager des systèmes noématique capables d'engendrer la totalité du lexique. P 100</p>	<p>إنَّ الكليات العاملة في نظرية دلالية منطقية هي مجموع العمليات التي تشتمل عليها « المركبة الدلالية المنطقية » وتسمح هذه الكليات بتصور أنظمة فكرية قادرة على توليد المعجم. ص 118</p>
modalisateur	معدّل
<p>La première fonction du modalisateur est de déterminer le lieu de la prise en charge de l'énoncé (Qui parle ? Qui assume la vérité de ce qui est dit ?) Le modalisateur détermine alors la « force illocutoire », c'est-à-dire le type d'acte que l'énoncé réalise (assertion, interrogation, conjonction....). p 104-105</p>	<p>وتكون الوظيفة الأولى للمعدّل هي تحديد فضاء تحمل مسؤولية اللّفيظ (من يتكلم ؟ من يتحمّل مسؤولية حقيقة ما قيل؟)..... يحدّد المعدّل إذن « القوة التحقيقية»، في نوع الحدث الذي يجسّده اللّفيظ (تأكيد، استفهام، أمر...) ص 125</p>
Complémentiseur	عامل التّتميم
<p>Le mécanisme du DI ne peut se comprendre qu'à la faveur d'une théorie de que, mieux de (K-) et plus généralement du « complémentiseur ». P 110</p>	<p>لا يمكن فهم آلية الخ غ م إلا بواسطة نظرية أن وبصفة أعم نظرية « عامل التتميم ». ص 132</p>
Morphème	صيغم
<p>Faisant dépendre la valeur de vérité de ce qui précède, le morphème (K-) se trouve investi d'une fonction comparable à celle des morphèmes interrogatifs dont le propre est de subordonner la valeur de vérité à celle de la réponse sollicitée. P 110</p>	<p>إنّ في ربطنا قيمة الحقيقة بما هو سابق يجعل الصيغم إن يصبح محملاً بوظيفة شبيهة بوظيفة الصياغم الإستفهامية التي تتميز باتباع قيمة الحقيقة بقيمة الجواب المرجو. ص 133</p>
Imparfait –conditionnel, subjonctif	ماضي الديمومة – الصيغة الإشارية
<p>On se borne pour l'instant à faire observer que les oppositions présent- futur et imparfait conditionnel sont typiques du mode indicatif. Le subjonctif quant à lui se caractérise par une « image » du temps moins élaborée. P 113</p>	<p>وتقتصر الآن على ملاحظة أنّ المقابلات حاضر/ مستقبل/ ماضي الديمومة/ زمن الشرط هي نمطية في الصيغة الإشارية. أما الصيغة الاحتمالية فإنها تتميز بـ «صورة» زمنية أقل بلورة. ص 137</p>

Adverbe	ظروف
- Il a effroyablement menti ! : ce qui est «effroyable » c'est son mensonge. L'adverbe modifie un des constituants de la phrase. P 115	لقد كذب بفضاعة : «الفظيع» هو كذبه. لذا فإن الظرف يقع على مكوّنات الجملة. ص 139
Monde contrefactuel	عالم مصطنع
...un monde contrefactuel est un monde possible qui comporte en lui au moins une proposition contradictoire avec ce qui est. Cela revient à dire qu'une proposition P s'inscrit dans un monde contrefactuel si, quoique fausse, il aurait pu se trouver qu'elle fût vraie, ou si le locuteur l'imagine comme telle. P 126	العالم المصطنع هو عالم ممكن يشتمل على الأقل على جملة تناقض ما هو موجود، وهو ما يعني أنّ الجملة ج تتخرط في عالم مصطنع إذن، كان من الممكن أن تكون حقًّا، أو إذا تصوّرها المتكلم هكذا برغم كونها باطلاً. ص 157
cinétisme	حراكية
Le future oriente vers la certitude ; son cinétisme va de m, ensemble des mondes possibles, à mo, monde de ce qui est, « la première chose à considérer dans la théorie du futur, écrit G. Guillaume c'est qu'il s'agit de temps qui n'a pas encore existé réellement et que par suite on imagine, on suppose, avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à le supposer le moins possible : autrement dit à le réaliser au maximum, de manière à en faire l'équivalent du passé ». P 144	إن المستقبل يوجّه نحو اليقين. حراكية تمتدّ من ع مجموع العوالم الممكنة، إلى ع عالم ما هو موجود. يقول غ غيوم «إنّ أول شيء يجب أخذه في الاعتبار في نظرية المستقبل هو أنّه زمن لم يوجد بعد في الواقع، وبالتالي فإننا نتصوره ونفترضه مع خصوصيّة أنّ كامل مجهود الفكر يتمثل في افتراضه أقل ما يمكن، أي بصيغة أخرى تحقيقه أقصى ما يمكن على نحو يجعله يعادل الماضي». ص 185
Flou	الضبابية
Le flou est lié au contenu sémantique des vocables eux-mêmes, au continuum dont ils sont le lieu. Pour les mots grammaticaux, ainsi un mot comme jamais ne signifie pas la négation, mais un mouvement de pensée qui prend son départ au positif et qui s'achemine vers le négatif, ce mouvement est intercepté à diverses étapes de son déroulement : - à proximité du positif dans le type si jamais il revient (« s'il revient un jour ») ; - à égale distance du positif et du négatif dans l'alliance avec ne (Il ne reviendra jamais) ; - à proximité immédiate du négatif dans le type Mieux vaut tard que jamais. P 162-163	إن الضبابية تقتزن بالمحتوى الدلالي للفاظات نفسها، أي بالاسترسال الذي تحتويه. لقد اقترح غوشاف غيوم بالنسبة إلى الكلمات النحوية تمثلات بواسطة حركات، وهكذا فإن كلمة مثل (jamais = أبداً) لا تعني النفي، بل هي حركة فكرية تتطلق من الإيجاب وتتوجه نحو السلب. ويمكن استقراء هذه الحركة في مختلف مراحل تقدمها: - على مقربة من الإيجاب si jamais il revient (« s'il revient un jour ») (= لو يعود يوماً). - على مسافة متساوية بالنسبة إلى الإيجاب السلب: (Il ne reviendra jamais) (= سوف لن يأتي أبداً) - على مقربة من السلب: في نمط Mieux vaut tard que jamais (= أن يكون متأخراً أفضل من ألا يكون أبداً). ص 211-212

approximation	التقريبية
<p>Si le flou appartient à la langue elle-même (ce sont les conditions de vérité elles-mêmes qui sont imprécises). L'approximation quant à elle est due plutôt au continuum de la réalité auquel, degré ou de force, la langue impose le découpage de ses unités discrètes. Or il fait nuit signifie proprement l'absence de jour. Ainsi je suis contraint par approximation, de dire qu'il fait nuit quand on se rapproche de la nuit, car ni l'une ni l'autre des deux phrases Il fait nuit ou c'est le jour ne conviennent strictement. P 165</p>	<p>إذا كانت الضبابية تنتمي إلى اللسان ذاته (أي أن شروط الحقيقة ذاتها غير دقيقة)، فإن التقريبية من ناحيتها تعود إلى استرسال الواقع الذي يفرض عليها اللسان طوعاً أو قسراً تقسيم وحداته المتفاصلة، إذ تمر شيئاً فشيئاً من الليل إلى النهار ومن النهار إلى الليل. إلا أن القول أقبل الليل يعني حرفياً انتهاء النهار. وهكذا أجد نفسي مكرهاً على القول تقريبياً إن الليل قد أقبل عندما تقترب من الليل، لأن كلتا الجملتين أقبل الليل و إنّه النهار لا تصحان عندها تدقيقاً. ص 214-215</p>
Non-dit	التضمن
<p>Une phrase est un lieu de non-dit, si elle est en relation d'implication converse avec des phrases (plus précises) incompatibles entre elles, situées en dehors de l'assertion, proprement dite, mais envisageables pragmatiquement ou sémantiquement. P 166</p>	<p>تعتبر الجملة مجالاً للتضمن إذا كانت علاقة اقتضاء غير متناظرة مع جُمْل (أكثر دقة) متنافرة في ما بينها، غير منصهرة في التأكيد يأت معنى الكلمة إلا أنه تصوّرها تداولياً أو دلاليًا. ص 216</p>
Déterminant, Article	محدد، أداة التعريف
<p>L'idée centrale de tout le développement qui va suivre sera que le système <u>déterminants</u> français, et tout spécialement celui de <u>l'article</u> qui en est le pivot, est simultanément le lieu d'oppositions discrètes et d'un sémantisme flou. Les oppositions discrètes, notamment celle des deux articles un et leP 171</p>	<p>إن الفكرة المركزية للتحليل الذي يلي هي أن نظام <u>المحددات</u> الفرنسية، وبالخصوص نظام <u>أداة التعريف</u> الذي يمثل المحور فيه، محلّ تقابلات متفاصلة ودلولة ضبابية في الوقت ذاته تأتي التّقابلات المتفاصلة، ولا سيما تلك القائمة بين المعرفين le و unص 223</p>
Prédication	إسناد
<p>L'opération w est une opération distributive. On dit qu'une prédication est vraie distributivement si elle s'applique à tous les éléments d'un ensemble pris un à un (la prédication est collective, quand elle est vraie de l'ensemble pris comme un tout). P 175</p>	<p>إنّ العملية w عملية توزيعية، إذ نقول عن إسناد إنّه حقّ توزيعاً إذا نطبق على جميع عناصر المجموعة مأخوذة واحد فواحدًا (يكون الإسناد جماعياً إذا كان حقّاً بالنسبة إلى المجموعة مأخوذة ككل). ص 228</p>

Extensité, extension, intension	الإحالية ، الإحالة ، الإفادة
<p>L'objet définit x peut cependant varier en extensité celle-ci se différencie nettement de l'extension.</p> <p>L'extension d'un concept (ou d'un signifié) est l'ensemble des objets auxquels ce concept s'applique : ainsi l'extension de disque est la classe des objets dont on peut dire qu'ils sont des « disques ». L'extension s'oppose à l'intension (ou compréhension). L'intension de disque se définit comme l'ensemble des propriétés qui font qu'on peut dire d'un objet qu'il est ou non un disque. L'extensité désigne non pas l'ensemble maximal des objets auxquels momentanément le discours réfère. Dans le disque que j'ai acheté, le mot disque vaut pour un objet unique, c'est-à-dire pour un individu. P 179</p>	<p>غير أنه يمكن للموضوع المعرف X أن يتغير من حيث الإحالية.</p> <p>وهي تختلف تمام الاختلاف عن الإحالة. إنَّ إحالة متصور ما (أو مدلول) هي مجموع الأشياء التي ينطبق عليها المتصور، هكذا تكون إحالة قرص صنف الأشياء التي يمكن أن نقول إنها «أقراص». إنَّ الإحالة تقابل الإفادة (أو الفهم)، إذ تعرّف إفادة قرص بما هو مجموع الخصائص التي تمكن أن نقول أن شيئاً ما قرص أم لا. لا تعين الإحالية المجموع الأقصى للأشياء التي تنطبق عليها الكلمة، بل مجموع الأشياء التي يحيل عليها الخطاب و قنئياً. ففي</p> <p>Le disque que j'ai acheté</p> <p>الأسطوانة التي اشتريتها]</p> <p>تصلح الكلمة disque لشيء وحيد أي فرد. ص 233</p>
Singleton	الأوحد
<p>Construction d'un singleton. L'article le Un s'oppose ainsi fortement à le. Là à le premier opère sur des ensembles préconstruits, le second construit un objet unique, un singleton. P 179</p>	<p>بناء الأوحد. أداة التعريف Le هكذا يكون un في تقابل شديد مع Le. ففي حين يعمل الأوّل في المجموعات المبنية قبلياً، يبني الثاني شيئاً وحيداً، أوحد. ص 233</p>
Intensionnel, extensionnel	إفادية ، إحالية
<p>Une première opposition, fort subtile, est celle justement des emplois « intensionnels » et des emplois extensionnels. P 180</p>	<p>يتمثل التقابل الأوّل، وهو جدّ دقيق، في التقابل بين الاستعمالات «الإفادية» والاستعمالات الإحالية. ص 234</p>

argument	المعمول
Une première opposition, fort subtile, est celle justement des emplois « intensionnels » et des emplois extensionnels. Pour la faire apparaître, il faut en appeler à la notion élémentaire d'argument (ou « sujet logique»). Un langage tout langage sert à parler de quelque chose. pour qu'il y ait langage, quelque chose doit pouvoir être dit de quelque chose. Qu'il soit artificiel ou naturel, le langage retient en lui des éléments qui permettent l'articulation sur autre chose que lui-même. Ces éléments, ce sont les arguments, signes de l'antagonisme du langage et du monde. P 180	يتمثل التقابل الأول، وهو جدّ دقيق في التقابل بين الاستعمالات «الإفادية» والاستعمالات الاحالية. لإبراز هذا التقابل علينا الاستعانة بالمفهوم الأساسي للمعمول (أو «الفاعل المنطقي»). وتصلح اللغة، أي لغة للحديث عن شيء ما. فلكي تكون اللغة يجب أن يقال شيء ما عن شيء ما، وسواء أكانت اللغة اصطناعية أم طبيعية، فإنها تملك في ذاتها عناصر تمكنها من أن تتمفصل على شيء آخر سواها. هذه العناصر هي المعمولات، وهي علامات على التعارض بين اللغة والعالم. ص 234

asémantique	لادال
Une conséquence intéressante : la « loi d'informativité » du discours conduit à interpréter restrictivement la classe présupposée par chaque et dont il est impossible qu'elle soit vide : Chaque élève doit travailler pour réussir (= « chaque élève de cette classe.. » de préférence à « tout élève, quel qu'il soit... »). D'où peut-être une certaine réticence devant des énoncés du type chaque homme est mortel, énoncés qui ne sont cependant nullement <u>asémantiques</u> (chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition.....). P 203	نتيجة مهمة: يقود «قانون إعلامية» الخطاب إلى أن نؤول حصرياً الصنف المفترض بـ tout ويستحيل أن يكون فارغاً: Chaque élève doit travailler pour réussir [كل تلميذ [من التلاميذ] عليه أن يجتهد كي ينجح] (= كل تلميذ في القسم) أفضل من (=كل تلميذ، أيًا كان..). ثم ريمًا وجد ضرب من الاحتراز تجاه لفيظات من نمط [كل إنسان [من الناس] Chaque homme est mortel فان] وهي لفيظات ليست لا دالة البتة (chaque homme porte la forme entière de L'humaine condition) [كل إنسان يحمل كامل المنزلة البشرية.....]. ص 267

Posé – présupposé- implication	الموضوع، المفترض، الاقتضاء
Tout comme la comparaison, la métaphore exploite la dissymétrie du posé et du présupposé. En disant que l'homme est féroce comme le loup, je présuppose que le loup est féroce et je pose que l'homme l'est de la même manière ou au même degré que le loup. La forme interrogative (L'homme est-il féroce comme le loup ?) ne met nullement en cause l'idée que le loup est féroce. Naturellement, L'implication [L x ⇒ Fx] peut être contestée, mais dans ce cas l'interlocuteur considère comme absurde ce qui vient d'être dit. Supposons que la phrase soit : les hommes sont féroces comme des bœufs. Mais direz- vous, les bœufs ne sont pas féroces du tout ! votre propos est absurde ! Et de ce fait, hors de l'univers de celui qui le produit, cet énoncé n'a pas de valeur de vérité. P 208	تستغل الاستعارة، مثل التشبيه، الأ تماثل بين الموضوع والمفترض فنحن عندما نقول إن الإنسان شرس مثل الذئب نفترض أن الذئب شرس، و نضع فكرة أن (الإنسان شرس مثل الذئب؟) لا يشكك البتة في أن الذئب شرس. طبيعي أن الاقتضاء [ذ س ← ش س] يمكن أن يعترض عليه. إلا أن المخاطب يعتبر ما قيل عبثاً. لنفترض الناس شرسين مثل الثيران، أراكم تقولون: لكن الثيران غير شرسة. إن هذا الكلام لعبثاً ! هكذا فإن هذا اللفظ ليست له قيمة حق خارج محيط المتألف به. ص 274

Synecdochique	مزدوج الكناية
Le genre métaphorique (p.ex. les « êtres féroces ») est un genre construit, alors que le genre synecdochique est un genre préconstruit. P 214	أَنَّ الجنس الإستعاري (مثلاً: الكائنات الشرسة) جنس مبني، إلا أَنَّ الجنس المزدوج الكناية هو جنس مسبق البناء. ص 282-281
Sature (de saturer- saturation)	يملاً
...D'où encore l'explicitation possible A chille rugit comme un lion que l'on provoque où lion que l'on provoque qui appartient à la classe des prédicables de rugir, sature la variable x, et se trouve analogiquement assimilé à A chille. P 216	من هنا كذلك يأتي هذا التبيين الممكن: زيد يزأر مثل أسد يقع استفزازه حيث أسد يقع استفزازه الذي ينتمي إلى قسم ما يمكن إسناده إلى زأر، يملأ المتغير س ويصبح قياسياً مماثلاً لزيد. ص 284
Catachrèses - lexicalisé	صور متكلسة - مَعْجَمَةٌ
Le langage ordinaire abonde en métaphores, plus ou moins dégénérées, plus ou moins <u>lexicalisées</u> , figées en <u>catachrèses</u> , mais partout présentes. « vitalemment métaphorique », le langage serait le lieu souverain de la contradiction ? Et pourquoi pas de L'absurdité ? P218	إن اللُّغة العادية تزخر بالاستعارات الأكثر أو الأقل مَعْجَمَةٌ، مَعْجَمَةٌ في صور متكلسة، لكنها دائمة الحضور. تكون اللُّغة، بما أنها «حيويًا استعارية» المجال الأمثل للتناقض؟ ولم لا تكون كذلك للمحال؟ ص 287
Comparé - comparant	المشبه به - المشبه
La métaphore laisse ouvert le champ des interprétations nul doute que la perception en est variable d'un individu à l'autre. Un des intérêts de l'étude de F. Hallyn est de montrer l'abondance, dans la poésie baroque, des compares pour un même comparant et, inversement, des comparants pour un même comparé. P 221	إنَّ الاستعارة تترك مجال التأويلات مفتوحًا. وما لا شك فيه أَنَّ تلقِّيها يكون متغيرا بين فرد وآخر، ومن فوائد دراسة ف. هالين (F. Hallyn) أنها تبرز في الشعر الباروكي تعدُّد المشبه به، وبالعكس تعدُّد المشبه لنفس المشبه به. ص 290
Par inférence analogique	استدلالاً قياسي
La métaphore continuée n'est rien d'autre, sur le mode implicite, qu'un raisonnement d'analogie. Ce raisonnement consiste à créer « un discours parallèle au discours principal » pour « en extraire certaines propriétés, et les rattacher par inférence au discours principal ». P 222	إنَّ الاستعارة المتواصلة ليس شيئاً آخر سوى تفكير قياسي مبني على نمط ضمني، ويتمثل هذا التفكير في خلق «خطاب مواز للخطاب الرئيسي» كي «تستخرج منه بعض الخصوصيات وتربط استدلالاً بالخطاب الرئيسي». ص 291

Acceptabilité - cohésion	قابلية - تماسك
<p>Des les pages liminaires, la distinction a été faite entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La composante phrastique, lieu des conditions de vérité, où se déterminent l'acceptabilité et le sens des phrases en tant que telles, ainsi, que les relations de vérité qui les unissent ; - La composante discursive où la phrase s'insère dans la cohésion du texte. - La composante pragmatique, lieu du vrai et du faux, où la phrase, énoncé s'interprète dans la situation énonciative. P 226 	<p>لقد تمّ منذ الصّفحات الأولى التمييز بين:</p> <ul style="list-style-type: none"> - المركّبة الجملة التي هي مجال شروط الحقيقة، حيث تحدّد قابلية الجمل في ذاتها ومعناها وعلاقات الحقيقة التي توجد بينها. - المركّبة الخطابية، حيث تنصهر الجملة في تماسك النص. - المركّبة التداولية، وهي مجال الحقّ والباطل، حيث الجملة التي أصبحت لفيظاً، تؤوّل في الوضع التلقّضي. ص 297
Acceptabilité, grammaticalité sémanticité, Cohésion	قابلية، نحوية، دلالية، تماسك
<p>Les phrases ne sont pas seulement plus ou moins conformes à la grammaire de la langue et aux exigences de la construction sémantique. Elles s'adaptent aussi plus ou moins harmonieusement au contexte ou on fait apparaître. Il importe ainsi de compléter la notion (d'acceptabilité grammaticalité et sémanticité) par celle de cohésion : La cohésion détermine l'appropriation d'une phrase bien formée à un contexte. P 227</p>	<p>إنّ الجمل لا تقتصر على أن تكون أقل أو أكثر موافقة لنحو اللسان و لمتطلبات البناء الدلالي، فهي تتلاءم بأكثر أو أقل انسجاماً مع السياق الذي ترد فيه. لذا يجب إتمام مفهوم القابلية (النحوية و الدلالية) بمفهوم التماسك : يحدّد التماسك تلاؤم جملة جيّدة البناء مع السياق. ص 299</p>
Cohérence- extra- linguistique	تناسق - غير لساني
<p>Au demeurant, la cohésion textuelle, propre à la composante discursive, se complète, dans la composante pragmatique, par les exigences de la cohérence. Celle-ci fait intervenir le contexte dans un sens plus large, c'est-à-dire la situation extra- linguistique et les connaissances d'univers. P 227 -228</p> <ul style="list-style-type: none"> - De même qu'il est impossible de tracer une limite précise entre les contenus sémantiques et les connaissances d'univers, de même est partiellement illusoire. L'opposition de la cohésion et de la cohérence. P 228 	<p>والحاصل أنّ التماسك النّصي الخاص بالمركّبة الخطابية يكتمل في المركّبة التداولية بمتطلبات التناسق الذي يدخل في الاعتبار السّياق بالمفهوم العام للكلمة، أي الوضع غير اللّساني والمعارف الحاصلة من الكون. ص 299</p> <ul style="list-style-type: none"> - ويقدر ما يكون مستحلاً ضبط حدّ دقيق بين المحتويات الدلالية و معارف الكون تكون المقابلة بين التماسك والتناسق جزئياً وهمية. ص 300

Isotopie - Anaphore	إيزوتوبيا - ترداد
La cohésion textuelle se fonde sur des critères comme ceux d'isotopie, d'anaphore, de communauté présuppositionnelle, dont la fonction s'exerce à l'intérieur même du texte, indépendamment de toute variation situationnelle. P 228	إنَّ التَّماسك النَّصِّيَّ يعتمد على معايير مثل الإيزوتوبيا والتَّرداد والاشتراك الافتراضي التي تمارس وظائفها داخل النَّص نفسه بعيدا عن كل تغيير في الوضع. ص 300
Signification	الدَّلالة
Rien de tel pour la composante pragmatique dont le propre justement est de compléter le calcul, sémantique des données qui ne sont pas exclusivement linguistiques. Interprétative, elle vise à tenir compte de tout ce qui, dans la situation énonciative, contribue à élaborer la signification : Codes autres que linguistiques, (gestes, mimiques...); connaissances situationnelles et plus largement, connaissances d'univers; intentions que le discours recèle; implicite plus ou moins perceptible qui cherche à se voiler ou au contraire à sournoisement s'insinuer. P 229	لا شيء من هذا بالنسبة إلى المركبة التداولية التي تختص فعلاً بإتمام الحساب الدلالي للمعطيات التي ليست لسانية فقط. إنَّ هذه المركبة تأويلية لأنها تهدف إلى أن تأخذ في الاعتبار جميع ما يساهم في الوضع التلفظي في بلورة الدلالة: القوانين غير اللسانية (الحركات، الإيمائية...) والمعلومات المتعلقة بالمقام أو بصفة أعمِّ معارف الكون والنيات التي يخفيها الخطاب والتضمين الأكثر أو الأقل وضوحاً الذي يسعى إلى التخفي أو بالعكس إلى التَّفادى بكلِّ مُراءاة. ص 300
Pragmatique – acte de langage – acte d'énonciation	التَّداولية – حدث لغوي – حدث تَلْفَظي
Depuis la philosophie analytique d'Oxford, toute forme pragmatique fait un sort, toujours décisif (et conforme à l'étymologie grecque du mot pragmatique), à la notion d'acte de langage. L'énoncé est traité comme le résultat d'un acte d'énonciation: pas de dit sans dire, que ce dire soit physiquement perceptible (comme production écrite ou orale) ou qu'il ne le soit pas (comme parole intérieure). P 229	فمنذ الفلسفة التحليلية لأكسفورد (oxford) كلُّ شكل من التداولية يخصُّ شأنًا فاصلاً على الدوام (طبقاً للتأثير اليوناني لكلمة pragmatique التداولية) لمفهوم حدث لغوي. فاللَّفِظ يعالج باعتباره نتيجة لحدث تلفظي: ليس هناك منطوق من غير نُطق، سواء أكان هذا النطق ملموساً فيزيائياً (مثل الإنتاج الخطي أو الشفاهي) أم لا (مثل الحديث الداخلي) ص 301
Acte	حدث
La notion d'acte (de pragma) sera également, au centre de notre exposé. Mais on montrera que, trop large, elle s'accompagne de phénomènes qui, au moins pour partie, trouvent avantageusement place dans la composante sémantique (essentiellement phrastique). P 229	إنَّ مفهوم حدث (من Pragma) سيكون كذلك في مركز عرضنا. لكن سنبيِّن أنها باعتبارها مُتسعة تُصحب بظواهر ولو جزئياً من المفيد أن تجد مكانها في المركبة الدلالية (الجُمليّة بالأساس) ص 301

Thème- rhème psycho- linguistique	التَّيْم - الرِّيم - نفس - لساني
<p>Le thème (ou « topique »), par opposition au rhème (ou « commentaire »), se définit habituellement. Comme « ce dont on parle », comme le « support de l'information » ou encore, en terme psycholinguistiques, comme « l'ensemble des éléments qui, au moment de la parole, appartiennent déjà au champ de la conscience. Dans une telle optique, le thème représente non pas le « connu », mais le « donné ». si je dis ce matin, j'ai croisé Pierre, Pierre m'est évidemment connu, mais il fait partie du rhème (qui est dans le fait que c'est Pierre que j'ai croisé), le « donné » étant moi-ce matin. P 230</p>	<p>يعرف التَّيْم (التَّيْم أو «الصِّدْر») عادة بالمقابلة مع الرِّيم (أو «العقب») بصفته «ما يُتحدث عنه» أو «دعامة الإعلام»، أو بتعبير نفس - لساني «مجموعة العناصر التي تنتمي بعد عند الحديث إلى مجال الوعي». ويمثل التَّيْم من هذه الوجهة لا «المعلوم» بل «المعطي». فإذا قلت : لقد اعترضني زيد هذا الصُّباح، فهن البديهي أن زيدا معلوم لدي، إلا أنه ينتمي إلى الرِّيم (الذي هو في الواقع أن زيدا اعترضني) وأن «المعطي» هو أنا هذا الصباح. ص 302</p>
présuppositions	الافتراضات
<p>Les présuppositions se fondent en effet sur deux types d'inférences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une inférence au sens strict, c'est-à-dire une inférence implicative, inclusive si l'on préfère, fondée sur une « hiérarchie - être » ; - une inférence non implicative, liée seulement à des faits d'antécédence existentielle ou temporelle. P 231 	<p>وبالفعل ترتكز الافتراضات على نوعين من الاستدلال :</p> <ul style="list-style-type: none"> - الاستدلال بالمعنى الضيق، أي الاستدلال الأقتضائي الضام، و إن أردنا الاستدلال الذي يرتكز على «رتبية الكينونة». - الاستدلال غير الأقتضائي المرتبط بأحدث الأسبقية الوجودية أو الزمانية فقط. ص 303
Thématiquement	تيمياً
<p>On dira que, hors contexte, P est thématiquement ambiguë. Dans un contexte donné C, en revanche, elle répond obligatoirement à l'une seulement des questions (1 b) à (7 b). P 233</p>	<p>لذا نقول، خارج السياق، إن ج تكون ملتبسة تيمياً وبالعكس في سياق محدد س تجيب بالضرورة عن أحد الأسئلة فقط (1 ب) إلى (7 ب). ص 305-306</p>
Saturation	إشباع
<p>Le rhème affecte en effet ceux des fragments où s'effectue la saturation de la variable ; par opposition, on peut appeler thème les autres fragments de P.</p>	<p>وفعالاً فإن الرِّيم يمس بين الأجزاء ذلك التي يحدث فيها إشباع المتغير، وبالمقابل يمكن أن نسمي تيمياً الأجزاء الأخرى من ج. ص</p>

Sujet	فاعل
<p>On est apparemment fort éloigné de la notion de sujet. Pourtant le sujet est lui aussi fréquemment défini comme « ce dont on parle ». par ailleurs chez certains auteurs comme J-M Zemb la notion de thème ne correspond d'aucune façon à la définition qui vient d'en être proposée. Thème et sujet se trouvent, dans une relation d'affinité qu'il n'est pas facile de clarifier. En défit d'une littérature considérable, la notion de sujet n'a pas encore reçu en effet, de définition universellement acceptable. P 236</p>	<p>يبدو أننا بعيدون كل البعد عن مفهوم الفاعل. إلا أنّ الفاعل كثيراً ما يعرف بوصفه «ما يتحدث عنه». ومن ناحية أخرى لا يقابل مفهوم التّيم عند بعض المؤلفين، مثل ج - م زمب (J-M Zemb).</p> <p>بأي شكل من لأشكال التعريف الذي تمّ تقديمه. التّيم والفاعل يوجدان في علاقة قرابة ليس من السّهل توضيحها، فبالرغم من كثافة التّأليف، لم يحظ مفهوم الفاعل بعدّ فعلاً بتعريف مقبول عالمياً. ص 310</p>
Axiomatisé - articulation	مسئمة تفصيل
<p>Rappelons qu'un langage, même artificiel est entièrement axiomatisé, ne va pas sans retenir en lui des éléments qui en autorisent l'articulation sur ce qui n'est pas le langage lui-même. P 237</p>	<p>لندكر أن اللّغة، حتى الاصطناعية والمسئمة منها، لا توجد من غير أن تحتفظ داخلها بعناصر تسمح لها بالتّفصيل مع ما هو غير اللّغة ذاتها. ص 311</p>
Réflexivité	انعكاسية
<p>Certes, le langage naturel a ceci de caractéristique qu'il permet, par réflexivité, de parler de lui-même, le langage se constituant alors en objet de langage : mais la notion d'objet de langage, même dans cette situation extrême, reste indissociable de sa conception. P 237</p>	<p>وفعالاً فإنّ اللّغة الطبيعية لها خاصية متمثلة في أنها تسمح بفضل انعكاسيتها بأن تتحدث عن نفسها، وهكذا تكون اللّغة إذن موضوعاً للغة : لكن مفهوم موضوع اللّغة، يبقى حتى في هذه الحالة القصوى وثيق الارتباط بتصورها. ص 311</p>
Argument- sujet logique – lieu de la désignation	المعمول – فاعل منطقي – مجال التّعيين
<p>L'argument est sans plus, aussi abstraite que possible, la référence à l'univers..... Les langues naturelles sont loin de manifester toujours par un signe cette notion abstraite d'argument. Mais toute langue suppose, dans une approche sémantico logique, qu'une place soit faite à la notion de « sujet logique ». P 237 Si je dit: le facteur vient de passer, ...Facteur (F) et vient de passer (v) sont des prédications complexes sur $x : v$ (Fx). On dira de x Qu'il est le sujet logique de F... Le sujet ainsi conçu n'est rien d'autre que le lieu de la désignation. P 237</p>	<p>إنّ المعمول لا يعد وأن يكون المرجعية إلى الكون المجردة قدر الإمكان... إنّ الألسن الطبيعية بعيدة كل البعد عن أن تبرز دائماً بدليل مفهوم المعمول المجرد هذا. إلا أن كل لسان يفترض، في إطار مقارنة دلالية منطقية أن يخصص مكاناً لمفهوم «الفاعل المنطقي». ص 311 إذا قلت: موزع البريد قد مرّ..... موزع البريد (ف) وقد مرّ (ع) هما إسنادان معقدان حول س: ع (ف س). ونعتبر أن س.... هو الفاعل المنطقي لـ س.... وهكذا فإنّ الفاعل بهذا المفهوم ليس شيئاً آخر سوى مجال التّعيين. ص 311-312</p>

Syntagme nominal	مركب اسمي
<p>Que peut représenter il de il pleut ou il lui est arrivé un accident ? Cette forme, comme on sait, n'est commutable avec aucun syntagme nominal. P 238</p>	<p>ماذا يمكن أن يمثل il في [إنها تمطر] أو Il lui est arrivé un accident [لقد وقع له حادث] ؟ هذا الشكل، كما نعلم، ليست له قابلية الاستبدال مع أي مركب اسمي...ص 312</p>
substantif	الاسم في الفرنسية
<p>L'absence d'article – ou, à un moindre degré, sa fixité (prendre la fuite)-est le signe, en français, du l'usage intensionnel du substantif. P 239</p>	<p>إنَّ غياب الأداة – أو في درجة أقل، ثباتها (Prendre la fuite [لاذ بالفرار]) - هو علامة الاستعمال الإفادي للاسم في الفرنسية. ص 313</p>
Verbe- prédicat verbal- prédicat substantif- saturable saturant	الفاعل - مستفعل - قابل للإشباع - مسند اسم - القائم بالإشباع
<p>Le verbe est un prédicat du second ordre, c'est-à-dire dont les arguments n'exercent que médiatement la fonction désignative. Le facteur vient de passer contient un prédicat verbal (vient de passer) qui comporte une place saturable par un prédicat substantif dont l'argument, saturant, est le lieu de désignation. P</p>	<p>....والفاعل مسند من درجة ثانية، أي أن عمولاته لا تقوم بوظيفتها التعيينية إلا بصفة غير مباشرة. إنَّ (موزع البريد مرّ لتوه) Le facteur vient de passer تحتوي على مسند فعل (Vient de passer) الذي يحمل مكاناً قابلاً للإشباع بواسطة مسند اسم معمولة القائم بالإشباع مجالاً للتعيين. ص</p>
Topique, topicalisation, thématization	الصّدر - التصدير - التيممة
<p>Topique et thème sont habituellement synonymes : le premier apparaît dans les écrits américains, le second dans les travaux pragois et, plus généralement, européens, on g met ici une différence en appelant topicalisation la sélection du sujet grammatical et thématization la construction du thème (ou, Si l'on préfère, du sujet thématique). P 241</p>	<p>الصّدر والتّيم هما عادة مترادفان الأول يظهر في الكتابات الأمريكية، والثاني في الأعمال البراقية (pragois) الأوروبية بعامة. وندخل عليها هنا فرقاً بتسميتنا تصديراً انتقاء الفاعل النّحوي وتيممة بناء التّيم (أو إذا شئنا الفاعل التيمي). ص 316</p>
Focalisation	التركيز
<p>La focalisation recouvre en français deux phénomènes apparentés : a/ la focalisation contrastive consiste à sélectionner un élément dans une classe de variables, en l'opposant à un autre (qui appartient, à un univers différents : soit que le locuteur l'ait précédemment ou pertinent ou que quelqu'un d'autre le considère ou a pu le considérer comme tel). En français comme dans beaucoup de langues, elle se marque par l'accent d'insistance..... p 242-243</p>	<p>يشمل التركيز في الفرنسية ظاهرتين متقاربتين: أ- التّركيز النفا رقي: يتمثل في انتقاء عنصر في قسم المتغيّرات و مقابلته بأخر (ينتمي إلى محيط مختلف: سواء اعتقد المتكلم سابقاً أنه متميز أم اعتبره أحد آخر هكذا أم أمكن له أن يعتبره هكذا): فهي الفرنسية مثلما هو الحال في العديد من الألسن يُوسم بنبرة التأكيد/!/..... ص 319</p>

Enoncé - énonciation	اللَّفِظُ - التَّلْفُظُ
<p>Seul l'énoncé, comme résultat de l'acte effectif d'énonciation, à une réalité actuelle. Lui seul appartient au discours. Lui seul a une valeur de vérité. La phrase j'ai mal a la tête n'est pas, en tant que telle, vraie ou fausse. Elle ne le devient que si elle est effectivement prononcée par Pierre ou par Paul. Il reste que, assumé par tel locuteur ou tel autre, l'énoncé véhicule un contenu invariant qui est son sens. Le sens se définira comme l'ensemble prévisible des conditions qui doivent être remplies pour qu'un énoncé puisse être dit vrai, et la phrase sera l'abstraction formellement et sémantiquement invariante à travers ses multiples réalisations discursives. P249</p>	<p>إنَّ اللَّفِظَ وَحْدَهُ، بوصفه حدثًا فعليًا للتَّلْفُظِ، لمواقع فعلي، وهو الوحيد الذي ينتمي إلى الخطاب، وهو الوحيد الذي له قيمة حق. إن الجملة رأسي يؤلمني ليست بصفقتها تلك حقًا أو باطلاً إلا ها لا تصبح هكذا إلا إذا تم تلفظها فعليًا من قبل زيد أو عمرو. يبقى أن اللَّفِظَ - بوصفه مُتَحَمَّلًا من قبل هذا المتكلم أو ذاك- ينقل محتوى ثابتا وهو معناه. ويعرف المعنى باعتباره مجموع الشروط المتوقعة التي يجب أن تكون متوفرة كي يقال عن لفظ إنه حق، وتكون الجملة التجريد الشكلي والدلالي الثابت من خلال العديد من إنجازاتها الخطابية. ص 325 - 326</p>

Illocutoire- acte de langage	ألتحقيقي - أحداث اللُّغة
<p>L'illocutoire se conçoit sous deux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comme la prévision en langue des actes de langage, en quoi il est lié à la réflexivité des signes. - Comme la prévision de la saturation référentielle. P 251 	<p>التحقيقي يمكن أن يُنصَّر في شكل مظهرين: باعتباره توقع أحداث اللُّغة في اللسان، وهو ما يربطه بـ انعكاسية الدلائل. - باعتباره توقُّع الإشباع المرجعي. ص 328</p>

Réflexivité	الانعكاسية
<p>La notion de réflexivité remonte pour le moins à L.wittgentein ; elle fonde la théorie illocutoire du signe. Celui-ci se décompose en deux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa projectivité : le signe, tout signe, renvoie à quelque chose qui n'est pas lui ; il est signe de quelque chose ; - Sa réflexivité : le signe montre de lui-même qu'il est un signe. Le mot table s'affiche comme un signe, il se révèle comme tel à tout locuteur capable de le reconnaître. La réflexivité du signe et son statut en tant qu'objet de conscience. Dans la lecture métalinguistique, la projectivité du signe se trouve suspendue- ou mieux retournée sur le signe lui-même, au bénéfice exclusif de la réflexivité (table à cinq lettres). P 251 	<p>إنَّ مفهوم الانعكاسية يعود على الأقل إلى ل. فيتغنشتاين (L. Wittgenstein) وعليه أسست النظرية التحقيقية للدليل الذي ينقسم إلى مظهرين: إسقاطيته: إنَّ كل دليل يحيل على شيء ليس هو، إنه دليل شيء انعكاسيته: يُظهر الدليل بذاته أنه دليل. إن كلمة طاولة تظهر كدليل، وتبرز بصفقتها تلك إلى كل متكلم قادر على التعرف عليها. إن انعكاسية الدليل هي مكانته باعتباره موضوع وعي. إنَّ الإسقاطية تجد نفسها معلقة في القراءة الورلساني، أو هي أحسن من ذلك موجَّهة نحو الدليل بواسطة الانعكاسية وحدها (طاولة لها خمسة أحرف). ص 328 - 329</p>

Performativité	إنجازية
<p>On appellera performativité la réflexivité de la phrase, c'est-à-dire ce qu'elle est, L'acte qu'elle constitue. La performativité peut s'explicitier au moyen de je dis que : je dis que j'ai mal à la tête. Dire renvoie alors à l'acte même qu'il constitue, à l'acte qui consiste à dire « je dis ». P 251</p>	<p>ونسَمي إنجازية انعكاسية الجملة، أي ما هي، الحدث الذي تمثله إن الإنجازية يمكن تبيانها بواسطة أقول إن: أقول إن رأسي يؤلمني - القول يحيل إذن على الحدث ذاته الذي يشكله، أي على الحدث الذي يتمثل في القول «أقول». ص 329</p>
Argumentation	الحجاج
<p>Il faut prendre position ici sur la pragmatique illocutoire-ou «intégrée» de l'argumentation. Cette notion apparaît, par exemple chez O. Ducrot, comme un primitif de la théorie pragmatique. Ainsi, le mot même aurait pour rôle de signifier que la proposition qui le comporte constitue l'argument le plus fort en faveur d'une certaine conclusion. Pierre a même démissionné serait un argument par exemple pour la conclusion que « Pierre est totalement désarmé ». p 253</p>	<p>يجب أن نتخذ هنا موقفاً من التداولية التحقيقية- أو «المندمجة» في الحجاج. يبرز هذا المفهوم مثلاً عند أ. ديكرو O. Ducrot، باعتباره بدايات النظرية التداولية، وهكذا فإن كلمة حتى قد يكون لها دور إفادة أن القول الذي يحتوي عليها بشكل الحجة الأقوى في مصلحة أحد الاستنتاجات. زيد قدّم حتى استقالته قد يكون حجة مثلاً بالنسبة إلى الاستنتاج أن «زيد شديد الاضطراب». ص 330 - 331</p>
Déictique	حدوثي
<p>La phrase j'ai mal ici n'a évidemment pas la même interprétation...ici est un morphème de l'identification spatiale : il signifie sans plus que l'endroit désigné (et précisé p, ex, par un geste) est présumé identifiable. C'est un déictique. Mais ses interprétations sont aussi diverses que les situations elles-mêmes et partant en nombre infini. P 255 - 256</p>	<p>إنّ الجملة أحس بألم هنا ليس لها بالطبع التأويل نفسه.... هنا هو صيغ التشخيص المكائي، إنه يعني، لا أكثر أن المكان المشار إليه (والمدقّق مثلاً بواسطة إشارة) يعتقد أنه قابل للتشخيص. إنه حدوثي، لكنّ التأويلات متنوعة بتتبع الوضعيات ذاتها، وعددها بالتالي لا نهائي. ص 334</p>
Perlocutoire	المقامية
<p>Les effets perlocutoires peuvent eux aussi être infiniment divers. Voyez la phrase toute simple P : je reviendrai : Elle est illocutoirement une assertion. Mais que de ré-interprétations possibles ! Imaginons une visite qui prend congé : p sera une promesse ; un client qui s'adresse à un restaurateur : ce sera un compliment ; un policier qui autorise un automobiliste mal garé à rester deux minutes et p sera un avertissement ; ce sera une menace dans la bouche du propriétaire qui, une fois de plus s'en retourne sans être payé.... P 256</p>	<p>إنّ التأثيرات المقامية يمكنها هي أيضاً أن تكون كثيرة التتوع. ولننظر في الجملة البسيطة ج: سأعود. هي تحقيقاً تأكيد، لكن كم من إعادة تأويل ممكنة! لننصور نهاية زيارة: ج تكون وعداً، أو حريفاً يتوجه إلى صاحب المطعم :ج تكون تثناء، أو شرطياً يسمح لصاحب سيارة تتوقف بصفة غير قانونية بأن يبقى دقيقتين فتكون ج تحذيراً، وتكون تهديداً في فم مالك لم يتسلم مرّة أخرى معلوم الكراء.... ص 335</p>

Décodage	حلقنة
Le texte explicite au moins en partie les données situationnelles. Et c'est dans le texte que deviennent objectivement repérables les éléments indispensables à la ré- interprétation. Il s'y ajoute que certains types de communication sont fortement stéréotypés et, du fait même, le décodage interprétatif peut s'en trouver facilité. P 259	فالنص يبين على الأقل جزءًا من معطيات الوضع. وفي النص تصبح موضوعيًا العناصر اللازمة لإعادة التأويل قابلة للتحديد. يضاف إلى ذلك أن بعض أنواع التواصل جدّ مقولية، ويمكن تبعًا لذلك للحلقنة التأويلية أن تكون أسهل. ص 338

Maximes conversationnelles Conditions de coopération	المسلمات الحوارية شروط التعاون
La ré- interprétation fait intervenir des lois discursives, en tant que telles prévisibles, que H.P.Grice a appelées les « maximes conversationnelles » ou « conditions de coopération ». On ne dira rien ici de la maxime de qualité : la présomption de sincérité intervient dès l'interprétation. Tout énoncé tend à imposer comme vrai ce qu'il affirme. Mais les autres «conditions de succès» s'exercent toutes dans la ré- interprétation. P 260	إنّ إعادة التأويل تدخل قواعد خطابية ممكنة التوقّع بصفتها تلك، يسميها هـ ب. غريس (H.P Grice) «المسلمات الحوارية» أو «شروط التعاون». لن نقول شيئًا هنا عن مسلمة الجودة: إنّ افتراض الصدق يتدخل منذ التأويل. كلّ لفظ يسعى إلى فرض ما يؤكد كحق. إلا أن «شروط النّجاح» الأخرى تطبق جميعًا في إعادة التأويل. ص 339

Maxime de quantité	مسلمة الكمّ
La maxime de quantité : tout énoncé est en principe informatif (on ne parle pas pour ne rien dire). Cette maxime a deux aspects. La loi d'exhaustivité du langage tout d'abord (l'information est en principe maximale) : Si je dis que j'ai perdu la clé de la cave, mon interlocuteur peut raisonnablement conclure que je n'ai pas perdu, tout mon trousseau de clés..... la loi de pertinence de l'information ensuite :....P 260	مسلمة الكمّ: إن كلّ لفظ هو مبدئيًا إعلاني (لا نتكلم كي لا نقول شيئًا). هذه المسلمة لها مظهران: أولاً قانون شمولية اللّغة (الإعلام هو مبدئيًا أقصى). أن أقول إنني أضعت مفتاح القبو فإن مخاطبي يمكن أن يستنتج بكلّ معقولية أنني لم أضع جميع مفاتيحي.... وقانون إفادة الإعلام...ص 339

Maxime de relation	مسلمة العلاقة
La maxime de relation : les navets sont hors de prix. Sophie vient de rentrer. Curieuse rencontre d'énoncés : la maxime de relation impose, pour la cohérence textuelle, qu'on leur découvre un lien. P 261	مسلمة العلاقة: إنّ اللّفت باهظ الثمن. لقد عادت صوفية، إنه لقاء عجيب بين هذين اللّفظين ! تفرض مسلمة العلاقة، من أجل التناسق التّصّي، أن نكتشف لهما علاقة ص 340 - 341

Maxime de modalité	مسألة التعديلية
<p>La maxime de modalité (ou si l'on préfère: d'intelligibilité): tout énoncé a une interprétation. D'où ce fait que les idées vertes qui dorment furieusement ou les silences vertébraux qui indisposent les voiles licites trouvent des locuteurs pour les accepter et les traduire en langage clair. Le vide sémantique n'est pas un état tolérable. P 261</p>	<p>مسألة التعديلية (أو إذا شئنا: التَّيْنِيَّة): إن لكل لفظ تأويلاً. من هنا يتأتى أن الأفكار الخضراء التي تنام بغضب، أو الصمت الفقري الذي يزجج الشراعات الحلال تجد متكلمين يقبلونها ويترجمونها في لغة واضحة. إن الفراغ الدلالي ليس حالة مسموحة بها. ص 341</p>
Connecteurs	قوارن
<p>Les connecteurs pragmatiques. Ils connectent la phrase qu'ils introduisent à l'énonciation d'une phrase qui précède. P 264</p>	<p>القوارن التداولية إنها تقرن الجملة التي تبتدئها عند التلطف بالجملة السابقة. ص 344</p>
Locutoire – acte illocutoire - perlocutoire	تكملي – حدث تحقيقي – مقامية
<p>Supposons que la petite Sophie, chaque fois qu'elle prétend avoir mal à la tête, traduise par là sans plus un prodigieux ennui : j'ai mal à la tête aura dans sa bouche la signification de « je m'ennuie ». Supposons qu'elle ait, affligée de telles douleurs, effectives ou non, peu nous importe le droit de coucher dans la chambre de ses parents. L'énoncé j'ai mal à la tête, d'assertif qu'il est en tant que phrase, prendra une valeur impérative: il sera un acte jussif visant à arracher une autorisation exceptionnelle.</p> <p>On peut donc distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ré- interprétation du sens : elle conduit à ce qu'on appellera la signification ; - La ré - interprétation de l'acte illocutoire : elle conduit à ce qu'on appellera le perlocutoire ou actes dérivés. <p>Les effets perlocutoires peuvent eux aussi être infiniment divers. Voyez la phrase toute simple P : je reviendrai. Elle est illocutoirement une assertion. Mais que de ré -interprétations possibles! Imaginons une visite qui prend congé : P sera une promesse ; un client qui s'adressé à un restaurateur : ce sera un compliment ; un policier qui autorise un automobiliste mal gare à rester deux minutes et P sera un avertissement..... Dans tous ces exemples, ce qui varié c'est la ré - interprétation performative de l'acte de langage. Selon la situation, P est illocu- toirement ré – interprété. p 256</p>	<p>لنفترض أن صوفية كلما ادعت أن رأسها يؤلمها عبرت في الحقيقة عن قلق كبير لا أكثر : يكون ل رأسي يؤلمني عندما تتلفظ بها دلالة "إني قلقة". ولنفترض أن لها حق النوم في غرفة والديها كلما عانت من مثل هذه الآلام التي هي آلام حقيقية أولاً، لا يهتم ذلك. إن اللفظ رأسي يؤلمني يتخذ قيمة أمر بعدما كان تأكيداً باعتباره جملة: سيكون حدثاً أمرياً يهدف إلى الحصول على ترخيص استثنائي. إن يمكن التمييز بين:</p> <p>إعادة تأويل معنى تكلمي: تؤدي إلى ما نسميه دلالة .</p> <p>إعادة تأويل الحدث الحقيقي: تؤدي إلى ما نسميه المقامية أو الأحداث المشتقة. إن التأثيرات المقامية يمكنها هي أيضاً أن تكون كثيرة التنوع ولننظر في الجملة البسيطة ج:</p> <p>سأعود هي تحقيقياً تأكيد. لكن كم من إعادة تأويل ممكنة! لننصو نهاية زيارة:</p> <p>ج تكون وعداً، أو حريفاً يتوجه إلى صاحب المطعم: ج تكون ثناء، أو شرطياً يسمح لصاحب سيارة. تتوقف بصفة غير قانونية بأن يبقى دقيقتين فتكون ج تحذيراً، في جميع هذه الأمثلة، ما يتغير هو إعادة التأويل الإنجازي للحدث اللغوي.</p> <p>إن ج تؤول تحقيقياً حسب الوضع. ص 334 – 335</p>

stéréotypique	قولبي
<p>Comparons les deux définitions suivantes du mot tournevis : « outil pour serrer, desserrer les vis » (Dictionnaire du Français contemporain). « outil pour tourner les vis, fait d'une tige d'acier emmanchée à une extrémité, et aplatie à l'autre afin de pénétrer dans la fente d'une tête de vis (Petit Robert). La définition du DFC peut être dite « minimale » : elle se borne, par un trait spécifique, à isoler les tourne vis parmi tous les outils possibles. Celle du PRob ajoute à ces traits minimaux des contenus non discriminatoiresUne telle définition « stéréotypique » vise à donner, au-delà du contenu minimal de pertinence linguistique une représentation de l'objet dénommé suffisante pour en permettre l'identification effective P 67</p>	<p>لتقارن التّعريفين الآتيين المتعلّقين بكلمة : Tournevis : (مفك البراغي) - "آلة لضغط أو فكّ البراغي" (ق ف م) - آلة لإدارة البراغي، ذات عصا من الصّلب ومقبض في أحد طرفيها وتكون في الطّرف الآخر مسطّحة حتّى تلج شقّ رأس البرغي" (ر ص). يمكننا القول إنّ تعريف ق ف م تعريف أدنى فهو يقتصر بفضل صفة مخصوصة على عزل مفكّات البراغي عن سائر الأدوات الممكنة. أمّا تعريف ر ص فإنّه يضيف إلى هذه الصّفات الدّنيا محتويات غير تفريقيّة..... إنّ مثل هذا التعريف "القولبي" يهدف بالإضافة إلى المحتوى الأدنى ذي التميّز اللّساني إلى تقديم تمثّل الشّيء المسمّى تمثلاً كافياً لتشخيصه فعلياً. ص 80</p>

Locutoire - illocutoire	تكملي - تحقيقي
<p>La distinction, dans la phrase, entre le sens locutoire qu'elle véhicule et l'acte illocutoire dont elle est la prévision rend naturelle la question de savoir si, dans l'énoncé cette opposition est également pertinente, tant dans l'interprétation que dans la ré - interprétation La phrase j'ai mal ici n'a évidemment pas la même interprétation selon que le locuteur montre le bas du dos pour qu'on prenne en pitié la sciatique qui le martyrise ou qu'il ouvre toute grande la bouche, chez le dentiste, en montrant une dent de sagesse qui n'en finit pas de le torturer. Dans les deux cas, ici est un morphème de l'identification spatiale : il signifie sans plus que l'endroit désigné (et précise R ex. par un geste) est présumé identifiable, c'est un déictique : Mais ses interprétations sont aussi diverses que les situations elles - même et partant en nombre infini. Si l'interprétation locutoire consiste à expliciter, l'ensemble des propositions posés, présumées ou supposées (celles des mondes d'attentes) l'interprétation illocutoire consiste dans la saturation des éléments déictiques .P 255 - 256</p>	<p>فالتمييز في الجملة بين المعنى التكملي الذي تحمله والحدث الحقيقي الذي تمثّل توقعه يجعل طبيعياً التساؤل عن معرفة ما إذا كانت هذه المقابلة في اللفيظ متميزة كذلك في التأويل و إعادة التأويل في أن إن الجملة أحس بألم هنا ليس لها بالطبع التأويل نفسه حسب كون المتكلم يشير إلى أسفل الظاهر كي نشفق على النسا الذي يعذبه، أو يفتح فمه عند طبيب الأسنان مشيراً إلى ضرس العقل الذي لم يكف عن تعذيبه وفي كلتا الحالتين هنا هو صيغ التشخيص المكاني، إنه يعني، لا أكثر، أن المكان المشار إليه (والمدقق مثلاً بواسطة إشارة) يعتقد أنه قابل للتشخيص. إنه حدوثي. لكن التأويلات متنوعة بتتبع الوضعيات ذاتها، وعددها بالتالي لا نهائي. إذا كان التأويل التكملي يتمثّل في تبيان مجموعة الأقوال الموضوعية أو المفترضة أو المفروضة (أقوال عوالم المرتقبات) فإن التأويل الحقيقي يتمثّل في إشباع العناصر الحدوثية. ص 334</p>

Trope – figuré – sens figuré	صورة مجازية – صورة – معنى مجازي
<p>L'énoncé ironique a donné lieu à des interprétations divers.</p> <p>1/ La tradition en traite en termes de trope : l'ironie est la figure qui permet au locuteur, à des fins de raillerie de faire entendre le sens figuré « ~ p » sous le sens propre « p » qu'il énonce. P269</p>	<p>لقد أفضى اللفظ الساخر إلى تأويلات متنوعة:</p> <p>1/ إنه يعالج تقليدياً بواسطة الصور المجازية: السخرية هي الصورة التي تسمح للمتكلم، من أجل التهكم، أن يفيد المعنى المجازي " ~ ج " تحت المعنى الحرفي " ج " الذي يتلفظ به ص 349 - 350</p>
Virtuème	تقديري
<p>Cela donne à la métaphore, du moins en dehors de la catachrèse, un caractère connotatif : du côté du comparé, la propriété n'est assumée que par le locuteur, de telle sorte que, n'étant pas socialisée, elle est de la nature du virtuème. P 210</p>	<p>إن هذا يضفي على الاستعارة صفة حافة على الأقل خارج الصورة المتكلمة: لا تتحمل الخاصية من ناحية المشبه به إلا من قبل المتكلم على نحو يجعل طبيعتها تقديرية بما أنها لا تنتمي إلى المخزون الثقافي المشترك ص 276</p>
connecteur	قارن
<p>Les connecteurs pragmatiques. Ils connectent la phrase qu'ils introduisent à l'énonciation d'une phrase qui précède. Ainsi pour le connecteur mais, lorsqu'il sert à contester non pas ce qui est dit, mais le fait de le direP264</p>	<p>القوارن التداولية إنها تقرن الجملة التي تبتدئها عند التلفظ بالجملة السابقة، مثلها هو الشأن بالنسبة إلى القارن. لكن عندما يستعمل للاعتراض لا على ما قيل بل على القول ذاته.....ص 344</p>
Trope	صورة
<p>Il reste que la confrontation des deux tropes s'impose. C'est à quoi s'est pertinemment appliquée D. Bouverot (1973). J'insisterai seulement sur deux aspects importants pour la suite.</p> <p>Tout comme la comparaison, la métaphore exploite la dissymétrie du posé et du présumé. En disant que l'homme est féroce comme le loup, je présume que le loup est féroce et je pose que l'homme l'est de la même manière ou au même degré que le loup. P 208</p>	<p>إن يبقى التقابل بين الصورتين، وهو ما قام به د. بوفيروت (D. Bouverot) بكل إفادة، ومايج علي أكد في ما يلي وجهين مهمين فحسب. تستغل الاستعارة، مثل التشبيه اللأ تماثل بين الموضوع والمفترض. فنحن عندما نقول أن الإنسان شرس مثل الذئب نفترض أن الذئب شرس، ونضع فكرة أن الإنسان شرس مثل الذئب بالطريقة نفسها و بالدرجة نفسها. ص 274</p>
Métaphore	استعارة
<p>Si l'on veut bien admettre que la métaphore se fonde sur une similitude, sur une analogie, elle sera, du fait même, à rapprocher de comparaison. P206</p>	<p>إذا قبلنا بأن الاستعارة تبنى على أساس المشابهة والقياس، يجب تقريبها من التشبيه. ص 271 - 272</p>

Pronom – pronominaliser	ضمير – إضمار
<p>De là vient qu'il est impossible de les faire commuter avec <u>un pronom</u> de l'unicité ou un pronom « partitif » (comme en)</p> <p>De là vient aussi qu'il est impossible de les <u>pronominaliser</u> par lequel :</p> <p>P 198 – 199</p>	<p>من هنا تأتي استحالة الاستبدال بضمير توحده أو بضمير "تبعيضي" (مثل en) :</p> <p>من هنا أيضا جاءت استحالة الإضمار بـ lequel</p> <p>..... ص 260</p>
Artefacts – Ficta – Impossibilia	اصطناعية – متخيل – استحالات
<p>Diverses conceptions de ce type de générique ont été avancées. Celle de l'« espèce », adéquate pour (1), convient beaucoup moins bien aux artefacts (2) et (3), encore moins bien aux ficta (4) ou aux impossibilia (le cercle carré....)P 182</p>	<p>لقد قدمت تصورات مختلفة حول هذا النمط من الجنسي. إن تصور " النوع " مناسب ل (1) لكنه أقل مناسبة بكثير بالنسبة إلى "الاصطناعية " (2) والاصطناعية (3) وأقل من ذلك بالنسبة إلى المتخيل (4) أو الاستحالات (le cercle carré ... الدائرة المربعة)</p> <p>ص 237</p>
Inférence	استدلال
<p>Si l'on dit qu'un bon vin ne fait pas de mal, on a en vue, par exemple, l'inférence que la bouteille de bon vin que je vous offre ne vous fera pas de mal. 176</p>	<p>عندما نقول Un bon vin ne fait pas de mal [أل] خمر [أل] جيدة لا تضر [فإن في ذهننا مثلا الاستدلال:</p> <p>La bouteille de bon vin que je vous offre ne vous fera pas de mal</p> <p>[قارورة الخمر الجيدة التي أهديك إياها لن تضرك]. ص 228</p>
Effets de sens	آثار المعنى
<p>Quant au flou, il tient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les <u>articles</u>, à la multiplicité des <u>effets de sens</u>, toujours ouverte à une lecture intermédiaire ; - Dans l'<u>indéfini</u> tout à la construction d'ensembles exhaustifs dont on montrera que a sont en fait des ensembles « virtuels ». P 172 	<p>أما الضبابية فمآتاها:</p> <ul style="list-style-type: none"> - في <u>المعرفات</u> كثرة <u>آثار المعنى</u> التي تكون دائما مفتوحة على قراءة وسطى. - في <u>النكرة</u> tout [كل] التي لها بناء مجموعات استقصائية سنبيين أنها في الواقع "مجموعات تقديرية" ص 223
Singletons	آحاد
<p>Les oppositions discrètes, notamment celle des deux <u>articles</u> un et le, viennent de la distinction simple entre les opérations sur des ensembles préconstruits et la construction d'objets uniques, c'est – à – dire de <u>singletons</u> P171</p>	<p>تأتي التباينات المتفصلة، ولاسيما تلك القائمة بين <u>المعرفين</u> Un و le، من التمييز فحسب بين العمليات على مجموعات مبنية قبلها وبناء أشياء مفردة، أي <u>آحاد</u> ص 223</p>

Sémantisme	دلالة
On défendra ici l'hypothèse que le propre de (K-) , en dehors de son rôle syntaxique d'enchâssement, est de suspendre la valeur de vérité de la proposition P qu'il introduit. La valeur de P se détermine entièrement par le <u>sémantisme</u> de l'élément introducteur (verbe ou conjonction) : P 110	سندافع هنا عن فرضية أن ما تتميز به أن خارج دورها التركيبي في الاكتناف هو تعليق قيمة حقيقة القول ح الذي تنصدره . و قيمة ج تحدد كلياً بدلالة العنصر المصدر (فعلاً أو حرفاً) ص 132
Présent – futur – imparfait – conditionnel – subjonctif	حاضر – مستقبل – ماضي الديمومة – زمن الشرط – صيغة احتمالية
On se borne pour l'instant à faire observer que les oppositions, présent – futur et imparfait – conditionnel sont typiques du mode indicatif. Le subjonctif quant à lui se caractérise par une « image » du temps moins élaborée. P113	ونقتصر الآن على ملاحظة أن المقابلات حاضر / مستقبل / ماضي الديمومة / زمن الشرط هي نمطية في الصيغة الإشارة. أما الصيغة الاحتمالية، فإنها تتميز بـ "صورة" زمنية أقل بلورة ص 137
Proposition relative	جميلة موصولة
2. En proposition relative l'explication par les « mondes possibles vaut également pour certains emplois en relative. C'est le cas chaque fois que le syntagme nominal se trouve dans le champ d'un élément qui suggère le parcours d'un ensemble provisoirement clos de possibles. P125	2 في الجميلة الموصولة يصلح كذلك تفسير العوالم الممكنة لبعض الاستعمالات في الجميلة الموصولة، و هو ما يحدث كلما كان المركب الاسمي في مجال عنصر يوحي بمجموعة مغلقة من الإمكانيات. ص 154 - 155
Proposition subordonnée	جملة تابعة
C / Subjonctif et mondes contrefactuels Cette notion ne permet pas, cependant, de prendre en compte l'intégralité des emplois. Il en est ainsi de tous les cas, fort diversifiés où la proposition subordonnée est une proposition vraie (bien que Pierre soit là). La notion de monde contrefactuel vient alors prendre le relais. On s'en rappelle la définition : un monde contrefactuel est un monde possible qui comporte en lui au moins une proposition contradictoire avec ce qui est. P 126	C / الصيغة الاحتمالية والعوالم المصطنعة إلا أن هذا المفهوم لا يسمح بتغطية مجموع الاستعمالات، وهو ما يحصل في جميع الحالات المتنوعة جدا والتي تكون فيها الجملة التابعة جملة حقا (رغم أن زيدا هنا = (bien que Pierre soit là) لذا فإن مفهوم العالم المصطنع هو عالم ممكن يشتمل على الأقل على جملة تناقض ما هو موجود، ص 157

Conjonction	رابط
<p>Subjonctif d'inexistence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assertion d'inexistence supposant l'appartenance à , le subjonctif paraît très naturel : - Après des conjonctions comme sans que, non que, non pas que..... ; - Après des verbes ou syntagmes verbaux comme s'opposer à ce que, il est exclu que P 128 	<p>الصيغة الاحتمالية في الوجود بما أن الزعم بعدم الوجود يفترض الانتماء إلى ع فإن الصيغة الاحتمالية تبدو جد طبيعية :</p> <p>- بعد الروابط مثل Sans que, non que, non pas que (من غير أن، لا أن)</p> <p>- بعد الأفعال أو المركبات الفعلية مثل S'opposer à ce que, il est exclu que (= يتعارض مع أن، من المستبعد أن). ص 160</p>
Déterminant – article	محدد – أداة التعريف
<p>L'idée centrale de tout le développement qui va suivre sera que le système des déterminantes français, et tout spécialement celui de l'article qui en est le pivot, est simultanément le lieu d'oppositions discrètes et d'un sémantisme flou. P 171</p>	<p>إن الفكرة المركزية للتحليل الذي يلي هي أن نظام المحددات الفرنسية، وبالخصوص نظام أداة التعريف الذي يمثل المحور فيه، محل تقابلات متفصلة ودلولة ضبابية في الوقت ذاته. ص 223</p>
Non – dit	تضمين
<p>Une phrase est un lieu de non – dit si elle est en relation d'implication converse avec des phrases (plus précises) incompatibles entre elles, situées en dehors de l'assertion proprement dite, mais envisageables pragmatiquement ou sémantiquement. P 166</p>	<p>تعتبر الجملة مجالا للتضمين إذا كانت في علاقة اقتضاء غير متناظرة مع جمل (أكثر دقة) متنافرة في ما بينها، غير منصهرة في التأكيد بأتم معنى الكلمة إلا أنه يمكن تصورها تداوليا أو دلاليا. ص 216</p>
Connotation	حفاف
<p>On voit du même coup les rapports (et les différences) entre les notions d'univers et de connotation (définie comme « signification énonciative », qui informe sur les actants de l'énonciation et non sur les actants de l'énoncé ; I ,A,P,96). L'Univers est l'ensemble des croyances d'un locuteur. La connotation d'un signe lui vient de son appartenance au langage d'un locuteur ; elle est liée, non pas à des croyance, mais à des habitudes langagières. P 109</p>	<p>نلاحظ في الوقت نفسه العلاقات (والاختلافات) بين مفهومي المحيط و الحفاف الذي يعرف بأنه " دلالة تلفظية " تعلم عن مفاعلي التلظ لا عن مجموع معتقدات متكلم. أما حفاف دليل فهو يتأتى من انتمائه إلى لغة متكلم وهو مرتبط لا بمعتقدات بل بعادات لغوية. ص 132</p>

Dénotative – connotative – néologisme	عيني – حفاي – محدث
<ul style="list-style-type: none"> - Distanciation par rapport à l'emploi habituel : les guillemets signalent le caractère inapproprié d'un vocable : - « inappropriation » dénotative : le locuteur a conscience d'utiliser un néologisme ou de prendre un vocable dans un sens dérivé non socialisé (ainsi pour le mot inappropriation que je viens d'écrire) ; c'est souvent le cas des métaphores in absentia ; - « inappropriation » connotative : le locuteur a conscience d'utiliser un vocable qui n'appartient pas (en tant que tel ou dans le sens où il est pris) à son usage personnel (une réforme « en profondeur », comme disent...), ou qui n'est pas jugé adéquat à la situation discursive..... P 109 	<p>- الاستبعاد بالنسبة إلى الاستعمال العادي: تشير المزدوجتان إلى الاستعمال غير المناسب للفاضة: * "عدم تناسب" عيني: يكون المتكلم واعيا باستعمال محدث أو باستعمال لفاضة في معنى مشتق غير متداول، وهو ما يجد غالبا في الاستعارة الغيائية.</p> <p>* "عدم تناسب" حفاي: يكون المتكلم واعيا باستعمال لفاضة لا تنتمي (كما هي وفي المعنى المستعمل) إلى استعماله الشخصي (إصلاح "في العمق" كما يقول ص 131 أو تعتبر غير ملائمة للسياق الخطابي ص 131</p>

Force illocutoire	قوة حقيقية
<p>Le modalisateur détermine alors la « force illocutoire » c'est à – dire le type d'acte que l'énoncé réalise (assertion, interrogation, injonction). P 105</p>	<p>يحدد المعدل إذن "القوة الحقيقية"، أي نوع الحدث الذي يجسده اللفظ (تأكيد، استفهام، أمر ص 125</p>

Modalisateur	معدل
<p>Symbole R : Toute proposition est le lieu d'une relation entre arguments a, b..... ; la relation en tant que telle est désignée par le terme de foncteur ; son contenu (qui s'oppose à toutes les autres relations possibles) est une composition de prédicats primitifs appelés <u>noèmes</u>.</p> <p>Symbole M : La relation R est elle – même modifiée par un ensemble M d'opérateurs, ensemble appelé <u>modalisateur</u> P 103</p>	<p>الرمز ع: إن كل قول هو مجال لعلاقة بين معمول أ، ب.....، والعلاقة بصفاتها تلك تعين بلفظ المناظر. ومحتواها – الذي يقابل جميع العلاقات الأخرى الممكنة – متكون من مسانيد بدائية تسمى فكرمات .</p> <p>الرمز م: إن العلاقة أ ذاتها تتغير بواسطة مجموعة م من العوامل، هي مجموعة تسمى معدلا . ص 123</p>

Sémantique – sens	دلالية – معنى
<p>La sémantique est l'étude du sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sens des mots (qui est, à proprement parler, le domaine de la lexicologie ; - Le sens des phrases (qui est le domaine de la sémantique proprement dite) ; - Le sens des textes (qui relève plus précisément de l'analyse du discours, de la narratologie ou de la poétique). P 11 	<p>الدلالية هي دراسة المعنى: معنى الكلمات (وهو في الحقيقة مجال المعجمية). معنى الجمل (وهو مجال الدلالية الحقيقية). معنى النصوص (وهو الذي ينتمي بكل دقة إلى تحليل الخطاب) أو إلى السردية أو إلى الشعرية). ص 25</p>

Epistémique	علمي
<p>Par nature, l'avenir échappe à la certitude. Lieu des conjectures, des projections hypothétiques à partir de l'expérience acquise, il est indissolublement lié au possible. Non que le passé – rédisons – le – n'ait de son côté aucun lien avec le possible : que l'on songe aux hypothèses de l'historien ou, plus banalement, aux assertions modalisées que tout locuteur produit (Pierre est peut – être rentré). Mais, par l'irréversibilité du temps, le passé n'est jamais lié au possible que par un lien épistémique: plus précisément par l'insuffisance du savoir. L'avenir, au contraire, comme lieu de l'action S'apparente ontologiquement au possible, c'est à – dire par son être même. P 33</p>	<p>إن المستقبل لا يخضع بطبعه لليقين، فباعتباره محل التكهنات والافتراضات المستقبلية انطلاقاً من التجربة الحاصلة، فإنه مرتبط وثيق الارتباط بالمكان، وهذا لا يعني أن الماضي – كما أكدنا سابقاً – لاصلة له بالمكان. فلنذكر افتراضات المؤرخ، أو بصفة أبسط التأكيدات المعدلة الصادرة عن كل متكلم (قد يكون زيد عاد) . لكن الماضي، بحكم لا رجعة الزمن، غير مرتبط البتة بالمكان إلا برابط علمي، وبصفة أدق بنقصان المعرفة. أما المستقبل، باعتباره محل الفعل، فإنه على العكس من ذلك ينتسب إلى الممكن، أي بذاته نفسها..... ص 47</p>

Propositions – signification	أقوال – دلالة
<p>Ainsi sont apparus l'opérateur d'inversion, non définissable dans la logique binaire du vrai et du faux, la notion de présupposé, inconsistante à l'intérieur de la logique des <u>propositions</u>, l'idée du continuum de la signification indispensable dès lors qu'on veut prendre en compte (au moins pour partie) l'extrême diversité des faits. P 14 - 15</p>	<p>وهكذا برز عامل القلب الذي لا يقبل التعريف داخل منطق الحق و الباطل الثنائي، ومفهوم المفترض الذي لا صلابة له داخل منطق الأقوال و فكرة استرسال الدلالة التي هي ضرورية كلما أردنا أن نأخذ بعين الاعتبار (على الأقل جزئياً) كثرة تنوع الأحداث. ص 26 - 27</p>

Composante	مركبة
<p>Les relations sémantiques sont des relations prévisibles, c'est – à – dire calculables, il n'en est pas ainsi des <u>relations pragmatiques</u>, dépendantes des situations discursives, aussi variables que les situations elles – mêmes. Comprise comme le lieu du « <u>sens situationnel</u> », la pragmatique peut difficilement être « intégrée ». Elle s'oppose à la <u>sémantique</u> ; elle n'en est pas une partie. Ainsi distinguée de la <u>composante</u> pragmatique, la composante sémantique elle – même assure deux fonctions qu'il y a également tout à gagner à séparer : la fonction phrastique, initiale, élabore le sens comme lieu des conditions de vérité ; la fonction discursive, terminale, assure l'insertion de la phrase dans le discours. P 16 - 17</p>	<p>إن <u>العلاقات الدلالية</u> علاقات يمكن التكهن بها، أي احتسابها، فيما يختلف الأمر في <u>العلاقات التداولية</u> التي تتبع الوضعيات الخطابية المتغيرة بتغير الوضعيات ذاتها. التداولية بوصفها محال "المعنى الوضعي" يصعب "دمجها" فهي تتعارض مع الدلالية و ليست جزءاً منها. وهكذا فإن المركبة الدلالية ذاتها – بوصفها مركبة متميزة عن <u>المركبة التداولية</u> – تؤدي وظيفتين يفضل التمييز بينهما: الوظيفة الجمالية التي هي وظيفة أولية وتصوغ المعنى بوصفه مجالاً لظروف الحقيقية والوظيفة الخطابية التي هي وظيفة ختامية وتؤمن انصهار الجملة في الخطاب . ص 29</p>

Fragment	جزء
<p>Au lieu d'être défini par inclusion ou implication, c'est – à dire par une procédure hyperronymique, le sens peut l'être aussi par un rapport de métonymie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moyen de vocables comme partie (bras « partie du corps... », manche « partie d'un outil.... » ou « partie d'un habit..... », bec « partie du corps des oiseaux..... »), morceau (ceinture « morceau de cuir ou de tissu, étroit et long, qui fait le tour du corps », allumette petit morceau de bois qu'on allume en le frottant..... »), pièce (ancre « pièce de fer qu'on fait descendre dans la mer ou la rivière pour arrêter un navire.... »), etc ; le sens est défini comme le <u>fragment</u> d'un tout mieux connu ; P 61 -62 	<p>وبدل أن يعرف المعنى بالضم أو بالاعتضاء (أي بطريقة احتوائية) يمكن أن يعرف كذلك برابط كناية: بواسطة لفاظات مثل جزء (ذراع: "جزء من الجسم....", كم "جزء من ثوب.....", منقار: "جزء من جسم طير.....") أو قطعة (حزام: "قطعة من جلد أو من قماش ضيفة، طويلة تلف الخصر"، وقيد: "قطع صغيرة من الخشب تشعل بالاحتكاك".....) الخ. فالمعنى يعرف باعتباره جزءاً من كل معروف أكثر. ص 75</p>

Proposition	قول
<p>L'univers de croyance étant le lieu de toutes les <u>propositions</u> décidables (univers virtuel) et de toutes les propositions auxquelles effectivement le locuteur attribue une valeur de vérité (vrai, faux, plus ou moins vrai et possible), cet univers rassemble en lui l'ensemble des mondes possibles tels que le locuteur les conçoit, ces mondes étant de leur côté définis comme des ensembles consistants de propositions liés aux instants d'un temps ramifié. P 46</p>	<p>لما كان المحيط المعتقدى موضع جميع الأقوال القابلة للتقدير (محيط تقديري) وجميع الأقوال التي يمنحها المتكلم فعلا قيمة حقيقية (حق، باطل، أكثر أو أقل حقا، ممكن)، فإن هذا المحيط يجمع في داخله مجموع العوامل الممكنة كما يتصورها المتكلم، وهذه العوامل نفسها محدودة باعتبارها مجموعات متينة من الأقوال المرتبطة بلحظات من زمن متفرع. ص 62</p>

Paradigme – phraséologie	جريدة – تعبيرية
<p>Les propriétés généralement vérifiées et les propriétés symboliques constituent le champ stéréotypique de la signification. Le degré d'appartenance à ce champ se détermine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par l'existence de paradigmes divers (métonymiques, analogiques dérivationnels.....), - Par l'existence de relations phraséologiques. P 72 	<p>إن الخصائص المثبتة عامة والخصائص الرمزية تكون مجال الدلالة القولي. وتتحدد درجة الانتماء إلى هذا المجال:</p> <ul style="list-style-type: none"> - بوجود جريدات متنوعة (كنائية وقياسية واشتقاقية....) - بوجود علاقات تعبيرية. ص 86

Pertinence continuum	أهمية وصيلة تمتد من
<p>Les propriétés universelles déterminent donc un axe qui va de contenus linguistiques à des contenus encyclopédiques, mais sans rupture nette. Les critères de caractère linguistique sont de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Celui de la <u>pertinence</u> (c'est – à- dire de l'opposition avec d'autres vocables ; mais la pluralité des modes et des chemins définitoires ne lui confère pas, comme il a été montré plus haut, une sûreté indiscutable) ;P 71 – 72 - Celui de l'extension des univers où les propriétés sont reconnues comme, universellement partagée par les objets dénommés (mais ce critère ne peut instaurer qu'un <u>continuum</u> 	<p>وبذلك تحدد الخصائص الكونية محورا يمتد من محتويات لسانية إلى محتويات موسوعية من دون قطيعة واضحة. وإن المقاييس ذات الطابع اللساني على ضربين:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ضرب يقوم على الأهمية (أي التقابل مع لفاظات أخرى، إلا أن تعدد الأنماط و السبل التعريفية لا يمنحها، كما تبين لنا أعلاه، وتوقا غير قابل للشك). ص 85 - ضرب يقوم على تمدد العوالم، حيث يتم التعرف إلى الخصائص باعتبارها خصائص مشتركة كونية بين الأشياء المسماة (إلا أن هذا المقياس لا يمكن أن يقيم إلا وصيلة تمتد من

Prototypie - prototypique	نموذج - نموذجي
<p>Les propriétés stéréotypiques étant des propriétés vérifiées par la plupart des objets qui tombent sous la définition et qui sont reconnues comme telles dans la plupart des univers de croyance, il existe des objets plus ou moins typiques de la classe que la définition détermine. Ces objets typiques se dénomment prototypes, les protototypes peuvent être des sous – classes (les moineaux sont une sous – classe prototypique des oiseaux, mais pas les poules ou les pingouins ; ils peuvent être aussi des individus (une tasse prototypique est posée sur une soucoupe ; elle est en céramique, elle est destinée à boire du thé ou du café....) P 75</p>	<p>لما كانت الخصائص القولية خصائص تؤكدتها أكثر الأشياء التي تقع في إطار التعريف، والى يقع التعرف بصفاتها تلك في أغلب العوالم المعنوية، فإن هناك أشياء متفاوتة النمطية نماذج. ويمكن أن تكون النماذج أقساما فرعية الدوريات قسم فرعي نموذجي من العصافير، ولا ينطبق ذلك على الدجاج و البطريق)، و يمكن لها أيضا أن تكون أفرادا الفئجان النموذجي يوضع على صحيفة، وتكون من الخزف، وهو صالح لشرب الشاي أو القهوة.....). ص 89</p>

Tautologie	قول الذات
<p>Ce principe se trouve cependant vicié par le fait que le dictionnaire, par nature est voué à la circularité. Il est indispensable de refaire ici cette constatation banale que tous les vocables employés dans les définitions sont eux – mêmes inscrits dans la nomenclature. C'est là une règle impérative, du moins pour le « dictionnaire général ». ces vocables définissants y constituent un sous – ensemble des vocables définis, de telle sorte que la tautologie est indissociable de l'entreprise lexicographique. P 96</p>	<p>إلا أن هذا المبدأ يصبح معطلا لأن القاموس يخضع بطبعه للدائرية . ومن الضروري أن نعيد هذا الملاحظة العادية المتمثلة في أن اللفاظات المستعملة في التعريفات توجد هي نفسها في القائمة الاسمية، وهي قاعدة حتمية بالنسبة إلى القاموس العام على الأقل. وتشكل اللفاظات المعرفات فيه مجموعة فرعية من اللفاظات المعرفة بشكل يجعل القول الذات جزءا لا يتجزأ من العمل القاموسي ص 113</p>

Acceptabilité, grammaticalité, sémanticit�-coh�sion	قابلية - نحوية - دلالية - تماسك
Les phrases ne sont pas seulement plus ou moins conformes � la grammaire de la langue et aux exigences de la construction s�mantique. Elles s'adaptent aussi plus ou moins harmonieusement au contexte o� on les fait appara�tre. Il importe ainsi de compl�ter la notion d'acceptabilit� (grammaticalit� et s�manticit�) par celle de coh�sion : la coh�sion d�termine l'appropriation d'une phrase bien form�e � un contexte. P 227	�ن الجمل لا تقتصر علي �ن تكون �قل �و �كثر موافقة لنحو اللسان و لمتطلبات البناء الدلالي، فهي تتلاءم ب�كثر �و �قل انسجاما مع السياق الذي ترد فيه. لذا وجب �تمام مفهوم القابلية (النحوية والدلالية) بمفهوم التماسك: يحدد التماسك تلاؤم جملة جيدة البناء مع السياق. ص 299

S�mantisme - tautologie	دلولة - قول الذات
Dire de l'homme qu'il est un loup, c'est s�lectionner dans les pr�dications propres au loup celle qui convient �galement au pr�dicat homme et �liminer transitoirement les autres. Pourtant la s�lectivit� n'est de loin pas une condition suffisante de cr�ation m�taphorique. A preuve la tautologie (une femme est une femme!). Il y faut en particulier le s�mantisme conflictuel de la contradiction (cette femme est une lionne) o�, plus pr�cis�ment, de l'incompatibilit� logique (X est une femme et X est une lionne sont des propositions incompatibles). L'identification m�taphorique ne se fait pas du m�me au m�me comme dans la tautologie, mais du m�me au diff�rent. P 219	�ن القول ب�ن �نسان ذئب هو �ن ننتقي من بين �سانيد الخاصة بالذئب �سناد الذي يوافق �ضا المسند �سان �ن نحذف �سانيد �خرى وقتيا. �لا �ن الانتقائية �بعد من �ن تكون الشرط الكافي للخلق �ستعاري. والدليل علي ذلك القول الذات (المرأة امرأة)، حيث الحاجة بالخصوص � دلولة التناقض المتضاربة (المرأة ليو�) � بالتدقيق التنافر المنطقي (س امرأة و س ليو� قولان متنافران). �ن المماثلة �ستعارية لا تقع بين الشيء ومثيله مثلما هو الشأن في القول الذات بل بين الشيء ومخالفه. ص 287

Isotopie - anaphore	�يزوتوبيا - ترداد
La coh�sion textuelle se fonde sur des crit�res comme ceux d'isotopie, d'anaphore, de communaut� pr�suppositionnelle, dont la fonction s'exerce � l'int�rieur m�me du texte, ind�pendamment de toute variation situationnelle. P228	�ن التماسك النصي يعتمد علي معايير مثل �يزوتوبيا والترداد والاشتراك الافتراضي التي تمارس وظائفها داخل النص نفسه بعيدا عن كل تغيير في الوضع ص 300

Coh�rence	تناسق
Au demeurant, la coh�sion textuelle, propre � la composante discursive, se compl�te, dans la composante pragmatique, par les exigences de la coh�rence. P227	والحاصل �ن التماسك النصي الخاص بالمركبة الخطابية يكتمل في المركبة التداولية بمتطلبات التناسق. ص 299

Thème – particule	تيم – حرف
<p>La notion de thème ne va pas sans difficulté ; une littérature surabondante en témoignage. Si elle s'impose comme une incontestable réalité partout où elle relève des contraintes grammaticales (P. ex. en japonais, où l'on voit fonctionner la particule thématique Wa), ailleurs elle peut paraître négligeable en face de la notion de sujet et, de fait, la tradition grammaticale l'a à peu près complètement ignorée. P 299 – 230</p>	<p>إن مفهوم التيم لا يتأتى من دون صعوبة. تشهد علي ذلك كثافة ما كتب في شأنه. فلئن فرض واقعا لا نزاع فيه في جميع الحالات التي ينتمي فيها إلى قيود نحوية (مثل اليابانية التي نلاحظ فيها اشتغال حرف التيم (Wa)، فإنه يبدو في موضع آخر عديم الأهمية أمام مفهوم الفاعل. وفعلا فقد أهملته التقاليد النحوية إهمالا كلياً تقريباً. ص 302 – 301</p>
Acte de langage – acte d'énonciation	حدث لغوي – حدث تلفظي
<p>Depuis la philosophie analytique d'Oxford, toute forme de pragmatique fait un sort, toujours décisif (et conforme à l'étymologie grecque du mot pragmatique), à la notion d'acte de langage. L'énoncé est traité comme le résultat d'un acte d'énonciation :P 229</p>	<p>فمنذ الفلسفة التحليلية لأكسفورد (Oxford)، كل شكل من التداولية يخص شأناً فاصلاً على الدوام (طبقاً للتأثيل اليوناني لكلمة pragmatique: التداولية) لمفهوم حدث لغوي. فاللفظ يعالج باعتباره نتيجة لحدث تلفظي:.....ص 301</p>
Morphématique – morphème	صيغتي – صيغ
<p>Présupposition locale morphématique. Quand Pierre a-t-il rejoint Sophie? Présuppose, par le contenu de quand, que Pierre a rejoint Sophie. Rien de « contextuel » en l'occurrence ; la présupposition est véhiculée par le morphème quand. P234</p>	<p>متى لحق زيد بصوفية؟ نفترض بواسطة محتوى متى أن زيدا لحق بصوفية في هذه الحالة لا يوجد شيء "سياقي" والافتراض محمول بالصيغ متى. ص 307</p>
Thème - rhème	التيم – الريم
<p>Le thème (ou « topique »), par opposition au rhème (ou « commentaire »), se définit habituellement comme « ce dont on parle » comme le « support de l'information » ou encore, en termes psycholinguistiques, comme « l'ensemble des éléments qui, au moment de la parole, appartiennent déjà au champ de la conscience ». P30</p>	<p>يعرف التيم (التيم أو "الصدر") عادة بالمقابلة مع الريم (أو "العقب") بصفته "ما يتحدث عنه" أو "دعامة الإعلام"، أو بتعبير نفس - لساني "مجموعة العناصر التي تنتمي عند الحديث إلى مجال الوعي". ص 302</p>

Diathèse active, passive, pronominale ou impersonnelle	صيغة المعلوم، المجهول، الضمير، اللا ضمير
<p>Un niveau plus superficiel, le sujet grammatical désigne le premier argument du prédicat verbal dont l'orientation a pu être modifiée par des opérations topicalisantes. En français, ces opérations sont au moins de trois sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une orientation déterminée pour les verbes symétriques (apprendre qqc, à qqn / apprendre qqc. Par qqn) ; - Choix de la diathèse active, passive, pronominale ou impersonnelle ; - Choix (éventuel) d'une tournure factitive (il fait chanter Pierre / il fait chanter le piano) ou perspective (j'entends les oiseaux chanter) : comme dans la diathèse, les auxiliaires factitifs ou perceptifs modifient la sélection du sujet grammatical. P 240 	<p>وفي مستوى سطحي أكثر، فإن الفاعل النحوي يعين أول معمول للمسدد الفعلي الذي أمكن تغيير اتجاهه بواسطة عمليات تصديرية. ففي الفرنسية هذه العمليات هي على الأقل ثلاث:</p> <p>- اختبار توجه محدد بالنسبة إلى الأفعال المتناظرة (apprendre qqc, à qqn / apprendre qqc. Par qqn)</p> <p>[علم شيئاً ما من فلان / أعلم فلاناً بشيء ما].</p> <p>- اختيار صيغة المعلوم أو المجهول أو الضمير أو اللا ضمير.</p> <p>- اختيار (ممكن) تركيب الفعلية</p> <p>Il fait chanter Pierre/ il fait chanter le Piano</p> <p>[حمل زيدا على لغناء / جعل البيانو يصدر لحناً، أو الحسية</p> <p>J'entends les oiseaux chanter</p> <p>[أسمع العصافير تغرد]. ومثلما هو الشأن في صيغة الفعل، فإن المساعدات الفعلية والحسية تغير انتقاء الفاعل النحوي.</p> <p>ص 314 - 315</p>

Vocabulaire	لغافة
<p>Le flore tient par ailleurs à la pertinence variable des traits sémantiques et à la « stéréotypie » (infra, P67 -75). Les oppositions entre les vocables n'ont rien de rigoureux et la pertinence fonctionnaliste ne s'impose pas toujours à l'évidence. Ainsi quelle différence entre futur et avenir? Certes avenir marque plutôt un contenu événementiel (d'où : il n'a pas d'avenir et non * il n'a pas de futur ; l'avenir du futur, émission télévisée, et non *le futur de l'avenir.) P 28 - 29</p>	<p>إن الضبابية تعود من جهة أخرى إلى الأهمية المتفاوتة للصفات الدلالية وإلى "القولبة". فالمقابلات بين اللغافات ليس لها شيء من الدقة، والأهمية الوظيفية لا نفرص نفسها دائماً بداهة.</p> <p>فما لفرق مثلاً بين مستقبل و آت ف آت هي بالتأكيد ذات محتوى حدثي أكثر (ومع ذلك نقول: لا مستقبل له، ولا نقول : لا آتي له)، بينما يمكن أن تكون مستقبل حدثية كما يمكن أن تكون مجردة. ونقول: كل آت قريب ولا نقول: كل مستقبل قريب. ص 41</p>

Enoncé	لفيظ
<p>Ce que je dis peut être doué de sens même si je me trompe ou si je cherche à tromper. Il s'y ajoute aussi que bon nombre d'énoncés, pourtant bien formés, n'ont par nature aucune valeur de vérité..... P22</p>	<p>فما أقوله يمكن أن يكون له معنى حتى لو غلطت أو تعمدت المغالطة يضاف إلى ذلك أن عديد الفيظيات، برغم وجوده صياغتها ليس لها بطبيعتها أي قيمة حق:</p> <p>ص 34</p>

Généricité	جنسية
Mais ce qui distingue le pluriel ordinaire du pluriel générique c'est que la généricité procède par prédication sur une classe virtuelle ouverte, c'est à – dire appréhendée à travers les mondes possibles. Les hommes inventèrent la roue est vrai des hommes de l'époque, des hommes actuels, des hommes à venir.... P 181	غير أن ما يميز الجمع المألوف عن الجمع الجنسي هو أن الجنسية تعمل من خلال الإسناد إلى صنف مفترض، مفتوح، أي متوقع من خلال العوالم الممكنة. ف Les hommes inventèrent la roue حق بالنسبة إلى الناس في تلك الفترة والناس اليوم، والناس الذين سيأتون ص 236

Générique	جنسي
Une autre opposition, plus banale, est celle qui, dans l'emploi référentiel, oppose le générique au non – générique. Dans le non – générique le singleton est un individu ; dans le générique, c'est une classe (générique pluriel : les hommes sont mortels) ou bien une entité conceptuelle (générique singulier : l'homme est mortel). P 18 – 181	ثمة تقابل آخر – وهو أبسط – يتمثل في التقابل، في الاستعمال المرجعي، بين الجنسي والأجنبي. ففي الأجنبي يكون الأوحده فردا، أما في الجنسي فهو صنف (جنسي جمعي): Les hommes sont mortels [البشر فانون] أو ذات متصورة (جنسي مفرد): L'homme est mortel [الإنسان فان]. ص 235

Syntagme	مركب
Dans ceci est du vin, un objet parfaitement identifié (ceci) est attribué à l'objet le vin, au sens générique de ce syntagme. P 189	في ceci est du vin [هذه خمر]، يختبر عن الشيء Le vin بالمعنى الجنسي لهذا المركب – شيء مشخص تمام التشخيص (ceci). ص 248

Composante	تركيبية
Dans tous les dictionnaires, ces vocables sont liés les uns aux autres et forment une « composante connexe », c'est à – dire un ensemble de nœuds figurant sur une boucle ou rattachables à elle. Ainsi, dans le P R Ob, la définition de entendre comporte le mot ouïe (« percevoir par le sens de l'ouïe »), celle de ouïe comporte le mot son (« le sens qui permet la perception des sons »), celle de son le mot auditif, etc, et l'on obtient ainsi, de proche en proche, la « composantes » suivante :.....P 96 - 97	إن هذه للفظات في جميع القواميس مترابط بعضها ببعضها الآخر و تشمل "تركيبية مترابطة" أي مجموعة من العقد توجد في خصلة، أي يمكن ربطها بها. و هكذا فإن تعريف سمع في ر ص يحتوي على كلمة سمع، و تعريف سمع يحتوي على كلمة صوت، و تعريف صوت على كلمة مسموع، إلخ. هكذا تحصل شيئا فشيئا على "التركيبية" التالية:.....ص 114

Locutoire – illocutoire	تكملي – تحقيقي
<p>Le précédent chapitre a opposé, au niveau de la composante pragmatique (c'est-à-dire de l'énoncé et non plus de la phrase), la ré-interprétation locutoire et la ré-interprétation illocutoire : l'une portait sur les contenus et l'autre sur les actes de langage.</p> <p>Cette opposition, assurément importante, ni couvre pas cependant l'ensemble des phénomènes en cause. Elle ne permet pas, notamment, de traiter correctement la ré-interprétation ironique : celle-ci n'est ni locutoire (en ce sens que l'énoncé ironique ne modifie pas les contenus, mais inverse seulement la valeur de vérité : c'est malin!), ni illocutoire (l'acte effectué n'étant pas altéré : l'assertion reste une assertion, la question une question...) P 267</p>	<p>لقد قابلنا في الفصل السابق، في مستوى المركبة التداولية (أي اللفظ و ليس الجملة) بين إعادة التأويل التكملي وإعادة التأويل التحقيقي:</p> <p>أحدهما يتعلق بالمحتوى و الآخر بأحداث اللغة.</p> <p>إن هذه المقابلة – برغم أهميتها – لا تشمل مع ذلك الظواهر المعنية، فهي لا تسمح خصوصا بمعالجة إعادة التأويل والساخر معالجة صحيحة. وإعادة التأويل هذه ليست تكملية (بمعنى أن اللفظ الساخر لا يغير المحتويات، لكنه يعكس فقط قيمة الحقيقة: شيء عظيم!) وليست تحقيقية (الحدث الحاصل لا يتم تحريفه: التأكيد يبقى تأكيدا و السؤال يبقى سؤالا ...)</p> <p>ص 347</p>

Métalinguistique Sémantique	ورلسانية دلالية
<p>Certes tout le monde s'accord pour penser que la <u>sémantique</u>, entant que science, énoncé – ou prétend énoncer – des propositions vraies. Mais ce n'est évidemment pas de cette vérité <u>métalinguistique</u> qu'il s'agit, mais bien de la vérité des phrases elles – mêmes. P (chapitre Premier)</p>	<p>إن الجميع يلتقون بالتأكيد عند اعتبار أن <u>الدلالية</u>، من حيث هي علم، تعرض – أو تدعي أنها تعرض – أقوالا هي حق لكن الأمر لا يتعلق يقينا بتلك الحقيقة <u>الورلسانية</u>، بل يتعلق بالتأكيد. بحقيقة الجمل ذاتها. ص 34</p>

Epistémologie	علمية
En somme, on cherchera à donner une idée aussi juste que possible d'une discipline complexe, de ses objectifs et de ses méthodes. En termes savants, cela s'appellerait une « épistémologie de la linguistique » : l'épistémologie dit ce qu'une science se propose et de quelle manière elle procède. P 9	إجمالاً سنسعى إلى تقديم أصح فكرة ممكنة عن مادة متشعبة وأهدافها ومناهجها، هذا ما يسمى بتعبير مختص "علمية اللسانيات"، تفصح العلمية عن هدف العلم وكيفية مباشرته... ص 17
Compétence langagière	ملكة استعمال اللغة
Certes la compétence langagière n'y suffit pas : on a beau dominer une langue avec une exceptionnelle réussite (à la manière d'un grand écrivain), on peut être parfaitement bilingue voire plurilingue (polyglotte), on n'en est pas pour autant linguistique.....P 10	من الأكد أن ملكة استعمال اللغة لا تكفي لذلك، يمكن للمرء أن يتحكم بلسان من الألسن فيوفوق في استعماله نادر التوفيق (على غرار الكاتب الكبير)، ويمكن أن يتكلم بإتقان لسانين بل عديد الألسن، ولا يكون مع ذلك لسانياً...ص 18
épilinguistique	على - لساني
Nous exerçons tous aussi en parlant, ce qu'on appelle le « contrôle épilinguistique » : nous surveillons notre manière de dire les choses, nous nous interrogeons sur l'adéquation de notre dire à ce que nous voulons dire. P 10	نمارس جميعاً عندما نتكلم ما يسمى « رقابة على لسانية » إذا نحن نراقب طريقة تعبيرنا عن الأشياء، و نتساءل عن مطابقة كلامنا لما نريد التعبير عنه. ص 18
Linguistique	اللسانيات
La linguistique est avant toute chose une discipline empirique : elle porte sur un objet- les langues et le langage- qui préexiste à son étude Le premier objectif du linguistique est aussi de décrire ce que la réalité lui propose. P 16	إنّ اللسانيات هي قبل كل شيء مجال علمي اختباري، فهي تتناول مادة- الألسن واللغة - وجودها سابق لدراستها...وهكذا غاية اللساني الأولى هي «وصف» ما يعرضه الواقع عليه. ص 23
Mot composé	كلمة مركبة
Voilà donc tout un ensemble de données qui font voir dans pommes de terre ce qu'on appelle un « mot composé ». p ?	هذه مجموعة من المعطيات تجعلنا نرى في Pomme de terre ما يسمى «كلمة مركبة» ص 29

Métalangue	الورلسان
...la métalangue est une langue qui sert à parler de la langue : ses objets sont déduits de l'observation, mais ne sont pas directement observables. p ?	...فالورلسان يستعمل للكلام على اللسان، والأشياء التي يتناولها تستنبط من الملاحظة، ولا يمكن معاينتها بصفة مباشرة. ص 32
Métalinguistique méta -typique	- الورلساني - ورنمطي
L'objet que vise le linguiste est un type. L'objet métalinguistique, plus abstrait, se définit comme une communauté de types, un objet « méta -typique » si l'on veut. p ?	...وما يبحث عنه اللساني هو النَّمط. أما الشيء الورلساني فهو أكثر تجريدًا، ويحدد كمجموعة من الأنماط، أو إن أردنا كشيء «ورنمطي». ص ?
Occurrences	تواردات
Les seuls objets observables sont les occurrences. La bonne interprétation des occurrences est donc un préalable obligé de la description. On peut même, dans une certaine optique, s'en tenir aux occurrences : c'est le propre de la philologie, dont L'objectif est de bien comprendre les textes et d'en éclairer les difficultés.....P 24	إن ما يمكن أن يعاين من الأشياء هي توارداتها فقط، ومن ثم يمثل التأويل الجيد للتواردات شرطاً ضرورياً يتوقف عليه الوصف بل يمكن من زاوية نظر معينة للاكتفاء بالتواردات، وهذا هو شأن فقه اللغة (philologie) الذي يهدف إلى حس فهم النصوص وتوضيح صعوباتها ص 33
Corpus	المدونة
Le choix du corpus n'est jamais indifférent. Il dépend du fait à étudier Pour être utilisable, un corpus doit être « représentatif »..... Le corpus doit refléter une réalité peu ou prou cohérente...P25-26	ليس اختيار المدونة غير ذي بال، فهو رهين الحدث الذي يراد درسه... فلكي تكون المدونة مما يمكن استغلاله يجب أن تكون «ممثلة»..... فالمدونة يجب أن تعكس واقعا متناسقا قليلاً أو كثيرًا.... ص 34
Idiolecte	لهجة فردية
A moins qu'il [le corpus] ne soit si étendu (comme, l'immense base informatisée FRANTEXT) qu'il puisse donner une image de la langue dans son extraordinaire diversité. A l'autre extrémité l'enquête se borne à un « idiolecte », au langage d'un individu ; les connaissances linguistiques et les habitudes langagières varient d'un individu à l'autre.....P26	...اللهم إلا إذا كان للمدونة من الاتساع (مثل القاعدة الحاسوبية المسماة فرانتاكست (FRANTEXT) ما يجعلها تعرض صورة لما في اللسان من تنوع عجيب. في الطرف المقابل تقتصر المدونة على «لهجة فردية» أي لغة شخص واحد فالمعارف اللسانية والعادات اللغوية تختلف من شخص إلى آخر..ص34-35

Acceptabilité	مقبولية
<p>Des groupes de « locuteurs compétents » sont invités, à formuler, sur les énoncés produits, des jugements d'acceptabilité (« tout à fait acceptable » ; « plutôt acceptable » ; « douteux » ; « tout à fait inacceptable »). L'acceptabilité des assemblages admet en effet toute sortes de degrés ; une certaine fluidité les entoure.</p> <p>Il m'a été rapporté que..... ? Il a été raconté que ?? Il s'est raconté que * Il s'est rapporté à moi que P 29-30</p>	<p>فتدعى مجموعات من «المتكلمين الأكفاء» إلى إبداء أحكام حول مدى مقبولية اللّفيظات المنجزة («غاية المقبولية»، «ترجيح المقبولية»، «مشكوك فيه»، «لا مقبول تمامًا». إن مقبولية التركيبات قابلة لأنواع من الدرجات يحيط بها شيء من الميوعة (1):</p> <p>نُقل إلى أن فُصِّل إلي أن ؟؟ تم النقل إلي أن..... * تمّ القص لي. ص 38 - 39</p>

Paradigme	«جريدًا» «براد يغم»
<p>Ma maison, ta maison, sa maison, notre maison..... : ma, ta, sa, notre...sont « commutables » c'est-à-dire substituables dans un environnement donné ; ces commutations constituent un « paradigme ». La technique est aussi ancienne que la grammaire elle-même. Mais la linguistique la systématise et entre tire toutes les conséquences qu'il est possible d'en tirer. P 34</p>	<p>بيتي، بيتك، بيته، بيتنا، (25)... كل من «ي» و«ك» و«ه» و«نا» يمكن أن تستبدل المعنى أنه يمكن تعويض بعضها ببعض في محيط معين ، وتكون هذه الاستبدالات (جريدا) «براد يغم» (paradigme)، وهذه التقنية قديمة قدم النحو نفسه، لكن اللسانيات أكسبتها صبغة انتظامية واستمدت منها كل ما يمكن أن يستمد. ص 43</p> <p>(25) ترجمنا المثال الفرنسي maison بمقابلته العربي «بيت» ويعبر في الفرنسية عن نسبة الشيء إلى صاحبه بواسطة الملكيات (les possessifs) وتعتبر من قبيل الصفات ومقابلها في العربية صنف من الضمائر المتصلة لا تنتمي بطبيعة الحال إلى المقولة النحوية نفسها.</p>

-Signe - signifiant - signifie	- الدليل - دال - مدلول
D'abord, l'opération est effectuée sur les deux faces du signe : maison, c'est une suite de sons : / m- é - z- on / : cette suite renvoie à un objet du monde, un certain type d'habitation ; maison est un signe, et comme tout signe il est constitué d'un signifiant (la suite de sons, plus précisément, l'image que le locuteur en intériorisé et qui, à la manière d'un type, donne lieu à des occurrences) et d'un signifié (le sens de maison, qui permet de référer à certains objets du monde) P	تمارس العملية بادئ ذي بدء على وجهي الدليل: بيت تتكون من سلسلة أصوات: /ب- ي- ت /، وتحيل هذه الأصوات على شيء من أشياء العالم، أي على صنف من المساكن. تمثل بيت دليلاً، ولكل ككل دليل دال (تتابع أصوات، وبصفة أدق الصورة التي يستتبطنها المتكلم منها وتقضي على غرار النمط إلى تواردات) ومدلول (معنى بيت الذي يمكن من الإحالة على بعض أشياء العالم). ص 43-44

Morphèmes	صياغم
Dans ma, ta, sa, notre, la commutation opère sur des signes minimaux (on les appelle des « morphèmes »), en l'occurrence des morphèmes possessifs ; dans ma maison, par opposition à ma demeure, maison et demeure commutent aussi comme des morphèmes ; ce sont des unités minimales sur le plan du signifié, substituables l'une à l'autre dans certains environnements ;.....P 34	في ما يخص «ي»، «ك»، «ه»، «نا»، يمارس الاستبدال على دلائل دنيا تسمى «صياغم» (morphèmes) وهي في هذا الصدد صياغم الضمائر، وفي ما يتعلق بـ «بيتي» المقابل لـ «منزلي» يستبدل بيت ومنزل باعتبارهما صياغم أيضاً، وهما وحدتان دنيا وان على صعيد المدلول، ويمكن تعويض أحدهما بالآخر في بعض السياقات، ص 44

Phonème	صوتم
La commutation est opérable aussi sur le plan du signifiant : maison et raison n'ont pas le même sens ; ce sont deux morphèmes distincts ; ce qui les distingue sur le plan du signifiant, c'est leur son initial (/m /~r / ; On appelle « phonème » des sons qui ont une valeur distinctive ; /m /et / r / n'ont pas eux-mêmes de sens ; ce ne sont pas des signes ; ils sont dépourvus de signifiés ; mais ils ont une valeur distinctive : en français, (m/et/r/) sont des phonèmes. P	ويمارس الاستبدال أيضاً على صعيد الدال: ليس لـ : «بيت» و«زيت» المعنى نفسه، فهما صيغتان مختلفتان، وما يميز أحدهما عن الآخر على صعيد الدال هو الصوت الأول (/ب /- / ز/)، وتسمى الأصوات ذات القيمة التمييزية صواتم (phonème) وليس لـ /ب/و/ز/ معنى في حد ذاتهما، وليس من الدلائل، فهما خاليان من المدلول، لكن لهما قيمة تمييزية ف /ب / و /ز/ صوتمان في العربية. ص 44

Pertinence	الإفادَة
<p>Nous en venons ainsi à une notion tout à fait centrale, opératoire dans toutes les langues du monde et déterminante dans leur description : c'est celle de pertinence. Historiquement, elle est née dans les années 1920, parmi les phonologues du cercle de Prague. Les mouvements des organes phonatoires (des cordes vocales, de la luette, de la langue, des lèvres...) Produisent un flux sonore que seule une analyse fonctionnelle permet de structurer. P 35</p>	<p>هكذا نصل إلى مفهوم محوري أساساً، إجرائي في كل ألسن العالم، وحاسم في وصفها: هو مفهوم الإفادَة. لقد ظهر هذا المفهوم تاريخياً خلال العشرينات عند علماء الصوتية من حلقة براغ (prague). تحدث أعضاء التصويت الأوتار الصوتية واللهاة واللسان والشفتان...) دققاً صوتياً لا يمكن هيكلته إلا عن طريق تحليل وظيفي...ص 44</p>

Transformation	التحويل
<p>« transformation » est à prendre ici au sens que lui donne le linguistique américain Z. Harris : c'est le passage d'un énoncé à un autre moyennant une procédure applicable à des classes d'énoncés. Ainsi la transformation négative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il parlera → Il ne parlera pas - Il vient → Il ne vient pas - Il étais riche → Il n'étais pas riche.. <p>Mais la transformation négative ne s'applique pas à tous les énoncés ; c'est un critère très efficace pour révéler certains phénomènes (p. ex L'emploi d'adverbe de phrase) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il parle bien l'anglais : Il ne parle pas bien l'anglais. - Il a bien perdu son portefeuille → Il n'a pas bien perdu son portefeuille. P 	<p>لمصطلح «التحويل» هنا المعنى الذي يضعه فيه اللساني الأمريكي ز. هاريس (Z.HARRIS) الانتقال من لفظ إلى آخر بواسطة منهاج يطبق على أصناف اللفيظات، من هذا تحويل النفي :</p> <p>لن يتكلم ← يتكلم لن يأتي. ← يأتي لم يكن غنياً ← كان غنيا</p> <p>لكن التحويل بالنفي لا ينطبق على اللفيظات كلها، وهذا مقياس بليغ النجاعة لكشف بعض الظواهر (على سبيل المثال استعمال رديف الجملة)</p> <p>Il parle bien l'anglais → Il ne parle pas bien l'anglais يتكلم الإنجليزية جيداً ← لا يتكلم الإنجليزي جيداً Il a bien perdu son portefeuille (أتلف محفظته حقاً) Il n'a pas bien perdu son portefeuille (لم يتلف محفظته حقاً) portefeuille</p> <p>(36) المقابل العربي مقبول خلافا للفيظ الفرنسي . ص</p>

Pronominalisation	التضمير
<p>La pronominalisation (ou transformation pronominale) :</p> <p>Il juge ces résultats désastreux → Il les juge désastreux (ces résultats) mais :</p> <p>Il commence (sans complaisance) ces résultats désastreux → Il les commente désastreux (ces résultats). [dans le premier cas, désastreux est attribut de L'objet, dans le second, il est épithète de résultats] ;.....P 39</p>	<p>التضمير (أو التحويل أضمائري): يعتبر هذه النتائج كارثة ← تعتبرها كارثة (أي النتائج)</p> <p>يلق (بلا مجاملة) على هذه النتائج بأنها كارثة ← يعلق عليها كارثة (هذه النتائج). [في الحالة الأولى «كارثة» خبر وفي الثانية حال لنتائج.... ص 50</p>
Passivation	البناء للمجهول
<p>Passivation (ou transformation passive) :</p> <p>On juge ces résultats désastreux → ces résultats sont jugé désastreux.</p> <p>On commente (sans complaisance) ces résultats désastreux → ces résultats sont commentés désastreux. P 40</p>	<p>البناء للمجهول (passivation) يعتبر المرء هذه النتائج كارثة ← هذه النتائج تعتبر كارثة.</p> <p>يلق المرء (بلا مجاملة) على هذه النتائج بأنها كارثة ← هذه النتائج يعلق عليها كارثة ص 50</p>
L'extraction	الاقتلاع
<p>L'extraction (ou déplacement) Il juge ces résultats désastreux → ces résultats, il les juge désastreux</p> <p>Il commente (sans complaisance) ces résultats désastreux →</p> <p>* ces résultats, il les commente désastreux ; P40</p>	<p>الاقتلاع (أو تغيير الموضوع) (extraction).</p> <p>يعتبر هذه النتائج كارثة ← هذه النتائج يعتبرها كارثة</p> <p>يلق على هذه النتائج الكارثة (بلا مجاملة) ← هذه النتائج يعلق عليها كارثة. ص 50</p>
Clivage	الافتراع
<p>Le clivage (transformation au moyen de c'est qui/ c'est que) :</p> <p>Il juge ces résultats désastreux → ce sont (là) les résultats qu'il juge désastreux</p> <p>Il commente ces résultats désastreux →</p> <p>* ce sont (là) les résultats qu'il commente désastreux ; P 40</p>	<p>الافتراع (clivage, c'est qui/ c'est que)</p> <p>(التحويل بواسطة هذا هو.... الذي / هذا... هو)</p> <p>يعتبر هذه النتائج كارثة ← هذه هي النتائج التي يعتبرها كارثة</p> <p>يلق على هذه النتائج الكارثة ← هذه النتائج هي التي يُعلق عليها كارثة (37).</p> <p>(37) في كل هذه التحويلات يوجد شبه ملحوظ بين الفرنسية والعربية، لذا ترجمنا الأمثلة الفرنسية ولاحظنا أن كل ما تعذر في الفرنسية تعذر أيضًا في العربية. ص 50-51</p>

Dérivation	الاشتقاق (38)
<p>Quelqu'un qui compose de la musique est un compositeur, il pratique la composition musicale ; quelqu'un qui compose avec quelqu'un n'est pas un compositeur.</p> <p>Le fruitier est celui qui vend des fruits ; mais celui qui recueille les fruits de son travail n'a rien à voir avec un fruitier ; en somme selon le sens où un vocable est pris, il se prête ou non à telle ou telle dérivation suffixale. P 40</p>	<p>إن من يعجز عن تسيير شؤونه يسمى قاصراً، لكن لا يسمى قاصراً من يقصر الشيء، أي يجعله أقل طولاً، والقصاب هو الجزار، لكن الذي يقصّب (يقطع) أشياء أخرى ليس قصاباً. وبصفة إجمالية فالمفردة قابلة لهذا النوع من الاشتقاق أو ذلك بحسب المعنى الذي يعتمد فيها (39)</p> <p>(38) المثال الفرنسي هو:</p> <p>Quelqu'un qui compose de la musique est un compositeur (من يصنع الموسيقى فهو ملحن)، أي يمارس التلحين،</p> <p>Quelqu'un qui compose avec quelqu'un n'est pas un compositeur (الذي يتفق مع شخص آخر لا يسمى (ملحنًا) compositeur</p> <p>le fruitier est celui qui vend des fruits. (الثمار) هو الذي يبيع الثمار.</p> <p>celui qui recueille les fruits de son travail n'a rien à voir avec un fruitier. لكن الذي يحصل على ثمرة عمله ليس «ثماراً»</p> <p>(39) الاشتقاق المعنى في النص هو الذي يحصل بإضافة لاحقة في آخر الجذر. ص 51</p>

- Inférence - hyperonymique - le genre prochain	- الاستدلال - الاحتواء - الجنس القريب
<p>Une proposition p infère (implique) une proposition q si et seulement si, P étant vrai, q est nécessairement vrai. Si elle a cueilli des roses est vrai, alors elle a cueilli des fleurs est vrai. Il est impossible de cueillir des roses sans cueillir des fleurs (la réciproque, bien entendu, n'est nullement vérifiée).</p> <p>L'inférence est sa contraposée : (si elle n'a pas cueilli de fleurs, alors elle n'a pas cueilli de roses) permettent le repérage, et conséquemment la description d'un grand nombre de phénomènes. Ainsi la relation hyperonymique : fleur est l'hyperonyme de rose (le « genre prochain » ; la rose est une fleur ; la classe des roses est incluse dans la classe des fleurs). P 41</p>	<p>فالقول (أ) يستدل منه (يقضي) القول (ب) إذا كان، و إذا كان فقط (ب) - اعتباراً أن (أ) حق - بالضرورة حقاً إذا كان [قولنا] قطفت ورداً حقاً كان إذا قولنا قطفت زهوراً حقاً، فقطفت الورد مستحيل من دون قطف الزهور (لا يمكن بطبيعة الحال إثبات العكس).</p> <p>إن الاستدلال ومقابله (لم تقطف زهوراً، إذن لم تقطف ورداً) يمكننا من رصد عدد كبير من الظواهر، ومن ثم وصفها، فعلاقة الاحتواء هي هنا: الزهرة تحوي الورد («الجنس القريب»)، فالورد زهرة، وصنف الورد متضمن في صنف الزهور). ص 51</p> <p>52 -</p>

Paraphrase	صوغية
<p>Quand l'inférence est valide dans un sens et dans l'autre (s'il est vrai que. Il parle mal l'anglais, alors il est vrai que il ne parle pas bien l'anglais, et inversement), la relation est celle de la paraphrase. Deux phrases p et q sont en relation de paraphrase si, l'une étant vrai, l'autre est nécessairement vraie. P 41</p>	<p>إذا كان الاستدلال صحيحاً في الاتجاه وآخر (إذا كان قولنا يتكلم الانجليزية بصفة رديئة صادقاً، فقولنا لا يتكلم الانجليزية جيداً صادق أيضاً، والعكس كذلك)، فإن العلاقة هي علاقة صوغية. فالجملتان (أ) و (ب) هما في علاقة صوغية إذا كانت إحداهما حقاً فالأخرى حق حتماً....ص 52</p>
Polysémie	التدال
<p>La polysémie (le fait qu'un vocable ait plusieurs sens possible) peut aussi se décrire au moyen de l'inférence. Un vocable polysémique induit des inférences qui ne sont pas elles-mêmes reliées par des inférences. De Qqn défend qqc. à qqn, on peut inférer que qqn s'oppose à ce que qqn ait cette chose ou fasse cette chose...P 42</p>	<p>يمكن أن يوصف التدال أيضاً (دلالة اللفظة على معانٍ كثيرة ممكنة) بواسطة الاستدلال، فاللفظة التدالية تقضي إلى استدلالات لا يتعلق بعضها ببعض باستدلالات. فمن قولنا: بعضهم يمنع أمراً عن بعض يمكن أن نستدل أن بعض الناس يعترض على أن يحصل بعض على هذا شيء أو أن يفعله... ص 52</p>
Langage	اللغة
<p>Le langage est l'ensemble des conditions qui rendent possibles la construction de la langue. Ces conditions ont toute chance d'être les mêmes quelle que soit la langue, le langage est une fonction humaine, une fonction liée à l'espèce. Si une langue s'acquiert, c'est, au moins pour partie, par l'innéité du langage : tout enfant, sauf déficience mentale, est capable d'acquérir une (ou plusieurs) langue (s)- et n'importe quelle langue. P 58</p>	<p>...إن اللغة هي مجموع الشروط التي تجعل بناء اللسان ممكناً. وحظوظ هذه الشروط كبيرة لتكون صالحة مهما كان اللسان، فاللغة وظيفة إنسانية، ووظيفة مرتبطة بالجنس، وإذا أمكن اكتساب لسان من الألسن فذلك راجع على الأقل جزئياً- إلى الصبغة الفطرية للغة: فكل طفل قادر - باستثناء حالة القصور الذهني - على اكتساب لسان - أو (عديد الألسن) مهما كان. ص 67</p>
Langue – parole - discours	لسان – حديث – خطاب
<p>F. de Saussure (cours de linguistique générale, 1916) a opposé nettement la langue et la parole : la langue est un système inscrit dans la mémoire commune qui permet de produire et de comprendre l'infini des énoncés ; la parole est l'ensemble des énoncés effectivement, produit. Depuis, on a ajouté (notamment le linguiste français G.Guillaume) un troisième terme, celui de discours : le discours est, l'ensemble infini des énoncés possibles, dont la parole est un sous-ensemble réalisé. P 56</p>	<p>لقد قابل ف. دو سوسير (F. de Saussure) بوضوح (دروس في اللسانيات العامة، 1916) بين اللسان والحديث، فاللسان نظام مسجل في الذاكرة المشتركة يمكن من إنتاج لفيظات لا متناهية و فهمها، والحديث مجموع اللفيظات التي أنجزت فعلاً. وأضيف بعد دو سوسير (وبخاصة من قبل اللساني الفرنسي غستاف غيوم (G.Guillaume) طرف ثالث هو الخطاب: الخطاب هو المجموع اللامتناهي للفيظات الممكنة التي يمثل الحديث فرعاً منجزاً منها... ص 65-66</p>

Diachronique	زمنية
Au XIXe siècle, la linguistique était essentiellement historique (on dit aussi « diachronique ») : dans une perspective diachronique, l'explication consiste à justifier les faits par des faits qui ont précédé et dont ils découlent. P 53	كانت اللسانيات في القرن التاسع عشر تاريخية أساساً (يقال أيضاً زمنية)، ويتمثل تفسير الظواهر من وجهة نظر زمنية في تبريرها عن طريق ظواهر سبقتها فكانت ناجمة عنها. ص 63

Passé simple - Imparfait	ماضي بسيط - صيغة ماضي الديمومية
Ainsi, on peut montrer qu'en français l'emploi des temps grammaticaux n'est pas indépendant des types de verbes ; les verbes qui aboutissent à un état résultant (comme sortir qui aboutit au résultat être sorti) manifestent une forte affinité, dans le récit, avec le passé simple ; les verbes qui n'ont pas d'état résultant (comme marcher, comme être...) s'emploient de préférence à l'imparfait. P 45	يمكن أن نبين أن استعمال الأزمنة النحوية في الفرنسية ليس مستقلاً عن أنماط الفعل، فالأفعال المفضية إلى حالة ناتجة (ك sortir (خرج) المفضي إلى نتيجة être sorti (تم خروجه) لها نزعة شديدة في السرد إلى أن تستعمل في الماضي البسيط (passé simple) أما الأفعال التي ليست لها حالة ناتجة (ك Marcher و (مشى) être ... (41) فيفضل استعمالها في صيغة ماضي الديمومة (Imparfait) ص 55 (41) أقرب مفهوم لهذا الفعل هو الكينونة، ويسمى عادة فعلاً مساعداً (auxiliaire) يستعمل لربط الفاعل بالخبر وإفادة الزمان في الجملة التي يرد فيها، كما يستعمل في تصريف الأفعال الضميرية (pronominaux verbes)

Maxime conversationnelle	قاعدة حوارية
L'inférence langagière peut être « conversationnelle ». supposer que je demande à Pierre s'il a des enfants. « oui, me dit -il, j'ai une fille. » Or je découvre que Pierre a non seulement une fille, mais cinq garçons. Pierre, a qui je déclare ma surprise, me répond, imperturbable, qu'avoir une fille et cinq garçons, c'est bien avoir une fille, et qu'ainsi j'aurais mauvaise grâce a lui reprocher d'avoir menti. N'est - ce pas tout de même se moquer ? de fait, l'assertion langagière prètent non seulement dire le vrai, mais, en réponse à une question, posée ou supposée, elle déclare normalement le maximum de ce que l'on sait être vrai (on dit la vérité et toute la vérité). C'est la ce que le linguistique H.P. Grice appelle une « maxime conversationnelle ». De la réponse de Pierre, je pouvais légitimement inférer qu'il a seulement une fille. Cette inférence est « conversationnelle ». P 43	يمكن أن يكون الاستدلال اللغوي «حوارياً». لنفرض أنني أسأل زيدا هل له ذرية، فيجيبني: « نعم لي بنت » لكنني أكتشف أن ليس لزيد بنت فقط بل أن له أيضاً خمسة أبناء. ويجيبني زيد بهدوء وقد عبرت له عن استغرابي بأنه إذا كان للمرء بنت وخمسة أبناء فذلك يدل على أن له بنتاً، وهكذا لا يليق بي بأن أتهمه بالكذب. أفليس هذا الجواب من قبيل السخرية؟ الواقع أن الزعم اللغوي لا يدعى الحق فحسب بل أيضاً يقدم عادة للجواب عن سؤال مطروح أو مفترض أقصى ما يعتبر حقاً (أقول الحق كل الحق)، وهذا ما يسميه اللساني هـ . ب. جرابيس (H. P. Grice) " قاعدة حوارية " فمن المشروع أن أستدل من جواب زيد أن له بنتاً فقط، فهذا استدلال " حوارى " ص 53-54

Subjonctif- indicatif	الصيغة الاحتمالية - الصيغة الإشارية
<p>Mais ailleurs la commutation peut rester inopérante. Elle veut qu'il vienne : le subjonctif n'est pas ici commutable avec l'indicatif (comparez : Il cherche une personne qui connaît ses parents - cette personne est présumée exister ; Il cherche une personne qui connaisse ses parents- cette personne existe-t-elle ?). Dans Elle veut qu'il vienne, le subjonctif est automatiquement entraîné par le verbe vouloir. P 37</p>	<p>لكن في مواطن أخرى يمكن أن يبقى الاستدلال غير إجرائي، ففي (تريد أن يأتي) لا تستبدل الصيغة الاحتمالية بالصيغة الإشارية (قارن بـ Il cherche Une personne qui connaît ses parents (يبحث عن شخص يعرف أبويه)- من المفروض أن هذا الشخص موجود، Il cherche une personne qui connaisse ses parents (يبحث عن شخص يمكن أن يعرف أبويه)- هل لهذا الشخص من وجود؟). في elle veut qu'il vienne فإن الصيغة الاحتمالية انجرت آلياً بالفعل Vouloir (أراد). ص 47</p>

Sème	سيم
<p>Sur le plan du signifié, les traits sont appelés « sèmes » : quelles différences entre la giboulée et l'ondée ? l'une est un peu intense, L'autre intense ; L'intensité est ici un sème ; elle, distingue les signifiés de giboulée et ondée. P 36</p>	<p>على صعيد المدلول تسمى السمات «سيمات». ما الفرق بين الرّهمة (ondée) والغيبية (giboulée) ؟ إحداهما مطر شديد والأخرى قليل الشدة ، فالشدة هنا سيم يميّز بين الرّهمة والغيبية،...ص 46</p>

Trait	سمات
<p>En français, les phonèmes /t/ et /d/ et les phonèmes /T/ et /P/ ne s'opposent pas de la même façon : /t/ et /d/ ont en commun de s'articuler en un même lieu de la cavité buccale ; ce sont des alvéo - dentales ; /p/ s'articule avec les lèvres ; c'est une labiale ; /t/ et /d/ se différencient par la sonorité : /d/ est sonore (les cordes vocales vibrent), /t/ ne l'est pas. Ainsi se dégagent des traits phonologiques : la labialité, la sonorité...le système phonologique d'une langue se construit à partir d'un petit nombre de traits. P 36</p>	<p>لا يتم التقابل في العربية بين /ت/ و/د/، و/ت/ و/ف/ بالطريقة نفسها، و/ت/ و/د/ تشتركان في النطق بهما من حيز واحد، أي من غار الفم، فهما صوتمان من مغارز الأسنان، أما /ف/ فمخرجه من شفوي أسناني، يختلف /د/ عن /ت/ بأن الأول مجهور/ تنز الأوتار الصوتية)، والثاني مهموس، هكذا تتجلى السمات الصوتية : الشفوية الأسنانية والجهر... ويبنى النظام الصوتي للسان ما انطلاقاً من عدد ضئيل من السمات ص 46</p>

Autonymique	ذاتي الدلالة
L'exemple forgé au contraire, indépendant de toute situation réelle, focalise l'attention sur le seul fait linguistique qu'il a pour fonction d'illustrer. Son statut est « autonymique » : il ne renvoie pas au monde, mais à lui-même. Il s'exhibe comme un objet illustratif et met à nu, sans autre visée, la réalité linguistique elle-même. P 32	...فإن الشاهد الموضوع والمستقل عن كل مقام واقعي يحصر الاهتمام في مجرد الحدث اللساني الذي وُظف لتمثيله، فهو "ذاتي الدلالة"، أي أنه لا يحيلنا على العالم بل يحيلنا على نفسه، ويتجلى شيئاً تمثيلاً، ويكشف الواقع اللساني ذاته فلا يكون له أي غاية أخرى...ص 42

épilinguistique	على - لسانية
La difficulté est de sauvegarder une expression spontanée : si les locuteurs savent qu'il sont enregistrés ou filmés, ils exercent sur leur parler- même inconsciemment- un contrôle (épilinguistique) qui peut altérer les données. P 27	...لكن تكمن الصعوبة في المحافظة على صيغته الثلقائية، فإذا ما علم المتكلمون بتسجيلهم وتصويرهم فإنهم يخضعون كلامهم- ولو عن غير وعي- لمراقبة (على-لسانية) يمكن أن تحرف معطياته... ص 35-36

Idiolecte	لهجة فردية
Le corpus doit refléter une réalité peu ou prou cohérente : la langue littéraire, la langue de telle ou telle technique, la langue de journaux satiriques...à moins qu'il ne soit si étendu (comme l'immense base informatisée Frantext) qu'il puisse donner une image de la langue dans son extraordinaire diversité. A l'autre extrémité, l'enquête se borne à un « idiolecte », au langage d'un individu ; les connaissances linguistiques et les habitudes langagières varient d'un individu à l'autre : à chacun ses inflexions de voix ; à chacun son vocabulaire actif (les mots que nous employons) et son vocabulaire passif (les mots que nous comprenons). P 26	...فالمدونة يجب أن تعكس واقعاً متناسقاً قليلاً أو كثيراً: اللغة الأدبية أو لغة تقنية من التقنيات أو لغة صحف هزلية... اللهم إلا إذا كان للمدونة من الاتساع (مثل القاعدة الحاسوبية المسماة فرانتاكست (Frantext) ما يجعلها تعرض صورة لما في اللسان من تنوع عجيب. في الطرف المقابل تقتصر المدونة على "لهجة فردية" أي لغة شخص واحد، فالمعارف اللسانية و العادات اللغوية تختلف من شخص إلى آخر، ولكل فرد نغمة صوتية خاصة به، ومفردات نشيطة (أي المفردات التي نستعملها) ومفردات كامنة (أي المفردات التي نفهمها). ص 34 - 35

Corpus	المدونة
Les corpus – le choix du corpus n'est jamais indifférent. Il dépend du fait à étudier : si la description porte sur le vocabulaire de l'informatique, le résultat ne sera pas le même si le corpus choisi est un ensemble de textes techniques ou bien des ouvrages de vulgarisation au seulement la presse quotidienne. Pour être utilisable, un corpus doit être « représentatif » - représentatif par exemple de la langue des informaticiens, ou représentatif du public, de plus en plus, large des utilisateurs de l'informatique. P 25 - 26	المدونات (Les corpus) ليس اختيار المدونة غير ذي بال، فهو رهين الحدث الذي يُراد درسه: إذا كان الوصف يتعلق بلغة الإعلامية، لا تكون النتيجة هي نفسها إذا كانت المدونة المختارة مجموعة من النصوص التقنية، أو المصنفات الدائمة إلى تبسيط المعارف أو مجرد نصوص الصحافة اليومية، فلكي تكون المدونة مما يمكن استغلاله يجب أن تكون «متمثلة». متمثلة على سبيل المثال للغة الإعلاميين، أولغة جمهور مستعملي الإعلامية الذي يتكاثر. ص 34

Type – métatypique	نمط – ورنمطي
En fait, les objets langagiers sont également des abstractions, tout comme les objets métalinguistiques : ... Dans elle parle assez bien l'espagnol, bien est une occurrence de bien ; dans il parle bien l'anglais, c'en est une autre. Le mot bien est un « type », c'est-à-dire une abstraction de langue qui se réalise sous la forme d'occurrences dans les discours que nous produisons. L'objet que vise le linguiste est un type. L'objet métalinguistique, plus abstrait, se définit comme une communauté de types, un objet « métatypique » si l'on veut. P 24	والواقع أن الأشياء اللغوية هي أيضاً من المجردات على غرار الأشياء الورلسانية، ففي قولنا: «هي تتكلم الإسبانية فعلاً»، تمثل «فعلاً» توارد من تواردات «فعل» وفي المثال «هي تتكلم الإنجليزية فعلاً» يوجد توارد آخر. فكلمة «فعل» هي المشترك في هذه التواردات، إن كلمة فعل هي عبارة عن «نمط» أي عنصر لساني مجرد يتجسم في صورة تواردات في ما نجز من الخطابات، وما يبحث عنه اللساني هو النمط. أما الشيء الورلساني فهو أكثر تجريداً، ويحدد كمجموعة من الأنماط، أو إن أردنا كشيء «ورنمطي». ص 32-33

Subjonctif – Complément d'objet	صيغة الاحتمالي – المفعول به
Les objets linguistiques se rangent tout de même sous deux espèces :- des objets métalinguistiques, la préposition, le subjonctif, le complément d'objet qui se réalise à travers les objets langagiers et qui ne sont pas des objets immédiatement perceptible ; la métalangue est une langue qui sert à parler de la langue : ses objets sont déduits de l'observation, mais ne sont pas directement observables. P 23 - 24	على أن الأشياء اللسانية تندرج ضمن صنفين:.....- أشياء ورلسانية، فالأداة (préposition) وصيغة الاحتمالي (subjonctif)، والمفعول به (complément d'objet) تتجسم في أشياء لغوية، وهي ليست أشياء تدرك مباشرة، فالورلسان يستعمل للكلام على اللسان، والأشياء التي يتناولها تستنبط من الملاحظة، ولا يمكن معاينتها بصفة مباشرة. ص 32

Sujet – attribut- apposition- complément circonstanciel locution	المبتدأ – الخبر – البديل – المفعول الظرفي – عبارة
<p>Aucune catégorie ne se définit sans reste : essayez de dire ce qu'est un adverbe ou une préposition (voter contre : préposition ou adverbe ?) un sujet ou un attribut (Pierre est le Président / le Président c'est, Pierre...), une apposition, un complément circonstanciel, une locution..</p> <p>Autant de notions, autant de problèmes définitoires, parfois redoutables. P 23</p>	<p>... لا توجد مقولة تحدد تحديداً لا يخرج عنه شيء: حاول أن تقول ما الريدف، أو ما هي الأداة ن في voter contre (صوت ضد): هل هي رديف أم أداة ؟، وما هو المبتدأ (sujet) وما هو الخبر (Attribut) (زيد هو الرئيس / الرئيس هو زيد) وما هو البديل (apposition) والمفعول الظرفي (complément circonstanciel)، العبارة (locution) فما يثار من قضايا تحديدية رهيبية أحياناً هو على قدر هذه المفاهيم..... ص 31 – 32</p>

Adverbe - Préposition	ريدف – أداة
<p>Qui oserait encore penser que les objets linguistiques s'imposent d'emblée par une réalité incontestables ? Qu'on ne croie pas que l'exemple soit pris à dessein. Aucune catégorie ne se définit sans reste : essayez de dire ce qu'est un adverbe ou une préposition (voter contre, préposition ou adverbe ?), un sujet ou un attribut (Pierre est le président / le président, c'est Pierre.....), une apposition, un complément circonstanciel, une locution...Autant de notions, autant de problèmes définitoires, parfois redoutables. La notion de mot a donné lieu, à elle seule, à des milliers d'études.....) P 23</p>	<p>- مرة أخرى من يتجاسر فيعتبر أن الأشياء اللسانية تفرض نفسها بمقتضى حقيقة لا جدال فيها، و لا يظن أحد أن المثال اختير للغرض عمداً، لا توجد مقولة تحدد تحديداً لا يخرج عن شيء. حاول أن تقول ما الريدف (10)، أو ما هي الأداة (11)، في voter contre (صوت ضد) هل هي رديف أم أداة ؟، وما هو المبتدأ (sujet)، وما هو الخبر (attribut) (زيد هو الرئيس/الرئيس هو زيد)، وما هو البديل (apposition)، والمفعول الظرفي (complément circonstanciel) والعبارة (locution) فما يثار من قضايا تحديدية رهيبية أحياناً هو على قدر هذه المفاهيم ومفهوم الكلمة كان وحده موضوع آلاف البحوث تكفل كتاب بيبليوغرافي بإحصائها. ص 31 – 32</p> <p>(10) Adverbe لا يوجد في العربية ما يناظر هذه المقولة، ويتمثل دورها في بيان وجهة وقوع الحدث من حيث السرعة أو البطء مثلاً أو الشدة واللين ... ويمكن ترجمة استعمالاتها أحياناً بالمفعول المطلق وأحياناً أخرى بالظرف.</p> <p>(11) Préposition ومقابلها في العربية بعض حروف الجر والظروف. ص</p>

Auxiliaire - Subjonctif	الفعل المساعد
<p>Retournons à notre énoncé initial : la pomme de terre n'est pas le seul point qui y fasse difficulté. Opposons- le à Il épluchera les pommes de terres. Epluchera en un seul mot, marque le futur, comme a épluché marque le passé : Dés lors l'Auxiliaire avoir n'a-t- il pas un rôle comparable à celui d'une flexion ? faut- il y reconnaître un mot ? Et il ? Impossible de le disjoindre du verbe (* il qui..., en face de lui qui...). Est -ce vraiment un mot ? n'est-ce pas une particule du verbe ? Et les une particule du substantif ? P 22-23</p>	<p>لنعد إلى لفيظنا الأول، ليست الصعوبة في Pomme de terre فقط لنقابل بينه وبين (6) Il épluchera les pommes de terre فاللفيظ épluchera المتمثل في كلمة واحدة يعبر عن المستقبل كما تعبر a épluché عن الماضي لذا أفليس للفعل المساعد avoir دور شبيه بالإعراب (7)؟ فهل تعتبره كلمة ؟ وما العمل مع il (هو)؟ ليس من الممكن فصله عن الفعل (لا نقول il qui) خلافا لـ (8) Lui qui، فهل هو كلمة حقاً؟ أفليس هو أداة من أدوات الفعل ؟ كما أن (9) les هي أداة من أدوات الاسم ؟ ص 31 (6) سيقشر البطاطا. هل تعتبر «سيقشر» كلمة واحدة على الرغم من حضور السين وحرف المضارعة في أولها. (7) الفعل avoir يصرف كسائر الأفعال، ويقوم بحسب السياق بدور فعل حقيقي بمعنى حصل على، له...و بفعل مساعد يسبق أفعالاً أخرى للدلالة على الماضي، وصيغة المسند إلى المفرد الغائب هي a الدالة في المثال على الماضي، أما ra فهي علامة المستقبل. ص 32</p>

Redondance	إطنابية
<p>Les langues sont aussi des systèmes redondants : dans le groupe les grossières erreurs qui ont été commises, le féminin de erreurs se retrouve sur grossières et sur commises...Au reste, la redondance n'est pas seulement dans la morphologie : le sentiment d'amour évoque deux fois l'idée de sentiment, puisque l'amour ne peut guère se définir autrement ; pourtant nul pléonasm dans une telle forme. Dans écarquiller les yeux, le substantif confirme le seul objet possible dans commettre un péché, péché comporte l'idée de faute que commettre présuppose. P 91-92</p>	<p>الألسن أنظمة إطنابية أيضًا، في مجموع الألفاظ Les grossières erreurs qui ont été commises (16) يوجد رسم تأنيث Erreurs في grossières وفي Commises ... وعلاوة على هذا، فالإطناب لا يوجد فقط في المستوى الصرفي، [فعبارة] عاطفة الحب (le sentiment d'amour) تستحضر مفهوم العاطفة مرّتين، إذ لا يمكن تحديد الحب بطريقة أخرى، ومع ذلك فليس فيها تكرار (Pléonasm) وفي جحظت عيناه (17)، يدل الاسم على الشيء الوحيد الممكن [مع هذا الفعل]، وفي ارتكب ذنبًا فإن [كلمة] ذنب تدل على الخطيئة التي يفترض [حدثها] من ارتكب. ص 103 (16) "الأخطاء الفاحشة التي ارتكبت"، تؤدي هذه الترجمة معنى المثال أداءً أمينًا، لكن مظاهر الإطناب فيها لا تعكس ما جاء منه في الصيغة الفرنسية، وهذه المظاهر في النص العربي هي: تكرار رسم علامة جمع غير العاقل في "فاحشة" وفي "التي ارتكبت". (17) Ecarquiller les yeux هذا الفعل لا يستعمل إلا إلى الاسم yeux (العينان)، ومقابله الدقيق بالعربية هو «حملك» لكنه لا يقترن بكلمة عينين، أي لا يحتمل التكرار المعنوي. ص</p>

Figement	تكلس
<p>Dans toute les langues, deux tendances s'équilibrent : l'une est dans la liberté combinatoire, aux potentialités infinies ; l'autre, dans le figement. Toutes les langues comportent un nombre considérable d'expressions toutes faites et de contraintes combinatoires. Pâté de maisons ne peut se dire bloc, amas, troupeau ou gâteau de maisons : pourtant, si l'on y réfléchit, ce ne serait pas plus invraisemblable. En français, on se tire d'affaire, en allemand on est « capable de s'aider soi même » (man Weiss sich zu helfen) ;...P 91</p>	<p>تتعادل في الألسن كلها نزعتان إحداهما تكمن في حرية التوليفية اللامتناهية الإمكانيات، والأخرى في التكلس (figement) تتضمن الألسن كلها عددًا هائلًا من التعابير الجاهزة ومن الضغوط التوليفية [فعبارة] Pâté de maison (هدفه أي مجموعة البيوت) لا تعوض فيها Pâté بـ bloc (كتلة)، أو amas (كومة: جمع أو قطيع) أو troupeau أو gâteau de maison (13)، ومع هذا لا يبدو ذلك عند تدبر المعنى أمرًا مستعدًا في الفرنسية [يقال] (خرج من مأزق)، وفي الألمانية «يقدر المرء على أن يعين نفسه بنفسه» (Man Weiss sich zu helfen) ص 102</p>

Déictique – Anaphorique	حدوثية – تردادية
<p>Des signes « déictiques » (en particulier des démonstratifs) localisent par ostension (ce livre- ci que je montre) ou par proximité (P.ex. de la première personne, la plus proche : lat. hic ; de la seconde : lat. iste). De la troisième, la plus éloignée : lat. ille). Des signes « anaphorique » localisent selon que l'objet est censé identifiable par l'interlocuteur ou qu'on suppose qu'il ne l'est pas (en français, le livre, c'est le livre que tu sais ; un livre désigne un objet qui n'est pas encore identifié parmi les livres.). P 87 - 88</p>	<p>- دلائل "حدوثية" (déictiques) (بخاصة أسماء الإشارة) تموضع [الشيء] بلفت الأنظار إليها (هذا الكتاب الذي أريه)، أو بتحديد مدى قرابة (مثلاً في اللاتينية مدى قرب الشيء من الشخص الأول، الأقرب: hic الثاني: iste والثالث أي الأبعد: ille) وتموضع دلائل تردادية (Anaphorique) الشيء بحسب اعتبار أنه من الممكن للمخاطب التعرف إليه أو افتراض أنه ليس كذلك. (فـ "الكتاب" (le livre) في العربية [يال العهدية] هو الكتاب الذي تعرفه، وكتاب (un livre) يعين شيئاً لم يتم بعد التعرف إليه من بين الكتب). ص 98</p>

Indexicaux	تأشيرية
<p>Des signes « indexicaux » réfèrent par l'acte même de parole : un mot comme je se définit par « celui qui dit je » ; je n'a pas de référent en dehors de l'acte de parole, d'acte en acte, sa référence varie ; tu est celui a qui je dis « tu » ; ici désigne le lieu où est celui qui dit « ici »... toutes les langues possèdent de tels signes « indexicaux », même s'ils se présentent sous des formes très variées.....P87</p>	<p>دلائل "تأشيرية" (Indexicaux) تحيل عن طريق فعل الكلام ذاته. فكلية مثل أنا تحدد بـ "من يقول أنا" و ليس لـ أنا إحالة خارج فعل الكلام، ومن فعل كلام إلى فعل آخر تتغير إحالتها. أنت هو الذي أقول له "أنت"، هنا تعين المكان الذي فيه من يقول "هنا" .. لكل الألسن مثل هذه الدلائل "التأشيرية" ولو جاءت في أشكال متنوعة..... ص 98</p>

Saturer	إشباع
<p>Tout prédicat suppose une entité (disons, comme en logique : « un argument ») à quoi s'appliquer....Dans l'immense majorité des langues, ce mécanisme fondamental conduit à l'opposition verbo-nominale : le verbe possède des places argumentales (x donne y à z) ; le substantif est capable de les « saturer » ; le substantif porte en lui la fonction argumentales. P 85</p>	<p>كل مسند يفترض وجود كائن (لنقل كما يقال في المنطق: موضوع) ينطبق عليه.... يفضي الاشتغال بحسب هذه الآلية الأساسية في جل الألسن إلى المقابلة بين الاسم والفعل، فلفعل محلات موضوعية (أيعطي ب ج)، والاسم كفيل بـ «إشباعها»، فهو يحمل في صلبه الوظيفة الموضوعية. ص 96</p>

Prédication – Prédicat argument	إسناد – مسند – موضوع
<p>Universellement, même si la forme en est très diverse, la syntaxe de base est celle de la prédication : quelque chose est dit de quelque chose; un prédicat s'applique à un sujet ; toutes les langues sont conçues pour fonctionner de la sorte. Tout prédicat suppose une entité (disons, comme en logique : « un argument ») à quoi s'appliquer (et plusieurs entités si le prédicat est une relation : qqn voit qqc ; qqn donne qqc. à qqn.....). P 84 - 85</p>	<p>من جهة نظر كلية فإن التركيبية الأساسية – وإن كان شكلها شديد التنوع- هي الإسناد: أي أن شيئاً ما يقال عن شيء ما. فالمسند يحمل على فاعل، وقد وضعت كل الألسن لتشتغل بهذه الطريقة. كل مسند يفترض وجود كائن (لنقل كما يقال في المنطق: موضوع) ينطبق عليه (وكانت عدة إذا تمثل الإسناد في علاقة مثل بعضهم يرى شيئاً (qqn voit qqc) بعضهم يعطي بعضاً شيئاً.. (qqn donne qqc, à qqn...) ص 95</p>
Autonymie – Métalangage	ذاتية الإحالة – ورلغوية
<p>...Il arrive que les signes, au lieu de renvoyer aux choses renvoient à eux-mêmes. Au pluriel, table s'écrit avec un S : voila qui ne dit rien du tout d'aucune table, mais seulement du mot table.On dit bien table est écrit sans S et non pas * est écrite ; c'est donc comme un substantif masculin toutes les langues du monde se prêtent à l'autonymie ; toutes peuvent servir à elles- mêmes de métalangage. P 84</p>	<p>...فقد يحدث أن تحيل الدلائل على ذاتها عوض أن تحيل على الأشياء. تُرسم طاولة (Table) في الجمع مختومة ب (ا ت)، و هذا لا يفيد شيئاً حول أي طاولة، ولكن يحيل على كلمة طاولة فقط... إذ يقال فعلاً "طاولة" اسم مكتوب من دون "ت" (« s » table est écrit sans « s ») لا مكتوبة (3)، ذلك أن طاولة في هذه الحالة ذاتية الإحالة وتشتغل على أنها اسم مذكر... ألسن العالم كلها تقبل ذاتية الإحالة وكلها تستعمل لذاتها أداة ورلغوية (Métalangage) ص 95 – 94</p>
Doublement articulé	مزدوجة التمثيل
<p>Ainsi toutes les langues du monde sont doublement articulées : la chaîne sonore se découpe en phonèmes. Unités minimales sur le plan du signifiant, et chaque langue dispose d'un nombre fini de phonèmes, vocaliques et consonantiques, la chaîne sonore se découpe par, ailleurs en morphèmes, unités minimales sur le plan du signifié (un mot comme détournement comporte trois morphèmes, le préfixe dé- le radical tourn - du verbe tourner et le suffixe d'action- ement).....P81 - 82</p>	<p>... هكذا فإن كل ألسن العالم مزدوجة التمثيل : تُقطع السلسلة الصوتية إلى طواتم، وهي وحدات دنيا تنتمي إلى صعيد الدال. ولكل لسان عدد محدود من الصواتم الصانته والصامته، ومن ناحية أخرى تُقطع السلسلة الصوتية إلى صياغم، وهي وحدات دنيا تنتمي إلى صعيد المدلول (فكلمة مثل ما ورائي تتضمن أربعة عناصر: الجذر (و،ر،ء)، والوزن فعال، والسابقة ما واللاحقة ي الدالة على النسبة) (1)....ص 93</p> <p>(1) ترجمة المثال الفرنسي هي: كلمة مثل détournement (اختلاس – تبديل اتجاه) تتضمن ثلاثة صياغم، السابقة dé والجذع tourn من الفعل tourner (أدار) واللاحقة ement الدالة على العملية.</p>

Universaux fonctionnels Universaux conceptuels	الكليات الوظيفية الكليات المتصورية
<p>Les universaux du langage sont au moins de deux espèces : les universaux fonctionnels et les universaux conceptuels.</p> <p>- les langues fonctionnent selon des principes communs : ces principes sont des universaux fonctionnels. Ainsi toutes les langues du monde sont doublement articulées : la chaîne sonore se découpe en phonèmes, unités minimales sur le plan du signifiant, et chaque langue dispose d'un nombre fini de phonèmes vocaliques et consonantiques ; la chaîne sonore se découpe par ailleurs en morphèmes, unités minimales sur le plan de signifié (un mot comme détournement comporte trois morphèmes, le préfixe dé – le radical tourn- du verbe tourner et le suffixe d'action-ement, toutes les langues possèdent des morphèmes. Cette double articulation, en phonèmes et en morphèmes, est un universel fonctionnel. P 81-82</p>	<p>الكليات اللغوية نوعان على الأقل: الكليات الوظيفية والكليات المتصورية.</p> <p>- تشتغل الألسن بحسب مبادئ مشتركة: هذه المبادئ هي مبادئ وظيفية، هكذا فإن ألسن العالم مزدوجة التمثيل: تُقطع السلسلة الصوتية إلى صواتم، وهي وحدات دنيا تنتمي إلى صعيد الدال. ولكل لسان عدد محدود من الصواتم الصائتة والصامتة ، ومن ناحية أخرى تُقطع السلسلة الصوتية إلى صياغم ، وهي وحدات دنيا تنتمي إلى صعيد المدلول (فكلمة مثل ما ورائي تتضمن أربعة عناصر: الجذر (و،ر،ء) والوزن فعّال، السابقة ما واللاحقة ي الدالة على النسبة) (1)، وكل الألسن لها صياغم ويمثل ازدواج التمثيل إلى صواتم وصياغم كليًا وظيفيًا. ص 92-93</p> <p>(1) ترجمة المثال الفرنسي هي: كلمة مثل Détournement (اختلاس- تبديل اتجاه) تتضمن ثلاثة صياغم السابقة- dé والجذع tourn من الفعل tourner (أدار) واللاحقة ement الدالة على العملية.</p>

Clitiques	الانضوائيات
<p>Mais on devine qu'une règle, pour devenir prédictivement correcte, exige un réel effort d'élaboration.</p> <p>- nous ne multiplierions pas les exemples. En voici un autre cependant d'une tout autre veine. Comment prédire l'ordre correct des « clitiques » ?</p> <p>- on accepte Il ne le sait pas. P 63 (1) pour la définition, v. infra. P 156</p>	<p>ولكننا نتبين أن قاعدة ما يقتضي إعدادها مجهودًا حقيقيًا لتكون صحيحة من الناحية التوقعية.</p> <p>- لن نكثر من إيراد الأمثلة، لكن هذا مثال إضافي من نوع مغاير تمامًا. (كيف يمكن توقع الترتيب الصحيح "للانضوائيات" (9) يقبل [التركيب] Il ne le sait pas (هو لا يعلمه) ولا يقبل (10) Il le ne sait pas * ص 73 (8) امتناع هذه الاستعمالات في الفرنسية راجع إلى أسباب صوتية لا تتوفر في المقابل العربي. (9) انظر للتعريف . ص 162 من هذا الكتاب.</p>

Locutions	العبارات
<p>Le sens d'une phrase est la résultante combinatoire du sens de ses parties : l'hypothèse est alors celle de la « compositionnalité » ; les éléments se composent dans des ensembles de plus en plus vastes. Les langues comportent certes des expressions non compositionnelles, en particulier des « locutions » : le sens ne s'y déduit pas du sens des parties (prendre le taureau par les cornes signifie « attaquer la difficulté de front », sans qu'il y ait de relation directe avec un taureau, ni avec ses cornes). P 64</p>	<p>- معنى الجملة هو نتيجة توليف معاني أجزائها، وستكون الفرضية في هذه الحالة فرضية "التركيبية" [يعني] تتركب الأجزاء في مجموعات تتسع أكثر فأكثر من الأکید أن في الألسن تعابير غير تركيبية ، وبخاصة "العبارات" فلا يستنتج معناها من معنى أجزائها: (prendre le taureau par ses cornes) (أمسك الثور من قرنيه) معناها "تصدى للصعوبة وجها لوجه" وهذا من دون أن يكون [لهذا المعنى] صلة مباشرة لا بالثور ولا بالقرون] (12) ص 75. (12) يمكن أن نذكر مقابلا عربيا لهذا هو قولنا "ليست له في ذلك لا ناقة ولا حمل" (بمعنى ليست له أي مصلحة من الموضوع) فلا علاقة مباشرة لهذا المعنى بالناقة ولا بالحمل.</p>

Signifié de puissance, signifié d'effet	مدلول القوة - مدلول الأثر
<p>En distinguant la langue et le langage, la linguistique se ménage deux formes de généralisation explicative. 1/ Au niveau de la langue, la généralisation consiste, unité par unité, paradigme par paradigme, à postuler un contenu abstrait capable de produire, en discours, l'infinité des effets observables. Le linguistique français G.Guillaume appelle ce contenu le « signifié de puissance », par opposition aux « signifié d'effet » (les sens réalisés en discours). P 72</p>	<p>بالتمييز بين اللسان و اللغة توفر اللسانيات لنفسها شكلين من التعميم التفسيري: - في مستوى اللسان يمثل التعميم عند تناول المعطيات وحدة وحدة وجديداً جديداً (براديجم) في المصادرة على محتوى مجرد كقيل بأن ينتج في الخطاب عدداً غير متناه من الآثار التي يمكن معيبتها و يسمى اللساني الفرنسي غوستاف غيوم هذا المحتوى "مدلول القوة" (signifié de puissance) المقابل لـ "مدلولات الأثر" (signifié d'effet) (المعاني التي تنجز في الخطاب) ص 83 - 84</p>

Catégorie- catégorisation	مقولة-مقولة
<p>Les langues s'organisent toutes selon un principe de classification et de hiérarchie. Toutes comportent des catégories qui les structurent, des catégories grammaticales (notamment des « parties du discours », substantifs, adjectifs, verbes, adverbes..., là aussi des catégories sémantiques : les unités se relient par des implications successives, p.ex. la rose est une fleur, la fleur est une plante, la plante est un être vivant ; le revolver est une arme, l'arme un instrument, l'instrument une chose. Dans les langues indo-européennes, la catégorisation sémantique n'est pas morphologiquement marquée. Dans d'autres, elle peut l'être : les « classes » des langues bantoues manifestent une tendance à regrouper les choses : les êtres humains, les arbres, les liquides...p 92-93</p>	<p>تننظم الألسن بحسب مبدا تصنيفي ورتبي، فهي تتضمن كلها مقولات تُهيكلها، مقولات نحوية (خصوصا "أقسام الكلام" من أسماء وصفات و أفعال وردائف...، ويختلف هنا أيضا بعضها عن بعض من لسان إلى آخر)، ولكن أيضا مقولات دلالية. فالوحدات تترايط باقتضاءات متوالية. على سبيل المثال فالوردة هي زهرة، والزهرة نبتة، النبتة كائن حي. والمسدس سلاح، والسلاح آلة، والآلة شيء. ليست "المقولة" (catégorisation) الدلالية مؤسومة صرفيا في الألسن الهندو-أوروبية، ويمكن أن تكون موسومة في غيرها، تنزع "أصناف" (classes) ألسن البنطو إلى تجميع الأشياء : الكائنات البشرية، والأشجار و السوائل...ص104</p>

Néologisme	موأد
<p>Une définition simple et contemporaine du mot « néologisme » peut, à travers une étymologie transparente (néo, nouveau, logos, parole, discours), se limiter dans une toute première approche à celle l'assimilant à un « mot nouveau » ou au « sens nouveau d'un mot existant déjà dans la langue ». P 3</p>	<p>يمكن في مقارنة أولية مبسطة تقديم تعريف بسيط وحديث لكلمة نيولوجيزم (néologisme) "موأد" وذلك بإرجاعها إلى أصلها الاشتقاقي حيث نيو (neo) تعني "حديث" ولوغوس (Logos) تعني: "كلام أو خطاب" فيكون الموأد "كلمة جديدة" أو "معنى جديدًا لكلمة قديمة". ص 19</p>

Mots grammaticaux- mots lexicaux	الأدوات النحوية - الكلمات المعجمية
<p>C'est principalement à André Martinet que l'on doit le rappel de L'utile distinction établie entre, d'une part, les mots grammaticaux appartenant à des « séries fermées » et d'autre part, les mots lexicaux appartenant aux « série ouvertes ». les mots grammaticaux, les mots outils, font partie des séries fermées parce qu'il est pour ainsi dire impossible, à l'échelle d'une vie, d'inventer par exemple de nouvelles conjonctions de coordination et encore moins d'imaginer d'autre pronoms personnels,Inversement, les mots lexicaux appartiennent à des série ouvertes parce qu'il doivent pouvoir être fabriqués au fur et a mesure... P 10</p>	<p>يرجع الفضل أساسًا إلى أندريه مارتينييه في التذكير بالتمييز المهم بين الأدوات النحوية التي تنتمي إلى مجموعات مغلقة (Série fermées) من جهة، وبين الكلمات المعجمية (mots lexicaux) التي تنتمي إلى المجموعات المفتوحة (Séries ouverte) من جهة أخرى، فإن الأولى تنتسب إلى المجموعات المغلقة لأنه يستحيل، على مستوى حياة ما، استحداث أدوات عطف جديدة مثلاً، كما لا يمكن تصور استحداث ضمائر شخصية أخرى... إذا فتطور المفردات النحوية لا يمكن أن يتم إلا على مدى تاريخ طويل للغة.... ص 28</p>

Dénotation connotation	التسمية الإيحاء
<p>.. la terminologie est par principe, neutre à l'égard de la politique linguistique. Elle répond à un besoin, elle est utilitaire. La dénotation l'emporte sur la connotation. P 23-24</p>	<p>... إن علم المصطلح من حيث المبدأ، علم محايد في ما يتعلق بالسياسة اللغوية، فهو علم نفعي لا يهدف إلا إلى تلبية حاجات المتكلمين فالتسمية فيه تغلب الإيحاء. ص 45</p>

Mot simple mot construit	كلمة بسيطة - كلمة مركبة
<p>A L'échelle d'un mot simple ou construit, une unité graphique en l'occurrence (c'est-à-dire installée entre deux espaces typographiques), repérer une forme nouvelle n'est pas en soi très difficile : La montgolfière (1782, du nom de l'inventeur), un deux-roues (mot composé vers 1960 pour les besoins du code de la route P 33</p>	<p>إن ملاحظة شكل جديد على مستوى كلمة بسيطة أو مركبة، (أي وحدة كتابية واقعة بين فراغين طبا عيين) ليس أمراً صعباً في حد ذاته. فكلمات مثل montgolfière (منطاد) (اشتقاقاً من اسم الشخص الذي اخترعه عام 1782) وكذلك Deux-roues "درجة" (وأدت حوالي عام 1960 لاجتياح قانون المرور لها)...ص 58 (2) المركبة من كلمتين deux هما أي "اثان" و "roues" "عجلتان".</p>

Lexique syntaxe	المعجم النحو
<p>On ne sortait guère du cadre étroit du mot, la langue étant considérée comme l'alliance distincte d'un lexique - collection grandissante de mots - et d'une syntaxe-ensemble de règles régissant L'agencement des mots P</p>	<p>... حيث كان الاهتمام منصبا على الإطار الضيق للكلمة ولم يكن ينظر إلى اللغة إلا باعتبارها اتحاداً متميزاً بين المعجم باعتباره تشكيلة كبيرة من الكلمات، وبين النحو باعتباره مجموعة من القواعد التي تحكم ترتيب الكلمات. ص</p>

Mot lexicalisé -locution, Synopsis - Synthème -syntagme figé	الوحدات المعجمية المركبة من أكثر من كلمة - عبارة - عبارة مركبة من كلمات و أدوات عبارة مركبة - عبارة مسكوكة.
<p>Le groupe de mots lexicalisés, qu'on L'appelle locution ou Synapsie (Benveniste), Synthème (Martinet) ou syntagme figé, se révèle encore plus difficile à reconnaître en tant que néologisme. P 34</p>	<p>- تظل الوحدات المعجمية المركبة من أكثر من كلمة على اختلاف المسميات التي أطلقها عليها بعض اللغويين مثل locution "عبارة" أو synopsis "عبارة مركبة من كلمات وأدوات" عند بنفينيست (Benveniste)، أو Synthème "عبارة مركبة" عند مارتينييه (Martinet) أو Syntagme figé "عبارة مسكوكة"، من أكثر الوحدات التي يصعب إدراكها باعتبارها من المولّد. ص 59</p>

Unité lexicale- distribution- nalisme- cooccurrences- homonymie	وحدة معجمية- التوزيعيون، تواتر الكلمة مع غيرها- مشترك لفظي
<p>Le point de vue théorique, retenu à propos de l'unité lexicale interfère aussi avec l'interprétation de la néologie. Pour les tenants du distributionnalisme qui sont d'abord attentifs aux cooccurrences d'un mot, à la distribution de ses emplois syntaxiques, chaque nouvel usage grammatical distinct n'est pas assimilé à un nouveau sens, mais à une homonymie. P 34-35</p>	<p>إن التوجه النظري المعتمد في ما يتعلق بالوحدة المعجمية يتداخل أيضاً مع التأويل المتبني بالنسبة إلى التوليد، فالتوزيعيون مثلاً الذين يهتمون أولاً وقبل كل شيء بتواتر الكلمة مع غيرها، ويتوزع استعمالاتها النحوية، لا يعتبرون كل استخدام نحوي جديد دلالة جديدة بل مشتركاً لفظياً. ص 60</p>

Signifié de puissance	المداول الكامن
<p>Si on retient en revanche la perspective de Jacqueline Picoche, dans la filiation de Gustave Guillaume qui recherchait pour chaque mot le « signifie de puissance » y correspondant, c'est-à-dire tout ce qui, inclus dans son emploi plénier, peut donner lieu à création de nouveaux sens, plier une rencontre sera alors seulement perçu comme un sens ajouté, un sens au reste tout a fait prévisible à partir du moment ou existait déjà plier une tente, ses affaires..... P 35</p>	<p>لكن إذا أخذنا في الاعتبار وجهة نظر جاكولين بيكوش (Jacqueline Picoche) التي تمثل استمراراً لأفكار غوستاف غيوم (Gustave Guillaume) الذي كان يبحث لِكَل كلمة عن «مدلولها الكامن» أي عن كل ما يتولد عنها من معانٍ جديدة يتضمنها استخدامها الكامل، فإن معنى Plier une rencontre «أنهى اللقاء» لا ينظر إليه إلا باعتباره معنى إضافياً. وهو فضلاً عن ذلك، معنى يمكن توقعه تماماً، نظراً إلى وجود عبارات مثل "طوي خيمة" و Plier une tente و Plier ses affaires «رتب أغراضه»... ص 60-61</p>

Fausse coupe – phonétique-agglutination- déglutination	الأصوات - تقطيع خاطئ-إدغام - فك أداة التعريف
<p>Dans le domaine de la phonétique. Signalons tout d'abord que la mauvaise perception de L'unité lexicale engendre quelquefois un néologisme durable. par exemple, la « fausse coupe », spontanée chez les enfants qui ne repèrent pas la liaison entre la consonne finale et la voyelle initiale du mot suivant (un noiseau, un névier) ou qui ne perçoivent pas précisément les unités sonores de la langue.... Au cours de l'histoire de la langue, on a ainsi retenu, par agglutination de l'article, le lierre (l'ierre), la lulette (L'ulette).... ou par déglutination, la griotte (l'agriotte),P39</p>	<p>في مجال الأصوات تشير في البداية إلى أن الإدراك السمعي الخاطئ للوحدة اللغوية يؤدي في بعض الأحيان إلى توليد كلمة جديدة، فتدوم. من الأمثلة على ذلك «التقطيع الخاطئ» العفوي عند الأطفال الذين لا يلاحظون الوصل بين الصامت الأخير والصائت الأول كما في الكلمات التالية: Un noiseau بدلاً من «عصفور» و Un oiseau névier بدلاً من «حوض غسل المطبخ»، أو أولئك الذين لا يُميزون بشكل خاص الأصوات الجهورة في اللغة.... وهكذا فقد احتفظت اللغة على مرّ تاريخها بمجموعة من المولّدات التي ظهرت إما بسبب إدغام أداة التعريف في الكلمة مثل: (Le lierre) بدلاً من «ليلاب» و La lulette التي كانت تنطق «لهان»....و إما بسبب العكس أي بفك أداة التعريف في مثل La griotte التي أخذت مكان L'agriotte ص 66</p>

Suffixation	الإلحاق
<p>Langue fluente propice à la créativité, le français se démarque, au-delà de la traduction, par une grande liberté de suffixation.....P 43</p>	<p>لقد تميزت الفرنسية أيضاً باعتبارها لغة سيّالة ملائمة للإبداع، بعض النظر عن الترجمة، بحرية واسعة في الإلحاق..... ص 71</p>

<p>- Dérivation - dérivation impropre à partir d'un infinitif</p>	<p>- الاشتقاق - الاشتقاق القائم على تحويل الأفعال إلى الأسماء</p>
<p>En matière de dérivation, une place privilégiée est, d'une part, offerte aux diminutifs, notamment par Ronsard comme en témoigne son épitaphe : Amelette, Ronsardelette, Mignonnette, doucelette.... », d'autre part, à la dérivation impropre à partir d'un infinitif : le chanter, le mourir, le vivre, le savoir.....P 46 - 47</p>	<p>هناك أيضاً وسيلتان أخريان من وسائل الاشتقاق حظينا باهتمام مميّز في ذلك العصر، وهما: التصغير الذي يبدو أنه كان يتمتع بمكانة مميزة وبخاصة عند رونسار كما تشهد على ذلك الكتابة الموجودة على قبره، Ronsardelette, Amelette, Mignonnette, doucelette. [حيث أضاف لاحقة التصغير إلى اسمه و لقبه وأيضاً إلى الصفات التي تلتتهما. وهي mignon «ظريف» و douce «لطيف». والاشتقاق القائم على تحويل الأفعال إلى أسماء من دون إحداث أي تغيير فيها مثل «الموت» le mourir، «الغناء» le chanter، «الحياة» le vivre ... ص 74 - 75</p>
<p>Mot - lexie</p>	<p>كلمة - لفظ بسيط أو مركب</p>
<p>On pourrait allonger facilement la liste de ces mots qui, sans changer de forme, se chargent de nouveaux sens, qui s'ajoutent aux anciens, mais qui, parfois, finissent par les éliminer. Par commodité et pour ne pas dérouter le lecteur nous employons mot plutôt que lexie qui serait plus exacte pour dénommer L'unité lexicale. P 55 - 56</p>	<p>وهكذا يمكن أن نطيل بسهولة لائحة هذه الكلمات التي تفلح في اكتساب معان جديدة من دون أن تحتاج إلى أدنى تغيير في صيغها الصرفية، وإنما يتم إلحاق هذه المعاني الجديدة بتلك القديمة، ولكن هذه الجديدة يمكن أن ينتهي به الأمر أحياناً إلى إلغاء القديم. لقد استخدمنا مصطلح (mot «كلمة») عوضاً عن Lexie «لفظ بسيط أو مركب» التي قد تكون أكثر دقة لتسمية الوحدة المعجمية رغبة في التسهيل على القارئ و في عدم تضليله. ص 87</p>
<p>épi linguistique</p>	<p>تعليقات</p>
<p>On remarque néanmoins que les néologismes font proportionnellement plus souvent l'objet de commentaires épi linguistiques de la part de leur émetteur que les mots conventionnels. P 66</p>	<p>غير أنه يلاحظ أن المولد يستدعي غالباً من مبدعه تعليقات تتجاوز في كثرتها تلك التي تستهدف الوحدات اللغوية المألوفة. ص 100</p>

Fonction perlocutoire	المهمة الخطابية
<p>La fonction perlocutoire (est dit perlocutoire L'effet produit- ou recherché- par un acte de langage sur l'allocutaire) n'est bien sûr pas propre aux néologismes, mais leur saillance dans un énoncé, du fait de leur singularité et du travail spécifique d'interprétation qu'il nécessitent (aucune charge sémantique préalable ne leur est associée), leur fait occuper une position éminente de ce point de vue. P 79</p>	<p>فعلى الرغم من أن المهمة الخطابية (الأثر الذي يتركه الكلام على المتلقي) لا تقتصر في الحقيقة على المؤد، فإن وجوده البارز في النص والنتاج عن غرابته والجهد التأويلي والتفسيري الخاص الذي يتطلبه (إن لا ينسب إليه أي عبء دلالي) يجعله يحتل مكاناً بارزاً من خلال وجهة النظر هذه. ص 114</p>

Fonction phatique	مهمة شدّ الانتباه
<p>Si l'on songe que la fonction fondamentale du langage est représentée par la communication entre les hommes et que nombreux énoncés quotidiens remplissent ce que Jakobson a appelé la fonction phatique (on évoque aussi la fonction de contact, comme l'illustrent entre autres les échanges sur la pluie et la beau temps), il n'est pas étonnant que certains néologismes soient mit à contribution pour instituer une connivence avec ses interlocuteurs. P 83</p>	<p>إذا كان يعتقد أن دور اللغة الأساسي هو تحقيق الاتصال بين الناس، وأن عددًا كبيرًا من المواقف اللغوية اليومية تؤدي ما سماه جاكبسون (Jakobson) مهمة شدّ الانتباه (la fonction phatique) (يُشر أيضًا إلى مهمة التواصل كما تصوره من بين مواقف أخرى، المحادثات حول المطر والجو الجميل)، فليس من المستغرب أن يقوم بعض المؤد بالمساهمة في خلق نوع من التوافق بين المتخاطبين..... ص 188</p>

archilexème - archisémème	مفردة مشتتلة - معانٍ جامعة
<p>Le néologisme permet aussi au locuteur d'économiser les efforts nécessités par la recherche d'une nouvelle formulation n'utilisant que des mots et tournures conventionnels. On n'a pas assez prêté attention à cette fonction, bien qu'il soit reconnu que le lexique comporte des lacunes accidentelles. Josette Rey-Debove évoque à cet égard les trous du lexique. D'une part, il n'y a pas toujours d'archilexème (un mot général englobant des mots spécifiques) pour dénommer un archisémème (l'ensemble des sens qui rassemble ces mots spécifique). P 89</p>	<p>كما إنَّ المؤد يمكن المتكلم من توفير الجهد اللازم للبحث عن عبارات جديدة مكونة من كلمات لا وجود لها إلا في المعجم. لكن يبدو أن هذه الخدمة التي يسديها المؤد للمتكلم لم تثل اهتمامًا كبيرًا من قبل الباحثين على الرغم من الاعتراف بأن معجم اللغة يشكو من نواقص عابرة. فهاهي جوزيت ري دوبوف تشير في هذا الإطار إلى ثغرات المعجم اللغوي، إذ إنه من جهة لا يوجه فيه دائمًا ما يعرف بالمفردات المشتتلة (archilexème) (كلمة عامة تعبر عن كلمات ذات معانٍ خاصة) لتسمية معانٍ جامعة (archisémème) (مجموعة المعاني التي تجمع بين هذه الكلمات ذات المعاني الخاصة جميعها)..... ص 125</p>

Néologisme syntaxique - construction	-التوليد التركيبي
- conversion	- التركيب - التبديل
Pour ne prendre qu'un, exemple, sont dénommées syntaxique- selon les rares classements qui font appel à cette dénomination- trois réalités bien différentes. Ainsi un néologisme syntaxique, est pour les uns un mot fabriqué par toutes les matrices regroupées ici sous L'étiquette construction : pour d'autres, c'est le changement d'appartenance catégorielle sans ajout ni suppression d'affixe dérivationnel, appelé ici conversion. P 98	من الأمثلة الدالة على ذلك استخدام تسمية التوليد التركيبي أو النحوي للدلالة على ثلاثة حقائق مختلفة تمام الاختلاف. 1- التوليد باستخدام كل الوسائل المتاحة في اللغة والمجموعة هنا تحت عنوان التركيب. 2- التوليد بتغيير المقولة النحوية من دون إضافة أو إلغاء لأي مزيد اشتقائي، وهو ما نسميه هنا التبديل.....ص 135

Parasynthétiques	شبه المركبات
Sont appelées habituellement ainsi les unités auxquelles un préfixe et un suffixe sont ajoutés simultanément tels que inviolable ou encablure..... P 102	تطلق هذه التسمية عادة على الوحدات المعجمية التي تستقبل لواحق و سوابق في آن معاً مثل inviolable «لا يمكن اغتصابه» أو encablure «عشر الميل»..... ص 142

Synapsies	الوحدات المركبة من كلمات و أدوات
Emile Benveniste (1966) a proposé de nommer ainsi une forme de composition dont il a montré la récente et rapide expansion, surtout en terminologie. Elle consiste en L'union de plusieurs mots reliés par des Joncteurs (à, de pour,) comme pomme de terre. P 105	هذا المصطلح اقترحه اميل بينفينيست (1966) لتسمية شكل من أشكال التركيب التي أشار إلى انتشارها الحديث والسريع في اللغة، وبخاصة في المصطلحات العلمية والتقنية وتتمثل هذه الوسيلة التوليدية في الجمع بين عدد من الكلمات وربطها ببعض الأدوات (à «إلى»، «من»، «pour» «لأجل»، كما في هذا المثال Pomme de terre «بطاطس»...ص 146 (18) التي تعني حرفياً «تفاح الأرض».

Les mots composés savants	الكلمات المركبة من عناصر مقترضة من اللغتين اللاتينية والإغريقية
Les progrès des sciences et des techniques de cette époque ont conduit à créer les dénominations de nouvelles inventions et on a recouru pour cela à des formants pris au latin et surtout au grec,...P	...حيث قاد التقدم العلمي و التقني الذي عرفه ذلك العصر إلى توليد أسماء للمخترعات الجديدة، ومن تم إلى اللجوء من جديد إلى مكونات اقترضت من لغات قديمة مثل اللاتينية والإغريقية على وجه الخصوص....ص 147

Mots- valises	النحت
Ils combinent des fragments de mots qui ont une partie de signifiant commun P	يُجمع هذا النوع من المركبات (التي تسمى أحيانًا كلمات مشاجب) شظايا من كلمات بينها اشتراك جزئي في اللفظ. ص 148
-Aphérèse - Apocope	- الحذف الابتدائي - الحذف النهائي
Elles ont été étudiées par Almulth Grésillon et par André clas qui distingue six classes en fonction de la place respective des aphérèses (abréviation au début d'un mot) et des apocopes (abréviation à la fin d'un mot). P	وقد درسها كل من ألموت غريسيون و أندريه كلاس الذي قسمها إلى ستة أنواع بحسب مكان الحذف الابتدائي (حذف يقع في بداية الكلمة) والحذف النهائي (حذف يتم في آخر الكلمة)... ص 149
La paronymie	الجناس
Des créations, involontaires ou ludiques, sont produites par une altération du signifiant mal enregistré ou trop difficile à prononcer ou à écrire. P 108	يتم بناء هذا النوع من المولّد الذي يظهر، في الغالب، إما عن قصد وإما لغرض التسلية، بتحريف دالّ مقيد بطريقة خاطئة أو صعب نطقه أو صعبة كتابته. ص 150
Javanais	الجاوية
Le Javanais correspond à un troisième type de subversion du code par insertion de la syllabe- av – à L'intérieur de mots, comme mavonstre pour monstre. P 110	أما الشكل الثالث من أشكال الخروق، فهو ذلك المسمى Le Javanais «الجاوية» والذي يقوم على إضافة مقطع- av في وسط الكلمات. كما في mavonstre المتحولة عن monstre «ضخم». ص 152